LA GRANDE
CHRISTOLOGIE
PROPHÉTIQUE ET HISTORIQUE
OU
JÉSUS-CHRIST AVEC SES PREUVES & SES TÉMOINS

PAR

M. L'ABBÉ **MAISTRE**

Chanoine h[e], Doyen de Dampierre, au diocèse de Troyes (Aube)
Précédemment Professeur d'Ecriture-Sainte, de Dogme, de Morale;
Examinateur général des Conférences Ecclésiastiques diocésaines, etc.

TOME VI

LES INSTITUTIONS DIVINES DE JÉSUS-CHRIST
SES FAITS ÉCLATANTS
SES TITRES, SES NOMS, SES ATTIBUTS DIVINS, SES VERTUS.

Et dabo vobis Pastores juxtà cor meum, et pascent vos scientiâ et doctrinâ.

Je vous donnerai des Pasteurs selon mon cœur, qui vous nourriront de science et de doctrine.

[Jerem., III. 14.]

PARIS
V. WATELIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
19, Rue de Sèvres. 19.

1875



GRANDE CHRISTOLOGIE

Ire PARTIE

LES PREUVES DU CHRIST

LIVRE V ET LIVRE VI

Les Institutions Divines de Jésus-Christ
Ses Faits Eclatants
Ses Titres, ses Noms, ses Attributs Divins
Ses Vertus.

Confundetur sol, cùm... Dominus regnaverit et fuerit glorificatus.

La lune et le Soleil pâliront, lorsque le Christ notre ***Seigneur apparaîtra dans son Règne et dans sa gloire.***

(Isaïe XXIV, 23.)

Donavit Illi Nomen quod est super omne nomen.

Dieu le Père lui a donné un nom, qui est au-dessus de tout Nom.

(Philipp. II, 8.)

AVEC APPROBATION

ET AVEC LA BÉNÉDICTION SPÉCIALE DE N. S. P. LE PAPE PIE IX.

AVANT-PROPOS

Nous venons d'établir par de nombreuses et solides preuves, les quatre premières grandes Institutions de Jésus-Christ; il nous reste à démontrer semblablement les trois grandes autres Institutions, qui sont d'un égal intérêt et d'une égale importance, savoir :

1° Celle de *l'Ordre Sacré des Prêtres* et des *Ministres du Fils de Dieu*. Cet Ordre Nouveau puisera toute sa vertu dans l'Onction et dans les Grâces spéciales du Saint-Esprit. Les nouveaux chefs du Peuple de Dieu apparaîtront remplis de justice et de sainteté, environnés d'une auréole de gloire et de science divine.

Toutes les circonstances historiques qui entourent le fait primordial de cette institution du Ministère Pastoral et Evangélique, l'origine pauvre et obscure des premiers Disciples du Messie, leur élévation extraordinaire, inespérée, aux plus hauts sommets du Sacerdoce Nouveau et du Nouveau Souverain Pontificat, — leurs brillants et immenses succès, leur Règne illimité, universel; d'autre part, l'obscurcissement subit et lamentable des Anciens Pasteurs d'Israël, qui avaient méconnu leur Messie et leur Sauveur; — la création d'une Nouvelle Grande Sacrificature, ornée de toutes les prérogatives de l'Ancienne, servant de base fondamentale à toute l'Eglise catholique, — gouvernant le Peuple de Dieu avec une autorité souveraine, perpétuelle, indestructible, — exerçant sa juridiction sans borne sur le

monde entier ; — jugeant toutes les causes importantes et difficiles, avec l'assistance divine, spécialement promise et assurée, et prononçant, par conséquent, en dernier ressort, des décisions infaillibles, des sentences irréformables ; tous les membres du Nouveau Sacerdoce devenus les coadjuteurs de Saint Pierre, des Apôtres, des Evêques, chez tous les peuples de la terre, et pour toute la suite des siècles ; — le spectacle de cette grande, de cette magnifique Institution, laquelle, après avoir été établie par Jésus, le Fils de Dieu, a saisi, dès l'origine, le monde entier, en a embrassé et pénétré intimement toutes les parties, les a vivifiées et conservées, et qui conduit ainsi l'Humanité vers l'idéal de la Perfection, et par là même vers la félicité temporelle, de même que vers la Béatitude immortelle : — Quoi de plus digne de notre attention ! Quel sujet pourrait d'avantage provoquer nos méditations, et intéresser les nations du monde !

2° L'Institution du *Mariage* ramenée à l'idée et au plan primitif du Créateur, — sanctifiée et perfectionnée par J.-C., — entourée de la Grâce Céleste d'une manière plus spéciale et plus abondante, — élevée à la dignité de Sacrement, sous l'Empire de la Loi Nouvelle du Messie ;

3° La *Virginité* mise en honneur dans le monde entier, — le Célibat religieux honoré des plus précieuses récompenses et des plus honorables emplois de la Maison de Dieu ; l'Homme élevé par ce moyen divin à la sublimité de l'Ange, et plus rapproché de Dieu.

Tels sont les avantageux résultats qui distinguent l'Alliance Nouvelle du Christ : Acceptons ces bienfaits avec le sentiment de la reconnaissance : Louons à ce sujet, célébrons le Docteur céleste du genre Humain, le divin Réparateur de notre salut !

TITRE VII

PAR QUEL MOYEN DIEU POURVOIT AU GOUVERNEMENT DE SON ÉGLISE UNIVERSELLE.

CHAPITRE IX

INSTITUTION
DE
L'ORDRE SACRÉ
DES PRÊTRES DU CHRIST

D'après les anciens *Oracles Prophétiques*, l'Ordre Sacré des Prêtres du Messie, de ses Lévites et de ses Ministres sera un Ordre Nouveau, institué et fondé sur la vertu, l'onction et les grâces spéciales de l'Esprit Divin.

Les anciens Docteurs Hébreux et Chrétiens en ont eu la plus haute idée, qu'ils ont exprimée dans leurs Ecrits.

Accomplissement Evangélique. — Le Sacrement de l'*Ordre*, que Jésus a institué, repose tout entier sur le Saint-Esprit, et tire toute sa force de ses grâces. — Seuls, les Apôtres et leurs successeurs, les Evêques, ont le pouvoir de conférer ce Sacrement. — De la Sainte Hiérarchie de l'Eglise catholique.

PREMIÈRE COLONNE

Oracles des Anciens Prophètes.

I. — Les Prophètes ont annoncé qu'il y aura, au temps du Christ, un Sacerdoce Nouveau, institué selon l'ordre de Melchisédech, et non plus selon l'ordre d'Aaron, *Ps.* 109; que le Seigneur se choisira des prêtres non plus seulement parmi les Enfants de Lévi, comme autrefois, mais encore parmi les Gentils, qui seront alors convertis au culte du vrai Dieu; (*Isaï*. LXVI, 21.) Ces nouveaux ministres seront remplis de l'onction du S. Esprit, de sa vertu et de sa lumière. (*Isaï.*,

LXI. 1, 6, *etc.*) L'Esprit de Dieu parlera par leurs bouches, et ils annonceront l'Evangile avec une grande force. (*Ps.* LXVII. 10, 12, 19.) L'Esprit de Dieu les éclairera, et, sans qu'ils aient appris les lettres, ils entendront parfaitement les Ecritures et posséderont toutes les connaissances. On sait que les dons d'intelligence et de science, et les autres dons semblables, sont communiqués par le Saint-Esprit. — (*Isaï.* XXIX. 12. 18; XXXII. 4.) — Ces prêtres seront extrêmement nombreux : *Sicuti enumerari non possunt stellæ cœli et metiri arena maris; sic multiplicabo... ministros meos : De même qu'on ne peut compter les étoiles du ciel, tant elles sont nombreuses; et qu'on ne saurait énumérer les grains de sable de l'Océan, tant ils sont multipliés : Ainsi je multiplierai, dit le Seigneur, la race de mon Christ, les Lévites et les Prêtres, mes Ministres.* Ils dureront ainsi jusqu'à la fin des siècles, sans que leur succession dans l'ordre pastoral s'interrompe jamais. (*Jérém.*, XVIII, 18, et XXXIII, v. 17 et suivants.)

Ces Oracles Prophétiques vont être développés pour la plupart *dans les chapitres suivants de ce Ve livre.* Si l'on veut bien les comparer entr'eux et avec l'ensemble de l'idée prophétique, énoncée dans les chapitres indiqués, on se convaincra facilement que cette institution nouvelle de prêtres et de ministres sera toute fondée sur les grâces toutes particulières du Saint-Esprit.

Voyez pour l'exposition de ces preuves, le Chapitre Xe qui suit et qui traite *de l'institution du nouveau Ministère pastoral, au temps du Messie.* 1 col., I, II, III, *et suivants.*

DEUXIÈME COLONNE

Accomplissement Évangélique.

I. — Le Sacrement de l'*Ordre*, que J.-C. a institué, répond parfaitement à l'idée des Anciens Prophètes. Il rappelle l'ordre ancien de Melchisédech : il consacre pour prêtres et pour ministres du Seigneur, des Gentils aussi bien que des Israélites. Ce nouvel ordre est certainement fondé sur la grâce du Saint-Esprit : il est écrit :

« Jésus souffla sur eux et leur dit :

« Recevez le Saint-Esprit » d'une manière spéciale, afin que vous puissiez remplir le ministère que je veux vous confier ;

« Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remet-
« trez et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.»
Accipite Spiritum Sanctum ! quorum remiseritis...

S. Paul rappelle à Timothée les grâces du Saint Esprit qu'il a reçues dans son ordination :

Noli negligere gratiam quæ est in te, quæ data est tibi per prophetiam, cùm impositione manum presbyterii. (1 Tim. IV, 14.)

Admoneo te ut ressuscites gratiam Dei, quæ est in te per impositionem manuum mearum. (II Timoth., I. 6.) L'ordre avait donné à Timothée le don de prophétie, la grâce de la prédication Évangélique et d'autres grâces divines spéciales.

Les premiers ministres de J.-C., tels que les Apôtres, les Septante Disciples et plusieurs de leurs successeurs, avaient reçu, avec le caractère sacerdotal, les grâces surnaturelles du Saint-Esprit, le don de prophétie, le don des guérisons et des miracles, le don des langues et les autres qu'énumère S. Paul dans ses Épitres. Ils furent, par la vertu du sacrement de l'Ordre, doués de grandes lumières, de différentes sortes de connaissances. Comme la plupart d'entr'eux n'avaient jamais appris les Lettres ni les sciences humaines, on ne pouvait pas attribuer leurs connaissances à leurs études, mais à l'Esprit-Saint seulement.

La question des *ministres de J.-C.* sera spécialement traitée à l'endroit que nous avons déjà indiqué, *chap.* X, 3e et 4e *col.*

II. — Quant à leur qualité et à leur dénomination de *prêtres*, elles sont exprimées dans plusieurs endroits des livres du Nouveau Testament ; comme au XIVe chap. des Actes, v. 22, où il est dit que *des prêtres furent ordonnés, dans*

chaque Eglise avec des prières et des jeûnes, (et *ibid.* XV. 2 et suiv. 22, 23, 41 etc.; et XVI. 4, XXI. 18; Pilipp. I. 1; 1 Timoth. III. 2 et suiv. et v. 17; Tit. I. 5 et suiv.; S. Jac. V. 14; 1 Petr. II. 5. 9; Apoc. I. 6, 7, et XX. 6.)

— Le Concile de Trente enseigne positivement que J. C. a institué *prêtres* ses Apôtres et leurs successeurs légitimes, lorsque, à la dernière cène, il leur commanda de célébrer, de renouveler le Sacrifice Eucharistique jusqu'à la fin des siècles.

— L'Empereur Adrien (an 125) parle du nombre « des « évêques et des prêtres du Christ, qui habitaient la ville « d'Alexandrie, en Egypte. » (*Lettre à Severianus*, dans Vopisque, *in vitâ Saturnini.*)

L'on voit donc que la Primitive Eglise faisait un fréquent usage du sacrement de l'Ordre, institué par J.-C.

III. — Aux Apôtres seuls, et à leurs successeurs les évêques, appartient, dès l'origine, le pouvoir de conférer ce sacrement. C'est ce que nous apprenons des SS. Ecritures, de la Tradition des Pères et de l'usage même de l'Eglise.

S. Pierre donna les ordres sacrés à S. Marc l'Evangéliste, lorsqu'il l'envoya comme Apôtre et comme Evêque dans la ville d'Alexandrie. (S. Athanase, *in Synopsi*; Nicéphore, *hist.*, *l.* I. *c.* 15; Baronius, *Annal.*, *an* 45.)

S. Appolinaire accompagna S. Pierre dans son voyage d'Antioche à Rome. Le Prince des Apôtres, après avoir transféré le Saint Siége Apostolique de la capitale de l'Orient dans la capitale de l'Occident, ordonna plusieurs évêques pour les diverses régions de l'Univers, et il envoya entre autres son disciple Apollinaire à Ravenne. (Voyez les mêmes auteurs, S. Athanase, *loc. citato*, Métaphraste, *au 29 de juin*, Baronius, *an* 44.

S. Paul et S. Barnabé furent ordonnés évêques par l'imposition des mains des premiers Apôtres et Evêques. — (Act. XIII.)

S. Paul institua lui-même son disciple Timothée évêque d'Ephèse, et son autre disciple, l'illustre Tite, évêque de Crète. (Baronius, (*an* 57.)

IV. — De la Sainte Hiérarchie de l'Eglise catholique.

Les Evêques sont supérieurs aux Prêtres en dignité et en puissance; ils sont les successeurs des Apôtres, comme les Prêtres le sont des Septante Disciples. (S. Anaclet, *epist.* 3; Bède, *in cap.* 10 *S. Lucæ*; S. Jérôme, *in Ps.* 44.)

Ils bénissent et consacrent les prêtres; ils sont leurs juges (1 Timoth. V.). Or, celui qui bénit, qui consacre, qui juge les autres, leur est supérieur en pouvoir et en dignité.

La tradition de la primitive Eglise, consignée dans les écrits des Pères, nous enseigne que J.-C. a institué dans son Eglise une *hiérarchie* ou *Principauté* sacrée; que les Evêques

y tiennent le premier rang; les Prêtres le second; les ministres Inférieurs le troisième. (Voyez S. Denys l'Aréopagite, *de Eccles. hierarchiâ*, *c. 4 et 5*; et le Concile de Trente, *Sess.* 23. *can.* 6 *et* 7.)

Selon les Pères, les fonctions les plus sublimes de l'Eglise, telles que l'administration du *Sacrement de l'Ordre*, la consécration du Saint Chrême, des Eglises, des Autels, des Sanctuaires, — la Confirmation de ceux qui sont baptisés, etc., n'appartiennent qu'aux ministres qui occupent le plus haut rang dans cette sainte hiérarchie. (S. Damase pape, *epist* 3; S. Epiphane, *hœr.* 75; S. Léon, pape, *epist.* 88; S. Augustin, 53; S. Jérôme, 85; S. Chrysostome, *homélie sur le* 3e *et* 4e *chap. de la* 1re *Epître à Timothée*.)

Cette différence, cette diversité de degrés, provient de la participation différente à l'opération divine, à laquelle concourent ces divers ministres dans leurs diverses fonctions. Les unes sont destinées à purifier les hommes des taches du péché; les autres à les éclairer, les autres à les perfectionner et à les rendre semblables à Dieu. Ainsi, de même que parmi les Esprits Bienheureux, les uns sont plus nobles que les autres, et que certains Anges ont une mission, un emploi plus relevé que d'autres; de même, parmi les ministres et les officiers de l'Eglise, les uns remplissent des fonctions plus éminentes que les autres. C'est par cette raison que les évêques sont de droit divin plus grands que les prêtres. (Voyez le Concile de Trente, *loco citato*.)

En effet, Jésus les a établis et constitués comme surintendants et comme grands maîtres de sa Maison, selon que le fait remarquer S. Hilaire, *in* 24 *S. Mattœi.* et d'autres S. Pères; il leur a conféré avec une grâce spéciale du Saint Esprit la charge de l'administration et du gouvernement de son Eglise. (*Act. Apost.*, *c. XX.*)

Le 32e canon des Apôtres est conçu dans ce sens:

« Presbyteri et Diaconi, absque sententia et voluntate Episcopi nihil peragant; ipse enim est, cui concreditus fuit populus Domini, et à quo de animabus eorum ratio deposcetur. [1] »

S. Ignace, martyr,[2] et S. Irénée,[3] deux témoins des usages de la Primitive Eglise, écrivent que les Apôtres confiaient les Eglises aux Evêques, et jugeaient les questions les plus importantes. C'est pourquoi nous voyons encore aujourd'hui les évêques, seuls législateurs dans l'Eglise, faire des arrêts, établir des lois, prononcer des sentences d'excommunication, etc. [4]

1. Apud Coteler., *in veteres PP. t. I. p.* 443.
2. S. Ignat., *epist. ad* Philadelph.
3. S. Iren., *adv. hœr. l.* 3.
4. Voir Bellarmin, *lib. I. de Cler.*, *c.* 5.

CHAPITRE X

APOTRES ET MINISTRES

DU

CHRIST

PREMIÈRE COLONNE

Prophéties.

INSTITUTION D'UN NOUVEAU MINISTÈRE PASTORAL, AU TEMPS DU MESSIE. — ABOLITION DE L'ANCIEN ORDRE DE MAITRES ET DE PASTEURS.

ARGUMENT. — I. De la patrie des premiers ministres du CHRIST. — (*David.*) — II. Les Envoyés du Christ seront des pêcheurs, qui ramèneront les Juifs et les Gentils au culte du vrai Dieu. — III. Il y aura un certain nombre de Pasteurs, qui seront *Princes* et *Prophètes* dans la Nouvelle Eglise. — *Dav. Sal., Jérém.* — IV. Justice et gloire des premiers ministres du Messie, et de leurs successeurs. — Leur règne. — V. Les nouveaux chefs et Docteurs, qui paraîtront sous le règne du Christ, seront pris parmi les humbles et parmi les illettrés ou ignorants selon le monde. — Aveuglement des Docteurs de la Synagogue.

I. — De la patrie des premiers ministres de l'Eglise du Christ. — David. (1085-1014 av. J. C.)

Ps. LXVII, 29. A l'occasion du transport de l'Arche sur la montagne de Sion, David, inspiré par le Saint-Esprit, prophétisa sur le triomphe du Messie ressuscité, sur la fondation de son Eglise, sur son Ascension, sur la Descente et les effets du Saint-Esprit, et, entr'autres choses, sur les chefs de l'Eglise du Messie.

Voici ce qu'il dit au sujet de ces derniers, et, en particulier, de leur patrie :

« Bénissez Dieu dans les Eglises (ou Assemblées) : bénissez le Sei-« gneur qui est sorti des descendants d'Israël : *Domino de fontibus* « *Israël;* (ou bien si l'on veut traduire comme d'autres) : Bénissez « Dieu, le Seigneur, *ô vous qui êtes* descendus d'Israël.

« Là, (dans ces Eglises), se trouve le jeune Benjamin, dans un « ravissement d'esprit. (*3 col. I. à la fin.*)

« Là, à la tête de tous, les Princes de Juda, les Princes de Zabulon,
« les Princes de Nephtali.

« *In ecclesiis benedicite Deo Domino de fontibus Israël. Ibi* « *Benjamin adolescentulus, in mentis excessu. Principes Juda,* « *duces eorum ; Principes Zabulon, Principes Nephtali...* »

Ce qui suit, continue à parler, comme ce qui précède, des grandes actions du Messie. Il y a peu de chose qui regarde l'Arche elle-même. Mais pourquoi, lorsqu'il est certain, (*Paralip., I, et I Reg., VI.*) que les Douze tribus avec leurs chefs prirent part à cette solennité du transport de l'Arche, n'y a-t-il de nommées que quatre tribus, dont trois n'ont jamais commandé aux autres ? Les Interprètes répondent que les principaux chefs de l'Eglise du Messie ne devant appartenir qu'à ces quatre tribus, le Prophète les avait seules désignées, à l'exclusion des autres, comme devant donner des Chefs à l'Eglise du Messie.

2° Que le Messie doive choisir ses principaux Disciples et Ministres sur les confins de Zabulon et de Nephtali, en Galilée, c'est ce qu'insinue et ce que confirme Isaïe, lorsqu'il prédit, IX, 1, que la « Lumière du *Messie* s'élèvera d'abord avec éclat aux yeux des peuples de la Galilée, de Zabulon et de Nephtali, peuples *jusqu'alors* assis dans les ténèbres de la mort. » Elle apparaîtra également dans la tribu de Juda, d'après le même Prophète. (Comparez 2 et 3 col. I ; 5 col. III. 6 ; 5 col. II. 4.

II. — Les Envoyés du Christ seront des pêcheurs, qui ramèneront les Juifs et les Gentils au culte du vrai Dieu. — (*Jérémie. — 630 av. J.-C.*)

1° *Jérém*, XVI. 16, *et suiv.* — « J'enverrai, dit le Seigneur, « plusieurs pêcheurs, et ils les prendront à la pêche, et, « après ces choses, » c'est-à-dire dans des temps postérieurs à la captivité de Babylone, « je leur enverrai un « un grand nombre de chasseurs, et ils les retireront de « toutes les montagnes, de toutes les collines, où l'on se livre « à l'idolâtrie, et du creux des rochers : *Ecce ego mittam* « *piscatores multos, dicit Dominus, et piscabuntur eos : et* « *post hæc mittam eis multos venatores, et venabuntur eos de* « *omni monte...* »

Tout en touchant la délivrance des Juifs, le Prophète ajoute en même temps une chose qui montre que le Seigneur ne s'occupe pas uniquement du retour des Hébreux, mais surtout de la vocation des Païens, qui est exclusivement réservée au Messie : il annonce la conversion simultance des Hébreux et des Gentils ; comme le marque expressément Jérémie dans le même endroit :

« Alors, Seigneur, les nations viendront à vous des extrémités de « la terre, en témoignant se repentir de leur idolâtrie, et elles diront : « Nos Pères n'ont véritablement possédé et adoré que le mensonge,

« qui leur a été inutile. Comment un homme se peut-il faire des
« dieux ? etc. »

Voilà donc ceux que pêcheront les Envoyés du Messie. D'ailleurs, l'on n'a point vu, après la Captivité, aucun pêcheur, aucun apôtre, aller dans les lointaines et inaccessibles contrées, à la recherche des Juifs, ni les nations éloignées abjurer à leur voix leur idolâtrie ancienne. Cette œuvre sera donc opérée par les *pêcheurs* que doit envoyer le Messie. (*Voyez* 2 *et* 3 *col.* II, 1, et 4 col. 12.)

Cette prophétie est confirmée par la suivante.

2° *Ezéch.* XLVII, 10 *etc.* En effet, ces pêcheurs, annoncés par Jérémie sont évidemment les mêmes que ceux que nous dépeint Ezéchiel, comme devant répandre partout les Eaux Vives de la doctrine du salut, et pêcher une infinie multitude d'hommes de toutes les nations :

« Ces eaux qui sortent vers l'Orient (selon les 70 et les Hébreux) :
« vers la Galilée orientale (lieu d'origine des futurs Pêcheurs du
« Christ) et qui descendent dans la plaine du Désert, entreront dans
« la mer et en sortiront : et les Eaux de la mer seront adoucies. Et
« tout animal qui rampe, vivra partout où viendra le torrent ; et il y
« aura une grande quantité de poissons où ces eaux viendront se ren-
« dre, et tout ce qui sera abreuvé de ce torrent, sera guéri et
« vivra.

« Les Pêcheurs se tiendront sur ces eaux : depuis Engaddi jusqu'à
« Engallim, on sèchera les filets ; il y aura beaucoup d'espèces diffé-
« rentes de poissons, et en très-grande abondance, comme il y en a
« dans la grande mer »

[*Et omnis anima vivens, quæ serpit, quocumque venerit torrens, vivet : et erunt pisces, multi satis., et sanabuntur et vivent omnia ad quæ venerit torrens.*

Et stabunt super illas piscatores.

Plurimæ species erunt piscium ejus, sicut pisces maris magni, multitudinis nimiæ.]

Il est facile de reconnaître ici l'annonce figurée et certaine d'une doctrine et d'un Baptême nouveau qui procureront le salut, en tout lieu, à ceux qui les recevront. Ces Pêcheurs prédits ne sont rien autre chose que les ministres de ce Baptême et de cette Doctrine de salut. Ils doivent gagner à Dieu et au Christ une multitude innombrable d'hommes des différentes nations. Autrement, la réalisation de cet oracle serait impossible et inexplicable. — *Voir* 2 *col.* II. 2.

3° Le psaume 106, 20, dit que les pêcheurs et les mariniers qui s'occupent sur la mer, seront ceux qui reconnaîtront *le Messie*, le Verbe envoyé de Dieu, qui verront et comprendront ses merveilles. Il laisse ainsi à entendre qu'ils seront les premiers héraults du Verbe Incarné. — *Voir* 2 *col.* II. 3.

III. — *Il y aura un certain nombre de Pasteurs, qui seront princes et prophètes dans la Nouvelle Eglise, Epouse du Christ. — (David. — Salomon. — Jérémie.)*

1° Dans le Psaume XLIV, 18, où il s'agit de la divinité et de l'onction du Messie, de son Règne et de ses victoires, de son union avec l'Eglise, qui, sous l'image d'une épouse, reçoit les offrandes des Tyriens et les vœux des grands de la nation, et aux Enfants de laquelle l'Univers doit être soumis, le Prophète David dit au Messie :

« A la place des Patriarches (vos ancêtres), des fils vous naîtront « (ou vous sont nés) : vous les établirez Princes dans toute la terre. « *Pro Patribus tuis, nati sunt tibi filii* ; *Constitues eos Principes* « *super omnem terram*. Ils se souviendront de votre nom dans toutes « les générations. Et c'est pour cela que les Peuples vous loueront dans « tous les siècles et à jamais. »

C'est-à-dire que ceux que le Messie établira *Princes dans toute la terre*, remplaceront les anciens Patriarches, et seront aux yeux de la Nouvelle Eglise du Christ ce qu'étaient les Patriarches, Abraham, Isaac, Jacob, et Moyse aux yeux de l'Ancienne Synagogue. — Il ne s'agit point ici des fils de Salomon, puisqu'aucun d'eux n'a été établi chef sur toute la terre. Bien plus, c'est un fait historique, que Roboam, fils et héritier de Salomon, perdit, tout-à-coup et pour toujours, dix tribus, qui composaient le royaume de son père, et n'en conserva plus que deux : il ne fut point par conséquent *Prince sur toute la terre*, et le règne universel et éternel, annoncé ici, n'a point été prédit pour lui ni pour aucun des enfants de Salomon. La mère de ce prince, qui aurait dû être *la fille d'un roi*, d'après le ps. 44, 14, était une simple femme Ammonite, appelée Naama. Ce n'est donc point de lui, ni de sa mère, ni de ses frères, qu'il s'agit dans cet oracle, mais du Messie seulement. (Voyez 2 col. III. 1° et 1 col. I. où les ministres du Messie sont appelés *Princes* de Zabulon, de Juda, etc.

2° *Sap.*, *VII.* 27. — La Sagesse ou le Verbe, « qui forme « les amis de Dieu et les Prophètes, *amicos Dei et Prophetas* « *constituit*, » doit former un jour de nouveaux Prophètes semblables à ceux de l'Ancienne Loi.

« Je répandrai encore une doctrine divine, *dit le Verbe*, (Eccli., « XXIV. 46.) comme celle des Prophètes ; je la laisserai à ceux qui « cherchent la Sagesse, et je ne cesserai de leur être présente de race « en race jusqu'au siècle saint. »

Dans le même endroit il annonce encore d'autres faits qui regardent le temps de sa Venue parmi nous. (*V. 2 col.* III. 2.

3° ***Jérém.*** III. 14. — ***Annonce des nouveaux Pasteurs.***

« Convertissez-vous, Enfants, et revenez à moi, dit le Seigneur, « parce que je me suis choisi parmi vous une épouse ; et j'en choisirai « d'entre vous, un d'une ville et deux d'une famille (la masse du peu- « ple juif sera rejetée) ; et je vous ferai entrer dans Sion.

« Alors je vous donnerai des Pasteurs selon mon cœur, qui vous « nourriront de science et de doctrine :

« *Et dabo vobis Pastores juxtà cor meum, et pascent vos scien-* « *tiâ et Doctrina.*

« Et lorsque vous vous serez multipliés, et que vous vous serez « accrus sur la terre en ces jours-là, dit le Seigneur (lorsque la Nou- « velle Eglise s'accroîtra), on ne dira plus : *Voici l'Arche d'Alliance* « *du Seigneur !* Elle ne reviendra plus à l'Esprit, on ne s'en souvien- « dra plus ; on ne la recherchera plus ; on ne la rétablira plus. »

C'est-à-dire tout le culte, tout le cérémonial mosaïque, sera remplacé par le nouvel enseignement de ces Pasteurs. — De nouveau, Jérémie annonce comme conséquence de l'envoi de ces nouveaux pasteurs, la « conversion et le brillant héritage de la multitude des nations, » le repentir des idolâtres, qui avoueront que « le culte honteux des idoles n'était que mensonge, et qu'il a dévoré les travaux de leurs pères. (Voir 2 *col.* III. 3°).

IV. — Gloire et justice des premiers Ministres du Messie, — et de leurs successeurs. — Leur Règne.

1. *Isaï. chap. LX. v. 17.* Dans ce chapitre qui concerne certainement les temps glorieux du Règne du Christ, il est écrit :

« Je suis le Seigneur, votre Sauveur, et le Fort d'Israël, votre « Rédempteur, je vous procurerai l'abondance de toutes choses ; je « placerai sur vous des Pasteurs qui vous visiteront dans la paix, — « (phekudah), *significat actionem inspectionis seu episcopi visitantis* « (*Foreiro*) et des Chefs qui vous gouverneront avec justice. *Et ponam* « *visitationem tuam pacem, et præpositos tuos justitiam.* (V. 2 col « IV, 3 col. IV.) »

2. Au chapitre suivant, LXI. 1, le Messie, après avoir déclaré qu'il a été oint pour évangéliser et consoler les humbles et les pauvres dans Sion, annonce des *Ministres*, qui lui gagneront l'Univers par leur prédication :

« Il y aura dans Sion, *dit le Christ*, des Hommes puissants en « justice (l'hébr.); des dieux ou des chefs (*El. Dii*), qui seront des « Plantes du Seigneur pour célébrer sa gloire en tout lieu : *et vocabun-* « *tur in eâ fortes justitiæ, Plantatio Domini ad glorificandum.* »

Eux et leurs Disciples peupleront et rempliront les villes et même les déserts. Les Etrangers, Juifs et Gentils, seront leurs serviteurs :

« Pour vous, *leur dit-il*, vous serez nommés les Prêtres du Sei- « gneur ; on vous appellera, Ministres de notre Dieu : *vos autem Sa-* « *cerdotes Domini vocabimini : ministri Dei nostri, dicetur vobis.*

« Vous vous nourrirez des richesses des nations, et leur grandeur « servira à votre gloire.

« Pour la double honte dont ils rougissaient, ils loueront leur par- « tage... Ils seront remplis d'une joie qui ne finira jamais... J'établirai « leurs œuvres dans la vérité, et l'alliance que je ferai avec eux sera « éternelle.

« Leur postérité (c'est-à-dire leurs disciples) sera célèbre et connue « des nations : leurs rejetons s'étendront parmi les peuples.

« Tous ceux qui les verront, les reconnaîtront pour la Race choisie « que le Seigneur a bénie.

« La Nouvelle Eglise, parée de ses ornements de justice, se réjouira « avec effusion de joie.

« Car, comme la terre fait germer la semence et comme un jardin « fait pousser ce qu'on y a planté, ainsi le Seigneur Dieu fera germer « sa justice et fleurir sa louange au milieu des nations. »

Observons que de telles promesses sont faites aux humbles de Sion, qui s'attacheront au Messie, et particulièrement aux Ministres du Christ, qui seront appelés *les Prêtres de notre Dieu* !

L'Histoire Ecclésiastique démontrera par des faits constants et innombrables, que ces Promesses prophétiques se sont accomplies à la lettre dans les ministres de Jésus-le-Messie.

Les ministres du Christ devant être les Chefs du Peuple des Saints du Très-Haut, il suit qu'ils seront les princes de « ce Royaume des Saints qui doit s'étendre sur toutes les « nations qui sont sous le ciel, et durer pour toujours. » Ce Règne sera grand et puissant. — (Dan., VII. 27.) S. Justin. — Tryphon. — Dial. 32. — Comparez 3 col. IV.

4. Ajoutons ce que dit Isaïe, « au chapitre LXII. 6 : Sur « tes murs, ô Jérusalem, je placerai des Gardiens qui ne « cesseront de veiller à ta sûreté et de t'avertir nuit et jour. « Pour vous, ô fidèles Pasteurs, qui avez toujours dans « l'esprit la pensée de votre Dieu et de ses avertissements, « ne cessez point de crier et de les faire entendre à Jéru- « salem. » [Sic S. Cyrillus, et S. Thomas, apud Tirinum, *in h. locum*]

V. — Les nouveaux Docteurs et les Chefs, qui paraîtront sous le Règne du Christ, seront pris parmi les Humbles et parmi les illettrés ou les ignorants selon le monde. — Les Anciens Docteurs d'Israël seront aveuglés.

Isaïe annonce cela, spécialement dans quatre chapitres.

1° Au chapitre premier, v. 25, 26, il prédit que les anciens Docteurs seront déchus, et remplacés par de nouveaux. (*Voyez 2 col. V.*)

2° Isaïe, XXIX, 11, 14, 18, annonçant la ruine de Jérusalem par les Chaldéens et ensuite par les Romains, prédit que ni les Juifs, ni leurs Sages, ne comprendront plus le Livre des Prophéties, mais qu'un certain nombre d'hommes humbles, doux, pauvres, quoique sans lettres et sans science, les entendront et les feront entendre aux autres :

« Soyez ivres, mais non pas de vin ; soyez chancelants, mais non « pas d'ivresse. Car le Seigneur va répandre sur vous un esprit d'as- « soupissement ; il vous fermera les yeux... ; les visions de tous vos « Prophètes vous seront comme les paroles d'un livre scellé, qu'on « donnera à un homme qui sait lire, en lui disant : lisez ce livre ; et il « répondra : je ne le puis, parce qu'il est scellé... C'est pourquoi, dit « le Seigneur, parce que ce peuple *ne m'honore plus que du bout des*

lèvres, je ferai encore une merveille dans ce peuple, un prodige étrange, qui surprendra tout le monde. »

Voici le sujet de ce grand étonnement :

« La Sagesse de ses Sages périra, et la prudence de ses prudents sera obscurcie : *admirationem faciam populo huic miraculo grandi et stupendo : peribit enim sapientia à sapientibus ejus, et intellectus prudentium ejus abscondetur...* »

Après leur avoir encore reproché leur hypocrisie, il ajoute :

« En ce temps-là, les sourds entendront les paroles de ce livre, et, « sortant du sein des ténèbres et de l'obscurité, les yeux des Aveugles « verront la lumière, » c'est-à-dire les ignorants connaîtront la vérité. « Alors, les hommes doux se réjouiront de plus en plus dans le Seigneur « et les pauvres trouveront dans le Saint d'Israël un ravissement de « joie. » *Et audient in die illà Surdi verba libri, et de tenebris et caligine oculi cœcorum videbunt...*

Ensuite, après avoir dit que les Grands du peuple, que les Superbes seront retranchés, et que ses nouveaux Enfants formés par ses mains, glorifieront son Nom, sans doute par leurs miracles, il ajoute encore :

« Et ceux dont l'esprit était égaré, seront éclairés, et les murmu- « rateurs apprendront la Loi : *Et scient errantes spiritu intellectum*, « *et mussitatores discent legem*. »(Comparez 2 col., V. 2.)

3° Is. XXXII. 4. Dans cet autre chapitre, où le Règne du Messie et celui d'Ezéchias sont annoncés simultanémeut, il est dit, conformément à ce qui précède :

« Que le cœur des ignorants comprendra la science, et que la lan- « gue de ceux qui bégayaient s'exprimera promptement et nettement. »

De plus, il y est marqué que plusieurs de ceux qui sont regardés comme les Grands et les Premiers, seront rejetés :

« L'imprudent ne sera plus appelé Prince, et le trompeur (l'hypocrite) ne sera plus appelé Grand. *Ibid. v. 5, 6, 7.* Ces grands, aveuglés, qui se livraient à l'injustice, qui, par leurs dissimulations, réduisaient à l'extrémité l'âme du pauvre, et cherchaient à perdre les humbles par des discours pleins de mensonges, seront remplacés par « des princes qui commanderont avec équité. » (*Voir 2 col. V. 3.*)

Cette prophétie, ou, si l'on veut, cette figure prophétique se trouve continuée et confirmée dans le chapitre suivant du même Prophète.

4° Isaïe, XXXIII, 18, annonce que les Justes seront en sûreté, en paix et dans l'abondance, au jour où les impies de Sion seront effrayés à la vue de la vengeance divine :

« Les yeux du Juste contempleront le Roi dans l'éclat de sa beauté, « et ils verront la terre de loin. Votre cœur s'occupera d'un sentiment « de crainte, et vous direz : que sont devenus les Savants ? Que sont « devenus ceux qui pesaient toutes les paroles de la Loi ? Que sont « devenus les Maîtres des petits Enfants ? Vous ne verrez plus ce peu- « ple impudent, peuple profond dans ses discours, et dont le langage « étudié n'a aucune sagesse. »

Tous ces derniers seront rejetés et périront ; les Justes seuls seront appelés et sauvés : ils seront les amis du Roi Messie : ils le verront dans son éclat.

DEUXIEME COLONNE

Traditions et Interprétations des Docteurs de la Synagogue et de l'Eglise. — Traditions des anciens Païens.

ARGUMENT. — I. Interprétation du psaume 67me, d'après les Pères. — Idée des Ministres du Christ, d'après les Hébreux. — II. Sur les oracles cités *1 col. II.* — Des mariniers et des pêcheurs, qui travaillent sur les eaux, reconnaîtront le Verbe, envoyé de Dieu, et seront favorisés de lui. — *R. Ishac.* — III. Sur les oracles cités, *1 col. III.* — IV. Les ministres du Messie. — Leur règne de justice et de paix, — leur gloire, — leur puissance, — leur immense domination. — Tradition des auteurs profanes sur ce point. — *Tacite, Suetone, Josèphe,* — V. Institution de nouveaux chefs et Docteurs en place des Anciens. — Aveuglement extraordinaire et réprobation de ces derniers.

I. — *Interprétation du Psaume 67me, 1 col. I.*

En traitant de *l'Ascension du Christ*, nous donnerons l'interprétation entière de ce psaume, d'après les Hébreux et d'après les Chrétiens. Nous nous contentons ici de faire observer que ce chant prophétique, et notamment le passage précité, 1 *col. I*, concerne l'Eglise du Messie et ses principaux Ministres, d'après le plus grand nombre des Interprêtes, S. Paul, S. Hilaire, S. Cyrille, S. Jérôme, S. Augustin, Eusèbe, Théodoret ; — Genebrard, Huet, Ménoch., Baronius, etc.

« Suivant moi, dit Eusèbe, ces princes de Zabulon, de Nephtali et de Juda, qui sont nommés ici, ne sont autres que les Apôtres : car c'est de ces tribus que Notre Seigneur et Sauveur les a tirés, suivant le récit de S. Matthieu. » *Dem. ev.*

Origène. démontrant à Celse que les Envoyés du Christ n'agissaient que par la puissance divine, tire du même psaume une autre promesse qu'il applique aux Apôtres :

« Le Seigneur donnera la parole aux Messagers de la Bonne Nou-
« velle, pour la publier avec une grande force ; ce sera le Seigneur
« des armées, il conduit celles du Bien-Aimé. *Dabit verbum Evan-*
« *gelisantibus...* (Genebrard.) »

Arnobe, — Tirinus, Bossuet, et les autres Docteurs reconnaissent également dans cet oracle les lieux, d'où les principaux Ministres du Christ devaient tirer leur origine. *Comp.* 3 *col.* 1.

2° Selon les Hébreux, *le Christ doit-il avoir des Ministres*? — R. Les Juifs modernes ont pensé que le Christ devait

avoir des ministres choisis particulièrement pour aller avec lui, puisqu'ils se sont imaginés qu'eux-mêmes seraient ses Ministres et les Pasteurs de son Eglise, tandis que les autres peuples, surtout les Chrétiens, seraient leurs serviteurs, garderaient leurs troupeaux, cultiveraient leurs terres. — C'est ce que nous avons déjà eu lieu de faire observer.

Les Juifs, s'étant ainsi tous crus destinés à devenir les premiers ministres du Christ, n'ont parconséquent point eu à s'occuper de la question présente, c'est-à-dire, à rechercher qu'elle devait être la patrie de ces principaux chefs de l'Eglise du Messie. (*Voir plus bas, même 2 col. IV. 1, 2.*)

II. — **Interprétation et Tradition sur les Oracles, cités 1 *col. II.***

1° La prophétie de Jérémie concerne les Envoyés du Christ.

« Nos Interprètes orthodoxes, *dit S. Jérôme*, l'entendent avec raison de l'avenir, c'est-à-dire, de l'Eglise du Christ. Les pêcheurs, *dit-il*, sont proprement les Apôtres qui ont pêché au Christ les Gentils ainsi que les Juifs. »

Telle est l'interprétation de Tertullien, d'Origène, de S. Ambroise, de S. Augustin, de Liranus, apud Tirinum, *in hunc locum.*

2° S. Jérôme dit que toute la prophétie d'Ezéchiel, *1 col. II.* 2, marquait les eaux futures du Baptême et la Doctrine Evangélique, et il le prouve par le rapprochement de plusieurs autres passages, confirmatifs de celui-ci. Les poissons désignent les chrétiens : Les pêcheurs sont les Apôtres, auxquels Jésus-Christ a dit :

« Venez après moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes. »

Le torrent, qui, comme une grande mer, inonde l'Univers entier, c'est l'Eglise du Christ ; ce sont les Eaux Saintes du Baptême, qui, en tout lieu, ont guéri et ont sauvé tous ceux qui les reçurent. — Telle est l'interprétation des Pères, de Tertullien, de S. Augustin, etc , — de Ménochius, de Maldonat, de Tirinus, etc.

3° Les pêcheurs, les nautonniers, qui manœuvrent sur les eaux reconnaîtront le Verbe Divin, Envoyé de Dieu, et seront spécialement favorisés de lui. — *Tradition des Hébreux.* — (1 *col. II.* 3.)

Le Rabbin Ishac Aramée (*in exposit. libri Num.*) expliquant ces paroles du Ps CVI. v. 20, et suiv. :

« Il a envoyé sa Parole, *Verbum suum*, et il les a guéris : il les a tirés des maux qui allaient les faire périr... Ceux qui descendent en mer, sur des navires, ceux qui manœuvrent sur les grandes eaux, ce sont ceux-là mêmes qui ont vu les œuvres miraculeuses du Seigneur, ils ont vu les merveilles qu'il opère sur l'abîme... » rapporte ce passage non-seulement au Messie, mais encore assez ouvertement à Jésus et à ses principaux Disciples. Car il dit que le Verbe a été envoyé

pour guérir tous les hommes, mais qu'il n'a pas été reçu par tous, mais seulement par quelques hommes d'un esprit borné, qui n'étaient même que des pêcheurs. Quoiqu'ils fussent simples et grossiers, ils ont cependant compris et accueilli la vérité de l'oracle et ils ont cru au Verbe de Dieu. » Verbum Dei ad omnes sanandos missum fuisse, sed ab omnibus non fuisse receptum, sed ab aliquibus tantum tardioris ingenii viris, iisque piscatoribus, qui cum rudes essent et hebetes, veritatem tamen prophetiœ receperunt, et Verbo Dei fidem habuerunt.

Par ces paroles, le Rabbin désigne assez clairement les Apôtres de Jésus, et applique directement au Messie le passage précité, lequel, certainement, est au moins une figure prophétique des œuvres du Messie, s'il n'en est plutôt une prophétie formelle. (Dans Huet, *Dem. ev., prop. IX, c.* 48.)

Ce psaume 106e, qui exhorte à louer Dieu de divers bienfaits accordés à différentes époques, est appliqué au Messie par les Juifs, cités dans Eusèbe : ils disent qu'il annonce leur rétablissement et le Règne visible du Christ. — Plusieurs Docteurs Chrétiens, entr'autres, S. Augustin, Bellarmin, etc., l'expliquent comme une figure prophétique, relative à l'établissement de l'Eglise du Christ. — (D. Calmet.)

Dans le Talmud, traité Sanhédrin, *cap. hélec*, les RR. Zeini, Hanina, et Johanan, enseignent que, au temps du Messie, ce seront « les hommes pauvres et humbles du peuple qui espéreront au Seigneur, et qui seront sauvés ; que, quant aux superbes et aux Grands orgueilleux, ils seront humiliés et frappés par Dieu. » (Voyez leurs propres paroles, *Apud Genebrard., in chron. p.* 56, *ad calcem.*)

III. — Sur les Oracles qui annonçent à l'Eglise du Christ, des Princes, des Pasteurs et des Prophètes. (Voir 1 *col. III.*)

1° Le passage précité, (1 col. III, 1) du psaume 44e, 17, prédit que les premiers Enfants de l'Epouse du Christ, c'est-à-dire, que les Apôtres et les premiers chefs de l'Eglise, seront princes par tout l'Univers. — S. Justin, Origène, S. Athanase, S. Cyrille, S. Basile, dans Tirinus.

Ecoutons sur ce point S. Jean Chrysostôme :

« Ceci, dit-il, se rapporte, évidemment aux Apôtres, qui furent les premiers fils de l'Eglise, Epouse du Christ ; ils ont parcouru le monde, et ils sont devenus plus puissants que tous les Princes, plus brillants que tous les Rois. En effet, les rois ne commandent que pendant leur vie, au lieu que les Apôtres règnent même après leur mort. Les lois qu'établissent les Princes n'ont de force que dans l'étendue de leur souveraineté ; au lieu que les ordonnances de ces Pêcheurs se sont répandues jusqu'aux extrémités de la terre. L'Empereur des Romains ne peut rien commander aux Perses, et l'Empereur des Perses ne peut rien commander aux Romains ; Mais ces hommes sortis de la Palestine, ont donné des lois aux Perses, aux Thraces, aux Schytes, aux Indiens, aux Maures, enfin à l'Univers entier, etc. »

S. Paul, *Hébr. I.* 8, — Génébrard, Huet, Calmet, Ménochius, Rosenmuller, Tirinus, les Pères, précités, et

plusieurs Rabbins démontrent que tout ce psaume ne convient qu'au Messie. Le Paraphraste Chaldéen entend par « cette Reine, épouse du Roi, l'Assemblée des fidèles, qui est l'épouse du Roi Messie. » C'est pourquoi il traduit le verset II• par ces mots : *audi, congregatio Israël* : Ecoute, ô Assemblée d'Israël !

2° « La Sagesse du Père, le Fils de Dieu, *dit le Maistre de Sacy*, a répandu une doctrine comme celle des Prophètes, parceque les Apôtres ont été les Prophètes de la Loi Nouvelle, comme les Prophètes ont été en quelque sorte les Apôtres de l'Ancienne. Il leur a laissé cette doctrine comme un précieux dépôt qui ne périra point ; car il sera avec eux jusqu'à la fin des siècles, comme il est dit dans l'Evangile. » (Itâ, S. Irenœus, Estius.)

Or, depuis l'Ecclésiastique, les Apôtres sont les seuls *sur qui ait été répandue une doctrine comme celle des Prophètes.*

3° Tous les Hébreux, dit Vatable, entendent ce passage (1 col. III. 3) du Messie qui doit établir dans Sion des Pasteurs d'une grande autorité.

L'entier accomplissement de cet oracle de Jérémie, n'a paru, selon tous les Interprètes, qu'à l'avènement de J.-C., lorsque *les Restes d'Israël*, c'est-à-dire, un petit nombre pris parmi la masse des Juifs, furent sauvés et admis dans Sion, dans la Sainte Cité de Dieu, qui est son Eglise ; lorsqu'il donna à son peuple les pasteurs selon son cœur, savoir : les Apôtres et les Hommes Apostoliques, *qui nourrissent* la multitude des fidéles, non des cérémonies judaïques, mais de la science et de la doctrine de J.-C. même. (Vatable, Sacy.)

En effet, ce ne fut qu'alors qu'on laissa et qu'on oublia l'Arche d'Alliance et les cérémonies légales, pour donner toute son attention aux Préceptes Evangéliques et à la doctrine des Apôtres. Ce ne fut qu'alors que les Gentils et les Juifs convertis « ne marchèrent plus dans la malice de leur cœur mauvais, » *Post pravitatem cordis sui pessimi*, Ibid. v. 17, et qu'*Israël fut réuni de cœur avec Juda* ; car ils ne se réunirent ainsi qu'en J.-C. ; les Samaritains, même au temps de la venue de J.-C., ne communiquaient point avec les Juifs, comme on le voit en S. Jean, IV. 9 : *non coutuntur Judœi Samaritanis.*

IV. — Ministres du Christ ; — leur Règne de justice et de paix.

1° *Isai. chap.* 60, *v.* 17. Tous les Juifs entendent tout ce chapitre du Messie, qui doit venir en réaliser les Promesses.

Saint Clément, troisième successeur de S. Pierre, entend cette prophétie des Pasteurs de l'Eglise du Christ :

« Depuis longtemps, dit-il dans son Epître aux Corinthiens, n° XLII, l'Ecriture avait annoncé des Evêques et des Diacres ou ministres, puisqu'elle dit quelque part :

« J'établirai sur eux des Evêques pleins de justice, et des Diacres pleins de foi. »

Telle est l'interprétation commune des Chrétiens.

2. *Gloire, puissance, domination immense des ministres du Christ.*

Le 61e chap. d'Isaïe, qui contient ces Promesses prophétiques, est généralement interprêté dans le même sens, par les Hébreux et par les Chrétiens.

Nous avons dit plus haut, 2 *col.* 1, 2, comment les Juifs entendent cet oracle de la gloire temporelle des Ministres du Messie.

Les Interprètes Chrétiens, notamment S. Jérôme, Procope, Foreiro, Vatable, Cornelius à Lapidé, Alvarez, Tirinus etc., enseignent que cet oracle doit s'accomplir dans le Christ, et qu'il s'est accompli dans les Apôtres et dans les Hommes Apostoliques ; (v. Galat., L. X. c. 6.) que la gloire, la joie, les richesses, leur seront attribuées en partage avec les persécutions et les opprobes de la croix, *pro duplici confusione vestrâ.* (1 col. IV. 2. A comparer avec 3 col. IV. 2o.)

Tradition des Auteurs Profanes, relativement au même point. (Tacite, Suétone, Josèphe.)

C'est sans doute d'après ces mêmes prophéties que les des Païens disaient que « les destins promettaient l'empire à « gens qui viendraient de la Judée. Les Juifs, se les attri- « buant, prirent de là occasion de se révolter. » (Suètone, *in vitâ Vespasiani. c. 4.*)

Tacite rapporte la même chose :

« La plupart des Juifs disaient qu'il était prédit dans les Livres de « leurs Prêtres, que l'Orient aurait le dessus, et qu'il sortirait des gens « de la Judée, qui deviendraient les maîtres du monde. » *Hist.*, *L. V. c. 13.*

Josèphe fait également mention de cette attente générale des Juifs :

Il dit qu'elle était partagée par le grand nombre des Sages de sa nation.

Or, quels devaient être ces Dominateurs, sinon ces Ministres du Messie dont parle Isaïe, c. 61, et d'autres prophètes? Ces *Ministres* du Christ, *ces Prêtres de Dieu*, doivent en effet sortir de la Judée, s'étendre parmi les peuples de l'Orient et de l'Occident, et conquérir un vaste Royaume, qui embrassera tout l'Empire Romain et le reste de l'Univers. (*Comp. 4 col. II.*)

V. — Les anciens Docteurs d'Israël et les chefs du Peuple de Dieu doivent être remplacés, au temps du Messie, par de nouveaux chefs et Docteurs : Aveuglement extraordinaire des Scribes et des Sages d'Israël. — Traditions des Hébreux. — Les S. S. Pères.

1o Le Rabbin Mili a rapporté d'après les discours du rabbin Eliézer-ben-Siméon, que « le fils de David (c'est-à-dire

le Christ) « ne viendra point, *qu'on ne voie périr ou cesser* « tous les Juges, Princes, ou Chefs d'Israël; qu'Isaïe l'a dé- « claré par ces paroles :

« Je retournerai ma main contre vous ; je vous purifierai de toute votre écume par le feu ; j'ôterai tout l'étain qui est en vous Et je rétablirai vos juges (les Docteurs qui composent le Sanhédrin) comme ils ont été d'abord, et vos Conseillers ou Scribes, comme ils étaient autrefois ; après cela, vous serez appelée la Cité du Juste, la Ville Fidèle. Sion sera rachetée par un juste jugement, etc... Les idolâtres seront confondus par les idoles mêmes auxquelles ils ont sacrifié. »

Talmud, *traité Sanhédrin, c. Helec. p.* 124.

Les Rabbins, comme le fait observer ici Génébrard, traducteur de ce passage, ont cru et marqué par ces paroles la future réprobation et exclusion des Princes des Juifs, tels que les Pharisiens, les Scribes, les Princes des Prêtres, et l'institution de nouveaux Chefs et Pasteurs, qui seront les Ministres du Messie, parmi le nouveau Peuple de Dieu, dans l'Eglise, cette Cité Sainte et Fidèle. (Les Pères, — les Interprètes, Foreiro, Ménoch., Tirinus, etc.)

2° Notre excellent Docteur, S. Justin, nous donne l'interprétation de cette prophétie, en même temps qu'il nous en présente l'accomplissement littéral :

« Les preuves des Ecritures, dit-il aux Juifs, vous paraissent nouvelles, et cependant vous les lisez tous les jours. Rien ne prouve mieux que la mauvaise *disposition de votre cœur a fait pour vous des Divines* Ecritures un livre scellé. Vous n'y voyez pas la sagesse divine renfermée dans chaque parole. J'en excepte un petit nombre, que Dieu, dans son *infinie miséricorde, a laissé parmi vous, comme une semence* de salut, pour me servir du langage d'Isaïe, afin que votre race ne périt pas toute entière, comme celle de Sodome et de Gomorrhe. » *Dialogue avec Tryphon, n. 45.*

Ce saint Docteur ajoute autre part :

« Dans l'ignorance où vous êtes, que ne venez-vous vous instruire à l'école de ceux dont Dieu a daigné ouvrir l'intelligence, je veux parler ici des Chrétiens? Vous faites d'inutiles efforts pour établir votre doctrine au mépris de celle de Dieu ; car c'est à nous que la Grâce a été transférée, comme le dit Isaïe. » *Ibid. n° 78.*

Les Oracles marquent, en effet, que la sagesse passera des anciens docteurs de la Synagogue, aux Docteurs nouveaux de l'Eglise.

3° Sur l'oracle du 32° chap. d'Isaïe, 1 col. V. 3. — Le beau règne d'Ezéchias n'a pu être que la figure et la preuve de l'accomplissement de cette prophétie. Car il n'en a pas été la véritable réalisation. *(Foreiro, Ménochius*, etc.) Les Anciens ont donc eu dans le règne d'Ezéchias une figure prophétique et une preuve que tout ce qu'Isaïe avait précédemment annoncé touchant le Messie, s'accomplirait un jour. Ainsi, la figure n'a pas été sans utilité pour les Anciens, et la prophétie n'a pas été sans preuve pour la postérité.

4° Sur le v. 18 du 33° ch. d'Isaïe, (1 col. V. 4. — S. Paul,

1 cor. I. 20, entend ces paroles prophétiques des Disciples du Christ et surtout de ses Ministres, qui étaient pour la plupart illettrés, pauvres, et simples, selon le monde.

S. Ignace, le martyr, l'entend de même. Expliquant comment les Incrédules qui passaient pour Sages aux yeux des hommes ont été rejetés de Dieu, il dit, *épit. aux Éphés., n.* 18 :

« Où sont les Sages ? où sont les savants qui recherchent les sciences de ce siècle ? Qu'est devenue la gloire de ces hommes qui se croient remplis de sagesse et de prudence ? »

Tertullien, dans son Apologétique, dit :

« Les Juifs lisent eux-mêmes, dans leurs Livres, que Dieu, pour les punir, leur a ôté l'intelligence et la sagesse, l'usage des yeux et des oreilles. »

Rappelons-nous, en traitant ce point, que le R. Ishac Aramée a dit plus haut, 2 *col.* II. 3, que *des hommes d'un esprit lent et grossier* seraient les premiers Disciples du Verbe Incarné. *Comp.* 3 *col. V.*

TROISIÈME COLONNE.

Accomplissement Évangélique.

ARGUMENT. — I. Noms des Douze Chefs de l'Eglise de J.-C. — Patrie de chacun d'eux. — II. Les Apôtres étaient d'abord des pêcheurs de poissons ; ils devinrent ensuite des pêcheurs d'hommes. — III. Jésus a établi ses Apôtres, et en particulier S. Pierre, Chefs, Juges, et Pasteurs dans son Eglise. — IV. De la justice et de la Sainteté des Ministres de J.-C. — Une gloire et une félicité, mêlées de persécutions, doivent les accompagner. — Leur règne. — V. Les Ministres de J.-C. sont pris parmi les hommes humbles, pauvres, illettrés, et petits selon le monde. — C'est à eux que Dieu a transféré les prérogatives et les pouvoirs célestes, qu'il a enlevés, par un jugement redoutable, aux chefs aveuglés de la Synagogue. — VI. Ecrits des Apôtres.

I. — Patrie, — noms propres des Douze chefs de l'Eglise de Jésus-Christ.

1. *S. Matth. X.* 2. Les Douze Disciples que Jésus nomma Apôtres, et qu'il devait charger de fonder en son nom et de gouverner les Eglises par toute la terre, sont :

« Simon, surnommé Pierre, et André, son frère, Jacques, fils de Zé-
« bédée, et Jean, son frère ; Philippe et Barthélemy ; Thomas et Mat-
« thieu le publicain ; Jacques-le-Mineur, fils d'Alphée, et Jude, son
« frère (Jud. I.), surnommé Thaddée et Lebbée ; Simon-le-Chananéen,
« appelé le Zélé, et Judas Iscariote. »

2. Indiquons maintenant la patrie de chacun d'eux :

Pierre et André étaient du bourg de Bethsaïde, dans la tribu de Zabulon, en Galilée. (Jean. I. 44.) Philippe était originaire de ce même bourg, *ibid.*

Matthieu, était receveur des impôts dans la ville de Capharnaüm, de la tribu de Nephtali, en Galilée. (*Matth. IX. 9.*) Il s'appelait aussi Lévi, fils d'Alphée. (*Marc. II. 14 ; Luc V. 27, 29.*)

Jacques et Jean, fils de Zébédée et de Salomé, pêcheurs de profession, aussi bien que leur père, demeuraient selon toutes les apparences, à Bethsaïde, sur les confins de Zabulon et de Nephtali. Quand J.-C. les appela à sa suite, ils pêchaient sur la mer de Galilée, tandis que Simon-Pierre et André pêchaient plus loin. (*Marc I. 16, 19.*)

S. Barthélemy et S. Thomas demeuraient sur les mêmes confins, en Galilée, bien que, du reste, ils aient pu avoir un autre lieu d'origine.

Quant à Jacques, fils d'Alphée, surnommé le mineur et frère du Seigneur ; à Jude, surnommé Thaddée et Lebbée, frère de ce même Jacques, (Jude I. 4) ; et à Simon, ou Siméon, leur frère, (*hist, apost.*) surnommé le Chananéen et le Zélé, sans doute pour le distinguer de Simon-Pierre, ils étaient tous trois, en leur qualité de parents de Jésus, de la tribu de Juda, (Tirinus, Génébr. etc.) bien qu'ils eussent demeuré avec la famille de S. Joseph, dans la tribu de Zabulon, en

Galilée, et que pour cette raison tous les Apôtres aient été justement appelés *Hommes Galiléens*. (Act. I, II, et II, 7, 14 et XIII, 31.)

Judas Iscarioth, ou Scarioth, était probablement ainsi appelé, parce qu'il était originaire de la petite ville de Scarioth, dans la tribu de Juda. — Les Juifs, (*Toldos*), ne le nomment que Judas Scarioth, et non Iscarioth. (Baronius.)

Ainsi les trois tribus de Juda, de Zabulon, de Nephtali, ont donné (le jour à) tous les Apôtres, ces Princes de l'Eglise.

Reste Saul ou Paul, qui fut aussi élu Apôtre par J -C., et qui est nommé simplement l'Apôtre, comme par excellence. Or, ce grand chef de l'Eglise du Christ, que le Prophète place *1 col. I*, avant tous les autres, « était un jeune homme de la tribu de *Benjamin. adolescentulus*, (ainsi que le nomme S. Luc, le compagnon de ses courses apostoliques, *Act. VII, 57*.) Je suis, dit-il lui-même, « Israélite, de « la race d'Abraham, de la tribu de Benjamin. » (Rom. II. 1; Philipp. III. 5.) Mais, lors que la ville de ses pères, *Giscala*, dans la tribu de Benjamin, fut prise par les Romains, ses parents émigrèrent à Tarse, en Cilicie. (S. Jérôm., *in Philem ;* Platina, Sepp.)

On le regarde comme désigné dans l'oracle, *ps.* 67, *v.* 28, tant parce qu'il a été ravi au ciel, qu'à cause de ce qui arriva lors de sa conversion, et des nombreuses révélations dont il fut honoré.

II. — Les Apôtres de Jésus étaient d'abord des pêcheurs de poissons ; Ils devinrent ensuite des pêcheurs d'hommes.

Voici dans quelles circonstances ces pêcheurs ont été appelés à l'apostolat.

S. Marc. I, 16, et suiv. — « Or, Jésus marchant le long de la mer « de Galilée, vit deux frères, Simon, appelé Pierre, et André, son frère, « qui jetaient leurs filets dans la mer ; car ils étaient pêcheurs : *erant* « *enim piscatores*, et il leur dit : Suivez-moi, et je vous ferai devenir « pêcheurs d'hommes : *Venite post me, et faciam vos fieri piscatores* « *hominum.* »

« Aussitôt, ils quittèrent leurs filets, et ils le suivirent. — Delà « s'avançant il vit deux autres frères, Jacques, fils de Zébédée, et Jean, « son frère, qui étaient dans une barque avec Zébédée leur père, et qui « raccomodaient leurs filets ; il les appela à l'heure même, et ils le sui- « virent, ayant laissé dans la barque leurs filets, leur père Zébédée avec « ceux qui travaillaient pour lui. »

Ce fait est raconté de même par S. Matthieu, *IV. 18 et suiv.* et par S. Luc, *V. 2, etc.*

Ce dernier rapporte que ces pêcheurs ayant, sur la parole de Jésus, jeté le filet en pleine mer, « ils prirent une telle « quantité de poissons, que le filet se rompait. Alors ils « firent signe à leurs compagnons qui étaient dans l'autre « barque, de venir les aider. Ils y vinrent, et ils remplirent « tellement les deux barques, qu'il s'en fallait peu qu'elles « ne coulassent à fond. » Ce que Simon-Pierre ayant vu, il se jeta aux pieds de Jésus, en disant :

« Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je suis un pêcheur. 9. « Car il était tout épouvanté, aussi bien que tous ceux qui étaient avec « lui, de la pêche si miraculeuse, qu'ils avaient faite. 10. Jacques et

« Jean, fils de Zébédée, qui étaient compagnons de Simon, étaient dans « le même étonnement. Alors Jésus dit à Simon : Ne craignez point, « votre emploi sera désormais de prendre des hommes : *noli timere,* « *ex hoc jam homines eris capiens.* »

Il avait dit un peu auparavant la même chose aux deux frères, qui étaient ensemble, et il la répéta pour tous ceux qu'il venait d'appeler. Ces quatre pêcheurs ne refusèrent point ce nouvel emploi : ils l'acceptèrent au contraire avec joie et empressement. Car il est dit que, alors même « *ayant* « *ramené leurs barques à bord, ils quittèrent tout, et le sui-* « *virent.* »

S. Jean, XXI. 1, nous fait entendre que *S. Thomas* était aussi pêcheur de profession. Car ce dernier allait pêcher sur la mer de Galilée, avec Simon-Pierre, Nathanaël, qui était de Cana en Galilée, avec les deux fils de Zébédée, et deux autres Disciples. C'est pourquoi S. Thomas se trouva à une nouvelle pêche miraculeuse, qui est décrite au lieu ci-dessus indiqué.

S. Jacques-le-Mineur et son frère, S. Jude, paraissent avoir été cultivateurs. (*v.* 4. *col. V.*)

Quant à la profession des autres Apôtres, avant qu'ils fussent appelés à l'Apostolat, l'on ne sait pas sûrement quelle elle était. Ce que l'on peut assurer, c'est qu'elle était fort modeste, et à peu près semblable à celle des précédents. (*V. Ibid.*)

Jésus enseigne que ses Apôtres et leurs successeurs, sont semblables à des pêcheurs ; qu'ils prennent dans leurs filets les bons et les mauvais, pour jusqu'au jour où les Anges sépareront les bons des méchants. C'est ce qu'il nous apprend par la parabole suivante :

« Le Royaume des Cieux est semblable à un filet jeté dans la mer, qui prend toutes sortes de poissons ; et, lorsqu'il est plein, les pêcheurs le tirent sur le bord, où s'étant assis, ils mettent ensemble tous les bons dans les vaisseaux, et jettent dehors les mauvais. » (*Matth. XIII.* 47.)

En comparant ses Apôtres à des pêcheurs, et en leur faisant faire des pêches miraculeuses, Jésus voulait leur faire comprendre la prodigieuse quantité d'hommes qu'un jour, avec sa grâce. ils gagneraient par la prédication de son Evangile. (Comparez ceci avec ce qui a été dit plus haut, 1. *col. II.*)

III. — Jésus a établi ses Apôtres et en particulier Simon-Pierre, pour être *Pasteurs, Chefs, Juges et Princes dans son Eglise,* par toute la terre.

1° Les Apôtres furent investis d'un pouvoir judiciaire infiniment plus grand que Celui qu'avaient les membres du Grand Sanhédrin :

« Je vous le dis en vérité : *tout ce que vous lierez sur la terre sera* « lié aussi dans le ciel ; et tout ce que vous délierez sur la terre sera

« aussi délié dans le ciel : *Amen, dico vobis : quæcumque alligaveri-*
« *tis super terram, erunt ligata et in cœlo...* » (Matth. XVIII. 18.)

C'est ainsi que Jésus les a établis Princes et Arbitres souverains dans son Eglise, et qu'il leur a conféré une puissance qui est au-dessus de toute autre puissance ; de sorte que « quiconque les méprise, méprise le Fils de Dieu, » et que « quiconque ne les écoute pas, doit être regardé comme un « païen et un publicain. » (Luc, X. 16 ; Matth., XVIII, 17 ;) c'est-à-dire comme un réprouvé.

Jésus leur a promis de les faire régner comme des Princes sur la terre et dans le ciel :

« *Ne craignez point, Petit troupeau*, à cause de votre petit nombre, et de votre pauvreté ; *car, il a plu à votre Père de vous donner le Règne*, l'empire, la domination, en tout lieu ; (Dan., VII. 27)... *Heureux le Serviteur fidèle et prudent ! Son Maître l'établira sur tous les biens qu'il possède.* » (Luc, XII. 32. 44.)

Les Apôtres doivent avoir, dans cette vie présente, par toute la terre, cette principauté spirituelle, pour continuer d'en jouir dans le siècle à venir.

Pierre disait à Jésus :

« Voici que nous avons tout quitté et que nous vous avons suivi, quelle sera donc notre récompense ? »

Jésus leur répondit :

« Je vous dis en vérité que pour vous, qui m'avez suivi, lorsque, au
« temps de la Régénération, le Fils de l'homme sera assis sur le trône
« de sa gloire, vous serez aussi assis sur douze Trônes, et vous jugerez
« les douze Tribus d'Israël : *sedebitis et vos super sedes duodecim, ju-*
« *dicantes...* »

Par là, Jésus établit ces pauvres pêcheurs au-dessus de tout ce qu'il y a de plus grand dans le ciel et sur la terre. C'est pour cela qu'il termine par cette conclusion :

« Plusieurs, qui avaient été les premiers, seront les derniers, et plusieurs qui avaient été les derniers seront les premiers. » (S. Matth. XIX, 27.)

2° Jésus choisit encore parmi eux Simon, fils de Jonas, pour l'établir chef suprême de toute son Eglise, et Pasteur souverain des fidèles et même des autres pasteurs. Il l'avait appelé d'abord *Céphas*, c'est-à-dire *Pierre*, parce qu'il avait dessein de fonder son Eglise sur lui, comme sur une Pierre Principale. Dans la suite, il le lui dit en termes exprès :

« Je vous déclare que vous êtes Pierre, lui dit-il, et que sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle. Et je vous donnerai les Clefs du Royaume des Cieux : et tout ce que vous lierez sur la terre, sera aussi lié dans les Cieux : et tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans les Cieux. » (Matth. XVI, 18, 19.)

Avant son Ascension, Jésus, de nouveau, établit Pierre Pasteur des *fidèles*, qu'il désigne sous le nom d'*Agneaux*, et Pasteur des autres *Pasteurs*, qu'il désigne sous le nom de *Brebis*.

« Jésus dit à Simon-Pierre :

« Simon, fils de Jean, m'aimez-vous plus que ne font ceux-ci ?

« Pierre lui répondit :

« Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. — Jésus lui dit : paissez mes Agneaux. »

Il lui demanda de nouveau la même chose, et, sur la réponse affirmative de Pierre, il le chargea encore de paître ses Agneaux. Il lui demanda pour la 3e fois :

« Simon, fils de Jean, m'aimez-vous ? Pierre fut constristé de ce qu'il lui demandait pour la troisième fois : m'aimez vous ? Et il lui dit : Seigneur, vous connaissez toutes choses, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes Brebis ; (*Pasce oves meas* ;) *c'est-à-dire paissez les mères des Agneaux, ces mères qui représentent tous les autres chefs et pasteurs des fidèles.*

C'est ainsi que Jésus donna à S. Pierre et à ses sucesseurs une juridiction suprême avec le premier rang parmi les premiers Chefs de son Eglise.

Ce point sera démontré avec plus d'étendue et avec plus de preuves, lorsque nous traiterons spécialement de *la Primauté de S. Pierre.*

IV. — De la Justice et de la sainteté des Ministres de Jésus ; — Une gloire et une félicité, mêlée de persécutions, doit les accompagner.

Jésus disait à ses Apôtres :

« Vous êtes le sel de la terre : *Vos estis sal terræ.*

Ce sel doit préserver les hommes de la corruption des vices, et leur communiquer l'éternelle incorruptibilité.

Vous êtes la lumière du monde : *vos estis Lux mundi.* Ils doivent dissiper les ténèbres, faire briller dans le monde la vérité et la vertu, procurer la gloire du Seigneur et le Salut des hommes.

Jésus compare encore ses ministres à une ville placée sur une montagne et à une lampe élevée sur un chandelier ; c'est afin de leur apprendre quel doit être l'éclat de leur sainteté, et l'effet de leur prédiction.

« Une ville située sur une montagne ne peut être cachée.

« Et on n'allume point une lampe pour la mettre sous le boisseau ;
« mais on la met sur un chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui
« sont dans la maison.

« Ainsi, que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient
« vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père Céleste. » (S. Matth., V. 13 et suiv.)

Les Ministres du Christ sont appelés *les Plantes du Père Céleste*, (Matth. XV. 13.) *Les branches de la Vigne Véritable, qui est J. C. ; branches utiles qui rapportent beaucoup de fruit, pour la gloire du Père.* (Jean XV. 5. etc. ;) *les coopérateurs de Dieu* (1 cor. III. 9.) dans l'œuvre de notre salut. Combien donc il nous est avantageux de les recevoir, comme le disent le Prophète (*Is. LII.* 7), et l'Apôtre (*Rom.* X. 15 :)

« Combien sont beaux les pieds de ceux qui annoncent l'Evangile de « paix ; de ceux qui annonçent les vrais biens ! » (*Comparez 1 col. IV. 1 et 2.*)

2. Bien que les Apôtres et les principaux Disciples fussent pauvres selon le monde, et dussent se dépouiller de tout, et endurer des persécutions, ils ne devaient cependant manquer de rien ; ils devaient être, au contraire, dans l'abondance de toutes choses.

Marc. X. 29. — Pierre dit à Jésus :

« *Vous voyez que nous avons tout quitté et que nous vous avons suivi.* »

Jésus répondit :

« Je vous le déclare en vérité : Personne ne quittera pour moi et pour l'Evangile, sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou ses enfants, ou ses terres, que présentement, dans ce siècle même, il ne reçoive cent fois autant de maisons, de frères, de sœurs, de mères, d'enfants et de terres, avec des persécutions, *cum persecutionibus*, et dans le siècle à venir la vie éternelle. »

Promesse singulière, magnifique, que les faits démontrent avoir été et être constamment réalisée ! Elle marque que les Ministres de Jésus convertiront ou administreront un nombre infini de personnes qui seront pour eux autant de frères, de sœurs. d'enfants, etc., qui leur offriront à vivre de leurs biens, à loger dans leurs maisons, enfin, à jouir de leur gloire, et de tous leurs avantages temporels ! Mais il leur surviendra en même temps des persécutions, afin qu'ils ne s'arrêtent point à ce bonheur présent. C'est en effet, ce qui arriva aux Apôtres comme l'exprime S. Paul :

« Nous sommes parmi l'honneur et l'ignominie, parmi la bonne et la mauvaise réputation... ; Comme tristes, et toujours dans la joie ; comme pauvres, et enrichissant plusieurs ; comme n'ayant rien, et possédant tout. » (2 cor. VI. 8.)

Ailleurs :

« Je suis dans l'abondance. Je suis rempli de vos biens que j'ai reçus, » (Philipp. IV. 18.) « J'ai grand sujet de me glorifier de vous, je suis rempli de consolation, je suis comblé de joie parmi toutes mes souffrances... » (2 cor. VII. 4.)

Les ministres de J.-C., ont été la plupart consolés de la sorte par les fidèles de toutes les églises du monde. La promesse de J.-C. s'est accomplie.

Aujourd'hui même, malgré la diminution de la foi et malgré les persécutions qu'ils endurent, ils jouissent encore de l'effet de cette promesse : ils sont assistés des fidèles, qui aiment partout à les avoir parmi eux, qui les font participer à tout ce qu'ils ont d'avantages, de gloire et de félicité temporelles. Dans tout royaume, ils sont l'honneur, la vie et l'âme de la société. Plus ils se renoncent eux-mêmes pour être à J.-C., plus ils recouvrent d'avantages, plus ils retrouvent de dédommagements en fait de frères, de sœurs, de mères et de biens de tout genre. — La promesse de Jésus se réalise parfaitement. (Comparez 1 col. IV. 2.)

V. — Les Ministres de Jésus remplacent les Docteurs de la Synagogue, qui sont frappés d'aveuglement. — Les Apôtres, quoique pauvres et illettrés, reçoivent la lumière mystérieuse de Dieu, et le règne, qui sont enlevés aux Grands du Sanhédrin.

Matth. XI. 25... L'Evangile nous apprend que les Apôtres et les Disciples de Jésus, qui ont compris et qui ont été chargés de faire comprendre les desseins de Dieu sur nous, étaient des hommes simples, sans fortune, sans lettres, sans crédit, et par conséquent des hommes *petits* selon le monde.

Alors Jésus prononça ces paroles :

« *Je vous rends gloire, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre,* de ce que vous avez caché ces choses aux Sages et aux Prudents, et que vous les avez révélées aux simples et aux petits. Oui, mon Père, je vous en rends gloire, parcequ'il vous a plu que cela fut ainsi. » Confiteor tibi, Pater, Dne cœli et terrœ, quia absconditi hœc a sapientibus et Prudentibus, et revelasti ea parvulis. Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te.

Un peu après, s'adressant affectueusement à ses Disciples :

« Venez à moi, *leur dit-il,* vous tous qui êtes fatigués et qui êtes
« chargés, et je vous soulagerai. Prenez mon joug sur vous, et appre-
« nez de moi que je suis doux et humble de cœur ; et vous trouverez le
« repos de vos âmes ; car mon joug est doux et mon fardeau est léger. »
— *Il venait de dire, v. 5, que les pauvres avaient reçu l'Evangile. pauperes evangelizantur.*

Ainsi, ces hommes simples, ces *petits*, que Dieu a éclairés, désignent les Disciples de Jésus ; et ces Sages, auxquels sont cachés et soustraits les desseins miséricordieux de Dieu, parcequ'ils les ont dédaignés, sont les Scribes et les Pharisiens. (S. Chrysost., S. Jérôme, Euthymius, Bède, Tirinus.) C'est en effet, ce qui est marqué dans S. Luc, VII, 30 :

« Tout le peuple et les publicains, l'ayant entendu, ont justifié la conduite de Dieu ; mais les Grands, les Pharisiens et les Docteurs de la Loi ont méprisé le dessein de Dieu sur eux. »

C'est pourquoi la sagesse et la prudence leur ont été enlevées à cause de leur orgueil et de l'abus qu'ils faisaient de leurs lumières. Ces Pharisiens, ayant voulu méconnaître le miracle opéré sur l'aveugle-né, Jésus à cette occasion, prononça ces paroles redoutables :

« Je suis venu dans ce monde, pour exercer un jugement, c'est afin que ceux qui ne voient point, voient, et que ceux qui voient, deviennent aveugles. »

Quelques Pharisiens qui étaient avec lui, entendirent ces paroles, et lui dirent :

« Sommes-nous donc aussi aveugles ? » (Jean IX. 39.)

C'est ainsi que ces Sages superbes ont été aveuglés et rejetés, tandis qu'il a été donné aux Apôtres, à cause de leur humilité, « de connaître le mystère du Royaume des Cieux. (Luc VIII. 10.) Pour les autres, il ne leur est proposé qu'en

« paraboles, afin qu'en voyant, ils ne voient point, et qu'en « entendant ils ne comprennent point, » et cela en punition de leur impertinence et de leur incrédulité coupable, dans lesquelles ils persistaient, même à la vue de ses miracles.

A Jérusalem, Jésus déclara aux Pharisiens, dans deux paraboles, que *la vigne du Père Céleste allait être louée à d'autres qu'à eux*, par ce qu'ils ont rejeté la Pierre Angulaire, le Fils de Dieu, ses Miracles et sa Doctrine.

« C'est pourquoi je vous déclare, leur dit-il, que le Royaume de Dieu « va vous être ôté, et qu'il sera transmis à une nation qui rapportera « des fruits. » (Matth., XXI, 29 et 41.)

La conduite du Peuple de Dieu est donc enlevée aux Docteurs de la Synagogue, et confiée aux mains de ces pauvres Publicains, si méprisés des Pharisiens et de la haute classe.

Ces hommes sans lettres, sans crédit, se voyant si petits, si méprisables aux yeux du monde, à côté des Pharisiens, n'osaient se croire capables d'une si haute entreprise. Jésus les rassura sur l'idée de leur faiblesse et de leur incapacité:

« *Non, ne craignez point, petit troupeau, leur répète-t-il, car c'est à* « *vous qu'il a plu à votre Père Céleste de donner le Règne. Tout pau-* « *vres que soient ses Disciples, il ajoute encore : Vendez ce que vous* « *avez, et le donnez en aumônes.* »

Voilà des paroles extraordinaires! Jésus veut de la faiblesse dans ses Ministres! Pourquoi? C'est afin qu'il soit évident que leurs succès seront les effets de sa divine puissance, et non ceux de l'humaine sagesse. Bien plus, il veut qu'à ce dénûment complet, soient ajoutées ***des persécutions.*** (3 col. IV.)

Or, ces principes n'ont pas été seulement donnés en théorie; ils ont été réduits en pratique. En effet,

« Dieu a choisi les moins sages selon le monde, pour confondre les « sages : il a choisi les faibles selon le monde, pour confondre les puis- « sants ; il a choisi les plus vils et les plus méprisables selon le monde, « et ce qui n'était rien, pour détruire ce qui était de plus grand, afin « que nul homme ne se glorifie devant lui. » 1 cor. I. 27.

S. Jacques tient le même langage que S. Paul :

« Ecoutez, mes frères bien aimés, Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui étaient pauvres dans ce monde, pour être riches dans la foi et héritiers du Règne qu'il a promit? II. 5. *Elegit pauperes in hoc mundo... heredes Regni.* »

C'est dans ce sens qu'il a été dit au saint évêque de Smyrne :

« *Je connais votre affliction et votre pauvreté* ; mais vous êtes riche... » (Apoc. II. 9.)

Qui maintenant attribuera l'œuvre du Christ à la force et à la prudence humaine, lorsque Jésus a choisi tout ce qu'il y avait de plus faible, de plus illettré, de plus bas selon le monde, et, parconséquent, de plus capable de détruire, et d'anéantir toute entreprise humaine?

VI. — **Monuments authentiques ou Ecrits canoniques, qui nous viennent des Apôtres et des Hommes Apostoliques.**

1° L'Evangile selon S. Matthieu.
2° L'Evangile selon S. Marc,
3° L'Evangile selon S. Luc.
4° L'Evangile selon S. Jean.
5° Les Actes des Apôtres par S. Luc.
6° L'Epître de S. Paul aux Romains.
7° Celle aux Corinthiens.
8° Une seconde aux Corinthiens.
9° Celle aux Galates.
10° Celle aux Ephésiens.
11° Celle aux Philippiens.
12° Celle aux Colossiens.
13° Deux aux Thessaloniciens.
14° Deux à Timothée.
15° Celle à Tite.
16° Celle à Philémon.
17° Celle aux Hébreux.
18° L'Epitre de S. Jacques.
19° Les deux Epîtres de S. Pierre.
20° Les trois Epîtres de S. Jean.
21° L'Epître de S. Jude.
22° L'Apocalypse de S. Jean.

Ces 27 Ecrits canoniques ont été cités par les Anciens, contemporains des Apôtres, et ont été reconnus pour authentiques par les différentes églises, auxquelles les Apôtres les avaient adressés.

Dans ces Ecrits, les premiers Ministres du Christ se rendent indirectement témoignage les uns aux autres. Ainsi, S. Pierre (2 *Pet* III. 2), S. Jude (17), S. Paul parlent des autres Apôtres, en recommandant aux fidèles de garder leurs préceptes ; et les autres Ecrivains Sacrés font mention des discours de S. Pierre, des Ecrits *très sages et très profonds* de S. Paul. (*Act.* II ; 2 *Petr.* III. 15. *etc.*) Ces livres se trouvent donc très-sûrement authentiques, et par leur témoignage réciproque, et par celui des Eglises fondées par les Apôtres.

Du reste, nous produirons ultérieurement, en rédigeant la vie ou la *Notice historique* des Ecrivains canoniques et en mentionnant les Ecrits qu'ils nous ont laissés, — nous produirons, disons-nous, les nombreuses preuves qui établissent l'authenticité de chacun de ces Monuments Sacrés.

Notice sur les Apôtres, extraite des anciens manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par Cotelier, et insérée dans ses *Annotations* sur les *Constitutions Apostoliques*, l. II, c, 63. La voici traduite du Grec :

Patrie des Douze Apôtres. — Noms et professions de leurs parents.

« *Pierre* et *André* frères, qui avaient pour père Jonas ou Jean, « pour mère Johanna ; ils étaient pêcheurs de profession ; le bourg de « Bethsaïde était leur patrie.

« *Jacques* et *Jean*, étaient frères ; ils avaient pour père Zébédée,
« pour mère Hiérocha ; eux aussi étaient pêcheurs.

« *Philippe*, dont le père s'appelait Philisane, et la mère Sophia,
« était du bourg de Bethsaïde ; il était cocher de profession.

« *Thomas*, appelé aussi *Didyme*, dont la sœur s'appelait *Lysia*,
« le père *Diophane*, la mère *Rhoa*, était de la ville d'Antioche, mais
« il avait fixé depuis son séjour et son domicile en Galilée.

« *Barthélemy*, dont le père s'appelait Sosthène, et la mère Urania
« (ou Urinia), avait une profession qui consistait à cultiver les pâtu-
« rages, ou à ensemencer des légumes.

« *Thaddée*, appelée aussi *Lebbœus*. (Son premier nom est *Jude*,
« l'un des *frères de Notre-Seigneur*, le compagnon de S. Simon dans
« l'Apostolat.)

« *Jacques d'Alphée*, (c'est *S. Jacques-le-Mineur*, fils de *Cléophas*
« ou *Alphée* ; il est ainsi surnommé, afin qu'on le distingue de *S.*
« *Jacques-le-Majeur*, fils de *Zébédée*, et premier évêque de Jérusalem.

« *Matthieu*, appelé aussi *Levis*, son état était celui de fermier des
« impôts ; son père était Rucus, et sa mère, Chérothée ; il était origi-
« naire de Galilée.

« *Simon le Cananite*, est celui qui invita le Seigneur au festin de
« ses noces ; son père était Gallion, et sa mère Ammia. (Selon Baro-
« nius et les autres historiens, c'est le même Apôtre que Simon *le Ca-*
« *nanéen*, ou *le Zélateur*.)

« *Judas Iscariote*.

Voici une autre notice au sujet des Apôtres, qui est très-ancienne, et qui peut nous donner des documents sur chacun d'eux. Cotelier l'a tirée d'un manuscrit grec de la *Bibliothèque Royale*. Nous la citerons intégralement :

« 1. *Pierre*, le même que *Simon*, que *Céphas*, et que *Syméon*.

« 2. *André*, son frère.

« 3. *Jacques*, fils de Zébédée, et *Jean*, 4. Ils étaient surnommés
« *Enfants du Tonnerre*, ou *Boanergès*, qui a cette signification.

« 4. *Philippe*, qui prêcha à Hiérapolis.

« 5. *Barthelémy*, c'est lui qui évangélisa les Indiens.

« 6. *Matthieu*, le Publicain.

« 7. *Thomas*, le même que *Didyme*. Il prêcha chez les Parthes et
« chez les Indiens.

« 8. *Jacques d'Alphée*. Ce qui signifie, *Disciple de la Vie*.

« 9. *Thaddée*. C'est lui qui est appelé *Lebbée* par S. Matthieu ;
« *Jude de Jacques* par S. Luc, et *Levis* par S. Marc ; c'est celui qui
« était assis à son bureau. Son nom signifie *Louange*.

« 10. *Simon-le-Cananite*. Il fut attaché à la Croix. (Il est différent
« de *Simon* ou Siméon, appelé *frère du Seigneur*, et institué plus
« tard Evêque de Jérusalem.)

« 11. Vient ensuite *Matthias*, qui fut élu en remplacement de
« Judas. Matthieu, Jacques et Jude étaient publicains (c'est-à-dire
« *receveurs des impôts*), Matthieu, dit lui-même qu'il était
« appelé publicain (c'est-à-dire fermier des impôts.) Marc, III, 18, fait
« mention de *Jacques d'Alphée*, et de *Levi d'Alphée*, assis à son
« bureau, II, 14.) S. Luc, au chapitre 38, (5-27), nomme Lévi, ainsi
« que le fait S. Marc, et au chapitre 48 (2, 16) il nomme Jude (frère)
« de Jacques, »

Thaddée, Lebbée, Levis, Jude, (frère) de Jacques, sont ici pris pour des noms différents d'un seul et même homme

publicain, qui a pour frère Jacques d'Alphée, de la même profession, c'est-à-dire publicain. On voit donc qu'ils n'ont pas toujours cultivé la terre. C'est le sentiment de S. Chrysostôme, d'Euthymius et de Théodoret. A l'exception de quatre ou cinq, dont on connait sûrement la profession, les Apôtres ont probablement exercé différents arts, pour gagner leur subsistance, avant qu'ils eussent été appelés par J.-C. à l'Apostolat. Dans S. Clément d'Alexandrie, *strom.* 4. *p.* 488, il y en a qui regardent S. Matthias comme ayant été le premier des publicains. Dans la lettre écrite au sujet de la mort de S. Jérôme, on lit :

« Nous reconnaissons que le Christ a choisi Douze Apôtres ; Seul, « entr'eux tous, Barthélemy eut une extraction noble ; Matthieu, s'ap- « pliquait à acquérir des richesses, avant qu'il reçut l'apostolat ; « Quant aux autres Apôtres, c'étaient des pêcheurs très-pauvres. »

Quant bien même S. Barthélemy eut été issu d'un sang noble, il ne parait pas qu'il ait été pour cela favorisé de la fortune ; la Tradition, rapporte, au contraire, qu'il était pauvre et qu'il s'occupait également à la pêche, ainsi que S. Thomas. (*In Metaphraste, apud Surium.*) Il est donc très-probable, en résumé, qu'avant leur Apostolat, les Apôtres étaient la plupart de la classe commune, ouvrière et pauvre ; qu'ils ont exercé différents métiers et diverses professions, pour se procurer leur subsistance.

QUATRIÈME COLONNE

Tradition primitive.

ARGUMENT. — I. Les premiers Auteurs ecclésiastiques attestent tout ce qui a trait aux Apôtres. — 1° S. Barnabé. — S. Clément. — S. Hermas. — S. Ignace. — S. Polycarpe. — S. Denys. — Papias. — S. Justin atteste ce que furent les Apôtres, ce qu'ils firent. — Hégésippe. — Son *Histoire ecclésiastique.* — Eglises fondées par les Apôtres. — Autres écrivains, — Tertullien, — sur tout ce qui regarde les Apôtres. — II. Quelles sont les parties du monde connu, que chaque Apôtre a évangélisées. — III. Anciens Ecrits et monuments attribués aux Apôtres. — Autres Mémoires anciens concernant leur histoire. — IV. Catalogue des Douze Apôtres par S. Dorothée. — V. Les Apôtres se livraient au travail manuel.

I. — Témoignages des premiers Auteurs ecclésiastiques, sur tout ce qui a trait aux Apôtres.

Les Apôtres, ces illustres chefs de l'Eglise, *la Gloire du Christ*, ces Pierres fondamentales de la grande Eglise catholique, ces colonnes de la vérité, ces hommes célestes, dont la voix a retenti par toute la terre, et a converti les Hébreux et les Gentils au culte du vrai Dieu et de son Christ, n'étaient d'abord, suivant les Pères primitifs, comme suivant l'Evangile, que de simples artisans de Galilée, des pêcheurs, sortis des bords de la mer de Tibériade, sur les confins de Zabulon et de Nephtali, des gens sans étude, sans lettres, sans fortune, des hommes faibles par eux-mêmes, méprisés, regardés comme ce qu'il y avait de plus vil et de plus méprisable, rejetés comme les ordures et les balayures du monde. 1 *cor.* 1. 27 *et IV.* 13. Et cependant, malgré cette abjection et cette impuissance, que l'un deux nous dépeint ainsi, ils sont devenus les fondateurs de ce beau et vaste Christianisme qu'ont embrassé les philosophes, les rois et l'Univers entier. — Les Pères, que nous citerons d'après l'ordre chronologique, vont, chacun, selon le point qu'il traite, nous parler de ce qui est relatif aux Apôtres.

1° *Les Apôtres étaient au nombre de Douze. — Ils étaient de grands pécheurs avant leur vocation à l'Apostolat.*

S. Barnabé, l'un de ceux qui étaient dans leur société, rend le témoignage suivant :

« Mais c'est surtout quand il choisit ses Apôtres pour aller prêcher « son Evangile, quoiqu'ils fussent les plus grands de tous les pécheurs,

« *super omne peccatum peccatores*, voulant montrer par là qu'il était
« venu appeler, non les Justes, mais les pécheurs ; c'est alors qu'il a
« fait voir clairement qu'il était Fils de Dieu. » — *Epist. Cath.*, *c. V. 9.*

Origène pense que cette expression de S. Barnabé par laquelle il qualifie les Apôtres *de plus grands des pécheurs* est exagérée. S. Jérôme cite ces mêmes paroles au nom de S. Ignace ; ce qu'il a fait probablement par méprise. *L. III, contr. Pelag.* — D'autres entendent par ces grands pécheurs S. Matthieu, S. Pierre, S. Paul, Zachée, etc., avant leur vocation.

Dans un autre endroit, VIII. 2, S. Barnabé donne, en passant, des raisons mystiques du nombre des Apôtres :

« Enfin, ces enfants, qui répandaient sur le peuple la cendre de la victime, représentent ceux qui nous ont annoncé la rémission des péchés et la purification du cœur : c'est à ces hommes qu'a été donnée la puissance de prêcher l'Evangile, et ils étaient au nombre de Douze, pour servir de témoignage aux Douze Tribus d'Israël : *quique sunt duodecim, in tribuum testimonium, quia apud Israelitas duodecim erant tribus.* »

S. Barnabé était lui-même l'un des 72 Disciples, chargés aussi de la prédication, comme il le dit dans cette même Epitre, IX, 10 :

« Il nous a chargés de répandre sur les hommes le don de sa
« parole. »

Il fut compagnon de S. Paul, après qu'il l'eût introduit auprès des Apôtres.

C'est par un don de science surnaturel, que les Apôtres ont pu évangéliser les peuples.

2° *S. Clément*, contemporain et successeur des Apôtres, au *VIe livre de ses Institutions*, dit :

« Qu'après l'Ascension du Sauveur, Pierre, Jacques et Jean, quoi-
« qu'établis les premiers des Apôtres, ne disputèrent point la première
« dignité, mais qu'ils établirent Jacques, surnommé *le Juste*, évêque de
« Jérusalem. »

Le même S. Clément dit encore :

« Après sa résurrection, le Seigneur accorda le don de science à
« Jacques, à Juste, à Jean et à Pierre. Ceux-ci le communiquèrent aux
« autres Apôtres, et ceux-ci aux Septante Disciples, du nombre desquels
« était Barnabé. »

Ce don de science a donc suppléé au défaut de la science humaine, qui manquait à tous les Disciples.

3° *S. Hermas*, appelle « Docteurs, les Apôtres qui ont prêché le nom du Fils de Dieu. » Il ajoute « qu'ils ont reçu « l'ordre et le pouvoir de prêcher la bonne nouvelle à ceux « qui étaient morts et qu'ils leur ont donné le sceau du « Christ. » (*Le Pasteur, L. III. c. 15.*)

D'après le témoignage de cet auteur, les Apôtres ont converti l'univers à la foi du Fils de Dieu.

4° *S. Ignace recommande aux Eglises de conserver la doctrine des Douze Apôtres. — Les Apôtres ont touché le corps de Jésus après sa résurrection.*

Lorsque S. Ignace, contemporain des Apôtres, le premier successeur de S. Pierre au siége d'Antioche (an 30-106) était conduit à Rome pour y souffrir le martyre, il « exhor- « tait les églises de chaque ville par où il passait, à s'atta- « cher fermement aux traditions des Apôtres : *hortatus que « est ut Apostolorum traditionibus tenaciter inhærerent* ; et « même, pour que la postérité en eut une connaissance « plus certaine il jugea nécessaire de les laisser écrites, et « confirmées de son propre témoignage. C'est pour cela « que arrivé à Smyrne, il écrivit plusieurs lettres à différen- « tes Eglises. » *Euseb., hist., l.* III. *c.* 36.

Voici l'un des témoignages qu'il rend de J.-C., et des Apôtres :

« Quant à moi, je l'ai vu, *dit-il*, je sais et je crois que le Seigneur lui-même, après sa résurrection, apparut avec sa propre chair. Lorsqu'il se fut approché de Pierre, et des autres (Apôtres), ses compagnons, il leur dit : venez ; touchez-moi, et voyez que je ne suis point un esprit sans corps.

Le Saint Martyr ne dit ces choses que pour montrer que Jésus ressuscité avait une chair *réelle*, et non point apparente seulement, comme le disaient certains hérétiques de ce temps-là. (*Epist. ad Smyrn.*)

5° *S. Polycarpe*, qui fut ordonné évêque de Smyrne par les Apôtres eux-mêmes (an 70), dans une exhortation à la patience, adressée aux Philippiens, propose les Apôtres à leur imitation :

« Je vous prie d'obéir à vos chefs et d'exercer la patience dont vous avez de si grands modèles dans Ignace, Rufus et Zozime, ces hommes Bienheureux, et dans plusieurs de vos concitoyens, et surtout dans Paul lui-même et dans les autres Apôtres. » (*Epist. ad Philipp.*)

S Polycarpe s'attachait à maintenir et à enseigner tout ce qui venait des Apôtres. S. Irénée assure qu'il fréquenta ce grand Docteur des Chrétiens d'Asie, *institué*, dit-il, *évêque de Smyrne par les Apôtres* :

« Cet illustre Polycarpe, que j'ai vu moi-même dans ma jeunesse, dit-il, a toujours enseigné, comme l'attestent toutes les Eglises d'Asie, ce qu'il avait appris des Apôtres, ce qui maintenant encore est enseigné par l'Eglise, et qui seul est véritable. Il disait que la seule et unique doctrine véritable, qu'il avait apprise des Apôtres, était celle qu'enseignait l'Eglise. Plusieurs de ceux qui l'ont entendu dire cela, vivent encore. Il aimait à raconter comment S. Jean s'était enfui d'un bain, où se trouvait l'hérétique Cérinthe... Polycarpe lui-même, ayant un jour rencontré Marcion (autre hérétique), et celui-ci lui ayant demandé s'il le reconnaissait : « Oui, *lui répondit Polycarpe*, je te reconnais pour le fils aîné de Satan ; tant les Apôtres et leurs Disciples se gardaient avec soin de communiquer même de

parole avec ceux qui corrompaient la vérité. » (Dans Eusèb., *hist. l. IV. 14).*

6° *S. Denis, l'Aréopagite, a vu les Apôtres, et en fait mention dans ses Ecrits.*

S. Denis parle des Apôtres et de plusieurs de leurs Disciples. Il cite les paroles du *divin Barthélemy.* Nous avons une de ses lettres, adressée à S. Jean, alors exilé dans l'île de Pathmos. Il rapporte qu'il se trouva, lors de la mort de la Ste Vierge, réuni avec Timothée et les autres Apôtres. Juvenal, évêque de Jérusalem, nous a transmis ce fait comme fondé sur l'ancienne tradition de l'Eglise. (Dans Niceph., *Hist. ecclé; l. XV.* 14).

7° *Papias* (70-160), *a entendu l'Apôtre S. Jean. — Il s'étudiait à conserver les paroles des Apôtres.*

Papias, homme apostolique, Disciple de S. Jean, compagnon de S. Polycarpe (*S. Irén.*) auteur de cinq livres, rend ainsi témoignage des Apôtres dans la Préface de ses Livres:

« Il ne sera pas inutile de placer à côté de nos interprétations, ce que j'ai appris autrefois des Anciens et que j'ai confié à ma mémoire, afin que la vérité de leurs paroles soit confirmée par notre récit. Car je n'ai jamais, comme fait la foule, aimé à suivre ceux qui usent de beaucoup de paroles, mais plutôt ceux qui enseignaient la vérité. Ni je n'ai point aimé à écouter ceux qui annoncent des préceptes nouveaux et extraordinaires, mais ceux qui rappelaient les préceptes du Seigneur, tels qu'ils nous ont été transmis dans des figures (ou paraboles), et qui nous viennent de la bouche même de la Vérité. Que si de temps en temps je rencontrais quelqu'un de ceux qui ont conversé familièrement avec les Anciens, je lui demandais avec avidité qu'elles étaient les paroles des Anciens : ce qu'André, ce que Pierre, ce que Philippe, ce que Thomas, ce que Jacques, ce que Jean, ce que Matthieu, ce que les autres Disciples du Seigneur avaient coutume de dire : quels étaient les discours d'Aristion, et du prêtre Jean, Disciples du Seigneur. Je ne croyais pas, en effet, tirer de la lecture des livres autant d'avantage, que de la bouche même des Hommes (Apostoliques) encore survivants. »

Ce témoignage appuie d'autant mieux le point que nous traitons, qu'il est plus indirect dans la bouche de Papias, et qu'il est donné comme en passant et sans aucune intention d'attester un fait incontestable à ses yeux, ainsi qu'aux yeux de ses contemporains. (*Eusèb., L.* III. *c.* 29. *hist.*) Observons qu'il faut considérer de même les autres témoignages qui précèdent et qui suivent.

Ce même Papias parle de plusieurs miracles, et, en particulier de Celui d'une résurrection, opérée par Philippe l'Apôtre et par ses filles. Il fait mention de *Juste* surnommé *Barsabas*, et d'un miracle opéré par cet Apôtre ; de Matthias, qui remplaça dans l'Apostolat le traitre Judas ; de S. Matthieu, qui a écrit son Evangile en hébreu et de plusieurs autres. Papias s'était plu, comme on le voit, à conserver les paroles mêmes de ceux qui étaient les amis et les familiers des Apôtres.

8. — S. Justin (an 104-150), atteste ce que furent et ce firent les Apôtres.

« Jésus-Christ mis en croix s'est vu renié, abandonné par tous ses Disciples ; mais quand il leur apparut, après être sorti de la tombe, et qu'il leur eut appris à lire dans les Ecritures qui l'avaient annoncé : quand ils le virent bientôt après monter au Ciel, c'est alors qu'ils ont cru ; c'est alors que, pleins de la force qu'il leur envoya d'en haut, ils se sont répandus par toute la terre ; qu'ils ont enseigné toutes ces vérités, et sont aujourd'hui appelés *ses Apôtres.* » *I. Apol. 50.*

« Les Douze Apôtres, hommes sans lettres et sans éloquence, partent de Jérusalem pour annoncer l'Evangile au monde. Soutenus par la force d'en-haut, ils se disent les Envoyés du Christ, chargés de prêcher à tous les hommes la parole de Dieu. » *Ibid. 39.* Puis il ajoute que « les hommes chez tous les peuples brisent leurs vieilles idoles (*comparez 1 col. II,*) renonçant à leurs anciennes erreurs pour embrasser la doctrine des Apôtres, et ces hommes c'est nous mêmes, ce sont des nations qui jusqu'alors avaient ignoré le vrai Dieu. » *Ibid. 53.*

S. Justin dit que les Douze Apôtres étaient des hommes *sans lettres, sans éloquence*, et que néanmoins ils ont ramené les Juifs et les Gentils du culte de l'idolâtrie au culte du vrai Dieu. — Il parle nommément de chacun des Apôtres, comme font également les autres Pères anciens, tels que Hermias, *n.* 1, S. Théophile, *L.* III. 14, S. Polycarpe, 4 *col.* 5, S. Irénée, *L.* V, 12, et *l.* III. *c.* 14, Polycrate, évêque d'Ephèse, (140-200) dans sa Lettre au pape Victor, relativement à la mort de S. Jean ; S. Clément d'Alexandrie, qui rapporte une longue et fort belle histoire au sujet de l'apôtre S. Jean (Clém. Alex. *du Riche)* ; Tertullien, qui en parle fréquemment dans ses traités ; etc.

9. — *Hégésippe*, auteur d'une *Histoire Ecclésiastique* était juif d'origine ; il naquit du temps des Apôtres.

Outre ce que nous savons des Apôtres, il rapportait plusieurs autres faits particuliers touchant ce qui les concerne ainsi que la primitive Eglise. Cette histoire était divisée en cinq livres. Les fragments qui nous en restent, rapportent des particularités intéressantes au sujet du martyre de S. Jacques, premier évêque de Jérusalem ; de S. Jude, apôtre, et de quelques uns de ses descendants, etc. (Eusèb., *hist. l.* II. *c.* 23 *et l.* III. 19, 20.)

10. — *Eglises fondées par les Apôtres. — Evêques institués par eux.*

S. Irénée, homme des temps apostoliques, disciples de Papias, qui le fut de S Jean l'Evangéliste, (*S. Jérôme, Ep.* 27 *ad Theod.*) dit lui-même qu'il vit les successeurs des Apôtres et qu'il fréquenta des évêques institués par eux ; « qu'il pourrait dénombrer tous ceux que les Apôtres ont « institués évêques des différentes églises. » C'est ce qu'il fait pour celle de Rome, « fondée par Pierre et par Paul, et, gouvernée ensuite par Lin, Clet et Clément qui avait conservé familièrement avec les Apôtres. (Dans Eusèb., *hist. l.* V.

6.) Il tenait plusieurs choses, comme il le rapporte lui-même *a presbytero qui audierat ab his qui Apostolos viderunt.* Il cite nommément Papias, ce même auteur, qui, comme nous l'avons vu, recherchait avez zèle toutes les paroles qu'avaient prononcées les Apôtres, et les faits qui les concernaient. Liv. IV. 45, 49, 50 52, et Liv. V. c. 5 et 17, 33. Saint Irénée aimait aussi lui-même à s'informer exactement de tout ce qui avait trait aux Apôtres, et tous ces auteurs primitifs s'accordent à dire que la plus ancienne tradition est entièrement conforme à ce qui nous est transmis dans les livres canoniques. Le Saint Martyr de Lyon, qui connaissait parfaitement tout ce que rapportaient et la tradition orale et la tradition écrite, parle nommément et avec des détails très-circonstanciés des Apôtres, de leurs actions, de leur doctrine, de leurs miracles, du caractère particulier de chacun d'eux, de leurs Disciples, des persécutions et des travaux qu'ils eurent à endurer, de l'authenticité de leurs écrits, enfin des Hérétiques qu'ils eurent à combattre et de toute l'histoire de leur vie. On peut consulter sur ce sujet le *Livre* de S Irénée *contre les hérésies*, depuis le 12e chap. jusqu'au 20e chap. du Livre troisième.

11. — ***Anciens écrivains, contemporains de S. Justin et de S. Irénée* (120-200), *qui se montrèrent fidèles gardiens de la doctrine des Apôtres.***

« Dans ces mêmes temps, dit Eusèbe, *hist.*, *l. IV. 19, 20, 21*, florissaient dans l'Eglise, *Anicet* et *Soter*, à Rome ; *Céladion* et *Agrippinus*, à Alexandrie ; *Théophile* et *Héron*, *Cornelius* et *Eros*, à Antioche ; *Hégesippe*, dont il a été parlé plus haut ; *Denys*, évêque de Corinthe, *Pinytus*, évêque de Crète ; *Philippe*, *Apollinaire*, et *Méliton ; Musanus*, *Modestus* et enfin *Irénée*. Les livres de tous ces auteurs renferment la véritable doctrine enseignée par les Apôtres, *sinceram Apostolicæ traditionis ac veræ fidei doctrinam continentes*, et sont parvenus jusqu'à nous. »

Agrippa Castor est aussi compté parmi ceux qui défendaient avec beaucoup d'éloquence la tradition des Apôtres. *Ibid. c.* 7. L'Eglise possédant de tels hommes, il a été impossible aux hérétiques non-seulement de toucher aux institutions des Apôtres, mais même de retrancher ou d'ajouter la moindre chose à leur enseignement.

12. — *Tertullien* parle de tout ce qui a trait aux Apôtres. Il les appelle « les Instituteurs du genre humain, envoyés par le Fils de Dieu dans tout l'Univers, » (L. de Trinit. p. 497.) Les Maîtres des nations, *nationum Magistros*, qui dans l'espace de 40 ou 50 ans disséminèrent la Bonne Nouvelle dans le monde entier, (L. des prescript. p. 75,) ou simplement « les Maitres, les Auteurs des Livres du Nouveau Testament. (Adv. Marcion. p. 187.) Il dit que les Apôtres ont reçu le Saint-Esprit d'une manière toute particulière : qu'ils n'ont ignoré ensuite aucune vérité ; *Tert.*, *p.* 76, 77 : qu'ils ont prêché par toute la terre ; qu'à leurs voix les

hommes, jusqu'alors adonnés à l'idolâtrie, *ont rejeté leurs idoles d'or et d'argent*, et ont adoré Dieu en reconnaissant leurs erreurs anciennes (p. 182, ibid. Voir 1 col. II); qu'ils ont tous prêché une même foi, une même doctrine; que toutes les Eglises comptent une série d'évêques, qui se sont succédé sans interruption depuis leur premier fondateur, qui est quelqu'un des Apôtres ou des Hommes Apostoliques, *p*. 78. — *Il ajoute* que les Apôtres eurent à souffrir de la part des Juifs, l'injustice des persécutions; que la Synagogue s'étant montrée incrédule, ils sortirent de la Judée et allèrent porter la Bonne Nouvelle devant les nations, jusqu'aux extrémités de la terre, *p*. 182. Il rapporte le martyre de S. Pierre, de S. Paul, de S. Jean, à Rome; *liv. des prescrip.*, *p* 83. Enfin il rappelle tous les points de leur histoire et de leur doctrine.

II. — Eglises fondées par chacun des Apôtres, dans chaque partie du monde.

Pierre fonda l'Eglise de Rome, après avoir évangélisé le Pont, la Galatie, la Bithinie, la Cappadoce; *Jean* fonda celle d'Asie; *Simon*, celle de Perse; *Jude*, celle de Mésopotamie, après avoir prêché dans la Judée, l'Afrique, la Galilée, la Syrie, la Samarie, l'Idumée, (*Niceph. hist.*, *l*. II. *c*. 40;) *Barthèlemy* fonda l'Eglise de l'Inde citérieure, après avoir prêché en Phrygie et en Arménie (Métaphraste, *ap. Surium*; *Cave*;) il fut crucifié à Albanopolis, (S. Jérom. *de Script.*)

S. Thomas fonda l'église des Grandes Indes: il prêcha aux Parthes, aux Mèdes, aux Caramans, aux Hircaniens, aux Bactriens, aux Mages; il voyagea jusqu'à l île de Taprobane, que l'on croit être Sumatra ou Ceylan, et même chez les Brachmanes, selon Dorothée, évêque de Tyr, il fut mis à mort à Calamine, ville des Indes. (S. Grég. Naz., *orat*. 25; S. Paulin, *natal*. XI; Euseb. *l*. III. *c*. 1. *hist.*; S. Jér., *epist.* 148; Métaphr., Abdias, S. Hippolyte, *l. de* 12 *apost.*; S. Dorothée; Niceph., *l*. II. *c*. 40.

Matthieu fonda l'Eglise d'Ethiopie; Métaphraste dit qu'il prècha d'abord aux Parthes, d'où il répandit ses instructions dans l'Ethiopie asiatique, voisine de l'Inde Selon le poëte Fortunatus, il souffrit le martyre à Naddabar, ville d'Ethiopie. (Socrates, *l*. I. *c*. 18)

Inde triumphantem fert India Bartholomæum,
Matthæum eximium Naddabar alta virum.
(Venant. Fortunat., *de spe vit. æt.*)

André fonda l'Eglise d'Achaie, et fut crucifié à Patras, en Achaie par ordre du Proconsul Œgéas, résidant à Edesse. Son crime, selon la tradition, fut d'avoir converti Maximilla, femme du proconsul, et Stratoclès, son frère. (Niceph., *hist.*, *l*. II. *c*. 39; — Abdias; Actes du martyre de S. André par

les prêtres d'Achaïe. S. André avait d'abord prêché en Scythie.

Paul fonda les Eglises de Syrie, d'Antioche, de Thessalonique, de Philippes, et les autres Eglises grecques. (*Act. des Apôtres.*)

Philippe prêcha dans la Haute-Asie.

Matthias annonça J.-C. en Ethiopie, en Arabie et en Palestine.

Jacques-le-Mineur, frère de J.-C., fut chargé du gouvernement de l'Eglise de Jérusalem.

Jacques-le Majeur, fils de Zébédée et de Salomé, traversa l'Afrique et passa jusqu'en Espagne, où il planta la foi. Telle est la tradition de ce pays.

L'effet prouve la cause. L'établissement de l'Evangile dans tout l'Univers, au temps même des Apôtres, est un fait certain. (*Voyez le chap. de la Conversion des nations*). Il est par-conséquent certain aussi que les Apôtres, avec les 72 Disciples, étendirent leur ministère évangélique dans le monde entier, non-seulement dans les contrées ci-dessus indiquées, mais encore dans les régions les plus éloignées.

III. — *Monuments et Ecrits anciens attribués (par une tradition ancienne)* aux Apôtres et aux Hommes Apostoliques. — Autres Mémoires Anciens concernant leur histoire.

Si les Apôtres ont été choisis par Jésus-Christ pour exercer de si éclatantes fonctions, il doit, outre les Actes authentiques et sacrés, exister d'autres écrits, différentes histoires, divers passages d'auteurs, plus ou moins exacts, concernant leurs vies et leurs actions. Il est tout naturel que ceux qui les ont vus et entendus, aient parlé d'eux, suivant leurs inclinations, et selon les divers récits qui leur en ont été faits. Or, que cela ait eu lieu, c'est ce que prouve la nomenclature suivante :

1° L'Epitre catholique de *S. Barnabé*.

2° Deux Epîtres de S. Clément.

3° Le *Protoevangelium* de S. Jacques-le-Mineur, publié par Néander,

4° L'Epître de S. Jacques à S. Pierre, et divers autres ouvrages non-canoniques.

5° Les *Historiæ Apostolicæ* ou Vies des XII Apôtres, livre composé par Abdias, évêque de Babylone, qui fut l'un des 70 Disciples de J.-C. Cet auteur y décrit les voyages et les miracles des Apôtres ; il assure qu'il a suivi en Perse S. Simon et S, Jude. Ce livre était cité par les Manichéens (S. Augustin, *contra Adamant, c. 18.*) Mais on y a inséré plus tard quelques notes qui ne sont point de l'auteur principal.

6° *Les Canons et les Constitutions Apostoliques*, qui sont très-anciennes, et qui sont vraisemblablement un recueil d'anciens règlements de l'Eglise, dressés dans les temps Apostoliques, et mis en ordre par quelqu'auteur plus ou moins postérieur.

7° *Les Actes de Paul et de Tècle*, par un disciple de S. Paul,

8° Le ***Pasteur d'Hermas.***

9° Les ***Récognitions de S. Clément***, par Ruffin.

10° ***Les Clémentines.*** — Ces divers livres de S. Clément ou composés avec des mémoires de S. Clément, contiennent une quantité de faits relatifs à S. Pierre et aux autres Apôtres.

11° ***Les Actes de la Passion de S. André***, par des prêtres d'Achaïe.

12° ***Un Opuscule ancien sur la Vie des Apôtres***, où il est parlé de S. André, de S. Barthélemy, des Prédications de S. Matthieu chez les Parthes, de S. Thomas dans le pays des Mages; de Thaddée, en Mésopotamie, etc. — Ce livre est attribué à Hippolyte, évêque d'Arabie, disciple de S. Clément, maître d'Origéne ; il a été publié par Combéfix, d'après un manuscrit très-ancien.

13° On attribue aussi à Hippolyte un livre ***sur les 72 Disciples de J.-C.*** (Baronius, *martyrol.*, *9 jour d'Avril.*)

14° S. Dorothée a composé un opuscule sur le même sujet. S. Luc, S. Marc, S. Paul, y occupent un rang mitoyen entre les Apôtres et les 72 Disciples. (*In synopsi.*) Voir ci-après.

15° Il existe encore plusieurs autres mémoires anciens : 1° Sur *la Vie et la mort de S. Matthias ;* 2° Sur *la Vie de S. Marc* ; 3° Sur *la Vie et le Martyre de S. Clément ;* 4° La ***Mémoire des Apôtres ;*** 5° L'*itinéraire des Apôtres* ; 6° Le *livre de Prochore* sur S. Jean l'Apôtre; 7° l'*histoire de S. Pierre et celle de S. Paul*, par S. Lin, et une autre par Marcellus. On trouve ces ouvrages dans la ***Bibliothèque des Pères***, t. 1.

16° Hégésippe a composé l'*histoire des Apôtres* et de l'Eglise primitive.

17° Viennent enfin les auteurs subséquents, tels que Caius, Tertullien, S. Clément, S. Irénée, Eusèbe, S. Jérôme, etc., qui nous ont transmis l'histoire des Apôtres et des Hommes Apostoliques.

Telle est une partie des Anciens Monuments qui nous rapportent leur vie, leurs voyages, leurs miracles, leurs actions.

CINQUIÈME COLONNE

Autres traditions. — Aveux des Juifs.

ARGUMENT. — I. Plusieurs pièces écrites sous la seule inspiration humaine, dès le temps des Apôtres, racontaient les faits et les prédications des premiers Ministres de J.-C. — Cause de leur perte. — II. Fragments de quelques uns des anciens mémoires, relatifs aux Apôtres. — III. Témoignages et aveux des Juifs touchant les Apôtres et les premiers Disciples de Jésus. — *Josèphe.* — *Le Talmud.* — Les *Toldos.* — Les Juifs Infidèles et ennemis de Jésus, attestent l'origine galiléenne des Apôtres, leur nombre, leur mission, leurs prédications, leurs succès, la désolation des Pharisiens, à ce spectacle, — La primauté de Simon-Céphas, — Son séjour à Rome, etc... — IV. Témoignages de Mahomet et des docteurs musulmans.

I. — Autres écrits, non-canoniques, contemporains, ou composés avec des mémoires contemporains, soit par des Chrétiens bien intentionnés, mais mal informés ; soit par des Hérétiques, qui voulaient y glisser leurs erreurs doctrinales.

1° Il est de fait que, dès les temps des Apôtres, une multitude d'histoires évangéliques et d'*Actes des Apôtres*, ont été écrits sous l'influence de l'esprit particulier, et non sous celle du S. Esprit. Ces nombreux écrits vérifient ce mot de S. Luc, c. I. 1 :

« Qu'un grand nombre d'écrivains ont entrepris de raconter les « faits Evangéliques sur le rapport des Ministres de la parole ; mais que « pour lui il a été informé exactement des faits depuis leur premier « commencement. »

Ainsi, il se peut, que les divers auteurs des mémoires ci-après nommés, bien informés, comme S. Luc, sur certains faits, ne l'aient pas été de même sur certains autres points, et qu'ils soient pour cette raison, tombés dans des erreurs. Car il peut se glisser plus d'une erreur dans ce qu'on ne raconte que sur des ouï-dire. Le nombre de ces écrits traditionnels a pu être assez considérable.

2° Les Hérétiques, quoique excommuniés de l'Eglise par les Apôtres ou par leurs successeurs, se vantaient néanmoins de suivre la doctrine de quelques-uns des Apôtres. Ils voulaient accréditer leurs erreurs, en les faisant passer au moins sous le nom des Apôtres. Ainsi, dès les premiers temps, il exista un *Evangile des Douze Apôtres,* intitulé *Evangelium Duodecim.* Les Ebionistes s'en servaient pour autoriser leurs doctrines. Or, c'était une de ces histoires,

qui, bien que exactes pour les faits, étaient néanmoins erronées quant à la doctrine. Les Ebionistes reconnaissaient les Douze Apôtres pour les véritables Envoyés de J.-C., excepté S. Paul, qu'ils traitaient de *déserteur de la Loi* (Judaïque). (*S. Jér.*, *in c.* 12 *Matth. et Euseb.*, *L.* III. *c.* 27.)

Outre ce livre des *Douze* on compte encore :

Les Évangiles — de S. Thomas, de S. Matthias, de S. Barthélemy, de Phillippe, de Judas, de Thaddée, de Barnabé, etc.

Les Actes — de S. Pierre, de S. Paul, de S. André, de S. Jean, des Apôtres, de S. Philippe, de S. Thomas, — dont se servaient les Encratites. (*Epiph. hér.* 47 *et* 61.)

Les Apocalypses — de S. Etienne, de S. Thomas, de S. Pierre, qu'on lisait autrefois à Pâques dans les églises de Palestine (*Eus.*, *L. I. c.* 3.) de S. Paul, que les Cophtes se vantent d'avoir encore aujourd'hui.

Tous ces livres composés par les Hérétiques des premiers temps étaient remplis d'erreurs plus ou moins grossières. Or, que les hérétiques se soient ainsi servi du nom des Apôtres pour accréditer leurs doctrines erronnées, cela même nous démontre combien chaque Apôtre était connu, et vénéré comme digne de foi et de toute confiance parmi ses contemporains. Mais ces erreurs ayant été dévoilées et censurées par les Apôtres et par leurs successeurs, les livres qui les contenaient tombérent en discrédit, et périrent, parcequ'on cessa d'en faire usage. (Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclés.*)

Ce titre *Evangile* ou *Acte* de tel Apôtre ne veut pas toujours dire que ce livre a été fait par l'Apôtre dont il porte le nom, mais plutôt selon la narration qu'il faisait, ou d'après ce que la tradition rapportait de ses miracles et de ses prédications. C'est ainsi que l'évangile de S. Luc est souvent appelé aussi l'*Evangile de S. Paul*, par S. Paul lui-même. (*Rom.* II. 16. ; XVI. 25 ; 2 *Timoth.*, II. 8.)

Or, la conclusion que nous devons tirer de cette quantité de livres, soit des anciens chrétiens mal instruits, soit des anciens hérétiques mal intentionnés, c'est que ces Ecrits rendent aux Apôtres un témoignage aussi éclatant, et même sous certain rapport, plus convainquant que celui des monuments précédents. Car ici les Apôtres reçoivent un

témoignage de la bouche même de leurs ennemis. Un témoignage de cette nature ne saurait être suspect.

C'est encore ainsi que, dans les fragments ou dans les traditions qui nous viennent des hérétiques, nous trouvons de nouvelles attestations de même genre, soit, par exemple, lorsque les Nicolaïtes, dont il est parlé dans l'Apocalypse, II, 6, se vantent d'avoir pour chef *Nicolas*, l'un des sept diacres établis par les Apôtres, *Act.* VI. 5, l'un des premiers ministres apostoliques, dont les principes, quoique purs, à ce qu'il paraît, (*Strom.*, *L.* III.), ont été mal interprêtés par les Nicolaïtes, et dont le fils et les fils ont vécu vierges jusqu'à une extrême vieillesse, *ibid.*; soit lorsque *Marcus* parle des Apôtres Pierre et Paul (*Iren.*, *l.* I. 13;) ou que l'hérésiarque Proclus, fait mention des Apôtres et spécialement de l'Apôtre Philippe, de son tombeau, de ses filles qui prophétisaient, etc.

II. — **Fragments des anciens mémoires relatifs aux Apôtres.**

Pierre, avant sa mort, disait à Clément :

« Que la crainte de manquer ne vous fasse point refuser le gouvernail de l'Eglise. Mais pensez que vous péchez davantage, si, pouvant aider le peuple de Dieu qui se trouve au milieu des flots d'une mer périlleuse, vous venez à l'abandonner. Si vous veillez pour le salut de tous, vous recevrez une récompense pour avoir procuré le salut de tous. C'est un crime d'impiété que de laisser le ministère de la parole de Dieu pour s'occuper de soins séculiers. »

Lorsque le Préfet Agrippa le fit crucifier, Pierre dit à ses bourreaux :

« Je vous conjure, vous les ministres de mon salut, de me crucifier en m'élevant les pieds en haut et la tête en bas, *ut... caput meum deorsum, pedes autem sursùm levetis.* »

Il disait à l'épouse d'Albinus et aux autres frères :

« Vous pensez que nous devons fuir, pour éviter la mort, mais nous l'avons désirée comme l'entrée de la vie (éternelle.) »

2. *Paul*, homme de petite stature, au nez aquilin, au visage d'ange, étant sur le point de mourir, disait à Plantilla, dame Romaine :

« Adieu, Plantilla, vous la plante du salut éternel. Comprenez votre noblesse, car vous êtes plus blanche que la neige ; vous êtes inscrite au rang des soldats du Christ ; vous êtes devenue l'héritière du Royaume Céleste. »

Ce portrait de S. Paul paraît être fondé sur une tradition assez certaine. S. Chrysostôme, le Livre des *Récognitions*, Lucien, le philosophe, ce que S. Paul lui-même dit dans ses Epîtres, (2 cor., X. I. 10.) établissent cette tradition. Les philosophes n'ont point manqué de profiter de ce défaut physique, pour déclamer contre S. Paul. Celse la méprise. Bolinbrocke rejette tout ce qu'a écrit Paul, parceque, dit-il, ***il était chauve et de petite taille.***

S. Chrysostôme convient que Paul était petit ; mais, malgré sa petitesse, dit-il, tandis qu'il a les pieds sur la terre, il touche le ciel de sa tête. *Sed tamen cœlum contingit* (Hom. 30, in Princ. Apost.)

3. *Apollo* était assisté d'une si grande grâce du S. Esprit, que ceux qui étaient touchés de ses discours, étaient aussitôt remplis de foi, de l'amour de Dieu, et du désir céleste.

4. *Barnabé* prêcha toujours des discours de vérité et de paix.

5. *Thomas* parcourut les villes, prêcha la parole du salut, fit d'abondantes largesses aux pauvres. Il dit aux croyants :

« Préparez-vous à vous sanctifier, afin que, purifiés par l'eau de la Fontaine Sacrée, vous soyez rendus participants du Royaume Eternel. Il y a dans le ciel d'innombrables palais ornés ; c'est au prix de la foi qu'on les obtient. »

Il dit à la fille d'un roi des Indes :

« La foi est la possession de tous les biens ; mais le principal fruit du salut éternel, c'est la virginité. »

7. *Matthieu* parla au peuple de la chute et de la réparation du genre humain, ainsi que de l'immense félicité du Nouveau Paradis.

8. *Simon* et *Jude* dirent au général africain :

« Si vous nous demandez quelle est notre origine, nous sommes Hébreux ; si vous nous interrogez sur notre condition, nous sommes serviteurs du Christ ; si vous voulez connaître la cause de nos courses, nous venons ici pour votre salut, afin que vous abandonniez l'erreur des idoles ; que vous reconnaissiez le vrai Dieu qui est dans les cieux, et que vous soyez sauvés. »

Ils dirent au même :

« Il ne nous est pas permis de rien posséder sur la terre, parceque nos biens sont dans le ciel. Notre testament est (cette parole du Christ) ; *je ne vous laisserai point orphelins.* »

Les gardes disaient au général :

« N'ajoutez point foi à ces Etrangers, inconnus et couverts de haillons : *c'est se déshonorer que de les regarder et de les écouter.* »

Les Apôtres répondirent :

« Que notre extérieur pauvre et abject ne vous offense point. Car nous avons en nous ce qui peut vous procurer la gloire et la vie éternelle. »

Sur le point de mourir Simon dit :

« Je vois au milieu des Anges la face de mon Seigneur. »

9. *D'après Craton, disciple des Apôtres*, *Barthélemy* allait avec un manteau blanc, portant des anneaux et des pierreries, l'air toujours gai, le visage toujours le même. Il fléchissait les genoux cent fois le jour et cent fois la nuit pour invoquer Dieu. Il entendit et parla les langues de toutes les nations ; il prêcha la parole de l'Esprit de vie dans la Lycaonie, où il fut écorché par les impies. (*Voir hist. apost.*, *l.* VIII. 2.)

10. Extrait du livre de la *Prédication* de S. Pierre. — Le Seigneur dit à ses Disciples, après qu'il fut ressuscité :

« Je vous ai choisis au nombre de Douze, *pour être mes Disciples*, vous jugeant dignes de moi. Apôtres élus et fidèles, je vous envoie par le monde pour évangéliser les hommes qui l'habitent, et leur apprendre qu'il n'y a qu'un seul *Dieu* ; *annoncez leur l'avenir par la foi en* mon nom de Christ, afin que ceux qui entendront et croiront, soient sauvés, et que ceux au contraire, qui, après avoir entendu, ne croiront pas, *portent témoignage contre eux-mêmes*. Sortez donc, afin qu'ils ne puissent dire : Nous n'avons point entendu. » (*Strom.*, *l. VI. c. 6.*)

11. Les *Traditions* de S. Matthias, comme les appelle S. Clément, *Strom.*, *l.* II. 9, *et l.* VII. 13, en en citant quelques passages, disaient :

« Qu'il faut combattre les sens et abuser de la chair, en lui refusant tout ce qui peut servir d'aliment à la volupté ; mais, augmenter les forces de l'âme par la foi et par la connaissance, » *Ibid.*, *l.* III. 4.

12. Le B. Pierre, ayant vu les bourreaux conduire son épouse à la mort, se réjouit de ce que l'heure de son rappel était venue, disant que c'était une exilée qui retournait dans sa patrie. Il l'exhortait, la soutenait par ses consolations, et, l'appelant par son nom :

« *Femme*, lui disait-il, *souvenez-vous du Seigneur !* » (*Ibid.*, *l.* VII. *c.* 11.)

Ces passages sont tirés des Ecrits de S. *Lin* ; de *Marcellus*, disciple de S. Pierre ; du Livre d'*Abdias* ; du livre des *Récognitions* de S. Clément, etc. On pourrait en produire une foule d'autres semblables. Mais ceux-là suffisent pour donner une idée de ce que contiennent ces anciens monuments. — Il est temps d'en venir maintenant aux récits des Juifs.

III. — Témoignages et aveux des Juifs, touchant les Apôtres et les premiers Disciples de Jésus.

1° Un historien Juif contemporain, Josèphe, dit que *Jésus eut plusieurs Disciples qui ne l'abandonnèrent pas après sa mort, mais qui lui restèrent fidèles comme pendant sa vie.* (*Antiq.*, *L. XVIII. c. 4.*) Voilà ce qu'il dit en général de ses Disciples. Voici ce qu'il dit en particulier de l'apôtre S. Jacques. Il raconte que, selon plusieurs, les Juifs n'avaient été accablés de tant de maux au siége de Jérusalem, que parcequ'ils avaient mis à mort Jacques, surnommé le Juste :

« *Tout cela*, dit-il, *est arrivé aux Juifs à cause de Jacques-le-Juste*, frère de Jésus, qui est appelé le Christ. Bien qu'il fut très-juste, de l'aveu de tous, néanmoins il avait été mis à mort par les Juifs. »

Au 20e livre des *Antiquités*, ce même historien rapporte comment le Pontife *Ananus jugea et fit mourir Jacques, frère*

de ce Jésus, qui est appelé le Christ. Le récit de Josèphe peut très-bien s'accorder avec celui d'Hégésippe et de S. Clément, auteurs contemporains des Apôtres. Car ceux-ci racontent les détails de la mort de S. Jacques, et Josèphe en rapporte les causes et les suites.

2° Nous avons vu qu'il est parlé de *Jacob* ou *Jacques*, disciple de Jésus, l'artisan, dans plusieurs endroits du Talmud de Jérusalem, dans le Talmud de Babylone, dans le livre *Avoda-Zara*, dans le commentaire sur l'Ecclésiaste, *ch I*, et cela au sujet d'une guérison miraculeuse opérée sur un juif.

3° Les Rabbins, au traité *Sanhédrin, fol.* 43, disent que Jésus eut plusieurs Disciples et sectateurs, parmi lesquels ils nomment *Mathaï*, *Thoda...* c'est-à-dire Matthias, Thaddée, etc.

4° Dans trois différentes histoires, que les Juifs composèrent contre Jésus, ils parlent des Disciples qu'il se fit parmi les Galiléens, de Judas Scarioth, qui fit succomber Jésus, et des autres Apôtres qui étaient fermement attachés à leur Maître :

Hœc cùm viderent Discipuli ejus et turba scelesta quœ illi adhœrebat, mortis periculo sese exponentes...

---

5. Les premiers Ministres de J.-C. étaient des hommes illettrés, grossiers selon le monde. — Leur succès. — Leur règne.

Le Juif Tryphon disait à S. Justin :

« Vous eussiez mieux fait de rester dans la secte de Platon, plutôt que de vous attacher à des hommes de néant, » c'est-à-dire aux Apôtres. (*Dial., n. 8.*)

Les Membres du Sanhédrin, c'est-à-dire les Sages, contemporains des Apôtres, « connaissant que ces Envoyés de Jésus n'étaient que des hommes sans lettres et du commun du peuple, étaient étonnés. » (Act. IV. 13.)

Et cependant *ces hommes vulgaires, sans lettres* (3 *col. V.*,) sans étude, *ces hommes de Néant,* étendent leur société parmi les Juifs et parmi toutes les nations ; ils obtiennent l'empire : ils règnent partout. Ce fut la cause, dit le R. Maimonide, que le R. Judas-Haccados composa le *Talmud* ou la *Tradition des Pharisiens*, afin par ce moyen d'arrêter les progrès du mauvais Règne. Mais ce fut en vain. Le Règne de Dieu était enlevé aux Pharisiens et transmis au nouveau peuple de Dieu.

---

6. — Les Juifs infidèles et ennemis de J.-C. attestent l'origine galiléenne des Apôtres, leur nombre, leur mission, leurs prédications, leurs succès, la désolation des Pharisiens à ce spectacle; — la primauté de S. Pierre, son séjour à Rome, etc.

Voici ce que dans le *Sépher-Toldos* les Juifs Infidèles disent des Douze Apôtres :

« Cependant la religion des Nazaréens prenait chaque jour de nouveaux accroissements et se répandait très au loin. On voyait paraître Douze Hommes, *mala ova malorum corvorum*. Ces Douze parcouraient les royaumes, et répandaient de fausses prédictions dans les assemblées des hommes. Ils furent suivis de quelques Israélites, parce que c'étaient des hommes d'une autorité remarquable. Ils confirmaient la religion de Jésus, parce qu'ils se donnaient pour les Envoyés de Celui qui a été suspendu à la croix, et une foule considérable de Juifs s'attachait à eux et les suivait. »

« Les Sages, à cet horrible spectacle, furent extrêmement indignés ; c'était en effet une chose détestable qui se passait parmi les Israélites. Chacun se tournant vers son ami, lui disait : Malheur à nous ! de ce que nous avons mérité par nos péchés, qu'il arrivât de nos jours, une chose si indigne, que de mémoire d'hommes il n'y en a jamais eu de semblable ! — Comme ils étaient donc très-affligés, ils s'asséiaient pleurant, et disaient en levant les yeux au ciel : Nous vous en prions, Seigneur Dieu du ciel, suggérez nous le dessein que nous devons prendre ; car nous ne savons ce qu'il convient de faire. Nos yeux sont fixés vers vous ; le sang innocent est répandu au milieu d'Israël, (à cause de ce Jésus de Nazareth). Jusques à quand cela sera-t-il pour nous un filet, en sorte que la troupe des Nazaréens prévaut contre nous, et qu'un grand nombre d'entre nous périssent ? Nous ne restons plus qu'un très-petit nombre, *paucissimi supersumus* ; c'est à cause des péchés de votre Maison d'Israël que ces choses sont arrivées. Pour la gloire de votre nom, suggérez nous le dessein que nous devons prendre, afin de nous délivrer de cette faction méchante des Nazaréens. »

« Lorsqu'ils eurent fini cette prière, un homme vénérable par son âge, nommé *Schimon-Képha*, qui avait eu une réponse divine, se leva et dit aux autres : Ecoutez-moi, mes frères, et vous, peuple d'Israël, si vous approuvez mon dessein, je ferai disparaître ces scélérats de la société des Israëlites ; mais il faut que vous preniez sur vous le péché que je commettrai. Ils répondirent tous : nous nous en chargeons : exécutez votre promesse. Schimon, fils de Képha, s'en alla donc dans le Saint des Saints, afin d'apprendre aussi le nom ineffable, comme avaient fait Jésus et Judas Iscarioth. Etant sorti du Temple, il se transporte dans la ville métropole des Nazaréens, et s'y met à crier à haute voix : que tous ceux qui croient en Jésus, viennent à moi ; car je suis envoyé de sa part. Bientôt on vit accourir à lui, une multitude aussi nombreuse que le sable qui est sur le bord dela mer. Ils lui dirent : Montrez-nous par quelque prodige, que vous êtes envoyé par Jésus. Quel prodige, leur demande-t-il alors, désirez-vous de moi? Faites-nous voir, lui répondirent-ils, les prodiges que Jésus a faits, lorsqu'il était vivant. Schimon ordonne, en conséquence, qu'on lui amène un lépreux. Lorsqu'ils le lui eurent présenté, il lui imposa les mains, et le guérit. De plus, il rendit la vie à un cadavre et le fit tenir sur ses pieds. A cette vue, ces scélérats se prosternent à terre et lui disent : vous êtes véritablement envoyé par Jésus, puisque vous

avez fait les mêmes prodiges que lui, lorsqu'il était vivant parmi nous ! »

« Alors Schimon-Képha leur dit : Je suis envoyé par Jésus : il m'a donné ordre de me rendre vers vous : Jurez-moi de faire tout ce que je vous commanderai. Tous le jurèrent sur le champ. Alors Schimon Képha leur dit : Il faut que vous sachiez que ce crucifié a été l'ennemi des Israëlites et de leur Loi, suivant la prophétie d'Esaïe et d'Osée : Je hais vos Néoménies, et vos fêtes... Vous n'êtes plus mon peuple. Quoiqu'il soit en son pouvoir de les faire disparaître en un moment de dessus la terre, il ne veut cependant pas le faire ; mais il désire qu'ils survivent et qu'ils restent, afin qu'ils soient un monument éternel de son supplice. Au reste, il n'a souffert de grands tourments que pour vous racheter de l'Enfer. Or, maintenant il vous exhorte et vous commande de ne point faire de mal à aucun Juif. Si même un Juif frappait un Nazaréen sur la joue gauche, que celui-ci présente encore la joue droite, etc.... (Sont ajoutées ici plusieurs autres prescriptions conformes aux coutumes des Chrétiens.) »

Ils lui répondirent :

« Nous exécuterons toutes ces ordonnances : Veuillez seulement rester avec nous. J'y resterai, leur dit-il. Il demande ensuite qu'ils lui bâtissent une tour au milieu de la ville, pour y demeurer jusqu'au jour de sa mort. Les Nazaréens exécutèrent ses volontés. Simon se renferma dans cet édifice, où il vivait de pain et d'eau, qu'il recevait d'eux. Il y servait le Dieu d'Abraham ; il y composait des écrits, qu'il publia parmi les Israëlites et qu'il communiquait à ses Maîtres. Il y vécut six ans. A sa mort, il demanda à y être inhumé, et on lui obéit. Dans la suite, ils élevèrent une construction dans le même lieu. On la voit encore à Rome : on la nomme *Peter*, ce qui est le nom d'une pierre, parceque Schimon était assis sur une pierre, jusqu'au jour de sa mort » (Ap. Wagensel., *Tela ignea Satanæ, t. II : Toldos, p. 20, 21, etc.*)

C'est ainsi que la malice des Juifs a voulu attribuer à la tromperie de l'un de leurs Sages, les institutions de Jésus et du Chef des Apôtres, Simon-Pierre.

Votre calomnie, ô Juifs, est d'une insigne perfidie ! Mais quelle honte pour vous de l'avoir établie sur une assertion si évidemment fausse et sur tant de contradictions ! Car vous avez corrompu l'Evangile. Il est faux que Céphas ait été l'un des vôtres : Il est faux qu'il se soit servi du nom ineffable de la manière que vous le dites. S'il eut été si facile d'avoir la puissance miraculeuse, ce pouvoir capable de bouleverser tout l'Univers, s'il ne se fut agi que d'entrer dans le Temple, comment se fait-il que, depuis Jésus et Simon, nul d'entre vous n'ait pas même une seule fois songé à employer ce moyen dans les grandes calamités publiques, pour repousser, vaincre ou tailler en pièces vos ennemis, tels que Pompée et les Romains ? Pourquoi n'avez-vous pas appris ce nom dans le Temple, pour empêcher la ruine de votre ville, celle du Temple même, et de toute votre nation ? Ah ! s'il eut été si aisé d'avoir en main ce grand moyen, vous ne l'eussiez pas négligé.

Il vous sied bien de vous revendiquer ici *Céphas*, comme

l'un de vos Sages, comme un Saint qui recevait des réponses divines, après qu'ailleurs vous l'avez traité d'homme vil et pécheur, après que par mépris vous avez dit de lui que Jésus l'avait surnommé *Képhas*, c'est-à-dire « Pierre, à cause de la dureté ingrate de son intelligence et à cause de son imbécillité : » Quorum uni propter duritiam et hebetudinem sensûs, Kephœ, i, e, Petrœ nomen imposuerat. (*Apud Agobard; Biblioth. SS. P. t.* 9. Et ailleurs : *Petrus onager. asinus.* (Disput. R. Nachmanidis, passim.) On voit clairement par ces contradictions que vous n'avez cherché qu'à calomnier des miracles que vous ne pouviez nier. *Mentita est iniquitas sibi :* Votre iniquité a menti contr'elle même. La finesse de votre ruse mensongère devient une preuve très forte des miracles de Jésus et de son Apôtre ; car si des yeux si jaloux, si pleins de malignité, si clairvoyants, n'ont trouvé dans ces miracles que cela de défectueux, il fallait qu'ils fussent bien certains et bien authentiques sous tous les autres rapports. Vos grossières contradictions mettent le comble à cette certitude, en ce qu'elles montrent que vous vouliez à tout prix les combattre et que vous n'avez pu le faire qu'en recourant à ces inventions ridicules.

Votre libelle calomnieux ne fait donc que nous attester et les miracles de Céphas, et les prédications évangéliques des autres Apôtres, et leurs succès parmi les Juifs et les Gentils, et les institutions de Pierre, sa primauté dans l'Eglise chrétienne, l'établissement de son siège à Rome, etc...

IV. — Témoignages de Mahomet et des Docteurs Musulmans.

Mahomet s'exprime au sujet des Apôtres dans les termes suivants :

« Estote adjutores Dei, quemadmodum dixit Jesus filius Mariæ Apostolis : Soyez les Aides de Dieu, comme l'a dit aux Apôtres Jésus, fils de Marie !

— Quinam erunt adjutores mei ad Deum ? (i. e. ad propagandam Religionem Dei ?) qui seront mes aides pour Dieu ?

Les Apôtres répondirent :

Responderunt Apostoli :

— Nos erimus adjutores Dei : Nous serons les Aides de Dieu !

Credidit ergo pars ex filiis Israël : et pars incredula fuit, » (Sura LXI, — et Sura III.)

Voici maintenant ce que disent les Mahométans au sujet des Apôtres de Jésus :

« Hi fuerunt Electi Jesu, primi qui crediderunt in eum : erant autem duodecim, et vocantur Arabice Havariuna, voce havar, quæ significat albedinem puram et sinceram. Quidam dicunt eos fuisse fullones, seu vestium dealbatores Alii tamen existimant ità dictos fuisse, eo quod vestibus albis uterentur. » (Gelal. *in Sur. III. p.* 114.). « *Jésus choisit pour Apôtres les premiers hommes qui cru-* « *rent en lui...* »

Mahomet, et les docteurs musulmans, Amru, Alsaddius, Zamchascerius, et d'autres, affirment que « *Paul*, *Simon*, *Pierre*, et un disciple appelé *Bita*, opérèrent à Antioche, en présence du gouverneur et du peuple, de grands miracles, tels que la guérison de plusieurs aveugles, paralytiques, lépreux, la résurrection d'un mort qu'on portait au lieu de la sépulture; que le prince et le peuple, avec Simon à leur tête, détruisirent leurs idoles et embrassèrent le Christianisme. » (Apud Marracci, *in Sur XXXVI. p.*580 581.)

SIXIÈME COLONNE

Témoignages des Païens.

ARGUMENT. — I. Suivant les Païens, ennemis du Christianisme, les Apôtres étaient des hommes de basse condition, de nulle instruction, etc. — *Conclusion tirée de ce fait.* — II. Même sujet. — *Divers traits historiques au sujet des Apôtres.* — *Portrait de S. Paul par Lucien.* — Porphyre parlant des Apôtres. — Julien reconnaît l'origine galiléenne des Apôtres, — et l'authenticité de leurs Ecrits. — *Réflexion.* — III. Divers monuments des peuples païens, relatifs aux Apôtres. — Peinture, — sculpture, — numismatique, — Ecrits, Archives. — IV. Objection d'un incrédule des temps modernes. — Réponse. — Conclusion.

I. — Les Anciens Païens, ennemis de J.-C., tout en combattant et en injuriant ses *premiers Disciples, reconnaissent, touchant les Apôtres,* plusieurs points rapportés dans l'Evangile, savoir : leur patrie, leur basse condition, leur ignorance, leur pauvreté, leurs Ecrits authentiques, leurs actions, leurs succès, leurs miracles, etc.

1° Les Apôtres étaient des hommes pécheurs, pauvres, méprisables, etc., etc..

Citons les blasphèmes de *Celse*, cet ennemi acharné de Jésus; Je ne crois pas que les Incrédules les soupçonneront d'avoir été inventés à plaisir par les Disciples du Christ. Qu'ils reconnaissent au fond de ces injures la vérité du récit évangélique ;

« Jésus, dit Celse, s'étant associé dix ou douze scélérats, publicains et mariniers, les plus perdus de tous les hommes, se mit à aller de côté et d'autre avec eux, pour se procurer honteusement de quoi vivre... » Celse, *dans Orig., l.* I. *62.*

Au livre II. *p. 40*, Celse ajoute « que tout ce que Jésus put faire, agissant lui même, ce fut d'attirer à soi dix scélérats de nautoniers et de publicains, et qu'encore ne les persuada-t-il pas tous. »

Celse atteste ici le nombre approximatif des Apôtres, leur profession, leur état de pêcheur et de publicain, leurs courses, avec Jésus, leur état de pauvreté; ce qui s'accorde très-bien avec ce qui est dit de Jésus : « qu'il n'avait pas même où reposer sa tête. » Origène ne combat point ce que dit Celse, que les Apôtres étaient avant leur vocation à l'Apostolat, des hommes décriés par leurs désordres ; il l'appuie, au contraire, par les paroles de S. Pierre qui disait à J.-C. :

« Retirez-vous de moi, Seigneur, parceque je suis un pécheur ; par celles de S. Paul, qui disait : C'est une vérité certaine que J.-C., Dieu, est venu sauver les pécheurs. entre lesquels je suis le premier, (Tim. I. 15.) ; Enfin, par celles de S. Barnabé, d'où Origène présume que Celse a emprunté ce qu'il dit des Apôtres. — Si Jésus a tenu cette conduite, c'était pour montrer qu'il était venu appeler les plus grands pécheurs.

Celse parle du traitre Judas, lorsqu'il dit que les Disciples de Jésus ont trahi leur Maître. (L. II)

Ce philosophe dit que « les discours des Apôtres sont bas et rempants. Il ajoutait une entière foi à l'aveu qu'ils faisaient de leur ignorance. (L. III. n. 68.)

En général, les Païens appelaient les Apôtres et les premiers Disciples de Jésus, des hommes grossiers et ignorants, *indoctos et rudes ;* (dans Arnob., adv. Gen., L. I c. 58, 59.); dans S. Clém. d'Alex., *in Protreptico ;* dans Lactance, *inst., l. III. c. 1, et alibi passim*; des pêcheurs, des mariniers, et des ignorants. (Dans S. Grég. de Naz., disc. 4, cont. Julien.)

Porphyre dit que les Apôtres étaient des hommes rustiques et pauvres, *homines rusticos et pauperes.* (Dans S. Jér., *sur le ps. XCI.*)

Julien, *l'apostat*, parle des Apôtres comme les précédents ; il dit que *Jésus persuada un petit nombre d'hommes très méchants.* (Dans S. Cyr., L. VI.)

Un autre philosophe, ennemi des Chrétiens, déchirait Pierre et Paul, ainsi que les autres Disciples, comme des hommes qui ont répandu des impostures et témoignait en même temps que ce n'étaient que des gens grossiers et des ignorants, dont quelques-uns vivaient de leur pêche. (Dans Lact., *l. V. c. 2.*)

Les Païens, dans Arnobe, disent que l'histoire de Jésus avait été écrite par des gens ignorants et grossiers ; qu'elle était remplie de barbarismes, de solécismes, et de fautes dans le langage. (L. I. p. 39.)

2. Voilà certes, de nombreux témoignages, conformes, du reste, à ceux de l'Evangile. Mais, plus ils attesteront et démontreront la grossièreté, l'ignorance, le défaut de littérature et de philosophie des Apôtres, la barbarie de leur langage, la bassesse de leur profession, leur vie plébéïenne, pécheresse et décriée, avant qu'ils fussent appelés ; — plus les immenses succès de leur prédication parmi leurs compatriotes et leurs ennemis, parmi les Païens et les Philosophes, sont inexpliquables. — Plus on me fait sentir ce qui devait paraitre méprisable, ignoble, honteux dans ces hommes des derniers rangs de la société ; plus je reconnais l'impossibilité, où ils étaient de rien faire, sans que la Vertu de Dieu agit par eux. Plusieurs, au rapport de Josèphe, ont, dans ce temps-là, comme dans les autres temps, tenté de former des sectes qui se propagèrent d'abord ; mais aux

premières ou aux secondes poursuites, elles se dissipèrent ; et l'on n'en voit plus que les noms dans l'histoire. Pour ceux-ci, qui par eux-mêmes avaient tout ce qu'il fallait pour périr, ils ont néanmoins envahi le monde par leur doctrine, et leurs institutions subsistent depuis 19 siècles dans toute leur vigueur, dans toute leur jeunesse. Que les Philosophes nous expliquent où ces gens *grossiers et ignorants* ont trouvé le secret de faire de telles choses. Pourquoi eux-mêmes n'ont-ils pas ce talent, ni ces succès, avec toute leur science, leur génie, leur philosophie, avec leur vie *intègre*, leur naissance et leur rang distingués ou non distingués, avec leur crédit, avec toute leur habileté ? Pourquoi les plus grands philosophes avec les moindres, les plus fameux sectaires avec les plus obscurs, sont-ils tous tombés, en plus ou moins de temps ? La prédication des Apôtres, au contraire, a toujours fait des progrès avec le temps, jusqu'à ce jour, qui ne paraît nullement devoir en être le terme ?

Plus on me fait voir l'ignorance grossière, la vie défectueuse, et la bassesse des Apôtres, plus aussi l'idée d'imposture disparaît de mon esprit. Car dans des gens si grossiers il eut été facile de la découvrir.

« Remarquez ici, dit S. Ambroise, le dessein du ciel : il n'a point choisi pour apôtres, ni des Sages, ni des riches, ni des nobles, mais des pêcheurs et des publicains, de peur qu'il ne parut s'être attiré les hommes, soit en les entrainant par l'art de la prudence humaine, soit en les gagnant par les richesses, soit en se les enchaînant par l'autorité de la puissance et de la noblesse. Il a voulu que la seule force de la vérité prévalut, et non point l'habileté du raisonnement. » (*S. Ambr., in Luc. c. 6.*)

Origène répond ainsi à l'objection que Celse et les autres Païens tiraient de l'ignorance et de la simplicité des Apôtres :

« Mais celui qui considérera avec un esprit calme et sincère, quels étaient les Apôtres de Jésus, sera contraint d'avouer que le succès avec lequel ils prêchaient le Christianisme et soumettaient les hommes à la parole de Dieu, ne pouvait être que l'effet d'une vertu divine. Ce n'était ni par la force de leur éloquence, ni par la netteté de leur méthode, ni par les autres artifices de la Rhétorique et de la Dialectique, qu'on apprend dans les écoles des Grecs, qu'ils se rendaient maitres de l'esprit de leurs auditeurs. Si Jésus avait choisi pour prédicateurs de sa doctrine des personnes qui eussent eu dans le monde une grande réputation de sagesse, et dont les discours et les pensées eussent été capables de plaire au peuple, on aurait eu raison, à mon avis, de soupçonner sa conduite d'être conforme à celle des Philosophes, qui ont voulu être fondateurs de quelque secte. Ainsi, sa doctrine n'aurait plus ce caractère de divinité qu'il lui attribuait, étant alors soutenue par tout ce que l'art d'arranger les mots et de flatter l'oreille, a de plus propre à persuader ; et la foi qu'on y aurait ajoutée, aurait été fondée sur la sagesse des hommes, et non sur la puissance de Dieu. Mais quand on voit des Publicains et des pêcheurs, qui n'avaient pas la moindre teinture des lettres, disputer avec confiance contre les Juifs, de la foi que l'on doit à Jésus, et porter même avec succès leur

prédication chez les autres peuples, peut-on s'empêcher de demander d'où leur venait cette vertu de gagner les esprits? » (Orig., contre Celse, l. I. n. 62.)

Arnobe ajoute encore une raison pour laquelle J.-C. choisit des ouvriers, des pêcheurs, des hommes inhabiles, des paysans, pour aller prêcher chez les divers peuples et opérer parmi eux les mêmes miracles que ceux qu'il avait faits. Il en a choisis de cette sorte, dit-il, afin qu'on n'eut aucun soupçon que ces miracles aient été faits par des arts magiques. *Adv. Gent., l. I. c.* 50 Qui, en effet, soupçonnera de tels hommes, d'être capables par eux-mêmes de faire ce que les plus habiles magiciens n'ont jamais pu même imiter ?

II. — Même Sujet. — Divers traits historiques sur les Apôtres.

1° *Portrait de S. Paul.* — Lucien, cet ennemi des Chrétiens, contemporain des Apôtres, rend de S. Paul un témoignage intéressant, et non suspect. Dans son Dialogue, *intitulé Philopatris*, il fait ainsi parler un Chrétien :

« J'ai éprouvé ce que tu éprouves, dit le Chrétien Triéphon au païen Critias, quand je rencontrai ce Galiléen, chauve par devant, au nez aquilin (*voir* 5 *col. II. 2)*, qui a été enlevé au troisième ciel, à travers les airs, où il apprit les choses les plus belles : il nous a renouvelés par l'eau : il nous a fait marcher sur les traces des Bienheureux, et il nous a rachetés de la société des impies, et je ferai de toi, si tu m'écoutes, un homme véritablement homme. »

Ce Lucien, qui cherchait à railler les premiers Chrétiens, les représente dans la suite de ce *Dialogue*, comme des hommes pauvres, exténués par les jeûnes, mal vêtus, logés de même. C'est pourquoi il les traite de misérables. — Ces témoignages sont parfaitement conformes à celui que nous avons indiqué plus haut, et à celui que S. Paul rendait de lui-même et des autres Disciples, 3 *col. IV.* Leur extérieur humble, et leur pauvreté, quoique volontaire, ne pouvaient manquer d'inspirer à des Païens ces sentiments de mépris et de raillerie, et rendent inexplicable, sans l'intervention divine, leur rapide et prodigieuse multiplication.

2. *Sur S. Pierre.* — Phlégon a parlé de S. Pierre, en assurant que ses prédictions ont été justifiées par l'événement. (Orig. *cont. Celse, L. II. n.* 14).

3. — Porphyre parle de la *vocation de Matthieu*, de l'application du mot *Parole* par Jean ; de la punition que Pierre infligea à Ananie et à Saphire. Il l'appelle *une imprécation de mort.* — De là Porphyre blâme les Apôtres d'imprudence et de folie, de s'être mis à la suite de Jésus, à sa première invitation. — De là il taxe S. Pierre de cruauté pour avoir fait mourir Ananie et Saphire. (Dans S. Jérôme, *comment. in Matth. l. I. c.* 9, *et lettre* 74 *à S. Aug., et lettre à Démétriade. — Lardner, Tom. III. p.* 166.)

Il assure que Paul ne s'éleva contre Pierre et ne le reprit publiquement que par un esprit de jalousie et d'orgueil. (Dans S. Jér., *l. II. contre les Pélagiens*, et dans S. Cyrill., *contre Julien. l. IV.*) Porphire savait, comme on le voit, que S. Pierre était considéré comme le premier Chef des Chrétiens.

4. — Julien. — Son témoignage sur la patrie des Apôtres, — sur leurs Ecrits authentiques.

L'Empereur Julien avouait, sans détour, que les écrits attribués à Pierre, à Paul, à Matthieu et à Jean, à Marc et à Luc, étaient réellement les écrits de ceux auxquels ils étaient attribués par les Chrétiens. *Julianus vero aperte fatetur Petri, Pauli, Matthœi, Marci, Lucœ esse ea quœ Christiani legunt iisdem nominibus inscripta.* (S. Cyril., l. 10. adv. Julian.)

Lorsqu'il interdit aux Chrétiens l'enseignement des belles-lettres, il disait :

« Il leur suffira d'expliquer dans les Assemblées des Galiléens, Luc et Matthieu. »

Il disait dans une autre occasion :

Jesum quippe illum neque Paulus Deum dicere ausus est, neque Matthœus, neque Lucas, neque Marcus, sed bonus ille Joannes, (Dans S. Cyr. d'Alex., t. 6.)

Julien, savait que la plupart des Apôtres étaient de la Galilée, province qui comprend les tribus de Zabulon et de Nephtali ; c'est pourquoi, par haine des Apôtres et de leurs Disciples, il les surnomme *Galiléens*. Les autres Païens, en les appelant *pécheurs et mariniers*, laissent à entendre que les Apôtres sortaient des lieux circonvoisins de la mer de Tibériade, et par conséquent des tribus déjà nommées. (*Comparez 1 col. I. et 3 col. I.*)

Julien n'avait pas plus de doute sur l'authenticité des écrits canoniques, 3 *col. V*, que sur le lieu d'origine des Apôtres.

5° *Réflexion*. — Nous avons aimé à rapporter ici les reproches de simplicité, de bonhommie et d'ignorance, que les Païens faisaient aux *Envoyés* du Christ. Ils rendent par là un éclatant témoignage : 1° à la grâce de Dieu, qui a véritablement éclairé ces Esprits simples et ignorants, mais humbles et droits ; (*comparez 1 col. V. 1°* ;) 2° à la fidélité des prophéties, qui avaient elles mêmes annoncé qu'elles seraient entendues par de tels hommes, et non par des esprits prudents et sages selon le monde, ni par des esprits injustes ou superbes ; 3° A la vérité de l'Evangile, qui nous dit que les Apôtres étaient effectivement pauvres et simples, 3 *col. V.*

III. — Divers monuments païens relatifs aux Apôtres.

1° Les Païens regardaient Pierre et Paul comme les deux principaux Apôtres de J.-C. (Dans S. Aug., *l. I, de consensu;*

et l. XVIII. c. 53 *de la cité de Dieu.*) Ils aimaient à conserver leurs portraits.

Après avoir parlé de la statue de J.-C., érigée à Césarée de Philippe par les soins de l'hémoroïsse de l'Evangile, Eusèbe ajoute un trait qui montre que le nom et la mémoire des Apôtres étaient répandus parmi les Païens.

« Or, dit-il, il n'est pas étonnant que les Gentils, à qui Notre Sau-
« veur avait procuré des bienfaits lui aient rendu cet hommage, puis-
« que les portraits des Apôtres Pierre et Paul et de Jésus-Christ lui-
« même ont été peints par eux, et que nous les voyons conservés sur
« des tablettes jusqu'à notre époque. »

« En effet, ces Anciens, suivant une certaine mode
« païenne, avaient coutume d'accorder de ces sortes d'hon-
« neurs à tous ceux indistinctement qui avaient bien mérité
« d'eux, comme s'ils eussent été des Sauveurs. » (*Apud Euseb., hist , l. VII. 1; Rufin., Sozom., et alios auctores.*)

2. Les Indiens conservaient un exemplaire de l'Evangile de S. Matthieu, transcrit de la main même de l'Apôtre S. Barthélemy. Le célèbre Pantænus d'Alexandrie étant allé faire une mission dans les Indes, y trouva ce manuscrit, qu'il rapporta dans l'Eglise d'Alexandrie. (S. Jérôm., *in Catalogo. c.* 36. *de Pantœno.*)

Ces nations orientales, qui furent des premières évangélisées, et qui conservèrent, comme il a déjà été dit, dans leur anciens écrits, des souvenirs de J.-C., racontent de lui, dans ces mêmes monuments, qu'*au sortir de sa retraite, il rassembla des Disciples, et prêcha en divers pays une doctrine céleste.* (P. Bouh., *vie de S. Fr. Xavier. l.* 5.)

3°. Certains peuples d'Orient ont une idole à trois têtes, qui se regardent, des peintures de Douze Personnes vénérables, et des tableaux d'une Vierge qui porte un enfant sur ses bras. (Moreri, au mot *Chine.*)

Martin-Martini, dans son histoire de la Chine, *l. IV*, rapporte que les Chinois adorent un Saint personnage, qui s'était attaché *Soixante-Douze* Disciples, parmi lesquels il en avait choisi *Douze* qu'il s'appliqua à instruire d'une manière spéciale. Ces idolâtres attribuèrent plus tard ce fait à leur célèbre philosophe Confucius ; mais il y a tout lieu de croire que ce trait a été tiré de l'Evangile, où l'on voit que J.-C. avait, outre ses Douze Apôtres, 72 autres Disciples qu'il envoyait devant lui partout où il devait aller. Ce fait ne doit donc pas plus être attribué à Confucius, que plusieurs autres livres, qui sont certainement de beaucoup postérieurs à ce philosophe. Si quelqu'incrédule persistait à soutenir le contraire, nous lui ferions observer, (pour le convaincre), que la plupart des autres traits caractéristiques de la vie de J.-C., tel que celui cité plus haut, se retrouvent dans ces livres de la Chine, et démontrent qu'ils ne sont qu'une altération de l'Evangile. En tout cas, Confucius n'aurait fait

qu'imiter Moyse, qui, avant lui. avait établi un conseil de 72 vieillards et de 12 Chefs pris dans chaque tribu d'Israël. Il en faut dire autant d'*Odin*, le Dieu mythologique des Scandinaves. L'*Edda*, livre sacré de ces peuples, dit qu'*Odin*, après que la forteresse d'*Asgard* eut été construite, se donna *Douze* assesseurs, qui sont regardés comme Douze grands dieux chez les Scandinaves. Il les établit tous les Douze comme gouverneurs pour juger les différends qui s'élèveraient entre les hommes, et régler ce qui concernerait le gouvernement de la Cité Céleste. Le premier soin de ces ministres fut de bâtir la salle dans laquelle devaient être placés leurs douze sièges, au milieu desquels s'éleverait le trône qu'Odin devait lui-même occuper.

Comme l'*Edda*, même l'ancienne *Edda*, est une œuvre récente et d'une authenticité très-contestée, on a tout lieu de penser que le récit des Douze assesseurs d'Odin, n'est qu'un écho ou reflet du récit évangélique. (Voir *Annal. de M. Bonnetty*, *n.* 58. *p.* 280 *et* 267.)

4° L'Amérique avait anciennement connu le Christianisme. Le P. Lombard y a trouvé *une médaille de S. Pierre*, qui paraissait être des premiers siècles. (*Lettres éd.*, 21, *Rect.*, *p.* 476) On y a encore découvert quelques figures, et surtout la fameuse statue de la Vierge au Pérou, dont parle Kircher. (Feller, *catéch. hist. n.* 49.)

5°. En Europe, dans l'Italie, on trouva d'anciennes médailles, qui portaient d'un côté *Neron*, et de l'autre *Pierre*, avec cette légende :

Petrus Galilæus.

Quelques uns ont cru que cette médaille avait été frappée en mémoire de la victoire de S. Pierre sur Simon-le-Magicien. Mais c'est là une conjecture. — Ces médailles furent présentées à Paul IV. (*Dic. des hér. par Pluquet, au mot Simon.*)

6°. Nous avons encore plusieurs *lettres de Senèque le Philosophe à S. Paul, et de S. Paul à Senèque.* S. Jérôme et S. Augustin ne paraissent pas les avoir dédaignées. — Les Archives d'Edesse, traduites par Eusèbe, font mention des Apôtres et des Disciples de J.-C., et en particulier de Jude de Thaddée, l'un des Septante Disciples. — Euseb., *hist.*, *l. I. c.* 13.

IV. — Objection d'un incrédule. — Réponse.

Un incrédule moderne a porté l'ignorance ou plutôt l'impudence jusqu'à avancer que les Douze Apôtres étaient les douze signes du Zodiaque, et J.-C., le Soleil. Vit - on jamais un tel délire? Il n'y a qu'un homme aveuglé par la passion qui puisse être aussi vain dans ses pensées, aussi téméraire dans ses paroles.

Ces témoignages ne sont rapportés et ne sont pressés ici, que pour ouvrir les yeux à quiconque serait tenté, en lisant l'ouvrage de Dupuis, de croire à ses folies. Quel est celui qui, ayant les simples lumières de la raison, croira un homme séparé des Apôtres par dix-huit siècles, plutôt que des peuples entiers, contemporains de ces mêmes Apôtres ? Dupuis était-il plus sur que les Sociétés Chrétiennes, juives et païennes toutes ensemble ? — Non, les plus grands ennemis de J.-C. n'auraient pas osé penser ce que cet auteur impie a osé écrire.

Si ce n'était l'effet, que produisent sur les ignorants, de pareilles assertions, j'aurais eu honte, sans doute, d'établir la certitude qui concerne les Apôtres ; surtout lorsqu'elle est telle, que plus de 40 auteurs contemporains, et une multitude d'autres écrivains, soit hérétiques, soit inconnus, la confirment par leurs témoignages ; lorsqu'ils parlent, à chaque instant, et dans de longs écrits, du nombre des Apôtres, du nom de chacun d'eux, de leur origine, de leur parenté, de leurs professions, de leur caractère particulier, de leurs actions, de leurs paroles, de leurs écrits, de leurs voyages apostoliques chez les différents peuples, de leurs persécutions et de leurs succès, enfin, des circonstances détaillées soit de leur vie, soit de leurs martyres.

Or, je le demande à tout homme de bonne foi. Tous ceux qui rendent ici témoignage, ont-ils pu se concerter entr'eux pour s'accorder aussi généralement sur ce qui regarde les Envoyés de J.-C. ? Comment tant de témoins, ennemis les uns des autres, éloignés entr'eux, de pays, de mœurs, de religion, sont-ils unanimes sur le fait des Apôtres ? Qui, à la vue de ces preuves historiques, ne reconnaît la vérité de ce fait, et, à la vue des oracles qui l'ont prédit, n'en reconnaît la divinité ?

CHAPITRE XI

DU CHEF SUPRÊME DE L'ÉGLISE
DU
CHRIST.

PREMIÈRE COLONNE

Prophétie et Figure.

I. — La Loi Divine commande d'obéir au Souverain Pontife qui, dans chaque siècle, gouvernera le Peuple de Dieu.

Dieu a témoigné, dès l'époque de Moïse, qu'il aurait toujours un Souverain Pontife, à qui il confierait son Autorité Judiciaire et Sacrée. Il a fait un commandement à son Peuple de s'adresser au Grand-Prêtre siégeant avec les autres Juges, qui composent le Grand Conseil du Peuple de Dieu, et de se présenter à son tribunal, pour en obtenir des décisions absolues, infaillibles, irrévocables. Le Siége du Souverain Pontife doit être, dans tous les temps (sous la Loi Nouvelle comme sous la Loi Ancienne), le Juge de toutes les causes graves et difficiles, l'Interprète de la Loi Divine, le grand Conducteur du Peuple de Dieu, le Chef vénérable, à qui tous devront obéir avec une humble soumission. La résistance à ses ordres sera un crime capital.

Voici le texte même de la Loi Divine, tel qu'on le lit au Deutéronome, chapitre XVII, 7 :

« Si difficile et ambiguum apud te judicium esse perpexeris
« inter Sanguinem et sanguinem, et causam et causam, et
« Judicum intrà portas tuas videris verba variari : surge, et
« ascende ad locum quem elegerit Dominus Deus tuus :
« venies que ad Sacerdotes Levitici generis, et ad Judicem

« qui fuerit illo tempore : quæresque ab eis, qui judicabunt « tibi judicii veritatem : et facies quodcumque dixeriut qui « præsunt loco quem elegerit Dominus, et docuerint te « juxtà Legem ejus : Sequerisque sententiam eorum, nec « declinabis ad dexteram neque ad sinistram. Qui autem « superbierit, nolens obedire Sacerdotis imperio, qui eo « tempore ministrat Domino Deo tuo, ex decreto Judicis « morietur homo ille, et auferes malum de Israel, cunctus « que populus audiens timebit, ut nullus deinceps intumes- « cat superbiâ. »

8. « Lorsqu'il se trouvera une affaire embrouillée, et où il soit « difficile de juger et de discerner entre le sang et le sang, entre une « cause et une cause, entre la lèpre et la lèpre, si vous voyez que « dans les assemblées qui se tiennent à vos portes (pour juger les « questions), les avis des juges soient partagés, allez au lieu que le « Seigneur votre Dieu aura choisi :

9. « Et adressez-vous aux Prêtres de la race de Lévi, et à celui » d'entre eux, *qui*, en qualité de Souverain Pontife, « aura été établi « en ce temps-là, le Juge du Peuple, » l'Hiérarque et le Prince du Grand-Conseil. [1] — « Vous les consulterez, et ils vous découvriront « la vérité du jugement que vous devez porter.

10. « Vous ferez tout ce qu'auront dit ceux qui président au lieu « que le Seigneur aura choisi, et tout ce qu'il vous auront enseigné »

11. « Selon la Loi ; et vous suivrez leurs avis, sans vous détour- « ner ni à droite ni à gauche.

12. « Mais celui qui s'enflant d'orgueil, ne voudra point obéir au « Commandement du Pontife, qui, en ce temps-là sera le ministre du « Seigneur votre Dieu. ni à l'arrêt du Juge, » qui l'aura condamné, « *il sera puni de mort ; et vous ôterez le mal du milieu d'Israël.*

13. « Afin que tout le peuple, entendant ce jugement, soit saisi de « crainte, et qu'à l'avenir nul ne s'enfle d'orgueil. »

La Loi Ancienne, qui n'était que la figure et la prophétie de la Loi Nouvelle, *nous marque donc clairement*, que dans l'Eglise catholique du Christ, il y aura aussi un Tribunal Suprême, où les causes et les questions difficiles et impor-

1. **Le Souverain Pontife, chef du Sanhédrin, après avoir entendu les sentiments des autres prêtres, prononçait un jugement définitif.**

tantes seront jugées en dernier ressort. Tous seront obligés, sous peine d'un crime capital, de se soumettre au jugement définitif, irréformable, infaillible de ce grand tribunal. Le Souverain Pontife de la Loi Nouvelle devra, par lui-même ou par un remplaçant, présider l'assemblée des Prêtres et des Juges qui composeront ce Conseil Suprême, comme le Grand-Prêtre de la Loi Ancienne devait présider l'assemblée des Prêtres, des Scribes et des autres Juges laïcs, qui formaient le Grand Sanhédrin. [1]

Sous le Nouveau Testament, comme sous l'Ancien, il y aura donc des juges ordinaires, établis dans tous les lieux où se trouvera le nouveau Peuple de Dieu ; mais les décisions infaillibles sur les points de législation générale et sur les questions majeures ou d'intérêt universel, émaneront régulièrement et uniquement du premier Siége ou Tribunal, qu'occupera le Souverain Pontife du Testament Nouveau.

II. — Le Messie établira une Pierre Fondamentale,
c'est-à-dire un Chef Suprême, qui aura dans son Eglise ·
1° une Principauté Universelle ; 2° un Règne indestructible et perpétuel.

Les Prophètes nous annoncent que le Messie sera lui-même la Pierre Fondamentale de la Nouvelle Eglise, la Pierre Principale, Angulaire, Eprouvée, Choisie et Précieuse, selon qu'il est écrit, *Isaï*, 28 :

Ecce ego pono in Sion Lapidem Summum, Angularem, Probatum, Electum, Pretiosum, Fundamentum Fundamenti.

David avait aussi prédit cette Pierre, réprouvée et rejetée par les Architectes, et néanmoins devenue *Pierre de l'Angle* : *Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, factus est in caput Anguli.*

Zacharie, III, la prédit de nouveau : — « Je vais faire « venir de l'Orient, mon Serviteur ; car voici la Pierre que « j'ai mise devant Jésus. Il y a Sept yeux sur cette Unique

1. Vide de hoc Vatablum ; Sigonium, *lib.* 6 *de Republ. Hebræor.*, c. 7 ; Cornelium a Lapide, *in Deut. XVII.* 9. *etc.* ; Abulensem, *in Deut. ibid.*, Labbæum, *concil. collect. t. I. p.* 65. *etc.*

« Pierre. Je la taillerai moi-même, dit le Seigneur des « armées, » en la faisant passer par mille épreuves des plus difficiles et des plus dures à supporter ; « et j'effacerai « en un jour l'iniquité de cette terre. » *Quia ecce Lapis quem dedi coram Jesu...*

Les Hébreux, tels que Jonathas-ben-Uziel, le R. Selomoth, etc., les Interprètes Chrétiens, S. Jérôme, Haymon, Remi, Albert, Lyranus, etc., appliquent ces paroles au Christ, à cette Pierre Fondamentale, sur laquelle sera bâti le Nouveau Temple Spirituel contre lequel les Puissances de l'Enfer ne prévaudront jamais.

En effet, comme le Messie ne saurait perpétuellement demeurer en personne sur la terre, il sera nécessaire pour perpétuer son Règne visible et éternel, qu'il choisisse parmi tous ses ministres, un Chef Suprême qui représente sa qualite de *Pierre Fondamentale et Angulaire*, qui soit son Lieutenant, son Vicaire absolu, et qui, à ce titre, soit le premier Pasteur de son Eglise Universelle.

Nous verrons que c'est là précisément ce qu'a fait Jésus, le Christ, lorsqu'il vint sur la terre fonder la Nouvelle Eglise. Il fit connaître aux Pharisiens, ses injustes ennemis, qu'il était lui-même cette Pierre Angulaire, rejetée par ceux qui étaient maîtres en Israël. En même temps, il choisit celui de ses Disciples, qui devait le représenter comme Pierre Principale et comme Premier Chef de son Eglise.

DEUXIÈME COLONNE

Prophéties du Nouveau Testament, concernant la Suprématie Universelle de S. Pierre et des Souverains Pontifes, ses successeurs.

I. — Jésus donne à Simon, fils de Jona, le surnom de *Pierre* et le titre de *Pierre Fondamentale de son Eglise*. Il lui prédit que lui-même et tous ses successeurs auront la primauté d'honneur et de juridiction dans toute l'Eglise ; que cette Principauté ou Monarchie spirituelle, durera autant que l'Eglise, c'est-à-dire jusqu'à la fin du monde.

Jean, I, 41. André avait le premier vu Jésus ; il vint vers son frère Simon et lui dit : « Nous avons trouvé le Messie ! « Il l'amena auprès de Jésus. Or Jésus l'ayant fixé lui dit : « Tu es Simon, fils de Jona, tu seras appelé *Céphas*, c'est- « à-dire *Pierre*. » Nous allons voir que ce n'est pas sans mystère et sans intention que Jésus change le nom de *Simon* en celui de *Pierre*.

Matth. XVI. 15. Jésus demandait à ses Apôtres assemblés ce qu'ils pensaient de lui ; Pierre, que Jésus avait déjà établi au premier rang dans le Collége Apostolique, prit la parole au nom de tous et dit :

« Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu Vivant ! »

Jèsus lui répondit :

« Tu es bienheureux, Simon fils de Jona, parce que ce n'est ni le « sang ni la chair qui t'ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans « les Cieux. Et moi aussi je te dis que tu es Pierre, et que sur cette « Pierre, je bâtirai mon Église ; et les portes de l'Enfer ne prévau- « dront point contre elle, *et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et sur « hanc Petram œdificabo ecclesiam meam, et portœ inferi non « prœvalebunt adversùs eam.* Et je te donnerai les cles du Royaume « des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre sera aussi lié dans « les cieux ; et tout ce que tu délieras sur la terre sera aussi délié « dans les cieux. »

Par ces paroles, Pierre est établi comme le fondement de l'Eglise de J.-C.; il reçoit les clefs de ce Royaume. Ces

expressions métaphoriques marquent la collation d'une autorité et d'un gouvernement absolus. Car le fondement dans un édifice est comme la tête dans un corps, comme le gouverneur dans une ville, comme le général dans une armée, etc. Les clefs ont toujours été le symbole de l'autorité et du domaine ; quiconque possède de droit les clefs de quelqu'édifice, en est le possesseur et le maître ; quiconque vend sa maison est censé l'avoir livrée, quand il en a remis les clefs. On livre les clefs d'une ville en témoignage de soumission.

Il est évident que ces paroles s'adressent à Pierre ; qu'elles doivent s'entendre uniquement de sa personne : « Je te dis : tu es Pierre, et sur cette Pierre... » Dans l'hébreu, ces mêmes termes sont plus expressifs, car ils sont du genre masculin dans les deux membres de la phrase ; c'est comme s'il y avait : « Tu es Rocher, et sur ce Rocher... » On ne peut donc douter que Pierre lui-même ne soit constitué fondement de l'Eglise. Je n'ai rien lu de si puéril, ni de si ridicule que les objections embarrassées que font les Protestants contre ce point : abusant de l'expression métaphorique : *Le Christ*, disent-ils, *a donc fait de Simon une pétrification.*

Ces paroles : *les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre Elle*, s'entendent communément des Puissances Infernales qui ne renverseront jamais *cette Pierre sur laquelle sera bâtie l'Eglise.* Ou si l'on veut entendre, qu'elles ne renverseront jamais *l'Eglise*, ce sera un sens identique, car si elles détruisaient le fondement, c'est-à-dire Pierre et ses successeurs, elles détruiraient par là-même toute l'Église que soutient ce fondement. Jésus a donc promis à S. Pierre, que lui et chacun de ses successeurs serait le Chef Souverain, le Monarque de l'Eglise qui doit toujours durer. C'est cette même dignité, ce même pouvoir de juridiction universelle, qu'a exprimés J.-C. par une autre métaphore prise des clefs : *je te donnerai les clefs du Royaume... et tout ce que tu lieras sera lié...* C'est là la prérogative que Jésus a voulu accorder à Pierre spécialement pour le récompenser d'avoir, plus hautement que tous les autres Disciples, proclamé la divinité du Christ.

II. — Jésus établit de nouveau S. Pierre Chef Suprême et Monarche Spirituel de toute l'Eglise.

Jean, XXI, 15 :

« Jésus dit à Simon-Pierre : Simon, fils de Jona, m'aimes-tu plus
« que ne font ceux-ci ? Pierre lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez
« que je vous aime. Jésus lui dit : Conduis mes agneaux. Il lui de-
« manda de nouveau : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? Pierre lui
« répondit : Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. Jésus lui
« dit : Conduis mes Agneaux. Il lui demanda pour la troisième fois :
« Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? Pierre fut touché de ce qu'il lui
« demanda pour la troisième fois, m'aimes-tu ? Et il lui dit : Seigneur,
« vous savez toutes choses, vous connaissez que je vous aime ! Jésus
« lui dit : Conduis mes Brebis. »

Par *Agneaux* et *Brebis*, Jésus désignait tous les fidèles ; car il avait coutume de s'appeler lui-même le Pasteur et l'Eglise la Bergerie. Par ce terme : *conduis*, *fais paître* mon troupeau, Jésus exprimait une véritable juridiction ; c'était dire : *gouverne mon Peuple*. C'est en effet le sens naturel du mot ποίμαινε, *pasce*, *fais paître*, *conduis*, comme on le voit, 2 *reg*. 2, dans ces paroles que Dieu adresse à David : *tu pasces populum meum et eris Dux super Israël ;* et ps. 77 : *et elegit David servum suum pascere Jacob servum suum, et Israël hereditatem suam.* On voit donc que le mot *pascere*, signifie *gouverner*, et qu'ainsi en ordonnant à Pierre de *conduire ses Agneaux et ses Brebis*, Jésus lui conféra un pouvoir éminent de juridiction et sur tous les fidèles et sur leurs pasteurs eux-mêmes. L'illustre Bossuet s'exprime ainsi sur ce sujet :

« C'est à Pierre qu'il est ordonné premièrement d'aimer plus que
« tous les autres Apôtres et ensuite de paître et gouverner et les
« Agneaux et les Brebis, et les petits et les mères, et les pasteurs
« mêmes : pasteurs à l'égard des peuples, et brebis à l'égard de
« Pierre, ils honorent en lui Jésus-Christ. » (*Sermon sur l'unité de l'église*, *1er point.*)

Aussi, partout dans les Evangiles et dans les Actes, c'est Pierre qui figure le premier. Lorsque S. Matthieu, X, 2, nomme les Apôtres par ordre hiérarchique, il dit : *le premier est Simon surnommé Pierre* ; *ensuite André*, quoique *son*

frère aîné. Jésus choisit pour être témoins de sa transfiguration *d'abord Pierre, ensuite Jacques*, etc. *Ibid.* 17. *Voy. Marc* III. 16 ; IX, 1 ; XIV, 33, *et* XVI, 7 ; *Luc*, VI, 14 ; VIII, 45 *et* 51 ; IX, 20 *et* XXII, 8 ; *Jean*, I. 2 : *Act.* I. 13 ; II, 37 ; III, 1. Pierre est quelquefois désigné comme le chef des autres Disciples : *Or Pierre et ceux qui étaient avec lui*, dit S. Luc, IX, 32. C'est Pierre qui parle le premier dans l'Assemblée des Apôtres, *Act.* I. 15. C'est Pierre qui parle au nom de tous les Apôtres, *Act.* IV, 29. C'est Pierre qui préside au concile de Jérusalem, *Act.* XV. 7. C'est Pierre que vient trouver Paul après sa conversion, *Gal.* I. 18. Ce n'est point par hasard, ni sans cause, que S. Pierre tient toujours ainsi le premier rang. Or l'on ne saurait en assigner d'autre cause que la primauté d'autorité qui lui fut donnée. Ce n'est point son âge ; S. André était plus âgé que lui ; ce n'est point la prédilection, car c'est S. Jean qui était *appelé le Disciple bien aimé* ; ce n'est ni l'excellence de ses vertus, ni une sainteté plus grande en lui que dans les autres ; il est, au contraire, le seul qui ait renoncé J. C., en prononçant des jurements et des anathêmes contre lui.

TROISIÈME COLONNE.

Accomplissement constaté par l'Etat historique de la Papauté.

I. — Perpétuité du Siége de S. Pierre.

1. — L'Eglise Catholique du Messie est solidement établie sur la chaire de Pierre ; les forces de l'Enfer déchaînées, depuis plus de dix-huit siècles, contre ce Roc immuable, ne sont point parvenues à l'ébranler. Depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, cette chaire a été remplie sans interruption, et a été regardée comme la chaire principale, et elle le sera jusqu'à la fin des siècles.

Pour prouver que les prophéties de J.-C. n'étaient point des discours vagues, dont l'accomplissement ne devait rien avoir d'assuré ni de positif, mais que, au contraire, elles eurent un accomplissement très réel, perpétuel et fort remarquable, nous donnerons ici la succession des souverains Pontifes, en qui s'est maintenue l'indestructible et universelle principauté ecclésiastique de celui a qui il a été dit : « Tu es Pierre, et sur cette Pierre j'établirai mon « Eglise, et les Portes de l'Enfer ne prévaudront point « contre Elle. »

2. — *Table chronologique des Papes depuis S. Pierre jusqu'à Pie IX.*

Après J.-C.		Après J.-C.	
66.	S. Pierre.	177.	S. Soter.
78.	S. Lin.	192.	S. Eleuthère.
91.	S. Anaclet.	202.	S. Victor 1er.
100.	S. Clément.	219.	S. Zéphirin.
109.	S. Evariste.	222.	S. Calliste 1er.
119.	S. Alexandre 1er.	230.	S. Urbain 1er.
127.	S. Sixte.	235.	S. Pontien.
139.	S. Télesphore.	236.	S. Anthère.
140.	S. Hygin.	250.	S. Fabien.
157.	S. Pie.	252.	S. Corneille.
168.	S. Anicet.	253.	S. Lucius.

Après J.-C.

257. S. Etienne.
259. S. Sixte.
269. S. Denis.
274. S. Félix Ier.
283. S. Eutychien.
296. S. Caïus.
304. Marcellin.
310. S. Marcel.
310. S. Eusèbe.
314. S. Melchiade ou Miltiade.
335. S. Sylvestre.
336. S. Marc.
352. S. Jules Ier.
366. S. Libère.
384. S. Damase.
398. S. Sirice.
402. S. Anastase Ier.
417. S. Innocent Ier.
418. S. Sozime.
422. S. Boniface Ier.
432. S. Célestin Ier.
440. S. Sixte III.
461. S. Léon-le-Grand.
468. S. *Hilaire.*
483. S. Simplice.
492. S. Félix III.
496. S. Gélase.
498. S. Anastase II.
518. S. Symmaque.
523. Hormidas.
526. S. Jean Ier.
530. Félix IV.
532. Boniface II.
535. Jean II.
536. Agapet ou Agapit.
538. Sylvère.
555. Vigile.
560. Pélage Ier.
573. Jean III.

Après J.-C.

578. Benoit Ier.
590. Pélage II
604. S. Grégoire-le-Grand
606. Sabinien.
607. Boniface III.
615. Boniface IV.
618. S. Dieudonné Ier.
625. Boniface V.
638. Honorius Ier.
640. Séverin.
642. Jean IV.
649. Théodore Ier.
655. S. Martin Ier.
657. S. Eugène Ier.
672. Vitalien.
676. Dieudonné II ou Adéodat.
678. Donus Ier ou Domnus.
682. Agathon.
683. S. Léon II.
685. Benoit II.
686. Jean V.
687. Conon.
701. S. Sergius Ier.
705. Jean VI.
707. Jean VII.
708. Sisinius.
715. Constantin.
731. Grégoire II.
741. Grégoire III.
752. Zacharie.
757. Etienne II.
767. Paul Ier.
772. Etienne III.
795. Adrien Ier.
816. Léon III.
817. Etienne IV.
824. S. Pascal Ier.
827. Eugène II.
827. Valentin.

Après J.-C.		Après J.-C.	
844.	Grégoire IV.	996.	Jean XVI.
847.	Sergius II.	999.	Grégoire V.
855.	Léon IV.	1003.	Sylvestre II.
858.	Benoît III.	1003.	Jean XVII.
867.	Nicolas Ier.	1009.	Jean XVIII.
872.	Adrien II.	1012.	Sergius IV.
882.	Jean VIII.	1024.	Benoît VIII.
884.	Marin.	1033.	Jean XIX.
885.	Adrien III.	1044.	Benoît IX.
891.	Etienne V.	1046.	Grégoire VI.
896.	Formose.	1047.	Clément II.
896.	Boniface VI.	1047.	Benoît IX.
897.	Etienne VI.	1048.	Damase II.
897.	Romain.	1054.	S. Léon IX.
898.	Théodore II.	1057.	Victor II.
900.	Jean IX.	1058.	Etienne IX.
903.	Benoît IV.	1061.	Nicolas II.
903.	Léon V.	1073.	Alexandre II.
903.	Christophe.	1085.	Grégoire VII.
911.	Sergius III.	1087.	Victor III.
913.	Anastase III.	1099.	Urbain II.
914.	Landon.	1118.	Paschal II.
928.	Jean X.	1119.	Gélase II.
929.	Léon VI.	1124.	Callixte II.
931.	Etienne VII.	1130.	Honorius II.
936.	Jean XI.	1143.	Innocent II.
939.	Léon VII.	1144.	Célestin II.
943.	Etienne VIII.	1145.	Lucius II.
946.	Marin III.	1153.	Eugène III.
955.	Agapet II.	1154.	Anastase IV.
964.	Jean XII.	1159.	Adrien IV.
965.	Léon VIII.	1181.	Alexandre III.
965.	Benoît V.	1185.	Lucius III.
972.	Jean XIII.	1187.	Urbain III.
974.	Benoît VI.	1187.	Grégoire VIII.
974.	Donnus II.	1191.	Clément III.
983.	Benoît VII.	1198.	Célestin III.
984.	Jean XIV.	1216.	Innocent III.
996.	Jean XV.	1227.	Honorius III.

Après J.-C.

1241. Grégoire IX.
1241. Célestin IV.
1254. Innocent IV.
1255. Alexandre IV.
1264. Urbain IV.
1268. Clément IV.
1276. Grégoire X.
1276. Innocent V.
1276. Adrien V.
1277. Jean XXI.
1280. Nicolas III.
1281. Martin IV.
1287. Honorius IV.
1292. Nicolas IV.
1297. Célestin V.
1303. Boniface VIII.
1304. S. Benoît XI.
1314. Clément V.
1334. Jean XXII.
1342. Benoît XII.
1352. Clément VI.
1362. Innocent VI.
1370. Urbain V.
1373. Grégoire XI.
1389. Urbain VI.
1404. Boniface IX.
1406. Innocent VII.
1409. Grégoire XII.
1410. Alexandre V.
1415. Jean XXIII.
1431. Martin V.
1447. Eugène IV.
1455. Nicolas V.
1458. Callixte III.
1464. Pie II.
1471. Paul II.
1484. Sixte IV.
1492. Innocent VIII.
1503. Alexandre VI.
1503. Pie III.

Après J.-C.

1513. Jules II.
1521. Léon X.
1523. Adrien VI.
1534. Clément VII.
1549. Paul III.
1555. Jules III.
1555. Marcel II.
1559. Paul IV.
1565. Pie IV.
1572. S. Pie V.
1585. Grégoire XIII.
1590. Sixte V.
1590. Urbain VII.
1591. Grégoire XIV.
1591. Innocent IX.
1605. Clément VIII.
1605. Léon XI.
1621. Paul V.
1623. Grégoire XV.
1644. Urbain VIII.
1655. Innocent X.
1667. Alexandre VII.
1669. Clément IX.
1676. Clément X.
1689. Innocent XI.
1691. Alexandre VIII.
1700. Innocent XII.
1721. Clément XI.
1727. Innocent XIII.
1730. Benoît XIII
1740. Clément XII.
1758. Benoît XIV.
1769. Clément XIII.
1774. Clément XIV.
1775. Pie VI.
1823. Pie VII.
1829. Léon XII.
1831. Pie VIII.
1846. Grégoire XVI.
Pie IX, act. régnant [1876].

QUATRIÈME COLONNE

Accomplissement d'après les Pères et les Conciles.

I. — La Chaire de Simon-Pierre a été universellement et perpétuellement reconnue pour la Chaire principale, pour le Centre de toute l'unité catholique, pour la Conductrice de toutes les Eglises du Christ.

Toute la Tradition Ecclésiastique atteste et célèbre comme à l'envi la primauté d'honneur et de juridiction universelle, attachée à la chaire de Pierre et de ses successeurs, comme chefs de l'Eglise Catholique et Vicaires de J.-C. On ferait des volumes si l'on voulait rapporter tous les passages où la doctrine de la Primauté de S. Pierre et des Papes est énoncée et soutenue. Il suffira d'un petit nombre de citations.

Avant la fin du premier siècle, les Corinthiens, pour faire cesser un schisme qui les divisait, s'adressèrent au pape Saint Clément, qui leur écrivit à ce sujet une lettre que nous avons. *V. Eusèb., hist. eccl. l.* III. 23. Ce même pape, dans une lettre à Jacques, dit que « Simon, à cause de sa vraie « foi et de l'inébranlable fermeté de sa doctrine, a été dési- « gné pour être le fondement de l'Eglise ; que pour cette « raison il a été surnommé Pierre par la parole infaillible « de Jésus ; qu'il a été les prémices de N. S., et le premier « des Apôtres. *Apostolorum primus.* » (*Epist. Clem. ad Jacobum ; et lib. Clement. Hom.* XVII. *c.* 19.)

1° *Prééminence de l'autorité de S. Pierre.*

Eusèbe, dans sa chronique, à l'an 44, appelle *Pierre* apôtre *le premier Pontife des Chrétiens*, *Petrus Apostolus natione Galilœus et Christianorum Pontifex primus.* Il ne l'appelle pas Pontife des Romains, mais des Chrétiens.

S. Basile :

« Pierre a été mis avant tous les Disciples, reçut de plus grands « témoignages que les autres, fut proclamé bienheureux ; à lui furent « confiées les clefs du Royaume des cieux. » (*Sermo de peccato.*)

S. Epiphane, hérés. 51, dit de J.-C. :

« Il choisit Pierre pour être le premier de ses Disciples. »

S. Ambroise (*in cap.* XII. *epist.* II, *ad Cor.*) :

« Ce ne fut point André, mais Pierre qui reçut la primauté. »

S. Augustin, serm. 76 :

« Pierre, le premier dans la hiérarchie des Apôtres, le plus fervent « disciple du Christ, prit souvent la parole au nom de tous. »

On pourrait citer sur ce point un grand nombre d'autres témoignages des Pères grecs et latins. De plus, une fête spéciale, en mémoire de la chaire de S. Pierre, a été instituée et universellement célébrée, dès les premiers siècles, comme on le voit dans Godescard, 18e *jour de janvier.* Or, rien de semblable n'a jamais été institué en l'honneur de la chaire d'aucun des autres Apôtres. Pierre était donc reconnu pour supérieur en juridiction à tous les autres Disciples.

2° Principauté d'honneur et de juridiction des successeurs de S. Pierre.

Les prérogatives de S. Pierre ont été instituées pour l'Eglise ; elles appartiennent évidemment à sa constitution, elles en sont comme le fondement, « Tu es Pierre et sur cette « pierre je bâtirai mon Eglise ; » elles doivent donc durer autant que l'Eglise ; l'Eglise ne peut manquer de fondement ; elles ne peuvent donc périr, ces prérogatives de S. Pierre ; elles ont dû continuer d'exister ; mais elles n'ont pû continuer d'exister sans qu'elles fussent transmises à un successeur. Or, qui peut se glorifier de posséder la primauté de S. Pierre et la prérogative inhérente à son siége? Nul, sinon le Pontife Romain. Une série continue de témoignages des Pères et des Conciles atteste que c'est le Pape qui possède en sa qualité de successeur de S. Pierre, la primauté de juridiction dans toute l'Eglise.

S. Irénée (an 140-202) :

« Il faut que toutes les Eglises aient recours à cette Eglise « (Romaine), à cause de sa plus puissante Principauté, *propter* « *potiorem principalitatem...* L. III, 3.

Tertullien (194-220) donne au Pape le titre de *Souverain*

Pontife et d'Evêque des Evêques. (Dans son livre *de pudicitiâ.*)

L'an 145, un *concile de Rome,* condamna Théodote-le-Corroyeur et cette condamnation fut suivie dans tout l'Orient.

L'an 197, *Polycrate,* évêque d'Ephèse, écrivit au pape Victor, pour lui apprendre qu'on célébrerait la Pâque le 14 de la lune de Mars.

Au commencement du IIIe siècle, l'Eglise de Rome décida la validité du Baptême des hérétiques ; ce qui fut approuvé par les Eglises d'Orient comme par celles d'Occident.

S. Cyprien (an 248), parlant des schismatiques d'Afrique, dit :

« Ils osent faire voile vers la chaire de S. Pierre et aborder à « l'Eglise principale qui est la source de l'unité sacerdotale. » *Epist. 53.*

Ailleurs, dans une lettre au Pape (c'est la 8e du IVe livre), il nomme l'Église de Rome « la mère et la racine de toutes « les Eglises. » Dans l'épître à l'évêque Jubaïanus, il se glorifie d'être uni en la personne du pape Corneille, « au « chef et à la Racine de toute l'Eglise catholique. »

Dans sa huitième lettre, il s'exprime ainsi :

« Il n'y a qu'un Dieu et qu'un Christ, une Eglise et une chaire « fondée sur Pierre par la parole du Seigneur. On ne peut ériger « d'autre autel ni établir d'autre Sacerdoce, que cet unique Sacerdoce « et cet unique autel ; quiconque recueille ailleurs ne fait que dis- « siper. »

S. Athanase, dans sa lettre au pape Félix :

« J.-C. vous a placés, vous et vos prédécesseurs, au sommet de « l'Arche, et a voulu que vous eussiez le soin de toutes les Eglises, « afin de nous venir en aide. »

Le *Concile de Nicée,* le 1er œcuménique :

« L'Eglise Romaine a toujours eu la primauté. » *Labbe, t. 2,*

Le premier concile de Constantinople, le deuxième œcuménique :

« Que l'évêque de Constantinople ait le premier rang d'honneur « après l'Evêque de Rome. » *Ibid. t. 3.*

Le *Concile d'Ephèse*, le troisième général :

« S. Pierre, le premier et le Chef des Apôtres, le fondement de « l'Eglise Catholique, a reçu de N. S. J.-C les clefs du Royaume et « la puissance de délier et de lier les péchés ; il vit jusqu'à ce jour et « perpétuellement dans ses successeurs et exerce le jugement par « eux. » *Act. 3. Ibid. t. 3.*

Le *Concile de Chalcédoine*, le cinquième général :

« Nous vous en prions, écrivent les Pères de ce concile à S. Léon, « honorez de vos décrets notre jugement, et comme nous sommes mis « en harmonie avec notre chef, que votre Grandeur fasse de même ce « qu'il convient à l'égard de ses Enfants. » *Ibid.. t. 4,*

S. Hilaire (350) :

« Il sera très bon et très convenable que les évêques de quelque « province qu'ils soient, fassent au Chef, c'est-à-dire au Siège de « Pierre, le rapport des difficultés qui surviendront. » *P. 1290.*

S. Basile, *épitr.* 32; S. Cyrille d'Alexandrie, *l. de Thesauro ;* S. Théodoret, *épître à S. Léon*, tiennent le même langage, ainsi qu'Eusèbe, Sozomène, Evagre, Sulpice-Sévère, etc.

S. Jérôme, lib. I ad Jovian. c. 14 :

« Quoique la force de l'Eglise soit appuyée également sur les Douze « Apôtres comme sur autant de colonnes, J.-C. n'a pas laissé cependant d'en choisir un parmi les Douze pour l'établir chef, afin « d'éviter les dangers du schisme et de la division. »

Et ailleurs, dans une lettre au pape Damase :

« Je m'associe par la communion à Votre Sainteté, c'est-à-dire à « la chaire de Pierre ; je sais que l'Eglise est bâtie sur cette Pierre ; « quiconque aura mangé l'Agneau hors de cette maison est un profane ; quiconque n'habite pas dans l'arche de Noë périra par les « eaux du déluge... Je ne connais pas Vital, je repousse Mélèce, « j'ignore Paulin. Celui qui n'amasse pas avec vous, dissipe ; celui « qui n'est pas à J.-C. est à l'Antechrist. » *Epitr. 14 ad Damas.*

S. Augustin, épitr. 162 :

« Dans l'Eglise de Rome, la primauté du Siége Apostolique a toujours été en vigueur. »

Au pape Boniface :

« Votre prééminence vous place beaucoup plus haut que nous « autres évêques. »

Ailleurs :

« On a déjà envoyé sur cette affaire (celle des Pélagiens) les actes « des deux Conciles au Siége Apostolique ; Rome a parlé ; la cause « est finie. » *T. X, p. 254.*

S. Léon écrivant à Rome :

« Vous êtes devenue par le Siége Sacré du B. Pierre, la tête du « monde chrétien ; votre pouvoir s'étend plus loin par la Religion du « ciel qu'il ne s'était étendu par la force humaine ; ce que les travaux « de la guerre vous avaient acquis, n'approche pas de ce que vous a « soumis la foi chrétienne. »

S. Prosper, lib. de ingrat. :

« Rome est le siége de Pierre ; l'honneur pastoral l'a rendue la « tête du monde ; ce qu'elle n'a pu posséder par les armes, elle le « possède par la Religion. »

S. Chrysostôme écrivit au pape Innocent I[er], pour faire casser ce qui s'était fait contre lui dans un synode présidé par Théophile, patriarche d'Alexandrie :

« Je vous supplie d'écrire pour annuler ce qui a été fait si injuste- « ment, et pour infliger les peines ecclésiastiques à ceux qui ont agi « d'une manière si inique. »

S. Optat contre les Donatistes :

« Il est dans la vraie Eglise, parce qu'il est en communion avec le « pape Sirice... La première marque de la vraie Eglise, c'est de « communiquer avec la chaire de Saint-Pierre, et parce que nous « avons cette marque, nous montrons que nous avons toutes les « autres. » *L. II. contrà Palm., p. 31.*

Le *Concile de Florence*, où siégeaient les Grecs avec les Latins :

« Nous définissons que le Saint Siége Apostolique et que le Pontife « Romain ont la primauté dans tout l'univers ; que le Pape est le « successeur du B. Pierre, Prince des Apôtres, le véritable Vicaire « de J.-C., et le Chef de toute l'Eglise. » *Labbe t. 13.*

Le *Concile de Trente*, sess. 14, c. 7 :

« Les Souverains Pontifes, en vertu du pouvoir suprême qui leur a « été donné sur toute l'Eglise, ont pu réserver à leur jugement par- « ticulier quelques-unes des plus graves causes en matière de « crimes.

On peut trouver beaucoup d'autres témoignages dans

plusieurs auteurs, tels que *Tournely*, *Bailly*, *Regnier*, *Jacques*, *Perrone*, *de Maistre*, etc.

Enfin résumons tout ce qui précède, en apportant ici le passage suivant d'un grand génie de France.

3° *Le Pape est le centre de toute l'unité catholique.*

Bossuet :

« L'autorité ecclésiastique, premièrement établie en la personne
« d'un seul, ne s'est répandue qu'à condition d'être toujours ramenée
« au principe de son unité, et que tous ceux qui auront à l'exercer se
« doivent tenir inséparablement unis à la même chaire.

« C'est cette chaire Romaine tant célébrée par les Pères, où ils ont
« exalté, comme à l'envi, la principauté de la Chaire Apostolique, la
« principauté principale, la source de l'unité, et dans la place de
« Pierre, l'éminent degré de la Chaire Sacerdotale, l'Eglise mère, qui
« tient en sa main la conduite de toutes les autres Eglises ; le chef de
« l'épiscopat, d'où part le rayon du gouvernement ; la chaire princi-
« pale, la chaire unique, en laquelle seule tous gardent l'unité. Vous
« entendez dans ces mots S. Optat, S. Augustin, S. Cyprien, S. Iré-
« née, S. Prosper, S. Avit, S. Théodoret, le Concile de Chalcédoine
« et les autres, l'Afrique, les Gaules, la Grèce, l'Asie, l'Orient et
« l'Occident unis ensemble. » *Sermon sur l'unité de l'Eglise.*

Voilà des preuves surabondantes, qui démontrent clairement la réalisation de la promesse faite à S. Pierre, savoir : qu'il aurait dans l'Eglise de J.-C. une principauté universelle et perpétuelle ; que les Puissances Infernales ne prévaudraient jamais contre l'Eglise bâtie sur Pierre. On verra tomber les grandes Eglises Orientales, de la Grèce, de l'Asie ; seule l'Eglise Romaine, fondée par Pierre et sur Pierre subsistera constamment, sans jamais défaillir ; et elle subsistera ainsi jusqu'à la fin des siècles.

4° *Le Pape est le Docteur infaillible de l'Eglise universelle.*

Nous nous contentons d'énoncer ici cette proposition ; nous nous réservons d'établir la démonstration de ce dogme important à la *Huitième Colonne*, ci-après, page 96.

CINQUIEME COLONNE

Paroles des premiers Souverains Pontifes au sujet de la *Primauté* et de l'*Autorité* universelle du *Siège Apostolique-Romain.* (Excerpta ex antiquo Codice Canonum veteris Ecclesiæ Romanœ.)

« Anacletus, Servus Servorum Dei, omnibus episcopis et « reliquis Christi Sacerdotibus, Salutem.

« Sacro sancta Romana et Apostolica Ecclesia non ab Apostolis, sed « ab ipso Domino Salvatore Nostro primatum obtinuit, sicut ipse Pe« tro B. Apostolo dixit : *Tu es Petrus*, et reliqua. Ergo hæc Aposto« lica Sedes, Cardo et Caput omnium Ecclesiarum, a Domino, et non « ab alio, est constituta : Et sicut Cardine ostium regitur, sic hujus « sanctæ Sedis auctoritate omnes Ecclesiæ, Domino disponente, re« guntur. Igitur si quæ causæ difficiliores inter vos ortæ fuerint, ad « hujus S. Sedis Apicem eas quasi ad caput referte, ut Apostolico « terminentur judicio. » Dist. 22. cap. *Sacrosancta.* Item dist. 21. cap. *in novo.*

Zephyrinus, Romanœ Urbis Archiepiscopus, omnibus episcopis Salutem.

Ad Romanam Ecclesiam, ab omnibus, maxime tamên ab oppressis. appellandum est, et concurrendum quasi ad matrem : ut ejus uberibus nutriantur, autoritate defendantur, et a suis oppressionibus releventur : quia non potest nec debet oblivisci mater filium suum. Judicia enim episcoporum, majores que Ecclesiæ causæ, a Sede Apostolicâ, et non ab aliâ, sunt terminandæ : quia licet in alios transferantur episcopos, B. tamen Apostolo Petro dictum est : *quœcumque ligaveris super terram, erunt ligata et in cœlis* : *et quœcumque solveris super terram, erunt soluta et in cœlis*[1].

Callistus, Archiepiscopus Ecclesiæ Catholicæ Urbis Romæ, Omnibus Episcopis, Salutem[2].

Non decet a capite membra dissidere, sed, juxtà S. Scripturæ testimonium, omnia membra caput sequantur. Nulli vero dubium est, quod Apostolica Ecclesia mater sit omnium Ecclesiarum, a cujus vos regulis nullatenus convenit deviare : et sicut Dei filius venit facere

1. 2 q. 6. cap. *ad Romanam.*
2. Dist. 12. cap. *non decet.*

voluntatem Patris sui, sic et vos voluntatem vestræ implete matris, quæ est Ecclesia. Quidquid ergo sine discretione justitiæ contra hujus disciplinam actum fuerit, ratum habere ratio nullà permittit.

Fabianus, episcopus Romæ, omnibus episcopis Salutem.

Si in rebus sæcularibus suum cuique jus et proprius ordo servandus est, quanto magis in Ecclesiasticis dispositionibus nulla debet induci confusio ? Quod hâc observatione servabitur, si nihil potestati, sed totum æquitati tribuitur.

Idem, loquens de Sede Romana : Si quis judicem sibi adversum senserit, vocem appellationis adhibeat. Appellantem autem non debet afflictio ulla ant detentionis injuriare custodia, sed liceat Appellatori vitiatam causam Appellationis remedio sublevare. Liceat etiam in causis criminalibus appellare, nec vox appellationis denegetur ei, quem in supplicium sententia destinârit. Pulsator autem aute suum Judicem causam dicat, et ante non suum judicem, pulsatus, si voluerit, taceat : et ut pulsatis, quoties appellaverint, induciæ dentur, nec quemquam a suo non judice dicta sententia constringat[1].

Sixtus, universalis Apostolicæ Ecclesiæ episcopus, omnibus Sanctæ Dei Ecclesiæ rectoribus, Salutem[2].

Si quis vestrùm pulsatus fuerit in aliquâ adversitate, licenter hanc Sanctam et Apostholicam appellet Sedem, et ad eam, quasi ad caput, suffugium habeat, ne innocens damnetur, ant Ecclesia sua detrimentum patiatur. Si autem necesse ei evenerit, eamque minime appellare voluerit, et vocatus tamen ab hâc Sancta Sede fuerit, non renuat venire : sed confestim, ut ei nuntiatum fuerit, venire festinet : et causas, pro quibus vocatus est, prudenter disponat, atque, si fuerit necesse aliquid corrigere, cum his quos primos hic invenerit, corrigat. Ad Ecclesiam tanem suam non prius revertatur, quàm hinc litteris Apostholicis vel formatis pleniter instructus atque purgatus sit, fuerit undè ; ut postquâm domum reversus fuerit, cognoscant vicini sui, qualiter hic suam aliorum que causam finierit, quatenus eam absque aliquâ ambiguitate nuntiare et prædicare possit omnibus. Si quis autem aliter agere præsumpserit, sciat censuram hujus Sedis cum omnibus membris suis sibi non deesse venturam, et, sicut egerit, itâ recipiet : Si benè, benè ; si grave, grave ; si pessime, pessime ; quoniam dignus est operarius mercede suâ.

Silvester Papa Generali residens Synodo[3], dixit :

1. 2 q. 6. caput. *licet cum seq.*
2. *Ibid. c. si quis vestrum.*
3. 9 *q.* 3. *Nemo Jud.*

Nemo judicabit primam Sedem, justitiam temperare desiderantem : neque enim ab Augusto, neque ab omni Clero, neque a regibus, neque a populo judex judicabitur.

Julius, Apostolicæ Sedis Episcopus, omnibus Episcopis Salutem.

Habet Sacrosancta Romana Ecclesia potestatem, singulari sibi privilegio concessam, aperire et claudere januas Regni Cælestis, quibus voluerit.

Gelasius episcopus[1] Omnibus Épiscopis.

Cuncta per mundum novit Ecclesia, quod Sacrosancta Romana Ecclesia fas habeat judicandi : neque cuiquam de ejus liceat judicare judicio, siquidem ad illam de qualibet mundi parte appellandum est : ab illâ autem nemo est appellare permissus. Sed nec illa prætermimus quod Apostolica Sedes sine ullâ synodo præcedente exsolvendi quos synodus iniqua damnaverat, et damnandi, nullâ existente synodo, quos oportuit, habeat facultatem ; et hæc nimirùm pro suo principatu, B. Petrus Apostolus, Domini voce, et tenuit semper, et retinebit.

Simmachus Papa[2] universis Episcopis.

Aliorum hominum causas Deus voluit per homines terminare, Sacræ vero Sedis Romanœ Præsulem suo sine quæstione reservavit arbitrio : voluit B. Petri successores cælo tantum debere innocentiam, et subtilissimi discussoris indagini inviolatam exhibere conscientiam.

Vigilius Papa dilectissimo fratri Euthero episcopo.

Nulli vel tenuiter scienti, vel pleniter sapienti dubium est, quod Ecclesia Romana fundamentum et forma sit Ecclesiarum, a quo omnes Ecclesias principium sumpsisse nemo recte credentium ignorat : quoniam licet omnium Apostolorum par esset electio, B. Petro tamen concessum est, ut cœteris præemineret : unde et Cephas vocatur, quia caput et primus est omnium Apostolorum : et quod in capite præcessit, in membris sequi necessum est. Quamobrem Sancta Romana Ecclesia, ejus merito Domini voce consecrata, primatum tenet omnium Ecclesiarum : ad quam tam sancta episcoporum negotia, atque querelæ, atque judicia, quam et majores Ecclesiarum quæstiones quasi ad caput semper referendæ sunt. Nam et qui se scit aliis esse præpositum, non moleste ferat aliquem sibi esse prælatum. Ipsa namque Ecclesia, quæ prima est, itâ reliquis Ecclesiis vices suas credidit largiendas, ut

1. *Ibid. c. Cuncta per mundum.*
2. *Ibid. c. Aliorum.*

in partem vocatæ sint solicitudinis, non in plenitudinem potestatis. Unde omnium appellantium sedem Apostolicam, episcoporum judicia, et cunctarum majorum negotia causarum, eidem Sanctæ Sedi reservata esse liquet, præsertim cum his omnibus ejus semper sit expectandum consilium : cujus tramiti si quis obviare tentaverit Sacerdotum, causas se non sine honoris sui periculo apud eamdem Sanctam Sedem (Apostolicam) noverit redditurum[1].

Gregorius, Servus Servorum Dei, omnibus Episcopis per diversas provincias constitutis.

Divinis præceptis et apostolicis saluberrimis incitamur monitis, ut pro omnium statu impigro vigilemus affectu : et quia cunctarum Dispositione divinà Ecclesiarum curam gerimus, omnibus nostra poscentibus suffragia apostolicà auctoritate subvenire optamus : Quoniam divinœ Virtutis et infirmitatis humanæ sanctio est, ut omnium Ecclesiarum negotia ad nostræ reparationis tendant effectum. Qua propter has ad vos litteras destinamus, in quibus decreto nostro vestram rogantes caritatem, mandamus, ut nil prius de eo quod ad sinum sanctæ Romanæ confugit Ecclesiæ, ejus que implorat auxilium, decernatur, quam ab ejusdem Ecclesiæ fuerit præceptum auctoritate; quæ vices suas ita impartivit Ecclesiis, ut in partem sint vocatæ sollicitudinis, non in plenitudinem potestatis. Si autem, quod non arbitramur, a quoquam secus præsumptum fuerit ; ab officio cleri submotus, Apostolicæ auctoritatis reus ab omnibus judicetur : ne lupi, qui sub specie ovium subintrarunt, bestiali sœvitià quosque audeant dilacerare : et quod sibi fieri nolunt, aliis inferre præsumant[2].

Idem eisdem : Præceptis Apostolicis non durà superbià resistatur, sed per obedientiam quæ a Sancta Romana et Apostolica auctoritate jussa sunt, salutifere impleantur. si ejusdem Sanctæ Ecclesiæ, quæ est Caput vestrum, communionem habere desideratis. Non novum aliquid *præsenti jussione præcipimus*, sed *illa quæ* olim *indulta videntur* firmamus : cum nulli dubium sit, quod non solum Pontificalis accusatio, sed omnis sanctæ Religionis relatio, ad Sedem Apostolicam, quasi ad caput Ecclesiarum, debeat referri, et inde normam sumere, unde sumpsit exordium, ne caput institutionis videatur omittere, cujus auctoritatis sanctionem omnes teneant sacerdotes, qui noliut ab apostolicâ, super quam Christus universalem fundavit Ecclesiam, soliditate divelli. Si quis hæc Apostolicæ Sedis prœcepta non observaverit, percepti honoris hostis esse non dubitetur[3].

1. 2 Quæst. 6, *c. qui se scit aliis.*
2. *Distin.* 12. *c. præceptis.*
3. Vide et Distin. 19. *nulli fas.*

Nicalaus, Papa[1], Omnibus Episcopis.

Nemini licitum est de Sedis Apostolicæ judicio judicare, ant illius sententiam retractare permissum ; videlicet propter Romanæ Ecclesiæ primatum, Christi munere in Petro Apostolo divinitùs collatum[2].

Traduction des Paroles des premiers Souverains Pontifes au sujet de la *Primauté* et de l'*Autorité* ou *Juridiction universelle* du Saint Siége Apostolique Romain.

« ***Anaclet***, Serviteur des Serviteurs de Dieu, à tous les « Evêques et à tous les Prêtres de Jésus-Christ, Salut.

« La très-sainte Eglise Romaine et Apostolique a reçu la Primauté, « non des Apôtres, mais de Notre Seigneur et Sauveur J.-C. lui-« même, selon qu'il l'a déclaré lui-même au Bienheureux Apôtre « Pierre : *Vous êtes Pierre*, etc... Donc, ce Siége Apostolique a été fondé « par le Seigneur et non par un autre, pour être la tête de toutes les « Eglises, et le gond sur lequel elles doivent rouler : comme le gond « gouverne et commande tous les mouvements de la Porte ; de même « l'Autorité de ce Saint-Siége, par l'effet de la disposition de Notre « Seigneur, commande et gouverne toutes les Eglises. C'est pourquoi, « s'il s'élève parmi vous quelques questions plus difficiles qu'à l'ordi-« naire, rapportez-les à la sublimité de ce Siége, comme à l'autorité « Souveraine, afin qu'elles soient terminées par le Jugement Aposto-« lique. »

(*Dist. 22. cap., Sacrosancta. Idem dist. 21. cap. in novo*).

Zéphyrin, archevêque de la ville de Rome, à tous les Evêques, Salut.

« C'est à l'Eglise Romaine que tous les fidèles, principalement « ceux qui sont opprimés, doivent en appeler ; c'est à *Elle* qu'ils « doivent recourir comme à leur mère, afin qu'ils soient nourris de « ses mamelles, défendus par son Autorité, et relevés de leur oppres-« sion ; car une mère ne doit ni ne peut oublier son enfants. Lés « jugements des Evêques et les causes importantes de l'Eglise ne « doivent recevoir leur sanction suprême que du Siége Apostolique « et non pas d'un autre : car, lors même qu'on les aurait déférés à, « d'autres Evêques, ce n'est toutefois qu'au Bienheureux Apôtre « Pierre qu'il a été dit (*spécialement*) ; *Tout ce que tu auras délié « sur la terre, sera délié dans les Cieux.* » (*2. 9. 6. cap. ad « Romanam.*)

1. 17 *Quæst. 4, Nemini.*
2. Vide Conc. Labbæ. *t, 1. p,* 66-68 ; — Wendelstinum, et alios viros *eruditos ac theologos quam plurimos.*

Callixte, **Archevêque de l'Eglise Catholique de la ville de Rome, à tous les Evêques, Salut !**

« Il ne convient point que les membres fassent scission avec la « Tête ; mais, selon la déclaration de la Sainte Ecriture, tous les « membres doivent suivre la tête. Personne de doute que l'Eglise « Apostolique Romaine ne soit la mère de toutes les Eglises ; il ne « convient nullement que vous vous écartiez de ses Règles : et comme « le Fils de Dieu est venu pour accomplir la volonté de son Père, « accomplissez pareillement, vous aussi, la volonté de votre Mére, qui « est l'Eglise. C'est pourquoi, tout ce qui s'est fait contrairement à la « discipline de l'Eglise, a été fait au mépris de la Justice, et aucune « raison ne saurait permettre de le tenir pour approuvé et sanc- « tionné. » (***Dist. 12. cap. non decet.***)

Fabien, Evêque de Rome, à tous les Evêques, Salut !

« Si dans les affaires séculières on doit respecter le droit de chacun « et suivre l'ordre particulier à chaque chose, combien plus doit-on « éviter la confusion dans les arrangements ecclésiastiques ? On « observera la Règle ecclésiastique, si l'on n'accorde rien à la puis- « sance, et si l'on attribue tout à l'équité.

Le même Pape, parlant du Saint Siége de Rome, s'exprime en ces termes :

« Si quelqu'un croit qu'il a pour juge un ennemi personnel, qu'il « emploie la voie de l'appel. Or on ne doit infliger aucune peine à « l'Appelant, ni lui faire subir aucune détention, mais on doit lui « permettre de chercher à soulager le mal de sa cause par le remède « de l'Appel. Qu'il soit encore permis d'en appeler dans les causes « criminelles, et que la voie de l'appel ne soit point refusée à celui « que la sentence du juge a condamné au dernier supplice. Que « l'accusateur plaide devant son propre juge, et que l'accusé, cité « devant Celui qui n'est pas son propre juge, puisse garder le silence, « s'il le veut : on doit accorder une trève aux accusés, toutes les fois « qu'ils en ont appelé, personne ne saurait être astreint par une « sentence émanée de celui qui n'est pas son propre juge. » (***2 q. 6. caput. Licet cum seq.***)

Sixte, Evêque de l'Eglise Romaine Apostolique et Universelle, à tous les Pasteurs de la Sainte Eglise de Dieu, Salut !

« Si l'un de vous se trouve attaqué et accusé par quelque parti « adverse, qu'il lui soit permis d'en appeler à ce Saint Siége Aposto- « lique, et de recourir à lui, comme au chef de l'Eglise, afin qu'il ne

« soit pas condamné malgré son innocence, ou que son Eglise ne
« souffre aucun détriment. Que si cela lui est arrivé, et qu'il ne
« veuille pas en appeler, et que néanmoins il soit appelé par ce Saint
« Siége, qu'il ne refuse point de s'y présenter ; mais qu'aussitôt qu'il
« en aura reçu la nouvelle, il se hâte d'y venir ; qu'il dispose sage-
« ment les causes pour lesquelles il est appelé, et, s'il faut corriger
« quelque chose, qu'il le corrige avec les premiers personnages qu'il
« trouvera près du Saint Siége. Cependant, qu'il ne s'en retourne
« point à son Eglise, avant d'être pourvu des Lettres Apostoliques qui
« le justifient pleinement ; afin que, de retour chez lui, il puisse
« faire connaître authentiquement à ses voisins, comment sa cause
« et celle d'autres accusés ont été terminées. Mais, si quelqu'un a
« la présomption d'en agir autrement, qu'il sache qu'il ne man-
« quera pas de se voir atteint, lui et les siens, par quelque
« censure provenant de ce Siége ; et qu'il recevra, suivant qu'il aura
« mérité : bien, s'il a bien agi ; un grave châtiment, s'il a péché
« gravement ; une très-forte peine, s'il a commis une très-grande
« faute : *car tout ouvrier est digne de la récompense qu'il a méritée.* »
(*Ibid., si quis vestrum.*)

Le Pape S. Sylvestre, siégeant au Concile, a dit :

« Personne ne jugera le Premier Siége, lequel désire tempérer la
« rigueur de la Justice. Le Juge Suprême ne sera jugé ni par César,
« ni par l'Assemblée générale du clergé, ni par les rois, ni par le
« Peuple. » (*9 q. 3. nemo Jud.*)

Jules, Evêque du Saint Siége Apostolique, à tous les Evêques, Salut !

« La Très-Sainte Eglise Romaine possède, par un privilége tout
« particulier qui lui a été accordé, la puissance d'ouvrir et de fermer
« les portes du Royaume Céleste, à ceux à qui elle veut. »

Gélase, Evêque, à tous les Evêques.

« Dans le monde entier toute l'Eglise sait que la Très-Sainte
« Eglise Romaine a le droit de juger, sans que personne ait le droit
« de juger ses sentences ; c'est à Elle qu'on doit en appeler de toutes
« les parties de l'Univers ; mais personne n'a le droit d'en appeler
« du Saint Siége. En outre, nous ne devons pas oublier que le Siége
« Apostolique a le pouvoir, sans qu'aucun concile ait donné son avis
« préalable, d'absoudre ceux qu'un concile injuste a condamnés, et,
« de plus, de condamner, sans l'intervention préalable d'aucun con-
« cile, ceux qui méritent condamnation ; et S. Pierre possède ce
« pouvoir en vertu du Principat qu'il a reçu du Seigneur ; il l'a tou-

« jours possédé, et il le possédera toujours. » *(Ibid., c. cuncta per mundum.)*

Symmaque, Pape, à tous les Evêques.

« Dieu a voulu que les causes des autres hommes fussent jugées et « terminées par des hommes ; quant au Pontife qui occupe le Saint « Siége Romain, il l'a réservé à son propre jugement, sans qu'il y « eut à son sujet de question ni de discussion ; il a voulu que les « succcsseurs du Bienheureux Pierre dûssent compte de leur inno- « cence au ciel seulement, et qu'ils dussent présenter une conscience « irréprochable à l'examen seulement du Souverain Juge. » *(Ibid., « c. aliorum.)*

Vigile, Pape, à son Bienaimé frère Eutherus, évêque.

« Il n'est personne, soit peu instruit, soit pleinement savant, qui « ait jamais douté que l'Eglise Romaine soit le fondement, la forme « et le modèle des Eglises : Personne de ceux qui ont la vraie foi « n'ignore que toutes les Eglises ont tiré leur origine de ce fonde- « ment : en effet, bien que l'élection de tous les Apôtres soit sem- « blable, un privilége spécial a été néanmoins accordé au Bienheu- « reux Pierre : celui d'être placé à la tête de tous les autres. C'est « pourquoi il est appelé *Céphas* ; car il devait être la tête et le pre- « mier de tous les Apôtres : Et ce qui a précédé dans la tête, doit « nécessairement avoir ses conséquences dans les membres. Telle est « la raison pour laquelle la Sainte Eglise Romaine, consacrée par le « mérite de Pierre et par la Parole du Seigneur, possède la Primauté « de toutes les Eglises : c'est à Elle, comme au chef Suprême, que « doivent être rapportées toutes les saintes affaires des évêques, leurs « différends, leurs sentences, les questions majeures des Eglises. « Delà, que celui qui se voit préposé aux autres, ne supporte pas « avec peine d'en voir un autre qui lui soit supérieur ; car l'Eglise « même, qui est la première des Eglises, a confié aux autres Eglises « ses diverses prérogatives, de manière qu'elles ont été appelées à « recevoir une partie de sa sollicitude, mais non la plénitude du « Pouvoir. D'où il parait manifestement, que les causes de tous les « Appelants au Siége Apostolique, que les sentences des Evêques, et « que la connaissance de toutes les causes majeures, sont réservées à « ce Saint-Siége, et que sur les affaires concernant tous ces points « on doit attendre son avis. Si parmi les prêtres quelqu'un tentait « de s'opposer à cette règle, qu'il sache que ce ne sera pas sans « péril pour son honneur ; qu'il aura à rendre compte de sa cause « auprès de ce même Saint Siége Apostolique. » *(2 quæst. 6. c. « qui se scit aliis.)*

Grégoire, Serviteur des Serviteurs de Dieu, à tous les Evêques établis dans les différentes Provinces (du monde).

« Nous sommes excités par les commandements divins et par les salutaires avertissements des Apôtres, de veiller avec une active affection sur l'état de tous (les fidèles) : et parce que, d'après la disposition divine, nous avons le soin de toutes les Eglises, nous souhaitons, au moyen de notre Autorité Apostolique, subvenir au *besoin de tous ceux qui réclament* notre protection. Il est une loi, sanctionnée par la Puissance Divine et par l'infirmité humaine, qui prescrit que les affaires des Eglises viennent à Nous pour être rétablies dans l'ordre. C'est pourquoi Nous vous adressons des Lettres, contenant notre Décret, par lequel, priant votre charité, nous ordonnons, relativement à celui qui se réfugie dans le sein de l'Eglise Romaine et qui implore son secours, de ne rien statuer à son sujet, avant que la même Eglise Romaine ait prononcé par son autorité souveraine ; car le Saint Siége a de telle sorte reparti ses prérogatives aux Eglises, que celles-ci ont été appelées à recevoir une partie de sa sollicitude, mais non pas la plénitude de sa puissance. Or si, ce que nous ne pensons pas, quelqu'un avait la présomption de faire le contraire, qu'il soit privé de son Office Ecclésiastique, et qu'il soit condamné par tous comme coupable envers l'Autorité Apostolique ; de peur que des loups, qui sous l'apparence de brebis sont entrés dans le bercail, n'osent déchirer les fidèles avec une rage sauvage, et de peur qu'ils aient la présomption de faire aux autres ce qu'ils ne veulent pas qu'on leur fasse. » *(Dist. 12. c. Præceptis.)*

Le même Pontife, parlant aux mêmes :

« Qu'on ne résiste pas avec un orgueil obstiné aux Ordonnances Apostoliques ; mais que par obéissance on accomplisse salutairement les choses commandées par la Sainte Autorité Apostolique et Romaine, si vous désirez être en communion avec la même Sainte Eglise, laquelle est votre chef. Nous ne vous prescrivons rien de nouveau par la présente Ordonnance, mais nous confirmons ce qui a été établi anciennement ; car personne ne doute, que non-seulement l'accusation d'un Prélat, mais que tout ce qui se rapporte à notre Sainte Religion, ne doive être déféré au Siége Apostolique, comme au chef des Eglises ; les Eglises doivent prendre leur Règle là même, où elles ont puisé leur origine ; de peur qu'elles ne semblent oublier le chef de leur fondation, la Souveraine Autorité, de laquelle tous les Prêtres tiennent la sanction (de leur propre puis-

« sance) ; eux, qui ne consentiraient point à se voir séparer de la « solidité du Fondement Apostolique, sur lequel Jésus-Christ a fondé « l'Eglise Universelle. Si quelqu'un n'observe pas les Ordonnances « du Siége Apostolique, qu'il n'ignore point qu'il est lui-même l'en- « nemi de l'honneur qu'il a reçu. » *(Vide et Distinct. 19. Nulli fas.)*

Nicolas, Pape, à tous les Evêques :

« Il n'est permis à qui que ce soit de juger le jugement du Siége « Apostolique, ou de retoucher et réformer ses sentences : et cela, à « cause de la Primauté de l'Eglise Romaine, qui lui a été divinement « accordée par Jésus-Christ dans la personne de l'Apôtre S. Pierre. » (*17 quœst. 4. nemini.*)

SIXIEME COLONNE

Accomplissement, d'après les Juifs, les Païens et les Hérétiques.

1° Les Juifs Infidèles disent (dans le vieux *Toldos*) que Schimon Képha fut reconnu, à cause de ses grands miracles, pour le Second Législateur et pour le premier chef de la maudite et déstestée secte des Nazaréens ; qu'il leur prescrivait tout ce qu'il voulait, et qu'il était écouté favorablement de cette immense multitude de Chrétiens ; qu'il leur commanda de lui construire une demeure, une tour au milieu de Rome, ce qui fut exécuté ; qu'il y demeura six ans, servant le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et composant des écrits, des poëmes ; qu'il fut enseveli dans ce même lieu ; que plus tard on bâtît un temple *impur, fœdissimam. qu'on appela* Peter ; *ce qui est le nom d'une Pierre, parce que Schimon Kepha fut assis sur une pierre jusqu'au jour de sa mort.* » Nous avons déjà vu que dans un autre écrit, les Juifs donnaient à Simon le surnom de *Képha*, c'est-à-dire *Pierre*, ajoutant que Jésus l'avait appelé de ce nom, *ob crassitudinem ingenii.* On voit que ces Juifs ennemis ignoraient le motif qui avait fait surnommer Simon *Pierre*, quoiqu'ils sussent néanmoins qu'il était le principal Chef des Chrétiens.

2° Les Païens, parlant des Principaux chefs des Chrétiens, mettaient toujours le nom de Pierre en première ligne, sans doute parce qu'il était généralement regardé, même parmi les Infidèles, comme le premier chef de la Religion Chrétienne. Suivant ces païens ennemis, c'était à Pierre que le Christ avait confié tous ses livres, qui enseignaient le moyen de faire des miracles. (*Dans S. Aug , l. I. de l'accord des Evang.*, *c.* 14.) C'était Pierre qui était cause, par ses enchantements, que le Christ était adoré. (*Ibid.*, *cité de Dieu*, *l.* 18, *c.* 53.) Bien plus, le païen Phlégon le con-

fondait avec J.-C., disant que les prédictions faites par Pierre sur la ruine de Jérusalem avaient été justifiées par l'évènement. (*Dans Orig., contr. Cels. l. II. n. 14.*) Ainsi les Infidèles faisaient surtout mention de Pierre comme étant le plus connu et le premier des Chrétiens.

Les anciens Américains, qui n'étaient originairement que des navigateurs orientaux, jetés sans doute par quelques tempêtes sur les rivages d'un nouveau continent, avaient conservé des souvenirs du christianisme primitif. Le P. Lombard trouva dans leur pays une médaille de S. Pierre, qui paraissait être des premiers siècles du Christianisme. (*Lettres ed., 21 Rec. p.* 476.) Ils avaient encore quelques figures, et surtout la fameuse statue de la Vierge au Pérou, dont parle P. Kircher (*M. Subt. part 2. p. 44.*) Les principaux articles de religion, et le souvenir du chef de l'Eglise, s'étaient conservés parmi les Péruviens avant l'arrivée des Espagnols.

On présenta à Paul IV des médailles qui portaient d'un côté Néron, et de l'autre S. Pierre avec cette légende : *Petrus Galilæus.* Il est assez vraisemblable que cette médaille avait été frappée en mémoire de la souveraineté temporelle de Néron et de la souveraineté spirituelle de S. Pierre. (Dans Pluquet, *art. Simon.*)

Les mahométants appellent Simon Pierre, *le chef des Apôtres, caput Apostolorum.* (In Sura V, w. 121, annot. L. Marracci.)

3. — *Aveux et Témoignages des plus fameux hérétiques protestants.* — Les ennemis mêmes de la primauté du Pape ont été souvent obligés dans leurs écrits de la reconnaître. Ainsi :

Mélanchton, dit dans sa réponse à M. de Bellay, évêque de Paris :

« Nos gens demeurent d'accord que la police ecclésiastique, où « l'on reconnaît des évêques supérieurs de plusieurs églises et l'évê- « que de Rome supérieur à tous les évêques, est permise... Ainsi il « n'y a point de contestation sur la supériorité du Pape et sur l'au- « torité des évêques ; et tant le Pape que les évêques peuvent aisé-

« ment conserver cette autorité ; car il faut à l'Eglise des conducteurs
« pour maintenir l'ordre, pour avoir l'œil sur ceux qui sont appelés
« au Ministère Ecclésiastique, et sur la doctrine des Prêtres, et pour
« exercer les jugements ecclésiastiques : de sorte que s'il n'y avait
« point de tels évêques, il en faudrait faire. La monarchie du Pape
« servirait aussi beaucoup à conserver entre plusieurs nations le
« consentement dans la Doctrine ; ainsi on s'accorderait facilement
« sur la *supériorité du Pape, si on était d'accord sur tout le*
« reste. »

Lebnitz, dans *de Starck*, s'exprime ainsi :

« Comme Dieu est le Dieu de l'ordre, comme il est de droit divin
« que le corps d'une seule Eglise Catholique et Apostolique soit con-
« tenu par un seul gouvernement hiérarchique et universel, il s'ensuit
« qu'un Magistrat Suprême Spirituel, qui se renferme dans de justes
« bornes, y soit également en vertu du même droit, et qu'il se trouve
« investi de toute la puissance et force dictatoriales nécessaires à
« l'exercice de sa charge pour le salut de l'Eglise. »

Les Calvinistes de France parlaient de la sorte dans l'humble supplique qu'ils adressèrent au roi l'an 1775 :

« La chaîne de la Tradition dont Pierre et Paul ont attaché le pre-
« mier anneau à l'Église de Rome, est tellement perpétuée parmi
« nous, que si les Irénée, les Grégoire, les Cyrille, les Athanase, les
« Chrysostôme, revenaient aujourd'hui sur la terre, ils ne reconnaî-
« traient que dans l'Eglise romaine la Société dont ils étaient mem-
« bres. » *Dans de Starck*, auteur luthérien moderne qu'on peut lire
très-utilement.

Le savant calviniste *Saumaise* tient ce langage :

« L'Evêque de Rome, ce grand Pontife, Evêque des évêques, le
« Père des Pères, le Patriarche des patriarches, le Recteur et le
« Pasteur de l'Eglise Universelle qui s'appelle lui-même évêque
« de l'Eglise universelle et qui est encore évêque universel aussi
« véritablement qu'il en porte le nom, le Successeur enfin de
« Saint Pierre, le vicaire du Christ, l'unique Chef de l'Eglise, et,
« pour dire en un mot qui comprend tout, le Pape ! qui peut douter
« et qui peut nier qu'il n'ait été aussi patriarche de l'Occident ? Celui
« qui a le tout a aussi les parties ; qui domine sur toute la terre,
« domine aussi sur chacune de ses parties. Le Pape étant le Patriar-
« che universel, doit être par conséquent tenu pour patriarche de

« l'Occident, et il est patriarche non-seulement de l'Occident, mais « encore de l'Orient. » (*Eucharistique, c. V. p. 664.*)

Luther enfin est aussi explicite :

« J'approuve fort, dit-il, cette assertion que la foi de tous doit être « réglée par la foi de l'Eglise Romaine, et quelle doit lui être con- « forme. *Rép. à Sylvestre Priéras*... Il est certain que Dieu a « honoré l'Eglise Romaine sur toutes les autres : car c'est en cette « Eglise que S. Pierre et S. Paul, quarante-six papes et des millions « de martyrs ont répandu leur sang et triomphé de la mort et de « l'Enfer ; *déclarat. de certains articles*... Je ne nie pas que l'E- « vêque de Rome ne soit, n'ait été et ne doive être le premier. Ce qui « me porte à croire que le Pontife Romain est sur tous les autres « qui portent la qualité de Pontife, c'est premièrement la volonté de « Dieu, laquelle est visible en cette affaire : car le Pontife Romain « n'eut jamais pu arriver à cette monarchie, si Dieu ne l'eût voulu ; « or, la volonté de Dieu, de quelque manière qu'elle nous soit signi- « fiée, doit être reçue avec respect, et partant, il n'est pas permis de « résister au Pontife Romain en sa primauté, etc. » *Résolution sur treize propositions, t. I. ed. d'Iéna.*

Voilà assurément de très clairs et de très forts témoignages. On en trouve un grand nombre d'autres semblables de la part des Protestants et des Schismatiques grecs dans l'excellent ouvrage de M. de Maistre, qui a pour titre *du Pape, t. I, c.* 9 *et* 10.

Tant d'illustres témoignages, des aveux si remarquables, font donc ressortir avec éclat cette vérité : que non-seulement le Pontife Romain a de droit divin la Suprême Autorité ou la primauté de juridiction dans toute l'Eglise, mais encore qu'il l'a toujours eue et qu'il est impossible qu'il ne l'ait pas jusqu'à la fin des siècles. Les hérétiques mêmes qui ont combattu de toutes leurs forces la Pierre fondamentale de l'Eglise, confessent hautement et prouvent par leur défaite que *les Portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre Elle.* C'est donc parce que le successeur de Pierre siège dans l'Eglise Romaine, que cette Eglise est la mère et la maîtresse de toutes les Eglises, le centre principal qui unit tous les fidèles et les pasteurs dans la même foi et dans la

même charité, par le grand lien unique de gouvernement suprême qui réside de droit divin dans son chef.

Fénélon s'exprimait ainsi avec un sentiment d'admiration sur l'unité catholique, qui résulte si avantageusement de cette prérogative de suprématie, attachée au siége de S. Pierre :

« O Eglise Romaine ! O Cité Sainte ! O chère et commune Patrie « de tous les Chrétiens ! Il n'y a en J.-C. ni Grec, ni Scythe, ni « Barbare, ni Juif, ni Gentil ; tout est fait un seul peuple dans votre « sein, tous sont concitoyens de Rome, et tout catholique est Romain. « La voilà donc cette grande tige qui a été plantée de la main de « J-C. Tout rameau qui en est détaché se flétrit, se dessèche et « tombe. O mère ! quiconque est enfant de Dieu est aussi le vôtre ; « après tant de siècles, vous êtes encore féconde. O épouse ! vous « enfantez sans cesse à votre Epoux dans toutes les extrémités de « l'univers. Mais d'où vient que tant d'Enfants dénaturés, mécon- « naissent aujourd'hui leur mère, s'élèvent contre elle et la regardent « comme une marâtre ? D'où vient que son autorité leur donne tant « d'ombrage ? Quoi ! le sacré lien de l'unité, qui doit faire de tous « les peuples un seul troupeau, et de tous les ministres un seul pas- « teur, serait-il le prétexte d'une funeste division ?... O Eglise, d'où « Pierre confirmera à jamais ses frères, que ma main droite s'oublie, « si je vous oublie jamais ! Que ma langue se dessèche et devienne « immobile si vous n'êtes pas jusqu'au dernier soupir de ma vie le « principal objet de ma joie et de mes cantiques. » (*Histoire de Fénélon, liv 8, n. 16,*)

SEPTIÈME COLONNE

I. — **Réalisation remarquable de l'Oracle d'Isaïe, relatif à la Pierre fondamentale de l'Eglise du Messie** (*cfr* 1 *col. I.*)

Reproduisons d'abord l'Oracle du chapitre XXVIIIe d'Isaïe :

Voici, dit le Seigneur, *que je poserai dans les fondements de Sion une Pierre Eprouvée, une Pierre Angulaire, une Pierre Précieuse, une Pierre établie et fondée sur le fondement.*

Ce texte est plein de doctrine : Ecoutons quelques-unes des riches et solides considérations qu'en ont tiré les Commentateurs du texte sacré, et surtout Bellarmin[1] et Mgr Pie, l'illustre évêque de Poitiers.[2]

Qu'est-ce que ces fondements de Sion ? Le Disciple Bien-aimé ne nous a pas laissé de doute à cet égard : *Le mur de la Cité*, nous dit-il, *a douze fondements, et sur ces douze fondements sont écrits les noms des Douze Apôtres de l'Agneau*[3]. Les fondements de l'Eglise (ou de la nouvelle Sion) on peut donc dire dans un sens très véritable que ce sont tous les Apôtres.

Mais parmi ces fondements, voici une Pierre particulièrement *posée* par la main du Seigneur, une Pierre distincte, qui a son nom et son caractère à part. Et j'apprends de l'Evangile, en effet, que Jésus ayant regardé au visage le frère d'André, il lui dit : — *Tu es Simon, fils de Jean, mais tu t'appelleras Céphas, c'est-à-dire Pierre*[4]*; car tu es Pierre, et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise.* Ecce ego mittam in fundamentis Sion Lapidem : *Je mettrai dans les fondements de Sion une Pierre.*

1. Bellarmin, *præf. in lib. de Summo Pontifice.*
2. Instruction Synodale, sur *Rome comme siège de la Papauté.* (12 septembre 1856.)
3. Apoc. XXI. 14.
4. Jean, I. 42.

Lapidem probatum, pierre éprouvée : Et, de fait, elle est à l'épreuve de tout. Aucune main n'a cherché à détruire le Christianisme sans diriger ses principaux efforts contre cette Pierre ; et cette Pierre n'a jamais pu être entamée. Ni les Juifs ni les Païens n'ont pu l'ébranler, alors que, nouvellement posée, il semblait plus facile de la renverser. Et depuis 18 siècles, elle a résisté aux persécutions les plus cruelles, aux hérésies les plus puissantes, aux jalousies et aux schismes de l'Orient, aux guerres acharnées des Sarrasins et des Turcs, au Laïcisme envahissant des Princes, aux prétentions des Antipapes, aux vices effrayants de plusieurs indignes Pontifes, aux séditions des peuples et aux querelles des factions, aux dissidences et à l'apostasie d'une partie de l'Europe, à la conspiration immense du Philosophisme, aux ravages et aux cruautés des révolutions modernes, aux dédains insolents de l'indifférence érigée en système; enfin à l'assaut général du rationalisme : *Lapidem probatum* !

Lapidem Angularem, Pierre Angulaire : Les autres pierres ont chacune leur place marquée le long des fondements ; elles supportent chacune leur colonne et leur portion de l'édifice. Celle-ci est à l'angle de la construction, dont elle soutient tout le poids et dont toutes les parties viennent aboutir à elle. Elle relie tout : l'Ancien au Nouveau Testament, les Juifs aux Gentils, les Grecs et les Romains aux Barbares, l'Orient à l'Occident, le Nord au Midi, le Nouvel hémisphère à l'Ancien monde ; en un mot, elle rattache toutes les Eglises dispersées les unes aux autres par un centre commun et un point d'appui unique : *Lapidem Angularem.*

Lapidem pretiosum, Pierre Précieuse : Tous les biens en découlent ; tout ce qui est en contact et en communion avec elle prospère, grandit ; tout ce qui se détache d'elle décroit et périt. L'étude de l'histoire nous offre à cet égard une démonstration rigoureuse. Et, parce que cette Pierre est la pierre précieuse entre toutes les autres, Pierre douée d'une propriété d'attraction qui amène à elle tout ce qui est

grand, tout ce qui est pur, tout ce qui est vrai ; à cause de cela, par un phénomène correspondant de répulsion, elle est incessamment en butte à toutes les colères de l'erreur et du vice, à toutes les haines de l'Enfer ; pierre d'achoppement et de scandale pour les révoltés[1], en même temps qu'elle est la pierre d'aimant pour tous les cœurs fidèles : *Lapidem pretiosum, Pierre Précieuse* !

Enfin, le Prophète a dit : *Lapidem in fundamento fundatum, Pierre posée (fondée) sur le fondement.* Le fondement encore un coup, le fondement unique, après lequel aucun autre fondement ne peut être posé de main d'homme, c'est J.-C. : *fundamentem aliud nemo potest ponere, prœter id quod positum est, quod est Christus Jesus.* Mais voici que, de la main même du Christ Jésus, et non pas de main humaine, une Pierre Visible est adjointe à la Pierre Invisible, un fondement apparent est superposé au fondement caché, fondement secondaire indissolublement lié au fondement premier : *Ecce Ego ponam in fnndamentis Sion Lapidem... in fundamento fundatum*, c'est-à-dire, selon les interprètes, *fundamentum post fundamentum, fundamentum secundarium*[2]; mais fondement second, que la constitution de la volonté divine a rendu nécessaire comme le premier ; fondement matériel, sur lequel il faut indispensablement s'appuyer si l'on veut reposer sur le fondement spirituel, à tel point que si ce n'est pas Pierre, on ne peut parvenir au Christ : *at post Christum fundamentum est Petrus, et nisi per Petrum non pervenitur ad Christum*[3], et que celui-là est nécessairement en dehors de l'économie du mystère divin, qui a la témérité de quitter le roc solide de Pierre[4] : *ut exsortem se mysterii intelligeret esse divini qui ausus fuisset à Petri soliditate recedere.* La raison en est péremptoire ; car si le Christ est la Pierre : *Petra autem erat Christus*, il a plu au Christ, qui est la Pierre, d'interposer une autre Pierre

1. Lapis offensionis et petra scandali his qui offendunt verbo, nec credunt, in quo et positi sunt. (I *Petr.* II. 8).

2. Bellarm., loc. cit.

3. Ibid.

4. S. Leo, *epist.* X. c. 1.

comme fondement immédiat de la construction visible de son Eglise : *Or, je te dis que tu es Pierre, et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise : Et ego dico tibi quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.*

Donc, adhérence au Christ, du fondement extérieur au fondement plus secret ; soudure éternelle, incrustation impérissable, jonction indissoluble de la Pierre visible avec la Pierre invisible : *Lapidem in fundamento fundatum.* Ce que Dieu a ainsi uni, l'homme ne le séparera point ; les efforts même de l'Enfer y seront impuissants. Les autres fondements seront ébranlés, non pas tous à la fois, mais tous le pourront être successivement. Si nous descendons dans les assises des murailles de la Cité, et que, parmi ces douze fondements qui portent les noms des Douze Apôtres de l'Agneau, nous y cherchions, par exemple, la pierre où était inscrit le nom de Jacques, où le nom de Marc, où le nom de Jean ; hélas ! l'histoire des Eglises de Jérusalem, d'Alexandrie et d'Ephèse nous montrera ces pierres souvent arrachées de leur place et dépouillées de l'inscription glorieuse qu'elles avaient reçue. C'est que ces autres pierres, quelque noble que fut leur destination, n'avaient pas été honorées du même privilége que celle qui porte le nom de *Pierre* par excellence ; elles n'avaient pas été identifiées, et, pour ainsi personnifiées comme Elle avec le fondement même qui est le Christ : *fundamenta in fundamento non fundata.*

Ainsi, c'est Pierre, Pierre seul, qui est la base visible, complète, universelle et pepétuelle de l'Eglise ; seul il tient en main les clefs du Royaume céleste. Voilà pourquoi S. Hilaire de Poitiers, surnommé le *Rhône de l'éloquence Latine*, voulant exprimer énergiquement cette grande idée évangélique, nous montre *le Bienheureux Simon-Pierre après la confession du mystère divin*, c'est-à-dire de la divinité du Christ, *étendu couché dans les substructions de l'Edifice Chrétien, portant tout le môle de l'Eglise, et loin d'en être écrasé, tenant d'une main ferme et active les clefs du Royaume Céleste*[1]. Tel est dans l'Eglise le rôle de Pierre et de ses

1. S. Hilar.. *l.* VI *de Trinitate, c.* 20.

successeurs les Souverains Pontifes Romains. Sans doute, le Christ restera éternellement la Pierre Angulaire et fondamentale de l'Eglise, mais Pierre cachée dans les mystérieuses profondeurs des montagnes éternelles, Pierre impalpable à nos mains, inaccessible à nos yeux. Or, comme il fallait à l'Eglise de la terre une base que nos yeux pussent voir, que nos mains pussent toucher, à la Pierre Invisible est unie et conjointe par un ciment impérissable cette autre Pierre sensible et apparente, que J.-C. s'est incorporée à lui-même : *Or, je te dis que tu es Pierre : et ego dico tibi : Tu es Petrus*, etc. Voilà le fondement nouveau et visible, institué dans l'Eglise par le Fils de Dieu lui-même. « Désormais donc, » comme le dit encore le grand Hilaire, « Simon-Pierre sera le Roc inébranlable sur lequel viendra « s'asseoir et s'accroître tout l'édifice de l'Eglise. » Petrus.., « firma superædificandæ in eâ Ecclesiæ petra [2] ! »

1. « B. Simon, post sacramenti confessionem, Ecclesiæ ædificationi « subjacens et claves Regni Cælestis accipiens. »
2. *In Psalm.* 141. v. 8.

HUITIEME COLONNE

De l'infaillibilité de Saint Pierre et des Papes, ses successeurs. — Démonstration de ce dogme.

L'infaillibilité est le privilège de ne pouvoir se tromper soi-même ni tromper les autres en les enseignant. Dieu seul est infaillible par nature ; mais il peut, par une pure grâce particulière, mettre à couvert de l'erreur ceux à qui il donne mission d'enseigner les hommes. Après la descente du Saint-Esprit, les Apôtres, remplis de ses lumières, étaient *infaillibles* : ils ne pouvaient ni se tromper eux-mêmes, ni enseigner l'erreur aux fidèles.

I. — Le Pape est infaillible par la nature de sa Suprématie.

La grande question de notre temps roulait sur l'infaillibilité du Pape, laquelle consiste à dire que, quand il adresse à toute l'Eglise un jugement dogmatique, une décision sur un point de doctrine, il ne peut pas se faire que cette décision soit fausse et sujette à l'erreur. La plus grande partie des fidèles, des Théologiens et des Evêques, suivaient ce sentiment avant la célébration du Concile œcuménique du Vatican (1870) ; une autre partie, de beaucoup inférieure en nombre et en autorité, se fondant sur une décision de l'Assemblée de 1682, (décision inspirée, commandée, pour ainsi dire, et imposée par le Pouvoir Civil), soutenait que, *dans les questions de foi, le Souverain Pontife a, il est vrai, la principal part, et que ses décrets concernent toutes les Eglises ; mais que néanmoins son jugement n'est pas irréformable, jusqu'à ce qu'il soit confirmé par l'acquiescement de l'Eglise.*

Cette erreur, soutenue par la minorité, mais défendue par les représentants de la force, avait comme prévalu dans la pratique : elle était maintenue comme la Règle, en

Allemagne, et dans d'autres contrées. Cette opinion, base du Gallicanisme théologique, bien qu'elle ne fut pas admise dans la pratique universelle et constante du monde catholique, non-seulement amoindrissait là où elle avait son application, la Souveraine Autorité enseignante du Pape, mais elle la détruisait en réalité.

En effet, pour que le Chef Suprême de l'Eglise puisse la gouverner, il faut nécessairement que ses jugements et ses décrets soient, par eux-mêmes, sans appel et irréformables. Or, ils ne peuvent l'être qu'autant qu'ils sont infaillibles. — Tout gouvernement est absolu ; et du moment où l'on peut lui résister sous prétexte d'erreur ou d'injustice, il n'existe plus.

Il en est de même de l'Eglise : d'une manière ou d'une autre, il faut qu'elle soit gouvernée, comme toute autre association quelconque ; autrement, il n'y aurait plus d'agrégation, plus d'ensemble, plus d'unité. Ce gouvernement est donc de sa nature infaillible, c'est-à-dire *absolu*, autrement il ne gouvernera plus. Nous verrons plus loin qu'il est non-seulement infaillible par sa nature, mais encore par droit divin et par la force surnaturelle de sa constitution.

Si, pour le moment, laissant à part les preuves théologiques, nous considérons uniquement la nature même des choses, nous devons conclure que l'infaillibilité est la conséquence nécessaire de la Suprématie monarchique existant dans l'Eglise, ou plutôt, c'est la même chose absolument sous des noms différents. Le Pape étant le dernier Tribunal, il doit être considéré comme infaillible et il doit l'être, puisque autrement sa suprématie n'existe plus. — Celui qui aurait le droit de dire au Pape qu'il s'est trompé, aurait, par la même raison, le droit de lui désobéir : ce qui anéantirait la suprématie (ou l'infaillibilité) ; et cette idée fondamentale est si frappante, qu'un savant protestant a démontré que l'*appel du pape au futur concile* détruit *l'unité visible de l'Eglise*. Rien n'est plus vrai ; car d'un gouvernement

habituel, indispensable, sous peine de la dissolution du corps, il ne peut y avoir appel à un Pouvoir intermittent.

« Il faut à toute société, dit Mgr d'Amiens, sous peine de devenir anarchique et de se dissoudre, un tribunal dont les jugements soient suprêmes et définitifs ; autrement les dissensions seraient éternelles, tous les intérêts incertains, et les divisions sans remède. Ainsi, dans l'ordre temporel, toute nation doit-elle avoir sa cour de cassation.

« Quand il ne s'agit que d'affaires terrestres et d'intérêts matériels, il suffit que le tribunal suprême, quelque nom qu'on lui donne, ait une infaillibilité légale et fictive. Ses arrêts ne commandent que des actes extérieurs ; on peut les exécuter d'une manière suffisante et consciencieuse avec la persuasion intime qu'en les rendant les juges ont erré.

« Mais le respect extérieur pour la chose jugée ne saurait suffire, s'il s'agit de doctrines et de croyances. Lorsque, en effet, il s'élève, dans cet ordre, des controverses qui rendent nécessaire une décision sans appel, que fait le juge qui la prononce ? Il déclare de quel côté se trouve la vérité. — Et comment la partie condamnée peut-elle exécuter la sentence qui la frappe ? — Uniquement en y adhérant par un acte de foi. Or, cet acquiescement sans réserve de l'intelligence et de la volonté, qui constitue la foi, ne devient-il pas rigoureusement impossible, dès que l'on peut légitimement craindre qu'il y ait erreur dans la décision dogmatique qu'il a pour objet ? Il est donc de l'essence de tout jugement doctrinal en dernier ressort, qu'il émane d'une autorité pour qui l'infaillibilité ne soit pas simplement une fiction de droit, mais une réalité. Sans cela il sera nécessairement frappé d'une nullité radicale.

« Et maintenant où se trouvera, dans la Société Chrétienne, cette autorité dont les jugements ne laisseront pas à la conscience le droit et la liberté du doute ? — Elle est dans les Souverains Pontifes, dont l'autorité suprême a été établie dans son sein par Dieu, pour y subsister d'une manière permanente.

Telle a été la croyance de tous les siècles qui nous ont précédés : telle est, à notre époque, la croyance à peu près unanime du monde catholique tout entier.

II. — La Pape est infaillible en vertu des Promesses Divines.

Il faut maintenant démontrer que cette *infaillibilité* du Pape est fondée, non-seulement *sur la nature* même des

choses, mais encore sur *les Promesses Divines*; en sorte que, à tous les points de vue, de la raison et de la foi, il soit impossible de la nier.

On distingue dans l'Evangile trois sortes de promesses touchant l'enseignement de la foi : les unes faites à S. Pierre, les autres faites au collége des Apôtres, et d'autres qui regardent l'unité et la perpétuité de l'Eglise. Nous analysons l'exposé de ces promesses par le cardinal Litta.

J.-C. dit à Pierre seul, en présence des Apôtres : *Simon, Simon, voilà que Satan a demandé de vous cribler*, c'est-à-dire de cribler Pierre et les Apôtres, *ut cribraret vos* : c'est un danger commun à tout le collége des Apôtres. Et quel sera le secours que J.-C. a préparé ? Le voici : *mais j'ai prié pour toi* : *ego autem rogavi pro te* ; *afin que ta foi ne manque jamais, et après ta conversion tu dois affermir tes frères* : *confirma fratres tuos*. Cette promesse regarde l'enseignement de la foi. Une autre promesse, qui a le même objet, comme il est évident, est contenue dans ces paroles : *Tu es Pierre, et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise, et les Portes* (ou les *Puissances*) *de l'Enfer ne prévaudront pas contre Elle*. Enfin, une autre promesse sur le même objet est comprise dans le devoir qu'il a imposé à Pierre, en lui disant : *Sois le Pasteur de mes Agneaux : Sois le Pasteur de mes brebis ! Pasce Agnos meos, pasce oves meas* ! Voilà les promesses faites à Pierre seul.

Il y en a d'autres faites à tout le Collége des Apôtres, y compris Pierre, qui en était le Chef et le Pasteur : *Allez, prêchez l'Evangile à tout l'Univers, enseignez à toutes les nations à observer mes commandements. Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles*. Le plan de ces promesses est 1° qu'elles sont communes à Pierre qui était dans ce Collége, et qu'elles sont faites à ce Collége en tant qu'il est uni à Pierre, déjà nommé pour son Chef et son Pasteur ; 2° que ces promesses ne doivent pas détruire les autres faites à Pierre seul, mais plutôt s'accorder avec elles.

Enfin, il y a des promesses qui regardent l'unité et la perpétuité de l'Eglise : *Sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise, et les Portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre Elle* : ce qui peut s'entendre qu'elles ne prévaudront pas contre cette Pierre sur laquelle est bâtie l'Eglise, ou contre l'Eglise ; ce qui revient au même.

Voilà que je suis tous les jours avec vous jusqu'à la consommation des siècles.

Les Brebis écoutent la voix du Pasteur et le suivent, parce qu'elles connaissent sa voix.

On doit rapporter au même objet la prière de J.-C. après la dernière cène, non-seulement pour ses Apôtres, mais encore pour tous ceux qui devaient croire à l'Evangile...; *afin que tous soient une seule chose, comme vous, mon Père, en moi, et moi en vous* ; *qu'eux aussi soient une seule chose en nous, qu'ils soient une seule chose comme nous* ! *Ut omnes unum sint sicut tu, pater, in me, et ego in te...* Or, le principal objet de cette union est l'unité de la foi: *Unus Dominus, una fides, unum Baptisma.*

Réunissons toutes ces promesses. et de là dégageons le plan sur lequel est établi l'enseignement de la foi.

Il s'élève des questions sur la foi : pour m'éclairer je cherche une autorité enseignante. J'entends la voix de Pierre, qui prononce son jugement. Puis-je craindre quelque erreur dans ce jugement ? — Non ; car je sais que, si c'est en vain que Satan a demandé de cribler Pierre et les Apôtres, ce n'est pas en vain que J.-C. a prié pour Pierre, *afin que sa foi ne défaille pas* Je ne peux pas craindre non plus que J.-C. ait manqué son but, lors qu'il a choisi Pierre *pour affermir ses frères* ; lorsqu'il l'a choisi pour la Pierre sur laquelle il a bâti son Eglise, il a promis que les Puissances de l'Enfer ne prévaudraient pas contre elle : ce qui affermit également la Pierre fondamentale et l'Edifice ; puisque si la Pierre venait à chanceler, l'Edifice ne serait pas solide non plus : enfin J.-C. n'a pas manqué son but, en le choisissant pour pasteur des Agneaux et des Brebis.

Si le Pasteur s'égarait, irais-je demander aux brebis quel est le chemin du salut?

J'entends la voix du Collége des Apôtres. Quand je dis la voix du Collége des Apôtres, la voix de Pierre y est aussi et même c'est la voix de leur Chef et de leur Pasteur. Je n'ai point à craindre ici quelque erreur dans ce jugement, puisque je suis rassuré et par les mêmes promesses faites à Pierre, et, de plus, par celles qui ont été faites au Collége des Apôtres.

On dira peut-être : Je suis plus sûr quand j'ai pour garant les promesses faites à Pierre et celles faites au Collége des Apôtres.

Je réponds, *d'abord*, qu'une seule promesse de Dieu doit donner autant d'assurance que cent promesses de sa part. Quand il daigna multiplier ses promesses à Abraham, il ne le fit que pour s'accommoder à la faiblesse humaine. Car de la part de Dieu une seule promesse a autant de stabilité et de sûreté, qu'il ne saurait y en avoir de plus grande. — Je réponds *secondement*, en posant cette question : cette voix du Collége des Apôtres peut-elle être différente de la voix de Pierre? On sent tout de suite l'absurdité de la question, parce que la voix de Pierre ne peut pas se séparer de la voix de ce collége. On ne peut pas non plus supposer cette différence. Car alors il y aurait deux voix : l'une serait celle de Pierre, qui est le chef, et l'autre la voix des Apôtres, qui sont les membres du Collége ; cette voix ne pourrait donc pas s'appeler la voix du Collége des Apôtres.

On pourrait peut-être faire plutôt une autre question, qui elle même ne vaut pas grand'chose : peut-il arriver que la voix de Pierre reste seule, isolée et différente de la voix de tous les Apôtres? — Je réponds que cela n'est pas possible, et j'ai pour garant de ma réponse les promesses faites à Pierre, au Collége des Apôtres, et celles qui regardent l'unité et la perpétuité de l'Eglise.

A Pierre, parce que dans cette supposition il cesserait d'être la Pierre fondamentale ; car une pierre isolée ne peut pas s'appeler le fondement ; il cesserait aussi d'être pasteur:

car le Pasteur suppose un troupeau.

Au Collége des Apôtres, parce que cette supposition ne peut pas s'accorder avec les Promesses. En effet, j'entends d'un côté une promesse à Pierre que *sa foi ne manquera pas*; de l'autre côté, une promesse aux Apôtres, y compris Pierre, que *J.-C. sera avec eux jusqu'à la consommation des siècles* ; *que le St-Esprit leur enseignera toute vérité*. C'est Dieu qui a fait toutes ces promesses ; c'est Dieu qui assure la foi à qui il a fait toutes ces promesses ; c'est Dieu qui assure la foi à Pierre ; c'est Dieu qui promet sa présence et l'assistance du Saint-Esprit aux Apôtres. Mais Dieu ne peut pas être contraire à lui-même. Le Saint-Esprit est l'Esprit de Vérité ; la vérité est une ; un seul Dieu, une seule foi : *Unus Dominus, una fides*. — Il ne peut donc pas y avoir deux voix différentes, mais une seule voix : la voix de la vérité et de la foi.

Enfin les promesses qui regardent l'unité et la perpétuité de l'Eglise ; car dans cette supposition l'Eglise serait séparée de la Pierre fondamentale, les Portes de l'Enfer prévaudraient, J.-C. aurait abandonné son Eglise, les brebis ne suivraient plus, n'écouteraient plus le Pasteur, et on ne trouverait plus cette unité pour laquelle J.-C. a prié son Père Eternel.

De tout ceci je tire cette conséquence : l'enseignement de Pierre par rapport à la foi n'est jamais sujet à l'erreur, n'est jamais différent ni séparé de l'enseignement du Collége des Apôtres ; et ces deux enseignements n'en font qu'un.

Tel est le plan de l'enseignement de la foi que J.-C. a placé dans son Eglise. *L'Histoire Ecclésiastique* montre que ce plan s'est exécuté à la lettre ; le jugement de Pierre n'a jamais été seul et isolé ; il a toujours eu avec lui une partie des Evêques. Cette partie, unie au successeur de Pierre, a formé le véritable corps épiscopal de l'Eglise Catholique, Celui qui succède aux droits et aux Promesses appartenant au Collége des Apôtres. Les autres évêques dissidents, ou ils se sont soumis à ce jugement, et alors ils ont fait partie

du même corps ; ou, s'ils ont refusé de se soumettre, ils n'y ont plus appartenu. Dans tous les cas s'est vérifié l'oracle de J.-C., qu'il n'y aura qu'un seul bercail et un seul Pasteur : *fiet unum ovile et unus Pastor*...

III. — La Solution des difficultés met de plus en plus en évidence le dogme de l'infaillibilité du Souverain Pontife.

L'on voit par là que l'infaillibilité du Pape est très-certaine et très-évidente. Mais élucidons encore ici quelques difficultés, afin de dissiper les ténèbres qui ont été répandues sur cette question.

Quelques-uns ont objecté : — Si le jugement du Pape se trouvait en opposition avec celui de l'Eglise, lequel des deux devrait prévaloir ?

Réponse. — Cette hypothèse se détruit d'elle-même, et est d'ailleurs contraire à toutes les promesses de J.-C. Elle se détruit d'elle-même, parceque où il n'existe pas de communion avec le Pape, là n'est pas d'Eglise de J.-C. Dans la voix de l'Eglise on doit compter la voix du Pape ; ou si l'on sépare la voix du Pape de la voix de l'Eglise, la voix qui reste n'est plus la voix de l'Eglise ; elle peut être la voix des membres de l'Eglise, mais jamais la voix de l'Eglise ; car il manque une voix très-importante, une voix nécessaire, indispensable ; celle du Chef de l'Eglise.

De même, si vous séparez la voix de Pierre de celle du collège des Apôtres, la voix qui reste est la voix des membres de ce Collège, mais jamais la voix du Collège.

Vous séparez la voix du Pape de celle de l'Eglise. — Alors, ou la voix du Pape sera différente, ou elle sera la même que celle de l'Eglise. Si elle est différente, c'est comme si elle était séparée. Ce ne sera pas une seule voix, mais deux voix différentes ; l'une sera la voix du Chef de l'Eglise, et l'autre la voix des membres de l'Eglise, mais jamais la voix de l'Eglise. Il faut donc que la voix de l'Eglise, pour être telle, soit la même que la voix du Pape. Des évêques ne sont pas l'Eglise, lorsqu'ils ne se trouvent pas unis au Chef de

l'Eglise, et leur jugement n'est pas celui de l'Eglise, lorsqu'il n'est pas conforme et uni avec celui du Pape. En cessant d'être unis au Chef de l'Eglise, pour les questions de foi, ces évêques n'ont plus aucun droit ni à l'infaillibilité promise à l'Eglise, ni à l'assistance du St-Esprit, puisque ces Promesses de J.-C. ont été faites au Collège des Apôtres unis à Pierre, et que ces Promesses ne détruisent pas les autres faites à Pierre seul.

Dans la supposition actuelle, il paraît qu'on doit plutôt faire valoir les droits du Pape, pour ramener les èvêques à son jugement; car il est plus dans l'ordre que le Chef ramène les membres, et le Pasteur les brebis, et le Pape aurait toujours en sa faveur les promesses faites à Pierre seul. Mais le cas supposé est impossible; car le jugement du Pape ne sera jamais seul et isolé, et il aura toujours un nombre plus ou moins grand d'évêques avec lui. Or c'est dans le nombre uni au Pape qu'on devra reconnaître l'Eglise, l'assistance du St-Esprit, les droits et Promesses accordés au Collège des Apôtres.

Pourquoi, *dira quelqu'un*, le jugement de l'Eglise cesserait-il de l'être, parceque le jugement du Pape serait différent, et que nombre d'évêques serait du côté du Souverain Pontife?

Réponse. Pourquoi? — Parce que J.-C. a voulu donner un chef à son Eglise; parceque si vous ôtez ce chef, on ne reconnaît plus l'Eglise de J.-C.

Pourquoi? — Parce que vous pouvez séparer du corps une partie de ses membres; mais vous ne pourrez pas en séparer le Chef.

Pourquoi? — Parce que vous pouvez ôter d'un édifice les autres pierres, mais jamais la pierre fondamentale sur laquelle il est bâti.

Pourquoi? — Parce que vous pouvez séparer du troupeau quelques brebis, mais jamais le pasteur.

Telle est la réponse. Mais le cas supposé est impossible. Le seul cas qui est possible et qui est arrivé, c'est de voir le

Pape avec un nombre d'évêques d'un côté, et un nombre d'évêques sans le Pape de l'autre. Et alors où est l'Eglise? S. Ambroise l'a dit en quatre mots: *Ubi Petrus, ibi Ecclesia*: *où est Pierre, là est l'Eglise*; et sans doute aussi, où est le successeur de Pierre, là est l'Eglise.

D'où l'on voit qu'on ne peut pas séparer le jugement du Pape, de celui de l'Eglise; qu'il ne peut jamais y avoir deux jugements, l'un du Pape, l'autre de l'Eglise; et que le jugement du Pape et celui de l'Eglise ne sont qu'un seul et même jugement. Dès lors il n'est pas besoin d'apporter d'autres preuves de l'infaillibilité du Pape; il suffit qu'on accorde l'infaillibilité de l'Eglise et qu'on y croie, pour que l'on soit obligé d'admettre et de croire l'infaillibilité du Pape. Voici l'argument.

Le jugement du Pape et celui de l'Eglise ne sont qu'un seul et même jugement : Or le jugement de l'Eglise est infaillible. Donc le jugement du Pape l'est aussi.

On reconnait généralement d'après l'Evangile et la Tradition, que le Pape conserve son autorité sur les évêques, soit qu'ils soient dispersés, soient qu'ils soient assemblés en concile. En effet, qu'est-ce que le Concile et son autorité? C'est le Collège des Apôtres avec son autorité. Or, dans ce Collège Pierre reste toujours le Chef et le Pasteur de tout le troupeau, y compris les Apôtres assemblés. Donc son Successeur, qui est le Pape, reste aussi dans le Concile le Chef et le Pasteur de toute l'Eglise, y compris les évêques assemblés.

Les Promesses faites aux Apôtres sont communes à Pierre et ne détruisent pas les autres faites auparavant à Pierre seul.

J.-C. a dit à Pierre : *quodcumque ligaveris... solveris... etc.* et aux Apôtres : *quæcumque alligaveritis... solveritis, etc.* Or ici la raison, la nécessité de mettre de l'accord dans les promesses, et enfin tous les Interprêtes, enseignent que la puissance donnée à Pierre, par cela seul qu'elle est donnée à un seul, et avant tous les autres, et au chef, est bien su-

périeure à celle des Apôtres ; qu'elle n'a point de limitation et qu'elle s'étend sur tous les Apôtres.

Les autres promesses sont adressées à Pierre seul : *Tibi dabo claves Regni cœlorum.* Par ces clés on entend l'autorité du gouvernement et le pouvoir de la juridiction. S. Optat de Milève dit que *Pierre seul a reçu les clés du Royaume des cieux, afin de les communiquer aux autres.* J.-C. a dit à Pierre seul : *Tu es Petrus... tibi dabo...* J.-C. a eu ses raisons pour parler ainsi : lorsqu'il a voulu adresser les mêmes promesses aux Apôtres, il l'a fait ; cette différence prouve d'autant plus qu'il a donné à Pierre un Pouvoir différent et particulier.

Paissez mes Agneaux, paissez mes brebis. Or quels sont ces agneaux, quelles sont ces brebis? S. Bernard répond que tous les agneaux et toutes les brebis sont confiés à Pierre ; que qui ne distingue pas, n'excepte rien. Tous les Pères et les Interprètes disent que par ces mots Pierre est devenu Pasteur des Pasteurs, et que les Apôtres mêmes font partie de son troupeau.

Si l'autorité de Pierre est supérieure à celle des Apôtres, et s'il la conserve dans le Collége des Apôtres, on doit tirer la même conséquence pour l'autorité du Pape sur les évêques assemblés en concile.

Tous ces témoignages de l'Evangile sont pris dans le sens propre et littéral, et sont conformes à la doctrine de l'Eglise et à la plus commune interprétation des Pères.

D'après Bossuet, il en est des conciles œcuméniques comme de celui de Jérusalem. Nous pensons comme lui. Or, 1° S. Pierre, le Prince des Apôtres, assistait et présidait au concile de Jérusalem ; il est donc aussi nécessaire que le Pape, qui est le successeur de S. Pierre, et comme lui vicaire de J.-C., assiste et préside en personne ou par ses légats aux conciles œcuméniques. En effet, comment les évêques qui n'ont point d'autres promesses, que celles qu'ils ont reçues conjointement avec le Pape dans la personne de S. Pierre et des autres Apôtres réunis, pourraient-ils, sans le Pape qui est leur chef, représenter l'Eglise Universelle, et prouver l'infaillibilité de leurs jugements ? 2° en suppo-

sant que la plus grande partie des Apôtres n'ait pas assisté au concile de Jérusalem, aurait-on pu pour cela révoquer en doute l'autorité des décisions de S. Pierre? Le prince des Apôtres, qui avait pour lui seul des promesses aussi formelles que celles qui lui étaient communes avec les autres Apôtres, aurait-il pu faillir ou enseigner l'erreur, s'il s'était trouvé seul, ou s'il n'avait eu avec lui que quelques-uns des premiers pasteurs? Qu'on y fasse bien attention: l'on ne peut restreindre l'efficacité des Promesses qui sont personnelles à S. Pierre, sans autoriser les hérétiques à restreindre l'effet des promesses qui concernent le Collége des Apôtres. Or, encore une fois, le Pape est successeur de S. Pierre: les promesses de J.-C. doivent avoir leur effet jusqu'à la consommation des siècles; donc il est impossible que le Pape, parlant *ex cathedrâ;* se trompe, soit qu'il décide seul, soit qu'il juge avec les autres évêques.

IV. — Le dogme de l'infaillibilité du Pape a été cru et admis constamment et généralement dans l'Eglise et dans les Conciles jusqu'à nos jours.

La doctrine de l'infaillibilité du Pape était généralement suivie dans tous les siècles précédents, et chez tous les peuples chrétiens, même en France, avant l'Assemblée de 1682, et même, depuis cette époque, malgré la fameuse déclaration des quatre articles.

La chrétienté toute entière bénissait la Divine Sagesse, qui, pour maintenir indissoluble le lien de l'unité de la foi dans son Eglise vaste comme le monde, au milieu des bouleversements et des scandales que les passions humaines pouvaient susciter dans le sein même de la Société Chrétienne, lui avait donné une autorité toujours présente, une voix toujours prête à se faire entendre, et, pour parler avec S. François de Sales, un *Confirmateur Infaillible,* que l'on peut toujours suivre avec assurance. (*Lettre-Circulaire de Mgr de de Troyes, du 24 août 1871.*)

Après les témoignages de l'Evangile, sur ce point, nous donnerons ceux de la Tradition constante et universelle de l'Eglise, dans l'*Histoire de S. Pierre, Prince des Apôtres,*

1re *partie*. Au reste, il se résument dans la définition suivante du concile œcuménique de Florence :

« Nous définissons que le Saint Siège Apostolique et que le Pontife Romain sont en possession de la Suprématie dans l'Univers entier ; et que le Pontife Romain est le successeur même de S. Pierre, prince des Apôtres, et le véritable vicaire de J.-C., le chef de toute l'Eglise, le Père et le Docteur de tous les Chrétiens ; que à Lui dans la personne du Bienheureux Pierre, a été donné par N. S. J.-C. le plein pouvoir de paître, de conduire et de gouverner l'Eglise Universelle, comme cela est marqué dans les Actes des conciles œcuméniques et dans les Sacrés Canons. » (*Ex lit. union. Grœc, incipien.* LÆTENTUR CŒLI., *et in sess. ult. conc. Florent.*)

Si le Pape est le Chef de toute l'Eglise, le Père et le Docteur de tous les Chrétiens, et s'il tient de J.-C. la puissance pleine d'être le pasteur de toute l'Eglise, de la conduire et de la gouverner, on ne peut douter qu'il n'ait cette même autorité sur les Evêques assemblés en concile ; autrement, cette puissance ne serait ni pleine, ni sur toute l'Eglise. S'il est déclaré ensuite, qu'en vertu de cette pleine puissance, les Pasteurs et les Fidèles de quelque rite et de quelque dignité qu'ils soient, sont tenus de lui rendre une obéissance véritable, soit en ce qui touche la foi et les mœurs, soit par rapport à la discipline et au gouvernement de l'Eglise, c'est parce que le concile a regardé l'infaillibilité comme attachée à la Primauté et Suprématie Apostolique du Pontife Romain, conformément à cette déclaration de J.-C. :

« J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne fasse jamais défaut (ou ne « défaille jamais) ; c'est à toi que je confie le soin de confirmer tes « frères. »

Cependant on s'efforçait encore en France et ailleurs d'établir cette fameuse maxime : que le jugement du Souverain Pontife, dans les questions de foi, a besoin, pour devenir irréformable, du consentement formel ou tacite de l'Eglise. Cette opinion, dite *Gallicane*, tenait comme en suspens pour un temps indéfini les décisions de la Suprême Autorité de l'Eglise, et elles demeuraient encore pour ainsi

dire contestables. Ce qui causait une grande incertitude et par là même une grave inquiétude dans le monde catholique. Dans ces circonstances, il était juste, il devenait indispensable que le concile œcuménique du Vatican mit fin par une décision précise, fondée sur la parole même de J.-C., et sur la constante Tradition de l'Eglise, à l'opinion Gallicane qui paralysait le Gouvernement de l'Eglise, qui était en contradiction avec la pratique constante et universelle du monde catholique, et était de nature à amoindrir et même à détruire la Suprême Autorité Enseignante, établie par Dieu dans son Eglise.

C'est pourquoi, le 18 juillet de l'an 1870, il a déclaré que « le Pontife Romain, lorsqu'il parle du haut de la Chaire « de Pierre, c'est-à-dire, lorsque remplissant la charge de « Pasteur et de Docteur de tous les Chrétiens, en vertu de « sa Suprême Autorité Apostolique, il définit qu'une doc- « trine sur la foi et sur les mœurs, doit être tenue par « l'Eglise Universelle, jouit pleinement, par l'assistance « divine qui lui a été promise, en la personne du Bienheu- « reux Pierre, de cette infaillibilité, dont le Divin Rédemp- « teur a voulu que son Eglise fut pourvue dans ses déci- « sions touchant la foi et les mœurs ; et que, par consé- « quent, de telles définitions du Pontife Romain sont irré- « formables par elles-mêmes, et non en vertu du consen- « tement de l'Eglise. Et si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, « osait contredire cette définition, qu'il soit anathème. »

Telle est la constitution dogmatique du concile œcuménique du Vatican, qui établit définitivement et avec précision l'infaillibilité du Pape en matière de foi, de morale, et dans ce qui concerne la discipline et le gouvernement de l'Eglise Universelle. Les 700 évêques ont adhéré à cette décision et ont reconnu cette prérogative du Pape, laquelle ne saurait désormais être attaquée ou méconnue que par l'hérésie.

V. — Avantages de cette Prérogative Pontificale.

Dans une époque de scepticisme général, de dissensions,

de négations et de déchirements, comme celle où nous sommes, les catholiques désiraient ardemment avoir dans l'Eglise un Organe sûr et infaillible de la vérité divine, afin de pouvoir se conduire en toute sûreté au sein des ténèbres de ce temps. Aujourd'hui ils se réjouiront, parce qu'ils savent à qui ils pourront dans leurs doutes s'adresser sûrement et sans aucune crainte d'errer. La plus grande, la plus paternelle, la plus aimable autorité a été établie sur la terre par Dieu même, pour leur montrer le chemin de la vérité et de la justice, — et par là même la route du bonheur temporel et de la félicité éternelle.

Dabo vobis Pastores juxtà cor meum, qui pascent vos scientià et doctrinà.

L'esprit de parti faisait entendre que le Pape, déclaré infaillible, serait un autocrate qui ne prendrait conseil que de ses propres pensées et qui aurait la prétention de tout faire plier sous sa volonté ; qu'il multiplierait à son gré les dogmes nouveaux, décidant, définissant tout ce qu'il voudrait sur toutes choses, sans autre règle et sans autre mesure que son bon plaisir.

Or, c'est là une chimère, inventée par l'ignorance ou par la mauvaise foi, pour épouvanter les fidèles et les indisposer contre le chef de l'Eglise. — Non, le vrai Pape n'agit point ainsi en desposte ; c'est un Juge qui, dans l'exercice de sa magistrature, est contenu et dirigé par des règles certaines. Il ne peut qu'interpréter la doctrine que nous ont laissé J.-C. et les Apôtres. L'assistance divine le met à l'abri de toute erreur dans cette interprétation, quand il la notifie et l'impose à l'Église Universelle : c'est là ce qui constitue le privilége de son infaillibilité. Ce privilége ne le met pas au-dessus de toute loi ; il le préserve seulement de jamais faire fausse application de la Loi de Dieu ; loi qui l'oblige d'ailleurs lui-même et sur laquelle il sera jugé comme le plus simple fidèle. — Le vrai Pape, dont nous acceptons avec amour et sans restriction l'enseignement irréformable et la suprême autorité, ne peut jamais être séparé de

l'Eglise, il ne peut jamais définir que ce qu'elle croit universellement, il ne fait que maintenir dans son intégrité, contre toute nouveauté profane, la foi qu'elle a professée de tout temps et qu'elle continue de professer en tous lieux.

La croyance elle-même à l'infaillibilité du Pape n'est point une nouveauté dans l'Eglise ; elle remonte, à travers tous les siècles, jusqu'aux temps des Apôtres, et si de nos jours elle est définie comme dogme de foi, elle est simplement mise par cette définition dans un jour plus éclatant et placée au-dessus de toutes discussions ultérieures : discussions qui, par l'effet de l'esprit d'hostilité de notre temps, étaient désastreuses, et paraissaient devoir être interminables.

On veut qu'il y ait, de la part de l'Eglise, consentement concomitant ou subséquent aux définitions du Pape, pour qu'elles soient irréformables : ce consentement, cette adhésion a toujours eu lieu et aura toujours lieu, non pas seulement de l'une de ces deux manières, mais de l'une et de l'autre tout à la fois. — Adhésion concomitante, car ce n'est jamais un article de foi nouveau que le Pape introduit dans l'Eglise. Il ne définit que ce qu'elle croit déjà au moins d'une manière implicite. — Adhésion subséquente, puisque l'Eglise reconnaîtra toujours sa foi traditionnelle dans la définition Pontificale qui la met en lumière.

L'infaillibilité que l'on attribue au Pape, comme au tribunal souverain de l'Eglise, dit le cardinal du Perron, n'est pas pour dire qu'il soit assisté de l'Esprit de Dieu, pour avoir la lumière nécessaire à décider toutes les questions ; mais son infaillibilité consiste en ce que toutes les questions auxquelles il se sent assez de lumières pour les juger, il les juge ; et les autres aux quelles il ne sent pas assez de lumières pour les juger, il les remet au Concile.

Le définition de l'infaillibilité Pontificale par le Concile du Vatican n'a fait que mettre complètement et pour toujours la théorie d'accord avec la pratique universelle. Cette doctrine était appliquée antérieurement dans le monde entier. La définition laisse aux Evêques l'intégrité des pouvoirs

dont ils jouissaient pour le gouvernement de leurs diocèses: elle n'en a pas retranché un *iôta*. Ils conservent le droit divin et inaliénable qu'ils ont de juger les questions de foi dans l'enseignement ordinaire qu'ils donnent à leurs diocésains.

La dernière prérogative dė l'infaillibilité Pontificale qui *consiste, non pas a révéler une doctrine nouvelle, mais à pouvoir conserver et exposer sûrement et fidèlement la Révélation et le Dépôt de la foi transmise par les Apôtres* (ce sont les propres termes du Décret, c. IV), n'est pas donnée au Pape pour son honneur et pour son avantage personnel, mais pour mettre fin à des contestations pernicieuses et interminables, à des incertitudes anxieuses, aux inquiétudes des consciences, en un mot, pour l'union, pour la paix et la sécurité de l'Eglise Universelle. C'est pourquoi nous avons sujet, comme l'exprimaient les Évêques à leur retour de Rome, de rendre des actions de grâces à Dieu, de ce qu'il a inspiré au Concile du Vatican de mettre dans l'expression de la doctrine catholique, sur les prérogatives du Saint-Siége, toute la précision qu'exige une question aussi capitale, aussi essentielle aux avantages des Fidèles.

CHAPITRE XII

LES SEPTANTE DEUX DISCIPLES

DE

JÉSUS.

I. — Leur mission et instruction ; leur Pouvoir Miraculeux ; leurs noms.

Outre ses Douze Apôtres, Jésus avait un grand nombre de Disciples, hommes d'une vertu éprouvée, qu'il envoyait devant lui prêcher dans les villes et dans les bourgades où il devait lui-même se rendre. Il leur avait donné un grand Pouvoir Miraculeux, pour guerir toutes sortes de maladies et pour chasser les Démons. Ce cortége de 72 Disciples était un indice, qui devait faire reconnaître aux Israëlites le Messie dans Jésus. Car tout cela avait été annoncé d'une manière figurative par Moyse et dans la personne même de Moyse, et devait s'accomplir dans la personne du Messie.

PREMIÈRE COLONNE.

Figures Prophétiques.

1° *Les Douze Fontaines d'eaux vives, et les Soixante-Douze Palmiers* (Signes de victoire), étaient, dès le temps de Moyse, *Exod.* XV. 27, (*et num.* XXXIII. 9) les Figures Prophétiques et des Douze principaux héraults du Messie, et de 72 autres Disciples, en qui le monde devait un jour reconnaître les Palmes du triomphe du Christ, selon le sentiment et l'expression d'Origène (*hom.* 7 *in Exod. et* 27 *in num.*; de Tert., *adv. Marcion. l.* 4).

2° C'est également en signe figuratif et prophétique de ce même événement futur, que le Seigneur dit à Moyse, *num.* XI, 16... 24 :

« Assemblez-moi 70 hommes d'entre les vieillards d'Israël, que « vous saurez être les plus expérimentés et les plus propres à gou- « verner et à enseigner le peuple ; et menez-les à l'entrée du Taber- « nacle de l'Alliance où vous les ferez demeurer avec vous. Je des- « cendrai là pour vous parler : je prendrai de l'Esprit qui est en « vous, et je leur en donnerai, afin qu'ils soutiennent avec vous le « fardeau de ce peuple ; et que vous ne soyez point trop chargé en le « portant seul. »

Et un peu plus bas, il est dit :

« Moyse étant donc descendu vers le peuple, lui rapporta les « paroles du Seigneur ; et ayant rassemblé soixante-dix hommes « choisis parmi les Anciens d'Israël, il les plaça près du Tabernacle. « Alors le Seigneur étant descendu dans la nuée, parla à Moyse, « prit de l'Esprit qui était en lui et le donna à ces soixante-dix « hommes. L'Esprit s'étant donc reposé sur eux, ils commencèrent à « prophétiser et continuèrent toujours depuis, *prophetaverunt, nec* « *ultrà cessaverunt.* »

On voit ici que les 70 Anciens avaient, comme Moyse, l'Esprit de prophétie et peut-être aussi l'Esprit ou le don des miracles, mais non pas dans un degré aussi éminent. Or, il est certain qu'au temps du Messie il doit y avoir quelque chose de semblable, puisque Moyse a annoncé prophétiquement par l'ordre de Dieu, qu'il *s'élèverait un Prophète semblable à lui :*

« Le Seigneur Dieu, dit-il, vous suscitera d'entre vos frères un « Prophète comme moi. C'est lui que vous écouterez en toutes « choses... etc. »

Par conséquent, comme du temps de Moyse, on vit 70 Hommes prophétiser, enseigner le Peuple et aider Moyse en partageant son ministère public et miraculeux, ainsi doit-il en être du temps du Christ, selon que l'on est en droit de le penser, d'après la prophétie de Moyse, et d'après ces événements figuratifs de l'avenir. Nous verrons, dans un autre traité, comment Moyse a dû être et a été la figure du Messie, non-seulement en ce point, mais dans

beaucoup d'autres. S. Augustin, l'auteur du livre de *mirabilibus Scripturæ Sacræ*, Tertullien, Eusèbe, *Dém. ev., l. III, 2*; Théophane, S. Grég. de Nysse, etc., ont enseigné que les 70 Palmiers et les 70 Anciens d'Israël avaient été la figure des 70 disciples du Messie. Les 72 Membres du Sanhédrin ou Grand Conseil des Juifs furent les successeurs des 72 Anciens d'Israël, mais ils ne furent pas, comme eux, gratifiés de l'Esprit Prophétique, sinon dans des circonstances exceptionnelles, telle par exemple, que celle marquée en S. Jean, XI, 50.

DEUXIÈME COLONNE.

Accomplissement Evangélique.

Luc. X. 1 et suiv.:

« Or, le Seigneur choisit encore Soixante-et-Douze autres Disciples « qu'il envoya devant lui, deux à deux, dans toutes les villes et dans « tous les lieux où lui-même devait aller. Et il leur disait : la moisson « est grande ; mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le Maître de la « moisson qu'il envoie des ouvriers dans sa moisson. Allez ; je vous « envoie comme des Agneaux au milieu des loups. Ne portez ni « bourse, ni sac, ni souliers ; et ne saluez personne dans le chemin. « En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : que la paix « soit dans cette maison ; et s'il s'y trouve quelqu'enfant de paix, « votre paix reposera sur lui ; sinon, elle retournera sur vous. De« meurez dans la même maison, mangeant et buvant de ce qu'il y « aura chez eux ; car celui qui travaille mérite sa récompense. Ne « passez point de maison en maison. Et en quelque ville que vous « entriez, et où l'on vous aura reçus, mangez ce que l'on vous pré« sentera.

« Guérissez les malades qui s'y trouveront et dites-leur : le Royaume « de Dieu est proche de vous. Mais si étant entrés en quelque ville, « on ne vous y reçoit point, sortez dans les places et dites : Nous « secouons contre vous la poussière même de votre ville, qui s'est « attachée à nos pieds ; sachez néanmoins que le Royaume de Dieu « est proche, *appropinquavit*. Je vous assure qu'au dernier jour

« Sodome sera traitée moins rigoureusement que cette ville-là........ «
« Celui qui vous écoute m'écoute, et celui qui vous méprise me mé-
« prise, et celui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé.

« Or les Soixante-et-Douze Disciples s'en revinrent avec joie, lui
« disant : Seigneur, les Démons mêmes nous sont soumis par la
« vertu de votre nom. Il leur répondit : Je voyais Satan tomber du
« ciel comme un éclair. Vous voyez que je vous ai donné le pouvoir
« de fouler aux pieds les *serpents* et les *scorpions* et *toute la puis-*
« *sance* de l'Ennemi ; et rien ne pourra vous nuire ; néanmoins ne
« mettez point votre joie en ce que les Esprits Impurs vous sont
« soumis ; mais réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont écrits
« dans les cieux. En cette même heure, Jésus tressaillit de joie dans
« Saint-Esprit et dit : Je vous rends gloire, mon Père, seigneur du
« ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux Sages
« et aux Prudents, et que vous les avez révélées aux petits. Oui,
« mon Père, parce qu'il vous a plu ainsi..... Et se tournant vers ses
« Disciples, il leur dit : Heureux les yeux qui voient ce que vous
« voyez ! Car je vous déclare que beaucoup de Prophètes et de rois
« ont souhaité de voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu ; et
« d'entendre ce que vous entendez et ne l'ont point entendu. »

On voit que Jésus avait communiqué à ses 72 Disciples le don des miracles et le don de prophétie pour guérir les malades, pour chasser les Démons, pour enseigner le Peuple et révéler les choses cachées.

Ce qui concerne les 72 Disciples de Jésus se trouve semblablement dans l'*Harmonie Evangélique* de Tatien, d'Ammonius, dans Eusèbe, S. Epiphane, S. Jérôme, S. Augustin, et plusieurs autres Pères anciens ; dans les ***Constitutions Apostoliques**, l. 2, c. 55, p. 20*, etc.

TROISIÈME COLONNE.

Autre témoignage touchant cet accomplissement.

Le livre premier des *Récognitions*, *chap.* 40, ouvrage attribué à S. Clément de Rome, disciple de S. Pierre et compagnon de S. Paul, introduit S. Pierre parlant de la

sorte : Il nous choisit Douze parmi ceux qui crurent en lui, et il donna à ces Douze le nom d'Apôtres. Un peu après, il choisit Soixante-Douze autres Disciples, hommes d'une vertu très éprouvée, afin que de cette manière la multitude, reconnaissant en lui l'image de Moyse, crut qu'il était lui-même ce Prophète à venir que Moyse a prédit. » 1 *col.* 2.

« XLI. — Or, peut-être quelqu'un dira-t-il qu'il est possible à un homme quelconque d'imiter le nombre désigné de Disciples : mais que dira-t-il des signes et des miracles qu'il opérait. Moyse avait effectivement opéré des prodiges et des guérisons dans le pays de l'Egypte. Celui aussi que Moyse avait prédit comme un *Prophète semblable à lui*, qui devait s'élever un jour, a pareillement opéré des prodiges et des guérisons ; il guérissait parmi le peuple toutes les maladies, toutes les infirmités ; il faisait une multitude innombrable de miracles ; il évangélisait la vie éternelle ; des impies le mirent en croix ; mais par sa puissance, cette action tourna à bien. Enfin, lorsqu'il endura sa Passion, tout l'univers compatit à ses douleurs ; car le Soleil fut obscurci et les astres furent troublés ; la mer fut ébranlée et les montagnes séparées ; les sépulcres furent ouverts ; le voile du Temple fut déchiré, pleurant pour ainsi dire la ruine qui menaçait le lieu. Et cependant, quoique tout l'univers fut ému, (Les Juifs), même encore aujourd'hui, ne sont point touchés à la vue de ces grands événements. »

L'auteur des *Récognitions* n'atteste pas simplement le fait de l'élection des 72 Disciples de Jésus ; mais il va même au-devant de l'objection qu'on pouvait faire et qu'on faisait peut-être alors contre la preuve tirée de cette ressemblance du nombre et la raison par laquelle il renverse cette objection, est péremptoire ; car le nombre pris en lui-même et isolément, ne prouverait pas que Jésus est le Prophète désigné par Moyse, si en même temps ces 72 Disciples n'eussent porté avec eux les Lettres patentes de leur mission et institution divine et surnaturelle, je veux dire leur Pouvoir miraculeux. Mais ils ont eu part à l'Esprit de Jésus,

et ils ont, par son moyen, chassé les malins Esprits, guéri les malades, et enseigné les secrets ou mystères évangéliques ; il y avait *plusieurs Prophètes* parmi eux, comme on le verra dans la liste ci-dessous. Les 72 disciples de Jésus étaient donc ornés des mêmes dons que l'on voit briller dans les 72 Anciens, institués par Moyse. Ils avaient même un don principal de plus, celui des miracles. Ils l'avaient reçu immédiatement de Jésus ; tandis que les Anciens d'Israël n'avaient pas reçu le don de prophétie de Moyse lui-même, mais du Seigneur ou plutôt du Verbe lui-même, avant qu'il s'incarnât et qu'il devint cet Homme-Dieu appelé Jésus. Telle fut la preuve authentique et irrécusable du fait surnaturel de leur institution.

II. — Dénombrement des 72 Disciples de Jésus.

1° Les noms de ces Bienheureux Disciples ne nous ont pas été transmis par les Evangélistes. Cependant par le secours de la Tradition, en consultant les Ecrits des anciens Pères et les Epîtres de S. Paul, on a pu, plus tard en faire un dénombrement qui, pour une grande partie des noms, est fondé sur de très bonnes autorités ; et qui pour le reste, est appuyé sur des autorités ou sur des raisons au moins très probables. Nous rapporterons la liste de ces Septante Disciples, telle d'abord que nous l'a transmise S. Dorothée, la chronique d'Alexandrie, etc., telle ensuite que l'a donnée Riccioli, dans sa chronographie réformée ; ce dernier l'a appuyée sur les Ecrits de Papias, disciple des Apôtres, de S. Hippolyte (vers 220), disciple de S. Irénée, de S. Dorothée, évêque de Tyr, d'Eusèbe et de quelques autres. Le fragment de S. Dorothée rapporte que S. Paul fait mention de la plupart de ces 72 disciples dans les salutations qui sont à la fin de ses Epitres. Cet apôtre dit de plusieurs d'entr'eux, qu'ils étaient *de fidèles ministres qui avaient été avant lui dans le Ministère Evangélique.* Or, S. Paul fut apôtre peu de temps après la Pentecôte et l'Ascension ; ceux dont il parle, ont donc été les Disciples du

Christ, *dès le début* ; c'est-à-dire pendant la vie de Jésus sur la terre, et par conséquent ils ont dû faire partie de la compagnie de Jésus, c'est-à-dire des 72 Disciples. Pourquoi, par exemple, Nathanaël, qui fut d'abord lié à Simon-Pierre et à son frère S. André, et qui reçut de Jésus des éloges bien mérités, n'aurait-il pas été employé au ministère d'évangéliste? Pourquoi Lazare, frère de Madeleine, et appelé *l'Ami de Jésus et des Apôtres*, même avant sa résurrection, (Jean XI. II), aurait-il été laissé sans aucun emploi dans le même ministère? On en peut dire autant de plusieurs autres. Il n'y a point de raison de penser que ces hommes admis, depuis le commencement, dans l'amitié de Jésus, n'aient pas également été admis dans sa compagnie et par conséquent dans la Mission Evangélique. Les quelques autres hommes Apostoliques, que la tradition range encore au nombre des 72, ne rendent pas pour cela le fait incertain ; car, soit qu'ils doivent être substitués, dans ce nombre, à quelques-uns qui y sont comptés avec moins de certitude que les autres ; soit plutôt qu'ils aient remplacé ceux qui manquèrent dans la suite, ou qu'ils aient été désignés et regardés comme leurs successeurs immédiats, on a pu dire en tout cas, qu'ils étaient du nombre et de l'ordre des Septante Disciples. Ainsi, il est très probable qu'après la mort de S. Etienne, un autre Disciple fut nommé en place de ce saint martyr.

L'Eglise a fixé un jour pour honorer la mémoire commune des Disciples de Jésus. Elle a choisi pour cet effet le 4 janvier dans l'Église Orientale et le 15 de juillet dans l'Église Latine. Ce jour est celui auquel on célébrait anciennement en France la fête de la *Séparation ou Division des Apôtres*, et qu'on solennisait naguère encore à Orléans et dans d'autres églises.

QUATRIÈME COLONNE

Divers monuments traditionnels.

I. — Dénombrement des 72 Disciples de Jésus, par S. Dorothée, martyr, et évêque de Tyr, (an 257-363.)
(*Ex Sinopsi de vitâ et morte Prophetarum et Apostolorum Bibliotheca PP. t. III. p.* 143.)

JACQUES, frère du Seigneur[1].

Jacques, frère du Seigneur selon la chair, surnommé aussi *le Juste*, fut établi premier évêque de Jérusalem. Les Juifs le lapidèrent dans cette ville, et le firent mourir. Il fut inhumé dans le Temple près de l'autel.

TIMOTHÉE.

Timothée, établi par Paul, évêque d'Éphèse, commença à annoncer l'Evangile dans cette ville, il le prêcha ensuite jusque dans l'Illyrie et dans toute la Grèce, où il mourut et fut enseveli avec honneur.

TITUS.

Titus, évêque des Crétois, prêcha l'Evangile du Christ, en Crète et dans les îles adjacentes. C'est là qu'il mourut et qu'il fut enseveli avec gloire.

BARNABÉ[2].

Barnabé, établi avec Paul ministre de la Parole, alla le premier prêcher J.-C. à Rome ; il devint ensuite évêque des Milanais.

ANANIE.

Ananie, qui baptisa le Bienheureux Paul, fut évêque de Damas.

ETIENNE.

Etienne, premier martyr, l'un des Sept Diacres, mourut à Jérusalem, lapidé par les Juifs, comme S. Luc le témoigne dans les Actes des Apôtres.

PHILIPPE.

Philippe, qui fut aussi l'un des Sept Diacres, baptisa Simon-le-Magicien et l'Eunuque de Candace ; il fut évêque à Trasellum, ville d'Asie.

1. *Eusèb., hist. l. I,* 12.
2. *Eusèb., l.* I, 12.

PROCHORUS.

Prochore, l'un des Sept Diacres, fut évêque de Nicomédie, ville de Bithynie.

NICANOR.

Nicanor, aussi l'un des Sept, mourut le même jour que Etienne, son compagnon, et le premier des martyrs ; et avec eux furent martyrisés deux cents autres personnes qui espéraient en J.-C.

TIMON.

Timon, qui fut aussi l'un des Sept Diacres, fut évêque des Arabes de Bostre. Il fut brûlé par les Gentils.

NICOLAS.

Nicolas fut l'un des Sept. Lorsqu'il était évêque de Sapria, il tomba dans une doctrine hétérodoxe, et il fit naufrage dans la foi avec Simon.

PARMÉNAS.

Parménas fut l'un des Sept Diacres. Lorsqu'en présence des Apôtres il remplissait la fonction de diacre, il mourut.

CLÉOPHAS.

Cléophas, qui est aussi appelé Simon, fut cousin du Seigneur. Lorsqu'il voyageait dans la compagnie de S. Luc, il vit le Seigneur ressuscité d'entre les morts, et il conversa avec lui, suivant qu'il est écrit dans l'Evangile. Enfin, il fut établi évêque de Jérusalem.

SILAS.

Silas, ministre de la Parole avec Paul l'apôtre, fut établi évêque des Corinthiens.

SILVANUS.

Silvanus, qui servit aussi avec Paul dans le Ministère Evangélique, fut fait évêque des Thessaloniciens.

CRESCENS.

Crescens, *dont Paul fait mention dans sa seconde Epître à Timo*thée, fut évêque à Chalcédoine (*quœ in Galliis est*) ; il prêcha l'évangile de J.-C. ; il y souffrit le martyre sous Trajan, et il y fut inhumé.

EPÆNETUS.

Epænetus, dont Paul fait mention dans l'Epître aux Romains (16), fut évêque de Carthage.

ANDRONICUS.

Andronique, dont Paul fait aussi mention dans l'Epître aux Romains, fut évêque de Pannonie.

AMPLIAS.

Amplias, dont parle le même Apôtre, *ibid.*, fut évêque de la ville d'Odissa.

URBANUS.

Urbain, dont parle l'Apôtre, *ibid.*, fut évêque de Macédoine.

STACHYS.

Stachys, mentionné aussi par l'Apôtre, *ibid.*, fut établi le premier évêque de Byzance par André l'Apôtre, à Argyropolis de Thrace.

APELLES.

Apelles, dont l'Apôtre fait aussi mention dans son Epître aux Romains, fut évêque de Smyrne avant S. Polycarpe.

ARISTOBULUS.

Aristobule, mentionné aussi par l'Apôtre, *Epit. aux Rom.* 16, fut évêque de la Bretagne.

NARCISSUS.

Narcissus, mentionné aussi par l'Apôtre, *ibidem*, fut évêque de Patras.

HÉRODION.

Hérodion, mentionné aussi par l'Apôtre, *ibid.* 16, fut aussi évêque de Patras.

RUFUS.

Rufus, que l'Apôtre dans la même épître compte avec les autres ministres de l'Evangile, fut évêque de Thèbes.

AZYNCRITUS.

Azincrite, que mentionne aussi l'Apôtre, fut évêque d'Hircanie.

PHLÉGON.

Phlégon, dont parle la même Epître, fut évêque de Marathon

HERMÈS.

Hermès, dont parle la même Epître, fut évêque de Dalmatie.

PATROBAS.

Patrobas, mentionné dans la même lettre, fut évêque de Néapolis.

AGABUS.

Agabe, dont il est fait mention dans les Actes des Apôtres (21), fut doué du don prophétique.

LINUS.

Lin, dont parle aussi l'Apôtre, fut le premier évêque de Rome, après Pierre, le Chef des Apôtres.

GAÏUS.

ou Caius, dont parle aussi l'Apôtre (*Rom.* 16), fut évêque des Ephésiens après Timothée.

PHILOLOGUS.

Philologue, dont parle aussi l'Apôtre, fut établi évêque de Sinope par André.

OLYMPAS[1],

dont l'Apôtre fait aussi mention quelque part, souffrit le martyre à Rome avec Pierre, chef des Apôtres. Il eut la tête tranchée. *Rom. 16-15.*

RHODION,

que mentionne aussi S. Paul, eut également la tête tranchée, et mourut à Rome avec Pierre et Olympas.

JASON,

que rappelle aussi l'Apôtre, *ibid.*, fut fait évêque de Tharse.

SOSIPATER,

qui est mentionné dans la même Epître, fut évêque d'Iconium.

LUCIUS,

dont Paul fait aussi mention, fut établi évêque de Laodicée en Syrie.

TERTIUS,

qui écrivit l'Epître de Paul aux Romains, fut le second évêque d'Iconium.

ERASTUS, *ibid.*

fut économe de l'Eglise de Jérusalem, et reçut ensuite l'épiscopat de Panéades.

PHIGELLUS,

que mentionne Paul ; mais il embrassa une doctrine étrangère, et suivit Simon-le-Magicien. Il fut évêque des Ephésiens.

HERMOGÈNES.

que mentionne aussi l'Apôtre, comme auteur de nouveaux dogmes. Il fut évêque des Mégariens.

DÉMAS,

Paul écrit que celui-ci a fait aussi naufrage dans la foi. Dans sa deuxième Epître à Timothée, l'Apôtre veut parler de la défection de ces trois Disciples, lorsqu'il dit que Phigelle et Hermogène, introducteurs de nouveaux dogmes, ont résisté à sa doctrine, et que Démas, épris de l'amour de ce siècle, a abandonné la Parole Evangélique. Ce Démas devint dans la suite prêtre des idoles, à Thessalonique. C'est d'eux que Jean l'Apôtre a écrit : *Ils sont sortis du milieu de nous, parce qu'ils n'étaient pas des nôtres.*

1. Les Grecs célèbrent la fête de S. Olympas, martyr, le 10e jour de novembre. Quelques-uns ont pris ce nom pour celui d'une femme. Mais le Grec indique que c'est le nom d'un homme. Voyez Baronius, *anno 69, c. 44.*

QUARTUS, *ibid*.

fut évêque de Bérite.

APOLLOS,

dont Paul fait mention dans sa deuxième Epître aux Corinthiens, fut évêque de Césarée.

CÉPHAS [1],

que l'Apôtre Paul reprit à Antioche, et qui avait le même surnom que Pierre, fut évêque de Canie.

SOSTHÈNES [2],

que mentionne S. Paul, fut évêque de Colophoniade.

EPAPHRODITE,

que mentionne aussi S. Paul, fut évêque d'Adriana.

CÉSAR [3],

dont parle S. Paul. Il fut évêque de Dyrrachium.

MARC.

C'est le cousin de Barnabé. Paul en fait aussi mention. Il fut évêque d'Apolloniade.

JOSEPH.

Joseph, surnommé aussi le Juste, et Barnabé, fut associé à Matthias pour le sort, selon que le marque S. Luc dans les Actes des Apôtres. Il fut évêque d'Eleutheropolis.

ARTHÉMAS,

mentionné dans S. Paul. Il fut évêque de Lystres.

CLÉMENT,

dont Paul parle ainsi, ***Philipp. 4 : avec Clément et mes autres collaborateurs***. C'est le premier des Grecs et des Gentils qui crut en J.-C.

ONÉSIPHORE,

mentionné dans S. Paul. Il fut évêque de Coronie.

TYCHICUS,

mentionné dans S. Paul. Il fut le premier évêque de Chalcédoine, en Bithynie.

CARPUS.

mentionné dans S. Paul. Il fut évêque de Béthée, ville de la Thrace.

EVODIUS,

mentionné aussi dans S. Paul. Il fut le premier évêque d'Antioche, après Pierre, chef des Apôtres.

1. Euséb., l. I. 12. et chron. Alex., p. 60.
2. Euséb., l. I. 12.
3. Suivant S. Dorothée, ce *César* était un homme privé, qui portait le nom de la famille des empereurs romains, comme chez nous il en est qui portaient le nom de nos rois.

PHILÉMON,

auquel Paul écrivit une lettre particulière. Il fut évêque de Gaza.

ZÉNAS,

jurisconsulte, dont parle aussi S. Paul. Il fut évêque de Diospolis.

AQUILA,

mentionné dans S. Paul. Il fut évêque d'Héraclée.

PRISCUS,

mentionné dans S. Paul. Il fut évêque de Colophon.

JUNIAS,

mentionné aussi dans S. Paul. Il fut évêque d'Apamée, en Syrie.

MARC,

surnommé Jean, dont S. Luc fait mention dans les Actes des Apôtres. Il fut évêque de Biblos.

ARISTARCHON,

dont fait mention S. Paul.

PUDAS,

dont parle aussi S. Paul.

TROPHIME,

dont fait mention S. Paul. Ces trois partagèrent les persécutions et les peines de Paul. Enfin ils eurent ensemble la tête tranchée sous le règne de Néron.

On compte au même nombre Marc et Luc l'Evangéliste : ils appartiennent aussi au catalogue des Septante Disciples. — L'Eunuque de Candace, reine des Ethiopiens, a prêché l'évangile dans l'Arabie Heureuse, dans l'île Taprobane, et dans tout le pays de l'Erythrée, c'est là qu'on dit qu'il souffrit un martyre glorieux et qu'il fut inhumé. Le lieu de sa sépulture est un sûr rempart pour les fidèles ; il met en fuite les Barbares, bannit les maladies, et opère des guérisons miraculeuses jusqu'aujourd'hui.

Tel est le catalogue des 70 Disciples par S. Dorothée. Riccioli a disposé les noms de cette liste par ordre alphabétique, et à quelques noms, qui lui ont paru ne pas appartenir aussi sûrement à ce nombre, il en a substitué d'autres, que l'on peut remarquer.

II. — Dénombrement des 72 Disciples de Jésus, d'après la *Chronique d'Alexandrie* 1.

I. Matthias, élu par le Seigneur, et mis au rang des XII Apôtres après l'Ascension du Christ, en place du traître Judas ;

1. In Bibliotheca SS. Patrum, *tom.* XV. *p.* 60-63.

II. Sosthènes, mentionné par Paul dans l'Epître aux Corinthiens ;

III. Céphas, surnommé ***Pierre***, auquel résista Paul dans la question du Judaïsme ;

IV. Linus, dont Paul fait mention dans l'Epître à Timothée ;

V. Cléophas, mentionné dans l'Evangile de Matthieu ;

VI. Aquilas,

VII. Andronique.

VIII. Epænetus,

IX. Amplias,

X. Urbain,

XI. Stachys,

XII. Apelles,

XIII. Hérodion,

XIV. Aristobule

XV. Narcisse.

XVI. Rufus,

XVII. Asyncrite,

XVIII. Phlegon,

XIX. Hermas.

XX. Hermès,

XXI. Patrobas,

XXII. Philologue,

XXIII. Néreus,

XXIV. Olympas,

XXV. Lucius,

XXVI. Jason,

XXVII. Sosipatre,

XXVIII. Tertius,

XXIX. Caïus,

XXX. Eraste,

XXXI. Quartus, mentionné par S. Paul dans l'Epître aux Romains ;

XXXII. Apollon,

XXXIII. Stephanas,

XXXIV. Fortunatus,

XXXV. Achaïcus, mentionné par Paul dans l'épître aux Corinthiens ;

XXXVI. Tychicus, mentionné dans l'épître aux Ephésiens ;

XXXVII. Clément, mentionné dans l'épître aux Philippiens ;

XXXVIII. Epaphrodite,
XXXIX. Onésime,
XL. Aristarque.
XLI. Jésus, surnommé le Juste,
XLII. Démas.
XLIII. Nymphas,
XLIV. Archippus, mentionné dans l'épitre aux Corinthiens ;
XLV. Onésiphore,
XLVI. Crescent,
XLVII. Eraste (ou plutôt Manahen).
XLVIII. Trophime,
XLIX. Eubulus,
L. Pudens, mentionné dans la deuxième épître à Timothée ;
LI. Artemas,
LII. Tychimus (ou plutôt Prisçus),
LIII. Zénas, le docteur de la Loi, mentionné dans l'épitre à Tite ;
LIV. Philemon,
LV. Epaphras,
LVI. Demas (ou plutôt Antipas),
LVII. Barnabas,
LVIII. Marc, l'évangéliste,
LIX. Silas,
LX. Luc, médecin et Evangéliste, mentionné dans l'épitre de Paul aux Colossiens ;
LXI. Timothée,
LXII. Silvanus, ou Sylvain,
LXIII. Titus, ou Tite,
LXIV. Etienne, le protomartyr de N. S. J.-C., qui fut lapidé par les Juifs ;
LXV. Philippe,
LXVI. Prochore,
LXVII. Nicanor,
LXVIII. Timon,
LXIX. Parménas,
LXX. Nicolaüs,
[LXXI. Joseph-le-Juste],
[LXXII. Jude-Barsabas].

III. — Liste alphabétique des LXXII Disciples d'après Riccioli, (*Chron, tom.* 3.)

S. Agabe, prophète, dont il est parlé aux *Actes des Apôtres, chap.* XII ;

S. Alexandre, fils de Simon-le-Cyrénéen ; (Marc, c. 15.) Il a été évêque d'Avignon.

S. Ammao, dont S. Ambroise fait mention sur *le 14e chap. de S. Luc;*

S. Ampliat, évêque d'Odessus, *Rom. 16 ;*

S. Ananias, qui baptisa Saul, appelé depuis S. Paul.

S. Andronique, évêque de Pannonie, *Rom. 16* ;

S. Antipas, *Apoc. 2 ;*

S. Apellès, évêque de Smyrne, *Rom. 16.*

S. Archippe, *ad Coloss. 4* ;

S. Aristarque, évêque d'Apamée, puis de Thessalonique ; *Act. 19., Coloss. 4 ;*

S. Aristobule, évêque de la Grande-Bretagne ; *Rom.* 16 ;

S. Aristion, évêque de Salamine ;

S. Artimas, *ad Titum, 3 ;*

S. Azincrite, évêque d'Hyrcanie, *Rom.* 16 ;

S. Barnabé, appelé aussi Joseph, *Act. 4 ;*

S. Barsimée, à qui J.-C. rendit la vue ;

S. Carpus, évêque de Bérée, dans la Macédoine ; 2 *ad Timoth.* 4 ;

S. Céphas, évêque de Canie. (L'un des 72 Disciples d'après Clément d'Alexandrie, S. Dorothée, *in synopsi ;* Eusèbe, *l.* I. *c.* 12, et plusieurs anciens du temps de S. Jérôme ; le P. Hardouin.)

S. César, évêque de Dyrrachium ;

S. Clément, évêque de Sardique ;

S. Cléophas, *Luc* 24 ;

S. Crescent, éveque de Vienne en Dauphiné, 2 *Timothée,* 4 ;

S. Epaphras, évêque de Colosses, *ad Coloss.* I, 4 ;

S. Epaphrodrite, évêque de Philippes, *ad Philipp.* 2 ;

S. Evode, successeur de S. Pierre à Antioche ;

S. Héraste, évêque de Panéade, puis de Philippes ; *Act.* 19 et 2 *ad Timoth.* 4 ;

S. Hermès, évêque dans la Dalmatie ; *Rom.* 16 ;

S. Hermès, évêque de Philippopolis en Thrace, *ibid ;*

S. Hérodion, évêque de Patras, puis de Tharse, en Cilicie, *Rom.* 16 .

S. Jason, *Act.* 17, *Rom.* 16 ;

S. Jean-l'Ancien, que S. Jean l'Evangéliste fit évêque d'Ephèse ; *(Hieron. in Script. Eccl.)*

S. Jean-Marc, *Act.* 14 et 15 ;

S. Jésus-le-Juste, *Coloss.* 4 ;

S. Ignace, évêque d'Antioche, après S. Evodius ;

S. Joseph d'Arimathie, alla dans la Grande-Bretagne ;

S. Joseph-le-Juste, compagnon de S. Matthias, fut évêque d'Eleuteropolis et de Jérusalem ; *Act.* I ;

S. Jude, surnommé Barsabas. *Act.* 17 ;

S. Junias, évêque d'Apamée ; Rom. 16. (C'était un homme apostolique avant la conversion de S. Paul) ;

S. Lazare, frère de Madeleine, évêque de Marseille ;

Lucius, évêque de Cyrène ; *Act.* 13 ; *Rom.* 16 ;

S. Lucius, évêque de Laodicée, puis d'Olympiade ;

S. Manahen, *Act.* 13 ;

S. Marc, évangéliste ;

S. Marc, cousin de S. Barnabé, fut évêque d'Apolloniade ; *Act.* 12; *et 2 ad Timoth.* 4, *Coloss.* 4 ;

S. Martial, évêque de Limoges. On rapporte que c'était ce jeune homme dont il est parlé dans le 6e chap. de S. Jean et qui avait les cinq pains et les deux poissons que J.-C. multiplia.

S. Matthias fut 1° disciple, et ensuite élu Apôtre ;

S. Maximin, évêque d'Aix, en Provence ; (*Matyrol rom.*);

S. Mnason, évêque de Tharse, *Act.* 21 ;

S. Narcisse, évêque de Patras, *Rom.* 16 ;

S. Nathanaël, évêque de Bourges, *Joan. I* ;

S. Patrobe, évêque de Naples ; *Rom.* 16 ;

S. Philologue, évêque de Sinope, dans la Paphlagonie, *ibid* ;

S. Phlégon, évêque de Marathon, dans l'Attique, *Rom.* 16 ;

S. Prisque (ou Priscus), évêque de Colophon, puis de Capoue, *ibid* ;

S. Quartus, évêque de Béryte, *Rom.* 16 :

S. Rufus, frère d'Alexandre, *Marc* 15 ;

S. Rufus, évêque de Thèbes, Rom. 16.

S. Sidonius, ou Celydonius, qui était l'aveugle-né de l'Evangile, évêque d'Aix en Provence, après S. Maximin ;

S. Silas, évêque de Corinthe, *Act. 16;*

S. Siméon, fils de Cléophas, 3e évêque de Jérusalem ;

S. Siméon-le-lépreux, pharisien auparavant ;

S. Siméon-Niger, évêque de Bostra, en Arabie, *Act.* 13 ;
S. Sosipater, évêque d'Iconium, *Act.* 10, *et ad Rom. 16* ;
S. Stachys, évêque de Byzance, *Rom.* 16 ;
S. Sylvain, évêque de Thessalonique, 2 *ad Thessal.* I ;
S. Tertius, évêque d'Iconium, *Rom.* 16 ;
S. Thaddée, autre que l'Apôtre. (*Euseb.*) ;
S. Urbain, évêque dans la Macédoine, *Rom.* 16 ;
S. Zachée, évêque de Césarée, en Palestine, *Luc*, 19 ;
S. Zénas, évêque de Diospolis, en Palestine, *ad Titum 3*.

Observation. — Il ne paraît nullement probable que les 72 Disciples aient compté *tout d'abord* dans leur compagnie :

1° *S. Ignace*, qui était très jeune à l'époque du ministère public de N. S. ;

2° *S. Joseph d'Arimathie*, qui, jusqu'au jour de la Passion, demeura *disciple secret* de Jésus ;

3° *S. Barsimée*, qui fut converti un peu tard, et lorsque la société des 72 Disciples était déjà toute formée ;

4° *Simon-le-Lépreux*, le second *Rufus*, le second *Lucius* ; le premier, parce que l'élection des 72 disciples était faite avant sa conversion ; les deux seconds, parce que, suivant plusieurs auteurs, ils sont les mêmes que les deux premiers. — Toutefois, un certain nombre de fidèles, qui ne faisaient pas partie de l'ordre des *Septante Disciples*, au temps de N. S., leur ont été associés ensuite, soit comme collaborateurs, soit comme remplaçants et successeurs de ceux qui vinrent à manquer.

IV. — Autre Liste alphabétique des LXXII Disciples de Jésus, (D'après *la Grande Christologie*.)

S. Agabus.
S. Alexandre,
S. Abdias,
S. Amnao,
S. Amplias,
S. Ananias,
S. Andronique,
S. Antipas,
S. Apellès,
S. Archippe,
S. Aristarque,
S. Aristobule,
S. Aristion,
S. Azyncrite,
S. Barnabé,
S. Carpus,
S. Artémas,
S. Clément,
S. Cléophas,
S. Crescent,
S. Epaphras,
S. Epaphrodite,

S. Evodius,
S. Etienne,
S. Héraste,
S. Hermas,
S. Hermès,
S. Hérodion,
S. Jason,
S. Jean-*l'Ancien*,
S. Jean-Marc,
S. Jésus-le-*Juste*,
S. Joseph-le-*Just e*.
S. Jude-Barsabas.
S. Junias,
S. Lazare,
S. Luc, *Evangéliste*,
S. Lucius, évêque de Laodicée,
S. Lucius de Cyrène,
S. Manahen,
S. Marc, *évangéliste*,
S. Martial,
S. Matthias,
S. Maximin,
S. Mnason,
S. Narcisse,
S. Nathanaël.
S. Nicanor,
Nicolas,
S. Patrobas,
S. Olympas,
S. Philologue.
S. Philippe, *diacre*.
S. Phlégon,
S. Parménas,
S. Priscus,
S. Prochorus,
S. Quartus,
S. Rufus,
S. Silas,
S. Siméon, *frère de Iésus*,
S. Siméon-Niger,
S. Sosipatre,
S. Stachys,
S. Terentius ou Tertius,
S. Thaddée, *autre que l'apôtre*.
S. Timon,
S. Tite,
S. Tychique,
S. Urbain,
S. Valère.
S. Zénas[1].

Tels sont les 72 Hommes Apostoliques que Jésus choisit *tout d'abord* pour composer le *Second Ordre* de la Hiérarchie Ecclésiastique, et pour aider les XII Apôtres dans le Ministère Evangélique.

Prochore, *hist. c. I.*, dit que chaque Apôtre, étant sur le point de partir pour la province qui lui était échue, après l'Ascension de Jésus, s'adjoignit et prit pour compagnons quelques-uns des Septante-Deux Disciples : que pour lui, il fut destiné pour accompagner l'apôtre Jean... *Missi sunt Apostoli quisque in Sortem propriam. Et missus est aliquis ex septuaginta duobus Discipulis Domini in ministerio cum quolibet Apostolorum, Ego autem Prochorus sortitus sum*

1. Voyez *l'Histoire de chacun de ces 72 Disciples*, et *les preuves qui la confirment.*

ministerium cum Joanne Apostolo. (Vide et liturgiam S. Matthæi, p. 241.)

Faisons à ce sujet une réflexion générale.

Premièrement. — Ces 72 Disciples de N. S. avaient reçu les dons du Saint-Esprit dans un degré beaucoup plus éminent que les 72 Anciens, coadjuteurs de Moïse. Parmi les Disciples du Christ, on trouve de plus grands Prophètes, de plus illustres Docteurs, de plus puissants Thaumaturges que parmi les Septante Coopérateurs du Législateur hébreu.

Secondement. — La preuve testimoniale devient irrésistible. Ce sera après avoir fait assister ces 72 Disciples à toutes ses actions miraculeuses, et après en avoir opéré un grand nombre par leurs propres mains, que Jésus leur dira un jour : ***Vous serez mes témoins, dans la Judée, en Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre !*** Certes, si ces miracles eussent été une tromperie, tant d'hommes à la force de l'âge, possédant la maturité de la raison, ces hommes sérieux, qui l'examinaient avec attention, qui le suivaient partout, qui étaient, non-seulement les témoins oculaires, mais même les ministres et les instruments de toutes ses actions prodigieuses, n'eussent jamais consenti ni ne se fussent jamais tous accordé à publier comme une vérité la tromperie la plus indigne : Jamais, surtout, ils ne l'eussent fait avec conviction, avec enthousiasme ; jamais, pour faire triompher la cause d'un séducteur, ils n'eussent consenti à s'exiler, à se soumettre à de durs travaux, à de longues souffrances, à l'opprobre, à la mort même et à la réprobation éternelle. — Dans un grand nombre d'hommes il s'en fut trouvé qui auraient démenti cette nouvelle, et qui se seraient retirés. — Un apôtre, il est vrai, se retira de leur compagnie ; mais porta-t-il un démenti à cette annonce importante ? — Nullement ; il la confirma, au contraire, il se suicida, par suite du repentir amer qu'il eut de cette apostasie.

Autre observation. — Dans certaine liste des 72 Disciples, on trouve les noms : 1° de *S. Ignace*, qui était très jeune à l'époque du ministère public de N. S.; 2° de ***S. Joseph d'A-***

rimathie, qui, jusqu'au jour de la Passion, était demeuré disciple secret de Jésus ; 3° de *S. Barsimée*, qui ne fut converti que lorsque la Compagnie des 72 disciples était déjà toute formée ; 4° de *Simon-le-lépréux*, du second *Rufus*, etc., qui se trouvaient dans les mêmes conditions. Nous sommes fondés à dire que, si ces Hommes Apostoliques n'ont pas fait partie, dès le *premier commencement*, de la Société des 72 Disciples, ils leur ont été toutefois associés, *dans la suite*, soit à titre de collaborateurs, soit comme remplaçants et successeurs de ceux qui vinrent à manquer.

TITRE VIII

DE CE QUI CONCERNE LA SAINTETÉ DU MARIAGE
ET LE CÉLIBAT RELIGIEUX, AU TEMPS DU CHRIST.

CHAPITRE XIII.

L'INSTITUTION DU MARIAGE

SERA

PERFECTIONNÉE ET SANCTIFIÉE

Au Temps du CHRIST.

PREMIÈRE COLONNE

Idée Prophétique.

I. — De même que le Christ doit établir le Nouveau Sacerdoce sur le type figuratif-prophétique de l'Ancienne Sacrificature de Melchisédech, qui existait dans les premiers temps, sous la Loi de Nature ; ainsi doit-il un jour rétablir l'institution conjugale et donner au Mariage une forme plus sainte et plus parfaite, une forme semblable à celle qu'il avait établie dès le commencement. Il est prédit, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, que le Christ ramènera l'homme à un état plus rapproché de la virginité et plus conforme à la chasteté. *Isaï.* LVI, 1 *et suiv.* De son temps, ceux qui garderont un célibat volontaire et

qui vivront saintement, seront appelés *heureux* : ils auront, aux yeux de Dieu, une gloire plus brillante que ceux mêmes qui ont une nombreuse et florissante postérité. (Comparez avec ce qu'a dit J.-C. sur ce sujet. 2 *col.* I.)

Le but de l'Alliance Nouvelle du Christ sera donc de sanctifier l'homme en le dirigeant dans une voie plus pure. Or, le moyen d'atteindre ce but sera, outre l'invitation au célibat volontaire, la restauration du Mariage, tel qu'il était institué à l'origine du monde.

Au commencement, l'homme n'avait qu'une seule épouse et la femme n'avait qu'un mari : *ils seront deux dans une même chair*, avait dit le Créateur. (*Gen.* II. 24.) Le Mariage, ainsi institué, figurait, selon les Docteurs de l'Eglise, la future union du Verbe avec la nature humaine, et son alliance avec l'Eglise ; les paroles mystérieuses et prophétiques qu'il prononça alors, laissaient à entendre qu'au temps de la Réparation Générale du genre humain, il rétablirait le Mariage comme il l'avait établi au commencement du monde.

Car cette institution devait s'altérer dans le cours des siècles. La dureté du cœur humain fut telle en effet que, oubliant la loi primordiale du Créateur, l'homme fit usage de la polygamie et du divorce. L'unité et l'indissolubilité du lien conjugal ne furent plus respectées. Cette violation de la Loi Divine passa dans les mœurs, les usages et dans les lois des peuples. Le mal était à ce comble, que Moïse dut solliciter de Dieu et promulguer sur ce point des lois de dispense en faveur du Peuple Hébreu. Le divin Auteur de cette Loi primitive (sur l'unité du Mariage), pouvait donc seul en être le restaurateur.

Nous verrons, en effet, le Christ révoquer les précédentes concessions et ramener le Mariage à sa première institution, de sorte que, sous le règne de sa Loi Nouvelle, il ne sera plus permis à l'homme ni d'employer le billet de divorce pour renvoyer sa femme et en épouser une autre, ni d'avoir

en même temps plusieurs épouses. (Voir Becan., *Analogia Vet. novique Test.*, *de Polygamia*.

II. — L'idée des Anciens Juifs, concernant le Mariage, doit, d'après les Prophètes, être changée à l'époque du Messie et ramenée à la volonté primordiale du Créateur.

Comme notre but n'est pas de traiter ici du Mariage avec l'étendue que demanderait un tel sujet, nous pensons qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler que nous ne faisons que toucher très succinctement ce qui regarde le côté prophétique et le côté historique de cette divine institution. Nous voulons montrer par les anciennes Ecritures prophétiques quel était à cet égard le plan divin.

Les Hébreux regardaient le mariage comme obligatoire. Ils en faisaient un précepte rigoureux, parce qu'ils prenaient à la lettre comme un commandement ces paroles dites à nos premiers parents : *Croissez, multipliez-vous, et remplissez la terre.* (Gen. I. 28). Ils allaient jusqu'à dire que celui qui ne mariait pas ses enfants, privait Dieu de la gloire qui lui est due, devenait en quelque sorte homicide, détruisait l'image du premier homme, et était cause que le Saint-Esprit se retirait d'Israël. Aussi se mariaient-ils de bonne heure ; ils enseignaient même que celui ou celle qui n'était pas marié à l'âge de 18 ou de 20 ans péchait contre le précepte que Dieu donna aux premiers hommes.

Le célibat, même religieux, était donc jugé illicite par les Juifs charnels : il avait une excellence trop élevée, pour qu'elle put être contemplée par des yeux purement corporels et terrestres : *Qui potest capere, capiat.*

Comme le caractère de l'Ancien Testament était un caractère de crainte et de servilité, et que d'ailleurs la grâce du futur Médiateur n'était pas encore répandue sur le genre humain, Dieu, voyant que les âmes des Hébreux ne pouvaient s'élever à des idées plus hautes, et qu'elles manquaient des secours célestes qui les eussent rendues capables de se maintenir dans une résolution plus parfaite,

toléra leur enseignement traditionnel et prorogea aux temps Messianiques les réformes matrimoniales.

Mais, prévoyant les heureux temps de la Nouvelle Alliance, où la grâce serait plus abondante, et où les hommes pourraient aller puiser des grâces spéciales *aux Fontaines*, c'est-à-dire aux Sacrements *du Sauveur* (Isaï XII), il se plaisait à annoncer de différentes manières, cette ère nouvelle où les hommes suivraient les lois du mariage conformément à son dessein éternel et à la primordiale institution. Sous la Loi de *grâce*, les hommes *pourront* avec des secours plus grands, avec une grâce sacramentelle, qui antérieurement ne leur était pas accordée, ils *pourront*, dis-je, et, conséquemment, ils *devront* revenir au plan divin, primitif.

Voilà pourquoi, dans *le Cantique des réjouissances des bienaimés*, c'est-à-dire dans l'Epithalame prophétique qui devait se chanter aux noces mêmes des Hébreux charnels, Dieu ordonna à son Royal Prophète de célébrer d'avance les délices et les gloires futures de la Virginité : il prédit, dès lors, que l'état le plus pur et le plus rapproché de la sainte Virginité, sera, dans les temps du Christ, regardé comme préférable ; qu'à cet état, si agréable au Roi Céleste, seront réservés des avantages très précieux, des honneurs privilégiés : *adducentur Regi Virgines post eam* : *proximæ ejus afferentur tibi. Afferentur in Lætitiâ et exultatione: Adducentur in Templum Regis.* (Ps. XLIX, 16-17.)

La Synagogue Ancienne, en faisant chanter cet épithalame prophétique aux noces des Enfants d'Israël, annonçait donc, à sa manière, la modification profonde qu'un jour le Messie apporterait à l'institution matrimoniale.

DEUXIÈME COLONNE

Doctrine Évangélique.

I. — Or, le Verbe Incarné, le Christ Jésus, apparaissant dans le monde, comme le nouveau et suprême Législateur des hommes, a rétabli l'état conjugal, comme il était au commencement. Il en a fait, de plus, suivant l'enseignement Apostolique, une chose à la fois sainte et sanctifiante ; il en a fait un Sacrement. Il a, de nouveau, sanctionné l'unité et l'indissolubilité du mariage, en commandant que désormais deux *seulement* seraient dans une seule chair. Il a prohibé la polygamie et le divorce.

Voici ses divines paroles sur ce sujet :

(S. Matth. XIX.) Comme les Pharisiens lui demandaient « s'il est « permis à un homme de renvoyer sa femme pour quelque cause que « ce soit ?

« Il leur répondit :

« N'avez-vous point lu que celui qui créa l'homme dès le commen- « cement, les créa mâle et femelle, et qu'il est dit ;

« Pour cette raison, l'homme quittera son père et sa mère, et il « s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une seule chair ? *et « erunt duo in carne unâ.*

« Ainsi ils ne seront plus deux, mais une seule chair. Que l'homme « donc ne sépare pas ce que Dieu a joint. *Itaque jàm non sunt duo, « sed una caro. Quod ergo Deus conjunxit, homo non separet.*

« Ils lui dirent : Mais pourquoi donc Moyse a-t-il ordonné qu'on « donne à sa femme un écrit de séparation et qu'on la renvoie.

« Il leur répondit : C'est à cause de la dûreté de votre cœur que « Moïse vous a permis de renvoyer vos femmes ; mais cela n'a pas « été ainsi dès le commencement : *ab initio autem non fuit sic.*

« Aussi je vous déclare que quiconque renvoie sa femme, si ce n'est « en cas d'adultère, et en épouse une autre, commet un adultère ; et « que celui qui épouse celle qu'un autre a renvoyée commet aussi un « adultère. *Dico autem vobis, quia quicumque dimiserit uxorem*

« *suam, nisi ob fornicatianem, et aliam duxerit, mœchatur : et*
« *qui dimissam duxerit, mœchatur.* »

Ce fut à cette occasion qu'il parla de l'excellence de la virginité et du célibat et qu'il fit l'éloge des Eunuques volontaires. *Ibid.*, *v.* II. 12.

Jésus enseigna de plus à ses Disciples, que le Mariage, dûment célébré dans l'Eglise, est une institution sainte, un sacrement qui produit la grâce dans l'âme des époux et attire sur leur union la bénédiction céleste.

C'est pourquoi l'Apôtre S. Paul, publiant sur ce point la doctrine du Divin Maître, a dit du Mariage, célébré sous la Loi Nouvelle :

Sacramentum hoc magnum est, ego dico, in Christo et in Ecclesiâ :

« Ce Sacrement est grand, je dis, en Jésus-Christ et en « l'Eglise. » Il déclare donc que le Mariage, qui au commencement n'était qu'une union naturelle et indissoluble, est devenu sous le Nouveau Testament, par J.-C., un grand sacrement, productif d'une grâce toute spéciale, qui sanctifie les époux, et confirmatif de l'unité et de l'indissolubilité de leur union. — Bellarmin et la plupart des Docteurs expliquent ainsi les paroles de l'Apôtre.

II. — Tradition des Pères sur le Sacrement de Mariage. — Le Mariage doit être béni par le prêtre. — Définitions des Conciles.

S. *Matthieu*, Apôtre, parlant au roi Hyrtacus, lui indique que c'est une loi que les « Mariages soient bénis par Dieu, « soient sanctifiés par Dieu, soient spécialement consacrés « par Dieu au moyen des bénédictions des Prêtres, ***per*** « ***Sacerdotum benedictiones.*** » ***Apost. hist.***, ***l. VII. c.*** **10.)**

S. *Ignace* recommande de célébrer le Mariage devant l'Eglise :

« Si quelqu'un, *dit-il*, peut garder la continence, par honneur « pour la chair de J.-C., qu'il la garde, mais à la faveur de l'humilité... Ceux qui veulent se marier ne le peuvent faire que du « consentement de l'évêque ; c'est alors seulement que leur mariage

« sera selon Dieu et non selon la passion. » (*Epist. ad Polycarpum*, *n° 5*. — Traduction de M. de Genoude.)

Tertullien, S. Augustin, S. Ambroise, etc., ont considéré le Mariage comme un Sacrement, et sous ce point de vue ils en ont parlé avec de grands éloges.

Tertull., *l.* II. *c.* 9 *ad uxorem* :

« Undè sufficiamus ad Enarrandam felicitatem ejus Matrimonii « quod Ecclesia Conciliat, confirmat oblatio, et obsignat benedictio, « angeli renuntiant, Pater rato habet ? »

S. Aug., *de bono conjugali, l.* I. *c.* 18 :

« In nostrarum (fœminarum) nuptiis plus valet sanctitas Sacramenti « quàm fæcunditas uteri. »

S. Ambr., *epist.* 19 *ad Vigilium* :

« Cum ipsum conjugium velamine sacerdotali et benedictione sanc- « tificari oporteat, quomodo potest conjugium dici ubi non est fidei « concordia ? »

Les Eglises d'Orient et d'Occident ont toutes pareillement cru et enseigné que sous la Loi Evangélique le Mariage a été élevé par J.-C. à la dignité de Sacrement.

Bien qu'aucune cérémonie particulière ne se trouve prescrite dans l'Evangile pour l'administration de ce Sacrement, néanmoins il a toujours été d'usage, comme on le voit par les textes précédents, que la bénédiction nuptiale fut donnée par le Prêtre ; que les personnes mariées se donnassent la main ; qu'elles fussent voilées ; que leur mariage fût confirmé par la célébration du Saint-Sacrifice.

Le Bréviaire Romain, au 26 d'octobre, marque que Saint Evariste, qui était le Souverain Pontife de Rome, à l'époque de Trajan, avait prescrit cette solennisation du lien conjugal :

« *Constituit ex Traditione Apostolica, ut matrimonium publice « celebretur, Sacerdotis et benedictio adhibeatur.* »

L'Eglise, animée de l'Esprit qui inspirait les Prophètes, recommandait aux époux la communion et la continence au jour de leurs noces :

« Sponsus et Sponsa cùm benedicendi sunt à Sacerdote, à paren- « tibus suis, vel paranymphis offerantur ; qui cum benedictionem

« acceperint, eadem nocte, pro reverentiâ ipsius benedictionis, in
« virginitate permaneant. »

S. Aug., *l.* 8. *Confess.*, *c.* 3; *Concil.* Carthag. IV., *can.* 13.

Lorsque le contrat matrimonial a été librement et volontairement consenti par les partis, et que ce consentement est manifesté actuellement et publiquement devant deux ou trois témoins, l'Eglise par le ministère du prêtre, du propre pasteur des époux, célèbre ce mariage au nom de Jésus-Christ, et l'élève au rang et à la dignité de Sacrement.

C'est là ce qu'elle enseigne et définit dogmatiquement au premier canon de la 24e session du Concile de Trente, dans les termes suivants :

« Si quis dixerit matrimonium non esse vere et proprié unum ex « septem Legis Evangelicæ Sacramentis à Christo Domino institutum, « sed ab hominibus in Ecclesiâ inventum, neque gratiam conferre, « anathema sit. »

« Si quelqu'un dit que le Mariage n'est pas véritablement et pro« prement un des Sept Sacrements de la Loi Evangélique, institué par « J.-C. N. S.; mais qu'il n'est dans l'Eglise qu'une invention humaine, « incapable de conférer la grâce, qu'il soit anathème[1]. »

C'est précisément la Grâce Sacramentelle, conférée par J.-C., l'auteur des Sacrements, qui différencie le Mariage de la Nouvelle Alliance, de Celui de la Loi Ancienne. Cette grâce spéciale, maintenant attachée au contrat matrimonial par le Divin Médiateur, rend *sainte* l'union de l'homme et de la femme, et leur fournit les secours surnaturels pour élever leurs enfants dans la piété et dans la sainteté.

Telles sont, sous la Loi de grâce, la nature et les propriétés du Mariage.

1. Les hommes, ne considérant le Mariage qu'en lui-même et dans sa nature, en ont fait par leurs lois, un simple contrat, soumis à certaines formalités, intéressant la société religieuse ou civile. Mais J.-C. a ennobli le mariage en l'élevant à la dignité de Sacrement et en faisant que le Sacrement n'est pas une qualité accidentelle surajoutée au contrat, mais qu'il est de l'essence même du Mariage parmi les Chrétiens.

Le Concile de Trente, *sess.* 24 *de doctrinâ Sacram. matrimonii,* s'exprime ainsi sur ce point :

« J.-C., l'auteur des Sacrements, nous a mérité, par sa Passion, une « grâce qui perfectionnât l'amour naturel des époux l'un pour l'autre, « affermit leur union indissoluble, et sanctifiât les époux eux-mêmes : ce « que l'Apôtre S. Paul nous donne à entendre lorsqu'il dit : *Epoux, aimez* « *vos épouses comme J.-C. a aimé l'Eglise et s'est livré pour elle*; « ajoutant bientôt après : *Ceci est un grand Sacrement, je dis, dans* « *Jésus-Christ et dans l'Eglise.* »

CHAPITRE XIV

DU CÉLIBAT RELIGIEUX

ET

DE LA VIRGINITÉ

Le Célibat et la Virginité seront en honneur et en grande estime au temps du Messie. — Des récompenses plus précieuses, et les plus honorables emplois du Temple seront donnés à ceux qui avec la justice observeront le célibat.

C'est depuis J.-C. que l'état du Célibat et de la Virginité embrassé par un motif de religion, a été très estimé, et qu'il a été regardé comme meilleur et comme plus avantageux que l'état du Mariage.

PREMIÈRE COLONNE

Prophéties.

I. — De l'état de virginité avant J.-C. — Elle était alors un opprobre ; mais elle sera une gloire au temps du Christ.

On ne voit chez les Hébreux aucun exemple de la profession d'une virginité perpétuelle. L'état du célibat et la stérilité furent regardés de tout temps comme une opprobre et comme une espèce de malédiction. Plus on remonte vers les premiers temps, plus on voit que les Hébreux tenaient, à l'exemple des Patriarches, à avoir de nombreuses familles. C'était, à leurs yeux, une promesse précieuse que leur faisait Moyse, lorsqu'il leur dit que, en récompense de leur fidélité, aucun sexe parmi eux ne serait stérile : *benedictus eris, non erit apud te sterilis utriusque sexus.* (*Deut.*, *VII.* 14;) comme au contraire, c'était une grande calamité qu'Isaie leur annonçait, lorsque ce prophète leur dit que « sept

« femmes prendraient un homme pour le prier d'enlever « leur opprobre. » (Is., IV. I.) Nous voyons Elisabeth, qui était stérile, se cacher pendant sa grossesse jusqu'à ce que Dieu *ait enlevé son opprobre du milieu des hommes*, (Luc, I. 15.) Son opprobre, c'était sa stérilité. Ainsi, de tout temps jusqu'à J.-C., la virginité et le célibat ont été en déshonneur parmi le peuple d'Israël. On regardait comme des souches inutiles, comme un bois mort, tous ceux qui se trouvaient en cet état.

Loin de leur décerner quelque emploi honorable, soit dans la nation, soit dans la maison de Dieu, la loi défendait même de recevoir les eunuques dans l'assemblée du Seigneur, *non intrabit Eunuchus Ecclesiam Dei.* (Deut., XXIII. I.)

Mais l'Esprit-Saint annonçait depuis longtemps, que cette distinction serait enfin abolie, et que, non-seulement les Vierges, mais encore tous ceux qui se seraient fait eunuques pour se consacrer à Dieu, seraient plus honorés devant Dieu et devant les hommes, que tous les autres qui jouiraient des avantages de la fécondité temporelle.

II. — Prophéties. — Les Vierges auront une place distinguée dans le Temple, au temps du Messie.

1° Sap. III. 13, 14. « Heureuse celle qui est stérile, mais qui n'a « rien qui la souille et qui a conservé sa couche pure et sans tache ; « elle recevra sa récompense lorsque Dieu visitera les âmes saintes. « Heureux aussi l'Eunuque dont la main n'a point commis l'iniquité « et qui n'a point formé de pensées injustes contre Dieu, parce que « sa fidélité recevra un don précieux et un emploi très-avantageux « dans le Temple de Dieu, » *donum electum et sors in templo Dei acceptissima.*

Le Sage a prévu et a prédit que les personnes qui gardent le célibat et qui étaient même auparavant exclues du Temple, auront la place la plus honorable dans la Maison de Dieu ; qu'elles y exerçeront les fonctions sacrées. De plus, elles auront une récompense plus précieuse, un nom plus grand et une gloire plus brillante, que ceux mêmes qui ont

une postérité nombreuse. C'est ce q'uannonce Isaïe dans les termes les plus clairs :

2° *Is. LVI. I, et suiv.* Voici ce que dit le Seigneur : gardez les « règles de l'équité, et agissez selon la justice, parceque le Salut ou « Sauveur que je dois envoyer est proche et que mon Juste par excel- « lence se manifestera bientôt. Heureux l'homme qui agit de cette « sorte et le fils de l'homme qui suit cette règle... Et que le fils de « l'étranger qui se sera attaché au Seigneur, ne dise point : le Sei- « gneur me divisera et me séparera d'avec son peuple. Et que l'eu- « nuque ne dise point : je ne suis qu'un tronc desséché. »

« Car voici ce que le Seigneur dit aux eunuques : s'ils gardent mes « jours de sabbat, s'ils embrassent ce qui me plaît, et demeurent « fermes dans mon Alliance, je leur donnerai dans ma Maison et « dans l'enceinte de mes murailles une place avantageuse et un nom « qui leur sera meilleur que des fils et des filles. Je leur donnerai un « nom éternel qui ne périra jamais : *locum, et nomen melius a fi- « liis et filiabus* ; *nomen sempiternum dabo eis, quod non peribit* « Et si les enfants de l'étranger s'attachent au Seigneur pour l'ado- « rer, s'ils aiment son nom pour se vouer à son service, et si quel- « qu'un, quelqu'il soit, garde mes jours de sabbat, pour ne les point « violer, et demeure ferme dans mon Alliance, je les ferai venir sur « ma Montagne, dans mon Eglise Sainte, je les remplirai de joie dans « la Maison consacrée à me prier ; les holocaustes et les victimes « qu'ils m'offriront sur mon autel, me seront agréables, parce que ma « Maison sera appelée la Maison de prière pour tous les peuples. »

Cette prophétie marque : 1° que tout cela s'accomplira au temps où le Sauveur se manifestera au monde ; 2° qu'alors les Eunuques, les Vierges, les personnes stériles et tous ceux qui gardent le célibat, non seulement ne seront plus séparés du Peuple de Dieu, ni exclus du Temple, comme ils l'étaient auparavant, mais qu'ils auront un sort plus avantageux, et un nom plus glorieux, que s'ils eussent eu, comme les autres, de nombreux enfants. Ce ne pourra être que le nouveau Législateur semblable à Moyse, qui abrogera la malédiction de la Loi contre *toute personne stérile de l'un et de l'autre sexe*, et la défense légale qui interdit aux célibataires les fonctions sacrées et même jusqu'à l'entrée du Temple, *non intrabit eunuchus ecclesiam Dei*. Ce sera le Messie

seul qui leur permettra et qui leur commandera d'offrir des Sacrifices sur l'autel du Seigneur ; qui leur donnera la place la plus distinguée et l'emploi le plus honorable dans son Eglise, un nom très-glorieux et éternel ; qui détruira le mur de séparation que la Loi Mosaïque avait établi entre le Juif et le Gentil ; et qui ouvrira les portes de son Eglise à tous les peuples et à tous les étrangers, quels qu'ils soient, pourvu qu'ils gardent l'équité. Ainsi le Prophète indique que, au temps du Christ Libérateur, les Ministres des autels seront pris parmi ceux qui gardent le célibat, et que ces derniers auront dans l'Eglise un rang et des privilèges plus distingués. Telle est l'interprétation de tous les docteurs. (Foreiro, Tirinus, Ménoch., Bossuet.) D'anciens Rabbins entendent ces paroles des temps du Messie. *Gal., l. IX. c, 13.*

3° *Au Ps. XLIV.* 16, David annonce, quoique dans des termes moins littéraux, la gloire future de la virginité :

« Des Vierges, *dit-il*, seront présentées au Roi... Elles seront amenées avec joie et allégresse ; elles seront introduites dans le Temple « du Roi, qui est appelé, *dans ce Psaume, v. 13, le Seigneur Notre* « *Dieu.* »

Presque tous les SS. Pères et S. Chrysostôme en particulier, prennent occasion de ce verset pour exalter les Vierges et la virginité. Ce saint Docteur observe que les Vierges sont représentées comme marchant après l'Epouse, parce que la profession de la virginité a été commune immédiatement après que le Christ se fut choisi parmi les nations une épouse, c'est-à-dire sa sainte Eglise.

4° Zacharie, *c. IX*, 17, parle des vierges qui participeront au Banquet du Messie. Le Christ donnera à son peuple *le froment des Elus et le vin qui fait germer les Vierges*. Pour manger des pains de l'ancienne loi, il fallait être purifié de corps ; mais pour recevoir l'Eucharistie, il faudra une pureté plus excellente, la pureté de l'âme et du corps ; cet aliment communiquera aux Vierges la joie, la chasteté, la force, l'immortalité. (*Tirinus*, *Calmet*, *Corn. à Lapide*, etc.) Il convient qu'une nourriture si sainte soit confiée à des Ministres qui se trouvent dans un état de pureté, et qui fasse profes-

sion de virginité et de chasteté. D'ailleurs, on sait que le grand prêtre Melchisédech était la figure prophétique du Messie et de ses Ministres. Or, Melchisédech était sans généalogie, sans famille et sans postérité. Le Messie, en tant que Prêtre selon l'ordre de Melchisédech, et les prêtres, ses Ministres, devront donc rassembler à leur modèle, et par conséquent consacrer uniquement leur vie au service du Très-Haut, en demeurant dans l'état de virginité.

III. — L'annonce prophétique de la Vierge, mère du Dieu-Sauveur, et la Doctrine des Saints-Hommes éclairés de Dieu, inspirèrent aux peuples étrangers du respect pour la virginité.

Après que Isaïe et les autres Prophètes eurent prédit que la mère du Grand-Roi Libérateur, serait une Vierge, et que cette prédiction se fut répandue parmi la Gentilité, on attacha parmi toutes les nations, un grand prix à la virginité. La plupart des peuples, pour féliciter leurs rois et leurs héros, les faisaient descendre de Vierges. C'est ce qu'on vit dans l'Orient, dans la Chine, dans l'Inde, dans la Grèce et dans l'Italie, dans l'Egypte et dans la Phénicie. Chez ces divers peuples, les plus fameux personnages sont représentés comme issus de vierges, d'une manière surnaturelle. C'est pourquoi la virginité commanda, dès lors, la plus haute vénération. Rome et Athènes instituèrent des Vestales, les temples furent desservis par des vierges chez les Chinois, chez les Indiens, chez les Péruviens, etc. La virginité était une gloire, une dignité, également honorable, agréable aux dieux et aux hommes.

Tel a été dans le monde le mystérieux reflet de l'idée prophétique.

Dès lors, on a trouvé des hommages non suspects rendus à la virginité sacerdotale, jusque dans les poëtes les plus voluptueux. Environ 20 ans avant J.-C., le fameux Tibulle célébrait cette vertu, quoiqu'il l'eut moins respectée que personne ; il la présentait comme indispensable aux ministres des autels. Dans les vers de la première *Elégie* du second Livre, il exprime clairement l'incompatibilité des fonctions sacrées avec les plaisirs sensuels :

Vos quoque abesse procul jubeo : discedite ab aris
Quei tulit hesternâ gaudia nocte Venus.
Casta placent Superis : purâ cum mente venite,
Et puris manibus sumite fontis aquam.

Passage qui suffirait pour justifier par l'aveu des Païens le Célibat Ecclésiastique.

Virgile place les Prêtres chastes et continents parmi les héros reçus, pour leurs vertus, dans les Champs-Elysées :

Quique Sacerdotes casti, dùm vita manebat,

(Œneid., VI., 656.)

DEUXIÈME COLONNE

Accomplissement Evangélique.

I. — D'après l'exemple et les leçons de J.-C., l'état du célibat, embrassé pour le Royaume de Dieu, est préférable à l'état du Mariage.

Jésus-Christ est le premier qui fit valoir publiquement dans Israël le mérite et les avantages de la virginité. Il a voulu naître d'une *Vierge*, et il a passé sa vie mortelle dans l'état de *virginité ;* il s'est fait précéder de S. Jean-Baptiste, qui avait mené dans les déserts une vie retirée et exempte des soins du mariage, et il aima de prétérence S. Jean, fils de Zébédée, par ce que ce Disciple était vierge comme lui. De ce qu'il a pris pour mère une vierge, et qu'il est demeuré vierge lui-même, tous ceux qui ont cru en lui, ont dû naturellement conclure que cet état lui était agréable ; qu'il y aurait du merite à tâcher de l'imiter à cet égard, autant qu'il était possible. Ils ont été solidement confirmés dans cette pensée tant par les leçons de J.-C. lui-même, que par les exhortations de ses Apôtres.

Matth. XIX. 10, 11. Un jour que le Sauveur instruisait les Pharisiens sur l'indissolubilité du Mariage, ses Apôtres, qui en trouvaient les obligations assez rigoureuses, lui dirent :

« Si la condition d'un homme est telle à l'égard de sa femme, il « n'est pas avantageux de se marier. »

Jésus qui tenait à faire comprendre à ses Apôtres l'excellence du célibat, approuva la conclusion qu'ils avaient tirée de ses paroles, et pour leur en faire saisir de plus en plus la vérité, il leur dit :

« Tous ne sont pas capables de cette résolution, mais ceux-là seu- « lement à qui il a été donné d'en haut. »

Ensuite il nomme trois espèces d'eunuques ; et il loue et propose à imiter la dernière :

« Il y a, dit-il, des eunuques qui sont nés tels dès le ventre de

« leur mère ; il y en a que les hommes ont faits eunuques ; et il y
« en a qui se sont rendus eunuques eux-mêmes pour gagner le
« Royaume des Cieux. Qui peut comprendre ceci, le comprenne (ou
« bien) : Que celui qui peut embrasser cet état, l'embrasse, » en se
vouant volontairement à la continence.

Suivant cette doctrine, l'état du célibat sera meilleur que l'état du Mariage, et sera plus digne d'estime et préférable aux yeux des vrais Disciples de J.-C. Aussi cette parole de J.-C. a tout-à-coup peuplé le monde de monastères, de couvents, de cloîtres : les Déserts et les solitudes furent remplis de la multitude de ceux qui renoncèrent au mariage par motif de religion.

II. — Le célibat, ou du moins l'état le plus chaste et le plus approchant de la virginité, a toujours été prescrit aux ministres de Jésus-Christ.

Jésus, après avoir dit :

« Heureux les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu, » (*Matth. V. 8.*)

Ajoute ailleurs :

« Quiconque aura quitté maison ou frères ou sœurs, ou père ou « mère, ou femme ou enfants, ou terres, à cause de mon nom, recevra le centuple et aura la vie éternelle. » (*Matth. XIX, 29.*) « Si « celui qui vient à moi n'est pas disposé à quitter père, mère, épouse, « enfants, frères, sœurs et sa propre vie, il ne peut être mon disci- « ple. » (Luc, XIV. 26.)

Tel est en effet le sacrifice que les Apôtres ont été obligés de faire ; ou ils ont demeuré dans le *célibat ;* ou ils ont tout quitté pour se livrer à la prédication de l'Evangile et aux travaux de l'apostolat. S. Pierre marque nettement que les Apôtres ont tout laissé, maison, épouse et enfants, dans le sens absolu, tel que J.-C. l'exigeait. D'autres, comme S. Paul, ont vécu dans l'état de virginité. Cet Apôtre veut qu'un *évêque n'ait eu qu'une femme.* (*Timoth., III. 2 et Tite I. 6;*) *qu'il soit continent ;* (*Tit. I.* 8 ;) Par *continence*, S. Paul entendait l'abstinence absolue du mariage, cela est clair par ce qu'il dit ailleurs :

« S'ils (les fidèles) ne peuvent garder la continence, qu'ils se ma- « rient. » (*I. Cor. VII.*)

Il exige les mêmes qualités dans un diacre. (*Timoth.*, III. 12.) On voit par là que plus on se rapprochait de l'état de virginité, plus on était digne d'entrer dans le Sacerdoce chrétien.

III. — Le célibat et la virginité sont conseillés aux simples fidèles. — L'état de virginité est meilleur que celui du mariage.

1. *Cor. VII. 7 et suiv.* Les Corinthiens ayant proposé à S. Paul plusieurs questions au sujet du mariage et de la virginité, cet Apôtre n'hésita point à donner la préférence à la virginité ; voici comment il s'exprime sur ce sujet :

« Je voudrais que vous fussiez tous comme moi ; mais chacun a son « don particulier, selon qu'il le reçoit de Dieu, l'un d'une manière et « l'autre d'une autre. Quant aux personnes qui ne sont point mariées « ou qui sont veuves, je leur déclare qu'il leur est bon de demeurer « en cet état, comme j'y demeure moi-même. Que s'ils ne peuvent « garder la continence, qu'ils se marient ; car il vaut mieux se ma- « rier que de brûler... Que chacun, mes frères, demeure dans l'état « où il a été appelé et qu'il s'y tienne devant Dieu. Quant aux vierges, « je n'ai point reçu de commandement du Seigneur ; mais voici le « conseil que je leur donne comme étant fidèle ministre du Seigneur, « par la miséricorde qu'il m'en a faite. Je crois donc qu'il est avanta- « geux, à cause des fâcheuses nécessités de la vie présente : qu'il est, « dis-je, avantageux à l'homme de ne point se marier. Etes-vous lié « avec une femme, ne cherchez point à vous délier. N'êtes vous point « lié avec une femme, ne cherchez point de femme. Si vous épousez « une femme, vous ne pêchez pas ; et si une fille se marie, elle ne « pêche pas. Mais ces personnes souffriront dans leur chair des afflic- « tions et des peines : or, je voudrais vous les épargner. Voici donc, « mes frères, ce que j'ai à vous dire : le temps est court ; et ainsi que « ceux mêmes qui ont des femmes soient comme n'en ayant point... « Je désire vous voir dégagés de soins et d'inquiétudes. Celui qui « n'est point marié s'occupe du soin des choses du Seigneur, et de ce « qu'il doit faire pour plaire à Dieu. Mais celui qui est marié s'occupe « du soin des choses du monde, et de ce qu'il doit faire pour plaire à « sa femme ; et ainsi, il se trouve partagé. De même une femme qui « n'est point mariée, et une vierge, s'occupe du soin des choses du « Seigneur, afin d'être sainte de corps et d'esprit ; mais celle qui est « mariée s'occupe du soin des choses du monde, et de ce qu'elle doit

« faire pour plaire à son mari. Or, je vous dis ceci pour votre avan-
« tage, non pour vous tendre un piège, mais pour vous porter à ce
« qui est de plus saint et qui vous donne un moyen plus facile de
« prier Dieu sans empêchement. »

Cette doctrine du disciple est en tout conforme à celle du Maître : elle l'explique, elle la développe. La virginité n'est pas de précepte, mais de conseil seulement ; elle convient à ceux qui tendent plus ardemment à la perfection chrétienne. Aussi elle sera le plus bel ornement des Elus qui formeront le céleste cortège du Christ, selon qu'il est dit, *Apoc.* XIV. 4 :

« Ce sont là ceux qui ne se sont point souillés avec les femmes, car
« ils sont vierges. Ceux-là suivent l'Agneau partout où il va ; ils ont
« été rachetés d'entre les hommes pour être consacrés à Dieu et à
« l'Agneau comme des prémices. »

Le Christ a une prédilection pour ceux qui ont gardé la virginité, il en fait sa compagnie d'honneur, il en fait ses amis intimes. (Tertull., S. Aug., S. Bernard, etc.) C'est pourquoi nous verrons que les premiers fidèles ont eu l'ardente et très louable ambition de vouloir être du nombre de ces prémices consacrées à Dieu et à Jésus-Christ, et de ces bienheureux, si élevés dans la gloire du ciel au-dessus des autres.

TROISIÈME COLONNE.

Tradition primitive. — Les Pères.

I. — La virginité a été particulièrement honorée, recommandée et pratiquée, depuis la naissance de l'Eglise, jusqu'à ce jour.

1°. *S. Ignace* nous donne à entendre qu'elle était regardée de son temps comme un don excellent, lorsqu'il recommande aux fidèles de ne s'en point prévaloir avec orgueil :

« Si quelqu'un, dit-il, peut garder la continence pour honorer la « chair de J.-C., qu'il la garde, mais sans vanité ; que s'il s'en glo- « rifie, sa perte est assurée : et s'il se croit plus grand que l'évêque « par l'excellence de ce don, il tombe dans la mort; *si quis potest in* « *castitate manere ad honorem carnis Dominicæ, in humilitate* « *maneat. Si glorietur, periit...* (*Epist. ad Polycarp., n. 5.*)

2°. *S. Hermas et S. Clément de Rome*, tous deux contemporains et disciples des Apôtres, enseignaient la virginité.

Le premier dit *dans le Pasteur*; *l. II. mand. 4. n. 4 :*

« Celui qui se marie, ne pêche point ; mais s'il demeure seul, il « acquiert beaucoup d'honneur auprès du Seigneur. Gardez la conti- « nence et la pudeur et vous vivrez pour Dieu. »

S. Jérome et S. Epiphane nous attestent que S. Clément le Romain recommandait la virginité, à la fin de sa seconde Epître, n° 57. *Det Deus... continentiam, puritatem, et temperantiam, et c.* 38, *n.* 6, il avait dit comme S. Ignace :

Qui carne castus est, ne insolescat, sciens alium esse qui ei continentiam donat, c'est-à-dire « que celui qui conserve son corps dans « la chasteté n'en tire pas vanité, mais qu'il reconnaisse qu'il tient de « Dieu seul le don de la continence »

Dans le dernier siècle, on a découvert deux autres Epîtres de S. Clément, adressées aux Eunuques spirituels ou aux Vierges. Elles sont regardées comme authentiques. C'est d'elles que parle S. Jérôme, quand il dit, *l. I. ad Jovin., c. 7 :*

« Dans les Epîtres que Clément, successeur de l'apôtre Pierre, écri-
« vit aux Vierges, le discours presque entier roule sur l'excellence de
« la virginité. »

Ces lettres ne sont point indignes de celui dont elles portent le nom. On y trouve l'application des conseils que donne le grand Apôtre sur le célibat et la virginité ; cet état y est fortement recommandé, sans préjudice toutefois de l'honneur dû au mariage, qui doit aussi être regardé comme un état saint. (Rorhbacher, *hist.*, *t. IV*, *p.* 476.)

3°. *S. Justin*, au IIe siècle, nous rapporte qu'il y avait de son temps grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe qui professaient la continence. L'Eglise chrétienne s'en glorifiait :

« Parmi nous, dit cet ancien Père, *Apol. I, n. 15*, un grand
« nombre de personnes des deux sexes, âgées de 60 et 70 ans, qui
« dès leur enfance ont été instruites de la doctrine de Jésus-Christ,
« persévèrent dans la chasteté, et je m'oblige à en montrer de telles
« dans toutes les conditions de la société. »

Or, des fidèles de 70 ans, au temps de S. Justin (104-150), et qui avaient été élevés dans le Christianisme dès l'enfance, ne pouvaient avoir été instruits que par les Apôtres ou par leurs Disciples immédiats ; et ce Père marque que les fidèles ont été déterminés à garder la continence par ces paroles de Jésus-Christ :

« Il y a des hommes qui se sont faits eunuques pour le Royaume
« des cieux. »

S. Justin dit encore, n. 29 :

« Ou nous nous marions seulement pour avoir des enfants, ou si
« nous fuyons le mariage, nous vivons dans une continence perpé-
« tuelle. »

4. Athénagore, qui a écrit dans le même temps, s'exprime de même, *Legat. pro Christian*, *n.* 23 :

« Il y a parmi nous un grand nombre d'hommes et de femmes qui
« vieillissent dans le célibat, par l'espérance d'être plus étroitement
« unis à Dieu. Si donc nous pensons que la virginité et l'état du céli-
« bat nous rapprochent davantage de Dieu et que la volupté et la
« pensée même du mal nous en éloigne, à combien plus forte raison
« ne devons nous pas détester des actions dont l'idée seule nous fait

« *horreur*; car la vie des Chrétiens ne se *renferme* pas dans de « simples méditations de la Parole Divine ; elle se manifeste par la « pratique et l'exemple ; chacun reste tel qu'il est né, c'est-à-dire, ne « se marie point, ou ne se marie qu'une fois; (à nos yeux les secondes « noces ne sont qu'un honnête adultère.) *Vel ut natus est unusquis-* « *que nostrum manet, vel in unicis nuptiis.* »

5. S. Théophile d'Antioche, *l. III. contr. Autolycum, n.* 15, exprime les mêmes choses en quelques mots :

« Parmi les Chrétiens habite la tempérance, on pratique la conti- « nence, on ne se marie qu'une fois, on garde la chasteté. »

Les écrits des Saints Pères, en général, témoignent claire- ment que la virginité n'a jamais été plus en honneur et en estime que dans les temps les plus voisins des Apôtres et de leurs Disciples immédiats.

6. S. Clément d'Alexandrie représentait ainsi aux Païens la beauté des chœurs des vierges dans l'Eglise chrétienne :

« Viens donc, ô Tirésias, disait-il, non plus le Thyrse à la main, « ni la couronne de lierre sur la tête. Jette le turban de ton dieu ; « dépouille les ornements de ses fêtes ; reprends ta raison. Je te « dévoilerai le Verbe et les mystères du Verbe, en adoptant tes « images et tes symboles. Voici la Montagne Sainte et chérie de Dieu, « qui n'a point, comme votre Cithéron, fourni matière aux mensonges « de la fable, mais qui est consacrée par les prodiges de la vérité. « Montagne sanctifiée par la Sagesse ! Chastes ombrages habités par « la pudeur. Là ne s'égarent point, dans les aveugles transports de « Bacchus, les Sœurs de Sémélé, frappées par la foudre, ces Ménades « initiées par l'impure dilacération des victimes. A leur place, tu « trouveras les filles de Dieu, vierges éclatantes d'innocence, qui « célèbrent les vénérables mystères du Verbe, en formant des chœurs « d'une *pudique* sobriété. Les Justes *chantent alternativement* une « hymme en l'honneur du Maître de l'univers. Les jeunes vierges font « résoner le luth sacré ; les Anges célèbrent Dieu ; les Prophètes pro- « clament leurs oracles ; d'harmonieux concerts retentissent ; on pour- « suit le thyase d'une course rapide ; les Elus volent, saintement dé- « sireux de retrouver promptement leur Père. Approche ; ma main te « présente le bois sur lequel tu peux appuyer tes pas chancelants. « Hâte-toi donc, ô Tirésias, commence de croire, tes yeux se rouvri- « ront à la lumière. Le Christ qui rend la vue aux aveugles, brille « plus éclatant que le soleil... »

Suivant le docteur d'Alexandrie, l'auguste célébration de nos mystères était embellie par la sainteté et par la gloire des vierges chrétiennes, tandis qu'une honteuse prostitution déshonorait les mystères impies du Paganisme. (*Discours aux Gentils, p.* 188.)

7. Tertullien a loué extraordinairement le célibat et la virginité, il va jusqu'à dire que les personnes *qui ne se marient point sur la terre, obtiennent rang parmi les Anges, de familiâ Angelicâ deputantur ; ils acquièrent un avantage immense et éternel.* (*Ad uxor , l. I. p.* 423.). S. Cyprien parlant des Vierges, l. I, dit de même :

« La virginité est la sœur des Anges, la victoire des passions, la « reine des vertus, la possession de tous les avantages. »

On sait quel prix Origène attachait à la virginité. S. Ambroise a donné à cet état les plus beaux éloges et a composé un traité excellent *de hortatione ad virginitatem.*

Voici comment s'exprime S. Augustin, dans son Livre *de Sanctâ Virginitate, cap.* 27 :

« Pergite, cælibes et innuptæ, pergite perseveranter in finem. Lau- « date Dominum dulciùs, quem cogitatis uberius : sperate felicius, cui « servitis instantius : amate ardentius, cui placetis attentius. Lumbis « accinctis et lucernis ardentibus expectate Dominum, quando veniat « a nuptiis. Vos afferetis ad nuptias Agni canticum novum quod can- « tabitis in citharis vestris. Non utique tale quale cantat universa terra, « sed tale quale nemo poterit dicere nisi vos. Sic enim vos vidit in « Apocalypsi quidam præ cæteris dilectus ab Agno, qui discumbere « super pectus ejus solitus erat, et bibebat et eructabat mirabilia su- « per cælestia Verbum Dei. »

Voyez Eusèbe, dans sa *Démonstration Evangélique, l. I. c.* 9. — L'espace nous manque pour placer ici les considérations des Pères et des Docteurs sur la *Virginité,* en tant qu'elle est particulièrement estimée et aimée du Verbe incarné.

S. Augustin et S. Jérôme, *adversus Jovian,* Tertullien, et d'autres, ont de même composé des traités pour faire connaître l'excellence de l'état de virginité. Lorsque Jovinien attaqua cet état, il fut aussitôt condamné par le pape Siri-

cius, par les Docteurs, les Evêques, et par toute l'Eglise qui approuva la condamnation de cet hérétique. Les protestants, disciples de Luther, ayant renouvelé la même erreur, ont été condamnés par le concile de Trente ; l'Eglise déclara que *c'était une chose meilleure et plus avantageuse de demeurer dans l'état de virginité et du célibat, que dans les liens du mariage* ; *et que ce dernier état n'était pas préférable au premier*. (Sess. 24. can. 10.)

II. — Les ministres des autels ont été obligés à la continence.

« On ne peut citer, dit Bergier, (*au mot célibat*,) un seul
« exemple d'évêques ni de prêtres, qui, après leur ordina-
« tion, aient continué à vivre conjugalement avec leurs
« épouses, et en aient eu des enfants. Les protestants ont
« vainement fouillé dans tous les monuments de l'antiquité
« pour en trouver. »

Les Pères du Concile de Nicée déclarèrent qu'il fallait observer *l'ancienne tradition* de l'Eglise, selon laquelle il était défendu aux évêques, aux prêtres et aux diacres, de se marier, dès qu'une fois ils avaient été ordonnés. (Socrates, l. I. c. II ; et Sozomène, l. I. c. 24.)

Ces faits prouvent que non-seulement les Pères de Nicée, mais encore les Pères antérieurs attachaient une idée de perfection et de sainteté au célibat ecclésiastique et religieux ; qu'ils le regardaient comme l'état le plus convenable aux ministres des autels ; qu'ils y obligeaient, en quelque sorte, le clergé. En effet, il n'a jamais été permis aux clercs, ni dans l'Orient, ni dans l'Occident, de se marier après leur ordination. C'est ce que prouvent tous les monuments ecclésiastiques. Le célibat et la virginité ont donc, sous la Nouvelle Loi, reçu les plus grands honneurs, les plus précieux avantages, les fonctions les plus distinguées dans l'Eglise. Les paroles des Prophètes sont donc accomplies.

QUATRIÈME COLONNE

Autres traditions. — Les Hérétiques.

I. — Témoignages de Philon et d'Abdias touchant les premières Vierges chrétiennes. — Contradiction des systèmes hérétiques touchant la virginité.

Philon, docteur juif, rend un beau témoignage aux Vierges chrétiennes de la primitive Eglise :

« Il y a, dit-il, parmi ces hommes un certain nombre de femmes, « dont la plupart demeurent vierges jusqu'à une extrême vieillesse. « Nulle nécessité ne les a contraintes à embrasser cet état ; elles se « *sont d'elles-mêmes déterminées à conserver la pureté de leurs* « corps ; l'amour et le désir de la sagesse les y ont engagées ; elles « ont méprisé les plaisirs du corps, dans le désir de passer toute « leur vie dans l'étude et dans la jouissance de la Sagesse. Elles « n'ont point soupiré après des enfantements périssables, mais plutôt « après des fruits immortels, ceux qu'une âme agréable à Dieu et « dévouée à son service peut seule produire d'elle-même. »

Eusèbe, qui rapporte ces paroles de Philon, dit qu'alors on ne voyait nulle part une semblable société de Vierges consacrées à Dieu, sinon au sein du Christianisme, parmi ceux qui suivaient la perfection évangélique. (*Hist.*, *l.* II. c. 17.)

II. — Exemple de consécration de Vierges par les Apôtres.

Le vœu de virginité avait trois degrés dans l'ancienne Eglise. Le premier était la prise particulière de l'habit de vierge ; le second plus solennel était l'entrée d'un monastère ; le troisième était la consécration et l'imposition du voile par la main de l'évêque.

Iphigénie, fille d'Eglippus, roi d'Ethiopie, s'était consacrée à J.-C., dès le vivant de son père. Elle avait reçu de la main de S. Matthieu, apôtre de J.-C., le voile sacré de la

virginité. Plus de deux cents vierges l'avaient imitée et s'étaient réunies sous sa conduite. Hyrtacus étant monté sur le trône, désirait vivement épouser la fille de son prédécesseur ; il pria donc S. Matthieu d'engager par ses discours Iphigénie à consentir à cette union ; l'Apôtre promit de parler à l'avantage du mariage devant la jeune princesse et devant toutes les vierges qui étaient avec elle. Il exposa, en effet, devant une nombreuse assemblée, les mérites et les avantages d'un mariage (saint et) honnête. Mais ayant démontré ce qu'il y avait de criminel à ravir l'épouse de son prochain et surtout à ravir l'épouse d'un roi, il ajouta qu'Iphigénie, fille du roi précédent, étant devenue l'épouse du Roi du ciel, et que lui ayant été consacrée par l'imposition du saint voile, Hyrtacus ne pouvait enlever l'épouse d'un Roi plus puissant que lui, pour se l'unir en mariage. A ces dernières paroles, le roi, qui jusque-là avait approuvé et loué tout le discours de l'Apôtre, se leva et se retira tout irrité contre lui.

Lorsque S. Mathieu eut cessé de parler à la foule, Iphigénie se prosterna à ses pieds devant tout le peuple assemblé et lui dit : « Je vous supplie par celui dont vous êtes l'Apôtre (ou l'Envoyé), d'imposer vos mains sur moi et sur ces vierges, afin qu'elles soient consacrées au Seigneur par votre parole, pour que nous puissions échapper aux mains de celui qui, du vivant même de mon père et de ma mère, cherchait à nous effrayer par beaucoup de menaces, et à nous séduire par beaucoup de présents. Si pendant leur vie il osait ainsi nous menacer, que ne fera-t-il point, maintenant qu'il est en possession du royaume ? » Alors l'Apôtre, plein de confiance au Seigneur, sans craindre Hyrtacus, mit le voile sur la tête d'Iphigénie et sur celles de toutes les vierges qui étaient avec elle et il les bénit en ces termes :
« Dieu, créateur des corps, inspirateur des âmes, qui ne
« dédaignez jamais ni l'âge ni le sexe, et qui ne jugez au-
« cune créature indigne de votre grâce, vous qui êtes à la
« fois le créateur et le rédempteur de tout le monde, cou-
« vrez du bouclier de votre protection vos servantes que

« vous avez daigné choisir comme un bon pasteur, parmi « votre troupeau, et que vous avez appelées à conserver la « couronne d'une perpétuelle virginité et la pureté de leur « âme ; afin que celles que vous avez préparées pour toutes « les œuvres de vertu, de mérite et de gloire, surmontent « les attraits de la chair, et méritent, après avoir refusé « des unions légitimes, d'être inséparablement unies à « votre Fils, Notre Seigneur Jésus-Christ. Nous vous « en prions, Seigneur, armez-les, non pas d'une ar« mure de chair, mais de la force de l'Esprit-Saint, afin « que, vous-même fortifiant leurs corps et leurs membres, « le péché ne puisse point dominer en elles ; et que Celui « qui est le protecteur du mal et l'ennemi du bien, ne « puisse rien revendiquer dans celles qui désirent vivre « sous votre grâce et qui sont consacrées à votre nom. « Que la rosée céleste de votre grâce éteigne en elles le feu « de toute passion innée dans l'homme ; qu'elle y fasse « éclater la lumière d'une chasteté perpétuelle, » etc..... *Abdias, hist. certam. Apost., l.* VII. *c.* 9 *et* 13.) On récitait ordinairement, lors de la consécration des vierges, des prières semblables, non-seulement dans les Eglises d'Orient, mais aussi dans l'Eglise Latine, comme on le voit dans la plupart des Eucologes, et notamment dans la liturgie de S. Matthieu. L'histoire précédente est rapportée dans le Bréviaire Romain à la fête de S. Matthieu [1]. C'est à l'occasion de la consécration d'Iphigénie, que cet Apôtre fut martyrisé au pied de l'autel, où il célébrait les Saints Mystères. On trouve des exemples semblables dans l'histoire de S. Barthélemy, *Ibid. c.* IV. V.

III. — Contradictions des Hérétiques au sujet de la virginité et du célibat.

Tatien, et après lui les Docètes, les Manichéens et d'autres hérétiques des premiers temps ont tellement estimé et

1. Sainte Iphigénie est mentionnée au martyrologe Romain, comme une vierge royale, convertie à la foi par S. Matthieu. — Voyez sa *notice historique* parmi celles des Saintes Femmes du Siècle Apostolique.

loué la continence et l'état du célibat, que les Pères furent obligés de défendre contre eux la légitimité et l'honnêteté du mariage ; car ces hérétiques allaient jusqu'à prétendre que le mariage était un état non-seulement imparfait, mais même criminel. Tatien condamnait l'usage du mariage autant que l'adultère, interprétant mal ces paroles de S. Paul : *Celui qui sème dans la chair, moissonnera la corruption de la chair.* C'était donc pousser à l'excès l'éloge du célibat et le mépris du mariage. Aussi S. Clément d'Alexandrie consacre-t-il plusieurs chapitres à réfuter Valentin, Jules Cassien, Tatien et plusieurs hérétiques, qui soutenaient que la génération était un péché et que le célibat était de *precepte*, suivant ces paroles : *Heureux les Eunuques* !

Plus tard, Jovinien, Luther et les Protestants prétendirent le contraire ; soutinrent tellement les droits du mariage et témoignèrent tant de mépris pour le célibat et la virginité, qu'il fallut que les Pères et les docteurs de l'Eglise prissent à leur tour la défense de la virginité, de ses avantages et de son excellence.

L'Eglise catholique a donc sagement tenu le milieu entre ces deux erreurs opposées. Elle a condamné tour à tour les excès si contradictoires des hérétiques, leur morale ou trop sévère ou trop relâchée sur le même point. Dans la chaleur même des disputes contre eux, elle ne s'est jamais jetée dans l'extrême contraire ; mais elle a toujours donné une appréciation juste de chaque chose. Ainsi, en défendant le mariage contre ceux qui exaltaient outre mesure la nécessité de la continence absolue, elle a toujours maintenu que l'état de virginité était préférable à celui du mariage, et en défendant la virginité contre ceux qui prétendaient que le mariage était un des commandements de la loi de Dieu, elle n'a pas laissé que d'enseigner la même doctrine, tant sa marche est ferme et assurée.

CINQUIÈME COLONNE.

Considérations des Pères et des Docteurs sur la Virginité, en tant qu'elle est particulièrement estimée et aimée de Verbe Incarné.

I. — J.-C. aime la pureté des vierges.
II. — Nous avons de puissants motifs de l'aimer.

I. — L'amour que J.-C. a témoigné pour la virginité, montre qu'elle est le plus beau vêtement d'une âme chrétienne et qu'elle est digne de tous nos éloges.

« J.-C., dit S. Bonaventure[1], a voulu être vierge, fils d'une Vierge, l'époux des Vierges : *Christus virgo, Virginis filius, Virginum sponsus.* 1° En s'unissant à notre humanité, le Fils de Dieu l'orna d'une pureté à laquelle on ne peut rien comparer. Cette pureté virginale lui est naturelle comme la blancheur l'est au lis. Les autres vierges qui se sont formées sur son exemple, ne sont purs que dans un certain degré ; lui seul est pur dans un degré infini de perfection. Les autres n'ont pu s'élever par leurs propres forces, à cet état, qui est au-dessus de l'homme ; lui seul s'y est élevé par lui-même, portant en lui le principe de sa virginité. En lui elle n'est point un privilége ; elle est l'apanage de l'union hypostatique ; elle est l'ornement d'un corps déifié et plus resplendissant de pureté que tous les Esprits. Mais s'il aime en lui cette qualité de vierge, il l'aime dans tous ceux qui l'approchent, et elle doit être d'autant plus parfaite, qu'on est plus près de lui.

2° S. Léon appelle J.-C. le Fils de la virginité : *Christus est virginitatis filius*[2] ; et S. Ambroise en donne cette raison qu'il est né d'une manière toute virginale, soit dans l'éternité, soit dans le temps. Le sein où il a été éternellement

1. Bonav., *l.* II *de profect. relig. c.* 53.
2. *Serm. I. in Epiph.*

conçu, est la *divinité* de son Père, et celui où il a été formé dans la plénitude des temps, est la *virginité* de sa mère : *Sinus Christi erat in Patre divinitas, in Matre virginitas*[1]. Marie veut refuser la maternité divine si elle ne peut se concilier avec l'engagement qu'elle a pris de demeurer toujours Vierge, et c'est là précisément ce qui a fixé le choix de Dieu sur elle. Pour montrer l'estime qu'il fait d'une vertu si peu connue, il a décidé qu'il ne suffirait pas à sa mère d'être sainte, d'être immaculée et dans sa conception et dans toute sa vie, mais qu'elle devait de plus être vierge. C'est par cette qualité glorieuse qu'elle sera distinguée et nommée : de génération en génération on l'appellera *la Vierge, la Très-Sainte Vierge, la Vierge des Vierges*. Voilà pourquoi elle est préférée à toute autre créature ; sa virginité est pour ainsi dire le charme qui a fait descendre le fils de Dieu dans son sein : *Virginitate placuit*[2]. C'est par là qu'elle a mérité son incompréhensible dignité, autant qu'elle pouvait être méritée : *Tantæ extitit puritatis, ut mater Domini esse mereretur*[3]. C'est parce qu'elle est vierge dans son corps, dans son âme, et par sa profession, que l'Ange vient la saluer *pleine de grâces* et lui annonce les grands desseins de Dieu sur elle : *Missus est Angelus ad Virginem : Virginem carne, Virginem mente, Virginem professione*[4].

3. Jésus n'est pas seulement devenu le Roi des Vierges, en fondant sur la terre cet état de perfection, inconnu avant l'Evangile ; il est aussi devenu leur époux, et il le montre bien par les faveurs qu'il leur réserve. Les Vierges ont un droit particulier de dire avec l'Epouse des Cantiques : *Dilectus meus mihi, ego illi.* Elles sont plus à J.-C. que les autres justes ; J.-C. est plus à elles. Ayant tout quitté pour le suivre, s'étant séparées de ce qu'elles avaient de plus cher pour s'attacher plus parfaitement à lui, cet éloignement des créatures, par un pareil motif, leur donne un éclat de

1. *Serm.* 28.
2. S. Bernard.
3. S. Hieronim., *epist. ad Eustoch.*
4. S. Bern., *hom.* 1. super *Missus.*

beauté qui ravit le cœur de l'Epoux Céleste. *Ecoutez, ô éclatante Vierge, fille du Prince et rendez-vous attentive : Oubliez la maison de votre père ;* renoncez à des affections naturelles, mêmes permises, *et le Roi* céleste *sera charmé de vos attraits ; car* ce roi, *c'est le Seigneur votre Dieu lui même, celui qu'on adorera* un jour par tout l'Univers. *Après la Vierge par excellence, les* autres *Vierges seront* de préférence *présentées au Roi* de gloire, au Divin Époux, pour prendre part plus particulièrement à ses faveurs, à sa félicité, à ses éternelles joies :

Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam..; obliviscere populum tuum et domum patris tui ; et concupisset Rex decorem tuum, quoniam ipse est Dominus Deus tuus, et adorabunt eum... Adducentur Regi Virgines post eam... Afferentur in lætitiâ et exultatione, adducentur in Templum Regis. [Ps. XLIV., 11-16.]

Pourquoi, parmi les Apôtres qui tous furent honorés de la prédilection de J.-C., en est-il un qui mérita d'être appelé et qui fut en effet son ami par excellence ? C'est que ce Disciple fut vierge et plus parfait dans la pureté. *Diligebat eum Jesus quoniam specialis prærogativa castitatis ampliori dilectione fecerat dignum* [1]. Il a été l'objet d'un amour plus grand, les secrets de l'avenir lui furent révélés, il eut l'insigne honneur de remplacer Jésus auprès de Marie, et cela en récompense de sa perpétuelle virginité : *Virgo permansit, et ideo plus amatur à Domino... Matrem Virginem Virgini commendavit* [2].

Que l'on parcoure l'histoire des Saints, on verra toujours l'Epoux des Vierges distinguer dans ses faveurs ceux qui ont eu plus d'amour pour la virginité : S. Bernard. S. Antoine de Padoue, S. Louis de Gonzague, et tant d'autres menaient la vie des Anges. Mais les privilèges de cette admirable vertu ne se bornent pas à la vie présente. Le Disciple bien-aimé nous apprend que dans toute l'Assemblée

1. *Offic. S. Joan. ap.*
2. S. Hieronim. *lib.* I. *ad. Jovin.*

des Elus, ceux-là uniquement seront choisis pour composer le cortége de l'Agneau, sur le front desquels brillera l'auréole des Vierges. Ils le suivront partout où il ira, et chanteront un cantique qu'il ne sera donné qu'aux Vierges de chanter. Il y aura pour eux des joies distinctes de celles de tous les autres Elus, des joies propres aux Vierges de J.-C.: *Gaudia à cœterorum omnium gaudiorum sorte distincta..., gaudia propria Virginum Christi* [1]. Quelle est précieuse *cette pureté qui rapproche l'homme de Dieu*, comme le marque l'Esprit Saint au livre de la Sagesse [2] ! qu'elle est désirable la gloire de la virginité qui nous rend plus chers au Fils de Dieu !

Oh ! que tu es belle, que tu es brillante, heureuse virginité, puisqu'on te juge spécialement digne d'être admise aux noces de l'Agneau ! La virginité, c'est cette belle colombe [3], cette amante privilégiée du Créateur de toutes choses, qui méprise la société des mortels, qui déteste la corruption de la chair, et court avec empressement vers l'Amant céleste. On la compare, dit le pieux Thomas Akempis [4], à un lis d'une éclatante blancheur ; le fin lin offre une image de sa pureté ; sa beauté n'a jamais cessé de plaire au Très-Haut ; les yeux des Saints sont enchantés de sa candeur ; et la bonne odeur de sa renommée attire à la suite de J.-C. des chœurs innombrables de Vierges. L'odeur la plus exquise, en effet, s'exhale de ses vêtements, parce que la chasteté répand de toutes parts les parfums de son intégrité corporelle. Tous les hommes ont des éloges pour la chasteté ; la bouche même de ceux qui ne savent pas conserver cette pureté sans tache témoignent de la vénération pour la virginité. C'est J.-C. qui a donné cette grâce à la virginité, en y établissant la demeure chérie du Saint-Esprit. Tous bénissent un état qui s'élève au-dessus des bornes de la fragilité humaine. La nature s'étonne, les

1. S. Aug., *lib. de virginitate.*
2. Sap. VI. 20 : *incorruptio facit esse proximum Deo.*
3. Cant. I. 14 : *quàm pulcra es, amica mea ! oculi tui columbarum.*
4. Th. Akempis, *serm. ad fratres*, p. 406-407.

Anges sont dans l'admiration, les Archanges tressaillent de joie et toute l'Assemblée des Saints frémit d'allégresse à l'aspect de cette vertu, à la vue de sa resplendissante beauté. J.-C. lui-même, l'amateur et le conservateur de la chasteté, accourt au-devant de cette âme vierge, qu'il a adoptée pour son épouse ; il la salue en faisant entendre à son arrivée des accents joyeux ; il répète les poëtiques chants du Cantique des Cantiques :

Que vous êtes belle, mon amante ! que vous êtes belle ! Vos yeux sont ceux de la colombe[1].

II. — Motifs qui nous pressent d'aimer la pureté virginale.

1° Le premier qui la recommande à notre amour, c'est son *excellence*. La virginité ne peut être comprise que par les âmes généreuses : *non omnes capiunt verbum istud*[2]. Voilà pourquoi elle ne fut pas révélée à l'enfance du monde. Un Homme-Dieu seul pouvait l'établir sur la terre, et il l'a établie comme conseil et non comme précepte ; elle était trop élevée, dit S. Bernard, pour être commandée : *non jussa*, sed admonita, *quia nimis excelsa.*

2° Sa *beauté*. Elle est dans l'ordre spirituel et moral, ce que sont dans l'ordre matériel l'émail des fleurs, la verdure des prairies, l'éclat de l'or, le brillant du diamant ; ou pour mieux dire, rien parmi les choses d'ici-bas ne peut lui être comparé : *Omnis ponderatio non est digna continentis animæ*[3] ; — *O quàm pulcra est casta generatio cum charitate*[4] *!* L'aimable vertu, c'est le nom de la pureté : présente, on l'aime ; perdue, on la regrette ; sa couronne jette un éclat si doux ! Son triomphe a l'éternité pour durée : *et in perpetuum coronata triumphat*[5]. Elle est ici-bas un essai de la vie céleste[6], heureux état de l'homme vierge, s'écrie S. Bernard ! Il

1. *Cant. I.* 14.
2. Matth. XIX. 11.
3. Eccl. XXVI. 30.
4. Sap. IV. 1.
5. *Ibid.* 2.
6. S. Bern., *ep.* 42.

jouit par avance des priviléges de la résurrection ; il est dès maintenant ce que nous serons un jour ; il égale les Anges en dignité et en noblesse. S. Ambroise dit aux Vierges : « Ne vous étonnez pas si les Anges combattent pour vous, vous combattez vous-mêmes avec les Anges en combattant sous l'étendard de la virginité ; la chasteté fait les Anges. Les Anges vivent sans chair, les vierges triomphent dans la chair [1]. *Castitas Angelos facit.. Angeli sine carne vivunt, virgines in carne triumphant.*

3. La pureté virginale fait donc plus que nous égaler aux Intelligences Célestes, elle nous donne une sorte de prééminence sur ces Bienheureux Esprits. Qu'ils soient chastes, où est la merveille? Ils ne sont pas comme nous composés de chair et de sang, exposés comme nous le sommes aux orages de la concupiscence ; ils n'ont besoin ni de manger ni de boire, ils sont inaccessibles à tous les genres de séduction qui assiégent nos sens. *Nulla denique hujus generis illecebrâ capiuntur* [2]. Il est plus beau d'acquérir la gloire des Anges à force de victoires, comme font les Vierges, que de la posséder sans qu'elle ait rien coûté, comme font les Anges. Il n'y a que du bonheur à être ange, il y a une admirable vertu à être vierge ; ce qui est pour l'un privilége de nature, est pour l'autre le fruit des plus courageux efforts : *Angelicam gloriam acquirere majus est quàm habere. Esse angelum felicitatis est, virginem esse, virtutis ; virginitas enim hoc obtinet viribus, quod Angelus habet ex natura* [3].

Selon S. Hildebert [4], la virginité est l'affranchissement des vices, le règne des vertus. Si la sainteté est un édifice, la continence virginale en est tout à la fois le fondement et le faîte : le fondement solide qui le porte, le faîte qui le couronne et le protége. De là ce concert d'éloges donnés par les Saints Docteurs à la chasteté virginale. Ils l'appellent « la fleur de la Religion, la richesse de l'Église, l'honneur

1. S. Ambr. *de Virginibus.*
2. S. Joan. Chrys.
3. *Petr., Chrysolog.*
4. S. Hildeb. *epist.* 36.

« de la nature humaine, le caractère qui consacre la plus « illustre portion du troupeau de J.-C., la multiplication de « nos mérites, l'amie de Dieu, la Sœur des Anges, l'école « de toutes les vertus, la possesion de tous les biens. Avec « elle la conscience est en paix, l'esprit est éclairé, la séré- « nité brille sur le visage, la joie est dans l'âme, la mort est « tranquille, l'éternité bienheureuse est assurée... O Virgi- « nité, tes richesses sont immenses, la couronne immortelle « t'appartient ; et n'es-tu pas toi-même, dès la vie présente, « la plus belle de toutes les couronnes? Virginité, temple « de Dieu, sanctuaire de l'Esprit-Saint, perle précieuse, « connue d'un petit nombre. O continence, vie des Anges, « diadème de gloire sur le front des Elus !... Heureux celui « qui te possède, heureux celui qui, pour te conserver, « fait généreusement les sacrifices que tu demandes ; car, « après que tu lui auras couté quelques labeurs, il trouvera « en toi une source inépuisable de délices ! »

Ainsi parlent S. Athanase, S. Cyprien, S. Ephrem, S. Bernard et S. Laurent Justinien.

Après avoir fait envisager à ses frères les récompenses et les nobles délices que Dieu tient en réserve pour les âmes saintes et virginales, le pieux Thomas Akempis s'adresse à leurs cœurs et les exhorte chaleureusement à cultiver la pureté, à s'attacher aux lois de la sobriété, à tenir toujours leurs mains pures, afin de mériter ainsi la joie et l'allégresse inénarrables du Royaume Céleste.

« Courage, mes chers amis, leur dit-il [1], prêtons l'oreille avec une attention particulière : l'Epoux arrive du haut des Cieux. Et vous, vierges de J.-C., apportez vos lampes allumées, sans oublier l'huile nécessaire à leur entretien (S. Matth. XXV.) La porte s'ouvre : qu'elles entrent les âmes vierges qui sont prêtes. Entrons par les portes que nous a ouvertes le Seigneur, et nous mériterons avec tous les Saints, de le bénir et de le chanter pendant les siècles des siècles. Amen.

1. Serm. *4, ad fratres. Voir* le R. P. Chaignon, *meditat.* 20 *sur la pureté virginale.*

LIVRE SIXIÈME

DE

QUELQUES FAITS ÉCLATANTS DU CHRIST.

DE PLUSIEURS DE SES TITRES, NOMS,

ET

ATTRIBUTS DIVINS.

DE SES VERTUS.

PAROLES PRÉLIMINAIRES.

Le Christ JÉSUS !
L'Honneur du Genre Humain !
Le Bienfaiteur des Hommes !
Notre Divin Modèle !... Notre Espérance !...

Un Dieu était donc venu dans une chair ! Le plus brillant des Esprits, le Verbe, apparaissait aux hommes sous notre forme mortelle ! La Splendeur des cieux résidait sous les dehors corporels de notre humanité, souriant aux Justes, à travers ces voiles physiques, derrière lesquels Elle leur dérobait les rayons de sa divinité !

Qu'il était beau et vénérable cet Homme-Dieu descendu du ciel ! Quelle aimable face ! Quelle douce et ravissante figure !

Heureux les mortels, au cœur pur, à qui il fut donné d'entrevoir, à travers cette forme fragile, cette Divine Nature, descendue des hauteurs célestes et sortie de Dieu ! Trois fois heureux ces Disciples, qui, par Elle interrogés sur ce qu'ils pensaient de ce nouveau ***Fils de l'Homme***, lui répondaient avec un mystérieux transport :

— « Nous le voyons bien : Vous n'êtes point un homme seulement, « mais *vous êtes le Fils du Dieu Vivant !* » (S. Matth. XVI. 16).

Quel honneur le Prince de la gloire n'a-t-il pas fait aux hommes, en prenant leur nature ! Nous sommes donc de quelque prix à ses yeux, puisqu'il a aimé à revêtir notre ressemblance, à venir parmi nous, afin de converser familièrement avec nous. Comme nous, résidant lui-même dans un corps, il se plaisait à nous entretenir d'une autre vie plus heureuse et plus durable : Il nous appelait ***ses amis***, ***ses frères*** ; nom infiniment flatteur pour nous, et qu'un Prince de sang royal eut, sans doute, rougi de nous donner.

12

Que j'aime à contempler, dans cette humaine forme, ce Roi des Esprits, ce Chef des Légions Célestes, cette brillante *Lumière*, qui a orné le ciel de ses feux, paré la terre de ses agréments, doué l'homme des lumières de la raison et de la foi divine !

Aimable Fils de l'homme, que vous êtes plein de charmes, soit que debout sur nos places publiques, ou assis dans les chaires de nos assemblées, vous laissiez découler de vos lèvres si pures, des paroles de grâce et de vérité, comme une rosée féconde ; soit que, les épaules couvertes d'un ample manteau, œuvre d'une main virginale, vous dirigiez vos pas vers la Montagne de Sion, vers ce Temple célèbre, où les hommes vous adoraient sous les noms de *Logos* ou de *Sagesse*, d'*Adonaï* ou d'*Hassékina*, c'est-à-dire, *Eclat de la Divinité*, (Talmud), et vous honoraient dans l'unité de votre Père céleste ; soit que, revêtu du costume de voyageur, vous parcourriez les cités et les bourgs, évangélisant les régions patriarcales de la Judée et de la Galilée, franchissant les montagnes, et les fertiles vallées, pour chercher les brebis perdues d'Israël, vous arrêtant tantôt au puits de Jacob, tantôt aux fontaines d'Emmaüs ; laissant dans la circonstance briller sur votre face l'éclat de votre divinité[1] ; marquant tous les lieux de votre passage par quelque monument de votre Pouvoir Miraculeux !

Joyeux Convives de Cana, vous ne saviez pas que, au milieu de vous, à votre banquet nuptial, vous aviez, assis à vos côtés, un Hôte Céleste, le Prince des Armées du Seigneur. Ah ! les sublimes Puissances du Ciel enviaient votre place !

Et vous, Docteurs superbes, vous aussi, Juifs charnels, meurtriers de tous les Saints Prophètes, vous avez, cette fois, dominés par une criminelle envie, vous avez maudit,

1. S. Jérôme : *Certè fulgor ipse, et majestas divinitatis occultæ, quæ etiam in humanâ facie relucebat, ex primo ad se videntes trahere poterat aspectu.* (L. I. comm. in Matth. c. 9.)

Ignem enim quoddam atque sidereum radiabat ex oculis ejus, et divinitatis majestas lucebat in facie. (Ibid. c. 19.)

sans le savoir, la plus Haute Sagesse, qui était venue parmi vous sous l'extérieur de l'homme !

Les cœurs, livrés aux passions corporelles, les yeux, avides des choses mondaines, n'apercevaient point les rayons divins qui de temps en temps brillaient sur le visage de Jésus. Le Dieu les jugeait indignes de sa compagnie. Mais s'il rencontrait un cœur bien intentionné, dans les chaumières ou dans les châteaux, parmi les militaires ou parmi les doctes membres du Sanhédrin, sur les rives solitaires du Jourdain, ou dans les voies tumultueuses du siècle, il se découvrait à lui avec bonté, le prédestinait au salut et l'appelait à la participation du Royaume des cieux.

Console-toi, nouvelle Jérusalem : consolez-vous, Justes de toutes les nations, qui composez l'Eglise, ce nouveau Peuple de Dieu, le Saint d'Israël est au milieu de vous ! Il est venu en personne parler au cœur abattu, annoncer des paroles de paix et de bonheur à l'homme désespéré : il est venu le délivrer de ses liens, ranimer son courage chancelant, lui montrer le chemin d'une Patrie meilleure !... Mettons en Lui notre confiance : Plaçons en Lui nos espérances : elles ne sauraient être trompées ; notre Sauveur est fidèle dans ses Promesses : il est tout-puissant, il peut les réaliser ; il en a la volonté, parce qu'il est bon et miséricordieux : il les accomplira donc au-delà de nos mérites, et au-delà de tout ce que nous pouvons concevoir !

LIVRE VI.

Dans le sixième Livre, nous nous occuperons de quelques-uns des *faits Eclatants* de Jésus. Ces faits montreront que, quand le Verbe Incarné le jugeait convenable, sa divine nature se manifestait hautement aux yeux de ses Disciples, aux yeux du Peuple et même aux regards effrayés des Méchants. — A la vue des nombreuses preuves de sa toute-puissance, des masses entières du peuple embrassaient sa doctrine et sa Loi[1]. Elles voulurent Lui offrir la Royauté. Elles confessèrent, que, quand le Messie viendrait conformément aux vues des Pharisiens, il ne pourrait faire ni de plus grands, ni de plus nombreux miracles[2]. Elles lui témoignèrent le plus sincère dévouement, et lui préparèrent une Entrée triomphante dans Jérusalem[3]. Nous dirons plus loin quelle fut la cause du changement subit de ce même peuple.

Nous considérerons, en outre, les Titres glorieux, les Noms Significatifs et les Attributs Divins, que les Prophètes avaient donnés d'avance au Messie, dans les siècles antiques, dans les âges antérieurs à son Incarnation, et nous en contemplerons la réalisation dans la Personne du Christ Jésus. — Qu'elles sont admirables les Vertus que le Sauveur fit briller dans sa conduite privée et dans sa conduite publique ! Qu'elles sont touchantes ses actions théandriques ! Elles n'eurent pour mobile et pour fin que notre édification, notre bonheur temporel et notre éternelle félicité. La gloire dont le Père les a couronnées, nous console en cette vie, nous excite à marcher sur les traces de ce divin Modèle, elle anime nos espérances, en nous faisant envisager le glorieux terme de la Voie Royale dans laquelle l'Homme-Dieu s'est fait notre Conducteur.

1. S. Jean., VI. 15.
2. S. Jean., VII. 31.
3. S. Matth., XXI. 8. 59.

Nous diviserons, en conséquence, le VIme Livre en trois sections. Dans la *première*, nous exposerons les *faits Eclatants* de Jésus-Christ ;

Dans la *seconde*, nous envisagerons les *Titres* du Christ, ses *Noms*, ses *Attributs Divins*.

Dans la *troisième section*, enfin, nous considérerons succinctement les *Vertus* publiques et privées que Notre Seigneur a pratiquées durant sa vie temporelle.

SECTION Ire.

DE QUELQUES FAITS ÉCLATANTS DU CHRIST.

CHAPITRE Ier

TRANSFIGURATION DU CHRIST.

PREMIÈRE COLONNE

Oracles Prophétiques.

Sommaire. — I. Le Roi-Messie apparaîtra dans sa gloire divine, en présence de ses principeaux ministres.

II. Le Mont Thabor reflétera les rayons de la splendeur du Messie.

III. Les transfigurations du Verbe Divin sous l'Ancien Testament, ont été le présage, la figure, de la future transfiguration du Verbe incarné sous le Nouveau-Testament.

DEUXIÈME COLONNE

Traditions et Interprétations des Docteurs de l'ancienne Synagogue.

Sommaire. — I. La Divinité apparaîtra un jour au milieu des Justes, sous une forme visible, sous la forme d'un Dieu-Homme. —

Elle viendra pour sauver Israël ; — Elle sera le Rédempteur du Peuple de Dieu.

TROISIÈME COLONNE

Accomplissement historique en la personne de Jésus.

SOMMAIRE. — I. Les trois Evangiles de S. Mathieu, apôtre, de S. Marc, et de S. Luc, nous rapportent, dans le récit de la Transfiguration, la manifestation éclatante de la divinité de Jésus-Christ.

QUATRIEME COLONNE

Témoignage des premiers Témoins et des Anciens Pères.

SOMMAIRE. — I. Témoignages de ceux qui furent les spectateurs de la transfiguration de Jésus. (S. Pierre. — S. Jean).

II. C'est sur le mont Thabor que Jésus, *notre* Dieu, se **transfigura**. — Témoignages des Anciens Pères.

III. Gloire de la montagne du Thabor.

CINQUIEME COLONNE

Documents historiques et traditionnels.

SOMMAIRE. — I. Description de la montagne du Thabor, — de ses églises et chapelles.

II. Souvenirs anciens et nouveaux qu'elle rappelle aux voyageurs et aux pèlerins. — Son état dans les siècles postérieurs.

SIXIEME COLONNE

Preuves Rationnelles.

SOMMAIRE. — I. La certitude du miracle de la transfiguration de Jésus est démontrée par plusieurs autres preuves tirées de la relation évangélique et d'ailleurs. — Discours sur la Transfiguration et sur ses enseignements.

CHAPITRE I[er].

TRANSFIGURATION DU CHRIST.

PREMIERE COLONNE

Oracles Prophétiques.

I. — Le Roi-Messie apparaîtra dans sa gloire, sur la montagne, en présence des Justes d'Israël.

Plusieurs raisons et plusieurs autorités nous fondent à croire que les prophéties suivantes annoncent une manifestation glorieuse du Messie, comme une transfiguration :

1° Isaïe XXIV, 23, dit que, quand le Seigneur Christ apparaîtra un jour, dans la gloire de son Règne, son éclat effacera l'éclat des plus grands astres.

La lune rougira comme de honte *et le Soleil sera* comme *tout couvert de confusion, lorsque le Seigneur des Armées paraîtra dans l'éclat de son Règne sur le mont Sion, et dans Jérusalem, et qu'il aura apparu dans sa gloire en présence de ses Anciens.*

Ces paroles paraissent être dites du temps où le Christ viendra comme Juge ; mais rien n'empêche que, avant cette époque, il ne manifeste, sur l'une des montagnes de Sion, la gloire de son règne futur, devant ses principaux amis et ses premiers ministres. L'ancien Bréviaire de Troyes, les Interprètes Tirinus, Forerius, Ménochius, et d'autres, appliquent au Christ cette prophétie.

Il n'est pas hors de propos de faire remarquer ici la sublime élégance des expressions prophétiques : ***cunfundetur Sol, cum regnaverit Dominus in monte, et in conspectu Senum suorum fuerit glorificatus.*** Le Soleil n'osera montrer son éclat ; il le cachera, pour ainsi dire, parce qu'il sera tout

pâle devant celui du Messie. C'est pourquoi le Sage dit que le Verbe Divin est plus beau que le Soleil et que son éclat surpasse infiniment celui de tous les astres. (*Sap.* VII.)

2° Isaïe XXXV, 2, dans une prophétie qui incontestablement concerne le Christ, dit :

« La gloire du Liban lui sera donnée, ainsi que la beauté du Car-
« mel et de Saron ; ils verront eux-mêmes la gloire du Seigneur et la
« magnificence de Notre Dieu : *Videbunt gloriam Domini et deco-*
« *rem Dei nostri.* »

Des interprètes que cite Tirinus, entendent ces paroles de la future transfiguration du Messie. Tous les autres Pères et le autres Docteurs les entendent, au moins de la gloire du Christ.

3° Isaïe, XXXIII, 17, prédit que « les yeux du Juste ver-
« ront le Roi-Messie dans l'éclat de sa beauté, et qu'ils
« contempleront la terre de loin : *Regem in decore suo vide-*
« *bunt oculi ejus...* » Les Interprètes entendent cela du Christ. Foreiro l'entend de la gloire du Messie, qui brillera et sur la montagne, et au jour de sa Résurrection et dans son Ascension.

II. — Le mont Thabor recevra les reflets de la gloire du Christ.

Au Psaume LXXXVIII, 14, relatif à David et au Christ, il est dit :

Thabor et Hermon in nomine tuo exultabunt :

Le Thabor et l'Hermon tressailleront de joie en votre nom.

Grand nombre d'interprètes et entr'autres S. Jérôme, le vénérable Bède, S. Jean Damascène, Génébrard, disent que ces deux montagnes tressailleront de joie, parce qu'elles seront le théâtre des œuvres miraculeuses du Christ (Voir 5 col. I. et suiv.). En effet, il est dit immédiatement après :

Tuum Brachium cum potentiâ, c'est-à-dire *Votre Bras* (qui, comme nous l'avons montré, désignent souvent la Personne même du Christ), *Votre Bras apparaîtra avec*

puissance, avec le Pouvoir Miraculeux, et opérera des œuvres éclatantes et surnaturelles : Il se montrera dans sa puissance divine et dans sa gloire radieuse.

III. — Les transfigurations du Verbe Divin sous l'Ancien Testament, ont été le présage, la figure de la future transfiguration du Verbe Incarné sous le Nouveau Testament.

Dès le commencement, le Fils de Dieu, qui avait résolu de prendre une chair semblable à la nôtre, quand l'heure en serait arrivée, s'est toujours plu à apparaitre aux hommes et à converser avec eux : Sous l'Ancien Testament, il descendait souvent du ciel, et parlait sous une forme humaine aux Patriarches et aux Prophètes. Tertullien et Bossuet considèrent ces apparitions différentes comme des préludes de l'Incarnation, comme des préparatifs de ce grand ouvrage qui se commençait dès lors. De cette sorte le Fils de Dieu, disent-ils, s'accoutumait aux sentiments humains ; il apprenait, pour ainsi dire, à être homme ; il se plaisait à exercer, dès l'origine du monde, ce qu'il devait être dans la plénitude des temps. Ou plutôt, continue Bossuet, pour parler plus dignement d'un si haut mystère, il ne s'accoutumait pas, mais nous-mêmes, il nous accoutumait à ne point nous effaroucher quand nous entendrions parler d'un Dieu-Homme ; il ne s'apprenait pas, mais il nous apprenait à nous-mêmes à traiter plus familièrement avec lui, déposant doucement cette majesté terrible pour s'accommoder à notre faiblesse et à notre enfance. Tel était le dessein du Sauveur. Une merveilleuse concordance confirme cette doctrine des Pères. Sur la même montagne d'Horeb, sur le même rocher, dans la même caverne où Moïse a vu la transfiguration de Dieu-le-Verbe, le prophète Elie le verra sous une autre forme non moins majestueuse, cinq siècles après. Puis l'un et l'autre, sur une montagne également haute, ils verront la transfiguration de ce même Verbe fait chair : transfiguration descendante, en tant qu'il est Dieu ; transfiguration ascendante en tant qu'il est

homme ; ils s'entretiendront avec lui de son prochain trépas, qui devra accomplir la Loi et les Prophètes ; ils apparaîtront en grande majesté pour lui rendre hommage comme à leur maître, ils entreront avec lui dans la nuée ; mais à cette parole du Père : *C'est ici mon Fils Bien-Aimé en qui j'ai mis mes complaisances, écoutez-le :* ils disparaîtront comme l'aurore devant le Soleil qu'elle annonce.

DEUXIÈME COLONNE

Traditions et Interprétations des Anciens Docteurs de la Synagogue.

I. — La Divinité apparaîtra dans une forme visible au milieu des Justes. Elle viendra pour sauver Israël ; elle sera le Rédempteur du peuple de Dieu.

Les Anciens Docteurs Hébreux, dans leurs Talmuds, ont enseigné des choses qui ont quelque rapport au fait dont nous parlons.

1° Au Traité *Yebamot*, Talmud, folio 16, ils disent que *Métatron* (la Seconde Personne Divine), le Glorieux et le Terrible, préside au monde ; qu'au jour de la Création il récitait ces paroles :

« Que la gloire de Jéhovah soit célébrée éternellement ;

« Que Jéhovah se réjouisse en ses œuvres ! (Ps. 104.)

Ils ajoutent que *sa chair s'est changée en feu*, ce qui nous semble, dit M. Drach, se rapporter à la transfiguration de N. S. J.-C. et à la glorification de son corps adorable.

2° Au livre intitulé *Thorath Cohanim*, c'est-à-dire *Loi des Prêtres*, sur ces paroles du Lévitique, chapitre 26, « je « marcherai au milieu de vous, et je serai votre Dieu et « vous serez mon peuple, » les Docteurs hébreux font entendre que la Divinté elle-même se montrera à découvert aux yeux des Justes, ses amis fidèles ; ils disent :

« Ceci est semblable à un roi, qui se promenait dans son jardin « pour se procurer du repos et de l'agrément. Dès que le jardinier le « vit, il se cacha. Alors le roi lui dit :

« — Ne crains rien, et ne te caches pas de moi ; car je suis semblable à toi.

« De même, dans le temps à venir, Dieu paraîtra (en personne) « parmi des justes, pour prendre au milieu d'eux quelque repos et « quelque plaisir. Or, les Justes le verront, et seront saisis de frayeur. « Alors, sans doute, Dieu leur dira :

« — N'ayez point peur de moi ; car je suis semblable à vous. « Toutefois, quoique je sois semblable à vous, ne croyez pas pour « cela que vous soyez affranchis de toute crainte à mon égard et des « hommages respectueux qui me sont dûs. Sachez que je suis votre « Dieu et que vous êtes mon peuple. »

Item, au Livre des Jeûnes, chap. *tribus temporibus*, le Rabbi Eliaser a dit :

« Il doit arriver un jour que le Seigneur Notre Dieu fera un chœur « avec les Justes dans le Paradis : et il paraîtra au milieu d'eux, en « sorte que chacun d'eux pourra le montrer du doigt. Car il est ainsi « écrit (*Isaïe, ch. 25.*) : « En ces jours-là, on dira : Voici notre Dieu, « nous l'avons attendu, et il nous sauvera, et nous nous réjouirons, « et nous serons transportés de joie dans le salut qu'il opérera en « notre faveur : »

Ailleurs encore, suivent les mêmes Docteurs, le Seigneur a dit :

« — Jusqu'ici, vous avez été rachetés par les mains des hommes ; « mais, dans le temps à venir, je serai moi-même votre Rédempteur, « en sorte que vous ne subirez plus désormais le joug de personne. »

Par ces traditions et ces interprétations, on voit que les Hébreux pensaient que le Messie-Rédempteur serait véritablement Dieu, et que ce Dieu, plein de bonté se manifesterait visiblement dans *la gloire de son Règne*, se révélerait dans l'éclat de sa divinité de même que dans la forme extérieure de sa sainte humanité, aux yeux des Justes et surtout aux yeux de ceux qui devront être ses ministres et ses Apôtres. Lorsqu'il leur découvrira ainsi en lui-même sa divinité et sa gloire, ces justes seront saisis d'une impression de crainte et d'effroi ; mais il les rassurera, en leur mettant sous les yeux son humanité, et en leur disant, comme il est marqué plus haut : *Je suis semblable à vous !* Quant aux pécheurs, il paraît qu'ils ne verront en lui qu'un homme, et qu'ils ignoreront le mystère de sa double nature, divine et humaine ; car ce n'est ni la chair, ni le sang, qui feront apercevoir en lui le Christ, *Fils du Dieu vivant*. Mais ce sera l'Esprit du Père, qui n'habitera que dans les âmes saintes.

Voir Jérôme de Sainte-Foi, *adv. Judæos, l.* I. *cap.* 5, *ad finem ;* — Talmud, in libro *Taanith*, cap. 4.

TROISIEME COLONNE

Accomplissement historique dans la Personne de Jésus.

I. — Comment les Evangiles nous rapportent dans le récit de la Transfiguration, la manifestation éclatante de la divinité de Jésus-Christ.

La *Transfiguration* est l'état glorieux dans lequel Jésus parut avec Moïse et Elie, sur une montagne où il avait conduit ses principaux Disciples, afin de faire briller à leurs yeux quelques rayons de sa gloire divine.

Voici le fait tel qu'il est rapporté par trois des Evangélistes

S. Matth. XVI. 27. — Jésus venait de dire à ses Disciples :

« — Le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de son « Père avec ses Anges ; et alors il rendra à chacun selon « ses œuvres. »

C'est dans cet état céleste que Jésus paraîtra un jour comme Juge Suprême. Mais avant ce temps, il veut faire voir à quelques-uns des siens cette gloire de son Royaume céleste ou de son règne futur. C'est pourquoi il ajouta :

« — Je vous le dis en vérité : il y en a quelques-uns « de ceux qui sont ici, qui n'éprouveront pas la mort, qu'ils « n'aient vu paraître le Royaume de Dieu dans sa puissance « *et sa gloire, et* le Fils de l'homme dans la splendeur de son « règne céleste. »

Il ne tarda pas à accomplir cette promesse.

« Six jours après, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et « Jean son frère, les mena à l'écart sur une haute monta- « gne, où il monta pour prier. Pendant qu'il priait, la forme « de son visage parut tout autre *par l'éclat de la majesté* « *divine* ; et il se transfigura en leur présence. Sa face « devint resplendissante comme le Soleil. Ses vêtements

« parurent tout brillants de lumière, et d'une blancheur « vive comme celle de la neige ; en sorte qu'il n'y a point « de foulon au monde qui en puisse faire de si blancs. « Tout-à-coup, il parut deux hommes qui s'entretenaient « avec lui. C'étaient Moïse et Elie. Ils parurent dans un état « de gloire, et ils parlaient de sa mort, qui devait arriver à « Jérusalem. Mais Pierre et ceux qui étaient avec lui étaient « accablés de sommeil. En se réveillant, ils virent la gloire « de Jésus, et les deux personnes qui étaient avec lui. Moïse « et Elie allaient le quitter, lorsque, *charmé de la gloire de « son Maître*, Pierre dit à Jésus :

« — Maître, nous sommes bien ici ; faisons-y, s'il vous « plaît, trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une « pour Elie.

« Il ne savait pas bien ce qu'il disait, parce qu'ils étaient « saisis de frayeur : *erant enim timore exterriti.* » A la vue des torrents de lumière qui les éblouissaient et qui faisaient continuellement effort pour se répandre de la divinité de Jésus sur sa sainte humanité, Pierre et ses compagnons étaient saisis de frayeur, en même temps que de joie et d'admiration, « ils étaient tout hors d'eux-mêmes. Comme « il parlait encore, il parut une nuée lumineuse qui, *comme « un pavillon céleste*, les couvrit de son ombre *rayonnante.* » Moïse et Elie s'enfoncèrent dans la nue et disparurent. « Les Apôtres en y entrant, eurent encore plus peur. Au « même instant, il sortit de la nue une voix qui dit :

« — Celui-ci est mon Fils Bien-Aimé, en qui j'ai mis « toutes mes délices ; écoutez-le ! »

« Tandis que la voix se faisait entendre, il ne se trouva « plus que Jésus tout seul, » afin qu'il ne fut pas douteux que c'était de lui seul qu'elle parlait. « A ces paroles, les « Disciples, saisis *d'un redoublement* de frayeur, tombèrent « le visage contre terre. Mais Jésus s'approchant, les toucha « et leur dit :

« — Levez-vous et ne craignez point.

« Alors levant les yeux et les jetant de tous côtés, ils ne « virent plus avec eux que Jésus, » revenu à son état ordi-

naire. Il est vrai, l'état glorieux dans lequel il venait de se montrer était, si l'on peut parler ainsi, son état naturel, l'état propre de sa divinité ; et le miracle ne consistait pas en ce qu'il eut paru alors avec la splendeur divine, dans la gloire propre du Fils Unique du Père, mais bien en ce que, par un effet de sa toute-puissance, il l'enfermât ordinairement au-dedans de lui-même cet éclat de sa divinité, et qu'il l'empêchât de frapper et d'éblouir tous les yeux.

« Comme ils descendaient de la montagne, Jésus ordonna « aux Disciples de ne dire à personne ce qu'ils avaient vu, « que quand le fils de l'homme serait ressuscité d'entre les « morts. » L'Homme-Dieu voulut que sa gloire divine ne fut alors révélée qu'à ces premiers chefs du Collége Apostolique et qu'elle ne fut ensuite pleinement manifestée à tous qu'après sa Passion et sa Résurrection.

Les Disciples gardèrent donc le silence, et ne dirent « rien à personne, en ce temps-là, des choses qu'ils avaient « vues. » Cependant, comme il ne leur était pas défendu d'en parler entre eux, « ils se demandaient l'un à l'autre « ce que voulait dire, quand il sera ressuscité d'entre les « morts. » [Voir S. Matth., XVII. 1 ; S. Marc, IX, 1... ; S. Luc, IX. 28.]

Jésus apparut donc alors, aux yeux de ses Disciples choisis, dans la gloire de son futur règne céleste, dans la splendeur même de sa nature divine. Remarquons ici une circonstance qui appuie singulièrement la véracité du récit évangélique : c'est l'humilité même et la sincérité de Saint Matthieu qui, dans son Evangile, rapporte sans jalousie les noms des Apôtres qui ont été préférés aux autres et à lui-même, à cause de leurs plus grands mérites, et qui furent seuls admis à être témoins de la gloire éclatante du Fils Unique de Dieu. — Observons, de plus, que cette première révélation de la Divine Splendeur de Jésus est ici donnée comme un signe, comme une preuve, comme une prophétique image de la future manifestation de sa gloire éternelle dans le Royaume de son Père.

QUATRIEME COLONNE

Témoignages des premiers Témoins et des anciens Pères.

I. — *Témoignages de ceux qui furent les spectateurs de la transfiguration de Jésus.*

1° *S. Pierre*, l'un de ceux que Jésus emmena avec lui sur la montagne du Thabor, comme le rapportent les Evangélistes (*Voir* 3 *col.* I.), atteste le fait de la transfiguration de son Divin Maître dans ses deux épîtres canoniques. Au chapitre V^e^, verset 1er de la première épître, il rappelle en peu de mots aux premiers fidèles, que non-seulement ***il a été le témoin des souffrances du Christ***, mais ***que, de plus, il a été rendu participant de sa gloire*** céleste, de cette gloire ***qui doit être un jour manifestée: consenior et testis Christi passionum: qui et ejus, quæ in futuro revelanda est, gloriæ communicator.***

Dans la Seconde Epître, c. I. v. 16-18, il s'explique plus longuement.

16. « En effet, *dit-il*, ce n'est point en suivant des fables et des « fictions ingénieuses, que nous vous avons fait connaître la puis- « sance et l'avénement de Notre Seigneur Jésus-Christ ; mais c'est « après avoir été nous-mêmes les spectateurs de Sa Majesté.

17. « Car il reçut de Dieu le Père un témoignage d'honneur et de « gloire, lorsque de cette nuée où la gloire de Dieu paraissait avec « tant d'éclat, on entendit cette voix :

« Voici mon Fils Bien-Aimé, en qui j'ai mis toute mon affection ; « écoutez-le !

18. « Et nous entendîmes nous-mêmes cette voix qui venait du « ciel, lorsque nous étions avec lui sur la sainte montagne.

16. « Non enim doctas fabulas secuti, notam fecimus vobis « D. N. J.-C. virtutem et præsentiam : sed speculatores facti illius « magnitudinis.

17. « Accipiens enim à Deo Patre honorem et gloriam, voce de « lapsa ad eum hujuscemodi à magnificâ gloriâ : Hic est filius meus « dilectus, in quo mihi complacui : ipsum audite.

18. « Et hanc vocem nos audivimus de cælo allatam, cum essemus « cum ipso in monte sancto. »

Voilà une attestation positive, donnée incidemment par l'un des premiers témoins oculaires : elle est en tout point conforme aux trois récits évangéliques. Elle porte tous les caractères de sincérité et d'authenticité.

2° S. Jean l'apôtre se présente comme un second témoin oculaire. Il s'exprime ainsi en rappelant le même fait (*S. Jean*, I. 14) :

« Le Verbe a habité parmi nous ; et nous avons vu sa gloire ; sa « gloire, dis-je, telle que doit être celle du Fils Unique du Père ; *et « vidimus gloriam ejus gloriam quasi Unigeniti à Patre...* »

S. Jean vit cette gloire du Fils Bien-Aimé du Père apparemment lors de son Baptême, sur les rives du Jourdain, mais certainement et surtout lors de sa Transfiguration sur le Thabor, à laquelle cet apôtre assista.

II. — Jésus se transfigura sur le Thabor. — Témoignages des Anciens Pères.

1° *Clément d'Alexandrie*, disciple des Hommes Apostoliques, explique ce fait à sa manière, au VIe Livre des *Stromates*, chapitre 16 :

« L'octonaire ou le nombre huit, dit-il, est appelé cube par ceux « qui comptent la sphère immobile au nombre des sept planètes, au « moyen desquelles s'accomplit la grande révolution de la grande « année, qui verra la rétribution générale et l'accomplissement des « promesses. Voilà pourquoi le Seigneur étant monté sur le Thabor, « lui quatrième (*il avait avec lui Pierre, Jacques et Jean*), devient « bientôt le sixième (*par l'accession de Moïse et d'Elie*), et, dans la « splendeur de sa lumière, laisse échapper les vertus qui partaient « de lui, autant du moins que pouvaient les soutenir ceux qu'il avait « destinés à ce spectacle. Une voix, c'est le septième personnage, le « proclama Fils de Dieu. Que voulait-elle ? Que ses compagnons se « reposâssent en lui par la fermeté de leurs convictions ; et que lui-

« même, complétant l'octonaire par la génération, dont le nombre
« six, avec ses merveilleuses propriétés, était l'emblème, apparut un
« Dieu incarné, dans tout l'éclat de sa puissance, pris pour un
« homme véritable, mais ignoré dans le mystère de sa nature. »

Ce passage est fort remarquable. Non seulement la transfiguration, avec cette circonstance qu'elle a eu lieu sur le mont Thabor, conformément à l'ancienne et constante tradition, mais aussi la divinité de J.-C., sa filiation, la distinction des Personnes, tout s'y trouve. S. Clément n'a pas puisé ce récit dans les trois Evangiles seulement, puisqu'il rapporte une circonstance qui n'est dans aucun des Evangélistes, savoir, la détermination du lieu de la tranfiguration. Seule, la tradition Apostolique le lui aura fait connaître, ainsi qu'aux premiers chrétiens. Son témoignage est d'autant plus fort que le Docteur d'Alexandrie n'avait ici aucunement le dessein d'attester ce fait, mais celui seulement de l'interpréter.

2° La constante tradition de l'Eglise primitive, appuyée et confirmée par les Pères, S. Cyrille, *catéch.* XII. 16. — S. Jérôme (*Eloge de Ste Paula et lettre* 17); S. Jean Damascène (*hom. de transfiguratione*); le savant Eusèbe de Césarée, *comment. in Ps.* 87, *v.* 13; S. Augustin, *Enarrat. in eumdem Psal*; marque le mont Thabor comme ayant été le lieu de la glorieuse transfiguration du Christ. Les Calvinistes, qui ont voulu combattre ce point traditionnel, se trouvent ainsi réfutés par ces imposants témoignages.

3° Ecoutons encore, entre autres, un saint et docte Père de l'Eglise, qui florissait au centre de la tradition, sur le théâtre même des faits divins de N. S. J.-C.

S. Cyrille, patriarche de Jérusalem, s'exprime ainsi sur ce fait (*loc. citato*) :

« Celui-là même, qui était assis à la table d'Abraham, est aussi
« notre convive. Que vous disons-nous d'extraordinaire ? Nous pro-
« duisons encore deux témoins, qui ont vu tous deux le Seigneur en
« personne sur le mont Sinaï. Moïse était caché dans une fente de
« rocher. Elie était à l'entrée d'une caverne. Et voilà deux témoins
« oculaires que nous vous présentons encore dans sa transfiguration

« sur la montagne du Thabor, et qui annoncèrent aux Disciples la « manière dont il devait finir sa carrière à Jérusalem. » .

III. — Gloire du Mont-Thabor.

La montagne sur le sommet de laquelle s'était accompli un si glorieux mystère, devint très célèbre et fut universellement honorée dans les premiers siècles et dans les âges suivants, par la multitude innombrable des pèlerins qui la visitèrent. De magnifiques églises y furent construites par la piété des Empereurs et des fidèles, comme nous le verrons dans la notice suivante. (5 *col.* I.)

Baronius démontre que la célébration de la fête de la Transfiguration est très ancienne. Mais le Pape Calixte III la rendit plus solennelle l'an 1456, en composa l'office, y attacha même des indulgences, en mémoire d'une grande victoire que les Chrétiens avaient remportée sur les Turcs. (Vide Baron., *Annal.*, *anno* 33, *n°* 29.

CINQUIÈME COLONNE.

La montagne du Thabor, d'après l'histoire et les traditions.

1. Le *Thabor* est une grande et célèbre montagne de la Galilée, située à peu de distance de la grande plaine d'Esdrelon et près du torrent de Cison, à six milles de Nazareth, vers l'Orient. On y peut monter à cheval environ mille pas ; mais au-delà il faut mettre pied à terre, pour aller jusqu'au sommet, par un chemin droit et escarpé. Cette montagne est si élevée, que Josèphe lui donne trente stades, qui équivalent à 3750 pas de hauteur. Quelques voyageurs, très-dignes de foi, assurent qu'ils ont mis plus d'une heure à gagner le sommet. Elle est ronde et représente la figure d'un pain de sucre. Du côté de Nazareth, vers le midi et l'Occident, elle est toute couverte d'arbrisseaux, ressemblant à des lieux plantés de chênes, de térébinthes, d'épines et autres buissons toujours verts, où se retirent une infinité d'oiseaux et d'animaux, dont quelques-uns sont dangereux. Sa cîme paraît d'en bas se terminer en pointe. Elle présente néanmoins une plaine d'une demi-lieue, ou, comme dit Josèphe, de deux mille cinq cents pas de circuit, sur laquelle il y avait autrefois des bâtiments, ainsi que l'attestent les ruines que l'on y voit encore. L'impératrice Sainte Hélène y avait fait construire une magnifique église, avec trois petites chapelles, destinées à représenter les trois tabernacles que S. Pierre y avait désirés, un pour le Christ, un pour Moïse, et le troisième pour Elie. Ces trois pavillons ou tabernacles sont presque ensevelis sous les démolitions de l'Eglise. On y entre par un vestibule, sous une voûte, d'où l'on se rend à main gauche dans les trois tabernacles, qui sont trois petites chapelles construites en carré, voûtées et disposées

en forme de croix ; celle du milieu marque la place véritable où était J.-C. pendant sa transfiguration ; et les deux autres à droite et à gauche sont les places qu'occupaient à ses côtés Moïse et Elie. On voit dans celle du milieu un autel, où les Religieux de Nazareth célèbrent quelquefois la Messe. Cet édifice est sous terre, de sorte que pour l'éclairer, il y faut apporter de la lumière.

L'air est frais sur le haut de la montagne, même pendant les plus grandes chaleurs, parce que les vents y sont continuels. On y voit de belles citernes taillées dans le roc, pleines d'une eau excellente, et ombragées de plusieurs figuiers.

Josèphe rapporte que Alexandre Jannœus, roi de Juda, qui commença à régner l'an 103 avant J.-C., fit construire une forteresse sur le sommet de cette montagne. Il paraît qu'elle subsistait du temps de Notre Seigneur, puisque l'Empereur Vespasien y envoya un de ses généraux d'armée qui fit rendre la place à composition, l'an 82 de J.-C.

Telle est la montagne que la tradition nous désigne comme ayant été sanctifiée par la Transfiguration de Notre Seigneur. L'ancien *Evangile des Hébreux*, cité par Origène, *hom.* 15 *in Jerem.*, par S. Jérôme, *in Isaiam*, 40, *et alibi*, dit que c'est *sur la grande montagne du Thabor que l'Esprit-Saint a conduit Jésus.* S. Jean Damascène, le vénérable Bède, le même S. Jérôme, et tous les Interprètes, disent que ce fut dans le mystère de la transfiguration que s'accomplirent ces paroles du Roi-Prophète :

Le mont Thabor et le mont Hermon tressailleront de joie en votre nom. (V. 1 col. II).

« Hermon, dit S. Jean Damascène, a été comblé de joie au baptême du Fils de Dieu, parce que la voix du Père Eternel s'y fit entendre. Mais le Thabor s'est réjoui à sa transfiguration, parce que le Sauveur y a paru dans l'état de sa gloire et de sa Majesté, et qu'il y a reçu un nouveau témoignage de son Père. »

2. Voici quelques détails que divers auteurs ajoutent à ceux qui précèdent.

On fait remarquer, en descendant du Thabor, le lieu où J.-C. défendit à ses Disciples de publier le prodige dont ils venaient d'être témoins, jusqu'après sa résurrection.

Ce fut aussi, dit-on, sur cette même montagne, que ce Dieu Sauveur apparut à ses Disciples après sa glorieuse sortie du tombeau, ainsi que les Anges le leur avaient dit, qu'*il serait devant eux en Galilée.* Les Onze Disciples s'y trouvèrent donc. S. Jérôme ajoute qu'il s'y fit voir à plus de cinq cents de ses Disciples. S. Paul fait mention de cette apparition dans sa première Epître aux Corinthiens. (*Ibid. p.* 159.)

Ces brillantes Christophanies, qui, à différentes fois, illustrèrent le Thabor, ont merveilleusement justifié les Oracles prophétiques relatifs à cette sainte montagne. Son nom de *Thabor*, qui lui fut donné par les anciens Hébreux, sans doute sous l'inspiration du Saint-Esprit, signifie *Lumière*, et renfermait un mystère. Il marquait préfigurativement la gloire future de l'une des plus belles montagnes du monde.

En effet, si elle est belle sous le rapport du site, elle n'est pas moins remarquable sous le rapport des souvenirs historiques, qu'elle remet sous les yeux des voyageurs. Ceux-ci, de son sommet, découvrent les montagnes d'Hermon, de Gelboë, et de Samarie, la montagne *du Précipice*, la montagne *des Béatitudes*, où J.-C. fit cet admirable Discours des *Béatitudes*, et la mer de Galilée, ou Lac de Génésareth. Ils contemplent à leurs pieds les villes de Naïm et d'Endor, la vaste plaine où eut lieu la défaite de Sisara, la vallée de Jezraël, où Gédéon vainquit les Madianites et les Amalécites, et le torrent d'Endor, qui prend sa source au pied du Thabor, passe au bas du mont Hermon, et va se jeter dans la mer de Galilée. L'autre branche de cette rivière, ayant serpenté plus de dix lieues dans les plaines de Zabulon, va se décharger dans la Méditerranée, entre le mont Carmel et Saint-Jean-d'Acre. Ce fut vers ce ruisseau qu'Elie fit mourir les 450 faux Prophètes de Baal.

Les magnifiques Eglises et les monastères du mont Thabor, qui avaient été dévastés par les Infidèles, furent, en 1099, rétablis par Godefroy de Bouillon, roi de Jérusalem.

On y institua un évêque, suffragant du Patriarche de Jérusalem, et deux Abbés, l'un pour les moines Bénédictins, et l'autre pour les Religieux Grecs de l'Ordre de S. Basile. Environ un siècle après, ces églises ayant été ruinées par Saladin, elles furent rétablies en 1253, et la montagne donnée aux Templiers par le Pape Alexandre IV. — Enfin, vers l'an 1290, le Sultan d'Egypte désola de nouveau ce Lieu Saint. — Dans les siècles suivants, ce furent ordinairement des Religieux grecs et catholiques qui habitèrent ce lieu comme tous les autres qui avaient été sanctifiés par quelque mystère de la Rédemption.

I. — Certitude du miracle de la Transfiguration de Jésus démontrée par d'autres preuves tirées de la relation évangélique, et d'ailleurs.

Le fait de la Transfiguration se lie à d'autres faits très réels et à des circonstances très-importantes, qui en augmentent la certitude. Il se rattache à une promesse qui avait été faite dans une occasion grave et très-remarquable, et en présance des Apôtres et des Disciples. Ceux qui en furent les témoins, entendirent de la bouche de J.-C. la prédiction de leur martyre et ils consentirent, en effet, à verser leur sang pour lui. Jacques tomba sous le glaive d'Hérode, Pierre étendit ses mains sur la croix pour y être attaché comme son maître ; Jean fut jeté dans l'huile bouillante, exilé à Pathmos, à cause de J.-C., et ne cessa de lui rendre pendant tout le Ier siècle un illustre témoignage.

Outre les Evangélistes qui rapportent ce miracle, S. Pierre en parle aussi dans ses deux Epitres canoniques, comme ayant été l'un des témoins et des spectateurs :

J'ai été, dit-il dans la première épître, V. 1, *le témoin des souffrances de J.-C., et j'ai eu aussi communication de sa gloire, qui sera un jour découverte.*

Nous avons vu ce qu'il dit plus longuement dans la Seconde.

Pourrait-on refuser de croire un tel témoin qui a signé de tout son sang ce qu'il a dit avoir vu et ce qu'il a consigné par écrit dans ses Lettres authentiques ? Quand il serait seul, son témoignage, ainsi confirmé, ne serait-il pas d'une force indestructible ? Mais il a deux autres martyrs pour garants. Ces trois témoins oculaires, présents au spectacle merveilleux de la Transfiguration, tous trois disposés au martyre, tous trois donnant leur vie pour nous assurer de ce qu'ils ont vu, nous ont obligés par là même à croire à leur sincérité et à la vérité de leur récit.

L'auteur des *Principes de la foi chrétienne, t. III, p.* **242-256**, met en lumière plusieurs autres preuves particulières de ce miracle, qui en rendent la vérité plus sensible. Dans ce nombre, nous remarquons la suivante qui consiste à montrer que non-seulement le mystère de la Transfiguration a été véritable et réel, mais qu'il a dû l'être, et que dans le dessein de Dieu toutes les circonstances rapportées par les Evangélistes étaient nécessaires.

Le Messie était le grand objet des Ecritures de l'Ancien-Testament, la fin de la Loi, le terme de toutes les prophéties. La loi ne pouvait être plus dignement représentée que par Moïse qui en a été le ministre, et qui, dans un sens, peut en être regardé comme l'auteur. Et les Prophètes, qui paraissaient encore vivants dans la personne d'Elie, ne pouvaient avoir un meilleur interprète que lui, ni envoyer de leur part au Messie, un député plus fidèle.

Le temps de la Loi Mosaïque et de ses figures est passé : Aussi Moïse est mort. Mais plusieurs prophéties ne sont point encore accomplies : aussi Elie est vivant. Mais il est juste que la Loi rende témoignage au Messie, et qu'elle sorte du tombeau pour le lui rendre : Et c'est pour cela que Moïse est rappelé d'entre les morts. Il faut de même que les Prophètes viennent déclarer au Messie, qu'ils n'ont été occupés que de ses mystères, ou accomplis, ou futurs ; et c'est pour cela que Elie, témoin du passé, et dépositaire de l'avenir, vient au nom de tous.

Le grand mystère et le plus incompréhensible de tous, est celui des souffrances et de la mort du Messie. C'est ce mystère qui doit aveugler les Juifs, et leur cacher le Libérateur, qui leur est promis et qu'ils attendent. Mais Moïse et les Prophètes ne s'entretiennent que de ce mystère, parce que leur salut et leur justice en dépendent, et qu'ils ne l'ont jamais perdu de vue. Ils en ont connu toutes les circonstances : ils ont désiré avec passion d'en recevoir le fruit, et, s'il était possible, d'en être les témoins : ils en parlent maintenant avec une reconnaissance infinie à Celui qui doit les laver dans son sang, et les faire passer de l'Ancienne Alliance à la Nouvelle, et ils regardent comme une grâce signalée d'avoir le même privilége qu'Abraham, et même un plus grand, en voyant le jour du fils de l'Homme.

Ils paraissent avec lui dans la gloire et dans un éclat de majesté, parce qu'ils ne se sont jamais glorifiés que dans ses ignominies et dans sa croix, et qu'ils ont plus fait d'état, de ses humiliations et de ses opprobres que de tous les trésors de l'Egypte et des Rois d'Israël. Et ils ne sont pas étonnés de voir le Messie-Jésus plus brillant que le Soleil, quoiqu'il soit destiné aux plus grandes ignominies, parce qu'ils savent que c'est du sein même de l'humiliation et de la honte qu'il veut tirer sa gloire, et qu'il est assez puissant pour faire servir à son triomphe tout ce qui aura contribué à ses abaissements.

Pendant que Moïse et Elie représentant l'Ancien-Testament, se répandent en adorations et en actions de grâces devant le Messie, trois Apôtres qui représentent l'Evangile et la Nouvelle Alliance, et qui marquent par leur nombre le privilége de cette Alliance sur l'Ancienne, sont accablés de sommeil, sans connaître ce qui se passe en leur présence, et sans y prendre intérêt, ayant alors des yeux comme n'en ayant pas, et ne sachant encore ni leur dignité ni leur privilége.

Mais la lumière du visage de J.-C. et le discours de Moïse et d'Elie les réveillent. Ils admirent un éclat qui leur était

inconnu. Ils entendent dire clairement à Moïse et à Elie, ce qu'ils n'avaient point encore appris ni de la Loi, ni des Prophètes : et quoique le mystère des souffrances et de la mort de J.-C. leur demeure encore caché, ils ne peuvent ignorer néanmoins que ce ne soit de ce mystère que Moïse et Elie s'entretiennent avec J.-C.

Ils connaissent à certains discours que ces deux grands hommes sont prêts de se retirer ; et Pierre alors demande qu'ils demeurent, et propose de faire des tentes pour les retenir, semblables à celle qu'il destine à J.-C. Mais le Saint-Esprit nous apprend qu'il ne savait ce qu'il disait[1], en prétendant égaler la Loi et les Prophètes à Celui qui en est la fin et le terme : en voulant retenir la Loi qui doit disparaître, et les Prophéties qui doivent cesser, et leur donner une même durée qu'à Celui *qui n'a ni commencement ni fin*, en s'efforçant d'allier l'Ancienne Loi avec la Nouvelle, et la Synagogue avec l'Eglise Chrétienne ; et en ne comprenant pas la distance infinie qui est entre ceux qui ne sont que ministres et Serviteurs, et le Fils Unique du Père ; entre toutes les créatures, quelqu'éminentes qu'elles paraissent, et Celui qui les a tirées du néant, et qui peut les y faire rentrer en cessant de les soutenir.

Aussi, dans le temps que Pierre parlait encore, une nuée couvrit les Serviteurs que cet Apôtre confondait avec leur Maître, pour montrer que devant J. C. tout doit disparaître ou se voiler. Et une voix éclatante, sortie de la nuée, prononça ces paroles :

— *C'est ici mon Fils bienaimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances : Ecoutez-le !*

Elle ne pouvait pas être équivoque cette voix entre J.-C. et ses serviteurs. Mais de peur qu'elle ne laissât quelque doute dans l'esprit des Apôtres, les deux Serviteurs s'étaient déjà retirés : les Apôtres qui regardèrent de tous côtés dans

1. S. Marc, IX, 5 : *non enim sciebat quid diceret.*
S. Luc, IX, 33 : *Nesciens quid diceret.*

l'instant même, ne virent que J.-C. seul. Et le Saint-Esprit nous le dit en termes formels :

— *Pendant qu'on entendait cette voix, Jésus se trouva seul.*

Le moyen de ne pas reconnaître à tant de marques et principalement au dernier témoignage, Celui qui est le centre et la fin de tout : qui est figuré par la Loi, prédit par les Prophètes, et clairement annoncé par l'Evangile ; qui est le fondateur de l'une et de l'autre Alliance, et le lien qui les unit ; qui est le Fils Unique du père de famille, envoyé après les serviteurs qui l'ont précédé, et qui vient demander les fruits de la vigne qu'il a confiée à des vignerons qui prétendent s'en rendre les maîtres ; et qui n'ayant parlé aux hommes dès le commencement du monde que par ses Envoyés et par ses Interprètes, vient lui-même leur déclarer sans énigme et sans médiateur, les volontés de son Père.

Ecoutez-le ! dit le Père céleste aux Apôtres, et dans leur personne à tous les hommes. Ce seul mot comprend tout. Après Jésus toute recherche est superflue ; après l'avoir entendu, il n'y a plus de questions à faire. Ce qu'il a dit, suffit ; ce qu'il n'a pas dit est inutile. Il faut l'écouter et se soumettre ; le croire et lui obéir. On pouvait dire comme la Samaritaine, avant qu'il fut venu :

— *Le Messie doit venir, et nous annoncera toutes choses.*

Mais après sa venue, c'est un crime que de répliquer ou même de douter : c'en est un que d'ajouter à ses paroles, ou d'en retrancher : c'en est un que de les altérer ou de les affaiblir par des interprétations humaines. Il est monté au ciel après nous avoir parlé. Aucun autre n'en descendra, pour nous donner un autre Evangile. Et il ne nous reste après l'avoir écouté que l'attente du dernier jour où il viendra nous demander compte de ses paroles.

Quelle condamnation s'attirent ceux qui refusent d'écouter le Verbe, la Sagesse Divine Elle-même incarnée, le propre Fils du Père Eternel, descendu du ciel sur la terre pour nous parler dans notre propre langage !

C'est une chose remarquable, que les mêmes Apôtres qui furent choisis pour être les témoins de la Transfiguration et de la plus grande gloire de Jésus, furent aussi les témoins[1] de son agonie dans le Jardin des Olives, et de sa plus grande faiblesse ; qu'ils furent endormis pendant la prière de J.-C. qui précéda sa gloire, et pendant celle qui précéda ses opprobres : qu'ils ne comprirent rien alors dans ces mystères différents ; et que ce fut la lumière de la Résurrection de Jésus, qui leur en donna l'intelligence, et qui leva l'opposition apparente qui était entre deux extrémités si éloignées, selon la raison et les sens ; et si étroitement unies dans les desseins de Dieu sur son fils et sur nous. — Les dehors sombres et humiliants qui sur la terre ont caché aux regards des hommes le fond de gloire et de majesté qui étaient dans Jésus, devaient un jour devenir d'une blancheur plus pure que celle de la neige et d'un éclat plus éblouissant que celui du soleil.

Autres Réflexions au sujet de la Transfiguration de notre Seigneur, et de ses enseignements.

Jésus, quelques jours auparavant, avait dit, en parlant à tous ses Disciples, que *quelques-uns de ceux qui étaient présents ne mourraient pas qu'ils n'eussent vu le fils de l'homme dans sa gloire, dans l'état de son règne.* La *Transfiguration* accomplit cette promesse. Mais ce magnifique spectacle n'était pas pour l'ostentation : jamais aucun des miracles de Jésus n'eut ce caractère : ce ne fut que pour faire du bien aux hommes que N. S. les opéra tous ; et *son passage n'a été marqué que par des bienfaits.* Ce divin Sauveur se proposa donc plusieurs fins très-importantes dans *sa Transfiguration.*

D'abord, il prit pour en être les témoins ces trois mêmes Apôtres qu'il devait choisir, peu de temps après, pour être les témoins de son agonie au Jardin des Oliviers ; c'était

1. Testis Christi passionum, qui et ejus, quæ in futuro revelanda est, gloriæ communicator. (1 *Petr.* V. 1.)

pour les récompenser de leur foi et les affermir dans la croyance de sa divinité ; pour les soutenir dans l'affreux accablement où sa mort les allait jeter ; pour les encourager à tout souffrir un jour dans leur apostolat en vue de cette *Gloire* ravissante qu'il réserve à tous ses fidèles serviteurs, et qui fit alors sur ces trois Apôtres une si vive et si délicieuse impression. Car quelles grandes idées ne conçurent-ils pas de leur Maître, lorsqu'ils le virent alors tout resplendissant de ce vif éclat qui jaillissait de sa divinité pour se répandre sur son humanité, qui émanait de son âme céleste et s'épanchait sur tout son corps et sur ses vêtements ; ce qui les rendait plus blancs que la neige, plus brillants que les rayons du soleil ! De quelle sainte et juste frayeur ne furent-ils pas saisis, lorsque, investis tout-à-coup d'une nuée lumineuse, ils entendirent la voix de Dieu le Père, qui venait du ciel et qui rendit à Jésus un témoignage d'honneur et de gloire, par ces paroles : *C'est ici mon fils Bienaimé..., écoutez-le !...* Quoi de plus propre à affermir la foi de ces Disciples, que tout cet éclat de la puissance et de la Majesté du Christ !

En même temps, ils virent paraître Moyse et Elie, qui s'entretenaient avec lui. La présence de ces deux grands Saints personnages de l'Ancien Testament, est une circonstance très-remarquable dans la Transfiguration. Pénétrons-en le mystère.

Moïse, *figure* lui-même de J.-C., représentait la Loi, dont il avait été le ministre, et sous laquelle les *personnes* comme les *choses* étaient autant de *figures* ou de J.-C. même, ou de ce qui devait lui arriver. — Elie, qui avait été annoncé (Malach. IV. 1.) comme le Grand Prophète qui doit précéder le Christ, représentait le glorieux nombre des *Prophètes* qui ont prédit le Messie, et dépeint d'avance sa vie, sa passion et sa mort en termes très-précis et avec des circonstances si frappantes, que ces prophéties semblent en être le récit historique plutôt que la prédiction. Moïse et Elie paraissent là comme des *serviteurs*, pour servir de cortège à leur Maître et pour rehausser sa gloire. Ainsi tous deux

par leur présence, (c'est-à-dire représentant en leurs personnes *la Loi et les Prophètes*), rendent également témoignage , et déclarent que toutes les ombres et les figures de la *Loi*, que tous les oracles des *Prophètes*, viennent s'accomplir et se réaliser en Jésus, comme étant leur but et leur fin. (S. Jér., S. Ambr., S. Chrys.) Or, *Elie et Moïse s'entretenaient avec Jésus*, dit S. Luc, principalement *de la mort que le* Sauveur *devait*, peu de temps après, *souffrir dans Jérusalem*. Car c'était par les souffrances du Calvaire, qu'il fallait que le Christ entrât dans la gloire de son Règne. Et il devait nous enseigner par son exemple et par ses paroles, qu'il nous faudrait passer de même par les tribulations de cette vie, si nous voulions parvenir à la félicité du Royaume des Cieux.

S. Pierre, ne comprenant point alors cette disposition Providentielle, et *voyant d'ailleurs Moïse et Elie s'éloigner de Jésus*, témoigna un vif désir de les retenir et voulait continuer le plaisir et la joie dont il jouissait dans leur compagnie et dans le glorieux état de J.-C.; il s'offrit aussitôt, lui et ses compagnons, à fixer à de si agréables hôtes des tentes perpétuelles : *Seigneur*, dit-il, *nous sommes bien ici ; faisons-y trois tentes : une pour vous, une pour Moïse et une pour Elie. Car il ne savait ce qu'il disait*, ajoute l'Evangéliste S. Luc. IX. 33. Que pensiez-vous, en effet, ô zélé Disciple? Les Heureux habitants du Séjour céleste ont-ils besoin de vos tentes? Ou pensez-vous que le triomphe vous sera accordé avant la victoire, et la couronne avant le combat? Ou bien, voudriez vous retenir pour vous seul et pour vos deux compagnons le Sauveur destiné à l'Univers entier? N'avez vous pas entendu, d'après leur entretien, qu'il fallait d'abord aller à Jérusalem porter la croix, et conquérir par la mort la gloire du Royaume? Ignorez-vous qu'il fallait absolument que Moïse et Elie, c'est-à-dire que les ombres de la Loi et les Prophètes se retirassent, pour laisser briller seul le Christ avec l'Evangile? [Tirinus.]

L'enseignement du Thabor nous apprend donc à nous-mêmes, comme aux Apôtres, qu'il nous faut d'abord porter

courageusement notre croix, à l'exemple de J.-C., notre divin modèle, pour parvenir ensuite à une gloire semblable à la sienne. Car le Christ est notre modèle pour ce qui concerne la gloire dont nous serons un jour revêtus, comme il l'est pour ce qui regarde les souffrances et les amertumes de la croix, la pénitence que nous devons endurer dans ce temps d'épreuve. La gloire du Thabor, tel est donc l'éclat qui est réservé à ceux qui font pénitence et qui souffrent pour J.-C. Oui, tous les Chrétiens fidèles, en leur qualité d'*Enfants de Dieu* et de *Frères de J.-C.*, seront un jour revêtus de cette gloire qui aujourd'hui brilla dans toute la personne de Jésus sur la Montagne ; ô la belle et haute destinée des Chrétiens ! Ces amis de Dieu seront enivrés d'un torrent de délices ; ils goûteront une joie pure, une paix inaltérable, qu'aucune crainte, qu'aucune douleur ne pourra jamais troubler. Mais souvenons-nous bien, en tout temps, que nous ne pourrons arriver à cet éternel bonheur, qu'en faisant maintenant de dignes fruits de pénitence, des œuvres de justice, de charité et de sainteté.

En conséquence, nous ne devons point nous borner aux choses de la terre qui ne sont dignes que de mépris ; ni nous attacher aux biens vains et trompeurs de cette vie mortelle, qui ne sont en rien comparables à cette gloire immense qui se manifestera dans les Enfants de Dieu. Elevons nos espérances et nos soupirs vers le ciel, notre véritable patrie ; c'est là que nous attend une félicité réelle et permanente.

CHAPITRE II

ENTRÉE TRIOMPHANTE

DU

CHRIST.

Le Messie entrera à Jérusalem monté sur une ânesse. — Il sera accueilli aux acclamations du Peuple.

PREMIÈRE COLONNE

Prophéties.

I. — Le Messie préparera son ânesse et montera dessus pour venir à Jérusalem.

Gen. XLIX. II. Jacob, dans la célèbre prophétie où il a prédit que « le Sceptre ne sortira point de Juda, ni le « Législateur de sa postérité jusqu'à la venue de celui qui « doit être envoyé, » ajoute ce qui suit au sujet de Silo le Messie : « Il attachera son ânon à la vigne ; il liera, ô mon « Fils, son ânesse au cep de la treille, *ligans ad vineam* « *pullum suum et ad vitem asinam suam.* » (V. 2 col. I.)

Tout cela est dit, non de Judas, fils de Jacob, mais de Silo ou du Messie. Car Jacob parlant à son fils à la seconde personne, passe à une troisième, qui est le Messie, mais toujours en adressant la parole à son fils Juda : *il liera, ô*

mon fils (ô Judas), *son ânesse au cep de Sorec.* S'il eut parlé de Judas, Jacob aurait dit : *tu lieras, ô mon fils, ton ânesse*, etc.

Tous les Pères, à l'exception seulement de Diodore, appliquent littéralement ce texte prophétique au Christ. De ce nombre sont S. Justin, S. Irénée, Tertullien, S. Ambroise, S. Augustin, S. Jérôme, S. Chrysostôme, S. Clément, S. Cyprien, Théodoret et les autres ; de même les commentateurs, Ménochius, Cornélius à Lapide, Tirinus, etc., et aussi les anciens Paraphrastes Hébreux, les RR. Onkelos et Jonathan-ben-Uziel, et les autres docteurs qui seront cités en leur lieu. Tous ces interprètes, unanimes pour l'application à la personne du Christ, diffèrent un peu dans l'explication du sens spirituel. Mais leur divergence d'idées en ce point ne nuit en rien à l'idée première et littérale.

II. — Même sujet.

Isaïe, LXII. II, annonce ainsi l'arrivée du *Juste, Lumière* du peuple, et *Sauveur illustre de Sion :*

« Dites à la fille de Sion : Voici votre Sauveur qui vient ; voici sa « récompense avec lui et son œuvre devant lui. »

Le Prophète venait d'inviter les sentinelles et les gardes à préparer le chemin, à enlever les pierres, pour que tout le peuple allât au-devant du Christ Sauveur. Tous les Interprètes s'accordent à appliquer cet oracle au Messie. (Ménochius, Tirinus, Foreiro, etc.)

III. — Même sujet. — Jérusalem recevra son Sauveur au bruit des acclamations de joie. Il viendra monté sur une ânesse.

Zacharie, renouvelant, IX, 9, la précédente prophétie d'Isaïe, la développe et la particularise ainsi qu'il suit :

« Fille de Sion, soyez comblée de joie ; fille de Jérusalem, poussez « des cris d'allégresse ; voici votre Roi qui viendra à vous ; ce Roi « Juste, qui est le Sauveur. Il est pauvre, et il est monté sur une « ânesse et sur le poulain de l'ânesse. *Exulta satis, filia Sion ;* « *filia Jérusalem* ; *Ecce Rex tuus veniet tibi Justus et Salvator ;*

« *ipse pauper et ascendens super asinam, et super pullum, filium*
« *asinæ.* »

Zacharie dit, immédiatement après ces paroles, que ce Sauveur ***sera la paix*** générale ***des nations***; et que ***son empire s'étendra d'une mer à l'autre et depuis les fleuves*** qui entourent la Palestine, ***jusqu'aux extrémités de la terre***; que ***par le sang de son*** Nouveau ***Testament il rachètera tous les captifs des lieux bas***; qu'il instituera un Banquet où ***il donnera un vin qui fait germer les vierges, et un*** pain ou ***froment des Elus***. Tout indique que cet oracle ne peut absolument s'entendre que du Messie. S. Matthieu, tous les Pères et les interprètes lui donnent ce sens.

IV. — Le Messie sera accueilli aux cris de l'*Osanna* et des bénédictions du Peuple. — Sa route jusqu'au Temple sera ornée de feuillages et de rameaux. — David (1080 ans av. J.-C.)

Ps. CXVII. 22 et suiv. David met entre plusieurs triomphes du Messie celui de son entrée à Jérusalem :

« La Pierre que les architectes (c'est-à-dire les Princes et les Pon-
« tifes des Juifs) avaient rejetée, est devenue la principale Pierre de
« l'Angle. C'est le Seigneur qui a fait cette merveille, et nos yeux la
« regardent avec admiration. (Car Dieu a fait Pierre fondamentale le
« Christ que les Pharisiens ont rejeté.) Voici le jour que le Seigneur
« a fait, (dans lequel le Christ rejeté a été posé comme la tête de
« l'Angle ou le fondement de l'édifice. C'est pourquoi) réjouissons-
« nous en ce jour et tressaillons de joie. O Seigneur, donnez le salut!
« (l'hébr.:) *Osanna ! ô Domine, bene prosperare!* O Seigneur (Christ),
« que votre Règne soit heureux ! »

C'est la même chose qui a été dite ps. 44, 5, ***prosperè procede et regna***. (Ménoch.) ***prospérez dans vos voies, ô*** Christ, ***et régnez !***) D'autres traduisent :

« O Seigneur, faites prospérer le Règne de votre Christ. Beni soit
« celui qui vient au nom du Seigneur : ***benedictus qui venit in no-***
« ***mine Domini !*** Nous vous bénissons, (nous qui sommes) de la
« Maison du Seigneur ; le Seigneur (Christ) est Dieu et il nous a
« éclairés en faisant lever sur nous la lumière (de son Avénement.)
Génébrard.

Cette lumière, cette joie, cet éctat, à l'arrivée du Messie, expliquent et confirment la précédente prophétie d'Isaïe.

« Célébrez un jour solennel avec des branches d'arbres, « jusqu'aux cornes de l'autel, *constitute diem solemnem in* « *condensis,* » c'est-à-dire portez de la verdure et des feuillages, ornez-en les rues et le Temple, en conduisant le Christ, et en parant de rameaux tous les lieux de son passage, jusque dans l'intérieur du Temple. Le P. Houbigant, savant hébraïsant, Génébrard, Ménochius, Tirinus, avec les autres Interprètes, reconnaissent ici l'entrée du Christ à Jérusalem, marchant sur des branches d'arbres.

Célébrez une fête avec des branches. L'usage de porter des rameaux de palmiers et d'autres branchages verts était prescrit pour la fête des *Tabernacles.* Dieu a donc voulu annoncer ici que l'apparition solennelle de son Christ serait saluée de cette manière.

V. — Jalousie contre le Christ.

Dans le même psaume, l'on voit que le Christ ne sera pas également accueilli de tous ; car il y est dit « qu'il sera une « Pierre réprouvée par les Architectes, » c'est-à-dire par les chefs du peuple ; qu'il sera l'objet du dépit et de la haine de ses adversaires ; « qu'il sera assailli et investi par ses « ennemis, qui voudront le dévorer comme le feu dévore « les épines, » etc.

Le Ps. 117, composé sans doute à l'occasion de quelque événement de l'Ancienne Alliance, n'est applicable qu'au Christ, dans le sens littéral et principal ; s'il y a quelques parties de ce beau cantique, qui conviennent à David, c'est en tant qu'il était la figure du Christ.

Il est écrit au Ps. II, v. 6-12 :

« Je rapporte ce qui est devenu un décret irrévocable ; Jéhova m'a « dit : Tu es mon Fils, Je t'ai engendré aujourd'hui... Rendez hom« mage au Fils, de peur que Dieu n'entre en colère contre vous ; « *Osculamini Filium, ne forte irascatur...* »

Le *baiser* chez les Orientaux était un signe d'adoration et de soumission, et c'est ce que signifie le mot *osculamini.*

Selon tous les monuments qui nous restent de l'antique Synagogue, le Talmud, traité *Succa*, le *Zohar*, le *Midras-Rabba*, le *Midras-Théillim*, le *Midras-Jolkut*, *in ps.* II., ce psaume regarde le Messie. Les *Tilkunè Zohar* disent que le *Père* et le Fils de ce psaume sont le *Yod* et le *Hé* du Tetragammaton, c'est-à-dire la Première et la Seconde Hypostase de la Divinité. Manifestement Dieu prévoyait que les Juifs feraient difficulté de rendre des honneurs publics au Fils de Dieu, au Messie, et que pour cette raison il leur commande cet hommage, sous peine d'encourir son indignation.

DEUXIÈME COLONNE

Traditions et Interprétations des anciens Docteurs de la Synagogue.

I. — Le Messie montera sur une ânesse pour venir à Jérusalem (Voy. 1 col. 1.)

Le R. Moyse Hadarsan, dans son commentaire sur la Genèse, à ces mots du 49e chapitre, *il liera son ânon à la vigne*, s'exprime ainsi :

« Lorsque le Messie viendra à Jérusalem, il ceindra lui-même son « âne, il montera dessus, et il viendra ainsi à Jérusalem, pour s'y « présenter lui-même dans un état de pauvreté ou d'humilité, selon « qu'il est écrit au chap. 9 de Zacharie : le voici pauvre et humble, « monté sur une ânesse. » Au même endroit de la Genèse suivent ces mots : « *et ad palmitem, fili mi, asinam suam*, il liera, ô mon « fils, son ânesse à la treille. En effet, lorsqu'il viendra pour rassem« bler Israël, comme il est dit, Zachar. X : Je les appellerai par un « coup de sifflet, et je les réunirai parce que je les ai rachetés ; alors « il montera sur le poulain de son ânesse. C'est précisément ce que « dit Zacharie, c. 9, sur le poulain, fils des ânesses. »

Telle est la tradition des Juifs.

Dans le livre *Berescith-Rabba*, on lit la même chose sur ce passage du 49e chapitre de la Genèse : *le Sceptre ne sortira point de Juda*, et le reste... :

« *Le Sceptre ne sortira point*, est-il dit. Ici est désigné le Roi « Messie, fils de David, qui doit venir briser les Royaumes avec son « sceptre ou avec sa verge, selon qu'il est dit, ps. 2, *Confringes eos* « *in virga*, vous les briserez avec votre verge, et vous les réduirez en « poussière comme un vase du potier. Suivent ces mots : et le *Scribe* « ou le *Briseur*, *Contritor*, *ne sortira point de sa race*. Ici est en« core désigné le Messie qui doit venir pour broyer les Gentils sous « ses pieds, comme il est dit *Isaïe*. 26, le pied, le pied du pauvre le « foulera. Ce Pauvre est en effet le Messie, dont il est dit, Zachar., « c. 9, il viendra pauvre et monté sur une ânesse. »

Telle est encore la tradition des Docteurs Juifs, de Moy. Hadarsan, du R. Cahana, du R. Salomon, etc. D'où l'on voit que les deux prophéties précitées marquent manifestement que le Christ se présentera monté sur une ânesse devant le peuple d'Israël. (Dans Galat., l. IX. 2 et Jérôme de Ste Foi, l. I. c. 11.)

Les auteurs Hébreux du Vieux Targum de Jérusalem entendent aussi du Messie ces paroles, « il attachera son « ânon à la vigne, etc. *Quàm pulcher est Rex Christus qui « surrecturus est de domo Judâ ; ligabit lumbos suos et exi- « bit in prœlium adversùs hostes suos*, c'est-à-dire : Qu'il est « beau le Roi Christ, qui doit sortir de la maison de Juda ! « Il ceindra ses reins et il marchera au combat contre ses « ennemis. » (*Targum Jerosolym.*) On voit que les Juifs se formaient du règne du Christ des idées toutes charnelles : ils se le figuraient comme un conquérant qui devait à la lettre rougir ses vêtements dans le sang des peuples.

En résumé, les Docteurs Juifs, dans le *Targum*, dans le *Beresci th-Rabba*, et *Ketanna*, reconnaissent qu'au chap. 49, *gen*, Jacob parle du même personnage que Zacharie au chapitre neuvième de ses prophéties. De plus, dans leur *ancien Nizzachon, in gen.* 49, ils rapportent que les chrétiens en général expliquent les paroles de Jacob de Jésus le Messie, qui monté sur un âne entra à Jérusalem. Nous avons vu, en effet, que tous les Pères et les Chrétiens s'accordent sur ce point. (Dans Génébr., *chron. ad fin., p.* 53).

II. — Tradition et Interprétation des Hébreux au sujet de la future arrivée du Christ à Jérusalem.

Quant à la prophétie de Zacharie, c. IX, ils sont tous d'accord pour l'entendre du Christ. C'est ainsi que le R. Josué-ben-Lévi comparait les oracles de Daniel et de Zacharie : « Voici (dit Daniel), qu'il viendra comme le fils de l'homme « sur les nuées du ciel ; » Zacharie, au contraire : « Il viendra pauvre et assis sur un âne.

Parole du roi Sapor.

Sapor, roi des Perses, s'entretenait un jour du Messie avec le « Rabbin Samuël ; celui-ci lui avait expliqué comment il devait venir « à Jérusalem, sur quelle espèce de monture et dans quel appareil, « et le tout conformément à l'oracle précédent de Zacharie. — Vous « dites, reprit Sapor, que le Christ doit venir sur un âne. Alors je « lui enverrai le cheval le plus brillant qui sera à mon service. « — Avez-vous, lui répondit le R. Samuel, un cheval aux cent cou- « leurs, tel que sera l'âne qui servira de Monture au Messie ? *Tibine « est equus centicolor, ait Samuël, ut ille Christi Asinus ?* (Talmud, *traité Sanhédrin, c. helec, de adv. Christi temp. apud Génébr., Chron. ad fin. p. 56* ; Hulsius, *de Jud. theol.;* Buxtorf, Sepp., etc.)

Toujours épris des grandeurs temporelles du Messie, les Rabbins se scandalisent de sa pauvreté, et voudraient lui en ôter les marques jusque dans les oracles qui les annoncent. Or cette monture du Christ doit être l'indice d'une entrée humble et toute pacifique. Selon les Prophètes, les chevaux, les chariots signifient le contraire. C'est pourquoi Zacharie fait disparaitre les coursiers et les chars, lorsqu'il annonce le Christ, auteur de la Paix, et en même temps modèle de pauvreté et d'humilité.

III. — Même sujet.

C'est sans doute au souvenir de ce même oracle que le Rabbin Joseph disait :

« Qu'il vienne (le Christ, fils de David), et que je mérite de m'as- « seoir à l'ombre de son âne ! »

On lit encore dans le même Talmud :

« Hillel a affirmé qu'il n'y a point de Messie pour Israël, parce « qu'ils l'ont eu au temps d'Ezéchias. Que le Seigneur pardonne au « Rabbin Hillel, dit à ce sujet le R. Joseph, (et avec beaucoup de « raison). Car quand est-ce qu'Ezéchias a existé ? N'est-ce pas pen- « dant la durée du premier Temple ? Or, c'est dans la durée du « second Temple que Zacharie prophétise ceci : Réjouis-toi, fille de « Sion, livre-toi à des transports d'allégresse, fille de Jérusalem ; « voici que ton Roi vient à toi. Ce Roi Juste et Sauvé, etc. » (Apud Génebr., Ibid., p. 57 et 58.)

Citons encore sur cette prophétie de Zacharie, c. IX, 9, le mot remarquable d'un des plus savants rabbins des temps modernes. Le R. Selomoth, après avoir rapporté ce même oracle, dit :

« *Impossibile est de aliquo hanc prophetiam intelligi, quàm* « *de Messiâ*, c'est-à-dire, il est impossible d'entendre cette prophétie « d'un autre que du Messie : à cause de ce qui suit : et il annoncera « la Paix aux Nations, et sa puissance s'étendra d'une mer à une « mer et depuis les fleuves qui bordent la Palestine, jusqu'aux extré- « mités du monde. Or, ajoute le R. Selomoth, nous ne trouvons « point qu'il ait jamais existé un prince semblable sous le second « Temple. » (Dans Jérôme de Ste Foi, *adv. Jud.*, *l.* I. *c.* 7 *et* II, et dans Galat., l. X. c. 2.)

IV. — Oracles Sybillins sur le même évènement.

La Sibylle d'Erythrée, dans les oracles qui lui sont attribués par l'Antiquité fait mention de la future entrée du Sauveur dans Jérusalem, de la délivrance qu'il apporte à ceux qui sont captifs :

Salve, Casta Sion, permultaque passa puella,
Ipse tibi insceuso Rex en tuus intrat asello,
Ergà omnes mitis, juga quo tibi, quo juga demat
Intoleranda tibi, quæ fers cervice subactà,
Solvat et exleges, violentaque vincla !
Hunc agnosce tuum Numen de Numine natum,
Laudibus hunc ornans, hunc imo pectore gestans,
Dilige que ex animo, ferque ejus amabile Nomen,
Rejice præteritos, atque ejus sanguine solve.
Nam nec verba tibi nec eum libamina placant,
Nec sacra (inextinctus cùm sit) mortalia curat,
Sed qui sincero taciturni pectore adorant.
Nosce quis hic nàm sit ; tùm patrem denique cernes.

Version de M. Alex. et de M. Drach, *t.* 2, *p.* 293-294, *harm.* :

« Réjouis-toi, chaste fille de Sion, éprouvée par les souffrances, « ton Roi lui-même, doux à tous les regards, entre dans tes murs, « monté sur un ânon, afin qu'il nous délivre du joug accablant de la « servitude qui a si longtemps pesé sur notre cou, et afin qu'il abo- « lisse les lois impies et brise les chaines de la violence... »

Jour des Rameaux. — Entrée triomphante de Jésus dans Jérusalem.

TROISIÈME COLONNE.

Accomplissement historique — évangélique.

I. — Jésus fait préparer par ses Disciples l'ânesse qu'il doit monter pour se présenter à Jérusalem.

Jésus avait passé le jour du Sabbat ou Samedi chez Lazare. Le lendemain il se mit en marche avec tous ceux de sa suite ; « comme « ils approchaient de Jérusalem, et qu'ils étaient déjà à Bethphagé, « au pied du Mont d'Olivet, Jésus envoya deux de ses Disciples, à « qui il dit : Allez au village que voilà devant vous ; en y entrant, « vous trouverez une ânesse attachée, *asinam alligatam*, et son « ânon avec elle, qui est aussi attaché, *ligatum*, sur lequel on n'a « pas encore monté. Détachez-le et amenez-le moi. Que si quelqu'un « vous dit : Pourquoi le détachez-vous ? Vous lui ferez cette réponse : « C'est que le Seigneur en a besoin ; et aussitôt il vous le laissera « aller. »

Ces deux animaux se trouvèrent donc par un effet de la volonté de Jésus, attachés comme il l'avait prédit. On voit ici qu'il parlait en prophète et qu'il agissait en Maître.

« Les Disciples s'en allèrent et firent ce que Jésus leur avait or« donné. Ils trouvèrent, comme il leur avait dit, l'ânon attaché « dehors, devant une porte, entre deux chemins, et ils le détachè« rent. Lorsqu'ils le déliaient, ceux à qui il appartenait leur dirent : « Pourquoi détachez-vous cet ânon ? C'est, répondirent-ils, ainsi que « Jésus leur avait ordonné, que le Seigneur en a besoin ; et ces gens « leur laissèrent emmener l'ânon.

« Ils amenèrent à Jésus l'ânesse avec l'ânon. »

II. — Entrée triomphale à Jésusalem.

« Alors les ayant couverts de leurs vêtements, ils le firent monter « dessus. Jésus se mit donc dessus, selon ce qui est écrit : *Ne crai-« gnez point, fille de Sion, voici votre Roi, qui vient monté sur le « poulain d'une ânesse.* Les Disciples n'entendirent point cela d'a-« bord, mais quand Jésus fut glorifié, ils se souvinrent que ces choses « avaient été écrites de lui et qu'elles lui étaient arrivées. »

Le texte sacré paraît signifier que Jésus s'assit sur l'ânesse et sur le poulain de l'ânesse, non pas en même temps et conjointement, mais successivement, c'est-à-dire qu'il fit la première partie du chemin sur l'ânesse, et qu'en approchant de Jérusalem il monta sur l'ânon, sur lequel il y fit son entrée ; c'est ce qui fait que trois Evangélistes n'ont parlé que de l'ânon.

Les Pères ont trouvé ici un sens mystique. L'ânesse qui a porté le joug, représente, selon eux, la nation juive, laquelle portait depuis longtemps le joug de la loi de Dieu ; et l'ânon indompté figure le peuple gentil qui commença le dernier à porter le joug de la loi divine.

« Une foule de monde qui était venu pour la fête, ayant ouï dire « qu'il venait à Jérusalem, prit des branches de palmier et alla au-« devant de lui en criant : Hosanna, béni soit le Roi d'Israël, qui « vient au nom du Seigneur ! Pendant qu'il marchait, un grand « nombre étendaient leurs vêtements sur son passage ; d'autres cou-« paient des branches aux arbres et en jonchaient le chemin. »

III. — Jésus est reçu aux acclamations de la foule. — On le conduit dans le Temple aux cris d'Hosanna et en portant devant lui des branches d'arbres.

« Quand il fut près de la descente du Mont d'Olivet, la multitude « de ceux qui faisaient profession d'être de ses Disciples, lesquels « formaient là plusieurs troupes, ravis de joie se mirent à louer Dieu « à haute voix sur tous les miracles qu'ils avaient vus. Béni soit le « Roi, disaient-ils, qui vient au nom du Seigneur ! Paix dans le ciel, « et gloire au plus haut des cieux !

« Mais les troupes qui allaient devant et celles qui suivaient, « criaient : Hosanna au fils de David ! Béni soit celui qui vient au « nom du Seigneur ! Béni soit le Règne qui vient, le Règne de David « notre Père ! Hosanna dans le plus haut des Cieux ! »

Il est clair, par ces paroles, qu'ils le reconnurent pour le Messie, et qu'ils lui appliquèrent publiquement une prophétie qui concernait le Messie. Remarquons ici ce qui justifie le sens que nous avons donné à ces paroles, *ô Domine, bene prosperare, ô Seigneur* (*Messie*), *que votre règne soit prospère*! ps. 117. Elles sont entièrement analogues à cette acclamation des Hébreux: « Béni soit le Règne qui « vient! Hosanna au Christ, fils de David, qui vient au nom « du Seigneur ! »

Il est encore dit que la cause principale d'une joie si vive et si universelle, c'est que « le monde qui s'était trouvé « avec Jésus, lorsqu'il dit à Lazare de sortir du tombeau, et « qu'il ressuscita d'entre les morts, en rendait témoignage. « Voilà pourquoi le peuple alla au-devant de lui, ayant « appris qu'il avait fait ce miracle. » C'est une remarque « de S. Jean l'évangéliste. (*Jean*, XII. 17.) »

C'est donc à cause de ses miracles que le Peuple étendait ses vêtements sur le passage de Jésus; qu'il coupait des branches, en jonchait son chemin, jusqu'à ce qu'il l'eût conduit dans le Temple (infra), en chantant *Hosanna*, c'est-à-dire *Salut et gloire*!

C'est pourquoi ce jour fut depuis constamment et solennellement célébré de même sous le nom de *Jour des Rameaux*. (*Matth.* XXI. 1; *Marc.* XI. 1; *Luc.* XIX. 29; *Jean*, XII. 12.)

IV. — Jalousie des Pharisiens contre Jésus.

Matth. XXI. 14. « Les Princes des Prêtres et les Scribes « voyant les merveilles qu'il avait faites, et que les enfants « criaient » jusque *dans le* milieu du *Temple* où le Peuple avait conduit Jésus, en portant des rameaux et en remerciant le Seigneur de leur avoir envoyé le Messie béni; ces Pharisiens, jaloux, *voyant* donc *que les enfants* mêmes *criaient dans le Temple:* « Hosanna au Fils de David! en conçurent de l'indignation. »

Jean XII, 17.:

« Les Pharisiens se disaient donc : Vous voyez que nous ne ga-
« gnons rien ; voilà tout le monde qui court après lui. »

C'est ainsi qu'ils exprimèrent leur chagrin à la vue de ce spectacle.

Luc, XIX, 39. :

« Quelques-uns d'eux qui étaient parmi le peuple lui dirent, d'un
« ton de dépit : *Maître, faites taire vos Disciples.*

« — Je vous assure, leur répondit Jésus, que si ceux-ci se taisent,
« les pierres crieront à leur place.

Ils se turent en effet cinq jours après, lorsqu'au temps de sa Passion et de sa mort ils l'abandonnèrent et prirent la fuite. Mais les pierres parlèrent alors, et en se brisant, elles publièrent dans leur langue la divinité de Jésus.

QUATRIÈME COLONNE

Accomplissement d'après la Tradition Ecclésiastique primitive.

I. — L'ânon qui fut amené à Jésus était attaché au sarment d'une vigne.

S. Justin (an 104-166), dans sa première Apologie, *n°* 32, dit à l'empereur Adrien Antonin, au Sénat et à tout le peuple romain, qu'ils « peuvent, l'histoire à la main, voir « que tous les oracles sont réalisés en Celui qui a été cru- « cifié en Judée :

« Ces paroles, *il attachera son ânon à la vigne* désignent ce qu'il « devait faire et ce qui devait lui arriver. Ne sait-on pas qu'il dit à « ses disciples d'aller lui chercher un ânon attaché au sarment d'une « vigne, à peu de distance d'un bourg ; qu'il monta sur cet ânon, « lorsqu'il lui fut amené, et qu'il fit ainsi son entrée dans Jérusalem, « où était le superbe Temple des Juifs, que depuis vous avez ren- « versé. »

Et, *n.* 35, après avoir invité les Romains à consulter sur la vérité des faits de J.-C. la relation de Pilate, il dit :

« Citons encore les paroles du prophète Sophonie (c'est Zacharie), « qui annonce si clairement que le Christ devait entrer dans Jérusa- « lem monté sur un ânon. C'est ainsi qu'il s'exprime : Tressaille « d'allégresse, fille de Sion, pousse des cris de joie, fille de Jérusa- « lem ; voilà que ton Roi vient vers toi plein de douceur, sur une « ânesse et sur le fils d'une ânesse. »

S. Justin dit les mêmes choses dans son *Dialogue avec Tryphon*, *n.* 53 :

« Jésus N. S. a véritablement paru sur une ânesse. Rappelez-vous « ce qu'il fit lorsqu'il approchait de Jérusalem : il envoya ses Disci- « ples lui chercher une ânesse qui était attachée avec son ânon à « l'entrée d'un bourg appelé Bethphagé ; et quand ils l'eurent ame- « née, il monta dessus et entra dans la ville. Et quaud il accomplit « ainsi tous les oracles et qu'on vous le prouve les Ecritures *à la* « main, vos cœurs restent toujours endurcis !

« Remarquez que le Saint-Esprit dit formellement par la bouche de « Jacob et de Zacharie que le Christ se servira de l'ânesse et de « l'ânon. Et comprenez ce que signifie cette ânesse. Car, de même « que l'ânon, inaccoutumé au joug, représentait les Gentils, de même « l'ânesse, habituée à porter le bât, figurait la nation juive... »

C'est ainsi que S. Justin explique la prophétie, constate le fait historique, et en donne le sens mystique.

II. — S. Irénée, (an 140-202):

« Dans le premier avénement, le Christ paraît dans toutes les mi- « sères, dans toute la faiblesse de l'humanité ; il parcourt les villes, « assis sur l'ânon de l'ânesse ; il est la pierre mise au rebut par ceux « qui bâtissent... » *n.* 33, *l.* IV, et *n.* 19, *l.* III.

III. — S. Clément d'Alexandrie (an 184):

« Moyse avait été un sage, un roi, un législateur. Mais notre Sau- « veur s'élève au-dessus de toute nature humaine ; il est d'une beauté si « merveilleuse que nous ne pouvons aimer que lui, nous qui soupi- « rons après la véritable beauté ; car il était la véritable lumière. « (C'est pour cela qu')il fut salué Roi par des enfants inexpérimentés « encore, par les Juifs incrédules qui le méconnaissaient...» *Strom.*, *l. II, c. 5. Et Pédag., l. I, c. 5.*

IV. — Les *Constitutions Apostoliques*, l. VII, c. 26, à l'occasion de l'Eucharistie, rappelle ainsi et le sens des anciens oracles et le fait même de leur accomplissement :

« Réunissez-nous tous dans votre Royaume, que vous avez pré- « paré ; c'est-à-dire *que le Seigneur vienne* ou *que son Règne appa- « raisse.* Hosanna au fils de David. Béni celui qui vient au nom du « Seigneur : c'est le Seigneur Dieu qui nous a apparu dans la chair. »

On lit les mêmes choses au livre VIII, chapitre treizième :

« Béni soit dans les siècles le seul Saint, le seul Seigneur, le « seul Jésus-Christ, pour la gloire de Dieu le Père. Amen. Gloire à « Dieu dans le plus haut des cieux ; Paix sur la terre, et bonne « volonté dans les hommes. Hosanna au fils de David ! Béni soit « celui qui vient au nom du Seigneur : c'est le Seigneur Dieu ; et il « nous a apparu ; Hosanna dans les hauteurs des cieux ! »

On voit ici l'interprétation de ces mots du ps. 117. *Deus Dux et illuxit nobis*. C'est le Christ qui est apparu et qui est le *Seigneur Dieu.*

V. — Le Palmier dont on cueillit des rameaux pour les mettre sous les pieds du Sauveur.

S. Cyrille, Patriarche de Jérusalem, dans l'énumération des témoignages et des monuments qui rappellent la venue de J.-C., compte cet arbre :

« Et le palmier, dit-il, qui se trouve dans la vallée de Jéricho, et « qui tend encore ses branches aux fidèles, comme jadis aux Enfants, « pour célébrer son triomphe. » (*Jol. XII, 13.*)

L'auteur de l'*Itinéraire de Jérusalem*, dans la description qu'il fait des Lieux Saints, dit :

A parte dextra est arbor palma de quâ infantes ramos tulerunt, et venienti Christo substraverunt. « A droite on voit le Pal-« mier dont les Enfants prirent des rameaux pour les mettre sous les « pieds du Sauveur. »

On sait, au reste, que cet arbre est si vivace qu'on ne doit pas s'étonner qu'il eut subsisté 350 ans après la mort du Sauveur. (V. Baronius.)

VI. — Solennisation du jour des Rameaux.

Dès les premiers siècles, l'usage s'établit parmi les fidèles de porter à pareil jour en procession et pendant l'office divin des *palmes* ou des *rameaux* d'arbres, en mémoire de cette entrée triomphante de Jésus-Christ dans Jérusalem huit jours avant la Pâque. C'est pourquoi ce jour a été appelé le Dimanche des *Rameaux, Dominica Palmarum.*

L'usage de l'Eglise est de bénir ces *rameaux* en priant Notre Sauveur d'agréer l'hommage que les fidèles lui rendent comme à leur Roi et à leur Seigneur.

Il existe un discours de S. André de Crète sur les *Rameaux de palmier* et sur la solennité de ce jour.

VII. — Dépit des Pharisiens.

S. Irénée, l. IV, c. II :

« Lorsque le Christ fit son entrée dans Jérusalem, tous ceux qu « partageaient la foi et les espérances de David, reconnurent leur « Roi, le Messie ; ils étendirent leurs vêtements sur son chemin et le « jonchèrent de feuillage ; et ils s'écrièrent dans l'enivrement de leur « joie : Hosanna au fils de David ; béni Celui qui vient au nom du

« Seigneur ! Hosanna au plus haut des Cieux ! Mais les Pharisiens et
« les hypocrites qui avaient de l'influence sur la foule ignorante,
« refusèrent de croire à la venue du Christ, et ils s'écrièrent : enten-
« dez-vous ce que disent ceux-ci ? Jésus leur répondit : N'avez-vous
« jamais lu cette parole : Vous avez mis la louange dans la bouche
« des enfants et de ceux mêmes qui sont à la mamelle ? Jésus expli-
« quait par là que les paroles prophétiques de David s'appliquaient
« à lui-même, et il montrait aux Pharisiens qu'ils ne savaient pas
« comprendre l'esprit de l'Ecriture, faisant connaître qu'il était lui-
« même le Christ, dont le nom doit être partout béni, dont les louan-
« ges qu'il rapporte lui-même à son Père seront chantées même par
« les enfants à la mamelle. »

CINQUIÈME COLONNE.

Accomplissement d'après les aveux des Juifs, ennemis de Jésus. — Extrait de l'Evangile de Nicodème.

I. — Dans le *Sepher Toldos Jesu*, que les Juifs incrédules ont composé contre le Christ Jésus, on lit en propres termes :

« Que le bruit des merveilles de Jésus ayant été porté à Jérusalem, « les méchants en eurent beaucoup de joie ; mais les gens de bien, « les Sages, les Sénateurs en ressentirent la douleur la plus amère. « Ils prirent la résolution de l'attirer à Jérusalem pour le condamner « à mort. Pour cela, il lui députèrent deux Sénateurs du Petit San- « hédrin, qui s'étant transportés auprès de lui, l'adorèrent. Jésus, « croyant qu'ils venaient augmenter le nombre de ses disciples, les « reçut avec bonté. Ces Sénateurs, s'étant ainsi insinués dans ses « bonnes grâces, lui dirent : Les plus sages et les plus considérables « de Jérusalem nous ont envoyés auprès de vous, pour vous prier de « venir dans cette ville ; car ils ont appris que vous étiez le Fils de « Dieu. Jésus leur répondit : On leur a dit la vérité ; je ferai ce qu'ils « souhaitent, à condition que tous les Sénateurs du Grand et du « Petit Sanhédrin viendront au-devant de moi et me recevront avec « le respect que les serviteurs témoignent à leurs maîtres. Les Dépu- « tés étant retournés à Jérusalem, rapportèrent tout ce qu'il leur « avait dit. Les Anciens et les hommes religieux répondirent : Nous « ferons tout ce qu'il souhaite. Les députés reviennent donc trouver « Jésus et lui protestent que les principaux citoyens de Jérusalem « sont disposés à faire tout ce qu'il désirait. Alors Jésus leur dit : Je « vais donc entrer en même temps que vous dans la ville. Or, Jésus « arriva à Nobé, qui est proche de Jérusalem. (Nobé, c'est-à-dire « *Ville des Prêtres*, est située sur le chemin qui conduit de Jérusalem « à Ramatha et à Diospolis ; de ce lieu, dit S. Jérôme, l'on décou- « vrait la ville de Jérusalem.) Alors, continue l'auteur juif incrédule, « Jésus dit à ceux de sa suite : N'avez-vous *point ici quelque bel* « *âne* ? On lui répondit qu'il y en avait un tout préparé. Il leur dit :

« Amenez-le ici. *Allato asino speciosissimo*. Lorsqu'on lui en eut
« amené un fort beau, il le monta et dirigea sa marche vers Jéru-
« salem. »

« Au moment où Jésus entrait dans la ville, tous les citoyens
« s'empressèrent d'accourir au-devant de lui pour le recevoir. Quant
« à lui, élevant la voix, il leur dit : Je suis celui dont le prophète
« Zacharie a prophétisé l'arrivée en ces termes : « Voici votre Roi
« qui viendra à vous : ce Roi Juste et Sauveur ; il est pauvre et
« monté sur un âne et sur le poulain, fils des ânesses... »

Quoique le Juif, c'est-à-dire l'ennemi le plus acharné de Jésus, ait cherché à dénaturer ce récit historique, par cette fausse circonstance des députés du Sanhédrin, etc., cependant il n'a pu nier le fait lui-même ; il l'atteste au contraire. *Secondement*, il a fait même entendre que c'est *le bruit des miracles de Jésus*, qui fit que quelques membres du Sanhédrin vinrent le trouver et que tous les habitants de Jérusalem s'empressèrent d'aller au-devant de lui. Ils ont ailleurs menti trop grossièrement contre l'histoire et contre des faits connus, pour qu'on les croie sur la circonstance qu'ils ajoutent et que, du reste, ils démentent dans le récit suivant ; s'ils ont avoué le fait en lui-même, c'est qu'ils n'ont pu faire autrement.

II. — Autre récit Juif sur le même fait.

Agobard, archevêque de Lyon, rapporte ainsi un autre récit des Juifs, (*de insolentiâ Judæorum*) :

« Ils lisent dans les livres qu'ils ont reçus de leurs ancêtres, qu'il
« exista parmi eux un jeune homme honorable, nommé Jésus, qui
« fut instruit par Jean-Baptiste, etc... Jésus étant attendu pour la
« solennité de la Pâque, quelques jeunes hommes de ses Disciples
« allèrent au devant de lui et lui chantèrent par honneur et par
« respect : Hosanna au Fils de David !... Enfin ce Jésus fut accusé,
« etc. »

Il est faux, et d'après leur propre récit, et d'après celui des Evangiles, que quelques Disciples de Jésus seulement, aient été au-devant de lui et l'aient seuls proclamé le Messie. Les habitants de Jérusalem, en général, l'ont reconnu

alors pour le Christ, jusqu'à ce que les Scribes jaloux eussent réussi à détruire dans leur esprit, l'idée que leur avait inspirée la vue des miracles de Jésus.

III. — Extrait de l'évangile de Nicodème, c. 1.

« Le courrier dit à Pilate : Lorsque vous m'envoyâtes auprès d'A-« lexandre, (l'un des principaux sénateurs), je vis Jésus assis sur une « ânesse ; et les fils des Hébreux, *tenant des branches à la main*, « criaient *Hosanna !* et d'autres étendaient leurs vêtements dans le « chemin et disaient : *Sauvez-nous, vous qui êtes dans les cieux !* « *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur* ! Les Juifs se « récrièrent donc contre le courrier et lui dirent : les fils des Hébreux « proféraient, il est vrai, ces paroles, mais en langue hébraïque ; « quant à vous, qui êtes Grec, comment connaissez-vous la langue « hébraïque ? Le courrier leur dit : J'ai demandé à un juif ce que « signifiaient les paroles que les Enfants proféraient en hébreu ; et « il me les interpréta de la sorte : ils crient : *Osanna*, c'est-à-dire « *donnez le salut*, ou *sauvez* ! Alors, Pilate leur dit : Or vous « attestez vous-mêmes ce qu'ont dit les Enfants. En quoi le courrier « (mon serviteur), est-il répréhensible ? Et ils gardèrent le silence. »

IV. — Dépit et désespoir des Pharisiens.

L'histoire Juive ou le même *Sepher-Toldos-Jesu*, dit que « les gens de bien, les Sages, les Sénateurs ressentirent la « douleur la plus amère au sujet du triomphe de Jésus dans « Jérusalem ; » car il était accueilli aux acclamations universelles du peuple. Elle ajoute qu'à l'entrée de Jésus dans « la ville, les plus gens de bien de la nation fondirent en lar-« mes, déchirèrent leurs vêtements, allèrent trouver la reine « Hélène et lui dirent : Cet homme mérite la mort parce « qu'il séduit le peuple ; permettez-nous de le saisir... » Les Juifs voudraient alléguer le motif de la religion et de la piété, pour couvrir la jalousie impie de leurs anciens docteurs ; mais il est facile d'apercevoir, à travers ces beaux prétextes, leurs vues intéressées, hostiles, injustes. L'hypocrisie ne s'est-elle pas de tout temps parée du manteau de la vertu et de la religion ?

V. — Le *Juste*, le *Bon* par excellence; — d'après les Rabbins; — Le Psaume CXVII; — Les Palmes; — Leur signification; — d'après les mêmes Docteurs.

Le Talmud, traité *Yoma, fol.* 38 *verso*, nous apprend que la création du monde est un effet de la vertu du *seul Juste*, du Juste par excellence ; car, dit le Talmud, il est écrit : Et Dieu vit que la lumière était *tob, le bon*. Or il est écrit ailleurs : *Dites au Juste, qu'il est tob, Le Bon.*

S'il pouvait rester quelque doute sur l'application de ce *tob, le Bon,* au *Juste* Divin, la citation suivante suffirait pour la confirmer. Voici ce que nous lisons dans le *Midras-Jalkut* sur Isaïe, c. III :

— « Dites au Juste, maître du monde, qu'il est *bon* en ce qu'il fait « pour vous ; car il est écrit : *en ce jour il fait expiation pour « vous,* (Lévit., XVI. 30.) C'est pour cette raison qu'à la fête des « Tabernacles on prend à la main des palmes, et l'on chante : Louez « Jéhova, car il est bon ! *Confitemini, quoniam Bonus !* (Ps. CXVII. « 1 ; CXVIII. 1.) »

R. Abraham Lumbiner, dans ses notes sur ce *Midras*, sous le titre *Zayit-Raanan*, fait cette remarque :

— « Il serait bon de trouver le rapport qu'il peut y avoir entre ces « palmes et cette expiation de nos péchés... »

Eh ! mon Dieu, reprend ici M. Drach, Rabbin converti à la foi chrétienne, ce rapport est tout trouvé, et depuis bien longtemps. Quand le *Juste*, qui seul est *bon*, entra dans la ville où il devait couronner l'expiation de nos péchés, le peuple, pour témoigner sa joie, le reçut avec des palmes à la main. Ce qui embarrassait notre Rabbin, c'est qu'il ne voulait pas d'une explication tirée de l'Evangile. R. Salomon Laniado, dans son commentaire sur Isaïe, sous le titre *Kéli-paz*, donne plus de développement au passage du *Midras-Jalkut*, que nous venons de citer.

— « Les palmes, dit-il, que l'on prend à la fête des Tabernacles, « sont comme un signe de notre victoire, de notre délivrance du péché « et de la puissance de *Sammaël*, le Démon. Puisque les enfants « d'Israël marchent avec assurance, tenant cette arme à la main, c'est « une marque qu'ils ont gagné leur cause devant le tribunal de Dieu,

« et qu'ils ont été purifiés au jour des expiations. Car le *Juste*, maître « du monde, est le *Juste* dont il est dit : *Et le Juste est le fonde-* « *ment* du monde. (Prov. X. 25). Et la rémission des péchés qui a « eu lieu au jour des expiations, moyennant les cinq mortifications « qui figurent le premier *Hé* du nom Divin, lettre qui représente le « *temps à venir* (ou le temps de l'avènement du Messie), la rémission « des péchés, dis-je, c'est la *prudence*. »

Selon le Talmud, traité *Ménakoth*, les divers *Midraschim*, le monde a été créé par la lettre *Hé*, laquelle, comme on vient de le voir, désigne le *Verbe Eternel*, ou *la Vertu*, la *Puissance Divine*.

C'est ainsi que les Docteurs de la Synagogue moderne sont amenés, sans s'en apercevoir, à confirmer par leur enseignement, les principaux faits et les dogmes fondamentaux du Christianisme.

(Voir M. Drach, *harm.*, *t. I. p.* 295-299.)

SIXIEME COLONNE

Témoignages Païens.

I. — Philostrate, fils de Philostrate, qui vivait sous l'empire de Vespasien, — Porphyre le philosophe, qui vivait de l'an 230 à l'an 270, et d'autres adversaires païens du Christianisme, ont attesté cette entrée triomphante du Sauveur à Jérusalem, en prétendant en faire un sujet d'accusation contre le Christ. Ils ont voulu faire entendre qu'il avait établi son camp sur le Mont des Oliviers, et que delà il avait menacé d'assiéger Jérusalem, afin de s'y faire proclamer roi : mais que le coup avait manqué, et que Jésus avait été pris et condamné comme coupable de haute trahison.

Or, ces philosophes ont confondu le fait de Jésus avec la tentative d'un faux prophète venu d'Egypte, qui, entouré de 30 mille sicaires, avait effectivement essayé de prendre Jérusalem de cette manière. Mais l'Homme-Dieu n'était point venu fonder ici-bas un Royaume temporel. Quand le peuple avait voulu le nommer Roi temporel d'Israël, il s'était enfui, et quand il entra dans Jérusalem, il le fit pacifiquement, conformément aux oracles des Prophètes. (*Voir Sepp.*, *t.* 2. *p.* 17.)

II. — Témoignage des peuples Païens, et ennemis du christianisme :

1° *De la Chine*, d'après un écrivain musulman. — Les traditions chrétiennes primitives se conservèrent assez longtemps dans ce pays. Un auteur Mahométan qui écrivait l'an 877 de J.-C., assure que la capitale de la Chine ayant été prise à cette époque par un rebelle, il y périt un grand nombre de Chrétiens : et il dit encore qu'il avait vu un Arabe qui avait été à la Chine, à qui l'empereur avait montré Jésus-Christ monté sur un âne, et suivi des Douze

Apôtres, comme le jour qu'il entra en triomphe à Jérusalem. (*Monuments relatifs à la Religion de la Chine.*)

2° Témoignage des Mahométans sur le triomphe de Jésus. — Ils le reconnaissent pour un prophète plus grand que leur Mahomet.

Les Mahométans rapportent à cet évènement l'oracle suivant d'Isaïe, XXI, 6 :

Le Seigneur m'a dit : allez, placez une sentinelle pour vous annoncer ce qu'elle verra. Et elle vit un charriot conduit par deux hommes, montés, l'un sur un âne, et l'autre sur un chameau ; et elle s'appliqua avec grande attention à considérer.

Les Mahométans veulent que l'homme qui était monté sur l'âne, soit le Messie Jésus, et que celui qui était monté sur le chameau, soit Mahomet leur prophète. Rien ne montre, du reste, qu'ils puissent interpréter de la sorte ce passage. Leur citation n'a ici de valeur qu'en tant qu'elle est un témoignage en faveur du triomphe de J.-C., fourni par des hérétiques, ennemis du nom catholique ; et ensuite qu'elle est un témoignage remarquable, comme nous allons le voir, que les Mahométans plaçent Jésus le Messie, au-dessus de Mahomet, qu'ils appellent simplement *le prophète.*

En effet, ils produisent, pour expliquer la prophétie précédente, un autre passage d'Isaïe, prédisant le même fait, et qui néanmoins ne se trouve point dans les prophéties d'Isaïe :

O peuples ! oui, j'ai vu un homme assis sur un âne, et tout revêtu de la lumière du Soleil : et j'ai vu un homme assis sur un chameau ; sa lumière était comme la lumière de la lune. *O populi ! Certe ego vidi speciem sedentis super asino, vestitum lumine Solis* ; *et vidi insidentem Camelo* ; *lux ejus velut lux Lunæ.*

Ceci est rapporté par Théodoric Hackspan, *de usu libror. Rabbin.*, *c.* 2. *ex epistola Mahumedani cujusdam Romam missâ* ; c'est-à-dire ce passage est tiré d'une lettre d'un Mahométan, envoyée à Rome. (Dans Huet, *Parall. c.* 10.)

III. — La manière dont les Hébreux honorèrent Jésus, à son entrée triomphante dans leur ville capitale, est un usage ancien et commun.

L'usage de porter des rameaux verts de palmier ou de citronnier, était ordonné, comme nous l'avons dit, pour la célébration de la fête des Tabernacles (Lévit. XXIII, 40.) Cette coutume, qui remontait à la plus haute antiquité, passa de l'Orient chez les Grecs et les Romains, où l'on jetait des rameaux, de la verdure, des fleurs, des tapis et des vêtements sur le passage de Celui que l'on voulait honorer. Nous en trouvons encore des traces dans nos solennités et nos processions. (De Jessé, et le Comte de Stolberg, *vie de J.-C.*)

Les acclamations des Anciens étaient analogues à celles marquées dans les Evangiles. Ainsi, *Osanna* (ou prospérité) *au fils de David*, est une locution elliptique, telle qu'est celle-ci dans Lampride (*in Alexand. Severo*) :

Alexandre Auguste, que les dieux vous conservent ! — Au jeune Empereur, au Père de la Patrie, au Grand Pontife, sous entendez ces mots : Nous souhaitons cette conservation, ce salut.

Dans Dion on trouve cette acclamation en faveur de Néron : *Vah Olympice Victor ! Vah Pythice Victor ! Auguste, Auguste, Neroni, Herculi, Neroni, Apollini*, etc. (*l.* 63. *p.* 724.)

L'on voit donc que ce que le Peuple Hébreu fit pour célébrer le triomphe de Jésus, loin d'être en contradiction avec les usages du temps, y était au contraire très conforme.

Selon Baronius, cette coutume de porter des branches et de crier Hosanna était chez les Hébreux un honneur qu'ils ne rendaient qu'à Dieu seul. On ne saurait trouver aucun exemple qu'il ait jamais été rendu à des rois, lors de leur entrée à Jérusalem. Il n'y a donc point de doute qu'on ait par là rendu à Jésus, une espèce d'hommage divin et tout-à-fait extraordinaire. Ce fut ce qui porta les Pharisiens à l'interpeller en ces termes : *Entendez-vous ce qu'ils disent ?*

voulant par là lui faire un crime de ce qu'il recevait du peuple un honneur qui n'appartenait qu'à Dieu seul.

C'est, du reste, ce que tend à établir le passage suivant du Paraphraste Chaldéen :

« Le 15e jour du même mois (à la fête des Tabernacles) ils ombra-
« geaient leurs tentes dans les jardins, ils coupaient des rameaux de
« palmiers, (de dattiers), ils cueillaient des branches de cèdre, de *chil-*
« *fana* (c'est-à-dire selon les divers traducteurs, de saules, de roma-
« rins, de figuiers), et ils s'en formaient des rameaux appelés
« *Hosciahnna;* ils chantaient, ils lisaient dans leurs livres, ils
« priaient, ils se réjouissaient avec les Hosanna, et ils bondissaient
« comme les chevreaux. » Targum Jonathæ.

Ainsi cet usage n'avait d'autre fin que celle de louer Dieu dans les grandes solennités.

IV. — **Réflexion générale sur la prophétie et sur son accomplissement.**

Rien de plus admirable que cet accomplissement. Tout y concorde : tout s'y harmonise. Que cet accomplissement est étonnant ! Car pour réaliser l'oracle entier, il fallait à la fois être une *Pierre Réprouvée*, *Rejetée par les chefs* du peuple, et être la Pierre principale, la Pierre précieuse et fondamentale ; il fallait être haï du peuple, assailli d'ennemis, et être aimé, admiré, salué du Peuple et mené en triomphe par lui. Il fallait être pauvre, et être Roi ; être humble, obscur, et être plus glorieux que les personnages les plus haut placés ; être essentiellement pacifique, et être conquérant universel. Il fallait être l'objet de l'allégresse et des transports de Jérusalem, et être en butte aux mépris et aux contradictions de ses habitants. Il fallait n'avoir pour toute monture qu'une simple ânesse, et néanmoins porter son Règne jusqu'aux dernières bornes de l'Univers. Voilà en substance ce que renferment les oracles précédents. Un mortel pourrait-il accomplir des Prophéties dont la portée est si précise et si étendue ? Peut-on citer dans l'Histoire générale un Homme qui les ait accomplies, sinon Notre Seigneur Jésus-Christ !...

CHAPITRE III.

Zèle du CHRIST pour la Maison de Dieu. — Le Temple illustré par l'éclat de sa Gloire.

I. — Le Christ sera rempli de zèle pour la Maison de son Père. — II. Il en chassera les marchands. — III. Il y paraîtra au milieu de l'éclat des prodiges.

PREMIERE COLONNE

Prophéties.

I. — Le Messie se montrera très zélé pour le Temple de Dieu.

Ps. LXVIII, 10, 11, 12. Le Messie dit que, pour réparer la gloire de son Père, il s'est exposé aux injures et à la confusion :

« Dieu d'Israël, c'est à cause de vous que j'ai été exposé aux opprobes ; à cause de vous que la confusion a couvert mon visage. Je « suis devenu comme inconnu à mes frères, et comme étranger à « l'égard des enfants de ma mère ;

« Parceque le zèle de votre maison m'a dévoré, et que j'ai pris sur « moi les outrages qu'on vous fait. » *Quoniam Zelus domûs tuæ comedit me.* (Voir 2 col. I. et 3 col. I.)

II. — Les marchands seront exclus du Temple, aux jours du Messie.

Zacharie, XIV, 21, après avoir annoncé divers événements qui auront lieu au temps du Christ, et en particulier la gloire et la sainteté du Temple et de la nouvelle Eglise de Dieu, finit par cette prophétie :

Et non erit mercator ultrâ in domo Domini exercituum in die illo : Et en ce jour-là, il n'y aura plus de marchand dans la Maison du Seigneur des armées.

Ou bien, selon les Septante :

« On ne verra plus dans la Maison de Dieu aucun Chananéen. »

Les Chananéens étaient très fameux dans le trafic ; c'était leur habituelle et unique occupation. (Ménochius, Tirinus, etc.) Voyez 2 *col. II.*

III. — Le Messie doit paraître avec éclat dans le Temple de Zorobabel.

Aggéé, II, 7 et suiv.

« Voici ce que dit le Seigneur des armées : encore une fois et dans « un peu de temps, j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et l'élément « aride ; j'ébranlerai tous les peuples, et le Désiré des nations viendra, « et je remplirai de gloire cette Maison, dit le Seigneur des armées, « et *implebo Domum istam gloriâ.* L'argent est à moi, l'or aussi « est à moi, dit le Seigneur des armées. Le gloire de cette dernière « Maison sera encore plus grande que celle de la Première, dit le « Seigneur des Armées ; et je donnerai la Paix en ce lieu, dit le Sei- « gneur des Armées. *Magna erit gloria domûs istius novissimæ, « plus quam Primæ : et in loco isto dabo pacem.* » (Voir 2 col. III. 1° et 3 col. II.)

IV. — Le Prophète Malachie avait en vue le même objet.

Malach. III. 1. Voici ce que dit le Seigneur :

« Je vais envoyer mon Ange qui préparera la voie devant ma face, « et aussitôt le Dominateur que vous cherchez, et l'Ange de l'Alliance « que vous désirez si vivement, viendra dans son Temple. *Et statim « veniet ad Templum suum Dominator...* » (Voir 2 col. III, 2° et 3 col. II.)

Nous avons déjà vu un premier accomplissement de ces oracles, en parlant de *la Présentation du Christ au Temple.* Nous allons en voir un second accomplissement dans la gloire que le Peuple de Jérusalem donnera au Christ au milieu de l'enceinte du Temple, et dans l'éclat des prodiges que le Messie y opérera à la vue de tout Israël rassemblé. (3 *col. II.*)

DEUXIEME COLONNE

Interprétations des Docteurs.

I. — Sur le Psaume 68e v. 12. — Voir 1 *col. I.*

Les Disciples de J.-C., ont fait au Messie l'application de ces paroles : *le zèle de votre maison m'a dévoré;* c'est-à-dire (selon Génébrard,) « la juste indignation que j'ai conçue à la vue de la profanation de votre Temple, m'a consumé, m'a perdu, » en m'exposant aux injures, à la haine, à la persécution et aux coups des impies. Le Christ, dit Berthier, a préféré les intérêts de son Père aux siens. Son zèle, tout sage qu'il était, enflamma ses concitoyens contre lui, et fut la source de toutes les persécutions qu'ils lui firent endurer. (Voyez S. Chrysostôme, 4 *col. II.*)

II. — Sur la prophétie de Zacharie, 1 *col. II.*

Calmet, expliquant cet oracle, dit que, à partir du temps du Messie, on ne fera plus usage dans la Maison de Dieu, ni de colombes, ni de veaux, ni de brebis, ni d'autres victimes, parce qu'il n'y aura plus qu'un seul sacrifice, celui du corps et du sang du Verbe Incarné; que telle est la raison pour laquelle Zacharie a prédit qu'il n'y aura plus dès lors de marchands dans le Temple. Mais Calmet ajoute que Jésus commença a accomplir cet oracle, en chassant avec un fouet les marchands et les changeurs de la Maison de son Père, en leur reprochant de faire du Temple une maison de négoce. *(Comp. 3 col. I et II.)*

III. — Sur les oracles d'Aggée et de Malachie, 1 *col. III.*

Nous avons déjà eu occasion de montrer que ces deux prophéties regardent certainement et uniquement le Christ. Nous ne reviendrons point ici sur ce sujet.

1. Observons que la supériorité de gloire que le second Temple doit avoir sur le premier consiste en ce que celui-là sera visité par *le Désiré de toutes les Nations*, par le Divin Auteur de *la paix*. Ce *Prince*, ce *Prophète* de *la paix*, y expliquera ses dogmes évangéliques, y sera conduit par le peuple aux cris répétés de l'*Hosanna*, y fera éclater ses prodiges, 3 *col. II*, y exercera les droits de son autorité, de sa mission divine, de sa dignité ; en chassant de ses parvis les vendeurs qui les profanaient ; 3 *col. I et II*. Il y paraîtra fréquemment pour enseigner sa Loi et pour y publier le prochain établissement de la Nouvelle Alliance.

2. Tout cela est confirmé par l'oracle de Malachie qui annonce la même chose. Ce Prophète dit que *Désiré des Tribus d'Israël*, que le *Messager*, *l'ambassadeur du Nouveau Testament*, que le *Maître* lui-même du Temple, *va venir dans son Temple*. Voilà ce qui rend la gloire de la seconde Maison de Dieu, supérieure à la gloire de la première. Il parut dans la dernière quelqu'un qui était beaucoup plus gand que Salomon. C'était le Verbe, le fils même de Dieu, (le conducteur des Armées du Seigneur), le grand Objet des prophéties. Il y apparut revêtu de notre humanité, investi du pouvoir miraculeux.

IV. — Avant la venue de J.-C., le Temple se trouve dans un état de profanation.

Il circulait depuis longtemps parmi les Juifs une prophétie traditionnelle qui prédisait *qu'à l'époque du Messie, les Synagogues profanées deviendraient des maisons de prostitution, et que les hommes dégénérés deviendraient des bêtes sans raison.*

Telle était la situation des Juifs aux temps qui précédèrent l'apparition de Jésus, et surtout à l'époque d'Hérode, prince peu soucieux des intérêts de la Religion. Les Talmudistes témoignent que les plus graves abus s'étaient introduits dans le culte. Les marchés d'animaux et les comptoirs s'étaient établis dans les portiques mêmes du Temple, de sorte que, les bêlements des brebis, les mugissements des

bœufs, les cris des négociants, retentissaient jusque dans le sanctuaire, et interrompaient la prière. La loi et la police du Temple permettaient cela.

De plus, à cette profanation du Lieu Saint s'étaient joints le vol et l'usure Les Juifs qui exerçaient le métier de changeurs, retiraient un gros intérêt de tous les Israëlites qui arrivaient pour la fête de Pâques, de tous les pays, et qui avaient besoin de changer les monnaies romaines, grecques et autres, de se procurer le demi-sicle exigé par la loi, même des plus pauvres. Pour changer seulement un sicle contre deux demi-sicles, ils étaient obligés de donner un intérêt de 5 p. 0/0 ; autrement ils recevaient la moitié de la somme en monnaie de cuivre ou d'airain. Ainsi, l'abomination de la désolation commençait déjà à paraître dans la Maison de Dieu.

V. — Le Messie doit paraître en Maître dans son propre Temple.

Commentaire de R. David Kimki sur Malachie, III.

— « *Le Seigneur que vous demandez*, c'est le Roi-Messie, et il est « aussi *l'Ange de l'Alliance.* »

Commentaire d'Abarvanel :

— « Dieu dit touchant la Rédemption du peuple : *et aussitôt le « Seigneur que vous demandez, viendra dans son Temple.* Car il « sera le Roi-Messie, et il sera l'Ange d'Alliance qui établira sur la « terre l'alliance de la paix. Par là, il désigne *le Nom Vénéré* (Dieu) « qui viendra alors dans le Sanctuaire, lequel sera dans son Temple, « et sa Gloire, son Essence (l'*Hasséchina*) y habitera. Et il l'appelle « *Seigneur*, (*Adon*, *Adonaï*), parcequ'il est le Seigneur Adon, le « Maître du Temple et de toute la terre. »

S. Jérôme, dans son commentaire sur cet endroit du Prophète, rapporte la même tradition hébraïque, la même doctrine. Il y reconnaît Celui qui est la Splendeur de Dieu.

I. — Jésus se montre très zélé pour la sainteté du Temple. — II. Il en chasse par deux fois tous ceux qui le profanaient. — III. Il y fait éclater ses merveilles accoutumées. — Le peuple publie et chante sa gloire au milieu du Temple

TROISIÈME COLONNE

Accomplissement Evangélique.

I. — Zèle de Jésus pour la Maison de son Père. — Il chasse avec autorité les marchands du Temple.

Jésus ne s'était point encore fait connaître dans Jérusalem par aucun miracle, lorsque pour la première fois il entreprit tout d'un coup de chasser avec un fouet de cordes tous ceux qui faisaient du Temple un lieu de trafic, et qui profanaient la maison de Dieu destinée pour la prière.

S. Jean, *II*, 13 *et suiv.*

La Pâque était proche. Jésus, voyant que le temps était venu où il devait faire connaître à tout Israël son Messie et son Roi, *alla* avec ses Disciples *à Jérusalem.* Etant entré dans le parvis extérieur, où était rassemblée une multitude innombrable de fidèles de toutes les nations, *il y trouva des vendeurs de bœufs, de moutons et de pigeons, avec des changeurs qui étaient assis, qui donnaient de la petite monnaie en échange de grosses pièces* et tiraient de cette espèce de trafic un profit usuraire, un agio de cinq pour cent. *Ayant fait comme un fouet de petites cordes*, afin que la faiblesse de l'instrument fit mieux paraître la force de Celui qui l'employait, il les chassa tous du Temple avec les moutons et les bœufs : il jeta aussi par terre l'argent des Changeurs, et il renversa leurs tables. *Omnes ejecit e Templo, oves quoque et boves, et numulariorum effudit æs, et mensas subvertit.*

Pour ceux qui vendaient des pigeons, il leur dit :

« Otez cela d'ici, et ne faites point de la Maison de mon Père une
« maison de trafic. »

Ses Disciples alors se souvinrent de ce qui est écrit :

Le zèle de votre Maison m'a consumé. (Comp. 1 col. I et II.)

Etonnés d'un tel acte d'autorité, les Juifs lui dirent :

« Quel miracle nous faites vous voir pour entreprendre de telles « choses ?... »

Ue peu après l'Evangéliste ajoute :

« Plusieurs crurent en son nom, voyant les miracles qu'il faisait, « pendant la fête de Pâques, à Jérusalem, » et sans doute dans les parvis du Temple.

II. — Nouvel acte de zèle et de puissance. — Les marchands encore une fois chassés du Temple.

Il paraît que Jésus voulut et commencer, et consommer son ministère par cette marque de son zèle tout divin pour la sainteté de *la Maison de son Père*, comme il l'appelle, et par cette preuve de sa puissance, à laquelle tous les Juifs ne se pouvaient opposer quand il le voulait. (Sacy.)

A l'approche de la dernière Pâque, « Jésus vint à Jérusa-« lem. Quand il fut entré, toute la ville fut émue... Il alla au « Temple et, après avoir tout considéré en maître, » qui de retour dans sa Maison examine si tout y est dans un ordre parfait, « comme il était déjà tard, il s'en retourna à Betha-« nie avec les Douze... mais le lendemain ils revinrent à « Jérusalem. »

« Jésus étant entré dans le Temple, commença par chasser ceux « qui y vendaient et qui y achetaient ; il renversa les tables des « changeurs, et les sièges de ceux qui vendaient des colombes. Il ne « permettait pas non plus qu'on transportât aucun meuble par le « Temple ; et, se mettant à les instruire, il leur disait : N'est-il pas « écrit, ma Maison sera appelée de toutes les nations la Maison de « prière ? Et vous en avez fait vous autres une caverne de voleurs ? »

Il usait de ce terme à cause des fraudes qui se commettaient dans le commerce qu'on y exerçait. Ceux qui l'autorisaient, parce qu'ils avaient part au profit, « les Princes des « Prêtres et les Scribes l'ayant entendu parler de la sorte, « cherchaient les moyens de le perdre ; sans s'exposer eux-« mêmes ; car ils le craignaient, parce que tout le peuple « avait de l'admiration pour sa doctrine. »

Miracles et gloire de Jésus. — En même temps, continue l'Evangéliste, des aveugles et des boiteux vinrent à lui dans le Temple, (*in Templum*), et il les guérit.

Or les Princes des Prêtres et les Scribes, voyant les merveilles qu'il venait de faire, et que les Enfants, répétant les acclamations de la ville, criaient dans le Temple, *clamantes in Templo*, et disaient : *Hosanna au fils de David* ! en furent indignés, et lui dirent :

« Entendez-vous ce que disent ces Enfants ? Oui, leur dit Jésus ; et « n'avez-vous jamais lu : *Vous avez tiré des louanges de la bou-* « *che des Enfants, et même de ceux qui sont à la mamelle ?* »

(Comparez cela avec la 1re col. I, II et III, *item* avec la 2e col. et la 4e.)

QUATRIEME COLONNE

Tradition des Pères.

I. — L'expulsion des marchands a paru à S. Jérôme, l'un des plus surprenants miracles que J.-C. a faits.

Voici comment ce savant Docteur s'exprime sur ce fait :

« La plupart, *dit-il*, regardent comme le plus grand de tous les « miracles de Jésus-Christ ou la résurrection de Lazare, ou la guéri« son de l'aveugle-né... Mais pour moi entre tous les signes miracu« leux de sa puissance, je ne trouve rien de plus merveilleux que ce « qui se passe ici. Un homme seul et un homme qui paraissait mé« prisable, et qui fut depuis traité en effet comme le dernier des « hommes, jusqu'à être crucifié, a la force de chasser avec un simple « fouet une si grande multitude de personnes, de renverser les tables « des changeurs, de briser les bancs des vendeurs de colombes, et de « faire d'autres choses, que plusieurs troupes armées auraient eu « peine à exécuter. Et il le fait à la vue des Docteurs de la Loi et des « Pharisiens, transportés de rage contre lui, et de ceux que la ruine « de ce trafic regardait. Il fallait donc, *ajoute S. Jérôme*, qu'il sortit « des yeux du Sauveur des traits de feu et des rayons tout célestes, « et qu'il parut quelque lueur de sa majesté divine sur son visage, « dont ils fussent éblouis. *Igneum enim quoddam atque sidereum* « *radiabat ex oculis ejus. et Divinitatis majestas lucebat in facie.* « (Ità D. Hieron, *in cap. XXI. Matthœi.*) »

Comment, en effet, cette grande multitude de personnes, occupées à vendre ou à acheter des victimes, et autorisées en cela par les Grands Prêtres et par la police du Temple, se laissent elles ainsi chasser par un seul homme, et comment ces changeurs qui sont ordinairement des gens avares, souffrent-ils si facilement qu'il renverse toutes leurs tables avec tout l'argent qui était dessus ? C'est là un événement qui ne doit point être regardé comme une chose ordinaire, mais comme un effet de la toute puissance de Celui qui

voulut agir alors non en homme, mais en Dieu. Aussi S. Jérôme dit-il *qu'il parut en ce moment sur la face de Jésus un éclat de sa divinité* qui donna à ses menaces une force surnaturelle.

II. — S. Chrysostôme censure la demande que les Pharisiens, après cette action, adressèrent à Jésus, en ces termes : *Par quel miracle nous montrez-vous que vous avez le droit de faire de telles choses ?*

« Quel excès de folie, » s'écrie ce Père, « et quel besoin « avait-on de miracle pour faire cesser un si grand abus, et « pour purifier le Temple de Dieu d'une telle profanation ? « Le zèle même que J.-C. faisait éclater pour la maison du « Seigneur, n'était-il pas la preuve la plus miraculeuse de « sa divine vertu ? Aussi c'est le jugement qu'en portèrent « ceux qui étaient mieux disposés, c'est-à-dire, ses disciples, « qui regardèrent cette action comme l'accomplissement « de cette parole de l'Ecriture : *Le zèle de votre Maison « me dévore.* »

III. — De la sévérité du Fils de Dieu envers les profanateurs du Temple, *S. Augustin* conclut au zèle et au profond respect que chaque chrétien doit avoir pour la sainteté de la Maison de Dieu.

« Ce Temple, *dit-il*, n'était encore qu'une figure. Et « cependant le Seigneur en chasse tous ceux qui s'y appli- « quaient à leurs propres intérêts. Mais qu'est-ce qu'ils y « vendaient ? Ce qui était nécessaire pour les sacrifices de « ce temps-là : car vous savez que l'on avait ordonné au « peuple Juif des sacrifices conformes à leur cœur de pierre, « à leur esprit tout charnel, pour les empêcher de retomber « dans l'idolâtrie, c'est-à-dire, des sacrifices de bœufs, de « moutons et de colombes. Ce n'était donc pas un grand « péché, de ne vendre dans le Temple que ce que l'on « achetait, pour l'offrir dans le Temple même. Et cependant J.-C. en chasse tous ceux qui vendaient ces choses. « Que si le Seigneur y avait trouvé des gens ivres, des gens « plongés en divers excès, qu'aurait-il fait ? »

Telles sont les réflexions des Saints Pères sur ce fait éclatant.

Au reste, dit un savant Docteur, à partir du jour où Jésus chassa les vendeurs du Temple, l'abus auquel il avait voulu remédier cessa tout-à-fait. Peut-être le Sanhédrin, honteux de sa négligence, se montra-t-il plus sévère à l'avenir. Et ainsi fut accompli à la lettre l'oracle précité de Zacharie, 1 *col. II.*

IIe SECTION.

Des Divers Titres, Noms et Attributs du CHRIST. — Ses Vertus.

Nous avons, dans différents endroits de cette *Christologie*, traité de plusieurs des *titres*, *noms* et *attributs* du Christ : tels que ceux de *Fils* et de *Verbe* de Dieu, de *Sagesse Eternelle*, de *Créateur*, de *Chef Suprême* de toute la Création, de *Vie* et de *Lumière* du Monde, de *Dieu-Homme*, de *Pasteur*, de *Maître* et de *Docteur*, de *Législateur*, de *Thaumaturge*, *de Sauveur*, de *Juge Suprême*, etc...

Maintenant considérons succinctement ses qualités de *Prophète*, de *Rédempteur*, de *Pontife*, de *Justificateur*, de *Prince* et de *Roi ;* — Examinons et méditons les Noms mystérieux que le Christ a reçus tant dans l'Ancien que dans le Nouveau-Testament, savoir : ceux de *Germe*, *Orient*, *Racine*, *Fleur ;* de *Feu*, d'*Etoile*, de *Soleil* ; d'*Agneau*, de *Pâque*, de *Brebis* ; de *Lion ;* d'*Elu* et de *Témoin* de Dieu ; de *Fontaine*, de *Pain de vie ;* de *Voie*, de *Porte*, de *Conducteur ;* de *Guerrier*, de *Vainqueur*, de *Pacifique ;* de *Pierre*, de *Fondement*, de *Montagne ;* de *Principe* et de *Fin* de toutes choses, etc.

Rappelons-nous ses *Vertus* morales : Les Prophètes et les Apôtres le proclament *le Juste*, *le Saint* par excellence : ils célèbrent son humilité, son obéissance, ses travaux, ses peines, sa patience, sa pauvreté volontaire ; sa douceur et sa bonté ; sa charité et sa miséricode ; sa richesse, sa force et sa Puissance ; sa Gloire, son Eclat, sa Félicité.

CHAPITRE Ier.

LE CHRIST

EN TANT QUE

PROPHÈTE.

PREMIERE COLONNE

Oracles des Anciens Prophètes.

I. — Le Messie sera un Grand *Prophète.*

Moyse (an 1556-1451 av. J.-C.) a prédit que le Messie, qui doit venir après lui dans le monde, sera un Prophète, semblable à lui tant pour la rédemption qu'il opérera, qu'à cause de la Loi Nouvelle qu'il promulguera, et des dons de miracle et de prophétie qui brilleront en lui. Voici ce qu'il a prophétisé à ce sujet :

Deut. XVIII, 15 et suiv. — « Le Seigneur vous suscitera un « Prophète comme moi de votre nation et du milieu de vos frères ; « *Prophetam sicut me ;* c'est lui que vous écouterez : *ipsum audies*...

« Et le Seigneur m'a dit :

« Tout ce que ce Peuple vient de dire est raisonnable ; je leur « susciterai du milieu de leurs frères un Prophète semblable à vous : « *Prophetam suscitabo eis de medio fratrum tuorum Similem tui ;* « je lui mettrai mes paroles dans la bouche, et il leur dira tout ce que « je lui ordonnerai. Que si quelqu'un ne veut pas entendre les paroles « que ce Prophète dira en mon nom, ce sera moi qui en ferai ven- « geance. »

Pour que ce nouveau Prophète puisse être comparé, assimilé à Moyse, il faudra que, comme lui, il établisse un ordre de choses, une nouvelle économie religieuse, un Testament nouveau. Quiconque parmi les Prophètes du Seigneur, n'aura pas ainsi renouvelé la Loi et le Culte de Dieu, ne sera pas le ***Prophète semblable à Moïse***, prédit par ce grand Législateur.

II. — Le Christ attendu, était désigné sous le nom de ***Prophète Fidèle.***

I. Macch. XIV. 41. — Lorsque les temps de l'avénement du Christ approchaient, la nation juive ne consentit à reconnaître Simon pour Pontife et pour Chef, que pour jusqu'au jour où paraîtrait *le Prophète* prédit :

« Les Juifs et les Prêtres avaient consenti qu'il fut leur Chef et leur Souverain Prêtre, lui et ses Enfants pour toujours, jusqu'à ce que s'élevât le Prophète Fidèle : *donec surgat Propheta fidelis.*

L'antique et saine tradition du peuple Hébreu nous présente donc la qualité de Prophète comme l'une des premières du Messie.

DEUXIÈME COLONNE

Traditions et Interprétations des Docteurs de la Synagogue.

I. — Suivant les Juifs, le *Prophète* prédit par Moïse, c'est le Messie.

Les Anciens Hébreux ont conclu de l'oracle de Moyse, 1 *col.* 1, que le Messie aurait avec Moyse de grands traits de ressemblance ; que, comme Moyse avait racheté le Peuple de Dieu, ainsi le Messie devait-il aussi le racheter ; que, comme le premier Rédempteur s'était, dans une circonstance, servi de l'âne pour monture, avait fait pleuvoir un pain du ciel, sourdre des fontaines d'eau vive, ainsi le dernier Rédempteur devait-il aussi opérer de semblables prodiges.

(In Midras Coheleth. R. Berachias, R. Ishac. *Apud Galat.*, *l. VIII. c.* 7.) Voir les Actes, III. 22. — Voir 3 *col.*, 1.

II. — L'Esprit Prophétique résidera dans le Messie. — *Targum* de Jonathan-ben-Uziel. (50 *ans av. J.-C.*)

Le célèbre Paraphraste Chaldéen, sur ces paroles prophétiques du Ps. 44 :

« Vous êtes plus beau que tous les enfants des hommes : la grâce est répandue sur vos lèvres ; c'est pourquoi le Seigneur vous a béni pour l'éternité. »

S'exprime ainsi :

« *Pulcritudo tua, Rex Christe, exsuberat præ filiis hominum.*
« *Positus est Spiritus Prophetiæ in labiis tuis ; propterea benedixit tibi Deus in sæculum :*

« Votre beauté, ô Roi-Messie, surpasse celle des enfants des hommes.
« L'Esprit de prophétie a été placé sur vos lèvres : c'est pourquoi
« Dieu vous a béni pour toujours. » (*Apud Genebr.*, *p.* 51.)

III. — Le Messie réunira en lui le double don de *prophétie* et de *miracles*. Il connaîtra et discernera toutes choses. (Esdras. — R. Maimonides.)

Le savant Rabbin *Maimonides* ou *Moyse Egyptien*, enseigne « qu'au temps du Christ, et lors de la préparation de son « Règne, tous les Israélites s'assembleront auprès de lui, et « seront rangés dans l'ordre de leurs familles respectives, « d'après son commandement, par un effet de l'inspiration « du Saint-Esprit, qui se reposera en lui, *instinctu Spiritus* « *Sancti, qui super eo requiescet*. Car cela a été prédit par « Malachie, III :

« Il s'assiera pour épurer... il purifiera tous les Enfants de Lévi. »

« Il purifiera surtout les Enfants de Lévi, et il dira : Celui-« ci est de la race sacerdotale ; celui-là, de la famille de « Lévi, et il écartera ceux qui ne sont point de la nation et « de la famille d'Israël. C'est, en effet, ce que marque Ez-« ras [Esdras, I, c. II, v. 63], lorsqu'il dit :

« Ather-Sara leur dit de ne rien manger du Saint des Saints, jus-« qu'à ce que s'élevât le Prêtre qui connaît toutes choses et qui ac-« complit toutes choses : *donec surgeret Sacerdos ad Urim et* « *Thummim* [La Vulg.] : *Sacerdos doctus et perfectus*. (Les *Urim* « et les *Thummim* représentaient la Science prophétique, et l'opéra-« tion miraculeuse.)

« Par l'inspiration de l'Esprit-Saint, le Christ remettra « chacun en possession de ses droits de famille. (Toutes les « familles et les généalogies sont aujourd'hui mêlées, con-« fondues, perdues) ; mais il saura les distinguer les unes « des autres... » etc. (T. Maimonides, *ch. XII. Sopherim.*)

Les Juifs reconnaissent donc que le Christ sera doué de l'Esprit Prophétique. Les Thalmudistes vont même jusqu'à dire que le Messie distinguera à l'odeur l'homme méchant de l'homme juste. (Apud Huet., *prop. 9. c. 29. annot.)*

TROISIEME COLONNE

Accomplissement Evangélique.

I. — Jésus a été reconnu pour le grand Prophète, qui devait venir dans le monde.

S. Luc. VII. 16. — Nous lisons dans l'Evangile que, Jésus ayant ressuscité un jeune homme que l'on portait en terre, le peuple glorifia Dieu, en disant :

« Le Grand Prophète a paru au milieu de nous, et Dieu a visité son peuple : *Propheta magnus surrexit in nobis...*

S. Matth. XXI. 11. — Lorsqu'il entra en triomphe à Jérusalem, la foule le suivait, en criant :

« Hosanna au Fils de David ! »

Ceux de la ville qui ne le connaissaient pas, *disaient* :

« Qui est celui-ci ! »

Mais les peuples qui l'accompagnaient, *disaient* :

« C'est Jésus le Prophète, qui est de Nazareth, en Galilée ! »

S. Jean. VI. 14. — Après la multiplication des cinq pains dans le Désert, le Peuple, qui avait vu le miracle qu'avait fait Jésus, disait :

« C'est là vraiment le Prophète qui doit venir dans le monde : *quia hic est vere Propheta, qui venturus est in mundum.*

Jésus lui-même a laissé entendre qu'il était prophète. (*S. Matth. XIII.* 57 ; *S. Luc. XIII.* 33.)

Les Apôtres ont toujours cru qu'il était *le Prophète* prédit par Moïse : *quem scripsit Moyses et Prophetæ, invenimus Jesum.* (*et Act. III.* 21.)

Les Pharisiens, *Luc. VII*, 39, la Samaritaine, *Jean, IV.* 19, les Disciples, *Luc. XXIV.* 19, l'aveugle-né, (*Jean. IX.* 17.) le peuple Juif, *Matth, XXI.* 43, et la foule entière le regardaient pour un prophète *puissant par la parole et par les œuvres*, le reconnaissaient pour *le Prophète prédit.*

II. — **Jésus a fait des prophéties qui se sont accomplies.**

Jésus a prédit les circonstances de sa passion, de sa mort, sa résurrection et son ascension. *Nous allons à Jérusalem, où le fils de l'homme sera livré aux Gentils, sera flagellé, moqué, tué, et il ressuscitera le 3e jour.* (Matth., XVI. 21, XVII. 21, 22, XX. 17; XXI. 33 ; Marc, VIII. 31, IX. 30, X. 32, XIII. 1 et suiv. ; Luc, IX. 22, XVII. 25, XVIII. 31, 32, XX. 9, XXIV. 7 ; Jean, II. 19, III, 14, VIII. 28, et XII. 32, 33.

Il a prédit à ses Apôtres les persécutions et les choses futures qui devaient leur arriver. (Matth., X. 16, XXVI. 31.; Marc, XIII. 9, XVI. 17 ; Luc, XII. 11 et XXI, 19.

Il a prédit la ruine de Jérusalem avec ses principales circonstances ; celle du Temple et de la nation ; la dispersion des Juifs déïcides par toutes les nations du monde et pour jusqu'à la fin des temps. (Matth., XXIV. 1 ; Marc, XIII. 1 ; Luc, XVII. 20 et XXI. 5.

Ces prophéties et plusieurs autres prédictions générales ou particulières, se sont accomplies et s'accomplissent encore très-fidèlement, comme nous le démontrerons avec plus d'étendue dans les livres suivants.

QUATRIEME COLONNE

Tradition primitive de l'Eglise.

I. — Jésus est le Grand Prophète qu'a prédit Moyse.

1° *S. Etienne*, parlant de Jésus en présence du Sanhédrin, rappela l'oracle de Moïse qui l'avait annoncé :

« C'est ce Moïse qui a dit aux Enfants d'Israël : Dieu vous suscitera d'entre vos frères un Prophète comme moi ; Ecoutez-le. (*Act VII. 37.*)

2° *S. Pierre* disait pareillement aux Israélites :

« Moïse a dit à nos Pères :

« Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos frères un Prophète comme moi ; *écoutez-le en tout ce qu'il vous dira.*

« Quiconque n'écoutera pas ce Prophète sera exterminé du milieu du peuple...

« C'est pour vous premièrement que Dieu a suscité son fils ; et il vous l'a envoyé pour vous accorder la bénédiction (qui devait avoir lieu par Abraham), afin que chacun se convertisse de sa mauvaise voie. *Prophetam suscitabit vobis Dominus... Vobis primùm Deus suscitans filium suum...* (Ibid. III. 26.)

Ainsi, les Apôtres entendent comme nous, la prophétie de Moïse, que nous avons citée, 1 *col. I.*

3° Ecoutons encore sur ce point les paroles d'un Ancien Père.

S. Clément d'Alexandrie :

« Moïse, animé d'un esprit prophétique, voit le Verbe dans l'avenir ; et, cédant à sa perfection, il recommande au peuple d'obéir fidèlement aux préceptes de ce nouveau Guide. « Dieu, *leur dit-il*, sus-« citera du milieu de vous un Prophète semblable à moi... Vous « écouterez ce Prophète ; celui qui ne l'écoutera point, sera puni. » Cette prophétie nous apprend le nom de notre divin Pédagogue, et nous montre son autorité. Elle met entre ses mains les marques de sa sagesse, de son empire et de sa puissance. Ceux que le Verbe ne

guérira point par la persuasion seront menacés ; ceux que les menaces ne guériront point seront châtiés ; ceux que le châtiment trouvera incorrigibles, le feu de l'Enfer les dévorera. » (*Pédagog.*, *l. I. c. 7. p. 235.*)

II. — Exemple de prédiction accomplie.

Prenons ici une prédiction particulière de Jésus, et voyons comment elle s'est accomplie dans la suite des âges.

Il avait dit avant de remonter vers son Père :

« Ils prendront les serpents *avec la main*, et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal. (*S. Marc, XVI, 18*).

Or, nous voyons dans l'histoire, que S. Paul prit une *vipère, qui lui mordit la main*; *mais qu'ayant secoué cette vipère dans le feu, il n'en éprouva aucun mal.* (*Act. XXVIII.* 5.) S. Jean l'Evangéliste but une coupe remplie d'un poison très actif, sans que sa santé en fut aucunement altérée. (*hist. apost.*, *l. V. c.* 20, *et alibi.*) Eusèbe, *III*, *ult. hist. p.* 112, rapporte la même chose de Saint Barnabé, surnommé le Juste ; le martyrologe de S. Adon en dit autant de S. Victor, (mai) ; et S. Grégroire de Tours, de S. Sabinus, évêque. Les Talmudistes racontent qu'un des parents de Josué Ben-Levi, ayant bu du poison fut rendu à la santé en invoquant ou prononçant le nom de Jésus. Christophore l'Ange, *in libro de statu Ecclesiæ Græcæ*, rapporte qu'un pieux Patriarche de Constantinople but un poison que des Juifs lui avaient secrètement préparé, sans en ressentir aucun mal. On pourrait multiplier les faits de ce genre, et démontrer semblablement l'accomplissement des autres prédictions de Jésus.

CINQUIEME COLONNE

Aveux des premiers Hérétiques

I. — La qualité de Prophète a été reconnue dans Jésus-Christ, même par les Juifs Infidèles et par les Hérétiques.

Dans le commencement du Christianisme, on vit plusieurs sectes juives, qui, ne voulant pas renoncer au Judaïsme, et convaincues d'ailleurs de la vérité et de la divinité des miracles de Jésus-Christ, cherchèrent le moyen de concilier leurs pratiques religieuses avec la foi chrétienne à laquelle ils ne pouvaient se soustraire entièrement. Ce moyen fut de continuer à judaïser, et de reconnaitre Jésus comme un *homme saint*, et comme *un Prophète.* C'est là précisément ce que nous lisons au chapitre dixième du sixième libre des *Constitutions Apostoliques* :

« Or, parmi ces hérétiques, les autres disaient qu'il fallait s'abste-
« nir de la chair de porc seulement ; qu'on devait manger de toutes
« les choses qui sont réputées pures selon la Loi : faire usage de la
« Circoncision suivant le commandement de la Loi ; et qu'il fallait
« croire en Jésus comme en un homme saint et un Prophète ;

« Or tous ces hommes sont les instruments du Diable, et des
« Enfants de colère. »

II. — Josèphe, historien Juif, atteste l'accomplissement des prophéties de Jésus.

Lorsqu'on lit l'histoire de cet habile écrivain juif, l'on est ravi d'admiration, en considérant que cet ouvrage, composé par une main infidèle, est la constatation la plus authentique, la plus certaine, la plus complète, de la réalisation des oracles de Jésus, de ces oracles, qui, déjà depuis longtemps consignés dans les Evangiles, étaient disséminés dans le monde entier.

SIXIÈME COLONNE

Témoignage profane. — Conclusion.

I. — Les Païens eux-mêmes n'ont point ignoré que Jésus a possédé la faculté prophétique.

La connaissance des prophéties de Jésus et de leur accomplissement parvint en peu de temps aux Etrangers et aux Païens. Car *Phlégon* de Tralles, affranchi de l'Empereur Adrien, a écrit dans ses Chroniques, que Jésus le Christ avait prédit plusieurs événements futurs, qui étaient arrivés conformément à ses prédictions. C'est ce qu'atteste Origène dans son traité contre Celse.

II. — Réflexion sur la vertu prophétique de J.-C.

Outre que l'accomplissement des anciennes prophéties en la personne de Jésus montre évidemment qu'il était le Messie promis par les Prophètes, les prédictions faites par J.-C. lui-même, et accomplies dès lors avec tant d'éclat et d'évidence, ont un caractère de divinité qui donne le plus grand relief à son Evangile. Qu'est-ce qui pourrait, en effet, donner une plus haute idée des perfections divines, que cette pénétration à laquelle rien ne peut se cacher, non pas même les actes les plus libres des êtres intelligents ? Quelle vénération ne mérite pas un être qui voit les choses qui ne sont point, comme si elles étaient ; et qui découvre les pensées les plus secrètes, les délibérations les plus incertaines, les événements les plus compliqués, avec tous les effets qui en peuvent naître ! Peut-être y a-t-il des personnes qui seraient plus frappées d'une guérison miraculeuse, de voir marcher sur les eaux, ou voir rendre le calme à la mer ; mais outre qu'on ne saurait empêcher en de tels cas le soup-

çon de quelque supercherie, il n'y a aucun miracle plus grand et qui marque plus clairement le pouvoir divin que la connaissance intime et précise de l'avenir. Il me semble qu'il n'y a pas non plus de preuve tirée des faits, à laquelle des esprits philosophes dussent moins résister, parceque, dès qu'il est avéré, d'un côté, que la prédiction d'un événement extraordinaire a été faite avec toutes ses circonstances longtemps avant que le fait arrivât, et dans un temps où il n'y avait nul lieu de l'attendre ; et que, de l'autre, il est reconnu, que longtemps après la prédiction elle se trouve accomplie au pied de la lettre ; un tel prodige n'est susceptible d'aucune équivoque ; c'est là un acte de toute science qui doit attirer à son Auteur nos hommages et notre vénération. Il est le confident de la Divinité, le Dépositaire de ses secrets et de son pouvoir ; et cela pour rendre indubitable la religion dont il a fait choix.

2°. — *Le Christ, notre Maître.*

Après nous avoir instruits, sous l'Ancien Testament, par des Anges, par les Patriarches et par les Prophètes, Jésus, le Christ de Dieu et la Sagesse Incarnée, a daigné nous servir lui-même de Maître, nous révéler les Vérités Célestes, nous instruire des Préceptes de sa Loi et nous les faire pratiquer.

Sans Lui, nous serions tous demeurés plongés dans l'ignorance et dans d'épaisses ténèbres, par rapport aux choses du Salut et de la Perfection. C'est pourquoi, Dieu le Père, se manifestant du haut des Cieux, nous commande de l'écouter : *Ipsum audite*! (S. Luc, IX, 35.) Il nous apprendra ce que nous ne savons pas, pourvu que nous ayons dans le cœur assez de foi pour le croire, et assez de soumission à la vérité pour obtempérer à sa parole. Nous devons avoir les mêmes sentiments, la même bonne volonté que les Saints et que les Prophètes, et dire avec eux.

Parlez, Seigneur, parceque votre Serviteur écoute. Montrez-nous vos voies, et enseignez-nous vos sentiers. (Ps. 34. 4.)

Jésus, notre divin Maître, ne s'est pas contenté de nous instruire par ses paroles et par ses leçons ; mais il a commencé par faire lui-même le premier ce qu'il prêchait, et par réduire en pratique ce qu'il voulait que nous fissions avec lui : *Cœpit Jesus facere et docere.* (Act. I. 1.) Pendant sa vie temporelle, il a toujours appuyé ses discours par ses œuvres ; ce qui est la plus excellente manière d'enseigner.

Pour marcher sur les traces d'un si grand modèle, proposé au genre humain, donnons nos soins et faisons nos efforts, pour que notre vie réponde à nos paroles, et nos exemples à nos leçons.

CHAPITRE II

LE CHRIST RÉDEMPTEUR.

PREMIÈRE COLONNE

Oracles et Traditions.

I. — Le nom et la qualité de *Rédempteur* appartiennent au futur Messie. — *Les Prophètes et l'ancienne Synagogue.*

1° Job, XIX, 25, appelle *Rédempteur*, celui qui un jour le ressuscitera du sein de la terre.

David célèbre le Verbe *Rédempteur* qui doit tirer les hommes de leurs iniquités et de la mort, (*Ps.* 106, *v.* 2 *et suiv.*) racheter les âmes de ses serviteurs (*Ps.* 33, *v.* 23.) accorder une alliance éternelle et une rédemption abondante à Israël son peuple (*Ps.* 110, *v.* 9, *et ps.* 129, *v.* 7, 8.)

Isaïe, prédisant le Messie, l'appelle le *Rédempteur de Sion*, qui doit racheter Jacob de ses iniquités, 59. v. 19 ; rompre les liens dont est entouré le col de son peuple, le racheter sans argent, gratuitement, 52, I ; et 42, v. 6, 7 et 43, I ; 45, 22, 23 ; 50, v. 1, 2 ; réconcilier les peuples, réparer la terre, dire à ceux qui sont dans les chaînes :

« Sortez de prison ! et à ceux qui gisent dans les ténèbres : Voyez « la lumière !... Alors toute chair saura que c'est moi qui suis le Seigneur, qui vous sauve, et que le puissant Dieu de Jacob est votre « Rédempteur. » *49, v. 7, et Jérém. 31, v. 10, 11.*

Zacharie, c. 9. v. 11, annonce que le Sauveur rachètera en particulier ceux qui sont détenus dans le lac souterrain, c'est-à-dire dans les Limbes. (Voir 2 col.)

2° Le Paraphraste Chaldéen enseigne, avec toute l'ancienne Synagogue, le même point de doctrine :

« Ton Rédempteur, ô Sion, le fils de David, qui doit te racheter, « sera semblable à Moyse, fils de Jocabed.

« Dieu mettra un terme à tes iniquités : tu seras rachetée par le « Christ, ô Synagogue de Sion.

« O Dieu, vous ferez annoncer la liberté à votre peuple, par votre « Christ, ainsi que vous fîtes par Moyse et Aaron, au jour de Pâques. » (In Targum Hierosolym.)

Le même Targum répète très souvent que la Rédemption future, glorieuse, miraculeuse, sera accomplie par le Christ-Roi. (Voir Génébrard, *chron. fin. p.* 51, 52, 56, 65.)

La Synagogue moderne a enseigné pareillement que le Christ, *le Rédempteur devait racheter sans rançon* le peuple de Dieu. Plusieurs rabbins ajoutent :

« S'ils font pénitence, ils seront rachetés ; sinon, ils ne seront pas « rachetés. Car le Rédempteur dit : Si vous revenez, Israël ; si vous « revenez, *si revertaris*, c'est une parole hypothétique, condition- « nelle. » Ibid.

Le Rabbin Hanna a dit, que, voyant son peuple fatigué de n'être délivré que par des hommes de chair, le Seigneur lui a fait une promesse :

« Vous avez été sauvés en ce monde par la main des hommes ; « mais dans un temps à venir je serai moi-même votre Rédempteur, « en sorte que vous ne serez plus désormais subjugués par « personne. »

(Dans S. Jérôme de Sainte Foi, *l. I. adv. Jud., c.* 5.) On trouve la même idée dans la Midras Théillim :

Le Rabbin Johanna a dit :

« Après toutes les délivrances opérées par la main des hommes, de « nouvelles tribulations et de nouvelles captivités nous sont toujours « survenues. Nous ne désirerons plus à l'avenir que la chair et le « sang nous accordent leur protection, nous attendrons que le Dieu « saint et béni nous apparaisse lui-même en personne ; selon cette « parole du Ps. 118 : Le Seigneur Dieu, c'est lui-même qui fera écla- « ter sa lumière à nos yeux : *Deus Dominus, et illucescet nobis.* Il « est encore dit pareillement dans Isaïe, *c.* 45 : *Israël sera racheté* « *par Dieu d'une Rédemption éternelle.* » (Galatinus, l. VI. c. 1.)

Le Rabbin Ammi s'exprime ainsi :

« Moyse a félicité l'Eglise d'Israël, lorsqu'il a dit, *Deut*. 33 : Tu es « bienheureux, ô Israël ! Quel est le peuple qui, comme toi, sera ra« cheté et sauvé par Dieu ? *Quis salvatus erit* (*ut tu*) *in Deo* ? Il « n'est pas ecrit : Le peuple que Dieu rachètera ; mais : le peuple qui « sera racheté en Dieu ou par Dieu. Cela est semblable à un homme « qui n'a qu'un peu de froment pour la seconde dîme. Que fait-il ? Il « donne le prix, et rachète son froment. Il en est ainsi d'Israël ; Mais « en qui sera-t-il racheté ? D'après ce qui est écrit dans la Loi, on « peut le dire : ce sera dans (ou par) le Dieu saint et béni ; selon « qu'il est écrit, *Deut*. *33* : Le peuple sera sauvé en Dieu ou par « Dieu. Car Dieu a dit : Vous avez été délivrés, dans ce siècle, par « les mains de Barac et de Débora ; des Madianites, par les mains de « Samgar, fils d'Ariath ; et ainsi de suite, par les mains des autres « Juges. Et parce que ce furent des Rédempteurs de chair et de sang, « vous retombâtes toujours dans l'esclavage. Mais dans le siècle à « venir je vous rachèterai moi - même en personne : et vous ne serez « plus désormais réduits en servitude ; selon qu'il est dit, *Is*. *45* : *Israël sera racheté par Dieu, d'une rédemption éternelle.* »

Telles sont les traditions de la Synagogue. Elles montrent que Dieu seul sera, un jour, le Sauveur et le Rédempteur d'Israël, et qu'il se donnera lui-même comme prix de la Rédemption des hommes. *Ibid.*

3° Tous les anciens peuples attendaient ce Dieu Sauveur. Les monuments qu'ils ont laissés sur ce sujet, font l'objet de l'ouvrage de Schmiit, intitulé de cette manière :

« *La Rédemption du genre humain annoncée par les traditions et* « *les croyances religieuses de tous les peuples.* »

L'auteur des *Ruines* qui de son temps fit tant de *ravages* dans les esprits, nous fournit sur ce point un témoignage non suspect :

— « Les traditions sacrées et mythologiques des temps antérieurs, avaient répandu dans toute l'Asie, dit-il, la croyance d'un Grand Médiateur qui devait venir, d'un *Juge final, d'un Sauveur futur, Roi, Dieu, Conquérant et Legislateur* qui ramènerait l'âge d'or sur la terre, et délivrerait les hommes de l'empire du mal. » (Volney, *Ruines*.)

Ne vous semble-t-il pas, dit à ce sujet un célèbre auteur plusieurs fois cité, entendre *Lucifer* et *Béelzébub* entonner à l'unisson le psaume :

Laudate Dominum, omnes Gentes, laudate eum omnes populi : Nations, louez toutes le Seigneur ; peuples, louez-le tous !

Plus loin, au *chapitre de la Rédemption* nous verrons un illustre poëte d'Athènes apporter son témoignage traditionnel.

« Fondés sur une tradition antique, dit Boulainvillers (*Vie de Mahomet, l. II, p. 194*), les Arabes attendaient également un Libérateur qui devait venir pour sauver les peuples. »

On trouve les mêmes choses dans Boulanger, (*Recherches sur le desp. orient., p. 116 et 117.*)

Les Druides attendaient le Libérateur futur du monde, qui devait naître d'une Vierge :

Virgini statuam dedicantes, ex quâ filius ille prodituras erat, nempè humani generis Redemptor. (Schedius).

II. — Supplément aux preuves traditionnelles de l'ancienne Synagogue, par rapport au futur Rédempteur.

Rabbi Abin rapporte la tradition suivante :

— « La Rédemption s'opérera par le nom entier de Jehova. » (Midras Jalkut, fol. 21, col. 1).

On lit dans le commentaire *Minka Gedola*, qui se trouve dans la Grande Bible rabbinique d'Amsterdam :

— « Les premières délivrances d'Israël ont toutes été suivies d'une « nouvelle servitude. Mais il n'en sera pas de même au temps du Mes« sie. Le Seigneur manifestera une seconde fois sa main. Il sera en « personne le Rédempteur, en sorte qu'Israël sera sauvé en Jéhova « d'un salut éternel. »

Commentaire d'Abben-Ezra (in Is. XI. II) :

— « Ce qui prouve que le Prophète parle ici du temps du Messie, « c'est que la Rédemption du second temple, c'est-à-dire le retour de « la captivité de Babylone, ne fut pas une Rédemption complète. »

Le Zohar, IIIe partie, fol. 83, col. 329 :

— « Que veulent dire ces mots : Car le *Grand* est au milieu de « toi, ô Sion. C'est Dieu Saint, béni soit-il. Il vient au milieu de Sion « pour la relever de la poussière. »

R. Moïse Nakménides, expliquant ces paroles du Patriarche Jacob, *Gen. XLIX*, 18, relatives à l'avènement du Christ :

« J'espère en ton Salut, ô Jéhova ; »

S'exprime ainsi :

— « Prévoyant la chute de Samson, laquelle devait entraîner celle « de son peuple, Jacob dit : C'est par toi-même que je veux être « sauvé, et non par *un Juge* (ou chef temporel), car ton salut est un « salut éternel. »

R. Samuel Japhé dit dans son commentaire sur le *Midras Rabba* au même endroit, que Jacob, instruit par l'Esprit Prophétique que l'époque de l'avénement du Messie était irrévocablement fixée, voulait s'y transporter par la *pensée de l'espérance.* — Autre explication, continue le Rabbin, Jacob voulut exprimer un acte d'espérance, afin d'enseigner aux Israëlites qu'il faut avoir foi dans le Salut ; que chaque fidèle doit dire : *J'espère en ton salut, ô Jéhova*, parce que c'était le moyen d'y participer réellement avant même l'époque de la venue du Christ.

Salomon Jarki, fameux rabbin de Troyes, en Champagne, dit dans son commentaire sur Daniel, VIII, 14, qu'Israël sera *racheté et sauvé d'un salut éternel par notre Roi-Messie.* — Dans son commentaire sur l'Exode, il enseigne avec le R. Moïse Nackménides et d'autres docteurs Juifs, que *l'Ange Métatron*, en qui est renfermé *le grand Nom de Dieu* avec lequel il a créé les mondes, apparaîtra un jour et alors la Rédemption et le Salut arriveront à Israël.

(Voir livre II, c. *4*, *du nom du Christ ;* l. VIII. c. 3, *de la Rédemption ;* M. Drach, *harmon., t. I. p.* 273 ; *t. II, p.* 400, 402, 412.)

DEUXIÈME COLONNE

Accomplissement Evangélique.

I. — *Jésus a été regardé comme le Rédempteur des hommes, et il s'est lui-même considéré comme tel.* — *(L'Evangile et la Tradition.)*

1° Le Grand-Prêtre Zacharie a dit à son sujet :

« *Béni-soit* le Seigneur, le *Dieu* d'*Israël*, de *ce qu'il a opéré la Ré-*
« demption de son Peuple, en venant le visiter : *quia visitavit et*
« *fecit Redemptionem plebis suæ.*

« De ce qu'il nous a suscité un puissant Rédempteur (ou Sauveur)
« dans la Maison de son serviteur David ;

« Selon qu'il avait promis par la bouche de ses saints Prophètes
« qui ont été dans les siècles passés ;

« De nous sauver des mains de nos ennemis et de tous ceux qui
« nous haïssent... afin qu'étant par lui délivrés de nos Ennemis, nous
« le servions sans crainte.

« Ses Disciples pensaient qu'il était le Rédempteur qui allait rache-
« ter Israël, » *Quia ipse esset redempturus Israël.* (Luc. XXIV. 21.)

S. Pierre :

« Ce n'a point été par des choses corruptibles comme de l'or et de
« l'argent que vous avez été rachetés, mais par le précieux sang de
« Jésus-Christ, comme de l'Agneau sans tache. » (I Petr. XVIII, 19).
Non auro et argento redempti estis, sed pretioso sanguine.... Christi.

Dans S. Jean, *Apoc. V.* 9, il est dit :

« Seigneur, vous avez été mis à mort, et par votre sang vous nous
« avez rachetés pour Dieu, de toute tribu, de toute langue, de tout
« peuple, et de toute nation. »

S. Paul enseigne que :

« C'est en J.-C. que nous avons la Rédemption, (Rom. III. 24 ;)
« que par lui nous avons été délivrés de la colère de Dieu, (*ibid. V. 9*);
« affranchis du péché et de la mort, de la corruption du siècle pré-
« sent et de la malédiction de la Loi. 1 cor. I. 30, VII, 22, 23, Gal.

« I, 3, 4, III, 12, IV, 4, 5, Eph. I, 7, II, 13 ; Coloss. I. 14. Jésus-Christ « a été notre rédemption, 1 cor. I, 30. Il s'est lui-même livré pour la « Rédemption de tous, étant Médiateur entre Dieu et les hommes, » (I. Tim. II. 5. 6.) Tite, II, 13, 14 ; Hebr. II. 14, 15.) « Par son sang « nous avons acquis une Rédemption éternelle, *æternâ redemptione* « *inventâ* » (Hébr. IX. 11.)

Or, Jésus s'était lui-même considéré comme envoyé dans le monde pour opérer la Rédemption des hommes :

« Le Fils de l'homme, *disait-il*, est venu... donner sa vie pour la « Rédemption de plusieurs, » c'est-à-dire de tous ceux qui voudront en profiter, *venit dare animam suam redemptionem pro multis.* (Matth. XX, 28, et Marc, X. 45.) Et, en effet, lorsqu'il fut sur le point de souffrir la mort, il annonça qu'il allait « livrer son corps, répandre « son sang, en rémission des péchés, et pour la Rédemption d'un « grand nombre d'hommes. » (*Matth. XXVI, 28 ; Marc, XIV, 24 ; Luc, XXII, 20. I cor. XI. 25.*)

Il avait dit aux Juifs :

« Si vous demeurez attachés à ma parole, vous serez véritablement « mes Disciples, et vous connaîtrez la Vérité, et la Vérité vous rendra « libres... Si le Fils vous met en liberté, alors vous serez véritable- « ment libres. » (*Jean, VIII. 31 et suiv.*)

2° Tertullien s'étend longuement sur *la Rédemption du genre humain* :

« Le Christ, *dit-il*, s'est fait malédiction pour nous, a été conduit « à la mort comme une brebis, a présenté ses épaules aux fouets, ses « joues aux soufflets, sa face aux crachats, a été rangé parmi les scé- « lérats, livré à la mort et à la mort de la croix : Tout cela, pour « nous racheter de nos péchés. *Totum hoc, ut nos a peccatis lucra-* « *retur.* (*L. de fugâ, p. 441.*) »

Puis ce Père ajoute :

« Le soleil s'est dérobé au jour de notre Rédemption. Notre déli- « vrance s'est opérée dans les enfers : *les portes éternelles furent* « *enlevées*, pour laisser entrer le Roi de Gloire, qui racheta l'homme « de la terre et des enfers et le conquit pour les cieux. Qui mainte- « nant osera faire peu d'estime d'un rachat opéré à un si grand prix ? « L'homme se coûte moins à lui-même qu'il n'a coûté au Seigneur. « Le Seigneur l'a racheté du pouvoir de ces Anges, qui se sont ren- « dus maîtres du monde, de l'esclavage des Esprits de malice, des « ténèbres de ce siècle, de l'éternelle damnation, de la mort perpé-

« tuelle. Le Christ l'a délivré à la face du monde entier, et l'a mis en « liberté. » Voyez *aussi l. III. adv. Marcion, p. 181, 182, 183, etc.*

Nous dirons ailleurs comment les Justes, se voyant délivrés des Limbes par le Christ, se prosterneront à ses pieds, et lui adresseront d'une commune voix les paroles suivantes :

« O Rédempteur du monde, comme vous l'avez prédit par la Loi et « par vos Saints Prophètes, vous avez racheté les vivants par votre « croix, et par la mort de la *croix* vous êtes descendu jusqu'à nous, « afin, par la présence de votre Majesté, de nous tirer des Enfers et « de la mort. » (*L. VIII. c. I. 7 col. c. 24.*)

Tous les Pères et les Docteurs de l'Eglise ont enseigné la même doctrine.

Les peuples eux-mêmes ont coutume de donner à J.-C. le nom de *Rédempteur*.

Ce que nous venons de dire et de citer, a pour but de montrer que N. S. J.-C. mérite et possède de droit et de fait ce grand titre. Mais nous traiterons plus loin de la *Rédemption elle-même de J.-C.* et de *ses effets*. Voyez, *Preuves de J.-C.*, Livre VIII, chap. III.

A Jésus, notre Rédempteur :

Que vous rendrons-nous, Seigneur Jésus-Christ, en reconnaissance du grand bienfait de la Rédemption que vous avez daigné nous procurer ? Nous étions devenus esclaves de Satan ; vous avez brisé nos liens. Nous étions condamnés à la mort éternelle et aux peines des Enfers ; vous êtes venu nous délivrer. Ayant été rachetés par vous à si grand prix, nous ne sommes plus à nous, mais à vous : Nous vous appartenons comme une conquête, comme un bien-fonds, comme un héritage qui vous a coûté bien cher ; il ne nous est pas permis de disposer de nous mêmes, à votre préjudice.

Nous ne vivrons plus que pour vous, Divin Rédempteur !! *Nunc magnificabitur Christus in corpore meo, sive per vitam, sive per mortem.* Désormais Jésus-Christ sera glorifié dans mon corps soit par ma vie, soit par ma mort. Car J.-C. est ma vie, et la mort m'est un gain. (Philipp. I. 20.)

Jésus est en même temps notre Dieu.

Jésus est véritablement Dieu.

Nous l'avons pleinement démontré dans le ***Livre de la Divinité de Jésus-Christ.*** Nous avons établi comme autant de vérités absolument certaines et indubitables, que Jésus-Christ est :

1° L'une des Trois Personnes Divines de la Sainte-Trinité ;

2° Qu'il est Dieu éternel et consubstantiel à Dieu son Père ;

3° Qu'il a les noms, la nature, les propriétés et les opérations de la Divinité ;

4° Qu'il est le Verbe Divin, existant avec Dieu et en Dieu avant la création du monde et avant tous les siècles ; — la Sagesse Divine, éternellement engendrée de Dieu le Père, comme la lumière est continuellement engendrée du Soleil ; — coexistant éternellement en lui et avec lui ; — apparaissant de temps en temps, sous l'Ancien Testament, aux Patriarches et aux Prophètes d'Israël ;

5° Nous avons montré que Jésus, le Verbe incréé et incarné, est la vie du monde, le Principe et la Source de la vie des Hommes, de leur vie temporelle et de leur future immortalité, — l'Aliment divin des Ames, le Pain Céleste, qui nous communique la vie incorruptible et glorieuse ;

6° Qu'il est la Lumière Universelle des hommes ; — la Lumière naturelle et la Lumière surnaturelle du genre humain ;

7° Il ***a été mis hors de toute possibilité de doute***, que Jésus, le Messie et le Verbe Divin fait homme, est le Créateur du Monde, le Conservateur, l'Ordonnateur et le Modérateur tout puissant et universel de l'Univers ; en un mot, qu'il est en légitime possession de tous les grands et suprêmes attributs de la Divinité.

Tel est véritablement Jésus, notre Grand Dieu et Sauveur.

Contemplons le donc environné de toutes ses Grandeurs infinies et incompréhensibles ; avec toutes ses perfections Divines, sa Majesté, sa toute puissance, son éternité, son immensité, sa sainteté, sa sagesse, sa bonté, sa patience, sa justice, sa miséricorde.

O Jésus, vous êtes véritablement un Dieu caché sous les voiles de notre humanité ! *Vere tu es Deus absconditus, ô Jesu !* (Isaï, XLV. 15.) Découvrez-vous à nos regards, montrez-nous votre face Divine ! *Appare., Ostende faciem tuam !* Vous êtes Homme et vous êtes Dieu ! Je le crois de tout mon cœur, et je vous reconnais, avec votre Apôtre S. Thomas, pour mon Seigneur et pour mon Dieu : *Dominus meus et Deus meus* ! (Joan., XX. 28.) Que suis-je, Grand Dieu, pour oser m'approcher de vous, qui êtes le Saint des Saints, qui exigiez de Moïse, avant de lui permettre de s'approcher de vous et du Buisson Ardent où vous lui apparaissiez ; qui vouliez que par respect il quittât ses chaussures, parce que le lieu où vous vous montriez à lui était, dès lors, une terre sacrée : *Solve calceamentum de pedibus tuis, locus enim in quo stas terra sancta est.* (Exod., III, 5.) — Vous qui commandiez à Aaron et à ses fils, avant d'entrer dans votre Tabernacle, de vous brûler de l'encens, de se laver les pieds et les mains ; que autrement, ils s'exposeraient à être frappés de mort ;

Jésus-Christ, mon Dieu, donnez-moi vous-même la sainteté et la pureté qui me sont nécessaires pour m'approcher de vous : Créez dans moi un cœur pur, et renouvelez dans tout mon être un esprit droit, qui vous soit agréable.

CHAPITRE III.

LE CHRIST, PRÊTRE ÉTERNEL.

PRFMIERE COLONNE.

Prophéties. — Anciennes Traditions.

I. — Futur Sacerdoce du Christ.

Ps. CIX. 5. — Mille ans avant J.-C., David, inspiré de l'Esprit Divin, prophétisait en disant :

Dixit Dominus Domino meo... Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite... Le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de votre Royale puissance.

Le Seigneur, *ajoute le Prophète,* fit ensuite par serment une promesse solennelle au Verbe, son fils Unique ;

Il lui jura par un serment qu'il ne rétractera point : *juravit Dominus et non pœnitebit eum :*

Quelle est l'importante promesse qu'il va lui faire? Quel est le grand titre, dont il va revêtir son fils, après l'avoir établi Roi sur toutes les nations et Dominateur sur tous ses ennemis? Voici cette promesse, voici ce titre :

Tu es Sacerdos in æternùm secundùm ordinem Melchisedech !

Vous serez Prêtre Eternel selon l'ordre de Melchisédech !

Or, Melchisédech, contemporain d'Abraham, était, à la fois, Grand-Prêtre et Roi de Jérusalem, et, en cette qualité, il offrait au Très-Haut le Sacrifice du pain et du vin.

Observons que, depuis cette époque jusqu'à J.-C., il n'y eut point de prêtres ***selon l'ordre de Melchisédech*** ; qu'il n'y

en eut uniquement que selon l'ordre d'Aaron ; que ces derniers n'offraient point le sacrifice du pain et du vin, comme Melchisédech, mais bien le sacrifice des animaux, comme l'avait offert Aaron.

Or, comme ces sacrifices n'étaient pas pleinement agréables au Seigneur ; comme il fallait un sacrifice plus pur, plus digne de Dieu, et que, d'ailleurs, ces oblations et ces hécatombes de brébis et de génisses, n'étaient pas capables par elles mêmes d'effacer les péchés des hommes, le Fils Unique de Dieu, le Verbe, proposa à son Père un sacrifice d'un plus haut prix, il s'offrit lui-même comme une victime pure et agréable qui devait remplacer tous les holocaustes de la Loi : « *Les sacrifices de la Loi ne vous plaisent pas*, dit-il à Dieu son Père, et les holocaustes ne vous ont pas été agréables ; Alors j'ai dit : Me voici ! Le corps, que vous m'avez donné, sera offert, comme la victime pascale, sous les signes sensibles du pain et du vin. » (*Ps.* 39. *v.* 8.)

Dieu agréa dès lors cette *Missah*, c'est-à-dire, cette *Offrande Volontaire* de son Verbe ; et c'est pourquoi il l'établit Prêtre Eternel, en lui disant avec un serment irrévocable :

« Vous êtes Prêtre pour toujours, selon l'ordre de Melchisédech, » selon le rit de ce Roi-Pontife, qui m'offrit le pain et le vin.

Dieu annonça aux hommes cette importante promesse, plus de mille ans avant que son Fils ne vint instituer ce Sacrifice. D'où l'on peut comprendre que le sacerdoce d'Aaron et de tous les Prêtres, qui, selon le rit d'Aaron, offraient des sacrifices d'animaux, a été, par cet oracle, déclaré temporaire, transitoire ; tandis que le Sacerdoce Royal du Christ, qui doit être établi selon l'ordre de Melchisédech, est déclaré perpétuel, éternel : *Tu es Sacerdos in æternùm* ! on peut ajouter universel, puisqu'il doit être offert dans toute l'étendue de la domination du Messie, laquelle sera universelle. Les prêtres de l'ordre d'Aaron n'étaient donc qu'en attendant que le Christ vint les remplacer. (*Voir* 3 *col.* 5.)

O Christ ! O Pontife Eternel et Royal ! Que vous êtes un digne Médiateur entre Dieu et les hommes ! Le même Prophète, qui nous a annoncé votre Pontificat et votre Royauté, avait bien raison de dire que :

« Dieu vous a oint, ô Dieu, d'une huile de joie, d'une manière plus « excellente, que tous ceux qui avec vous participent à l'onction sa« crée. » (*Ps. XLIV. 8.*)

Car, outre votre Onction Sacerdotale et Royale, vous avez encore celle de Prophète. C'est pourquoi, après la captivité, il a été ordonné de vous attendre, ô Christ, comme le Prêtre, en qui doivent reparaître les *Urim et les Thummim*, c'est-à-dire, *les dons de prophétie et de miracle.* (Néhém. VII. 65.) Voir *Hex.*, l. V. c. 8. 1 col. I et II.) Que vous êtes digne de nos louanges, ô Vous, qui, depuis l'origine, vous êtes ainsi disposé, par cette triple consécration, à être notre Médiateur, notre Prêtre, notre Pontife !

II. — Sentiments des Hébreux sur ce point.

Philon, dans son livre *de Somniis*, et au livre *de Exulibus*, dit que *le Fils, Premier-né de Dieu, que le Verbe est Pontife de Dieu.* Il s'accorde en cela avec ceux de sa nation qui enseignent pareillement, d'après le ps. 109ᵉ, que le Messie, Verbe et Fils de Dieu, sera Prêtre. (Apud Huet, *prop.* 9. *c.* 28.) Le R. Enachina, *in Berescit Rabba,* dans Jérôme de Sᵉ Foi, *l. adv. Jud. l. I. c.* 9. *p.* 91*; et ap.* Génébrard., *chron. ad fin. p.* 52, *ex targum Hieros.*

La prophétie *d'Enoch.*, rapportée dans les *Testaments des* 12 *Patriarches*, parle assez longuement « du Nouveau Prêtre, « qui doit venir dans le monde, qui connaîtra toutes les pa« roles du Seigneur, qui renouvellera la Loi par la vertu du Très-Haut, etc. » (*Test. II.*)

Les anciens Docteurs d'Israël savaient, tant par la Tradition que par les Prophéties, que le Messie doit être *Roi* et *Pontife* ; et réunir sur sa tête les *deux couronnes.*

Le Prophète Zacharie[1], après le Retour des Hébreux de la Captivité de Babylone, annonce à Jésus, fils de Josédech, les choses suivantes :

« *Voici l'Homme qui a nom le Germe.* Il germera de lui-même, et il bâtira le Palais (ou le Temple) de Jéhova. C'est lui-même qui bâtira le Palais de Jéhova, et lui-même sera rempli de Majesté. Et il sera assis sur son trône ; et il gouvernera. Et il sera Pontife sur son trône ; et un conseil de concorde sera entre les deux dignités, » *c'est-à-dire les deux Dignités Royale et Sacerdotale, se concilieront parfaitement en sa Personne.*

Les meilleurs hébraïsants expliquent ainsi, ***entre les deux dignités.*** Voir Schmidius, Michaelis, Rosenmüller. Ce dernier dit :

« Ità et hic vertendum *inter ista duo* , i, e, inter Regiam dignitatem Messiæ et Sacerdotium ejus, de quibus seorsùm in superioribus actum erat. IIis igitur, quæ diversissima semper in Republicâ Hebræorum, et separata munera fuerunt, in unâ Messiæ personâ erit ***concilium pacis***, i, e, benè eis convenient, optimè congruent, quemadmodùm cùm in capessendo concilio una conciliariorum voluntas, una sententia est. »

D'autres expliquent ***entre le Roi et le Pontife*** ; car disent-ils, le même Personnage sera à la fois ***Roi*** et ***Pontife.*** (Voir M. Drach., *harm.*, *t. II. p.* 488.)

12. *Hœc ait Dominus Exercituum, dicens :*

Ecce Vir Oriens nomen ejus. Et subter eum orietur, et œdificabit templum Domino.

13. *Et ipse extruct Templum Domino : et ipse portabit gloriam, et sedebit, et dominabitur super solio suo : et erit Sacerdos super solio suo, et concilium pacis erit inter illos duos.*

Quel est ***cet Homme***, qui de lui-même[2], par sa propre puissance, prend une naissance temporelle ? Quel est cet Homme qui doit bâtir ***le palais de Jéhova***, et dans la personne duquel nous devons voir sur le trône la Majesté Royale et la Sainteté du Sacerdoce réunies ? — La Paraphrase Chaldaïque l'appelle ***Messie***, et une ancienne tradition consignée

1. Zacharie, VI, 12-15.

2. *Qui germera de lui-même.* Ità RR. Aben-Ezra et Kimki.

dans le ***Midras-Rabba*** (nombres, chap. XVI, et Lament., I. 16), nous dit expressément que « cette prophétie a trait au « *Roi-Messie*, appelé aussi *le Germe.* »

DEUXIEME COLONNE

Accomplissement Evangélique.

I. — Du Sacerdoce de Jésus.

Voici sur ce point la doctrine évangélique exposée par l'Apôtre S. Paul, dans son Epître aux Hébreux :

Considérez, *dit-il*, Jésus, l'Apôtre et le Pontife de la religion que nous professons, III. 1., *Considerate Apostolum et Pontificem confessionis nostræ Jesum.*

Jésus a pris une nature mortelle, il s'est fait en tout semblable à ses frères, pour être, envers Dieu, un Pontife compâtissant et fidèle en son ministère, afin d'expier les péchés du peuple. (II. 14. 17.)

Ayant donc pour Grand Pontife Jésus, Fils de Dieu, qui est monté au plus haut des Cieux, demeurons *fermes* dans la *foi* que *nous professons.*

Car le Pontife que nous avons, n'est pas tel qu'il ne puisse compâtir à nos faiblesses. *IV. 14. 15.*

Après avoir enseigné comment J.-C. est vraiment notre Pontife, comment cette qualité lui convient et lui appartient, S. Paul en vient aux rapports de ressemblance qui existe entre Jésus et Melchisédech, dont le Sacerdoce n'était que le symbole prophétique de celui de N. S. Il dit d'abord que « Dieu l'a établi et l'a déclaré Pontife Eternel, selon l'ordre « de Melchisédech... Jésus ne s'est point élevé de lui-même « à la dignité de Souverain Pontife ; mais il l'a reçue de « Celui qui lui a dit :

« Vous êtes le Prêtre Eternel, selon l'ordre de Melchisédech, V. 5.

« Ce Melchisédech, roi de Salem, et Prêtre du Dieu Très-Haut, qui « vint au devant d'Abraham, lorsqu'il retournait de la défaite des « rois, et qui le bénit.

« Auquel aussi Abraham donna la dîme ; qui s'appelle Roi de Jus- « tice, puis Roi de Salem, c'est-à-dire, Roi de Paix :

« Qui est sans père, sans mère, sans généalogie ; qui n'a ni com- « mencement, ni fin de sa vie, qui demeure Prêtre pour toujours, a « été l'image du Fils de Dieu. »

L'Apôtre, se fondant ensuite sur l'Oracle de David, que nous avons cité, 1 *col. I*, montre comment le Sacerdoce Lévitique a nécessairement dû être changé, pour faire place à celui de Melchisédech. Il donne pour raison de ce changement, résolu par Dieu même, que le Sacerdoce d'Aaron était imparfait, insuffisant, incapable de faire parvenir l'homme à la pleine justification.

Il ajoute que maintenant le Sacerdoce étant transféré, et dévolu à J.-C., Fils de Dieu, Prêtre saint et immortel, il doit nécessairement être parfait, efficace et capable de conduire l'homme à la justice et au salut.

La première ordonnance touchant le sacerdoce, *dit-il*, est abolie comme impuissante et inutile, parce qu'elle ne conduit personne à une parfaite justice.

Mais une meilleure espérance a été substituée en sa place, et établie avec serment, Dieu ayant dit au Nouveau Prêtre :

Le Seigneur l'a juré, et son serment demeurera immuable, que vous serez le Prêtre Eternel selon l'ordre de Melchisédech.

Il y a eu autrefois successivement plusieurs prêtres, parce que la mort les empêchait de l'être toujours. Mais comme celui-ci demeure éternellement il possède un Sacerdoce qui est éternel.

C'est pourquoi il peut sauver pour toujours ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise, étant toujours vivant pour intercéder pour nous.

Car il était bien convenable que nous eussions un Pontife comme Celui-ci; saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, et plus élevé que les cieux ; qui ne fut point obligé comme les autres pontifes, à offrir tous les jours des victimes, premièrement pour ses propres péchés, et ensuite pour ceux du Peuple ; ce qu'il a fait une fois en s'offrant lui-même.

Car la Loi établit pour pontifes des hommes faibles, pécheurs, imparfaits ; mais la parole de Dieu, confirmée par le serment qu'il a fait depuis la Loi, établit pour Pontife le Fils, qui est saint et parfait pour jamais. (*VII. V. 1 et suiv.*)

Mais ce qui met le comble à tout ce que nous venons de dire, c'est que le Pontife que nous avons est si grand, qu'il est assis dans le ciel, à la droite du trône de la Souveraine Majesté, etc. *VIII. 1.*

S. Paul, dans tous les autres chapitres de cette belle Epître, revient continuellement sur l'excellence et la perfec-

tion, l'efficacité, et le prix infini du Sacerdoce de J.-C., qui est en même temps Prêtre et Victime, et qui a réalisé en sa propre personne la signification prophétique des cérémonies mêmes et des figures de l'ancien Sacerdoce.

Nous avons déjà traité en partie cette question. (*Christol.*, *l. V. c.* 8.)

II. — Réflexion générale.

— Quelle idée devons-nous avoir de Jésus comme Pontife dans les Cieux ! Quelle beauté, quel éclat resplendit en lui ! Quelle majesté, quelle bonté paraissent en toute sa personne ? Si, sur la terre, un prêtre, un pontife mortel, est quelque chose de beau, de vénérable, qui inspire le sentiment du respect, de la sainteté ; quel ne doit pas être le Fils de Dieu, le Verbe éclatant, apparaissant lui-même dans le Ciel, à côté du Tout-Puissant, comme le Pontife Royal et Suprême du genre humain ! Là, il est l'objet de l'admiration et des transports de toutes les Intelligences.

Remarquons qu'il a sur la terre, un Représentant, un Vicaire, qui, comme lui, est Pontife et Roi, et qui dans ce siècle, est pour toujours à la tête du genre humain, siégeant dans la ville éternelle, dans la Capitale du monde.

TROISIÈME COLONNE.

Tradition Primitive.

I. — Du Sacerdoce ou Pontificat de Jésus, d'après les premiers Pères.

1° *S. Ignace*, (*épit. aux Philad. p.* 279 :)

« Le ministère des Prêtres est grand, sans doute ; combien l'est « encore plus celui du Pontife Suprême ! A lui est ouvert le Saint des « Saints ; à lui seul sont confiés les secrets de Dieu. Il est la Porte du « Père par laquelle sont entrés Abraham, Isaac et Jacob, et les Pro- « phètes, et les Apôtres, et l'Eglise. »

Le même S. Docteur enseigne que « J.-C. est la Source « du Sacerdoce ; que lui seul est le Pontife de Dieu par sa « propre nature. » (Ad Smyr. IX.)

2° *S. Clément de Rome* appelle Jésus le Pontife de nos oblations. (I. Cor. 36.)

Le même, dans les Constitutions Apostoliques, *l. VI.* 30, dit que :

« Le Bienheureux Etienne le vit debout à la droite de la Toute- « Puissance, comme étant le Pontife de toutes les Hiérarchies des « Intelligences. »

Et ailleurs, *l. V. c.* 6, il le nomme :

« Le Grand Pontife, Rédempteur des âmes, et Rénumérateur des « combats, auquel gloire soit rendue dans l'éternité. Amen. »

« Il est l'Evêque de tous les hommes et le Pontife du Père. (*Ibid.* « *l. VIII. c. 46.*) Il est par nature le premier Pontife ; » (De même dans S. Ignace, *ad Magnes.*, n. 4 :) « Il est le premier Evêque, le « Pontife authentique, le seul qui soit Pontife par nature. Il a été insti- « tué Prêtre par son Père, et il a offert un Sacrifice spirituel. » *Ibid.*

3° *S. Polycarpe* appelle Jésus, fils de Dieu et Pontife éternel. (*Epit. p.* 303.)

Dans le livre de Marcellus, *de actibus Petri et Pauli*, ces deux Apôtres disent aux Juifs et aux Gentils :

« Le Prophète a dit de lui : Le Seigneur l'a juré, et son serment « est irrévocable : Vous êtes prêtre pour l'Eternité selon l'ordre de

« Melchisédech. En effet, il a été fait Prêtre sur la croix, lorsque par « l'hostie de son corps et de son sang il eut offert un sacrifice pour le « monde entier. »

4° *L'histoire* de « l'élection de Jésus » à l'une des fonctions sacerdotales du Temple de Jérusalem, histoire rapportée par Suidas et citée ci-devant, *l. II. c.* 15, tend à montrer que Jésus réunissait en lui-même, comme Melchisédech, le double caractère Royal et Sacerdotal. Car d'après cette relation, ainsi que d'après l'histoire très-authentique, Jésus descendait, selon la chair, de Juda et de Lévi, c'est-à-dire, de la race des Rois et de celle des Prêtres. Ainsi, par sa naissance temporelle, et par le droit de sa génération divine, et par celui de ses mérites, notre Sauveur a réalisé en sa personne, ce qui était symboliquement, figurativement prédit de lui dans Melchisédech.

5° Faisons encore attention à un fait remarquable. Les Juifs, comme nous l'avons vu précédemment, n'avaient consenti à confier le Souverain Pontificat et la Royauté de la nation, à Simon et à ses descendants, que pour jusqu'à ce que vint le Prêtre et le Prophète fidèle, avec les *urim et les thummim*, c'est-à-dire avec le Pouvoir Prophétique et le Pouvoir Miraculeux. — Or, Jésus vint dans le monde avec ce double Pouvoir, qui, depuis 500 ans, n'avait plus paru dans la nation : Il enleva à la Synagogue le Sacerdoce et reprit la Royauté, qui jusqu'alors y étaient demeurés. Depuis ce temps, le Sceptre et le Pontificat, ayant été remis par Dieu à qui ils appartenaient de droit, ne reparurent plus entre les mains des Juifs. C'est ce qu'ils reconnaissent eux-mêmes. Car on lit, *in Midrasch Théillim*, que « la dignité du Sacerdoce, enlevée aux Israëlites à cause de leurs péchés, a été transférée aux Gentils. » (Apud Huet., *prop.* 9. *c.* 28. *annot.*) S'ils voulaient refléchir à la significatiou d'un pareil fait, ils comprendraient que leur nation est réprouvée, — que le Messie est arrivé, et qu'il est à la fois le Roi et le Pontife Universel des Israëlites fidèles et des nations converties.

II. — Même sujet.

1° *S. Justin* dit :

« Ce Jésus existe avant les siècles ; il est le Prêtre Eternel, il est le « Roi universel, il est le Christ. » *Dialog. n. 96*,

Plus loin, ayant cité la prophétie du psaume 109, il ajoute :

« Le Christ est le Chef de la Maison du Seigneur ; car en sa qua- « lité de Fils de Dieu, il est le Pontife par excellence, le Roi éternel. » *n° 118*.

2° *S. Clément d'Alexandrie* :

« Ce Jésus éternel, unique Grand Pontife du Dieu unique, c'est-à- « dire, du Père, intercède au Ciel pour tous les hommes et sur la « terre il ne cesse de les exhorter. » (*Disc. aux Gentils, p. 189.*) « Ajouterai-je qu'il est le seul Pontife ; que seul il possède la science « du culte divin ? *Roi de la paix, Melchisédech*, il est le plus digne « de marcher à la tête du genre humain. » (*Strom. l. II. c. 5.*) « On « s'assimile à Dieu, à notre Sauveur, en servant le Dieu de toutes « choses par l'intermédiaire de son Grand-Pontife, le Verbe, par qui « on distingue ce qui est juste et honnête selon la vérité. » *Ibid. c. 9.*

3° *Tertullien* dit que J.-C., véritable Pontife de Dieu *s'est fait Sacrifice et Victime pour toutes les nations.* (L. adv. Jud., p. 123.)

4° *Origène* dit, comme S. Clément, n° 2, que :

« J.-C. est le Grand-Pontife, non-seulement des hommes, mais « encore de tous les êtres doués de l'intelligence : il s'est offert une « seule fois comme une hostie de propitiation. » (Orig., *t. I. in Johan.*

Jésus-Christ est donc le Souverain Prêtre, le Prêtre Eternel, le Prêtre Universel. — *Le Souverain Prêtre*, parce que c'est en lui que réside toute la plénitude de la sainteté et de la puissance des Prêtres, et de lui qu'ils reçoivent tout ce qu'ils ont de vertu et de pouvoir ;

Le Prêtre Eternel, parce que son Sacerdoce doit durer pendant toute l'éternité des siècles dans le Ciel, où il s'offrira sans cesse à Dieu son Père ;

Le Prêtre Universel, parce que c'est Lui qui agit et qui parle dans tous les Prêtres quand ils accomplissent leurs fonctions sacrées. En effet, ô Prêtres, quand vous baptisez,

c'est Lui qui baptise : *Hic est qui baptisat* : quand vous exhortez, c'est Lui qui exhorte : *tanquam Deo exhortante per nos*, (2 Cor., V. 20 ;) quand vous célébrez le Saint Sacrifice de la Messe, c'est Lui aussi qui célèbre.

Habentes itaque... Sacerdotem magnum super Domum Dei, Accedamus cum vero corde in plenitudine fidei, aspersi corda a conscienta mala. (Hebr., X. 22.)

Ah ! puisque nous avons le Grand-Prêtre établi sur la Maison de Dieu, approchons-nous de Lui avec un cœur vraiment fidèle et avec une foi pleine et parfaite, ayant le cœur purifié des souillures de la mauvaise conscience par une aspersion intérieure.

II. — Jésus-Christ, Prêtre et Victime. — Sacrifice et Sacrement.

Quoique, dans les ***Institutions de J.-C.***, nous ayons parcouru les preuves surabondantes de ces quatre titres de Jésus, le Grand-Sacrificateur du Nouveau-Testament, il est bon toutefois de nous les rappeler ici, afin d'en pénétrer de plus en plus notre cœur.

J.-C. est le véritable Sacrifice de la Loi Nouvelle prédit par le Prophète Malachie, I, 11 ; Notre-Seigneur est le Prêtre et la Victime de ce Sacrifice ; non content de s'être immolé pour nous sur la croix, il continue encore tous les jours la même chose, sur tous les autels de la Terre, par le ministère des Prêtres qu'il a choisis et élevés à cet honneur et dont il se sert comme d'instruments intelligents et sensibles pour renouveler, pour représenter de nouveau le grand Sacrifice du Calvaire. Or qu'il est grand l'amour du Fils de Dieu, incarné, se sacrifiant tous les jours pour nous ! Quelle union intime il désire avoir et entretenir avec les Enfants des hommes !

J.-C. est un véritable Sacrement, puisque, sous les espèces du pain et du vin, il est contenu tout entier, et se donne tout entier aux fidèles avec son corps, son sang, son âme et sa divinité.

Jacob était saisi de frayeur, après qu'il eut vu Dieu dans une vision ; Salomon était transporté d'admiration, quand il vit la majesté de Celui qui est la Splendeur Substantielle et Personnelle de la Divinité daigner venir résider dans le Temple qu'il lui avait bâti. Quelle doit être notre piété et notre respectueuse frayeur, quand nous possédons dans le Sanctuaire de nos âmes la présence divine, spirituelle et corporelle, du même Verbe-Divin, incarné !

Les Infirmes de l'Evangile s'estimaient heureux de le voir passer, ce Bienaimé Fils de Dieu, de toucher seulement le bord de sa robe, de recevoir l'imposition de ses mains, d'être honorés d'un seul de ses regards ; et, dans l'Eglise je le possède tout entier ! O mon âme, bénis le Seigneur ! que tout ce qui est en moi glorifie son Saint Nom ! *Benedic, anima mea Domino, et omnia quæ intrà me sunt Nomini Sancto ejus* ! (Ps. 102, I.)

Adorons le corps sacré de Jésus, du Verbe Incarné ! Mettons notre confiance dans le sang précieux de Jésus, cet Agneau Pascal, préservateur ! Unissons-nous à l'âme très-sainte de Jésus, qui communique la gloire immortelle ! Humilions-nous devant la divinité de Jésus, qui veut nous rendre participants de sa propre félicité !

CHAPITRE IV.

LE CHRIST PRINCE.

PREMIERE COLONNE

Oracles Prophètiques.

I. — Les Prophètes attribuent au Christ la qualité et le nom de *Prince*.

Voici, sur ce point, le texte de leurs paroles :

1° Isaïe, IX. 6 :

Un petit Enfant nous est né, et un Fils nous a été donné ;

Il portera sur son épaule la marque de sa Principauté ; *et factus est Principatus super humerum ejus.*

Et il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père d'une famille éternelle, le Prince de la Paix. *Princeps pacis.*

La marque de sa Principauté sera sa croix, qu'il doit porter sur son épaule ; par elle il établira son Règne Eternel : par elle il deviendra *le Prince de la réconciliation*, parce que c'est par la croix qu'il doit un jour pacifier le ciel et la terre, rétablir la paix entre Dieu et les hommes. (*Ménochius*).

2° Jérémie, XXX, 21 :

« Il sortira de lui (de Jacob), un Chef qui le conduira ; un Prince sortira du milieu de lui, *et Princeps de medio ejus producetur ;* je le ferai approcher, et il s'approchera de moi. »

Dans l'hébreu il y a : *Son magnifique, son illustre Prince*, c'est-à-dire le Messie, comme l'entendent le Paraphraste Chaldéen, tous les Hébreux, les Grecs, les Latins (*apud Tirinum et Menoch.*)

3° Ezéchiel, XXXIV, 23, 24 :

« Je susciterai sur elles pour Pasteur Unique, le nouveau David, mon serviteur... Je serai leur Dieu, et mon serviteur David sera au milieu d'elles comme leur Prince : *et servus meus David Princeps in medio eorum.*

« Et alors je ferai avec elles un Testament de paix, *et faciam cum eis pactum pacis...*

Cet oracle s'accorde, comme on le voit, avec celui d'Isaïe où le Christ est appelé *le Prince de la paix*, tandis qu'il est prédit ici comme *Prince* et Médiateur *de l'Alliance de paix.* Il est appelé *David*, ou nouveau *David*, parce qu'il doit sortir de la race de cet ancien Roi, à qui ont été faites les Promesses relatives au Roi-Christ. Il est aussi nommé *Serviteur de Dieu le Père*, à cause de la nature humaine qu'il a prise pour accomplir les fonctions de Sauveur.

DEUXIÈME COLONNE

Accomplissement Evangélique.

I. — Jésus a été nommé et établi *Prince.*

Les Apôtres nous enseignent au sujet de Jésus, une doctrine entièrement conforme au sens des Prophéties.

1° S. Pierre, *Act. V.* 30, 31, nous marque, que Jésus a été établi Prince de la réconciliation et de la paix, en ce qu'il a, par sa mort, effacé les péchés des hommes, et par là, remis les pécheurs en grâce avec Dieu :

« Le Dieu de nos Pères a ressuscité Jesus, que vous avez fait mourir en l'attachant à la croix ; c'est lui que la Droite de Dieu a élevé comme Prince et Sauveur, pour donner à Israël la grâce de la pénitence et de la rémission des péchés, *Jesum vos interemistis... in ligno. Hunc Principem... Deus exaltavit... ad dandam remissionem peccatorum.*

2° S. Paul, *col.* I, 17, dit pareillement :

« Il est avant toutes choses, et elles subsistent toutes en lui ; il est le Chef du corps de l'Eglise. Il est le principe et le Premier-né d'entre les morts, afin qu'il soit le Premier en tout, *ut sit in omnibus ipse Primatum tenens ;*

« Parce qu'il a plu au Père de réconcilier toutes choses avec soi par lui, ayant pacifié par le sang qu'il a répandu sur la Croix, tant ce qui est sur la terre que ce qui est dans le ciel.

Un peu plus loin, II, 10, le même Apôtre ajoute *:*

« C'est lui qui est le Chef de toute Principauté et de toute Puissance; *Caput omnis Principatus et Potestatis.*

3° S. Jean, *apoc.* I. 4, 5, comme les Apôtres précédents, qualifie Jésus et du titre relatif de ***Prince de la paix,*** et du titre ***absolu de Prince des rois de la terre :***

« Que la grâce et la paix vous soient toujours accordées... par les mérites de Jésus-Christ, qui est le Témoin fidèle, le premier-né d'entre les morts, et le Prince des Rois de la terre *et Princeps regum terræ ;*

Qui nous a aimés et nous a lavés de nos péchés dans son sang, et nous a fait être le Royaume et les Prêtres de Dieu son Père...

S. Justin, 1 *Apol.* *n°* 12, dit que « le Verbe est le Prince « de la paix, le plus saint et le plus puissant *des princes.* »

Jèsus-Christ, le Prince par excellence, est, comme l'enseigne l'Apôtre (coloss., II, 10), *le Chef de toute Principauté et de toute Puissance*, et en même temps *la Source de toute grâce* dont sont remplis les fidèles. *Estis in illo repleti qui est Caput omnis Principatûs.* J.-C. étant notre Chef, nous sommes ses membres, l'Eglise est son corps. Il remplit ses fonctions de *Prince* et de *Chef*, en gouvernant son Eglise, en la conduisant, en la protégeant, en répandant son Esprit et ses grâces sur tous ses membres. Par là il les vivifie, il les unit à Lui. Oh ! quel bonheur pour nous d'être unis à un Prince si Auguste, d'avoir avec lui une liaison aussi étroite que celle que les membres ont avec leur Chef. Nous sommes les membres de son corps, formés de sa chair et de ses os, et remplis de l'influence de sa grâce et de sa vie divine. Quel puissant motif de nous attacher de plus en plus à Lui, de vivre de son esprit, et de marcher dans la voie royale qu'il a ouverte devant nous !

II. — Le Christ, Epoux des âmes.

Le Verbe Incarné, Jésus, entr'autres qualités, prend celle d'Epoux de nos âmes, parce que le Verbe Divin, bien qu'il soit un Dieu d'une Majesté infinie, a bien voulu s'allier à une nature aussi inférieure, aussi humble que la nôtre. Cela s'est fait premièrement dans le Mystère de l'Incarnation; mais, par un excès d'amour que l'on ne saurait jamais assez admirer, il veut encore s'allier à chacune de nos âmes en particulier par le Sacrement de l'Eucharistie, qui pour cette raison est appelé par les Théologiens, une extension de l'Incarnation.

Le voilà, ô Chrétiens, cet Epoux Céleste, qui est prêt à venir en vous : Allez au devant de Lui : ***Ecce Sponsus venit, exite obviam ei*** ! (S. Matth., 25, 6). Préparez-vous à le recevoir comme les Vierges Sages de l'Evangile; comme elles, ayez dans votre cœur la charité Divine, laquelle est figurée par les lampes ardentes.

Contemplons les qualités de ce Divin Epoux ; Sa beauté surpasse celle de tous les Enfants des hommes : ***Speciosus forma, præ filiis hominum.*** (Ps. 44, 3;) Il est le plus affectionné des époux, le plus fidèle et le plus constant, suivant cette parole du prophète Osée, II, 19 : ***Sponsabo te mihi in sempiternum*** : ***je vous épouserai pour toujours***, (***pour l'Eternité.***)

Quelles sont les âmes qui ne seraient pas touchées des infinies perfections de Jésus, leur Epoux? Ce ne serait que par ignorance ou par dépravation de leur cœur et de leur intelligence, que certaines d'entre elles pourraient éprouver pour Lui du dégoût et de l'indifférence. Divin Epoux, éloignez de nous tout ce qui pourrait vous offenser : Nous n'avons qu'un seul désir, celui de vous plaire, et de nous unir à vous pour jamais !

CHAPITRE V

LE CHRIST
EST NOTRE JUSTIFICATEUR
NOTRE JUSTICE

PREMIERE COLONNE

Prophéties.

I. — Le Messie sera pour nous une source de justice. — (*David. — Isaïe.*)

Ps. LXXI. 7. « Dans son temps la justice règnera, avec l'abondance « de la paix, tant que la lune sera dans le ciel. »

Le Christ apportera au monde la véritable justice, la justice des siècles, et rétablira une paix éternelle entre Dieu et les hommes. (*Ménoch.*)

Ps. LXXXIV. 12. « La Vérité apparaîtra sur la terre et la Justice « nous regardera du haut du ciel. »

Cela, dit le même Interprête, s'entend du Messie qui doit apporter du ciel la justice, la vérité et la paix. *Par lui, la justice et la paix se donneront le baiser fraternel.* (*Ibid.*)

Isaïe a exprimé la même idée dans la prophétie suivante :

Is, XLV. 8. « Cieux, envoyez d'en haut votre rosée, et que les « nuées fassent descendre comme une pluie Celui qui est la Justice « même ; que la terre s'ouvre, que Celui qui est le Salut soit produit, « et que la Justice germe en même temps. »

C'est ainsi que les Saints Prophètes soupiraient après Celui qui devait procurer au monde une justice de salut, et aux hommes une éternelle réconciliation avec Dieu. Ce même oracle est répété plus loin en d'autres termes :

Isaïe, LXI. II. « Car, comme la terre fait germer la semence, et « comme un jardin fait pousser ce qu'on y a planté, ainsi le Seigneur « notre Dieu fera germer sa justice et fleurir sa louange aux yeux de « toutes les nations : *Sic Dominus germinabit justitiam.* »

Isaïe, LIII. II, nous fait comprendre que le Messie justifiera les hommes par les mérites de sa Passion ; car, après avoir fait un tableau pathétique des souffrances du Christ, Dieu ajoute par la bouche de ce prophète :

« Comme mon Serviteur est infiniment juste, il justifiera un grand « nombre de personnes par la connaissance qu'elles auront de lui, et « il portera lui-même leurs iniquités : *In scientiâ suâ justificabit ipse* « *Justus, servus meus, multos, et iniquitates eorum ipse portabit.* »

Le Messie ne doit donc pas être un conquérant, un homme de carnage et de sang, comme l'entendent les Juifs charnels. Mais c'est par l'effusion de son propre sang qu'il doit justifier le genre humain, ce que laisse encore entendre la prophétie qui suit :

Isaïe, LXIII. I. « Qui est Celui qui vient d'Edom, qui vient de « Bosra, avec sa robe teinte de rouge, qui éclate par la beauté de ses « vêtements, et qui marche avec une si grande force ? — C'est moi, « répond le Messie, dont la parole est la parole de justice et qui suis « puissant pour sauver : *Ego qui loquor justitiam, et propugnator* « *sum ad salvandum.* »

II. — Jérémie, sur le même point.

Jér. XXIII. 5. 6. — « Le temps vient, dit le Seigneur, que je sus- « citerai à David une race juste, (*Germen Justum*) ; un Roi règnera « qui sera plein de sagesse, et qui fera le jugement et la justice sur « la terre. Dans les jours de son règne, Juda sera sauvé, Israël habi- « tera en assurance, et voici le Nom qu'ils donneront à ce Roi : *Le Sei-* « *gneur—notre Justice: Jehova-Josedech : Dominus justitia nostra.* »

Le même oracle est répété au chapitre XXXIII. 16. Tous les interprêtes l'entendent du Messie qui doit être pour les peuples la source de la justice et du salut. (*Calmet.*)

III. — Daniel, — Malachie.

Daniel, IX. 24, s'accorde avec Isaïe sur la justification qui doit avoir lieu par le Messie. Il dit qu'elle sera opérée par l'abolition du péché et en vertu des mérites de la mort du Christ :

« Dieu a fixé le temps de 70 semaines sur votre peuple et sur votre « ville sainte, afin que les prévarications soient abolies, que le péché « trouve sa fin, que l'iniquité soit expiée, que la justice éternelle soit « apportée sur la terre, *et adducatur Justitia sempiterna.* »

Un peu après le Prophéte ajoute que, *le Christ sera mis à mort*, après avoir *établi son alliance.*

Malachie, IV. 2, dit que le Christ sera comme un *Soleil de justice*, qui communiquera à ceux qui servent Dieu, la véritable justice et par là le salut :

« Le Soleil de Justice se lèvera pour vous qui avez une crainte res« pectueuse pour mon nom, et vous trouverez le salut sous ses ailes. » *Et Orietur vobis timentibus nomen meum Sol justitiœ, et sanitas sub pennis ejus.*

Il est donc évident par toutes ces preuves que les hommes doivent être justifiés, lavés de leurs péchés par la vertu de la mort du Messie. Il est, par conséquent, justement appelé *le Seigneur — notre Justice, ou notre Justificateur.*

DEUXIEME COLONNE

Accomplissement Evangélique.

I. — Jésus est la cause de notre justification, et la source de notre justice.

S. Paul s'exprime ainsi sur ce point :

Rom. III. 22 et suiv. — *Omnes peccaverunt et egent gloriâ Dei : Justificati gratis per gratiam ipsius, per redemptionem quæ est in Christo Jesu,*

Quem proposuit Deus propitiationem per fidem in sanguine ipsius, ad ostensionem justitiæ suæ, propter remissionem præcedentium delictorum ;

In sustentatione Dei, ad ostensionem justitiæ ejus in hoc tempore : ut sit ipse Justus, et Justificans eum qui est ex fide Jesu Christi.

« Nul homme ne sera justifié devant Dieu par les œuvres de la Loi « (Mosaïque.)

« Mais maintenant, sans la Loi, la justice qui vient de Dieu ; la « Justice à laquelle la Loi et les Prophètes rendent témoignage, a été « manifestée ;

22. Cette justice qui vient de Dieu par la foi en Jésus-Christ, et « qui est répandue en tous ceux et sur tous ceux qui croient en lui ; « car il n'y a point de distinction ;

23. « Parce que tous ont péché, et ont besoin de la gloire de « Dieu ;

24. « Etant justifiés gratuitement par sa grâce, par la Rédemption « qui est en Jésus-Christ ;

25. « Que Dieu a proposé pour être la victime de propitiation, par « la foi qu'on aurait en son sang, pour faire paraître la justice qu'il « donne lui-même, en pardonnant les péchés passés ;

26. « Qu'il a soufferts avec tant de patience, pour faire, dis-je, pa« raître en ce temps la justice qui vient de lui ; montrant tout en« semble qu'il est Juste, et qu'il est le justificateur de Celui qui a la « foi en Jésus-Christ. »

Suivant cette doctrine, nul homme, soit Juif, soit Gentil, ne saurait être justifié autrement que par la foi en J.-C.; c'est par lui seul, que Dieu a voulu nous communiquer la justification, annoncée par la Loi et par les Prophètes. Jésus est donc la voie unique, ouverte à tous les hommes, par laquelle nous pouvons parvenir à la justice; et ce bienfait que Dieu nous accorde par lui, est le résultat des mérites de la Passion de son Fils :

2. Cor. V. 21. « Car pour l'amour de nous, il a rendu victime pour « le péché Celui qui ne connaissait point le péché, afin qu'en lui nous « devinssions justes de la Justice de Dieu.

Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit, ut nos efficeremur Justitia Dei in ipso.

L'Apôtre conclut ainsi :

1 Cor. I. 30. « C'est par lui que vous êtes établis en Jésus-Christ, « qui nous a été donné de Dieu pour être notre sagesse, notre justice. « notre sanctification et notre rédemption : *qui factus est nobis sa-« pienta a Deo, et justitia, et sanctificatio, et redemptio.*

II. — S. Pierre et S. Jean, sur le même point.

1 Petr. III. 18. « Jésus-Christ a souffert une fois la mort pour nos « péchés, le Juste pour les injustes, *Justus pro injustis :* afin qu'il « put nous offrir à Dieu, étant mort en sa chair. »

Cette Parole *une fois*, marque l'efficacité de la Passion de J.-C.; et le reste indique que cette passion a eu pour effet notre justification.

S. Jean nous enseigne pareillement que la justice de Jésus est la source même de toute notre justice.

I. S. Jean, I, 9. « Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et « juste, pour nous les remettre et pour nous purifier de toute « iniquité. »

I. S. Jean. II. 1. 29. « Si quelqu'un pèche, nous avons un Avocat « auprès du Père, Jésus-Christ qui est le Juste par excellence. Car « c'est lui qui est l'Hostie de propitiation pour nos péchés ; et non-« seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le monde.

« Si vous savez qu'il est le Juste par excellence, sachez que tout « homme qui vit selon la justice, est né de lui. *Omnis qui facit jus-« titiam, ex ipso natus est.* »

Jésus ayant satisfait pour nous, et étant lui-même innocent et Juste, il s'en suit qu'il est devenu notre justice, et que tout ce qu'il y a en nous de justice et de sainteté, découle de lui.

Tous les Anciens Pères et les Docteurs de l'Eglise ont enseigné la même doctrine, comme il serait facile de le montrer par des extraits de leurs ouvrages. Mais je pense que ce qui précède, est bien suffisant. Au reste, ce point se trouve démontré ailleurs, dans des sujets analogues.

Qu'il est heureux pour les hommes d'avoir un tel Réconciliateur dans la personne du Fils de Dieu. Il est Dieu comme son Père, Il est Homme comme nous. Il connait, d'une part, toute l'étendue et la grièveté de nos offenses, il sait nos besoins, il écoute nos prières ; d'autre part, il offre lui-même à son Père céleste une satisfaction proportionnée, puisée dans les mérites infinis de sa Passion et de sa Mort. Ayons recours avec confiance à cet Auteur de notre justification et de notre Réconciliation. Non-seulement il intercède pour nous auprès de Dieu le Père, et prend notre défense contre les menaces de sa justice, mais, de plus, il s'est fait encore lui-même victime et hostie dans la vue de nous faire parvenir à la Justice que Dieu exige de nous. Et non-seulement il nous a purifiés, justifiés et réconciliés par lui-même et par son sang, mais il a encore chargé des Prêtres, ses Ministres et ses Représentants, de ce grand ministère de la Réconciliation ; en sorte qu'il est lui-même la Source de toute justice, de toute sainteté, de toute paix avec Dieu ; ce qui a fait dire à son Prophète : *Justitia et Pax osculatæ sunt*, (Ps. 84. II.) En Lui et pour Lui *la Justice et la Paix se sont donné le baiser de Réconciliation.* Car en Lui, et par Lui la justice infinie de Dieu et sa Miséricorde infinie étaient l'une et l'autre pleinement satisfaites. Mais cette satisfaction de ces deux grands attributs de Dieu et cette

justification entière et complète de l'homme ont coûté cher à J.-C. ; Il lui a fallu payer une rançon d'un prix infini, et donner, non pas de l'or et de l'argent, choses corruptibles, mais son sang précieux et divin, comme celui d'un Agneau sans tache et immaculé. Il est donc juste de remercier Dieu et de le glorifier.

CHAPITRE VI

LE CHRIST ROI

PREMIERE COLONNE

Oracles Prophétiques. — Tradition.

I. — Le Christ doit être Roi Universel. — *Moyse.*

Gen. XLIX, 10. Jacob a prédit que « le Sceptre Royal ne « sortira point de la tribu de Juda, jusqu'à la venue du « Messie, auquel ce Sceptre est réservé, » *cui repositum est.* Nous verrons, en effet, qu'après la venue du Christ, les Juifs seront sans Prince et sans Roi, tandis que, au contraire, le Christ règnera sur toutes les nations. (*Voir* 2 *col. VIII.*)

II. — David donne souvent au Messie le nom de Roi, et les attributs de la royauté. — Il le nomme le *Roi de gloire.*

Ps. II. 6 *et suiv.* — Il lui met à la bouche ces paroles prophétiques :

« Dieu m'a établi Roi sur Sion, sa Montagne sainte, afin que j'an- « nonçasse ses préceptes. Le Seigneur m'a dit :

« Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui. Demandez- « moi les nations et je vous les donnerai pour héritage, vous possé- « derez toute l'étendue de la terre, et vous gouvernerez les peuples « avec un sceptre de fer, » *un sceptre inflexible et tout puissant.* (*Et. Ps. XXI.* 29.)

2. *Ps. XXIII.* 7 *et suiv.* — Parlant de l'Ascension du Christ, le Prophète s'écrie :

« O Princes, élevez vos portes : élevez-vous, Portes éternelles, et le « Roi de gloire entrera.

— « Qui est ce Roi de gloire ?

« C'est le Seigneur fort et puissant ; c'est le Seigneur puissant dans « le combat. Princes, élevez vos portes ; élevez-vous, portes éternel- « les, et le Roi de gloire fera son entrée. »

3. *Ps. XLIV.* 5. 7. — Célébrant la gloire et la durée du Messie, le même Prophète lui adresse ces paroles de louanges :

« Allez dans l'éclat de votre magnificence et de votre beauté, pros- « pérez dans vos voies et Régnez ! *prospere procede et Regna.*

« Regnez à cause de votre douceur, de votre vérité, de votre « justice...

« Votre Trône, ô Dieu, est pour les siècles des siècles : le Sceptre « de l'équité est le Sceptre de votre Règne. »

Plus loin, *v.* 13, ce Roi est encore appelé *le Seigneur Dieu*; et auparavant, *v.* 3, il avait été appelé *le plus beau des Enfants des hommes;* ce qui montre qu'il s'agit bien ici du Christ, c'est-à-dire du Fils de Dieu, fait homme.

4. Ps. XLVI. v. 1 et suiv. — David chante de nouveau le triomphe de l'Ascension du Roi-Messie :

« Peuples, louez le Seigneur par des cris d'allégresse, parce que le « Seigneur est le Très-Haut ; il est le Grand Roi qui règne sur toute « la terre.

... « Le Seigneur s'élève aux acclamations de joie. Célébrez par des « chants notre Dieu ; célébrez, célébrez *notre Roi*, célébrez-le par des « chants.

« Car il est *le Roi de toute la terre* : célébrez-le avec intelli- « gence.

« Le Seigneur règnera sur les nations. Le Seigneur est assis sur le « Trône de sa Sainteté. »

5. Ps. CIX. 1 et suiv, — Le Saint Prophète, parlant de la séance du Christ à la droite du Pére, n'oublie pas de ranger au nombre des titres glorieux du Messie, celui de sa Royauté Universelle et Eternelle :

« Le Seigneur, *lui dit-il*, fera sortir de Sion le sceptre de votre « puissance Royale, afin que vous régniez au milieu de vos ennemis. »

6. Aux Ps. LXXI. 1 et suiv. et Ps. LXXXVIII. 28 et suiv., le même David donne au Messie le nom de *Roi*, et ajoute :

« Il dominera d'une mer à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux « extrémités de la terre... Tous les rois de la terre l'adoreront et « toutes les nations lui seront soumises.

— « Je l'élèverai au-dessus des rois de la terre... Son trône subsis- « tera autant que la durée du ciel... 36. Son trône sera en ma pré- « sence comme le soleil, il sera éternellement comme la pleine lune ; « il sera comme le Témoin fidèle dans le ciel. »

Et Ps. LXXIII. v. 12. C'est ainsi que, dans ces psaumes et dans plusieurs autres, David célèbre la dignité royale du Christ.

III. — Isaïe, *sur le même point.*

Is. IX. 7. — Ce prophète appelle le Christ *Prince, orné des insignes de sa Principauté :*

« Son empire, *dit-il,* s'étendra, et la paix qu'il établira n'aura point « de fin ; il s'assiéra sur le trône de David, et il possédera son « royaume, pour l'affermir et le fortifier dans l'équité et la justice, « depuis ce temps jusque dans l'éternité ; *super solium David, et « super regnum ejus sedebit, ut confirmet illud..., a modo usque « in sempiternum.* »

On ne saurait désirer sur la future royauté du Christ, quelque chose de plus clair et de plus fort que cet oracle.

Le même Prophète l'exprime pareillement aux chap. XI, 1. 4. 10 ; XVI. 1 ; XXXII. 1 ; XL. 10 ; XLIX. 7. et suiv.

Au chap. LII. 7, il s'écrie dans l'espérance de l'attente du Messie :

« Qu'ils sont beaux les pieds de Celui qui annonce la paix sur les « montagnes ! de Celui qui annonce la Bonne Nouvelle qui prêche « le salut, qui dit à Sion : Votre Dieu va régner ! » *Regnabit Deus tuus !*

IV. — Jérémie attribue également au Christ les qualités royales.

Jérém. XXIII. 5 et suiv. :

« Le temps vient dit le Seigneur, où je susciterai à David un fils « juste ; un Roi règnera, qui sera plein de sagesse, qui agira selon l'équité, et qui rendra la justice sur la terre, Dans les jours de son

« Règne, Juda sera sauvé, et Israël habitera en assurance, et voici le « nom qu'ils donneront à ce Roi : *Le Seigneur qui est notre « Justice.* »

On lit au chap. XXX, 8, 9 et 21 :

« En ce temps là, dit le Seigneur, les Israëlites ne serviront plus « les étrangers ; mais ils serviront le Seigneur leur Dieu, et leur Roi, (le « Messie fils de) David, que je leur susciterai... Il sortira de lui (de Jacob) « un Chef qui le conduira ; son Dominateur sortira du milieu de lui ; je « le ferai approcher et il s'approchera de moi. »

Plus loin, XXXIII, v. 17 et suiv. :

Le Seigneur fait un serment, par lequel « il assure qu'il donnera « l'Alliance promise à David, et le fils, qui doit occuper éternellement « son trône. »

V. — Ezéchiel, sur le même point.

Ezéch. XXXVII. 22 :

« Je n'en ferai plus qu'un seul peuple ; Il n'y aura plus qu'un seul « Roi qui les commandera tous... Mon serviteur David règnera sur « eux ; ils n'auront plus tous qu'un seul Pasteur. *Rex unus erit om- « nibus imperans... et Servus meus David Rex super eos...* »

VI. — Daniel, c. II. v. 44 :

« Dans ces jours-là, et sous le règne de ces princes, le Dieu du « Ciel suscitera un Royaume [celui du Messie] qui ne sera jamais dé- « truit. Ce Royaume ne passera point à un autre peuple ; il renver- « sera, il réduira en poudre tous ces Royaumes, et il subsistera « éternellement. »

C. VII. 13. 14. 27. Ce Prophète, décrivant l'Ascension du Messie, fils de l'homme, qui remonte vers son Père, l'Ancien des jours, parle ainsi de la puissance royale qui a été donnée au Christ :

« Et l'Ancien des jours lui donna la puissance, l'honneur et le « Royaume ; et tous les peuples, toutes les tribus et toutes les langues « le serviront ; sa puissance est une puissance éternelle, qui ne lui « sera point ôtée, et son Royaume ne sera point détruit : *Et Regnum « ejus quod non corrumpetur.*

« ... Le Royaume, la puissance et l'étendue de l'empire de tout ce « qui est sous le ciel, sera donnée par l'Ancien des jours au peuple « des Saints du Très-Haut [c'est-à-dire du Christ], dont le Royaume

« est un royaume éternel, auquel tous les rois seront assujétis avec « une entière soumission : *cujus Regnum, regnum sempiternum « est, et omnes reges servient ei, et obedient.* »

VII. — On lit dans Osée, III. 5 :

Après avoir été pendant longtemps sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans éphod, sans théraphims ; ***les Enfants d'Israël se convertiront, chercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur Roi***, c'est-à-dire, le Roi-Messie, fils de David.

VIII. — Michée annonce, IV. 2. 5, qu'au jour où les peuples se convertiront à Dieu, le Messie, leur Seigneur, Règnera sur eux dans la montagne de Sion, (c'est-à-dire, dans l'Eglise), depuis le temps présent jusque dans l'Eternité.

Ibid. V. v. 2. Il dit que le Christ qui doit naître à Bethléem-Ephrata, après être sorti des jours de l'Eternité, ***sera le Roi-Dominateur, qui règnera sur le nouvel Israël, et sur l'univers.***

Malachie l'appelle de même (III. v. 1.) ***le Dominateur*** universel.

IX. — Zacharie, comme les autres Prophètes, donne au Christ, le nom de Roi.

Ch. VI. 12. — Voici ce que dit le Seigneur des armées :

« Voilà l'Homme, l'Orient est son Nom, Ce sera un Germe qui « poussera de lui-même, et il bâtira un Temple au Seigneur ; il sera « couvert de gloire ; il s'assiéra sur son Trône et il dominera. »

Chap. IX, 9 :

« Fille de Sion, soyez comblée de joie ; fille de Jérusalem, poussez « des cris d'allégresse : Voici votre Roi qui vient à vous ; ce Roi « juste, qui est le Sauveur.

« Il est pauvre, et il est monté sur une ânesse, et sur le poulain de « l'ânesse. »

Ainsi, il est évident, d'après tous les Prophétes, que le Christ sera Roi, de nom et d'effet.

Nous avons déjà eu et nous aurons encore occasion, ailleurs, de montrer que les oracles précités concernent littéralement le Christ.

Nous n'en avons extrait ici, que ce qui est relatif à la dignité Royale du Messie, et qui est de nature à l'établir démonstrativement.

Aussi, était-ce comme une formule sacramentelle, dans l'ancienne Synagogue, de ne prononcer presque jamais le nom du Messie, sans ajouter son titre royal : *le Roi-Messie* ou *le Roi-Christ*. Ouvrons le Talmud, les Targums de la Synagogue, et nous serons pleinement convaincus de cette vérité.

Sur le chap. 42 des *Nombres*, *tolletur Agag rex, efferetur regnum ejus*, le Targum de Jérusalem dit :

« Un Roi et un Rédempteur s'élèvera du milieu d'eux... et le Règne « du Roi-Christ sera grand, *et magnificabitur regnum ipsius Regis « Christi.* »

Le Paraphrate Chaldéen, (*in Cant. Cant. I.*), dit que :

« Le Seigneur enverra aux Israëlites le Roi-Messie qui les gouver- « nera et les conduira en paix à la Maison du Sanctuaire. »

Sur ces paroles du ps. XX, *Domine, in virtute tuâ lætabitur Rex, et super salutare tuum exultabit vehementer*, Le R. Jonathan glose de la sorte :

« Seigneur, le Roi-Messie sera grand par votre puissance, et la « Rédemption que vous opérerez par lui, le comblera de joie. »

Et un peu après, il ajoute :

« Car le Roi-Christ met son espérance dans le Seigneur. »

On pourrait produire quantité d'exemples de ce genre. Nous nous bornerons au suivant.

Le *Targhum de Jérusalem*, (in Gen. 3 :)

« Les Enfants d'Eve seront vainqueurs du Serpent, par les mains « du Roi-Christ. »

Sur ces autres paroles de la Genèse, 49 : *Non auferetur Sceptrum de Juda... donec veniat Silo...*, il y est dit :

« Il ne manquera point d'y avoir des rois dans la maison de Juda, « jusqu'au temps où viendra le Roi-Christ, à qui appartient le « Royaume ou le Règne, et auquel tous les Royaumes de la terre « seront soumis. » (Apud. Genebr., *in Chronograph.*, *ad finem. p. 53, etc*).

On pourrait voir encore les paroles du R. Tankuma, dans le *Midras-Ruth*, celles du R. Samuël dans le *Bereschit-Rabba*, 23, où le Sauveur futur est appelé *le Roi notre Messie.*

Les Sibylles de l'Orient et du Latium ayant de plusieurs manières et en différents formes annoncé le Roi-Messie, le Roi Eternel, à l'exemple des Prophètes Hébreux, il est arrivé que le titre Royal du futur Rédempteur était connu d'avance sur toute la surface du globe. La Chine proclamait aussi bien que l'Occident, la Royauté de Celui que le monde attendait. Et l'on sait qu'à Rome, en particulier, 63 ans avant l'ère chrétienne, il circulait une prophétie latine, qui annonçait que *la Nature allait faire naître un Roi* pour le Peuple Romain, *Regem populo Romano Naturam parturire.* (Suet., *in vitâ Augusti.*)

Le *Mémorial Encyclopédique* d'Août 1833, rapporte que, à la séance du 6 juin de la Société littéraire de Londres, on a lu un mémoire de M. Faber, sur l'origine de cette prophétie ; — et qu'il a été constaté qu'elle était authentique et relative u Messie. (*Annal. de Phil. chr.*, *n.* 39. *p.* 252.)

Nous avons traité ici de la qualité de *Roi*, dont un jour sera revêtu le Christ. Quant à son Royaume même, qu'il doit posséder en vertu de ce titre, nous en traiterons séparément, et en son lieu.

TROISIÈME COLONNE

Accomplissement Evangélique.

I. — Dès sa naissance, Jésus a été reconnu pour Roi.

On lit en S. Matth. II. *v. 1 et suiv.* :

« Jésus étant donc né dans Bethléem, ville de la tribu de Juda, du « temps du roi Hérode, des Mages vinrent de l'Orient à Jérusalem.

« Et ils demandèrent : Où est Celui qui est né Roi des Juifs? *Ubi « est qui natus est Rex Judæorum?*

« Car nous avons vu son Etoile en Orient, et nous sommes venus « l'adorer. »

C'est dans cette circonstance que les Docteurs rappelèrent un Oracle de Michée, qui avait prédit la naissance d'un Roi, c'est-à-dire du Roi-Messie.

II. — L'Ange de Dieu avait exprimé la Royauté de Jésus dans les termes suivants :

S. Luc. I. 32. 33. — « Il sera grand et sera reconnu le Fils du « Très-Haut; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son « père; il règnera dans la suite de tous les siècles sur la maison de « Jacob, et son Règne n'aura point de fin. » (Comparez *1 col. III.*)

III. — Les tribus d'Israël reconnaissaient en Jésus, le Roi que les Prophètes avaient annoncé.

Nathanaël lui dit :

« Rabbi, c'est-à-dire Maître, vous êtes le Fils de Dieu; vous êtes le « Roi d'Israël : *Tu es Rex Israël.* (Jean. I. 49.)

La multitude criait :

« Salut et Gloire! Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur; « béni soit le Règne de notre Père David, que nous voyons arriver! « *Benedictum quod venit regnum patris nostri David!*

« Salut et gloire au plus haut des Cieux! » (S. Marc. XI. 10.)

Les autres disaient en criant :

« Hosanna, béni soit le Roi d'Israël, qui vient au nom du Seigneur !
« *Benedictus qui venit in nomine Domini, Rex Israël !* » (S. Jean, XI. 13. et S. Luc, XIX, 38.)

Le peuple, qui avait assisté à la multiplication miraculeuse des pains dans le désert, frappé d'étonnement à la vue de ce prodige, disait :

« C'est là vraiment le Prophète qui doit venir dans le monde !
« Et ils allaient l'enlever pour le faire Roi : *Quœrebant, ut rape-*
« *rent eum et facerent Regem.* » (S. Jean, VI. 15.)

Lorsque Jésus entra triomphalement à Jérusalem, toute la ville, considérant en lui le Roi-Messie, reconnut l'accomplissement de cette oracle de Zacharie :

« Voici votre Roi, qui vient à vous, il est plein de douceur, et il est
« monté sur une ânesse et sur le poulain de l'ânesse. » (S. Matth. XXV. 31.)

IV. — Jésus lui-même a plusieurs fois parlé de sa Royauté à ses Disciples.

S. Matth. XVI, 17 *et suiv.* — Jésus se donne comme Roi de l'Eglise, laquelle est le Royaume de Dieu sur la terre. C'est pourquoi il dit à Pierre :

« Je vous donnerai les clefs du Royaume des Cieux. »

Il laissait ainsi à entendre, qu'il en disposait à son gré.

Un peu après, il ajoutait, v. 28 :

« Je vous dis en vérité, il y en a quelques uns de ceux qui sont
« ici, qui n'éprouveront pas la mort, qu'ils n'aient vu le Fils de
« l'homme venir en son Règne, *venientem in regno suo.* »

Dans une autre circonstance, il disait à ses Disciples :

« Je vous prépare le Royaume comme mon Père me l'a préparé,
« afin que vous mangiez et que vous buviez à ma table dans mon
« Royaume. » (S. Luc. XXIII. 29, 30.)

Dans plusieurs paraboles, il a enseigné qu'il était Roi, et qu'il possédait un Royaume. Il a comparé son Royaume à *un Roi qui voulut faire rendre compte à ses serviteurs.* (Matth. XVIII. 23.)

Une autre fois, *à un Roi qui fait les noces du Roi son fils* ; (Matth. XXII. 2 ;) Une autre fois, à un homme de grande

naissance, qui part pour un pays fort éloigné, « afin d'y re« cevoir la Puissance Royale, et qui, après l'avoir reçue. » *et accepto Regno*, fait rendre compte à ses Serviteurs. (Luc, XIX. 12.)

De plus, il a enseigné clairement et sans paraboles, qu'il était le Roi et le Juge qui un jour prononcera la sentence de tous les hommes :

« Lors, *dit-il*, que le Fils de l'homme sera venu dans sa Majesté « Royale, et accompagné de ses Anges, il s'assiéra sur le trône de sa « Majesté... Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, « les Bénis de mon Père... Et le Roi leur dira : Autant de fois que « vous avez fait ces choses à l'égard de l'un de ces plus petits de mes « frères, c'est à moi-même que vous les avez faites. » (*S. Matth., XXV. 34. 40.*)

V. — La Royauté de Jésus est la grande question, qui, lors de sa Passion, fut débattue devant le Prétoire de Pilate. — Elle a été la cause ou plutôt le principal prétexte de sa condamnation.

Les membres du Sanhédrin livrèrent Jésus à Pilate, « en « l'accusant d'avoir dit qu'il était Roi ; » Le Gouverneur *interrogea donc Jésus en ces termes :*

« Etes-vous le Roi des Juifs ? »

Jésus lui répondit : — « Vous le dites, c'est-à-dire, oui, je le suis. » (S. Matth. XXVII. 12. ; S. Marc, XV. 2. ; S. Luc, XXIII. 2.)

Puis expliquant la nature de sa Royauté, il ajouta :

« Mon Royaume n'est pas de ce monde. Si mon Royaume était de « ce monde, mes gens auraient combattu pour m'empêcher de tomber « entre les mains des Juifs ; mais mon Royaume n'est point d'ici. »

Pilate lui dit : — « Vous êtes donc Roi ? » Jésus lui repartit : — « Vous le dites que je suis Roi : Je ne suis né et je ne suis venu « dans le monde, que pour rendre témoignage à la vérité ; quiconque « appartient à la vérité, écoute ma voix, » et fait dès lors partie de mon Royaume, (qui est l'Eglise,) qui est le Règne des Cieux sur la terre, le Règne de la vérité.

Pilate, considérant qu'il s'agissait d'une royauté spirituelle, qui n'était point de nature à porter ombrage aux

Puissances temporelles, déclara que Jésus était innocent de ce dont on l'accusait.

C'était bien là l'accomplissement de cet oracle du Prophète Royal :

« Régnez par la vérité, par la douceur, par la justice! » (Ps. 44. v. 5.; et 1 col. II. 3°.; S. Jean. XVIII. 36.)

Mais les Juifs persistèrent dans leur accusation. Pour les satisfaire un peu, Pilate fit flageller Jésus. On le revêtit d'un manteau de pourpre, on lui mit sur la tête une couronne d'épines, et à la main un roseau ; on fléchissait alors le genou devant lui, en disant : *Salut*, ô *Roi des Juifs* !

Pendant que les uns traitaient ainsi avec dérision la royauté de Jésus, les autres la prenaient sous son côté sérieux, et criaient à Pilate :

« Si vous relâchez cet homme, vous n'êtes pas l'ami de César ; car « quiconque se fait Roi, est en opposition avec César. »

Après la flagellation, le Gouverneur produisit Jésus devant les Juifs et dit : Voilà votre Roi !

Eux s'écrièrent : Enlevez, enlevez, crucifiez-le !

Pilate leur dit : Crucifierai-je votre Roi ?

Ils répondirent : Nous n'avons point d'autre roi que César !

Alors Pilate, voulant contenter la foule, condamna Jésus comme Roi; il lui dit :

Votre nation vous a convaincu comme Roi ; *Genus tuum comprobavit te, ut Regem.*, (Ev. Nic. 9.) ; et il le livra pour être crucifié.

Pilate fit aussi une inscription, qui portait la cause de la condamnation de Jésus. Ces mots y étaient écrits :

Jésus de Nazareth, Roi des Juifs.

Elle fut mise au haut de la croix. Beaucoup de Juifs lurent cette inscription... Elle était en hébreu, en grec et en latin. Les Princes des Prêtres dirent donc à Pilate :

Ne mettez pas *Roi des Juifs;* mais qu'il s'est dit *Roi des Juifs.*

Pilate leur répondit : *Ce que j'ai écrit, est écrit* ; indiquant par là que dans sa conscience il ne croyait pas la royauté de Jésus dénuée de fondement.

Les Juifs n'en continuèrent pas moins à la méconnaître, ils disaient :

« S'il est le Roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix, et « nous croirons en lui! Les soldats disaient de même : Si tu es le Roi « des Juifs, délivre-toi! »

Mais l'un des larrons crut alors même à la Royauté de Jésus, et désirant faire partie de son Royaume, il lui dit :

Seigneur, Souvenez-vous de moi, lorsque vous serez arrivé dans votre Royaume, *cum veneris in Regnum tuum.*

Les grands prodiges, qui ont signalé la mort, la résurrection et l'ascension de Jésus ont tranché et résolu la question agitée devant le Prétoire. Ils ont démontré, mieux que la voix de Pilate, et l'innocence de J.-C., et la réalité de sa Royauté spirituelle et éternelle. Ils ont attesté la vérité de ces paroles de Notre Sauveur :

« Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. » (Matth. XXVIII. 18.)

Et ces autres :

Mon Père, l'heure est venue ; glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie ; comme vous lui avez donné puissance sur tous les hommes ; *Sicut dedisti ei potestatem omnis Carnis.* (Jean. XVII. 1. 2.)

Dieu le Père a donc donné à Jésus toute puissance, tout honneur, et un Règne Universel et éternel, au temps de son Ascension. Comparez ces faits avec les oracles, et en particulier avec ceux de Daniel, 1 col. VI.

VI. — Les Apôtres ont reconnu en Jésus les noms et les titres Royaux.

1. *S. Pierre, act. II.* 34, applique à Jésus le psaume 109, où il est dit :

« Le Seigneur a dit à mon Seigneur : *Asseyez-vous à ma droite...*
« Le Seigneur fera sortir de Sion le Sceptre de votre puissance Royale.
« Régnez au milieu de vos ennemis... »

Il l'appelle *Seigneur de tous les hommes;* (Ibid. et X. 36.) Il lui attribue une *gloire*, un *Empire*, un *Royaume éternel.* (1 Petr. IV. II. et V. II. et 2 Petr. I. II.)

2. *Tous* les chrétiens de ce temps disaient que Jésus était *Roi*, et les païens les accusaient d'être rebelles à César, par ce qu'ils soutenaient cette doctrine. *Act.* XVII. 7.

3. *S. Jude*, IV, dit que J.-C. est *le seul Dominateur et Seigneur.*

4. *S. Jean* le représente assis sur son trône, sur le Trône même de Dieu le Père, (Apoc. III. 21.) — De grandes voix disaient dans le ciel :

Le Règne de ce monde a passé à N. S. et à son Christ et il règnera dans les siècles des siècles. Amen. (Ibid. XI. 15.) Le Christ Jésus est le Seigneur des Seigneurs, et le Roi des Rois, *et Rex regum.* (Apoc. XVII. 14.) Il a sur la tête plusieurs diadêmes, *diademata multa* ; c'est lui qui gouvernera les nations avec un sceptre de fer, c'est-à-dire, un sceptre indestructible. (Apoc. XIX. 11, 12, 15 et XII, 5, 10.)

5. *S. Paul*, appelle J.-C. le Dominateur des morts et des vivants, le Roi des nations, (Rom. XIV. 9 et XV. 8.) ; le Seigneur de la Gloire, I. Cor. II. 8 ; le Roi qui doit mettre tous ses ennemis sous ses pieds, I. Cor. XV. 25 ; « qui est « assis à la droite de Dieu dans le ciel, au-dessus de toutes « les Principautés et de toutes les Puissances, de toutes les « Vertus, de toutes les Dominations et de tous les Titres qui « peuvent être non-seulement dans le siècle présent, mais « encore dans celui qui est à venir. Dieu a mis toutes cho- « ses sous ses pieds, et il l'a donné pour Chef à toute « l'Eglise. » (Ephes. I. 19 et suiv.)

Cet Apôtre appelle le Ciel, le *Royaume de Jésus-Christ.* (Ephes. V. 5.)

« Sachez, *dit-il*, que nul fornicateur, nul impudique, nul « avare, n'aura de part dans le Royaume de Jésus-Christ et « de Dieu. »

« Rendez grâces à Dieu le Père qui, en nous éclairant de sa « lumière, nous a rendus dignes d'avoir part au sort et à l'hé- « ritage des Saints ; qui nous a arrachés à la puissance des « ténèbres, et nous a fait passer dans le Royaume de son Fils « Bien-Aimé. » (Col. I. 12. 13.)

Il rappelle fréquemment ce *Royaume* de gloire. (2 Timoth. IV. I.) Il nous y représente Jésus couronné de gloire et d'honneur : *Jesum... gloriâ et honore coronatum ;* (Hebr. II. 9.) assis à la droite de la Souveraine Majesté au plus haut des cieux, comme l'héritier de toutes choses, comme la

Splendeur de la gloire divine. Il y est élevé au-dessus des Anges qui tous l'adorent comme leur Roi et leur Seigneur ; il y tient un Sceptre éternel, et c'est de lui qu'il est écrit :

Votre trône, ô Dieu, est un trône éternel ; le Sceptre de votre Empire est un Sceptre d'équité. Vous avez aimé la justice, et haï l'iniquité. C'est pourquoi, ô Dieu, votre Dieu vous a sacré d'une huile de joie, en une manière plus excellente que tous ceux qui participent à l'Onction Sainte. (Ps. 44.; Hébr. I, 2 et suiv.)

L'onction de J.-C. est plus excellente que celles des autres Oints du Seigneur. Pourquoi ? Parce que, outre l'onction Royale, il a encore reçu l'Onction Pontificale, et c'est sous ce rapport que S. Paul enseigne, plus loin, *Ibid. VII. 1 et suiv.*, que ***Melchisédech, Roi de Salem, et Prêtre du Dieu Très-Haut, a été l'image*** prophétique ***du Fils de Dieu.***

VII. — Accomplissement de l'oracle de Jacob dans la personne de Jésus.

Voici une preuve de fait historique, qui montre avec éclat que Jésus est le Roi prédit. — D'après l'oracle de Jacob, 1 *col. I. et X*, le ***Sceptre de la Royauté ne devait point être ôté à la Judée, que ne fut arrivé le Christ, à qui ce Sceptre était réservé et auquel appartenait le Règne Universel des nations.***

Or, le Sceptre Royal est sorti de la Judée, depuis la venue de J.-C. seulement.

Donc J.-C. est le Roi prédit, qui a dû, au jour où le Sceptre a cessé d'être dans Juda, régner sur Israël et sur les nations.

Cette preuve de fait est irrésistible.

VIII. — Du Royaume de Jésus.

Or, quel est le Royaume de Jésus ? Car il faut que celui qui est Roi de nom et d'effet, possède un royaume quelconque. — Voici la réponse que nous faisons à cette question.

Comme Verbe et comme Fils de Dieu, Jésus a, de même

que son Père, l'empire universel de l'Univers, tant de ce qui est sur la terre, que de ce qui est dans les cieux.

Comme Christ et comme Fils de l'homme, Jésus a pour royaume l'Eglise Universelle, qui s'étend dans toutes les parties du monde. Il est le Roi de ce vaste Royaume. Tels sont ses états. Du haut du ciel, où il est magnifiquement assis à la droite du Père, il gouverne ce Royaume, il le protège et le défend contre les Puissances de l'Enfer, il le fortifie et le conserve. Il tire de tous les points de cet Empire une foule de justes et d'élus, qui peupleront son Royaume éternel et bienheureux qui est dans le ciel.

Le Christ Jésus, que le Père a ainsi établi Roi des nations, a pour représentant sur la terre, pour vice-roi, pour lieutenant de son Royaume temporel, N. S. P. le Pape, qui, nouveau Melchisédech, nouvelle image du Fils de Dieu, règne comme Pontife et comme Roi dans la plus célèbre, la plus grande ville de l'Univers, dans la Capitale du Monde, dans la Ville Eternelle, en un mot, à Rome.

C'est donc avec raison que les peuples chantent avec l'Eglise :

« *Christus... regnat* ! *Christus imperat !* Jésus-Christ est le Roi des « hommes, Jésus-Christ a l'Empire Universel. »

Et ces autres paroles :

Hic ille Rex est Gentium,
Populi que Rex Judaici,
Promissus Abrahæ Patri,
Ejus que in œvum semini.

« C'est ici le Roi des nations, en même temps que le Roi du Peu-« ple Juif, promis à notre Père Abraham et à sa postérité dans tous « les siècles. » (*Hymme Romaine pour la fête de la Transfiguration.*) Voyez *Melchisédech, figure de J.-C.*

O Jésus, *Roi des Rois et Seigneur des Seigneurs, Rex regum, et Dominus dominantium*, (Apoc., XIX, 16), nous reconnaissons votre Royale autorité et nous accueillons le souverain domaine que vous avez sur nous. Régnez à jamais sur nous, sur toutes les facultés de notre âme et sur toutes les puissances de notre corps. Ah ! qu'il nous est glorieux d'être

soumis à un si grand Roi, — à celui qui règne assis dans les cieux à la droite de la Souveraine Majesté du Père, — à qui toute Puissance Royale a été donnée sur la terre et dans le ciel, — à Celui qui est adoré par les Anges et par les Saints, — de qui les Rois de la terre tiennent leurs couronnes. Servir un si grand Roi, c'est régner. *Servire Deo, regnare est.*

Mais combien il nous est avantageux aussi de vivre sous les lois d'un Souverain, si plein de bonté, si équitable, dont le joug est agréable et dont le fardeau est léger ! O Jésus, Roi magnifique, Roi bienfaisant ! Vous serez à jamais mon Roi ; je vous jure une fidélité inviolable. Je célébrerai votre vérité et votre gloire, ô mon Roi qui êtes en même temps mon Dieu, *Rex meus et Deus meus* ! (Ps. 43. 5.) et je bénirai votre Nom, maintenant et aux siècles des siècles. Gloire et honneur au Roi immortel de l'Eternité !

QUATRIEME COLONNE

Preuves de fait et de raison. — Oracles historiquement accomplis.

I — Rome providentiellement préparée pour devenir la Capitale du Nouveau Peuple de Dieu, la Nouvelle Jérusalem, la Cité Royale du Christ, le Siége du Souverain Pontificat. Elle doit dominer sur l'Occident et sur l'Orient. — Les faits démontrent que les Oracles ont été réalisés parfaitement.

1. Plusieurs Ecrivains Ecclésiastiques, et notamment Mgr Pie, évêque de Poitiers, dans une instruction synodale, publiée en 1856, montrent avec éclat comment Rome est la Nouvelle Jérusalem terrestre, la Jérusalem des siècles nouveaux, la Cité Pontificale et Royale du Nouveau Melchisédech, qui y a établi le Siége de son souverain et universel Pontificat, de même que le trône de sa Royauté. — Ces Auteurs font voir que cela a été, dès les premiers âges du monde, prédit et préparé par Dieu.

Le Patriarche Noë, après avoir maudit Cham et salué dans l'avenir *le Seigneur*, *Dieu de Sem*, les hautes destinées de ce père de l'Orient, avait ajouté : « Que Dieu multiplie « et dilate Japhet, et qu'il le fasse habiter et régner dans « les tentes de Sem ! *Dilatet Deus Japhet et habitet in taber-* « *naculis Sem*[1]. » Par ce peu de mots, le second Père du genre humain avait tiré l'horoscope de toute sa race ; en particulier, il avait aussi prononcé l'oracle des destinées futures de l'Occident. Oui, l'Orient sera le théâtre des plus grandes et des plus magnifiques manifestations du Sei-

1. Gen. IX, 27.

gneur, soit durant le règne de la Loi primitive et de la Loi écrite, soit à l'avénement de la Loi de grâce ; ses villes, ses montagnes, ses vallées, ses fleuves, seront consacrés par les souvenirs les plus divins ; ils garderont les marques du passage des Patriarches, des Juges, des Rois et des Prophètes, la trace même des pieds du Fils de Dieu ; car le Verbe fait chair sera Fils de Sem : *Benedictus Dominus Deus Sem*[1] ! A l'Orient donc la gloire d'être le berceau du monde et le berceau du Christ ! à lui encore de conserver le tombeau du Christ !... Mais à l'Occident ont été faites aussi de saintes promesses qui s'accompliront dans la plénitude des temps et dans le déclin des âges ; à l'Occident est réservé le Siége principal de l'Eglise du Christ : Là sera la Cité choisie, la Nouvelle Jérusalem, Rome, la Capitale du monde, et la Capitale de la Domination universelle du Christ. C'est de là que l'Occident, que *Japhet étendra son sceptre sur les tentes de Sem*, sur les vastes plages de l'Orient. C'est de là que le Christ ressuscité, après avoir reçu de son Père l'héritage des nations et du monde entier, publiera en tout lieu ses oracles et ses décrets par la bouche de son Vicaire et de son Représentant visible sur la terre.

2. Dans cette vue, le Christ, Roi Universel, s'était préparé une capitale digne de lui, et proportionnée aux dimensions de son perpétuel et universel Empire. — De bonne heure et de longue main, le Roi des siècles avait disposé l'emplacement de sa Cité. Elle était présente à ses yeux, dès le commencement des choses, alors qu'il prenait l'équerre et le cordeau pour donner à la terre son assiette, pour ajuster les chaînes de montagnes et donner le niveau des mers[2], en particulier quand il creusait la Méditerranée, « immense bassin bordé par tant de provinces, coupé par « tant de promontoires, qui sert à la fois de chemin et de « de limite ; grande route ouverte au commerce des peu- « ples, qu'on dirait jetée à travers le monde comme un

1. *Ibid.* 26.
2. *Proverb.*, VIII. 27-30.

« baudrier sur le corps de l'homme ; ceinture magnifique « enchâssée d'îles comme de pierres précieuses, qui res- « serre et qui réunit en même temps qu'elle distingue et « qu'elle partage...[1] » Préparation géographique et topographique de Rome ; ce serait tout un beau discours.

3. Après la durée de la gestation et l'époque de l'enfantement, le Christ prépara la grandeur temporelle de Rome. Manifestement le Très-Haut pensait à cette Capitale du Second Israël, *quand il faisait le partage et la séparation* des peuples[2] ; quand, pour obéir à ses desseins, les Assyriens, maîtres du monde, en laissaient tomber l'empire aux Mèdes et aux Perses, et qu'Alexandre le recevait de ceux-ci pour le transporter, accru par ses mains, à d'autres vainqueurs qui allaient l'accroître encore... Préparation historique de Rome : c'est la grande prophétie de Daniel, et c'est tout le discours de Bossuet sur l'Histoire Universelle.

4. Enfin, il travaillait plus directement encore à bâtir sa Ville Souveraine, quand, de cette Rome, héritière des Anciens empires, il faisait le plus grand centre d'unité matérielle qui eut jamais existé sur la terre, le rendez-vous universel du monde, pesant ainsi entre des mains toutes puissantes qu'il aurait la gloire de vaincre et de posséder, le Sceptre qu'il réservait à son lieutenant... Préparation matérielle et politique de la Royauté spirituelle de Rome : ce serait une longue étude à faire sur toute la philosophie de l'histoire Romaine, depuis Romulus et Rémus jusqu'à jusqu'à S. Pierre et S. Paul. On y remarquerait avec le grand Pape S. Léon, les *divines préordinations*[3], les prophétiques préparations de cette universelle primauté que Rome, comme Résidence Royale du Christ, devait avoir l'honneur de posséder durant le cours des siècles chrétiens.

5. Non-seulement la nature et l'histoire avaient, par une

1. Lipsius, *de magnitudine Romana*, *l.* I. *c.* 3.

2. Quando dividebat Altissimus Gentes, quando separabat filios Adam, constituit terminos populorum juxtà numerum filiorum Israël. (*Deuter.* XXXII. 8.)

3. *Divinis præordinationibus.*

disposition providentielle, prédit cette future prééminence ; mais la voix elle-même des Prophètes avait marqué d'avance cette prédestination chrétienne de Rome :

« Il y aura dans les derniers jours, *disent Isaïe*, III, « 1-5, *et Michée*, IV. 14, une Montagne préparée, *præparatus* « *Mons*, *Domus Domini*, et la Maison du Seigneur sera « assise sur la crète de plusieurs monts, et posée sur un « groupe de collines, et toutes les nations afflueront vers « Elle. Et des peuples innombrables y viendront en disant : « — Venez, et montons à la Montagne du Seigneur, à la « Maison du Dieu de Jacob ; il nous enseignera ses voies, « et nous marcherons dans ses sentiers ; car la Loi sortira « de Sion, et la Parole du Seigneur ne restera pas captive « dans Jérusalem. »

Or, la Jérusalem Ancienne, loin de voir affluer vers elle toutes les nations, allait devenir de plus en plus déserte et abandonnée ; au lieu de se dilater et de s'accroître par l'effet d'une promesse et d'une bénédiction divine, elle allait supporter tout le poids des menaces et des malédictions accumulées contre elle dans les Saints Oracles. Cherchez donc, cherchez ailleurs la *Montagne Préparée*, la Maison du Seigneur, assise au sommet des monts et aux flancs des collines, cherchez le centre où affluent tous les peuples : *et fluent ad eum omnes gentes.*

6. Quand le Christ naquit, il trouva sa Capitale *prête*, son Trône y était dressé ; Rome était le centre d'une fédération, d'une monarchie universelle, elle faisait alors le dénombrement du monde entier. Aussitôt, dans la personne de Pierre, son représentant visible, le Christ s'élance à la conquête, vient droit à la capitale, et prend possession de son siége souverain. Et, dès cet instant, est fondée une Rome Nouvelle, plus grande, plus auguste, que celle qui va s'éteindre dans les orgies sanglantes et impures de ses monstrueux Césars. « O Rome, s'écrie S. Léon, tes « deux Apôtres, voilà tes Pères et tes Pasteurs véritables, « qui, en te donnant la Royauté Céleste, ont beaucoup

« mieux mérité d'être appelé tes fondateurs que ceux qui « ont posé les premiers fondements de tes murailles, et « dont l'un, celui-là même qui te donna son nom, souilla « ton enceinte du sang de son frère. Tes Apôtres, en faisant « de toi la Nation Sainte, le Peuple Choisi, la Cité Sacerdo- « tale et Royale, enfin la Capitale du monde, t'ont conféré, « par la Chaire de Pierre, une primatie divine plus étendue « que ta domination terrestre. Car encore, bien qu'agrandie « par mille victoires, tu aies reculé sur terre et sur mer « les limites de ton empire, toutefois tes conquêtes guer- « rières n'ont jamais égalé ce que la Paix chrétienne t'a « soumis.[1] »

Tous les peuples ont afflué vers Rome ; et le Peuple de Dieu est venu à leur suite. Tous se sont assujettis spirituellement à cette Ville Prédestinée, après y avoir été assujettis politiquement et matériellement. Le Christ y a transporté toute la gloire et tous les priviléges de l'Ancienne Ville et de l'Ancien Temple de Jérusalem. Aux abords de cette *Voie Sacrée*, célèbre par le souvenir de tant de glorieuses ovations, chacun peut contempler encore aujourd'hui l'arc de Titus, et sur cet arc la représentation des dépouilles opimes de Jérusalem qui enrichissaient le cortége du Triomphateur. Le temps n'en a pas respecté également toutes les parties ; mais une sculpture parfaitement intacte et providentiellement protégée contre toute mutilation, ne permet pas de douter que le chandelier à sept branches ne soit venu alors s'éteindre, s'ensevelir dans la Nouvelle Jérusalem, dans

1. S. Leo, *serm.* 82. *in natali apost. Petri et Pauli, c.* 1.

Sedes Roma Petri, quæ pastoralis honoris
Facta caput mundo, quidquid non possidet armis,
Relligione tenet.

(Carmen S. Prosperi *de ingratis*.)

Mgr l'Evêque d'Ajaccio, dans un mandement publié par le journal l'*Ami de la Religion*, le 14 mai 1859, disait :

« Puisse (l'Italie) ne jamais oublier que sa gloire la plus pure et la plus « radieuse, son bonheur le plus vrai et le plus digne d'envie, est de pos- « séder au milieu d'elle le premier trône du monde, le Siége où réside « *l'image vivante de la Paternité divine, dont la bonté autant que la* « majesté rayonnent comme le Soleil jusqu'aux extrémités de la terre ! »

cette Rome aux Sept Montagnes, qui est depuis 18 siècles et qui sera jusqu'à la fin des âges le véritable chandelier à sept branches, dont les phares illuminent tout l'Univers.

Le Seigneur l'avait dit : *Je déplacerai le chandelier* :[1] *Move bo candelabrum.* Et il en devait être ainsi. Le Sacerdoce, le Pontificat, ayant été transférés, il fallait bien que l'appareil légal de la Sacrificature et du Sacerdoce fut transféré aussi[2].

7. — Ainsi la substitution est définitivement opérée. Le glaive des Grecs et celui des Romains avaient donné déjà aux fils de Japhet l'autorité politique sur la plupart des fils de Sem : les conquêtes de la force avaient prophétiquement et figurément précédé celles de la Grâce[3]. Désormais, le Sceptre Spirituel ne sortira plus de Rome, et le Pontife visible de cette cité ne manquera point, tant que le Pontife invisible, qui est retourné vers le trône de son Père, n'aura pas reparu dans les nues. Jusqu'à ce second et dernier avénement du Christ, Rome est à tout jamais le centre de l'Eglise ; et le centre de l'Eglise, c'est le centre du monde. Désormais, tout ce que le Seigneur a demandé d'hommages, de dévouement, d'amour pour la cité de David, les Chrétiens le rendront, et plus encore, à Rome, la ville de Jésus, Roi et Pontife des siècles nouveaux.

O Rome, ô la Jérusalem des Promesses, les Rois et les Prophètes s'étaient dressés sur la plante de leurs pieds pour apercevoir ta splendeur ; ils l'ont entrevue, et ils ont tressailli de joie. *Bienheureux serai-je,* s'écriait le vieil Israëlite captif à Ninive[4], *s'il demeure un rejeton de ma race pour voir la beauté de la Nouvelle Jérusalem.* (*O la Jérusalem du Christ*), *bénis seront ceux qui te béniront* ; *mais ceux-là seront maudits qui t'auront méprisée, ceux-là seront condamnés qui t'auront blasphémée.*

1. Apoc. II. 5.
2. Hébr. VII. 12.
3. Rupert, *comm. in Gen.* IV. *c.* 39.
4. *Tob.* XIII. 16-20.

Le Christ, notre Législateur.

Jésus est ***Législateur*** en même temps qu'il est ***Roi***. Ce point a été amplement démontré dans le chapitre qui traite de l'***Institution de la Loi Nouvelle et de l'Abolition de la Loi Ancienne***.

Nous rappelons ici ce titre de Notre Seigneur, parce que c'est le lieu d'en parler. J.-C. est venu au monde pour abolir les Figures et les Rits de la Loi Ancienne, et établir la Loi Nouvelle qui est une Loi de grâce et d'amour ; c'est ainsi qu'il est notre Législateur : ***Dominus Legifer noster.*** (Is., 33, 12).

Jésus est venu réaliser et accomplir ce qu'avaient figuré et prophétisé la Loi Ancienne et les Prophètes touchant les Mystères du Messie. Mais tout le but de la Loi Mosaïque étant rempli à la venue de J.-C., elle a trouvé en Lui son terme et sa fin.

De plus, J.-C. a perfectionné le ***Décalogue***, qui est la ***Loi Primitive*** et la ***Loi Naturelle***, et il l'a sanctionné de nouveau, comme nous l'avons démontré ailleurs.

Jésus, notre Législateur, pouvant se dispenser de la Loi qu'il nous a imposée, a bien voulu néanmoins s'y soumettre, afin de nous en enseigner la pratique par son exemple, de détruire tous les vains prétextes dont nous avons coutume de nous servir pour en éluder la rigoureuse observation.

Je ne suis pas venu, disait-il, ***pour abolir la Loi, mais pour l'accomplir***. (Matth., V. 17.) Si, d'une part, nous considérons les lois et les maximes de son Evangile, et, de l'autre, ses actions et sa conduite, nous y trouvons partout une conformité parfaite.

CHAPITRE VII

LE CHRIST

EST SYMBOLIQUEMENT APPELÉ

GERME, RACINE, FLEUR, REJETON

Ce sujet a été suffisamment traité au livre deuxième, chapitre douzième, qui a pour titre : *Le Christ appelé Nazaréen.* Ce dernier Nom résume, en effet, tous ceux que nous venons d'indiquer.

CHAPITRE VIII

LE CHRIST EST UN FEU DÉVORANT

PREMIERE COLONNE

Oracles des Prophètes.

I. — Le Verbe Divin, qui apparut aux Patriarches, et qui, dans la plénitude des temps, doit s'incarner, se manifesta souvent sous la forme de feu. — *(Moyse. — David.)*

D'après les principes que nous avons posés, *l. I*, *ch.* 2, 2 *col.* I *et* II, il est certain, que c'est le futur Messie, le Verbe de Dieu, qui s'est montré aux Prophètes de l'Ancien-Testament, et qui a pris la conduite du Peuple de Dieu.

Or, le futur Christ apparaissait aux Hébreux sous la forme du feu, parce que cette forme est sans doute la plus propre à marquer sa nature spirituelle, toute vive et toute puissante.

« C'est donc Lui qui apparut à Moyse dans une flamme de feu qui « sortait du milieu d'un buisson. Moyse voyait brûler le Buisson, sans « qu'il fut consumé. »

Et le Seigneur lui parla du milieu de ce Buisson. *(Exod.* III. 2.)

C'est lui qui était la Colonne de feu qui marchait devant les Hébreux, et dont il est dit, *Exod*, XIII, 21 :

« Et le Seigneur marchait devant eux, paraissant durant le jour en « une Colonne de nuée pour leur montrer le chemin, et pendant la nuit « en une colonne de feu pour les éclairer. »

C'est Lui qui parut comme un feu consumant sur le Sinaï, selon qu'il est écrit, *Exod.* XIX. 18 :

« Tout le mont Sinaï était couvert de fumée, parce que le Seigneur y était descendu au milieu des feux, *in igne*; la fumée s'en élevait en haut comme d'une fournaise. *Et Exod*, XXIV. 17 :

« L'Image de la Gloire du Seigneur au sommet de la montagne, était à la vue de tous les Enfants d'Israël, comme un feu consumant ; *erat Species gloriæ Domini, quasi ignis ardens super verticem montis.*

Il est facile de reconnaître ici Celui qui est appelé, dans l'Ancien-Testament, *la Séchina*, c'est-à-dire *la Gloire de Dieu, la Splendeur* ou *l'Eclat de la Divinité*, c'est-à-dire le Verbe. Or, le Verbe est ici nommé *un Feu consumant.* (Voir l. I. c. 6, 2 col. III. sur *la nature divine du Christ.*)

C'est de lui, conséquemment, qu'il est parlé, *Deut.* IV. 7, 24 :

« Il n'y a point de nation si grande, qui ait des Dieux qui s'approchent d'elle, comme notre Dieu se tient près de nous, et est présent à toutes nos prières... Le Seigneur votre Dieu est un Feu dévorant, *ignis consumens est.*

Et plus loin, IX, 3 :

« Ecoute, ô Israël... tu sauras donc aujourd'hui que le Seigneur ton Dieu passera devant toi. C'est un Feu dévorant et consumant. »

Celui qui est *la Gloire ou la Splendeur de Dieu*, est donc le même que l'Ecriture appelle *le Seigneur Dieu d'Israël*, qui est un feu consumant.

— David, 2 *Reg*. XXII, 9, 13, *et ps*. XVII. 9, 13, parle de cette même Personne Divine. Il dit que le Dieu qui apparaissait à Israël, qui résidait dans le Tabernacle, « entre les « deux Chérubins, *v*. 12, était environné d'éclat et de feu ; « *ignis a facie ejus exarsit, carbones succensi sunt ab eo ; præ* « *fulgore ejus nubes transierunt, grando et carbones ignis.* »

Ce même Seigneur *apparut du haut du ciel* à David, au-dessus de l'autel que ce prince avait érigé : il semblait comme environné de feu : *Exaudivit eum* (Dominus) *in igne de cælo.*

Ce Prophète, *ps*. XLIX, 2, 3, 4, parlant du double avénement du Christ, dépeint ainsi sa nature spirituelle, ignée :

« De Sion, le Seigneur a brillé avec éclat ; Dieu viendra manifestement : oui, notre Dieu viendra, et il ne gardera pas (toujours) le silence. Le feu s'allumera en sa présence [l'hébr. :] Le feu dévorera, consumera en sa présence. (Berth.)

Ps. XCVI. « Le feu marchera devant lui, et enflammera de toutes parts ses ennemis. Ses éclairs ont brillé dans tout le monde : la terre les a vus, et en a été ébranlée. »

C'est bien le Christ qui viendra ainsi juger le monde ; car nous savons, d'après l'Evangile, que « le Père a donné au « Fils, tout jugement, (parce qu'il est Fils de l'homme).

II. — Isaïe, *sur le même sujet.*

Le prophète Isaie fait souvent mention du *Seigneur de la Gloire*, qui résidait dans le Saint des Saints, *qui a*, dit-il, XXXI, 9, *dans Sion un feu brûlant et un foyer consumant dans Jérusalem*, c'est-à-dire dans le Temple. Ce feu, dont il s'agit ici, était tout miraculeux : il avait été primitivement allumé par *le Seigneur de Gloire*, qui habitait dans le Tabernacle, et qui était, comme nous l'avons dit, le Verbe, la Splendeur de Dieu. En voici l'origine. Lorsqu'Aaron, suivant

l'ordre divin, remplit pour la première fois, les fonctions de grand-prêtre, *Levit.* IX. 23. *La Gloire du Seigneur apparut à toute l'Assemblée du peuple, et voici qu'un feu, sorti* du Tabernacle et envoyé *de la part du Seigneur, dévora l'holocauste et les graisses qui étaient sur l'autel.* Ce feu miraculeux fut depuis, par l'ordre de Dieu, entretenu avec soin dans le foyer de l'autel, pour servir à l'usage des sacrifices. Nadab et Abiu, fils d'Aaron, ayant eu la témérité de prendre, pour brûler de l'encens, *un feu étranger*, autre que celui *qui avait été commandé, furent frappés de mort* ; c. X. 1. — Ce feu divin fut conservé jusqu'au temps de la Captivité de Babylone, temps auquel les Prêtres le cachèrent dans un puits ; après la captivité, c'est-à-dire après 72 ans, ils allèrent le retirer, par ordre de Néhémie ; mais ils ne trouvèrent dans le puits qu'*une eau épaisse*, qui, ayant été répandue sur l'autel au moment du Sacrifice, se changea tout-à-coup en feu. Ce feu fut depuis conservé dans le Temple de Zorobabel. (*Voir 2 Macch., I.* 19 *et suiv.*) Il fut éteint pour toujours après l'avènement de J.-C. et la ruine du Temple de Jérusalem. Tant que ce feu miraculeux subsista dans le Tabernacle, il figurait la présence réelle, spirituelle, toute-puissante du Verbe Divin, qui est la Gloire Substantielle du Père ; il représentait sa vertu vive et efficace.

Isaïe, X. 16, 17, fait allusion à ces faits, lorsqu'il dit :

« C'est pour cela que le Dominateur, le Seigneur des armées, fera sécher de maigreur les forts d'Assyrie, et dans le lieu de sa gloire, il se formera un feu qui les consumera.

« La Lumière d'Israël sera le feu, et le Saint d'Israël sera la flamme qui embrasera et dévorera en un même jour les épines et les ronces d'Assur. *Et erit Lumen Israël in igne, et Sanctus ejus in flammâ, et succendetur et devorabitur spina ejus...* »

Le même Prophète représente ainsi le Christ, lorsqu'il viendra exercer un jugement de vengeance contre ses Ennemis, soit contre les Juifs incrédules, par l'incendie de Jérusalem, soit contre les impies, par la conflagration du monde :

Is. LXVI. 15, 16. « Le Seigneur paraîtra dans le feu, et son char « viendra fondre comme la tempête, pour répandre son indignation et « sa fureur, et pour exercer sa vengeance au milieu des flammes. — « Le Seigneur viendra environné de feu, pour exercer le jugement : » « *In igne Dominus dijudicabit.* »

III. — Ezéchiel, *sur le même sujet.*

Ce Prophète vit près du fleuve de Chobar la Gloire du Seigneur, l'Image de la 2e Personne Divine ; elle était environnée d'une nuée, d'une lumière et d'un feu qui éclatait tout autour d'elle Au milieu de ce feu, il y avait une espèce de métal très-brillant, on y voyait la ressemblance d'un Homme (I. 4, 5), accompagné de quatre chérubins ou Séraphins. *L'Esprit de vie* était au milieu d'eux et leur imprimait le mouvement et la direction.

Ezech., I. 26, 27, 28. « Et dans ce firmament qui était au-dessus « de leurs têtes, on voyait comme un trône qui ressemblait au saphir, « et il paraissait comme un homme assis sur ce trône.

« Et je vis comme un métal très-brillant et semblable au feu, tant « au dehors qu'autour de lui ; depuis les reins jusqu'en haut, et des « reins jusqu'en bas, je vis comme un feu qui jetait de la lumière « tout autour. » *Quasi speciem ignis splendentis in circuitu.* II. 1. « Telle fut l'image de la Gloire du Seigneur ; je la vis, et je tombai le « visage en terre. »

C'est ainsi que ce Prophète appelle la Personne Divine, qui était accompagnée des Chérubins, et qui paraissait sous la forme d'un homme. Il nous la montre comme un Esprit Divin, comme une Personne qui est d'une nature de feu, et qui est distincte de Dieu le Père. C. III. 12 :

« Alors l'Esprit du Seigneur m'éleva, et j'entendis derrière moi le « bruit d'une grande commotion : Bénie soit la Gloire du Seigneur, « du lieu où Elle réside ! » *Benedicta Gloria Domini de loco suo...* v. 23 : « Je me levai, et je sortis à la campagne ; et voici qu'en ce « lieu la Gloire du Seigneur se tenait, telle que la Gloire que j'avais « vue près du fleuve de Chobar. » *Et Ecce ibi Gloria Domini stabat....*

Et c. VIII. 2, 4. « J'eus encore cette vision : Quelqu'un me parut « comme un feu ardent, *quasi aspectus ignis*; depuis les reins jus- « qu'en bas, ce n'était qu'une flamme ; et depuis les reins jusqu'en « haut, il paraissait un airain mêlé d'or, étincelant de lumière. L'Es- « prit me porta à Jérusalem, et là je vis la Gloire du Dieu d'Israël, « selon la vision que j'avais eue dans le champ. »

Cette Gloire du Dieu d'Israël se fait servir par des Anges, c, IX. 3, fait marquer le signe T sur le front des Justes, v. 4 ; fait donner du feu du milieu des chérubins qui l'entourent, c. X. 6 ; visite le Temple, v. 18, 19 ; quitte la ville et de la Montagne des Oliviers s'élève au ciel, c. XI. 22, 23.

— Nous pourrions citer encore d'autres oracles, qui montrent que le Dieu qui se manifestait à Israël, est d'une nature semblable à celle du feu. (Voir Joël, *II.* 3 ; Michée, *c. I.* 3, 4*;* Malachie, *III.* 3, *ipse quasi igni conflans*, etc. Mais ceux que nous avons cités, peuvent suffire.

C'est, sans doute, d'après cette ancienne doctrine des Hébreux, que les Perses et plusieurs anciens peuples ont adoré Dieu *sous la forme du feu*, ou, par un effet de l'ignorance postérieure, *le feu comme étant un Dieu*. C'est d'après cette tradition prophétique, que les Philosophes de l'antiquité, tels qu'Héraclides, ont dit que *Dieu est un feu intelligible*. — Le Talmud, traité *Yebamot*, fol. 16, enseigne que la *Seconde Lumière Divine, Métatron, le Glorieux et le Terrible, préside au monde* ; *que sa chair s'est changée en feu*... (Harmon., t. II. p. 417).

DEUXIEME COLONNE

Réalité Evangélique.

I. — *Jésus, considéré dans sa nature divine, est un feu consumant.* — Jésus, par les Sacrements, fait participer les âmes à sa nature de feu, c'est-à-dire, à sa vertu toute céleste, à sa force vive et efficace.

Hébr. XII. 29. — S. Paul, parlant aux Hébreux de ***Jésus comme du Médiateur de la Nouvelle Alliance***, leur fait entendre que c'est Lui qui autrefois, comme Dieu, ébranla le Mont Sinaï, punit les hommes coupables d'idolâtrie ou de désobéissance, et donna sa Loi et ses Oracles au Peuple d'Israël. De là, l'Apôtre tire cette conclusion :

Qu'il faut rendre à Notre Seigneur et à notre Dieu un culte qui lui soit agréable ; car, ajoute-t-il, notre Dieu est un feu dévorant : ***Etenim Deus noster ignis consumens est ;*** c'est-à-dire, c'est le même, qui du temps de Moyse a frappé de mort Nadab et Abiu, pour s'être servi d'un feu étranger et commun ; et qui a envoyé contre eux un feu dévorant qui les a consumés. (*Voir 2 col. II.*)

Or, nous avons vu ci-devant, que le Seigneur qui apparaissait aux yeux des Enfants d'Israël, ***comme un feu consumant***, était Dieu le Verbe, la Gloire et la Splendeur du Père. Donc Notre Seigneur Jésus-Christ est ici justement appelé ***un feu dévorant.***

Notre Dieu nous communique sa force ignée dans ses dons et dans ses Sacrements.

S. Luc. XII. 49 :

Ignem veni mittere in terram ; et quid volo, nisi ut accendatur?

Je suis venu, *dit-il*, pour jeter le feu dans la terre, et que désiré-je sinon qu'il s'allume ?

Il marque par ce langage que la vertu de sa parole et de sa grâce est un feu qui embrasera le monde et particulièrement les âmes des fidèles.

S. Matth. III. 11 :

Pour moi, disait le Saint Précurseur en parlant de Jésus, « je vous « baptise dans l'eau, pour vous porter à la pénitence ; mais Celui qui « doit venir après moi est plus puissant que moi, et je ne suis pas « digne de porter ses souliers ; C'est lui qui vous baptisera dans le « Saint-Esprit et dans le feu, » *in Spiritu Sancto et igni.*

Ce feu céleste de Jésus et du S. Esprit purifiera efficacement nos consciences et nos âmes, éclairera nos esprits, enflammera nos cœurs et nous attirera vers les choses du ciel. (Et S. Luc. III. 16.)

II. — La nature céleste de Jésus est un feu spirituel et vivant. — J.-C. est apparu à l'Apôtre S. Jean, dans une forme de feu.

Apoc. I. 13 et suiv. :

« Et au milieu des sept chandeliers d'or, je vis quelqu'un qui res- « semblait au fils de l'homme, il était vêtu d'une longue robe, et ceint « d'une ceinture d'or au-dessous des mamelles,

« Sa tête et ses cheveux étaient blancs comme de la laine blanche et comme de la neige ; et ses yeux étaient comme une flamme de feu, « *et oculi ejus tanquam flamma ignis.*

« Ses pieds étaient semblables à l'airain fin quand il est dans une « *fournaise ardente.* »

Et pedes ejus similes aurichalco, sicut in camino ardenti,

« Et sa voix égalait le bruit des grandes eaux.

« Il avait dans sa main sept étoiles, et de sa bouche sortait une « épée à deux tranchants et bien affilée ; et son visage était aussi « brillant que le soleil dans sa force.

« Au moment que je l'aperçus, je tombai comme mort à ses « pieds. »

Cette vision du Fils de l'homme est à peu près semblable, pour le fonds, à celle dont fut témoin le Prophète Ezéchiel, 1 *col. III.* Elle désigne l'éclat et la vertu toute puissante de J.-C. dans sa divinité et dans son humanité.

Apoc. II. 18 :

« Voici ce que dit le Fils de Dieu, dont les yeux sont comme une « flamme de feu, et les pieds semblables à l'airain le plus fin. »

Apoc. XIX. 11, et suiv. :

« Je vis ensuite le ciel ouvert, et il parut un cheval blanc ; et Celui « qui était monté dessus s'appelait le Fidèle et le Véritable, qui juge « et qui combat justement.

« Ses yeux étaient comme une flamme de feu : ***oculi autem ejus* « *sicut flamma ignis.*** Il était vêtu d'une robe teinte de sang, et il « s'appelle le Verbe de Dieu. »

III. — Jésus paraîtra environné de feu, lors de son dernier Avénement.

« Le jour du Seigneur, ***dit S. Paul,*** 1 Cor, III, 13, fera connaître « l'ouvrage de chacun ; car il se manifestera dans le feu : ***quia in* « *igne revelabitur,*** le feu mettra à l'épreuve l'ouvrage de chacun.

« Si l'ouvrage que quelqu'un aura bâti sur ce fondement qui est « Jésus-Christ, demeure sans être brûlé, il en recevra la récompense.

« Si au contraire l'ouvrage de quelqu'un est brûlé, il en souffrira « la perte ; il ne laissera pas néanmoins d'être sauvé, mais comme en « passant par le feu, ***sic tamen quasi per ignem.*** »

2 Thess. I. 8 :

« Le Seigneur Jésus descendra du ciel, et paraîtra avec les Anges, « qui sont les ministres de sa puissance ; il viendra au milieu des « flammes se venger de ceux qui ne connaissent point Dieu et qui « n'obéissent point à l'Evangile de Notre Seigneur Jésus-Christ ; qui « souffriront la peine d'une éternelle damnation, étant confondus par « la face du Seigneur et par la gloire de sa puissance. »

In revelatione Domini Jesu de cœlo cum Angelis virtutis ejus, in flammâ ignis dantis vindictam iis qui... pœnas dabunt à facie Domini et a gloria virtutis ejus. (Comparez 1 col. II.)

S. Pierre enseigne conformément à la doctrine précédente, que les « cieux et la terre, faits d'abord par la Parole de Dieu, sont gardés « avec soin par la même Parole, et sont réservés pour être brûlés par « le feu au jour du jugement et de la ruine des impies...

« Or, comme un larron vient durant la nuit, aussi le jour du Sei- « gneur viendra tout d'un coup : et alors dans le bruit d'une effroya- « ble tempête, les cieux passeront, les éléments embrasés se dissou- « dront, ***elementa vero calore solventur.*** »

Puis donc que tout doit ainsi périr, menons une vie sainte ;

« Attendant l'avénement du jour du Seigneur, où l'ardeur du feu « dissoudra les cieux, et fera fondre les éléments ; » ***properantes in adventum diei Domini, per quem cœli ardentes solventur, et elementa ignis ardore tabescent!*** (2 Petr. III.)

C'est ainsi qu'agira avec puissance le feu qui sortira (de la présence et) de la face de Jésus. Ce feu consumera ses ennemis, comme la paille ; il dévorera l'univers et dissoudra tous les éléments.

La double conflagration de la ville de Jérusalem et du monde entier, a été également et simultanément prédite. D'après les Oracles, Celui qui est *le Seigneur de Gloire*, doit exercer ce double jugement par le feu. (*Voir* 1 *col. II.*) Or, le Seigneur Jésus, que l'Apôtre S. Paul appelle bien justement *la Gloire, l'Eclat* ou *la Splendeur de la Divinité*, a déjà jugé de la sorte (c'est-à-dire, *par le feu*) la ville de Jérusalem et son Sanctuaire. Il lui reste donc à exécuter, vers la fin des temps, un semblable jugement sur le monde entier. — L'accomplissement de la première partie des Oracles Prophétiques, est une garantie de l'accomplissement futur de la seconde partie des mêmes Oracles.

CHAPITRE IX

LE CHRIST COMPARÉ A UNE ÉTOILE

Prophéties.

I. — Balaam, annonçant le Messie, le nomme *l'Etoile de Jacob.*

Nombr. XXIV. 17 :

Orietur Stella ex Jacob, c'est-à-dire : « Une Etoile sortira de « Jacob. »

Nous avons parlé assez longuement de cet oracle de Balaam, au livre deuxième de cet ouvrage, chap. VII. 1 *et* 2 *col.* — Nous en avons fait voir l'authenticité, et le parfait accord avec le fait qui en est l'accomplissement.

Accomplissement.

I. — Jésus, élevé à son état de gloire, s'est donné à lui-même le nom *d'Etoile.*

Apoc. XXII. 16 :

« Moi Jésus, j'ai envoyé mon Ange pour nous rendre témoignage « de ces choses dans les Eglises.

« Je suis le Rejeton illustre et le fils de David, l'Etoile Brillante, « l'Etoile du matin : *Stella Splendida et matutina.* »

S. Jean le vit dans sa gloire, *ayant dans sa main sept Etoiles.* (Apoc. I. 16).

CHAPITRE X

LE CHRIST COMPARÉ A UN SOLEIL

PREMIÈRE COLONNE.

Prophétie.

I. — Isaïe et Malachie ont prédit que le Christ sera un Soleil pour les Justes.

Is. LX. 19, 20 :

« Vous n'aurez plus le Soleil pour vous éclairer pendant le jour, et « la clarté de la lune ne luira plus sur vous ; mais le Seigneur de- « viendra lui-même votre Lumière Eternelle, et votre Dieu sera votre « Gloire. » Il sera lui-même, en tant que source de toute lumière, votre soleil, votre lune, votre clarté indéfectible. *Votre Soleil*, qui sera le Christ, le Verbe éclatant, « ne se couchera plus, et votre lune, » c'est-à-dire le même Messie, « ne souffrira plus de diminu- « tion ni d'éclipse, parce que le Seigneur sera votre flambeau éternel, *quia erit tibi Dominus in lucem sempiternam.* »

Malach. IV. 2 :

Orietur vobis... Sol justitiæ : Le Soleil de justice se lèvera pour vous qui avez une crainte respectueuse pour mon nom.

Comme le Soleil pénètre de sa chaleur toutes les créatures, et les éclaire de sa lumière ; ainsi le Christ pénétrera tous les fidèles de sa propre justice, et répandra sur eux la clarté et la vie. — Dans la prophétie comme dans l'Evangile, le Christ nous apparaît comme le Soleil de Justice et de salut dans le siècle présent, et comme le Soleil de gloire et de félicité dans le siècle à venir.

DEUXIÈME COLONNE.

Tradition de l'Antique Synagogue.

I. — D'après les Anciens Docteurs Hébreux, le Messie promis sera un *Soleil bienfaisant.*

Le *Zohar*, IIIe partie, fol. 87, col. 346, s'exprime ainsi sur ce point :

« Il est écrit : l'Esprit se meut circulairement (Eccle. I. 6). Ce ver-
« set est de difficile entente ; il devrait dire : Le Soleil se meut circu-
« lairement? Mais ici il s'agit de l'Esprit qui est sous le Soleil, et qui
« est appelé l'Esprit-Saint. Et que veut dire : l'Esprit se meut circu-
« lairement ? Il se meut vers les deux côtés pour qu'ils soient unis
« dans la même essence. Et ce mystère est annoncé dans le verset
« suivant : La Pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissent, est devenue la
« Pierre Angulaire... »

Il est nécessaire d'entrer ici dans quelques détails au sujet du *Soleil*, qui, d'après le *Zohar*, est *la Pierre* du Ps. CXVIII. — Ce *Soleil* est sans contredit la Deuxième Hypostase de la Divinité. Conformément à une expression qui se rencontre plusieurs fois chez les Rabbins, le *Zohar* dit que *l'Esprit* est *sous ce Soleil*, eu égard à l'ordre de procession éternelle. L'Eglise et la Synagogue sont d'accord relativement à la dénomination de *Soleil* qui désigne le Christ ; *Jesus Sol justitiæ*. La Synagogue a toujours enseigné que le *Soleil* de l'oracle de Zacharie, III. 20, *Orietur vobis... Sol justitiæ*, n'est pas l'astre du jour, mais bien le Roi-Messie.

Midras-Rabba sur l'Exode XXI, 23 :

« Moyse a demandé au Très-Saint, béni-soit-il, si les Enfants d'Is-
« raël seront éternellement rejetés à cause de leurs péchés ? et Dieu
« lui répondit :

« — Ils ne le seront que jusqu'à la venue du Soleil, ce qui veut
« dire, jusqu'à ce que vienne le Roi-Messie ; car il est écrit : *et le*
« *Soleil de justice*, etc. »

Le Talmud, traité *Nédarim*, fol. 3 verso, traité *Avoda-Zara* fol. 3, verso et fol. 4 recto, enseigne que le Soleil du verset

de Malachie, c'est celui qui se montrera « à découvert et « dans tout son éclat à l'avénement du Messie, et à la résur- « rection des morts. »

« Il fera les délices des Justes, ajoute le Talmud, et il consumera « les impies par l'ardeur de son feu. »

Le Commentaire *Minhha-Hareb*, qui se compose d'extraits des anciens commentaires hébreux, dit que, « un jour Dieu sauvera Israël *par la Médiation du Messie* au sujet duquel il est écrit :

« Dès avant l'existence du Soleil, avant l'Aurore future, il avait le « Nom *Yinnon*... Il est la Gloire de Dieu, le fondement adorable. — « Ce nom *Yinnon* signifie *le Fils*, — *l'Engendré.* »

Le *Zohar*, partie II, fol. 112, col. 448, dit que « Dieu Saint a disposé, pour éclairer Israël, le *Soleil*, que depuis la création de l'Univers il a dérobé à la vue des impies du monde. » Il ajoute que *ce Soleil s'est levé pour Jacob;* qu'il a guéri ce Patriarche par la vertu de ses rayons salutaires. C'est au moyen de ce Soleil que Dieu éclaire Israël ; car il est écrit :

« *Et le Soleil de Justice*... Quel Soleil de Justice ? Celui qui a « guéri Jacob. Par ce Soleil tous les hommes obtiendront un jour leur « guérison. Dans le temps où Israël se relèvera de la poussière, que « de boiteux, que d'aveugles, il y aura parmi eux ! Mais alors le Dieu « Saint et béni leur fera luire ce Soleil pour les guérir. Et alors ce « Soleil luira d'une extrémité du monde jusqu'à l'autre extrémité. » (Voir M. Drach, *harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, *tome II*. *p*. *395*, *427*, *430*.)

TROISIÈME COLONNE.

Accomplissement.

I. — Jésus a paru comme *le Soleil de Justice*. — Il a brillé comme *l'Astre du firmament*.

S. Luc. I. 78, 79 :

Zacharie reconnut que le Fils de Marie était « le Soleil levant, le « Soleil de Justice, *Oriens*, qui était venu d'en haut pour nous visi-

« ter, pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres, dans « l'ombre de la mort, pour conduire nos pieds dans le chemin de la « paix. »

S. Matth. XVII. 2. — Dans sa transfiguration, Jésus brilla comme le Soleil :

Son visage, *dit le texte sacré*, devint brillant comme le Soleil : *Resplenduit facies ejus sicut Sol.* Il parut tel qu'il est habituellement dans le ciel.

S. Jean, *Apoc. I.* 16, dit qu'il le vit tout resplendissant comme le grand astre :

Son visage était aussi éclatant que le Soleil dans sa plus grande force : *Sicut Sol lucet in virtute suâ.*

Il ajoute ailleurs que *l'Agneau est*, dans la Jérusalem céleste, la brillante *Lumière qui remplace le Soleil et la Lune.* (Apoc. XXI. 23, et XXII. 4.)

Jésus est la Lumière par essence. Pour paraître sur la terre ce qu'il était, c'est-à-dire, *le Soleil de Justice,* il lui eut suffi, comme sur le Thabor, de ne pas empêcher les rayons de sa divine nature de s'épancher sur sa sainte humanité.

CHAPITRE XI

LE CHRIST COMPARÉ A UN AGNEAU

A LA PAQUE, A UNE BREBIS.

Ce sujet a été suffisamment traité au chapitre IXe du troisième Livre de cet ouvrage.

CHAPITRE XII

LE CHRIST COMPARÉ A UN LION

PREMIERE COLONNE

Prophétie.

I. — Allégorie Prophétique.

Gen. XLIX. 9. — Jacob, annonçant à son fils Juda ce qui doit lui arriver dans la suite des âges, à lui même et à sa race, lui dit :

8. « Juda, vos frères vous loueront..., les Enfants de vos pères « vous adoreront » en la personne du Messie qui naîtra de vous.

9. « Juda, par ses conquêtes, est comme un jeune lion, qui est « partout victorieux et dominateur ; vous vous êtes levé, mon fils, « pour ravir la proie : et en vous abaissant, vous vous êtes couché « comme un lion et une lionne, qui le réveillera ?

10, « Le Sceptre Royal ne sera point ôté de Juda... »

Juda..., adorabunt te filii patris tui. Catulus leonis Juda ; ad prædam, fili mi, ascendisti : requiescens accubuisti ut leo, et quasi Leæna ; quis suscitabit eum ? Non auferetur Sceptrum de Juda...

Dans ce célèbre Oracle, qui concerne certainement le Christ, Juda a été donné comme prophétie et comme figure du Messie, en tant que celui-ci doit être Roi Universel. (*Voir Introduct , c. I. n.* 6. 1 *ex.*) Ce patriarche est donc aussi le type prophétique du Christ victorieux, dans cette dénomination que lui donne son Père. Et ainsi le surnom de *Lion* convient au Messie aussi bien et mieux sans doute qu'à lui-même.

Tel est le sentiment des Pères et des Interprètes, de S. Ambroise, *lib. de benedict. Patriarch., in bened. Judæ* ; de S. Eucher, de S. Epiphane, — de Cornelius à Lapide, etc. C'est, de plus, l'interprétation même de l'Esprit-Saint, dans l'Apocalypse, v. 5, comme nous allons le voir.

DEUXIÈME COLONNE

Accomplissement.

I. — Jésus est le *Lion* de la tribu de Juda.

Apoc. V. 4, 5 :

« Je pleurais beaucoup, *dit S. Jean,* de ce qu'il ne s'était trouvé « personne qui fut digne d'ouvrir le livre, ni de le regarder.

« Alors un des vieillards me dit :

« Ne pleurez point ; voici le lion de la tribu de Juda, le rejeton de « David, qui a obtenu, par sa victoire, le pouvoir d'ouvrir le livre, et « de lever les sept sceaux. »

Ecce vicit Leo de tribu Juda, radix David...

Selon S. Ambroise et d'autres Pères, Jésus est le Lion de la tribu de Juda : il est le vainqueur du Démon, de la mort et du Monde ; il est le Conquérant des nations, et le Roi de toutes les créatures, comme le Lion est le roi de tous les animaux. Par sa mort volontaire, il s'est abaissé lui-même, il s'est couché dans le sépulcre par sa propre puissance ; il n'aura besoin du secours de personne pour s'éveiller de son sommeil de mort. Celui qui sera mort par son propre pouvoir ressuscitera par son propre pouvoir. C'est pour cela que Jacob a dit :

« Quel est celui autre que lui-même, qui l'éveillera ? » *Quis est alius qui resuscitet ?* (S. Ambr.)

La dénomination de *Lion,* donnée au Christ, marque donc sa puissance merveilleuse, sa force, sa majesté, sa Dignité Royale, qui l'élève au-dessus de toutes les créatures, et le fait figurer comme un Dominateur invincible.

Observons que la Maison des Rois de Juda, jusqu'à J.-C., portait pour insigne Royal l'emblême du Lion. — On peut rapprocher ce chapitre de celui où nous avons traité du titre royal du Christ.

CHAPITRE XIII

LE CHRIST EST L'ÉLU DE DIEU

PREMIERE COLONNE

Prophéties.

I. — Dieu, dans les Prophètes, appelle le Messie l'Elu qu'il a élevé au-dessus de son peuple, (ps. 88, v. 20) ;

« L'Elu, en qui il a mis toutes ses complaisances, toute son affec-
« tion : *Ecce... Electus meus, Complacuit sibi in illo anima mea* ;
« Is. 42, v. 1 ; l'Elu, qu'il a préparé comme une flèche choisie, *sicut*
« *sagittam electam*, afin de se faire connaître aux hommes par son
« intermédiaire. » (Is., 43, v. 19 ; et c. 49, v. 2.)

Le Christ est appelé ici l'*Elu* de Dieu, en tant qu'il est le Fils Bien-Aimé de Dieu, son Fils de prédilection. (Ménoch.)

DEUXIEME COLONNE

Prophétie Traditionnelle.

Un ancien Livre, cité par l'Apôtre S. Jude, le Livre de *la Vision d'Enoch*, retrouvé dernièrement et traduit par M. Laurence, donne fréquemment au futur Messie le nom d'*Elu du Seigneur*, comme celui de *Pouvoir divin*, de *Seigneur*.

— « En ce jour-là, *dit-il,* les Elus seront assis sur un trône de « gloire et choisiront leurs conditions et leurs habitations innombra- « bles, tandis que leur esprit sera fortifié en eux-mêmes à la vue de « mon Elu. Oui, ils choisiront ces demeures pour ceux qui ont eu re- « cours à la protection de mon nom saint et glorieux : ce jour-là, je « ferai habiter mon Elu parmi eux : je changerai la face des cieux ; « je le bénirai, et je l'illuminerai pour toujours ; je changerai aussi la « face de la terre, et j'y ferai habiter ceux que j'aurai élus, mais « ceux qui ont commis le crime et l'iniquité, n'y habiteront pas....

« L'Ancien des jours, dit l'Ange, a choisi le fils de l'homme, et la « part de l'Elu a tout surpassé devant le Seigneur. Ce fils de l'homme « que tu vois fera lever les rois et les Grands de leur couche, et les « Puissants de leurs trônes ; il lâchera les rênes aux Puissants et « mettra en pièces les dents des pécheurs... » (Voir M. Bonnetty, *Annal. de Phil., n. 102, p. 370-379*).

« L'Elu, est-il dit plus loin, se tient devant le Seigneur, et sa gloire « est éternelle, et son Pouvoir dure de génération en génération, avec « lui demeure l'Esprit de la sagesse intellectuelle, l'Esprit d'instruc- « tion et de puissance et l'Esprit de ceux qui dorment dans la jus- « tice. » (*Ib. p. 381.*)

TROISIÈME COLONNE

Accomplissement.

I. — Jésus a montré par ses actes qu'il était *l'Elu, bien-aimé de Dieu,* (S. Matth. XII. 13).

Le peuple juif, les Sénateurs, les Princes des prêtres, soupçonnèrent que Jésus pouvait bien être *l'Elu de Dieu* : Ils craignaient fort qu'il ne le fut véritablement. C'est pourquoi ils dirent, en le voyant sur la croix : *qu'il se sauve lui-même, s'il est le Christ, l'Elu de Dieu ! Se salvum faciat, si hic est Christus, Dei Electus !* (S. Luc, XXIII. 35).

S. Pierre appelle Jésus *la Pierre Vivante, Choisie de Dieu, à Deo electum..., la Pierre principale de l'angle, la Pierre Elue, d'un grand prix.* (1. Petr. II. 4).

CHAPITRE XIV

LE CHRIST EST LE TÉMOIN DE DIEU

Prophéties.

I. — Le Rédempteur, le Saint d'Israël promet aux fidèles Hébreux, qu'ils seront un jour ses témoins avec le Christ, son Elu : *Vos testes mei, dicit Dominus, et Servus meus quem Elegi.* Ils lui rendront témoignage parmi les nations, et ils convertiront les peuples. Tels sont les deux faits qu'annonce simultanément Isaïe, XLIII. 10, 18, 19. Quant au Messie, il sera le témoin de Dieu, en tant qu'il doit être le premier auteur de l'évangélisation des peuples. Il confirmera les Oracles des Prophètes, les promesses de Dieu, par ses propres paroles, et par des faits miraculeux, qui seront l'eccomplissement même des prophéties.

Dieu a renouvelé cette même prédiction, dans les termes suivants, Is., LV. 4 :

Ecce Testem populis dedi eum, Ducem ac prœceptorem Gentibus.

« Je le donnerai pour Témoin aux peuples, pour Chef et pour Maître « aux Gentils. »

Tout le chapitre, d'où cela est tiré, roule sur la prédication de la bonne nouvelle parmi les nations, et sur les progrès de la Parole divine.

Accomplissement.

I. — S. Jean-Baptiste signalait devant le Peuple Hébreu, Jésus comme étant le Témoin de Dieu, et comme rendant un témoignage véritable touchant les choses du ciel :

« Il rend, *disait-il*, témoignage de ce qu'il a vu et de ce qu'il a « entendu, mais personne ne reçoit son témoignage. Celui qui reçoit « son témoignage atteste que Dieu est véritable. » (Jean, III. 31, 32), et ibid. III. 10, 11 ; VIII. 14. 18.

Jésus lui-même disait devant Pilate :

« Je ne suis né, et je ne suis venu dans le monde, que pour rendre « témoignage à la vérité, *ut testimonium perhibeam veritati;* qui-« conque appartient à la vérité, écoute ma voix. » (*Ibid. XVIII. 37.*)

S. Paul, *1 Timoth. II*, 5, 6, parle ainsi à ce sujet :

« Il n'y a qu'un Dieu et un Médiateur entre Dieu et les hommes, J.-C. Homme, qui s'est livré pour être la rédemption de tous, rendant « ainsi témoignage à la vérité. — Jésus a rendu sous Ponce-Pilate un « excellent témoignage à la vérité. » (*Ibid. VI. 13*).

S. Jean l'Apôtre appelle Jésus « le Témoin fidèle, le Premier-né « d'entre les morts, et le Prince des rois de la terre. » (*Apoc. I. 5*).

Et ailleurs, *apoc. III. 14*, il le nomme « le Témoin fidèle et véri-« table, » *Testis fidelis et verus*, « le principe de tout ce que Dieu a « créé. » (*Et 1. Jean. V. 7*).

La Parole divine, annoncée au monde par Jésus, attestée aux Gentils par ses Apôtres, a produit ses fruits parmi les peuples, suivant les anciene oracles.

CHAPITRE XV

LE CHRIST EST LA VOIE, LA PORTE, LE CONDUCTEUR.

PREMIERE COLONNE

Accomplissement.

I. — Le Messie sera *la Voie.*

Is. XXX. 21. — Dans un oracle où il annonce ***le Docteur Eternel***, Isaïe ajoute ces paroles :

« Vos oreilles entendront la parole de Celui qui criera derrière vous : *Hœc est Via, ambulate in eâ !...*: C'est ici la Voie, marchez dans ce chemin, sans vous détourner ni à droite ni à gauche. »

Et plus loin, XXXV. 8, après avoir prédit les miracles du Christ :

« Il y aura là (dans la Nouvelle Eglise) une Voie, un Chemin, qui sera appelé la Voie Sainte, *Via Sancta vocabitur* ; celui qui est Impur n'y passera point ; et ce sera pour vous une Voie Droite, *Directa Via*, en sorte que les ignorants y marcheront sans s'égarer. »

Cette Voie du ciel, c'est le Christ. (Et Jérém., VI. 16.)

II. — Le Messie sera *la Porte.*

Ps. CXVII. 20. — David, célébrant l'avénement heureux du Dieu-Sauveur, s'écrie au nom des Justes :

« Ouvrez-moi les portes de la justice, j'y entrerai, et je louerai le Seigneur : C'est la Porte du Seigneur, les Justes y entreront. ***Ingres-***

sus in eas confitebor Domino : hœc Porta Domini, justi intrabunt in eam. »

La Porte de justice, la Porte Eternelle du *ciel*, c'est le Seigneur lui-même. (Voir Berthier, Huet, Tirinus, etc.)

III. — Le Messie sera *le Conducteur.*

Isaï., LV. 4. — Dieu, parlant de la conversion des peuples par le Messie, dit de lui :

« Je le donnerai pour Témoin aux peuples, pour Conducteur et pour Maître aux Gentils : *Ducem ac Prœceptorem Gentibus.*

Jérém. XXX. 21 :

« Il s'élèvera de Jacob un Conducteur, qui le dirigera, un Prince qui s'approchera de moi... »

Dan. IX. 25. — L'Ange révèle à Daniel le temps qui doit s'écouler jusqu'à l'arrivée du Messie, qu'il appelle *le Christ Conducteur, usque ad Christum Ducem.*

On voit, en comparant ces oracles, que le Christ sera le Conducteur des Justes, soit Hébreux, soit Gentils, dans les voies de Dieu et du salut ; et non point le Conducteur des Juifs dans les batailles et dans les sanglantes conquêtes des nations, comme les Juifs charnels se le sont imaginé.

LE CHRIST EST LA VOIE

DEUXIÈME COLONNE

Traditions de l'Antique Synagogue.

I. — Le Christ est la *Voie Divine*.

Les Anciens Docteurs Hébreux distinguaient dans la substance de Dieu *Trois Numérations*, qu'ils appelaient *les Trois Voies*, ou *les Trois Couronnes* ou bien *les Trois Lumières d'en Haut*. La *Deuxième Voie* est l'*Intelligence Illuminative*. Elle est la Couronne de la Création, (c'est-à-dire par Elle tout a été créé), *la Splendeur de l'Unité égale*. Elle est élevée au-dessus de toutes choses. Les Docteurs l'appellent *la Gloire Seconde*. (In *Sepher-Jetzira*, i. e. *Libro Creationis*).

Cette dénomination *Voie* est un hommage rendu à la Suprême Vérité, qui dit d'elle-même : *Je suis la Voie* : *Ego Sum Via* !

Les Juifs modernes, dit M. Drach, lisent fréquemment dans le Livre *Jetzira*, la définition que leur père Abraham, au dire des Rabbins, a donnée des *Trois Voies Générales* de la Divinité, et cependant n'y reconnaissent nullement les Trois Personnes Divines que l'Eglise adore, comme l'Ancienne Synagogue, dans *l'unité de la Numération Suprême* ! Qui ne serait pas frappé de ce prodige? S. Paul dit aux Romains, en parlant des Juifs devenus infidèles : « Dieu leur a « donné un esprit d'assoupissement, des yeux pour ne point « voir, et des oreilles pour ne point entendre, » *jusqu'à ce jour*, *usque in hodiernum diem*. Après tant de siècles que ces paroles furent écrites, on peut toujours répéter *jusqu'à ce jour* !

R. Abraham-ben-David, parlant des ***Trois Numérations*** et des ***Voies admirables de Jéhova***, ajoute :

— « Toutes ces Voies sont renfermées dans les Numéra-
« tions qui sont ***les Trois Noms*** de la Divinité : ***Ehyé***, ***Yehova***,
« ***Adonaï***. Et ces voies se trouvent également toutes dans la
« numération triple, figurée dans les Lettres du ***Nom béni***,
« lesquelles sont ***Yod***, ***hé***, ***vav***, et répondent à ***Conception***,
« ***Concevant***, ***Conçu***, ainsi qu'à ***Connaissance***, ***connaissant***,
« ***connu***. »

TROISIÈME COLONNE.

Accomplissement.

I. — *Jésus est* ***la Voie.***

S. Jean. XIV. 6. — Jésus dit à Thomas :

« *Ego sum Via, et Veritas et Vita :* Je suis la Voie, la Vérité et la Vie. Personne ne va au Père que par moi. »

S. Ignace, dans son Epitre aux Philippiens, p. 279, parle ainsi sur ce point :

« A Jésus, le Pontife Suprême, est ouvert le Saint des Saints ; à lui seul sont confiés les secrets de Dieu.

« Il est la Voie et la Porte du Père par laquelle sont entrés Abraham, Isaac et Jacob, et les Prophètes, et les Apôtres, et l'Eglise. »

Jésus est donc la véritable et unique Voie, la Voie de Vérité, par laquelle on va à Dieu et à la vie éternelle.

II. — *Jésus est* ***la Porte.***

S. Jean, X. 7 et suiv. — Jésus leur dit encore :

« Je suis la Porte des brebis ; tous ceux qui sont venus avant moi sont des voleurs et des larrons ; et les brebis ne les ont pas écoutés. Je suis la Porte, si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé, il entrera, il sortira, il trouvera des pâturages.

« *Ego sum ostium. Per me si quis introierit, salvabitur ; et ingredietur et egredietur, et pascuu inveniet.* »

(Voir S. Ignace, plus haut, I).

Jésus est la Porte du Royaume de Dieu sur la terre, c'est-à-dire la Porte de l'Eglise. Il est la Porte du Royaume de Dieu dans la vie future, c'est-à-dire, la Porte du Ciel.

III. — Jésus est le *Conducteur.*

S. Matth. II, 6. — D'après l'Evangile, d'après les Docteurs de la Synagogue, et ceux de l'Eglise, les termes de l'oracle suivant, conviennent à Jésus, notre Seigneur :

« Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la dernière d'entre « les principales de Juda ; car c'est de toi que sortira le Conducteur, « qui régira Israël, mon peuple : *Ex te enim exiet Dux, qui regat « populum meum Israël.* »

Jésus est donc le Conducteur du Peuple de Dieu dans la voie du Ciel.

IV. — Jésus notre Guide et notre Compagnon de Voyage.

Jésus est descendu sur la terre pour nous servir de Conducteur pendant tout le pélerinage de notre vie ; il est le divin Pasteur qui se plaît à conduire ses brebis. C'est à lui que nous devons nous adresser pour savoir la Voie dans la quelle nous devons marcher : C'est à lui que nous devons dire : *Notam fac mihi viam in quâ ambulem,* (Ps. 142, 8). S'il n'est pas notre guide, nous sommes exposés à nous engager dans des routes trompeuses et écartées, qui aboutissent à la mort.

Comme il est lui-même la *Voie Sainte* et sûre que nous devons suivre pour aller dans le Royaume de Dieu, nous avons à le prier souvent de nous conduire lui-même avec bonté dans le sentier de ses Commandements : *Deduc me in semitam Mandatorum tuorum, quia ipsam volui.* C'est par Lui qu'il nous faut y entrer, et c'est par Lui que nous pourrons y rester avec persévérance, et y trouver des pâturages abondants. *Per me si quis introierit, salvabitur, et pascua inveniet.* (Joan. X, 9).

De plus, le Verbe Incarné se fait en quelque sorte notre Compagnon de voyage ; il demeure avec nous, il souffre, il travaille avec nous ; il nous assiste dans nos besoins, dans nos maladies. Quoiqu'il soit glorieux et immortel, il nous

fait cependant l'honneur d'être constamment avec nous, et il ne nous abandonne pas, à moins que nous l'ayons abandonné les premiers.

Puisque Jésus a la bonté d'être notre Guide et notre Compagnon, suivons-le, marchons fidèlement sur ses pas, en imitant ses exemples, en vivant comme il a vécu, en prenant les routes qu'il nous montre.

CHAPITRE XVI

LE CHRIST

EN TANT QUE

GUERRIER ET QUE VAINQUEUR

PREMIERE COLONNE

Prophéties.

I. — Le Messie doit subjuguer les peuples.

Nomb. XXIV. 14 :

« Une Etoile sortira de Jacob, et une Verge s'élèvera d'Israël :
« Elle frappera les Chefs de Moab, et renversera tous les Enfants de
« Seth. » C'est-à-dire les soumettra à son Empire.

Ps. XLVI, 3, et suiv.:

« Vous surpassez en beauté tous les Enfants des hommes ; la grâce
« est répandue sur vos lèvres ; c'est pourquoi Dieu vous a béni pour
« jamais ; ô Fort, Invincible, ceignez-vous de votre épée : armez-
« vous de votre éclat et de votre gloire... Vos flèches sont perçantes,
« elles feront tomber les peuples à vos pieds, elles entreront jusque
« dans le cœur des ennemis du Roi. »

Ces paroles « armez-vous de votre gloire... » et d'autres semblables, telles que celles-ci : « Réussissez et régnez par « votre vérité et par votre douceur, » laissent à entendre que les combats et les triomphes du Messie seront des combats spirituels.

Ps. CIX. 5:

« Le Seigneur » votre Fils, votre Prêtre Eternel selon l'ordre de Melchisédech, « sera à votre Droite ; il transpercera les rois au jour « de sa colère, il exercera sa vengeance sur les nations, il fera un « carnage général ; il frappera à mort le Chef qui dominait sur une « grande étendue de pays ; il boira, dans le chemin, de l'eau du tor« rent ; c'est pourquoi il sera élevé en gloire. »

De son trône céleste, le Christ exercera sa puissance invisible sur les peuples et sur ses ennemis.

II. — La guerre que fera le Christ, doit être entendue dans le sens allégorique et spirituel.

Isaï. VIII. 1 et suiv.:

« Le Seigneur me parla en ces termes :

« Appelez-le *Celui qui se hâte de prendre les dépouilles*, *Celui « qui s'empare vite du butin* ; parce qu'avant que l'Enfant sache « nommer son père et sa mère, il sera cause qu'on emportera la « puissance de Damas et les dépouilles de Samarie en présence du « Roi des Assyriens. »

Cet enfant dont parle Isaïe, a été donné comme symbole prophétique du Messie, ainsi que nous l'avons démontré précédemment. Tertullien prouve jusqu'à l'évidence (*l.* III. *adv. Marcion., c.* 13 *et contra Jud , c.* 9), que ces paroles d'Isaïe doivent être prises au sens figuré ; autrement il faudrait soutenir que cet Enfant prend les armes, donne le signal du combat et s'élance dans la mêlée, avant qu'il puisse encore bégayer les noms de son père et de sa mère. Il en est de même de cette autre prophétie d'Isaïe.

Isaï. XI. 45 :

« Il frappera la terre par la Verge sortie de sa bouche, et il tuera « l'Impie du souffle de ses lèvres ; la justice sera la ceinture de ses « reins, et la fidélité le baudrier dont il sera ceint. »

Isaïe nous fait connaître ici les armes de son guerrier : ce sont le souffle de sa bouche, la puissance de la Parole Divine, la justice, la fidélité ou la foi. S. Paul fait allusion aux mêmes armes spirituelles, lorsqu'il parle de la lutte des fidèles avec leurs ennemis. (2 *Cor*. X. 3 *et Eph*. VI. 11.)

III. — Même sujet. — Guerres et victoires spirituelles du Messie.

Isaï. XLII. 13:

« *Dominus sicut fortis egredietur, sicut vir prœliator suscitabit* « *zelum*... Le Seigneur sortira comme un Guerrier invincible, il « excitera sa colère comme un homme qui marche au combat, il « haussera la voix, il jettera des cris, il se rendra le maître de ses « ennemis. »

Le Messie livrera à tous les ennemis de son Eglise une guerre formidable dont le résultat sera la chute du vaste royaume de l'idolâtrie et des Puissances des ténèbres. (Tirinus, etc.)

Isaï. XLIX. 1. 2. Voici encore une preuve évidente qu'il faut entendre ainsi la guerre du Messie :

« Le Seigneur, dit le Christ par la bouche du Prophète, m'a appelé « dès le sein de ma mère, il m'a désigné par mon nom lorsque j'etais « encore dans ses entrailles ; Il a rendu ma bouche comme une épée « perçante, *posuit os meum quasi gladium acutum* ; il m'a protégé « sous l'ombre de sa main, il m'a mis en réserve comme une flèche « choisie, il m'a tenu caché dans son carquois, *posuit me sicut* « *sagittam electam et in pharetra suâ abscondit me.* »

On voit que l'Epée du Christ sera la Parole divine qui retranchera les crimes, les fausses et les vaines doctrines, la puissance des princes de ce siècle. (Tirinus et les autres Interprètes.)

Isaïe, LXVI. 15. 16, annonce que, dans la ruine de Jérusalem, lors de sa vengeance contre les Juifs Incrédules, le Christ *tirera son glaive contre* les rebelles et *multipliera le carnage.* Or, tout cela doit s'exécuter d'une manière non visible.

IV. — Même sujet. — La guerre et la victoire du Christ sur ses ennemis seront très-réelles, quoique non-visibles.

Jérémie, XII. 12 :

« L'épée du Seigneur dévorera la terre (de Judée) d'une extrémité « à l'autre, et il n'y aura point de paix pour tout le peuple « (Juif). »

Joël. II. 11 :

« Le Seigneur fera entendre sa voix à la tête de son armée ; « car les troupes qui composent son camp, sont innombrables ; « elles sont fortes et elles exécutent tous ses ordres. Que le « jour du Seigneur est grand ! qu'il est terrible ! et qui en pourra « soutenir l'éclat. »

C'est donc le Seigneur lui-même qui conduira les armées Assyriennes et Romaines contre Jérusalem ; c'est lui qui combattra en elles et avec elles contre son Peuple rebelle ; c'est lui qui donnera la force à leurs armes, et le succès à leurs entreprises belliqueuses. Le Christ ne combattra pas en personne contre ses ennemis ; mais il se servira de tel ou tel peuple, comme d'un instrument de ses vengeances.

Les combats du Seigneur contre les forces du paganisme sont ainsi représentés figurément par le prophète Habacuc :

Habacuc. III. 8 et suiv.:

« Quand vous monterez sur vos chevaux, vos chariots seront votre « salut. Vous prendrez enfin en main votre arc qui était caché... Le « Soleil et la Lune sont restés immobiles dans leurs demeures. Vos « enfants marcheront à la lumière de vos traits enflammés, à l'éclat « de votre lance foudroyante. Dans votre colère, vous foulerez la « terre aux pieds, vous briserez les nations dans votre fureur ; vous « vous mettrez en marche pour sauver votre peuple, pour le sauver « par votre Christ. »

Ainsi, Dieu, par le moyen de son Christ, foudroiera l'idolâtrie.

Zacharie, IX. 11 *et suiv.*, après avoir annoncé l'avènement du Roi Juste et Sauveur et sa Domination universelle, dépeint de la sorte le combat et la victoire du Christ contre les Puissances Infernales, et la délivrance qu'il procurera aux Captifs des Limbes :

11. « C'est vous aussi, *ô Roi Sauveur*, qui par le sang de votre « Testament, avez fait sortir vos captifs du fond du lac, qui est sans « eau. »

12. « Retournez à vos places fortes, vous qui êtes captifs avec « espérance, *Vincti spei* ; Je vous comblerai, dit le Seigneur, des « grands biens que je vous annonce aujourd'hui.

13. « Car Juda est mon arc que je tiens tendu ; Ephraïm comme
« un carquois que j'ai rempli. Je susciterai vos Enfants, O Sion ; je
« les animerai, O Grèce, contre tes Enfants ; et je vous rendrai, O
« Sion, comme l'épée des plus vaillants.

14. « Le Seigneur Dieu paraîtra au-dessus d'eux, d'où il lancera
« ses dards comme des foudres : le Seigneur Dieu les animera par le
« son de sa trompette ; et il marchera à leur secours parmi les tour-
« billons du midi. »

15. « Le Seigneur des armées les protégera : ils dévoreront leurs
« ennemis, et ils les assujettiront avec les pierres de leurs frondes ;
« ils boiront leur sang ; ils en seront enivrés comme de vin ; ils en
« seront remplis comme les coupes des sacrifices, et comme les cornes
« de l'autel.

16. « Et le Seigneur Dieu les sauvera en ce jour-là comme étant
« son troupeau et son Peuple : et parce qu'ils lui sont chers comme
« des pierres saintes, il les élèvera en honneur dans sa terre.

17. « Il leur donnera le froment des Elus et le vin qui fait germer
« les vierges. »

Le Christ, après avoir délivré les Justes de la captivité des Limbes, armera les fils de Sion, les revêtira de sa force, les excitera par sa grâce, et combattra avec eux et en eux contre les dieux des Gentils, contre le royaume de l'idolâtrie. (Ménochius, Huet, etc.)

Conclusion. — Tous ces oracles démontrent évidemment 1° que c'est le Christ qui, dans ses Apôtres et ses Ministres, attaquera et vaincra les ennemis de Dieu ; 2° que sans lui et sans son secours, ses Disciples seraient impuissants contre les forces redoutables qu'ils auront à combattre.

DEUXIEME COLONNE

Accomplissement Evangélique.

I. — Jésus a apporté la guerre parmi les peuples, et il a vaincu le monde.

S. Matth. X. 34. et suiv. — Le Sauveur déclare lui-même qu'il est venu jeter l'épée parmi les peuples et faire la guerre au monde :

« Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je « ne suis pas venu y apporter la paix, mais l'épée : (*in terram*), *non* « *veni pacem mittere, sed gladium.* Car je suis venu séparer le « fils d'avec son père, la fille d'avec sa mère. la belle-fille d'avec sa « belle-mère, et l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre « maison. »

En S. Luc, XII. 49 *et suiv.*, il dit hautement que son désir est que cette guerre soit allumée sur la terre contre l'impiété et contre le Paganisme :

« Je suis venu pour jeter le feu sur la terre, et que désiré-je, sinon « qu'il s'allume? *ignem veni mittere in terram, et quid volo. nisi* « *ut accendatur?...* Croyez-vous que je sois venu pour apporter la « paix sur la terre ? Non, je vous assnre, mais, au contraire, la divi- « sion. Car désormais s'il se trouve cinq personnes dans une maison, « elles seront divisées les unes contre les autres : trois contre deux et « deux contre trois. Le père sera en division avec le fils et le fils « avec le père ; la mère avec la fille et la fille avec la mère ; la belle- « mère avec la belle-fille et la belle-fille avec la belle-mère. »

Ceux qui seront fidèles ne seront pas d'accord avec ceux qui demeureront dans l'infidélité : la paix ne sera point entr'eux, mais la guerre. La foi sera la cause de cette division. Dans cet état de choses, les fidèles auront beaucoup à souffrir ; mais Jésus les console d'avance en promettant la victoire à leur foi persévérante.

2. **Jésus veut, en conséquence, que ses Disciples cherchent la paix en lui-même et non dans le monde ni dans leurs proches, ni dans aucune considération humaine.**

S. Jean XVI. 33 :

« Je vous ai dit ces choses, afin que vous trouviez la paix en « moi.

« Vous aurez à souffrir bien des afflictions dans le monde ; mais « ayez confiance, j'ai vaincu le monde : *in mundo pressuram habe-* « *bitis* ; *sed confidite, ego vici mundum.* »

Dans ces paroles, Jésus se déclare l'agresseur en même temps que le vainqueur du monde. C'est par ce genre de guerre qu'il a détruit le règne du paganisme. Par lui-même et par le moyen de ses Disciples, il a terrassé la force des Puissances ennemies de Dieu. Il faisait allusion à ce combat contre les Puissances des ténèbres, lorsque près de souffrir la mort de la croix, et prévoyant le scandale auquel ses Disciples allaient être exposés, il les avertit de se procurer un glaive, pour résister aux efforts des Portes de l'Enfer.

« Maintenant, leur dit-il en ce moment redoutable, que celui qui « n'a pas de bourse vende sa robe pour acheter une épée. (S. Luc XXII. 36.)

Les Disciples avaient entendu ces paroles dans le sens matériel, et s'étaient en conséquence pourvus d'épées, *ibid. v.* 38 ; ce que Jésus ne voulut pas réprouver pour le moment. Mais il les reprit et il corrigea leur erreur, dès que l'un d'eux se servit du glaive pour frapper le serviteur de Caïphe :

« Remettez votre épée en son lieu, dit Jésus..; Croyez-vous, si je « vous avais avertis de vous préparer à ce genre de combat et de « violente défense, que je ne pourrais pas prier mon Père et qu'il ne « ne m'enverrait pas ici en même temps plus de douze légions « d'Anges. »

Jésus avait donc voulu parler d'un combat tout spirituel, que lui-même et ses Disciples auraient à soutenir contre Satan et les Princes de l'Enfer. Cette vérité paraîtra plus clairement encore par ce que l'Apôtre S. Paul va nous enseigner à ce sujet.

II. — Des combats spirituels de Jésus et de ses Disciples.

2 Cor. X. 3 et suiv.:

« Car encore que nous vivions dans la chair, *dit S. Paul,* « nous ne combattons pas selon la chair. En effet, les armes de « notre milice ne sont pas charnelles. mais puissantes en Dieu pour « renverser les forteresses ennemies, de sorte que nous détruisons « tous les raisonnements humains et tout ce qui s'élève avec « hauteur contre la science de Dieu, et que nous travaillons à réduire « en servitude tous les esprits pour les soumettre à l'obéissance de « Jésus-Christ. »

Eph. VI. 11 et suiv.:

« Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu pour pouvoir vous « défendre des artifices et des embûches du Diable ; car nous avons à « combattre, non contre des hommes de chair et de sang, mais contre « les Principautés et les Puissances, contre les Princes de ce monde. « c'est-à-dire de ce siècle ténébreux, contre les Esprits de malice « répandus dans l'air. C'est pourquoi, prenez les armes de Dieu, afin « que vous puissiez résister au jour mauvais, et demeurer fermes « sans avoir rien omis de vos devoirs. »

Suivant cette doctrine et celle de S. Jérôme, de S. Chrysostôme et de tous les Pères, l'atmosphère est remplie de Démons, d'Esprits de malice, qui forment des armées incorporelles, invisibles, qui emploient toute la science, toute la ruse, toute la puissance dont ils sont munis, pour nuire aux hommes, pour leur faire une guerre incessante et implacable. Ils sont les maîtres et les gouverneurs de ce monde ténébreux, pervers et incrédule.

« Si tales adversum nos instructæ sunt acies, si incorporales « principatus, si domini mundi, si principes tenebrarum..., quomodo, « dic quæso diliciaris ? quomodo inermis superabis ? » (S. Chrysos- « tôme, *hom. 22*.)

C'est avec des armes spirituelles et divines que nous pourrons résister à de si puissants ennemis. L'Apôtre va nous apprendre encore quelles elles doivent être.

III. — Des armes de J.-C.; — Ce qu'elles sont : ce que c'ést que l'épée, que le bouclier, le casque, la cuirasse du soldat de Jésus-Christ.

Eph. VI, 14 :

« Soyez donc fermes ; que la vérité soit la ceinture de vos reins ;
« que la justice soit votre cuirasse ; que vos pieds aient pour chaus-
« sure la préparation à suivre l'Evangile de paix. Servez-vous surtout
« du bouclier de la foi pour pouvoir éteindre tous les traits enflammés
« du Malin Esprit. — Prenez encore le Casque du salut, et l'épée
« spirituelle, qui est la Parole de Dieu. »

Telle est l'énumération des armes avec lesquelles il faut combattre : c'est le bouclier de la foi, la cuirasse de la justice, le casque du salut et le glaive spirituel qui est la Parole de Dieu. C'est pour un puissant combat une puissante armure. Le même Apôtre la recommandait souvent aux fidèles et aux ministres de l'Evangile :

Rom. VI, 13 :

« N'abandonnez pas au péché les membres de votre corps pour
« servir d'armes d'iniquité, mais donnez-vous à Dieu comme devenus
« vivants de morts que vous étiez, et consacrez-lui les membres de
« votre corps pour servir d'armes de justice. »

Ibid. XIII. 12 :

« La nuit est déjà avancée et le jour va paraître : quittons donc les
« œuvres de ténèbres et revêtons-nous des armes de lumière. »
(Comp. 1 col. II.)

Voici ce qu'il disait aux Hommes Apostoliques sur ce même point :

2 Cor. VI. 4 :

« Mais comme ministres de Dieu, nous nous rendons recomman-
« dables en toutes choses par une grande patience..., par la parole
« de vérité, par la force de Dieu, par les armes de justice pour com-
« battre à droite et à gauche.

1 Tim. I. 18 :

« *Commendo tibi, ut milites bonam militiam* : Je vous recom-
« mande d'accomplir tous les devoirs de Notre Milice Sainte. »

2 Tim. II. 4. 5 :

« Quiconque combat pour Dieu, ne s'embarrasse point dans les affaires
« séculières ; il ne s'occupe qu'à plaire à celui qui l'a enrôlé. Celui
« qui combat dans les jeux publics n'est couronné qu'après avoir
« combattu selon la loi des combattants. »

IV. — Guerres et Victoires spirituelles de Jésus.

Apoc. I. 16. Jésus-Christ apparut à S. Jean.

« Son visage était brillant comme le soleil : de sa bouche sortait « une épée à deux tranchants et bien affilée. »

Apoc. II. 12, 16 :

« Voici ce que dit Celui qui porte l'épée à deux tranchants et bien « affilée... Faites pénitence ; sinon, je viendrai bientôt à vous ; et je « combattrai contre eux (les Nicolaïtes) avec l'épée de ma bouche. »

Apoc. XIX. 11 et suiv.:

« Je vis ensuite le ciel ouvert et il parut un cheval blanc ; et Celui « qui était monté dessus s'appelait le Fidéle et le Véritable, qui juge « et qui combat justement... Il était vêtu d'une robe teinte de sang, « et il s'appelle le Verbe de Dieu.

« Les armées qui sont dans le ciel le suivaient sur des chevaux « blancs, vêtues de fin lin blanc et pur.

« Et il sortait de sa bouche un glaive tranchant des deux côtés, « pour frapper les nations ; car c'est lui qui doit les gouverner avec « une verge de fer, et c'est lui qui foule la cuve du vin de la fureur « de la colère du Dieu Tout-Puissant... 21. Et tous les autres furent « tués par l'épée qui sortait de la bouche de Celui qui était monté sur « le cheval blanc ; et tous les oiseaux se rassasièrent de leur chair. »

C'est Jésus qui, comme nous l'avons vu, a subjugué les Puissances Infernales, délivré les anciens Justes, détruit, sous Titus, par les bras des Romains, les Juifs Incrédules, ses ennemis, enfermés dans Jérusalem. C'est lui qui a renversé ses ennemis avec un glaive invisible, inévitable, les persécuteurs de son Eglise durant trois siècles ; et qui, par l'Epée de la Parole Evangélique a fait tomber dans le monde les idoles, courber les Rois et les Gentils sous le joug de la Loi Nouvelle. L'épée qu'il a jetée sur la terre, en a couvert la surface des ruines de l'ancien monde païen. Le feu de cette guerre sacrée s'est allumé sur tous les points de l'Univers et a renouvelé le genre humain, en consumant partout les vices et les erreurs.

CHAPITRE XVII

LE CHRIST AUTEUR DE LA PAIX

PREMIÈRE COLONNE

Prophéties.

I. — David a prédit que le Règne du Christ sera un Règne *de paix*.

Ps. XLV. 9, 10 :

« Venez et voyez les ouvrages et les prodiges que le Seigneur a opérés sur la terre, en faisant cesser les guerres jusqu'aux extrémités de la terre ; il brisera les arcs, rompra les lances et brûlera les chariots. »

Il fera ces choses, lors de l'établissement de son Eglise, sa Cité Sainte.

Ps. LXXI, 3, 7 :

« Les montagnes et les collines apporteront au Peuple la paix et la justice... Les Justes fleuriront sous son Règne, la paix y règnera avec abondance, tant que la lune sera dans le ciel : *Orietur in diebus ejus abundantia pacis, donec auferatur luna.* »

Sous ce beau Règne, une paix éternelle règnera entre Dieu et les hommes. (Menoch.)

Ps. LXXV. 1 et suiv. :

« Dieu est connu dans Juda ; son nom est grand dans Israël. Son Tabernacle est établi dans la paix, et sa demeure est dans Sion ; c'est là qu'il a brisé les flèches brûlantes, les boucliers, les épées, et tout ce qui sert à la guerre. »

L'Eglise sera une Cité pacifique. (Idem.)

Ps. LXXXIV. 9, 11 :

« J'écouterai ce que dira le Seigneur Dieu ; car il fera entendre des paroles de paix à son Peuple et à ses Saints.

« De son temps, la miséricorde et la vérité se rencontreront, la justice et la paix vont s'entr'baiser. *Loquetur pacem in plebem suam... Justitia et pax osculatœ sunt.* »

Le Christ satisfera à la justice divine ; et il y aura réconciliation entre le ciel et la terre. Dieu accordera aux hommes le pardon et la miséricorde.

Ps. CXIX. 7 :

« *Cum his qui oderunt pacem eram pacificus...* ; j'étais homme de la paix parmi ceux qui haïssent la paix, et tandis que j'en parlais, ils ne pensaient qu'à la guerre. »

David disait ces paroles, en tant qu'il était la figure et la prophétie du Christ.

II. — Isaïe annonce que le Messie sera le Prince de la paix éternelle, l'auteur de la réconciliation ;
que son Royaume sera un royaume de paix et de sécurité.

Isaï. IX. 6, 7 :

« Il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père d'une famille éternelle, le Prinee de la paix, *Princeps pacis.* L'étendue de son Royaume et la paix qu'il établira n'auront point de fin, *et pacis non erit finis.* »

Ce sera un Roi pacifique, un autre Salomon. (Tirinus).

Le même Prophète emploie les images suivantes pour décrire la paix qui règnera sous l'empire du Christ.

Isa. II. 4 :

« Ils forgeront de leurs épées des socs de charrue et de leurs lances des faux : un peuple ne tirera plus l'épée contre un autre peuple, et ils ne s'exerceront plus au combat.

Isa. XI. 1 et suiv. :

Lorsque le Rejeton de Jessé aura établi sa loi et son règne parmi les peuples, « le loup habitera avec l'agneau ; le léopard se couchera « auprès du chevreau : le veau, le lion et la brebis demeureront en« semble, et un petit enfant les conduira. Le veau et l'ours iront dans « les mêmes pâturages : leurs petits se reposeront les uns avec les « autres ; et le lion mangera la paille comme le bœuf. L'enfant à la « mamelle se jouera sur le trou de l'aspic ; et l'enfant nouvellement

« sevré portera sa main dans la caverne du basilic. Ils ne nuiront point « et ils ne tueront point sur toute ma Montagne Sainte, » c'est-à-dire dans toute l'étendue de mon Eglise, « parce que la terre est remplie « de la connaissance du Seigneur, comme la mer l'est des eaux dont « elle est couverte. »

Isa. LXV. 25 :

« Alors le loup et l'agneau iront paître ensemble ; le lion et le bœuf mangeront la paille, et la poussière sera la nourriture du serpent ; ils ne nuiront point, et ils ne tueront point, sur toute ma Montagne Sainte, dit le Seigneur. »

Ces Oracles marquent, que, parmi tous les véritables sujets du Royaume du Messie, il y aura une paix telle, que les nations les plus barbares, les caractères les plus féroces, représentés par le *Lion*, l'*Ours*, le *Serpent* et le *Loup*, ayant quitté leurs mœurs sauvages et impies, sympathiseront avec les hommes civilisés et fidèles, fraterniseront et habiteront en société avec eux, se laisseront conduire même par les hommes les plus doux, les plus humbles, les plus faibles, désignés ici par l'*agneau*, le *chevreau*, le *veau*, le *bœuf*, les *petits enfants*. Les esprits les plus divers, les cœurs les plus opposés vivront alors ensemble dans les douceurs de la fraternité et de la tranquilité. Ces beaux temps de paix et d'heureuse union paraissent encore dépeints dans la prophétie suivante.

Isa. LX. 3, 4 :

« Voix de Celui qui crie dans le Désert : préparez la voie du Seigneur, rendez droits dans la solitude les sentiers de notre Dieu ! Toutes les vallées seront comblées et les collines seront abaissées ; les chemins tortus seront redressés ; ceux qui étaient raboteux seront aplanis. Et la Gloire du Seigneur se manifestera ; et toute chair verra en même temps que c'est la bouche du Seigneur qui a parlé. »

Les plus savants rabbins, Moyse-ben-Maimon, David Kimki, entendent, comme nous, ces oracles, dans le sens allégorique, et les expliquent des temps du Messie.

Isaie annonce, en outre, que les ministres du Christ seront des *messagers de paix*, LII. 7 ;

Que son alliance sera une *alliance de paix*, LIV. 10 ;

Que ses Disciples seront ***conduits dans la joie et dans la paix***, LV. 12 ;

Que le ***Christ prendra sur lui le châtiment qui doit nous procurer la paix*** et nous réconcilier à Dieu, LIII. 5.

III. — Les autres Prophètes ont également annoncé que le Messie apportera la paix aux peuples, et qu'il sera lui-même la paix.

Jérémie XXXIII. 6 :

« Je refermerai ses plaies, dit le Seigneur, je les guérirai, et je les ferai jouir d'une abondance de paix et de la vérité de mes promesses. »

Ezech. XXXIV. 25, 29 :

« Je ferai avec mes brebis une alliance de paix, ***pactum pacis*** ; j'exterminerai de cette terre toutes les bêtes cruelles, et ceux qu habitent dans le Désert, dormiront en assurance au milieu ***des bois***... *Et non erunt ultrà in rapinam Gentibus, neque bestiœ terrœ devorabunt eos, sed habitabunt confidenter absque ullo terrore.* »

Cette alliance de paix est le Nouveau-Testament par lequel le fils de David doit réconcilier le genre humain avec Dieu. (Ménochius).

Osée. II. 18 :

« Je ferai, en ce temps-là, que les bêtes sauvages, les oiseaux du ciel, et les animaux qui rampent sur la terre (c'est-à-dire les Gentils) auront alliance avec ***la Nouvelle Sion*** ; alors je briserai l'arc et l'épée ; je ferai cesser les combats et je les ferai dormir dans une entière assurance. »

Les nations les plus féroces feront alliance et amitié avec le Peuple de Dieu ; c'est alors qu'aura lieu cette paix profonde, cette sécurité prédite par Isaïe, par suite de laquelle ***le loup habitera avec l'agneau***, et les caractères les plus opposés sympathiseront.

Michée, IV. 2 et suiv., dit qu'au temps de la promulgation de la Loi du Messie, « les peuples feront de leurs épées des « socs de charrue, et de leurs lances des faux pour mois- « sonner. Un peuple ne tirera plus l'épée contre un autre « peuple, et ils ne s'exerceront plus au combat. Chacun se

« reposera sous sa vigne et sous son figuier sans avoir « aucun ennemi à craindre ; car cette parole est sortie de « la bouche du Seigneur. » C'est la prophétie d'Isaïe, II. 2, renouvelée : c'est une peinture allégorique de la paix, de la sécurité générale que le Christ procurera aux hommes qui se rangeront sous sa Loi. C'est pourquoi Michée, V. 5, appelle le Messie *la paix* du monde, *et erit iste Pax.*

Nahum, I. 15, renouvelle la prophétie d'Isaïe, LII. 7, au sujet des *messagers de paix.*

Aggée, VIII. 10, marque qu'avec « le Désiré des nations, la paix et la gloire seront données à la Nouvelle Jérusalem : *et in loco isto dabo pacem.*

Zacharie, III. 8, 10, décrit, comme Michée, la paix profonde qui règnera après l'arrivée du divin *Orient.*

Il ajoute, c. IX. 9, 10, que le Roi-Juste et Sauveur qui apparaîtra dans Jérusalem, annoncera la paix aux Gentils, *et loquetur pacem Gentibus.*

C'est ainsi que tous les Prophètes s'accordent à attribuer au Christ le nom de *Pacifique*, le titre de *Pacificateur.* Ce titre ne contredit point les noms de *Guerrier* et de *Conquérant*, qu'ils lui ont pareillement attribués. Car la *paix* que le Messie procurera aux hommes sera l'heureux résultat de la victoire qu'il aura préalablement remportée sur le monde et sur les Ennemis de Dieu et des hommes.

Les Prophéties que nous avons produites à ce sujet, concernent les temps du Messie : elles ont été, pour la plupart, discutées ailleurs.

Traditions Antiques des Hébreux et des Païens.

« Du jour que le Christ naîtra, » dit Kimki avec les autres docteurs juifs, « vous aurez *la paix* et *Dieu sera avec vous.* C'est pourquoi la Prophétesse appellera son nom *Emmanuel.* »

L'Evangéliste nous apprendra que le jour où naquit le Christ Jésus, les Anges, louant Dieu, firent entendre ces

paroles : « *Paix* sur la terre aux hommes de bonne volonté ! »

Le Paraphraste Chaldéen, expliquant le chap. IX d'Isaie, *v.* 6, où le Messie est appelé *Prince de la paix,* et où il est dit : *multiplicabitur ejus imperium et pacis* (hebr.:) *amplitudini principatus et paci non erit finis; — dit :*

« Un Enfant nous est né... Son nom a été dès avant les siècles, admirable dans les conseils, Dieu, puissant, existant éternellement ; Messie, dans les jours de qui *la Paix* se multipliera, ou sera grande, sur nous. »

Les Anciens exaltaient particulièrement cette *paix* que le Christ devait nous apporter ; cette *paix du Seigneur,* qui est la réconciliation de l'homme avec Dieu.

Leur doctrine sur ce point se refléta, dès lors, jusque dans les Livres Sacrés de l'Orient le plus reculé ; et c'est pourquoi nous lisons dans l'*Y-king* des peuples de la Chine cette tradition prophétique :

« Lorsque le chef du genre humain viendra, tous les Royaumes seront en paix. »

(Dans *de Prémare*, *Annal. de phil. chr. n.* 106. *p.* 289.)

DEUXIÈME COLONNE

Accomplissement Evangélique.

I. — A son entrée dans le monde, Jésus a été prophétiquement salué comme le *Pacificateur Universel*.

S. Luc, I. 79. — Le Pontife Zacharie, inspiré du Saint-Esprit, dit de Jésus, qu'il était descendu d'en Haut et s'était incarné « dans le but d'éclairer ceux qui habitent dans les « ténèbres et dans l'ombre de la mort, et de conduire nos « pas dans le chemin de la paix, *ad dirigendos pedes nostros* « *in viam pacis.* » La voie de la paix est celle qui conduit, par le sentier de la justice et de la vérité, au calme de la conscience.

S. Luc. II. 13, 14. — Les Anges ont proclamé Jésus ***Auteur de la paix*** en faveur de tous les hommes de bonne volonté.

« Au même instant, une troupe nombreuse de l'Armée Céleste se joignit à l'Ange, louant Dieu, et disant :

« Gloire à Dieu au plus haut des Cieux, et Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! *Et in terra pax...!* »

Cette paix, que Jésus apportait à la terre, était la réconciliation de l'homme avec Dieu.

II. — *Jésus a établi une Loi de paix.*

S. Matth. V. 38 et suiv. :

« Vous avez appris qu'il a été dit : œil pour œil et dent pour dent ; et moi je vous dis de ne point résister aux mauvais traitements ; mais si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre. Si quelqu'un veut plaider avec vous pour avoir votre robe, abandonnez-lui encore votre manteau ; et si quelqu'un vous force à faire mille pas, faites-en encore deux mille avec lui. »

Outre que cette doctrine est de nature à éloigner la discorde naissante et à maintenir la paix entre les serviteurs de Dieu, elle procûre, de plus, à ceux qui la réduisent en pratique, une grande paix de l'âme, une joie délicieuse, résultant et du mérite de la bonne action elle-même et de la vue de la récompense promise.

C'est pourquoi Jésus disait dans une autre occasion, en parlant de cette loi :

S. Matth. XI. 29, 30 :

« Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes, *et invenietis requiem animabus vestris*. Car mon joug est doux et mon fardeau est léger.

Ainsi la Loi de Jésus est pour les fidèles une source de consolation et de soulagement, de paix et de douceur.

Le Sauveur recommandait à ses Disciples de conserver entr'eux la paix, et de l'annoncer à ceux qui les recevraient.

S. Marc. IX. 49 :

« Ayez en vous le sel de la sagesse et conservez la paix entre vous, *et pacem habete inter vos.* »

S. Matth. V. 9 :

« Bienheureux ceux qui sont pacifiques, parce qu'ils seront appelés les Enfants de Dieu ! *Beati pacifici !*

Ibid. X. 12, 13 :

« Lorsque vous entrerez dans une maison, saluez-la, en disant :

« Que la paix soit dans cette maison !

« Si cette maison en est digne, votre paix viendra sur elle, et si elle n'en est pas digne, votre paix reviendra sur vous. » (Et S. Luc. X. 5). Comp. 2 col. IV.

III. — Jésus a laissé la paix à ses Disciples, l'a annoncée aux Israëlites, et l'a fait prêcher aux Gentils.

S. Jean. XIV. 23, 27. — Jésus dit à ses Disciples :

« Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix, je ne vous donne pas la paix comme le monde la donne. »

Ibid. XXI. 31, 33 :

« Je vous ai dit ces choses afin que vous trouviez la paix en moi. »

Lorsqu'après sa Résurrection il apparaissait à ses Apôtres, il avait coutume de leur dire :

« Que la paix soit avec vous ! »

S. Luc. XXIV, 36. S. Jean. XX. 21, 26.

Lorsqu'il avait ôté à quelqu'un sa maladie et ses péchés, il lui disait :

« Allez en paix ! » (S. Luc. VII. 50.)

Il annonça à tout Israël la paix et la réconciliation.

Act. X. 36 :

« Dieu, dit S. Pierre, a fait entendre sa Parole aux Enfants d'Israël, en leur annonçant la paix par Jésus-Christ, qui est le Seigneur de tous. *Annuntians pacem per J.-C.* »

Ephes. II. 17 :

« Ainsi il est venu annoncer la paix, dit S. Paul aux Ephésiens, tant à vous qui étiez éloignés de Dieu, qu'à ceux qui en étaient proches ; car c'est par Lui que nous avons accès les uns et les autres auprès du Père dans un même esprit.

Outre cette paix de réconciliation avec Dieu, Jésus, selon la doctrine de S. Paul, a encore apporté une paix de fraternité aux divers peuples du monde. (*v.* 14, *ibid.*)

« C'est lui, dit cet apôtre, qui est notre paix : *ipse enim est pax nostra* : des deux peuples il n'en a fait qu'un : il a rompu en sa chair la muraille de séparation, cette inimitié » qui les divisait ; 15. Par sa mort « il a aboli la Loi » chargée de tant « de préceptes » et d'ordonnances, « afin de former en soi-même un seul homme nouveau de ces deux peuples, en mettant la paix entr'eux, *faciens pacem.* »

Coloss. III. 15 :

Le même Apôtre recommande aux Gentils de conserver « la paix de Jésus, à laquelle ils ont été appelés dans l'unité d'un même corps. »

Ephes. IV. 1 :

« Je vous conjure donc, moi, qui suis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une manière qui soit digne de l'état auquel vous avez été appelés..., ayant soin de conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix, *in vinculo pacis.* »

Ainsi J.-C. est venu appeler à la paix les Gentils comme les Israëlites. Ces derniers ont pour la plupart, ou du moins

un grand nombre, méconnu cet appel du Fils de Dieu, ils ont refusé son bienfait ; ce qui fait dire à Jésus :

« Ah ! *malheureuse nation !* si tu reconnaissais au moins en ce jour, qui t'est encore donné, ce qui peut te procurer la paix, *si cognovisses quæ ad pacem tibi !* Mais maintenant tout cela est caché à tes yeux. »

IV. — Les ministres de Jésus, ont, suivant l'exemple et le commandement de leur divin Maître, annoncé la paix en tout lieu.

Les Apôtres souhaitaient et communiquaient aux peuples la paix divine avec tous les avantages qui l'accompagnent, comme la gloire et l'honneur, comme la grâce et la bénédiction de Dieu. Voici les termes dont ils avaient coutume de se servir.

1. S. Pierre, I. 2 :

« Que Dieu vous comble de plus en plus de sa grâce et de sa paix ! »

Rom. I. 7 :

« Que la grâce et la paix vous soient données de plus en plus de la part de Dieu notre Père, et de Jésus-Christ, notre Seigneur.

Rom. II. 10 :

« La gloire, l'honneur et la paix (seront) le partage de tout homme qui fait le bien, du juif premièrement, et puis du gentil. »

Et 1 Cor. I. 3, et 2 Cor. I. 2 ; et Gal. I. 3 ; Eph. I. 2 ; et VI. 23 ; Phil. I. 2 ; et Col. I. 3 ; 1 Thess. I. 2 ; et 1 Tim. I. 2 ; et 2 Tim. I. 2 ; et 2 Thess. I. 2 ; et Tit. I. 4 ; et Philem. III. 1 ; et 2 S. Pierre, I. 2 ; et 2 S. Jean, III ; Jud. II ; et Apoc. I. 4.

Rom. V. 1 :

« Ainsi étant justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par Jésus-Christ, » et XII. 14 ; et XV. 13.

1 Cor. VI. 15 :

« Dieu nous a appelés pour le servir en paix. »

Ils s'appelaient des *Ministres de paix* (Rom. X. 15), ils nommaient la doctrine de J.-C., l'*Evangile de paix* (Eph. VI. 14.)

Ils disaient que « le Royaume de Dieu consiste... dans la justice, dans la paix et dans la joie que donne le Saint-Esprit. » Rom. XIV. 17.

1 S. Pierre, III. 10, 11 :

« Si quelqu'un aime la vie et désire que ses jours soient heureux.... qu'il recherche la paix et qu'il travaille pour l'acquérir. »

Gal. VI. 16 :

« Paix et miséricorde à tous ceux qui se conduiront selon cette règle et à l'Israël de Dieu ! »

Philipp. IV. 7 :

« Que la paix de Dieu qui surpasse toutes pensées, garde vos cœurs et vos esprits en J.-C. !

On reconnaît aisément par tout ce qui précède, que *la paix* a été donnée à l'Eglise et aux hommes fidèles, justes et bien intentionnés, par J.-C. N. S., que S. Paul appelle pour cette raison *le Roi de la paix. Melchisedech, roi de Salem, c'est à-dire Roi de paix..., a été* en cela même, dit-il, *l'image du Fils de Dieu.* (Hebr. VII. 2, 3.)

« Il est le Médiateur entre Dieu et les hommes, » dit S. Clément d'Alexandrie, « le Pacificateur Universel, le Sauveur du genre humain, le Verbe Sacré, la Fontaine d'où jaillissent la vie et la paix, la Source qui s'épanche sur toute la terre, et, pour le dire en un mot, la Source par laquelle a été produite l'universalité des êtres, *vaste Océan de biens.* » (Disc. *aux Gentils, p. 181.*)

II. — Le Christ, auteur du Salut.

Jésus-Christ seul peut à bon droit porter le titre de ***Sauveur*** ou de ***Jésus***; si d'autres avant lui ont été appelés ***Jésus***, ***Josué*** ou ***Sauveurs***, ce n'est que très-imparfaitement qu'ils ont justifié ce titre. Car ils n'ont sauvé que par leurs soins et leurs travaux ; mais Jésus-Christ nous a sauvés aux dépens de sa vie. Eux n'ont sauvé qu'un certain nombre de personnes ; mais Jésus-le-Christ est le Sauveur de tous. Eux n'ont sauvé que des maux temporels ; mais Jésus nous a sauvés des maux éternels. Eux n'ont sauvé que dans leurs temps ; mais Jésus est le Sauveur dans tous les temps et à toutes les époques.

Nous avons donc lieu de nous écrier avec un profond sentiment de reconnaissance et d'amour, maintenant que nous possédons l'Auteur du salut : ***Hic est verè Salvator mundi*** ! (Joan., IV, 42.) Ah ! c'est vous, Divin Jésus, qui êtes véritablement le Sauveur du monde ; nous n'en connaissons point d'autre, nous n'espérons être sauvés que par vous : ***Non est in alio aliquo salus***. (Act., 4, 12.)

Bien que Jésus-Christ ait opéré en principe et véritablement notre salut, nous avons néanmoins encore besoin qu'il nous fasse l'application de cette grâce dans les sacrements de vie qu'il a institués à cet effet ; et qu'il continue à notre égard sa fonction de Sauveur, parce que nous avons continuellement des périls à éviter, des combats à soutenir, des tentations à vaincre, des péchés à effacer, des grâces nouvelles à demander. Or, sans ses moyens de salut, nous ne pouvons rien, nous sommes toujours en danger de nous perdre.

Dans le monde, nous sommes continuellement comme sur une mer agitée par la tempête : nous sommes environnés de toutes parts de toutes sortes de périls et de maux, et nous avons de grands motifs de nous écrier : ***Domine***

Salva nos! Perimus; Sauvez-nous, Seigneur, nous allons périr! — Dès lors, nous sommes heureux de voir le Divin Auteur du salut venir à notre secours, et nous aimons à le remercier avec transports : ***Exultavit Spiritus meus in Deo Salutari meo!*** (S. Luc, I. 47) Notre cœur tressaille de joie dans ce Dieu, auteur de notre salut.

CHAPITRE XVIII

LE CHRIST

APPELÉ SYMBOLIQUEMENT

PIERRE ANGULAIRE, FONDEMENT,

MONTAGNE.

PREMIERE COLONNE

Prophéties.

I. — Le Messie sera la Pierre Principale qui soutiendra l'édifice de l'Eglise.

Ps. CXVII. 22 :

« *Lapidem quem reprobaverunt œdificantes, hic factus est in caput Anguli :*

« La Pierre que les Architectes ont rejetée, est devenue la Principale Pierre de l'Angle. »

Cette Pierre célèbre, que les Princes et les Pontifes de la nation doivent rejeter comme inutile et même comme nuisible, est destinée à unir et à consolider tout l'édifice de la Maison de Dieu, en même temps qu'à joindre ensemble deux murs jusque-là séparés, celui des Gentils et celui des Juifs. C'est pour cela spécialement qu'elle est appelée Pierre *Angulaire*. (Les SS. Pères et les Docteurs de l'Eglise expliquent ainsi cette prophétie. (*V. Tirinus.)*

Cet oracle nous fait donc entendre clairement, que les principaux Juifs se heurteront, se porteront contre cette

Pierre, c'est-à-dire contre le Christ, pour le combattre, pour renverser son œuvre, et que par conséquent ils se briseront eux-mêmes, et périront pour avoir attaqué la Pierre fondamentale, posée par la main de Dieu. C'est précisément ce qu'exprime aussi Isaïe dans le passage suivant, relatif au Christ :

Isa. VIII. 13, 14 :

« Rendez gloire à la sainteté du Seigneur : qu'il soit lui-même votre crainte et votre terreur, et il deviendra votre sanctification ; au lieu qu'il sera une pierre d'achoppement, une pierre de scandale pour les deux maisons d'Israël, un piége et un sujet de ruine à ceux qui habitent dans Jérusalem. Plusieurs d'entre eux se heurteront contre cette Pierre, ils tomberont et se briseront, ils s'engageront dans le filet et y seront pris. »

Le Messie sera donc une pierre, un sujet d'édification et de sanctification pour les Israëlites fidèles, tandis qu'il sera une pierre de chûte et de ruine pour ceux d'entre eux qui ne croiront point en lui.

« *Ipsum sanctificate... et erit vobis in sanctificationem ; in lapidem autem offensionis et in petram scandali duobus domibus Israël... ; et offendent ex eis plurimi, et cadent, et conterentur....*

II. — Même sujet. — Le Messie est la Pierre fondamentale, la Pierre Précieuse de l'édifice de l'Eglise.

Isa. XVI. 16.:

« C'est pourquoi, dit le Seigneur, je vais mettre pour fondement de Sion une Pierre, une Pierre éprouvée, une Pierre Angulaire, Précieuse, qui sera un ferme fondement ou qui sera solidement scellée. *Ecce ego mittam in fundamentis Sion Lapidem, Lapidem probatum, Lapidem Angulorem, pretiosum, in fundamento fundatum; qui crediderit, non festinet...* Et alors, » ajoute le Seigneur, en s'adressant aux chefs et aux Docteurs du peuple juif, « l'alliance que vous aviez contractée avec la mort sera rompue et le pacte que vous aviez fait avec l'Enfer ne subsistera plus ; lorsque les maux se déborderont comme un torrent, vous en serez accablés... »

Ce qui suit est l'annonce du ***retranchement*** et de la ***destruction*** d'une grande partie des Juifs et des Docteurs qui se seront raillés des menaces de Dieu et qui n'auront point

cru au Messie. Cet oracle est à peu près analogue aux deux précédents. (*Forerius, etc.*) Le voici encore rappelé et renouvelé deux fois par Zacharie.

Zach. III. 8, 9 :

« Je ferai venir l'Orient, mon serviteur. Car voici la Pierre (Angulaire, Précieuse, Fondamentale) que j'ai mise devant Jésus. Il y a sept yeux sur cette Pierre qui est Unique ; je la taillerai et je la graverai moi-même avec le ciseau, dit le Seigneur des Armées, et j'effacerai en un jour l'iniquité de cette terre.

« *Adducam servum meum Orientem, quia ecce Lapis quem dedi coram Jesu ; super Lapidem unum septem oculi sunt ; ecce ego cœlabo sculpturam ejus, ait Dominus...* »

Dieu fait voir à Jésus cette Pierre célèbre, qui doit être le ferme fondement du vrai Temple, c'est-à-dire de l'Eglise, figurée par le Temple que construit Zorobabel. La sculpture de cette Pierre signifie prophétiquement la flagellation du Messie, son crucifiement, et toute sa passion, laquelle en un seul jour effacera les iniquités du Peuple de Dieu. (*Ménochius, Tirinus, etc.*)

Zach. IV. 7 :

« Qui êtes-vous, Grande Montagne, devant Zorobabel ? Vous serez aplanie. Il mettra la principale Pierre qui couronnera le Temple (ou qui lui servira de fondement). Et ce Temple sera aussi beau que le premier, » à cause de la présence du Messie. (Ménoch.)

Tout cela était ici l'annonce figurative de l'Eglise du Messie, comme le marque Zacharie lui-même, III. 8, et comme nous l'avons expliqué ailleurs.

III. — Le Christ est désigné sous l'image symbolique d'une *Montagne*.

Dan. II. 34 :

« Videbas ità, donec abscissus est lapis de monte sine manibus, et percussit statuam... factus est (autem) mons magnus, et implevit universam terram.

« Vous étiez attentif à cette vision, lorsqu'une pierre fut détachée de la Montagne sans la Main d'aucun homme, et que frappant la statue dans ses pieds de fer et d'argile, elle les mit en pièces.

35. « Alors le fer, l'argile, l'airain, l'argent et l'or se brisèrent tous ensemble, et devinrent comme la menue paille que le vent emporte hors de l'aire pendant l'été ; et ils disparurent sans qu'on en trouvât plus rien en aucun lieu ;

« Mais la pierre qui avait frappé la statue, devint une grande montagne qui remplit toute la terre. »

S. Augustin, *in ps.* 98, et les autres Pères et Docteurs, disent qu'on entend par cette Pierre le Messie qui, étant sorti du royaume des Juifs sans aucun moyen humain, a renversé tous les royaumes des idoles, et est devenu lui-même ***cette Grande Montagne***, c'est-à-dire le Monarque de ce vaste Royaume qui remplit tout l'univers, et qui est l'***Eglise Catholique.***

DEUXIEME COLONNE

Tradition des Anciens Docteurs Hébreux.

I. — L'Enseignement de l'Antique Synagogue confirme ce qui précède

Un des recueils traditionnels des plus anciennes doctrines de la Synagogue, nous fournit le résumé de tout ce qui vient d'être dit au sujet de la *Pierre Mystérieuse.*

Midras-Jalkut, IIe partie, fol. 85, col. 2 :

— « *Qui es-tu, o Grande Montagne aplanie ?* Cette Grande Montagne, c'est le *Messie*. Et pourquoi le texte l'appelle-t-il *Grande Montagne ?* — Parce que le Messie est plus grand que les Patriarches ; car il est écrit : *Voici que mon Serviteur prospérera ; il sera haut, élevé, sublime.* (Is. LII, 13). *Il sera haut*, au-dessus d'Abraham ; *élevé*, plus que Moïse ; *sublime*, supérieur aux Anges. De qui sortira-t-il ? De David ; car il est écrit (I. Paralip. II. 10-24) : *Et le fils de Salomon fut Roboam*, et tout le reste jusqu'à *Anani*, ce qui signifie *le Nuageux, (nuée, nuage)* ; qui est ce *Nuageux ?* c'ést le Messie ;

car il est écrit : *J'ai vu venir comme le Fils de l'homme avec les Nuées*, et il parvint jusqu'à l'Ancien des jours (Dan. VII. 13). Et quels sont les *sept* dont l'Ecriture parle à l'occasion du *Messie ?* L'Ecriture nous l'apprend elle-même : Et ils se réjouiront en voyant la pierre de plomb dans la main de Zorobabel. Ces *Sept* sont les yeux de Jehova, qui parcourent toute la terre. (*Zach IV.* 10). Le Prophète dit en outre : *Et il* (Zorobabel) *produira la Pierre Primitive et Principale.* Ceci est la Pierre de Jacob ; car il est écrit : *Et Jacob s'étant levé le matin, prit la Pierre qui avait été sous sa tête.* (Gen. XXVIII. 18). Et Daniel a dit dans la même intention : *Tu as vu qu'une* pierre *a été détachée de la montagne.* » (Voir M. Drach. *harm. t. II. p.* 439-440). R. Lakisch a dit sur le même oracle : « Ceci est le Roi-Messie. Et en vertu de quoi le Roi-« Messie est-il comparé à une pierre ? — Par le mérite de « Jacob, qui a prononcé : *De là le Pasteur, la Pierre d'Israël.* Le *Midras* Tankuma a dit à ce sujet : « Nabucodonosor a vu le Roi-Messie ; car il est écrit : *Tu as vu la Pierre qui a été détachée...* — Le Messie est pareillement appelé *Grande Montagne* dans le *Berécith-Rabba*, (apud *Galatinum, l. V. c.* 3).

II. — Doctrine des Anciens et en particulier de Philon.

Le docte Israëlite converti, M. Drach, affirme que tous les Rabbins anciens enseignaient, avant S. Paul, que *la Pierre* du Désert, c'est-à-dire, le Messie, suivait les Hébreux pendant leurs migrations dans les solitudes de l'Arabie, pour les abreuver de *ses eaux vivifiantes ;* il ajoute que l'Apôtre des Gentils avait pu entendre, aux pieds de Gamaliel, que *cette Pierre était* (figurait) *le Christ. Petra autem erat Christus* (1 Cor. X. 10. 4). Car cette tradition doctrinale était commune parmi les Juifs. En effet, comme une des preuves qui se trouvent dans les monuments anciens, il produit le passage suivant de Philon l'Hébreu :

« Le Législateur dit : *Jéhova a fait sucer à son peuple le « miel de la Roche, et l'huile du plus dur Rocher.* (Deut.

« XXXII. 13). Pierre solide, dit le savant Docteur, Pierre
« indissoluble qu'on ne saurait briser. Moïse désigne par
« cette Pierre la *Sagesse* (Incréée) *de Dieu*, laquelle nourrit,
« soigne et élève tendrement ceux qui aspirent à la vie
« incorruptible. Cette Pierre, devenue comme la mère de
« tous les hommes en ce monde, présente à ses Enfants
« une nourriture qu'elle tire de sa propre substance. Mais
« ils ne sont pas tous jugés dignes de cette nourriture di-
« vine (τροφῆσ θειασ); il n'y a que ceux qui ne sont pas
« dégénérés qui l'obtiennent. Car il y en a beaucoup qui
« périssent de la faim (du manque de la piété), λίμοσ αρετησ,
« plus cruelle et plus malheureuse que la privation du
« manger et du boire.

Ici le philosophe juif d'Alexandrie explique ce que Moïse a voulu dire par le *miel* et l'*huile*. La grâce de Dieu, selon lui, ne coule pas vers tous dans la même mesure. « La fontaine de *la Sagesse Divine* coule vers l'homme, tantôt doucement et par petites quantités *comme le miel*, tantôt abondamment et avec vitesse, *comme l'huile.* »

Ensuite Philon ajoute :

« L'Ecrivain inspiré, se servant ailleurs d'une expression de la
« même valeur, appelle cette Pierre, Manne, *le Verbe Divin* plus
« ancien que tous les êtres. »

III. — Doctrine du R. Salomon Jarki, — du R. Moïse Nachménides, etc. sur le même point.

1. Le R. Sal. Jarki, commentant ces paroles du prophète Michée : « Et toi, Bethléem d'Ephrata. » etc., dit :

« Tu aurais pu, ô Bethléem, être la moindre des familles de Juda,
« à cause de l'objet indigne qui est au milieu de toi, Ruth la Moa-
« bite. Cependant c'est de toi que me sortira le Messie, fils de David,
« C'est ainsi qu'il est écrit aussi ailleurs : *La Pierre qu'ont rejetée*
« *ceux qui bâtissent, est devenue la tête de l'Angle.* »

Le même Rabbin, dont le commentaire n'est ordinairement que le résumé des Anciens Pères de la Synagogue, explique de la manière suivante les paroles d'Isaïe que nous avons citées (1 col. II) :

« — Le Verbe *isad* du texte est au prétérit de la 3e personne
« du singulier, et il faut exposer la phrase en ce sens : *Je suis*
« *Celui qui a posé pour fondement*. Il y a longtemps que j'ai ré-
« solu cette chose; et j'ai suscité *le Roi-Messie* pour être en Sion
« une Pierre éprouvée... »

Le Patriarche Jacob, après avoir rappelé les tribulations de Joseph, s'exprime en ces termes :

« Mais son arc est demeuré en force, ses bras et ses mains ont
« conservé leur souplesse par l'assistance du Puissant de Jacob, d'où
« vient le Pasteur, la Pierre d'Israël : *par manus Potentis Jacob* :
« *indè Pastor egressus est Lapis Israël.* » (Gen. XLIX, 24.)

Commentaire du R. Moïse Nahhménides :

« *Le Pasteur, la Pierre d'Israël*. Ceci est la Pierre primitive et
« Principale (Zach. IV. 7), qui est devenue la tête de l'Angle de la
« part de Jéhova. »

Le *Zohar*, expliquant le verset de Malachie, III. 20, où il est parlé du Messie en tant que *Soleil de justice*, dit que ce *Soleil* est la *Pierre* du Psaume CXVIII, la *Pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissent*, etc.[1]

IV. — Le Christ, comme Verbe Eternel, comme Créateur du monde et fondateur du culte divin et de l'Eglise universelle, est figuré par le *mystérieux Rocher*, par la *Pierre de Jacob*.

Jacob avait appris, dans la vision de l'échelle mystérieuse, la future incarnation du Verbe Divin, qui étant fait homme, devait toucher en même temps le ciel et la terre, les réconcilier, les unir, et rétablir entr'eux les primitives relations, depuis si longtemps rompues par le péché. Le saint Patriarche, pour consacrer le souvenir de cette vision, laquelle le confirmait dans sa foi au Rédempteur, prend la *pierre* qui lui avait servi de chevet, et il en a fait un *Oint*, un *Messie* : Il l'érige en *monument et il répand de l'huile sur sa tête*, c'est-à-dire sur le sommet (Gen. XXVIII. texte hébr.)

« Et cette Pierre, dit-il, que j'ai érigée en monument,
« sera la *Maison de Dieu*. »

1. Voyez également les paroles du *Bereseith-Rabba, c.* 28. *apud Galatinum, l.* III, *c.* 21.

Comment une seule pierre pourrait-elle être *la Maison de Dieu*, si elle ne figure pas, ajoute M. Drach [1], l'*Oint* (Messie) divin, qui dans l'Ancien Testament (Gen. XXXI. 11), apparaissant à Jacob, lui dit : *Je suis le Dieu Beth-el* (*Maison de Dieu*); — et dans le Nouveau (Joan. II. 19) appelle sa propre personne *Temple*, *Temple de Dieu ?*

Le grand S. Augustin disait dans le même sens :

« Quis alius Lapis positus ad caput Jacob, ut nominatim quodam « modo exprimeretur, etiam Unctus, nisi caput viri Christus ? Quis « enim Christum nescit ab unctione appellari ? » (C. Faust. Manich. *l.* XII, *c.* 16.)

Les Talmudistes et les anciens Docteurs ont dit les choses les plus merveilleuses de la *Pierre* ointe par Jacob. Ils l'ont appelée la *Pierre Schetiya*, c'est-à-dire *Pierre fondamentale*, qui a servi à la fondation du monde. Cela revient à dire que toutes choses ont été faites par le Verbe.

Zohar, partie II, fol. 54, col. 213, sur ces paroles de Jacob : *et cette pierre que j'ai érigée en monument* :

« Ceci est la pierre *Schetiya*, de laquelle a été planté le monde. « Sur elle a été bâti le Temple Saint. Et la Pierre *Schetiya* existait « déjà avant la création du monde. »

Le même, ib., fol. 88, col. 352, sur le même verset, *et cette pierre que j'ai érigée en monument sera la Maison de Dieu :*

« De cette façon, le tout sera uni en un seul nœud. Et cette pierre « est bénie de la *droite* et de la *gauche*, et elle est bénie *d'en haut* « et *d'en bas.* »

Dans le langage talmudique, la *Droite* et la *Gauche* sont les deux premières Personnes Divines [2], comme *la Divinité d'en haut* ou *Céleste* et la *Divinité d'en bas* ou *terrestre* sont le Verbe Eternel avant son Incarnation, et le même Verbe après son Incarnation [3].

« *La Maison de Dieu*, Jacob aurait dû dire, *la Maison de Jéhova ?* mais il voulait dire *le siége du tribunal*, par les deux côtés

1. M. Drach, *harm.*, *t.* 2 *p.* 431.
2. Voir M. Drach, *harm.*, *t.* I, *p.* 317.
3. *Ibid.* *p.* 398, 399.

d'en haut : le côté du *Jubilé* qui est le Dieu Vivant, et le côté d'Isaac. »

Sur ces paroles du *Zohar*, M. Drach fait observer d'abord qu'en hébreu, *Dieu* (Elohim) est un nom pluriel, et *Jéhova*, un nom singulier. *Tribunal*, qui équivaut à *Trois Personnes*, est un des noms par lesquels les Docteurs désignent la Très-Sainte Trinité[1]. Par *Isaac* ils entendaient le Médiateur qui se devait offrir volontairement en holocauste[2].

Un illustre Père de l'Eglise nous fournira le commentaire des deux passages du Zohar qui vient d'être transcrit :

« On n'a jamais douté, dit S. Augustin[3], que l'Esprit-Saint ne se montrât visiblement sous l'apparence d'une colombe ; voilà pourquoi nous ne pouvons pas dire *Spiritus Columba*, comme nous disons *Filius Petra*, ce à quoi nous autorise l'Ecriture qui dit : *Petra autem erat Christus* ; car cette pierre existait déjà dans la nature, et fut appelée à cause des services qu'elle rendait (*per actionis modum*) du nom de J.-C. qu'elle figurait. C'est ainsi que Jacob donna l'onction à la pierre qu'il avait mise sous sa tête, pour signifier le *Messie ;* c'est ainsi qu'Isaac était le Christ quand il portait le bois pour sa propre Immolation. »

Deux traditions, rapportées par le Talmud (in *Midras-Jalkut*, et ad Tract. *Yoma*, fol. 53 et 54, disent que « cette « Pierre est la base de la Terre ; que le monde a été fondé « sur cette Pierre ; que dans les temps anciens, lorsque « l'Arche Sainte manquait, cette Pierre la remplaçait dans « le Sanctuaire. »

La paraphrase chaldaïque de Jonathas-ben-Uziel sur l'Exode XXVIII. 30, s'exprime ainsi :

« — Le *nom* grand et saint par lequel ont été créés les mondes, « se trouve *gravé* sur la Pierre *Scheliya*. Le Maître de l'Univers a « fermé avec cette pierre dès le commencement la bouche du grand « abîme (l'Enfer) ; et quiconque invoque ce *nom* en temps d'affliction « sera soulagé. »

1. *Ibid. t.* I, *p.* 436, 437.
2. *Ibid. p.* 16, 109, 110, *et t.* 2 *p.* 432, 433.
3. S. Aug. *de Trinit.* II, VI, *n.* 11.

On voit que cette *Pierre* représentait le grand *nom*, le *nom* excellent du Verbe, fils de Dieu, appelé aussi *Métatron*, *Seigneur*, *Jéhova*, et même *Jéhova-Jésus*[1].

Du reste, la *Pierre* ou le *Rocher* est un des noms symboliques qui expriment le mieux les caractères distinctifs du Christ, son immutabilité, la force et la toute puissance de son secours : ce qui faisait dire au Prophète Royal : *Jéhova est mon Rocher, et ma forteresse et mon Refuge* (Ps. XVIII, 3.) *Qui est le Rocher d'abri, si ce n'est notre Dieu?* (Ps. XXIII. 32.) Elle exprime très bien encore la solidité de l'édifice qui est construit sur le *roc*. Voilà pourquoi l'inexpugnabilité et l'indestructibilité seront également une des prérogatives de la future Eglise du Messie. C'est pour cette raison que le R. Salomon, expliquant la prophétie d'Isaïe (voir 1 col II) l'expose en ces termes :

« — C'est moi, dit Jéhova, qui ai déjà mis dans Sion une pierre, « cela est déjà arrêté dans mes décrets éternels : J'y ai mis le Roi « Messie, qui est la Pierre *bohan*, c'est-à-dire le rempart et la forte- « resse. Quant à ce qui est dit que c'est l'assise des assises, « *fundamentum fundamentorum*, cela veut dire l'assise la plus « parfaite[2]. »

TROISIÈME COLONNE.

Accomplissement.

I. — Jésus est la Pierre prédite.

Bien que Jésus eut par ses miracles démontré à tout Israël, qu'il était le Chef de la nouvelle Eglise, annoncée par les Prophètes, les Pharisiens et les princes des Prêtres ne crurent cependant pas en lui. Ils le méconnurent comme tel, ils le rejetèrent publiquement. Les oracles prophétiques

1. *Harmonie*, t. 2 p. 408, 411, 435.
2. Apud Galatinum, l. III. c. 21 *de arcanis cath. veritatis*, p 110.

furent donc littéralement accomplis dans l'incrédulité même des Chefs israélites à l'égard de Jésus.

Aussi notre Seigneur leur fit-il sentir, dans la circonstance, cette terrible réalisation des oracles sur leurs propres personnes. Voici les paroles qu'il leur adressa à ce sujet :

« S. Matth. XXI. 42 et suiv. :

N'avez-vous jamais lu ceci dans l'Ecriture :

« La Pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtissaient, est devenue la principale Pierre de l'Angle ; c'est le Seigneur qui l'a fait, et nos yeux le voient avec admiration.

« C'est pourquoi je vous déclare que le Royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits.

« Celui qui tombera sur cette Pierre se brisera, et elle écrasera Celui sur qui elle tombera.

« Les Princes des Prêtres et les Pharisiens ayant entendu ces paraboles, ajoute l'Evangéliste, connurent que c'était d'eux que Jésus parlait.

« Et désirant se saisir de lui, ils appréhendèrent le peuple, parce qu'ils le regardaient comme un prophète. »

Et S. Marc. XII. 10 ; S. Luc, XX. 17, 18.

Jésus leur annonça dans cette même occasion que, dès lors, ils étaient retranchés du Royaume de Dieu, et que bientôt ils périraient avec tous les incrédules des deux Maisons d'Israël, dans l'épouvantable ruine de Jérusalem. — Nous verrons plus loin, *l. X*, avec quelle rigouréuse exactitude s'accomplirent toutes ces paroles de Jésus et des anciens Prophètes.

II. — Accomplissement de l'Oracle d'Isaïe. — Jésus est la Pierre Angulaire, Fondamentale, en même temps que la pierre de chûte et de scandale pour les incrédules.

Rom. IX. 32, 33. — S. Paul dit des Israëlitss, qu'*ils se sont heurtés contre la pierre d'achoppement, selon qu'il est écrit :*

« Je vais mettre en Sion celui qui est la pierre d'achoppemant, la pierre de scandale, et tous ceux qui croiront en lui ne seront point confondus. »

Jésus est le fondement unique.

1 Cor. III. 11 :

« Pour le fondement, personne n'en peut mettre d'autre que celui qui a été posé, qui est le Christ Jésus. *Fundamentum enim aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus Jesus.* »

Jésus est une Pierre spirituelle, d'où sort une eau vivifiante pour les fidèles.

1 Cor. X. 4 :

« Tous ont bu d'un même breuvage spirituel ; car ils buvaient de l'eau de la Pierre spirituelle qui les suivait ; et J.-C. était cette Pierre : *Petra autem erat Christus.* »

Il est la Pierre première et principale qui lie entr'elles et soutient toutes les parties de l'édifice de l'Eglise.

Ephes. II. 19 :

« Vous êtes citoyens de la même cité que les Saints, et domestiques de la Maison de Dieu ; puisque vous êtes édifiés sur le fondement des Apôtres et des Prophètes, et unis en J.-C., qui est lui-même la principale Pierre de l'Angle ; sur lequel tout l'édifice étant posé, s'élève et s'accroît dans ses proportions et sa symétrie, pour être un saint temple consacré au Seigneur. Et vous-mêmes aussi, ô Gentils, vous entrez dans la structure de cette édifice, pour devenir la Maison de Dieu par le Saint-Esprit. *Estis.., super ædificati super fondamentum Apostolorum et Prophetarum, ipso summo Angulari lapide Christo Jesu...* »

C'est en effet Jésus qui unit entr'eux les temps apostoliques et les temps prophétiques : il est le point central, où l'ancien ministère et le nouveau viennent se toucher, se réunir, s'enchaîner, de telle sorte qu'ils n'en font plus qu'un seul en J.-C. Outre qu'il est leur point de réunion, il est encore le but unique des Oracles des Prophètes et des prédications des Apôtres ; il est donc, dans le sens le plus rigoureux, la Pierre fondamentale et Angulaire des uns et des autres.

S. Pierre cherchait à faire comprendre cette vérité aux Israëlites et aux Gentils ; il disait aux premiers :

Act. IV. 11 :

« C'est lui qui est cette Pierre que vous autres architectes avez
« rejetée, et qui est devenue la principale pierre de l'angle ; et il n'y
« *a point de salut en aucun autre.* »

Il disait aux seconds :

1 S. Pierre, II. 4 :

« Vous approchant de lui, comme de *la* Pierre Vivante que les *hommes avaient rejetée, mais que* Dieu a choisie et mise en honneur, vous entrez aussi vous-même dans la structure de l'édifice, comme étant des pierres vivantes.

Selon S. Pierre, c'est en Jésus-Christ, la Pierre Augulaire, que les deux peuples, autrefois ennemis irréconciliables, viennent se réunir et ne plus former désormais qu'un seul peuple, qu'une seule famille, qui est l'Eglise Catholique.

« Cette Pierre Angulaire, dit S. Jérôme (*in Zach. XIV. 9. 11, p. 924.*) est le point d'union de deux murs, et rattache le peuple nouveau au peuple Ancien : Qui Angularis lapis parietem utrumque connectit, et duos populos in unum connectit. »

III. — Les *Sept yeux* de la Pierre Mystérieuse.

Si le Prophète Zacharie, III. 8, 9, nous dit que *la Pierre* prédite a *sept* yeux, — et s'il nous donne lui-même le sens de ce mystère dans ces paroles :

« Et ils se réjouiront en voyant la pierre de plomb dans la main de Zorobabel. Ces *sept* sont les *yeux de Jéhova* qui parcourent toute la terre; »

Nous en voyons une nouvelle et plus ample explication dans l'Apocalypse, V. 6, lorsque S. Jean nous dit que ces *sept yeux* qui sont *sept esprits,* appartiennent au Messie lui-même :

« Et je vis, dit-il, un Agneau comme égorgé qui se tenait debout.
« Il avait *sept yeux* qui sont les sept Esprits de Dieu, envoyés par
« toute la terre. »

Si Zacharie annonce que la Pierre si précieuse est entre les mains de Zorobabel, c'est que celui-ci est un des Ancêtres qui figurent dans la généalogie de N. S. (Matt. I, 13). Le Prophète s'est expliqué lui-même à cet égard au verset 7:

« Qui es-tu devant Zorobabel, ô Grande Montagne aplanie ? — Il produira, *répond Zacharie*, la Pierre Primitive et Principale. »

Le Paraphraste Chaldéen ajoute :

« Et il fera paraître le Messie dont le nom a été annoncé dès les premiers temps, et qui dominera sur tous les royaumes. »

Tertullien, expliquant les effets salutaires du Baptême institué par N. S. J.-C., les propose à l'admiration des fidèles et leur enseigne que les grâces vivifiantes de ce Sacrement découlent de la *Pierre* ou du *Rocher* qui accompagne le nouveau Peuple de Dieu :

« Hæc est aqua, dit-il, quæ de *comite Petrâ* populo defluebat. »

(Tertull., *de Baptismo. c. 9. p. 12, 10.*)

CHAPITRE XIX

LE CHRIST EST LE COMMENCEMENT ET LA FIN

LE PREMIER ET LE DERNIER

L'ALPHA ET L'OMÊGA

PREMIERE COLONNE

Doctrine Prophétique.

I. — Le Christ, ou le Fils de Dieu, est le principe de toutes les choses créées.

Gen. I. 1 :

Dans le Principe, Dieu créa le ciel et la terre.

S. Augustin, *l. I de Genesi ad litt. c.* 1, S. Ambroise, S. Basile, *hom. I Hexam.*, disent que ces paroles *dans le Principe* peuvent signifier que Dieu a créé toutes choses dans *son Fils* ou *par son Fils*, comme étant sa Sagesse et son Idée éternelle, selon qu'il est dit : *Coloss. I.* 16 : *Omnia per ipsum et in ipso creata sunt : en lui et par lui tout a été créé*... (Apud Corn. à Lapide, *comm.*)

Ps. CI, 26 *et suiv.* — Les paroles suivantes de ce psaume, comme l'enseigne l'Apôtre, *hebr.* I, 8, 9, s'adressent au Christ, fils de Dieu, et indiquent clairement qu'il est le commencement et la fin de toute chose créée :

« Seigneur, dès le commencement vous avez fondé la terre, et les « cieux sont l'ouvrage de vos mains ; ils périront, mais pour vous,

« vous demeurerez ; ils périront tous comme des vêtements ; vous « ferez qu'ils changeront de forme comme un manteau, et ils seront « changés ; mais pour vous, vous êtes toujours le même, et votre « durée ne finira point. »

Ps. CIX, 3 :

Tecum principium, in die virtutis tuæ in splendoribus Sancto- « rum , ex utero ante Luciferum genui te. Vous êtes sorti du sein « du Père avant la création de la Lumière, et votre naissance a « été comme une rosée très-pure. »

Ainsi, le Christ est né avant la création des astres et doit régner dans toute l'éternité.

II. — Même sujet.

C'est le Christ qui par la bouche du Prophète Isaïe et de l'Ecclésiastique, parle de la manière suivante :

Isa. XLI. 4 :

« C'est moi qui suis le Seigneur ; c'est moi qui suis le premier et « le dernier : *primus et novissimus ego sum.* »

Ce qui marque, suivant les Interprètes, qu'il est le principe et la fin de toutes choses.

Isa. XLIII. 10 :

« Il n'y a point eu de Dieu formé avant moi, et il n'y en aura « point après moi. C'est moi, c'est moi qui suis le Seigneur, et il n'y « a point d'autre Sauveur que moi.. C'est moi qui suis dès le com- « mencement... »

Isa. XLIV. 6 :

« Voici ce que dit le Seigneur, le Roi d'Israël et son Rédempteur, « le Seigneur des armées ; je suis le premier et je suis le dernier, et « il n'y a de Dieu que moi seul. »

Isa. XLVIII. 12 :

« Ecoutez-moi, Jacob, et vous Israël, que j'appelle à moi : c'est « moi, c'est moi-même, qui suis le premier et qui suis le dernier : « *ipse, ego primus et ego novissimus.* »

Telles sont les paroles du Messie, parlant de lui-même comme d'un Dieu Sauveur, Créateur, Seigneur d'Israël, principe et fin de toutes choses. (Foreiro, Huet, etc.)

Le même Messie, Verbe et Sagesse Eternelle de Dieu, s'exprime pareillement par l'organe de l'Ecclésiastique :

Eccli. XXIV. 14 :

« *Ab initio et ante secula creata sum, et usque ad futurum* « *sœculum non desinam :*

« J'ai été produite dès le commencement et avant les siècles, je ne « cesserai point d'être dans la suite de tous les âges. »

Et Prov. VIII. 22 :

« Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies ; « j'étais avant tous ses ouvrages ; j'ai reçu la puissance souveraine « dès le commencement, avant la création de la terre... »

Toute cette doctrine prophétique démontre suffisamment que le Verbe, le futur Messie, donne à toutes choses l'origine et l'existence, la conservation et la durée. Il n'y a rien dans le monde qui ait jamais existé, qui existe, et qui puisse subsister en dehors de lui et indépendamment de sa volonté toute puissante.

DEUXIÈME COLONNE

Réalité Evangélique.

I. — Jésus est le commencement et le principe de toutes les choses créées.

1° S. Jean, I. 1 2 :

« Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et « le Verbe était Dieu. Il était dès le commencement avec Dieu. « Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a « été fait sans lui. »

S. Jean, VIII, 25. — Les Juifs dirent à Jésus :

« Qui êtes-vous ?

« Jésus leur répondit :

« *Principium, qui et loquor vobis :*

« Je suis le Principe, moi-même qui vous parle. »

Rien n'ayant été fait sans le Verbe, qui est notre Seigneur et notre Christ, il est clair qu'il est le grand principe de tout ce qui existe.

2° La doctrine de S. Paul sur ce point est la même que celle de l'Apôtre S. Jean et que celle de J.-C. lui-même.

Rom. X. 4:

« Etabli pour justifier tous ceux qui croient en lui, J.-C., dit-il, est « la fin de la Loi. »

Col. I, 16, 18:

« Il est né avant toutes les créatures. Car tout a été créé par lui « dans le ciel et sur la terre, les choses visibles et les invisibles, soit « les Trônes, soit les Dominations, soit les Principautés, soit les « Puissances, tout a été créé par lui et pour lui. Il est avant tous, et « toutes choses subsistent en lui.

« Il est le Chef du corps de l'Eglise ; il est le principe de la vie et « le Premier-né d'entre les morts, afin qu'il soit le premier en « tout. »

Voilà, certes, des paroles admirables sur la question qui nous occupe. Tout a été créé par le Christ et pour le Christ ! Il est la fin de la Loi Ancienne et de la Loi Nouvelle, en même temps qu'il est la source et la fin de tous les êtres.

L'Apôtre, Hébr. I, 10, applique ainsi à J.-C. les paroles du psaume 101, v. 26, précité, 1 col. I :

« L'Ecriture, parlant au Fils, lui dit :

10. « Seigneur, vous avez créé le ciel dès le commencement du « monde, et les Cieux sont l'ouvrage de vos mains ;

11. « Ils périront, mais vous demeurerez ; ils vieilliront tous « comme un vêtement ;

12. « Et vous les changerez comme un manteau, et ils seront « changés ; mais pour vous, vous serez toujours le même ; et vos « années ne finiront point. »

3° Dans l'Apocalypse, J.-C. s'attribue à lui-même les titres que le prophète Isaïe donne au Christ.

Apoc. I. 8, 17 :

« Je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin, dit le « Seigneur Dieu, qui est, qui était, qui doit venir, le Tout puissant... « Il mit sa main droite sur moi et me dit :

« Ne craignez point, je suis le Premier et le Dernier.

« Je suis celui qui vit ; j'ai été mort, mais maintenant je vis et je « vivrai dans les siècles des siècles. »

Apoc. III, 14 :

« Ecrivez à l'Ange de l'Eglise de Laodicée :

« Voici ce que dit Celui qui est la Vérité même, le Témoin fidèle « et véritable, le principe de tout ce que Dieu a créé : *qui est prin- « cipium creaturæ Dei.* »

Apoc. 21, 13 :

« Je suis l'Alpha et l'Oméga, le premier et le dernier, le principe « et la fin...

« Moi Jésus, j'ai envoyé mon Ange pour vous rendre témoignage « de ces choses dans les Eglises.

« *Ego sum α et ω, primus et novissimus, principium et finis.* »

Il est évident qu'il s'agit de Jésus dans ces différents textes. Donc Jésus est celui qui était désigné dans les Oracles d'Isaïe, *1 col.* II, et des autres Prophètes sous les noms divins de *Seigneur*, de *Dieu créateur* et *Sauveur*, de *Principe* et de *fin de toutes choses.*

CHAPITRE XX

LE CHRIST, JUGE DES VIVANTS ET DES MORTS

Nous ne ferons ici que mentionner ou simplement indiquer l'un des plus grands titres du Christ : celui de *Juge Suprême du genre humain.*

Au chapitre sixième du VIIIe Livre des *Preuves du Christ*, nous établirons démonstrativement cette Souveraine qualité du Messie, à qui Dieu le Père a donné toute Puissance Judiciaire pour juger Israël et toutes les nations de l'Univers.

Nous verrons comment il exercera ses jugements 1° sur la Nation Juive, qui l'aura méconnu, sur la coupable Jérusalem, qui l'aura mis à mort ; 2° sur ses Ennemis, tant de la Judée que de la Gentilité, qui auront persécuté son Eglise naissante ; 3° sur l'Univers entier, au dernier jour, c'est-à-dire sur le nouveau Peuple de Dieu, composé de toutes nations du monde, lorsque, vers la fin des siècles, il se sera laissé corrompre par l'incrédulité et par la perversité des méchants.

Les Prophètes Hébreux, de même que les Prophétesses de la Gentilité, ont surabondamment annoncé ce jour de deuil, jour de colère, ce jour d'épouvantables ruines.

Jésus-Christ et ses Apôtres ont renouvelé ces oracles et en ont assigné un premier accomplissement à un temps prochain, et un second accomplissement lointain au dernier jour du monde. Et le premier accomplissement, prochain, devait être l'image et la figure, la prophétie et la garantie du second accomplissement lointain.

La Prophétie a marqué d'avance toutes les circonstances qui devaient précéder, accompagner et suivre la formidable exécution de ces jugements. Elle a prédit les signes pré-

curseurs, les faux Prophètes, les fléaux de tout genre, les pestilences, les famines, les mortalités, les guerres intérieures et extérieures des peuples, les phénoménes sinistres, effrayants, les tremblements de terre, les signes célestes dans les astres, les Antechrists apparaissant, l'iniquité multipliée sur la terre, la charité refroidie, la foi éteinte partout, enfin l'apparition des signes prochains, la consternation générale des peuples, puis la Venue éclatante du Souverain Juge, au sommet de la montagne des Oliviers, — exécutant son jugement terrible, — récompensant les Justes et châtiant avec une extrême rigueur les Méchants et tous ceux qui auront consenti à leurs méchancetés et à l'iniquité.

Le jugement et la catastrophe de Jérusalem ont été simultanément prédits avec le Jugement dernier et avec la catastrophe du monde.

Or, l'exact accomplissement de la première partie de cette prophétie, relative à Jérusalem et au Peuple Juif, établit la preuve certaine que la seconde partie de cette même prophétie relative au Jugement dernier et à la catastrophe suprême de l'Univers, s'accomplira semblablement aux temps marqués. — Chose remarquable et toute miraculeuse ! L'accomplissement même de la première partie est, de plus, la figure et la prophétique image du futur accomplissement lointain de la seconde partie.

Alors, vers la fin des siècles, le Fils de l'homme, Jésus, viendra sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et *dans une grande majesté*, pour juger les vivants et les morts. La description de ce formidable Jugement est donnée dans l'Evangile. Toutes les âmes prudentes doivent se tenir prêtes pour paraître devant le tribunal du Roi-Christ. ***Ipse est qui constitutus est à Deo judex vivorum et mortuorum.*** (Act., X, 42.)

Mais Jésus-Christ ne doit pas exercer son Pouvoir Judiciaire en ce grand jour-là seulement ; il juge encore à chaque moment les hommes qui comparaissent après leur

mort au pied de son tribunal ; il prononce contre eux tous les jours des arrêts de grâce ou de morts, suivant le bien ou le mal qu'ils ont fait en cette vie : car Dieu le Père a remis entre les mains de son Fils tout jugement, parce qu'il s'est fait Fils de l'homme : *Omne judicium dedit ei, quia filius hominis est.* (S. Jean, V. 22, etc). Puissions-nous avoir le bonheur de savoir profiter du temps de grâce qui nous est accordé, pour mériter de trouver miséricorde en ce jour au pied de son Tribunal éternel !

IIIe SECTION

DES VERTUS DU CHRIST

Comme les Prophètes ont célébré d'avance les Vertus Morales que le Christ devait réduire en pratique, afin de devenir lui-même notre divin modèle ; et comme les Apôtres et leurs Disciples les ont publiées dans leurs écrits et dans leurs prédications, il ne sera pas hors de propos de les représenter ici dans un cadre succinct.

CHAPITRE Ier

LE CHRIST EST LE JUSTE PAR EXCELLENCE

Ce point a été suffisamment démontré au livre deuxième, chapitre quatrième.

CHAPITRE II

LE CHRIST EST LE SAINT PAR EXCELLENCE

Voir au troisième Livre, chapitre quatrième, 1 colonne III ; 2 col. II, 5° ; et 3 col. II, 3° ; et ailleurs.

CHAPITRE III

VERTUS DU CHRIST

PREMIERE COLONNE

Prophéties.

SOMMAIRE. — I. Modestie, humilité, et abaissements futurs du Messie. — Sa forme et son nom de serviteur. — II. Le Messie se montrera obéissant aux ordres de son Père, et obéissant jusqu'à sacrifier sa vie, — III. Il donnera l'exemple des vertus de patience, d'abnégation, etc., en embrassant un genre de vie obscur, laborieux, pauvre... — IV. Le Messie sera doux et miséricordieux, plein de charité et de bonté.

I. — Le Christ sera ***humble*** et ***modeste***. — Il s'abaissera, et il recherchera les mépris et les humiliations.

1° Le Messie, par la bouche de David, annonce qu'il s'humiliera à un tel point, qu'il sera regardé comme *un ver de terre, et non* comme *un homme*; qu'il sera *l'opprobre et l'abjection du peuple*, Ps. XXI. 7 ;

Qu'il sera dans le deuil et la tristesse, comme quelqu'un qui pleure la mort de sa mère, Ps. XXXIV. 14, *quasi lugens et contristatus, sic humiliabar ;*

Qu'il passera tout le temps de *sa jeunesse dans les occupations* modestes *du travail manuel*, et qu'il *vivra* comme le *pauvre*, Ps. LXXXVII. 16 ;

Qu'il sera méprisé et comme rejeté de Dieu, dépouillé de son diadème et de son éclat, renversé et dépourvu d'appui, au point de devenir l'opprobre des hommes, le jouet de ceux qui le haïront, et d'être couvert de confusion. Ps. LXXXVIII, 39 et suiv.

Isaïe représente le Christ comme un homme sans beauté, sans gloire, sans distinction parmi les Enfants des hômmes, LII. 14 ;

Il le dépeint encore, « LIII. 2, 3, comme un Rejeton faible, sorti « d'un sol stérile ; il est sans éclat, il n'a rien qui attire l'œil ; on le méconnaîtra. Il paraîtra, de plus, un objet de mépris, le dernier des « hommes, un homme de douleurs, habitué à souffrir. Son visage sera « comme caché, il paraîtra méprisable... Il sera considéré comme un « lépreux, un homme frappé de Dieu et humilié... » (Jérém. *Lament. III. 43*).

Daniel, II, 34, marque que les commencements du Messie seront faibles ; qu'il sera dépourvu de tout appui humain. C'est pourquoi il le compare « à une petite pierre détachée de la montagne sans le se- « cours des mains, qui frappe la grande statue, la réduit en poudre, « et devient ensuite elle-même cette Grande Montagne qui remplit le « monde entier. »

2. Le Christ, par humilité, prendra la forme et le nom de *Serviteur*, selon qu'il est prédit par les prophètes Isaïe, XLII. 1 ; *ecce servus meus..*, ; XLIII. 10 ; XLIX, 5, 6 ; L, 10 ; LII. 13 : mon serviteur sera rempli d'intelligence ; LIII. 11 : *justificabit ipse servus meus Justus multos ;* Ezéchiel, XXXIV, 23, 24 : *Suscitabo pastorem unum.., servum meum David* ; Zacharie, III. 8 : *Ecce adducam Servum meum Orientem :* Je ferai paraître l'Orient, qui est mon Serviteur.

Le Messie fait entendre qu'il se rendra comme esclave à cause des péchés de son peuple : *Servire me fecisti in peccatis tuis, prœbuisti mihi laborem in iniquitalibus tuis.* (Isa. 43).

Telle doit être l'humble charité du Christ, qu'il se fera le pasteur et le serviteur de son peuple.

II. — Le Messie se montrera obéissant aux ordres de son Père.

Voici ce qu'il dit à ce sujet par la bouche des prophètes David et Isaïe.

Ps. XXXIX. 9 :

« Je viens pour faire votre volonté, ô mon Dieu, et votre Loi est « gravée au fond de mes entrailles. »

Isa. L. 5 :

« Le Seigneur mon Dieu m'a ouvert l'oreille, et je ne l'ai pas con- « tredit, je ne suis pas allé en arrière.. »

Isa. LIII. 10 :

Et volontas Domini in manu ejus dirigetur : Et la volonté du Seigneur sera exécutée heureusement par sa conduite (ou par son œuvre : celle de son immolation).

III. — Le Messie donnera l'exemple des vertus de modestie, de patience et d'abnégation, en embrassant un genre de vie obscur, laborieux et pauvre, — et en voulant paraître sans éclat, sans beauté extérieure.

Ce point *prophétique* a été développé au chapitre premier du IIIe Livre, 1 et 2 colonnes, et ailleurs.

IV. — Le Messie sera doux et miséricordieux, sera rempli de charité et de bonté.

Isaïe, XLII, 1, nous dépeint ainsi d'avance la douceur du Christ :

« 1 Voici mon Serviteur dont je prendrai la défense : mon Elu, « dans lequel mon âme a mis toute son affection. Je répandrai mon « Esprit sur lui, il annoncera la justice aux nations.

2. « Il ne criera point, il ne haussera point la voix, il n'aura point « égard à la personne, et on n'entendra point sa voix dans les rues.

3. « Il ne brisera point le roseau qui est déjà froissé ; et il n'étein- « dra point la mèche qui fume encore ; il jugera en faveur de la « vérité.

4, « Il ne sera point triste (ou facheux) ni précipité, (il ne brisera « point les puissances ennemies) jusqu'à ce qu'il ait établi la justice « sur la terre, et les nations attendront sa Loi. »

Cette peinture prophétique marque que le caractère du Messie n'aura rien de fier, rien de dur, rien de contentieux, de colère, de difficile ou d'emporté, mais qu'il sera, au contraire, affable, facile, bon, à l'égard de tous et particulièrement à l'égard du pécheur repentant. Il sera impartial, juste, tranquille, posé, modeste, jugeant et agissant avec maturité, il montrera une extrême douceur et patience. (Ménochius, etc.).

Isa. L. 5. 6 :

« J'ai abandonné mon corps à ceux qui le frappaient, et mes joues « à ceux qui m'arrachaient le poil ; je n'ai point détourné mon visage « de ceux qui me couvraient d'injures et de crachats. »

Quelle mansuétude ! quelle patiente résignation ! mais quelle grandeur d'âme dans cette digne manière de supporter les injures !

Ce caractère se soutiendra au milieu des plus grandes épreuves, à la vue des injustices et des tourments les plus atroces.

Isa. LIII. 7. et suiv. :

« Il a été sacrifié, parce que lui-même l'a bien voulu, et il n'a « point ouvert la bouche ; il sera mené à la mort comme une brebis ; « il demeurera dans le silence sans ouvrir la bouche, comme un « agneau devant celui qui le tond, *et quasi Agnus coram tondente* « *se. obmutescet, et non aperiet os suum*... Il n'a point commis « d'iniquités, et le mensonge n'a jamais été dans sa bouche. Le Juste, « mon serviteur, portera leurs iniquités. Il a été mis au nombre des « scélérats, il a porté les péchés de plusieurs et il a prié pour les vio- « lateurs de la Loi. »

Qui, en lisant tout le chapitre LIII d'Isaïe, pourrait n'être pas profondément touché de cette bonté excessive, de ce silence de résignation, de cette longanimité, avec lesquels l'Innocent se soumet à endurer pour nos crimes les opprobres et les supplices !

Aussi les Prophètes reviennent-ils plus d'une fois sur cette force de patience, par laquelle le Christ souffrira les douleurs de sa passion, sans jeter un seul cri de plainte, et se laissera conduire au supplice « comme un Agneau plein « de douceur qu'on porte pour en faire une victime.

Jérém. XI. 19 :

Et ego quasi Agnus mansuetus, qui portatur ad victimam.

DEUXIEME COLONNE

Traditions Antiques, Juives et Païennes.

SOMMAIRE. — I. Les Hébreux ont, d'après les oracles, pensé et enseigné publiquement, que le Messie devra être pauvre, humble, juste et miséricordieux. — II. Les Païens eux-mêmes ont célébré d'avance les vertus du Christ. — III. Le *Zohar* fournit des passages remarquables au sujet de la bonté du Christ. — IV. *La Lumière* appelée *Tob*, le Bon, le Juste par excellence, a été, dès l'origine, réservée en faveur des justes, pour le temps du Messie

I. — Les Hébreux ont, d'après les oracles, pensé et enseigné publiquement, que le Messie devra être pauvre, humble, juste et miséricordieux. C'est ce qu'on peut voir dans le livre de Galatinus, *l. VIII. c.* 8 *et* 9 ; les Rabbins disent que le Christ sera plein de tendresse, (*Hidrach, tener* ;) enclin à pardonner, qu'il a été clairement prédit comme tel, *Zachar. IX, et Isaïe, XXVI*; qu'il viendra ou paraîtra devant Israël sous les humbles dehors d'une pauvreté volontaire. ***Ipse erit cingens asinum suum, et equitabit, et super eum veniet in Jerusalem, ut ducat seipsum in paupertate, vel humilitate, sicut scriptum est***, Zach. 9, cap. ***Pauper et humilis, equitans super asinum.*** (R. M. Hadarsan.)

II. — Les Païens eux-mêmes ont célébré d'avance les vertus du Christ. Le livre *Tschong-Iong*, composé par un disciple de Confucius, s'exprimait ainsi au sujet du Saint des Saints, qui doit naître à l'Occident de la Chine :

« Combien sont sublimes les voies du Saint des Saints ! Sa vertu
« embrassera l'Univers entier ; il inculquera à tous une nouvelle vie
« et une nouvelle force, et s'élèvera jusqu'au Tien (ciel). Quelle
« immense carrière s'ouvrira pour nous ! Combien de lois et de devoirs
« nouveaux ! Mais comment les observer, s'il n'en donne lui-même

« l'exemple ? Sa présence peut seule en préparer, en faciliter l'accom-
« plissement. De là vient cet adage de tous les siècles : les voies de
« la perfection ne seront fréquemment parcourues, *qu'alors que* le
« Saint des Saints les aura consacrées en y imprimant ses pas. » (M. de Jessé et Schmiit, *rédempt.* Chine).

L'incarnation de ce Saint est marquée par un signe qui indique l'action de *descendre*, de *s'humilier.*

III. — Le *Zohar* nous fournit les passages suivants au sujet de la bonté du Messie.

Fol. 22. col. 88 :

« *La Lumière primitive*, qui, selon les Docteurs hébreux, désigne
« la *Seconde Hypostase*, est appelé *tob, le Bon.* »

Fol. 48. col. 190 :

« *L'Homme Bon*, c'est le Très-Saint, béni-soit-il, qui est appelé
« bon, ainsi qu'il est écrit : *Jéhova est bon pour tous.* Ps. CXLV. 9.

Fol. 4. col. 16 :

« *Et Dieu vit que la lumière était tob.* C'est la colonne du milieu
« [laquelle désigne pareillement la Seconde Personne Divine]. La lu-
« mière de ce *Tob*, *Bon*, brille dans le ciel, sur la terre, dans les
« autres propriétés du mystère du Nom Jéhova, nom qui renferme
« toutes les propriétés. Dieu disposa cette lumière pour faire sortir de
« cette lumière parfaite, qui se tient au milieu, une lumière qui est le
« fondement du monde, sur laquelle reposent les mondes. Et de cette
« Lumière parfaite, colonne du milieu, dérive le fondement, celui qui
« vit éternellement, qui est le jour du côté droit. » (C'est-à-dire qui est placée à la droite du premier Principe).

IV. — Cette Lumière, qui est le *Bon*, le *Juste* par excellence, a été réservée en faveur des Justes, pour le temps du Messie.

Le Talmud, traite *Hhaghiga*, fol. 12, recto, après avoir dit que le Nom *Tob, Le Bon*, imposé à la seconde colonne de Lumière, ne signifiait autre chose que *le Juste*, ajoute :

« Quand Adam vit cette lumière que Dieu avait mise en réserve
« pour les Justes, il s'en réjouit, car il est écrit : *La Lumière des*
« *Justes réjouit.* » (Prov., XIII, 9).

La même chose est dite d'Abraham dans le Nouveau Testament :

Exultavit ut videre diem meum : vidit, et gravisus est. (Joan. VIII. 56).

Zohar, fol. 32, col. 126, 127 :

« R. Eléazar a commencé le discours de cette manière : — Il est écrit : Combien est grand ton *Bon* que tu tiens en réserve. [Ps. XXXI. 20 !] Viens et considère que le Très-Saint, béni-soit-il, a créé l'homme dans ce monde, et lui a donné les moyens d'être parfait dans son service, et de régler sa conduite de manière qu'il puisse obtenir la Lumière Céleste, que le Très-Saint, béni-soit-il, a mise en réserve pour les Justes ; ainsi qu'il est écrit : Aucun œil n'a vu, hors toi, ô Dieu, ce que tu prépares à ceux qui espèrent en toi. [Is. LXIV. 4]. Et par quel moyen l'homme peut-il obtenir cette Lumière ? — Par l'observance de la Loi de Dieu. »

La même chose est répétée. quant au fond, fol. 8, col. 29 ; fol. 21, col. 83, et fol. 30, col. 120.

Le savant Disciple de Gamaliel, S. Paul, fait la même application de ce verset d'Isaïe, dans son sublime chapitre 2 de la 1re Epître aux Corinthiens :

— *Sed loquimur Dei sapientiam in mysterio, quæ abscondita est, quam prædestinavit Deus ante Sæcula in gloriam nostram, quam nemo principum hujus sæculi cognovit. Si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent. Sed sicut scriptum est* : (*Quod oculus non vidit... quæ præparavit Deus iis, qui diligunt eum*).

Ainsi, selon la Synagogue comme selon l'Eglise, Celui qui est *la Lumière* et la *Sagesse substantielle* de Dieu, tient en réserve des biens éternels, des trésors précieux, pour ceux qui observent la Loi Divine. Les richesses de sa bonté doivent un jour éclater en leur faveur.

TROISIÈME COLONNE.

Accomplissement Evangélique.

SOMMAIRE. — I. Jésus a été humble. — Il s'est volontairement assujetti aux épreuves et aux humiliations. — II. Jésus a pratiqué la vertu de l'obéissance au plus haut degré de perfection. — III. Jésus a donné un grand exemple des vertus de modestie, de patience, de désintéressement et de parfaite abnégation, en passant toute sa jeunesse dans les travaux, le silence et l'obscurité d'une pauvreté volontaire. — IV. Il a été plein de douceur et de miséricorde.

I. — Jésus a été *humble.* — Il s'est volontairement assujetti aux épreuves et aux humiliations.

1° S. Matth. XI. 29 :

« Apprenez de moi, disait-il, que je suis doux et humble de cœur, « *et humilis corde.* »

Act. VIII. 3 et suiv. :

« Il s'est laissé condamner à la mort par un jugement inique et au « milieu des humiliations : *In humilitate judicium ejus sublatum* « *est...* »

2 Cor. XIII. 4 :

« Il a été crucifié selon la faiblesse de sa chair, mais il est plein de « vie par la vertu de Dieu ; *Crucifixus est Jesus ex infirmitate...* »

Philipp. II. 8 :

Humiliavit semetipsum. factus obediens usque ad mortem... Il s'est abaissé lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort...

Jésus s'est humilié de la sorte pour plusieurs raisons : 1° afin de mieux compâtir à notre fragilité ; 2° afin d'expier les péchés et particulièrement l'orgueil de l'homme ; 3° afin de combattre et de condamner cet orgueil, par l'exemple de son humilité volontaire.

Hébr. IV. 15 :

« Le Pontife que nous avons n'est pas tel, qu'il ne puisse compâtir « à nos faiblesses ; puisqu'il a été tenté et éprouvé en toutes choses, « s'étant fait semblable à nous, mais sans aucun péché. »

Hébr. V. 7 :

« Aussi pendant le temps qu'il était dans sa chair mortelle, ayant « offert avec de grands cris et avec larmes ses prières et ses suppli« cations à Celui qui pouvait le sauver de la mort, il a été exaucé à « cause de son humble respect pour son Père. Et quoiqu'il fut le Fils « de Dieu, il n'a pas laissé d'apprendre l'obéissance par tout ce qu'il « a souffert. »

2° Jésus s'est abaissé à la condition des serviteurs. « Que celui, « disait-il, qui voudra être le premier d'entre vous, soit votre esclave ; « comme le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour « servir. [S. Matth. XX, 27, 28 ; S. Marc, X. 45]. *Non venit minis« trari, sed ministrare.* »

« Je suis au milieu de vous comme celui qui sert, » (S. Luc. XXII, 27).

Il a voulu laver les pieds à ses Disciples, afin de leur donner l'exemple de l'humilité, (S. Jean. XIII. 12.) ; ce qui a fait dire à S. Paul les paroles suivantes :

« J.-C., quoiqu'il eut la forme et la nature de Dieu et qu'il eut « droit de s'égaler à Dieu, s'est néanmoins anéanti lui-même en pre« nant la forme et la nature d'un esclave. *Semetipsum exinanivit « formam servi accipiens.* (Philip. II. 5).

II. — Jésus a pratiqué la vertu de l'obéissance.

S. Luc, II, 51, rapporte que durant tout le temps de sa jeunesse il fut soumis à Marie et à Joseph *et erat subditus illis.*

Phil. II. 8 :

S. Paul dit « qu'il s'est rabaissé lui-même, se rendant obéissant « jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix. »

Et Hébr. v. 7, 8 :

Didicit ex iis quæ passus est, obedientiam.

Remarquons dans le Christ prédit et dans le Christ venu l'analogie d'obéissance. L'un et l'autre se rendent obéissants à Dieu le Père, jusqu'à mourir, jusqu'à être immolés en sacrifice.

III. — Jésus a donné un grand exemple des vertus de modestie, de patience, de désintéressement et de parfaite abnégation, en passant toute sa jeunesse dans les travaux, le silence et l'obscurité d'une pauvreté volontaire, et en paraissant dans le monde, sans un extérieur commun et ordinaire.

Ce point *historique* a été démontré assez longuement au chap. 1er du IIIe Livre, 3, 4, 5 et 6e colonnes.

IV. — Jésus a été plein de *douceur* et de *miséricorde*.

1° *Envers les pécheurs repentants.* Il ne faisait pas difficulté de se mettre à table au milieu des pécheurs et des publicains, afin de converser avec eux et de les ramener à Dieu.

Aux Pharisiens superbes, qui lui en faisaient un reproche, il disait :

« Allez apprendre ce que veut dire cette parole : (C'est la miséri-
« corde que j'aime, et non le sacrifice. »

Il ne faisait point acception de la personne ; il louait le Samaritain qui avait été miséricordieux envers son prochain, comme il condamnait le Lévite qui avait manqué à ce devoir. (S. Luc, XI, 33). Trouvant des cœurs repentants et bien intentionnés dans Zachée, dans la Samaritaine, dans Madeleine la pécheresse, dans les amis de Matthieu-le-publicain, dans la femme adultère, il ne les traitait pas durement, il ne leur faisait pas de reproches ; mais, voyant leur repentir et leur intention droite, il les accueillait, et les convertissait à Dieu. Toutefois, sa bonté n'excluait pas les riches, ni les grands, il ne refusait pas l'invitation du Pharisien Simon : il consentait à ménager la timidité du Sénateur Nicodême ; il fréquentait même le château de Lazare, qui avait l'insigne honneur d'être son ami.

2° Jésus avait des égards tout particuliers *pour les plébéïens et pour les pauvres.* C'est à ceux-ci qu'il promettait plus spécialement le royaume des cieux : *Bienheureux les doux ! Bienheureux les pauvres, parceque le royaume des cieux leur appartient !* Ses entrailles étaient émues de compassion et de tendresse pour les foules qui le suivaient. (Matth. IX. 36 ; XIV. 14 ; XV. 32) : *J'ai compassion de ce*

peuple, s'écriait-il! (Et S. Marc. V. 34; S. Matth. XX. 34). Il s'attristait sur leurs besoins, sur leurs maladies et leurs infirmités. (S. Marc, I. 41). A la vue de la veuve de Naïm qui pleurait son fils unique, il *fut touché de compassion envers elle et il lui dit : Ne pleurez point !* Il fut troublé et il versa des larmes sur la tombe de Lazare, à la vue de Marie et de Marthe qui pleuraient leur frère. C'était aux petits, aux hommes du peuple surtout qu'il adressait les paroles suivantes, avec un accent tout paternel :

« Venez à moi, vous tous qui êtes dans la peine, et qui êtes acca-
« blés de maux, et je vous soulagerai. Prenez mon joug sur vous, et
« apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trou-
« verez le repos de vos âmes ; car mon joug est doux et mon fardeau
« est léger. »

Jésus montrait tant de modestie et de douceur, que l'historien S. Matthieu dit, XII, 15, que le portrait du Messie, tracé par Isaïe, c. 42, v. 1, (*Voir 1 col. IV.*) s'est trouvé pleinement réalisé dans la personne de Notre Seigneur.

Il ne voulait point qu'on publiât ses miracles et ses bienfaits : Il eut souhaité rester inconnu. (S. Matth. XII. 16).

Dans sa passion il se laissa flageller, frapper, condamner injustement, et conduire au supplice, sans se plaindre.

Le Grand-Prêtre, ainsi que Pilate, lui disaient à plusieurs reprises :

« Vous ne répondez rien à ce que ces personnes déposent contre
« vous ? »

« Mais Jésus demeurait dans le silence. » (S. Matth. XXVI. 62 ; XXVII, 12, et passim).

« Lorsqu'on le chargeait d'injures, dit S. Pierre, il ne répondait
« point par des injures ; lorsqu'on le maltraitait, il ne faisait point de
« menaces ; mais il se livrait à Celui qui le condamnait injustement. »
(1 Petr. II. 23).

C'est pourquoi, S. Paul proposait pour modèle aux Chrétiens *la douceur et la modestie* de Jésus. (2 Cor. X. 1). Il aimait à leur faire envisager *sa bonté compatissante* à l'égard de ceux qu'il daignait appeler ses frères.

QUATRIEME COLONNE

Tradition Primitive.

SOMMAIRE. — I. Abaissements de Jésus, — ses humiliations volontaires. II. Jésus n'a fait acception de personne, il s'est montré bon, mortifié, obéissant à son Père. — III. Jésus a été pour nous un modèle de patience. — IV. Il a été plein de douceur et de bonté. — Il a été le parfait modèle de toutes les vertus. — S. Clément d'Alexandrie ; — S. Irénée. — Beau passage de S. Denis l'Aréopagite.

I. — Abaissement de Jésus. — Ses humiliations volontaires.

Tertullien et les autres Pères de l'Eglise expliquent tous les motifs qui ont déterminé le Fils de Dieu, le Roi de gloire, à se dépouiller de son éclat, de sa beauté céleste, et à venir dans le monde sous les humbles dehors de l'humanité et de l'esclavage. Son premier avènement qui avait pour fin l'expiation du péché et la rédemption de l'homme déchu, a du être accompagné des signes de la pénitence et du deuil. Aussi, les anciens Docteurs disent-ils que Jésus avait été mystérieusement figuré par le grand-prêtre Jésus, fils de Josédech, dont il est écrit « qu'il était revêtu d'habits « sales, et qu'il se tenait devant la face de l'Ange. Alors « l'Ange dit à ceux qui étaient debout devant lui : Otez-lui « ses vêtements sales. Puis il dit à Jésus : Voici que je vous « ai dépouillé de votre iniquité, et que je vous ai revêtu « d'un vêtement précieux. » Il avait été pareillement figuré par ce Bouc émissaire, entouré d'écarlate, couvert de malédictions et de crachats, percé de coups et de blessures, chassé de la ville par le Peuple et mené au lieu de sa perdition. C'est pourquoi le premier avènement du Christ a du

avoir, comme cela est arrivé en effet, des apparences faibles, obscures, basses : *Igitur primus adventus... obscuratus et omni honestate prostratus...* (Tert., *adv. Marcion.*, *p.* 170).

Il nous a donné l'exemple de la charité et de l'humilité.

« C'est par un sentiment de charité qu'il est descendu du ciel, et « que, se faisant homme, il a revêtu à la fois nos misères et notre « corps, se mêlant et s'abaissant ainsi à notre faiblesse pour nous « relever par sa force. Sur le point de mourir pour nous, il nous « laisse son Testament. Je vous laisse, *dit-il*, mon amour. Quel « amour, grand Dieu ! et à quel excès n'est-il pas monté ! Il fait pour « chacun de nous en particulier le sacrifice de sa vie, sacrifice que les « âmes réunies de tous les hommes ne méritaient pas et ne sauraient « payer. Il veut que nous l'imitions, et que chacun de nous soit prêt « à donner sa vie pour celle de son frère. » (S. Clém., *Pédag.*, *l. III.* « *p. 441*). « Le Verbe, possédant la nature divine, n'a pas cru que « c'était une usurpation de sa part de s'égaler à Dieu ; il s'est « anéanti, Dieu de miséricorde, pour sauver l'homme. » *Disc. aux Grecs*, *p. 105*).

II. — Jésus n'a fait acception de personne. — Il s'est montré bon, mortifié, obéissant à son Père.

« Il est le Sauveur des hommes, et non pas le Sauveur de ceux-ci, « à l'exclusion de ceux-là. Il a réparti, suivant l'aptitude de chacun, « le don de sa grâce sur les Grecs et sur les Barbares, sur les fidèles « et sur les Elus, qu'il avait prédestinés d'avance parmi les uns et « parmi les autres, mais qu'il appela sous ses étendards au temps « marqué... Tous ont été conviés par lui indistinctement ; les hon- « neurs les plus grands, il les mesure sur l'énergie de la foi... Maître « de toutes choses, il accomplit la volonté du Père, auquel appar- « tiennent la bonté et la puissance. » (Saint Clément, *Strom.*, *l. VII. c. 2*).

III. — Jésus a été pour nous un exemple de patience.

S. Jean l'Apôtre exhortait son Disciple Prochorus à supporter courageusement l'épreuve, où l'un et l'autre se trouvaient, en lui rappelant l'exemple de Notre Seigneur :

« Acceptez, lui disait-il, la fonction qui vous est imposée, et accom- « plissez-la avec soin. Car Notre Seigneur J.-C., le Créateur de tous,

« fut souffleté et flagellé par sa créature, et ce maître, plein de bonté, « s'est rendu pour nous un modèle de patience, afin que nous sup« portions avec joie des souffrances semblables, et nobis piùs Magis« ter factus est patientiæ exemplum, ut Nós simus in similibus pas« sionibus prompti et tolerantes ; insuper hæc omnia Nobis, annun« tiavit, cum dixit : *In patientâ vestrâ possidebitis animas vestras.* (Proch., *hist. c. 2).*

IV. — Jésus a été plein de douceur et de bonté. — Il a été le modèle de toutes les vertus.

« Le Seigneur, quoiqu'il ne fut pas de ce monde, conversa au « milieu des hommes comme s'il eut été de ce monde. Il fut le modèle « vivant de toutes les vertus. L'homme nourri dans ce monde, il « l'éleva vers les objets invisibles, essentiels, transportant ainsi le « monde dans un autre monde. » (S. Clém., *Strom., l. VI. c. 15. p. 550*): « Ressembler autant que possible à la Droite Raison, au Verbe, « voilà notre fin ; et cette ressemblance consiste dans la justice et la « pureté, jointes à la prudence... » (*Ibid., l. II. c. 22. p, 194. 195*).

« La Loi se servait de la crainte pour détourner les âmes du mal et « les conduire au bien. Elle préparait ainsi leurs oreilles à s'ouvrir « aux instructions futures du vrai Pédagogue, de ce même Verbe « Divin, qui nous instruit maintenant par la douceur, et qui se prê« tait alors à la malignité de leur nature, en les instruisant par les « terreurs de la Loi. »

« Les terreurs de la Loi ont cessé à l'avènement du Christ. Le « Christ donc, comme l'a dit l'apôtre Saint Paul, seul bon, seul juste, « seul vrai, Fils et Verbe de Dieu, dont il est l'image et la ressem« blance parfaite, est notre unique Pédagogue. Dieu nous a mis entre « ses mains et recommandés à ses soins, comme un bon père recom« mande ses fils à l'amitié de leur frère... Trois qualités brillent au « plus haut degré dans ce divin Maître pour attirer et mériter notre « confiance : la science, la bienveillance, et une liberté absolue de « tout dire que lui seul peut posséder. La science, c'est la sagesse de « son Père. La liberté de parler, comme Créateur il a le droit de parler « à ses créatures. La bienveillance, il s'est sacrifié pour nous ; la « bienveillance n'est pas autre chose que la volonté de faire du bien « à son prochain, dans le seul intérêt de son prochain même, Notre « bon Maitre Jésus nous donne les règles d'une vie sainte et pure qui

« nous rend semblables à lui. Ces règles ne sont ni trop sévères, ni « trop indulgentes ; et, en nous les donnant, il a soin de nous inspi« rer la force nécessaire pour les mettre en pratique. » (*Pédag.*, *l. I. c. 11 et 12. p. 157 et 158, etc).*

S. Clément ajoute que « le Rédempteur était inaccessible à toute « passion humaine, sans trouble, sans agitation, supérieur au plaisir « comme à *la* douleur ; qu'il rendit ses Apôtres semblables à lui, à « compter de sa résurrection ; *Strom.*, *l. VI. c. 9* ; qu'il guérit nos « *passions*, *nos habitudes mondaines*, *nos blessures spirituelles* ; *qu'il* « est notre percepteur, notre médecin, notre Consolateur : son but est « d'orner nos âmes de vertus *et non de science* : *il exige qu'on soit* « sage et non savant... Ce Verbe, si plein d'amour pour l'homme, « s'étudie à nous mener à la plus haute perfection... d'abord en nous « exhortant, ensuite en nous dirigeant, enfin en nous instruisant ; » *Pédag.*, *l. I. c. 1 et 7.* « La crainte était le mobile de la Loi Ancienne, « l'amour est celui de la Nouvelle. La crainte s'est changée en amour. « Le Verbe était un Ange terrible ; il est le doux, le tendre Jésus... » *Et c. 8.*

S. Irénée dit que « N. S. est la bonté, la justice, la pureté et la « perfection... qu'il est miséricordieux et plein de douceur pour ceux « qui en sont dignes... » *L. IV. c. 36.*

S. Denis *l'Aréopagite*, *épit. à Démophile*, recommandant la douceur, montre comment entre toutes les vertus dont le Christ donne l'exemple, brillent surtout la clémence et la mansuétude :

« Mais élevons les yeux plus haut. Cessons de louer la mansuétude « des saints personnages et la charité des Anges, nos protecteurs.... « Contemplons dans ses splendides rayonnements, et parmi le calme « de nos âmes, le Seigneur Jésus si bon, si infiniment bon, et que « cette divine lumière nous élève jusqu'aux œuvres de sa douce mi« séricorde. Car n'est-ce pas un trait d'ineffable et incompréhensible « bonté, qu'après avoir fécondé le néant et produit les êtres, il les « appelle à la gloire de lui ressembler, et se communique à eux au« tant qu'ils en sont respectivement dignes ? Bien plus, il aime « éperdument ceux qui le fuient, il les recherche avec ardeur ; il les « conjure, eux ses bien-aimés, et eux qui abusent de sa longanimité, « de ne pas le rejeter avec dédain ; il ne souffre pas qu'on les accuse ; « il prend en main leur défense, et promet de travailler à leur salut ; « il court avec empressement à la rencontre de ceux qui, encore éloi-

« gnés, cependant s'avancent vers lui ; il les embrasse, corps et âme, « avec effusion, s'abstient de leur reprocher le passé, se contente de « leur conversion actuelle, et parmi les douceurs de cette fête, il « appelle ses amis qui sont les bons, afin que sa maison se remplisse « d'une allégresse unanime. Là, si Démophile, ou quelqu'autre, trouve « la clémence odieuse, on lui en fait un légitime reproche ; on lui « apprend ce que c'est que le bien et à se convertir à la bonté. Ne « fallait-il pas, lui dit-on, que celui qui est bon se réjouit du salut de « ceux qui étaient perdus, et de la vie de ceux qui étaient morts? « Enfin il prend sur ses épaules la brebis nouvellement convertie et « invite à la joie les bons Anges ; il est généreux envers les ingrats, « fait lever son soleil sur les méchants comme sur ies bons, et donne « sa vie même pour ceux qui le fuient. » *(Epist. VIII. n° 1).*

CHAPITRE IV

LA PASSION ET LES VERTUS DU CHRIST

ADMIRABLEMENT RÉCOMPENSÉES.

SA RICHESSE, SA FORCE ET SA PUISSANCE

SA GLOIRE ET SA SPLENDEUR

PREMIÈRE COLONNE

Oracles Prophétiques.

I. — Le Messie sera riche et la source de toute richesse.

Le Seigneur lui promet pour héritage la possession du monde entier :

Ps. II. 8 :

« Demandez-moi les nations et je vous les donnerai pour votre « héritage ; vous posséderez toute l'étendue de la terre. *Postula à « me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem « tuam terminos tuam.* » Et Is. XLIX. 8.

La Sagesse qui est le futur Messie, parle ainsi d'elle-même par la bouche du Sage :

Prov. I. 33 :

« Celui qui m'écoutera, reposera avec assurance ; il jouira d'un « bonheur et d'un repos parfait et de l'abondance de tout bien, sans « craindre aucun mal, *et abundantiâ perfruetur.* »

Ibid. VIII, 17, 18 :

« J'aime ceux qui m'aiment, et ceux qui me recherchent avec soin « me trouveront. C'est avec moi que sont les richesses et la gloire,

« les richesses durables et la justice. *Mecum divitiæ et gloria, opes*
« *superbæ et justitia.* »

Les Disciples du Verbe obtiendront les dons de la sagesse et de la sainteté, qui les conduiront à la possession des richesses spirituelles et célestes, qui sont les richesses véritables.

II. — Force et puissance du futur Messie.
— Dieu revêtira le Christ de la puissance souveraine, à cette fin principale qu'il soit dignement récompensé de son abaissement volontaire et de ses vertus éminentes.

David envisage et célèbre dans le Christ un Dieu fort et puissant :

Ps. XXIII, 7, 8 :

« Portes, élevez vos têtes ; élevez-vous, Portes éternelles, et le Roi
« de gloire entrera.

« Quel est le Roi de gloire ?

« C'est le Seigneur fort et puissant ; c'est le Seigneur puissant
« dans le combat : *Dominus fortis et potens, Dominus potens in*
« *prœlio.* »

Nous verrons ailleurs que le Christ doit un jour faire ainsi une entrée triomphale pour avoir combattu et vaincu les Puissances de l'Enfer.

Ps. CIX. 1 et suiv., le Prophète, s'adressant au Mesie, lui dit :

« Le Seigneur fera sortir de Sion le Sceptre de votre puissance ;
« régnez, dominez avec empire au milieu de vos ennemis.

« Au jour de votre puissance et dans la splendeur de vos Saints,
« paraîtra le principe de l'autorité qui est en vous...

« Le Seigneur qui est à votre droite, ô Dieu, écrasera les rois au
« jour de sa colère.

« Il exercera son jugement sur les nations ; il achèvera la défaite
« (de ses ennemis) ; il brisera la tête de plusieurs habitants de la
« terre.

« Il boira dans le chemin des eaux du torrent ; c'est *pour cela*
« qu'il sera exalté et couronné de gloire. »

Ainsi, comme l'entendent les Interprètes en général, ce sera pour avoir *bu les eaux* de la tribulation, pour avoir supporté avec patience les souffrances, les humiliations, la

pauvreté, les contradictions, enfin une Passion sanglante, que le Messie sera élevé au plus haut rang de puissance et de gloire. (Berth., etc.)

Isaïe annonce que le Messie sera fort et puissant dans les combats ; que pour cela il sera appelé *Chas-bas*, c'est-à-dire *Hâte-toi de prendre les dépouilles*, *Prends-vite le butin* (VIII, 1 et suiv.) ; qu'*il portera sur son épaule le signe* ou la cause *de sa principauté ;* qu'il aura nom l'*Admirable*, le *Conseiller*, le *Dieu fort*, Deus fortis ; (Isa. IX. 6.) ;

« Que l'Esprit de force se reposera en lui ; qu'il frappera la terre « de la verge de sa bouche ; qu'il tuera l'Impie avec le souffle de ses « lèvres ; » (Isa. XI, 1 et suiv.) ;

« Qu'il sortira comme un guerrier invincible, comme un conqué- « rant, qui sera fort et puissant contre ses ennemis ; *sicut fortis « egredietur, sicut vir prœliator... super inimicos suos conforta- « bitur* ; » (Isa. XLII, 13.) ;

« Qu'il sortira comme un Sauveur et un Rédempteur puissant, » (XLIX, 24, 25, 26. Isa.) *Redemptor fortis.*

Daniel, VII. 13, 14, prédit que le Messie sera revêtu d'une puissance souveraine, universelle et éternelle :

« Je considérais dans une vision de nuit, et je vis comme le Fils « de l'homme qui venait avec les nuées du ciel, qui s'avança jusqu'à « l'Ancien des jours et qui lui fut présenté.

« Et il lui donna la puissance, l'honneur et le royaume, et tous les « peuples ; toutes les tribus et toutes les langues le serviront. Sa « puissance sera une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée, et « son Royaume ne sera jamais détruit. »

Zacharie, IX, 9, 10, dit pareillement que la « Puissance « du Roi Sauveur s'étendra d'une mer à l'autre mer, et « depuis les fleuves » de la Palestine et de l'Egypte « jus- « qu'aux extrémités du monde, *et potestas ejus à mari usque « ad mare et à fluminibus usque ad fines terræ.* »

Le Verbe, le futur Messie, publie ainsi, dans l'Ecclésiastique, XXIV, 7, la force et l'étendue de sa puissance :

« J'ai habité dans les lieux très hauts et mon trône est dans une « colonne de nuées... J'ai foulé aux pieds par ma puissance les « cœurs de tous les hommes, grands et petits : *omnium excellentium « et humilium corda virtute calcavi.* »

Tous les textes précités appartiennent littéralement au Messie et ne concernent que lui seul. — Telle sera la puissance du Messie, en tant qu'il sera homme ; or il doit la communiquer à ses amis, c'est-à-dire à ses Disciples. Comme Dieu, le Christ aura la même puissance éternelle que Dieu son Père ; — Il se plaira à la déployer surtout pour la glorification de ses Elus.

III. — Splendeur et gloire du Messie.

Ps. VIII, 5, 6. — David a dit de l'homme en général et du Fils de l'homme, c'est-à-dire du Messie, en particulier :

« Qu'est-ce que l'homme pour que vous vous souveniez de lui, ou « le Fils de l'homme pour que vous le visitiez ? Vous l'avez rendu, « pour un peu de temps, inférieur aux Anges.

« Mais vous l'avez couronné de gloire et d'honneur ; vous lui avez « donné l'empire sur tous les ouvrages de vos mains, *gloriâ et « honore coronasti eum, et constituisti eum super opera manuum « tuarum.* » (S. Paul, hébr., 2 col. III).

Eccli. XXIV. 1 et suiv. — Le Verbe qui doit s'incarner pour notre salut, parle dans les termes suivants de sa gloire présente et future :

« La Sagesse se louera elle-même ; elle se glorifiera en Dieu et au « milieu de son peuple ; elle ouvrira sa bouche dans les assemblées « du Très-Haut, et elle se glorifiera devant les armées du Seigneur ; « elle se relèvera au milieu de son peuple et se fera admirer dans « l'Assemblée de tous les Saints ;

« Elle se donnera des louanges parmi la multitude des Elus, et « des bénédictions au milieu de ceux qui sont bénis de Dieu : elle « dira... :

« Je me suis élevée comme les cèdres du Liban et comme les « cyprès de la montagne de Sion.

« J'ai poussé mes branches en haut comme les palmiers de Cadès « et comme les plantes des rosiers de Jéricho.

« Je me suis élevée comme un bel olivier dans la campagne, et « comme le platane qui est planté dans un grand chemin sur le bord « des eaux...

« J'ai étendu mes branches comme un térébinthe ; et mes branches « sont des branches d'honneur et de grâce.

« J'ai poussé des fleurs d'une agréable odeur comme la vigne ; et
« mes fleurs sont des fruits de gloire et d'abondance... »

Isaïe prédit IV. 2, 3, la gloire future du Christ, Fils de Dieu :

« *In die illâ erit Germen Domini in magnificentiâ et gloriæ,*
« *et fructus terræ sublimis, et exultatio his qui salvati fuerint de*
« *Israël :*

« En ce temps-là, le Germe du Seigneur sera dans la magnificence
« et dans la gloire (ou sera l'ornement d'Israël) ; le fruit de la terre
« sera élevé, et ceux d'Israël qui auront été sauvés, seront comblés
« de joie..., et appelés Saints... »

Le Paraphraste Chaldéen, le R. Kimchi, les Hébreux et les Chrétiens entendent communément cet oracle du Messie, engendré de Dieu, et qui sera une source d'honneur et de joie pour ceux d'entre les Israélites qui seront sauvés et inscrits au livre de la vie, comme il est marqué au même endroit. Des commentateurs expriment ainsi ce verset :

« Tum progenies Jehovæ decora erit et illustris, et viro hâc patriâ
« nato, tanquàm eximio decore, gloriabuntur superstites Israëlitæ. »
(Dœderlein, Rosenmuller.)

Isa. XLIX. 5. Celui qui est destiné à éclairer et à sauver les nations jusqu'aux extrémités de la terre, le Rédempteur et le Saint d'Israël, v. 6, 7, 8, prédit la gloire et la récompense qui l'attendent :

4. « Le Seigneur me fera justice, et mon Dieu me tient en réserve
« ma récompense.

5. « Le Seigneur m'a dit, lui qui m'a formé dans le sein de ma
« mère pour être son serviteur, de ramener Jacob à lui. Mais pour
« Israël, il ne se réunira point à lui ; je serai néanmoins glorifié aux
« yeux du Seigneur, et mon Dieu deviendra ma force. »

Bien que tout Israël ne se convertisse pas à la parole du Seigneur, le Christ n'en sera pas moins glorifié par les signes et les miracles qui accompagneront sa mission et par les victoires qu'il remportera sur ses ennemis.

Isa. LII. 13, et LIII. — Parce que le Christ se sera humilié volontairement, qu'il aura de lui-même embrassé les souffrances et les douleurs de la mort pour sauver les

pécheurs, « il sera grand et élevé, il montera au plus haut « comble de gloire... il obtiendra en partage une grande « multitude de personnes, et il triomphera avec honneur « de la puissance des forts. *Dispertiam ei plurimos et for- « tium spolia dividet, pro eò quod tradidit in mortem animam « suam.* »

— Les Oracles que nous avons reproduits au sujet de la *force et de la puissance du Messie*, annoncent en même temps *sa gloire et son éclat*. Ainsi,

(Dan. VII. 13, 14.) il est marqué que le fils de l'homme s'étant présenté devant l'Ancien des jours, « il reçut de « lui avec la puissance l'honneur et un règne éternel. »

Zach. VI. 12. 13 :

« Voici ce que dit le Seigneur : Voilà l'homme qui a pour nom le « Germe ou l'Orient ; ce sera un Germe qui poussera de lui-même, et « il bâtira le Temple du Seigneur, (c'est-à-dire l'Eglise) ; il sera cou- « ronné de gloire, *portabit gloriam* (coronam gloriæ, gloriosi Ponti- « ficatus et Regni. — *Ménoch.*), et il s'assiéra sur son trône et il « dominera. »

David a encore prédit la gloire éclatante du Christ, lorsqu'il a dépeint son triomphe et son règne éternel :

Ps. XXIII, 7 :

« O Princes, élevez vos portes ; Portes éternelles, élevez-vous ; et « le Roi de gloire fera son entrée ; *et introïbit Rex gloriæ.* Qui est « ce Roi de gloire ? — C'est le Seigneur fort et puissant ; c'est le « Seigneur puissant dans le combat. Elevez vos portes, ô Princes ; « élevez-vous, Portes éternelles, et le Roi de gloire entrera. Qui est « ce Roi de gloire ? — Le Seigneur des vertus, c'est lui-même qui « est le Roi de gloire. *Dominus virtutum, ipse est Rex gloriæ.* »

Le Prophète, établissant que les Justes seuls entreront dans la Jérusalem céleste, prévoit et décrit ici la future entrée du Christ, *le Juste par excellence.* (Ménoch.)

Ps. CIX, 1 et suiv. — Le même Prophète a excellemment annoncé le sublime honneur du Messie, lorsqu'il a dit de lui :

« Le Seigneur a dit à mon Seigneur :
« Asseyez-vous à ma droite...

« Votre Primauté, (votre Principauté), paraîtra au jour de votre puissance, dans les splendeurs des Saints... »

Pour « avoir bu des eaux du torrent, » pour avoir supporté les souffrances, « il sera exalté et couronné de gloire : « *de torrente in viâ bibet ; propterea exaltabit caput.*

Les Saints, ses disciples et ses amis, doivent, après avoir pris part à ses combats et à ses épreuves sur la terre, partager son règne et sa puissance éternelle, et figurer dans le même triomphe céleste. *In Splendoribus Sanctorum.* Le Chef glorifiera les Membres, et les Membres honoreront le Chef.

Traditions antérieures à Jésus-Christ.

Les Hébreux, les Sibylles, les peuples païens, ont, d'après les Oracles Prophétiques, connu et célébré d'avance la gloire future du Christ. Nous ne citerons à ce sujet que le passage suivant d'un ancien livre sacré de la Chine, le *Tschong-Jong :*

« Les peuples se prosterneront devant lui (le Saint des Saints) ; en « le voyant, en l'écoutant, ils seront convaincus, et tous ensemble « n'auront plus qu'une voix pour chanter ses louanges. L'univers re- « tentira du bruit de son nom, sera rempli de sa magnificence. La « Chine verra les rayons de sa gloire parvenir jusqu'à elle ; ils péné- « treront chez les nations les plus sauvages, dans les déserts les plus « inabordables, ou dans les lieux que ne peut visiter aucun vaisseau. « Dans l'un et dans l'autre hémisphère, de l'une à l'autre extrémité « de la mer, il ne demeurera aucune région, aucun parage, aucun « pays éclairés par les astres, humectés par la rosée, habités par les « hommes, où son nom ne soit béni et honoré. » *(Mémoires concernant les Chinois).*

DEUXIEME COLONNE

Accomplissement Evangélique.

Jésus est riche ; — Il est la source de toute richesse.

S. Paul nous enseigne que le Christ Jésus, qui était *riche* en sa qualité de Fils de Dieu, s'est rendu pauvre en se faisant homme, afin que les hommes *devinssent riches* par sa pauvreté, *egenus factus est, cùm esset dives, ut illius inopiâ vos divites essetis.* (2 Cor. VIII. 9).

Eph. 7. « En lui nous trouvons là rédemption par son sang, la ré« mission des péchés, selon les richesses de sa grâce, qui a été répan« due sur nous avec abondance, *secundum divitias gratiæ ejus,* « *quæ super abundavit in nobis.* »

Eph. III. 8. « Pour moi qui suis le plus petit d'entre les Saints, « j'ai reçu cette grâce d'annoncer aux Gentils les richesses incom« préhensibles de J.-C., *investigabiles divitias Christi.* »

Col. I. 27. « Dieu a voulu leur faire connaître quelles sont les « richesses de la gloire de ce mystère dans les Gentils, qui n'est autre « chose que J.-C. habitant en nous. »

1 Cor. I. 4, 5. « Je rends pour vous à mon Dieu des actions « de grâces continuelles, à cause de la grâce divine qui vous a été « donnée en J.-C., parce qu'en lui vous avez été enrichis de toutes « sortes de biens, *quod in omnibus divites facti estis in illo.* »

Col. II. 2, 3. « En lui sont renfermés tous les trésors de la science « et de la sagesse. » Jésus est l'Océan des richesses véritables, où vont puiser toutes les nations.

II. — Vertu et puissance souveraine de Jésus.

Dès le temps de sa vie mortelle, Jésus donnait des signes de sa force toute divine. Parmi ces marques, on doit compter tout d'abord sa vertu miraculeuse et l'efficacité irrésistible de sa parole :

Ce qui faisait dire « qu'il était un Prophète puissant en œuvres et « en paroles devant Dieu et devant tous le peuple, *potens in opere et « sermone;* » (S. Luc. XXIV. 19), « qu'il instruisait ou enseignait « comme ayant puissance et autorité, *sicut potestatem habens;* » (S. Matth. VII, 29 ; S. Marc. I 22 ; S. Luc, IV, 32).

L'Esprit qui était en lui était un Esprit tout-puissant qui lui communiquait la plénitude de sa force. Ce qui fit dire à S. Jean-Baptiste :

S. Matth. III. 11. « Pour moi, je vous baptise dans l'eau pour vous « porter à la pénitence ; mais Celui qui va venir après moi est plus « puissant que moi, *fortior me est*, et je ne suis pas digne de porter « ses souliers : c'est lui qui vous baptisera dans le S. Esprit et dans « le feu. »

Et S. Luc. III. 16. C'est ce Baptême de feu et de l'Esprit-Saint, qni, au jour de la Pentecôte, donnera aux Apôtres la constance et la force.

La puissance de Jésus, exercée soit par lui-même, soit par ses Disciples, maîtrisait les Esprits de malice et comprimait les efforts de toutes les Puissances de l'Enfer, *in potestate etiam Spiritibus immundis imperat, et obediunt ei.* (S. Marc, I. 27 ; S. Luc, IV. 36).

Jésus avait le pouvoir de quitter la vie et de la reprendre à son gré (S. Jean, X. 18), de donner la vie aux morts, et de juger toute créature humaine. (S. Jean. V. 26, 27).

Sa vertu invisible atteignait ceux que la parole de ses Disciples maudissait. (Act., XIII. 8 ; 2 Cor., XIII, 3 ; Act., V. 3, 5 ; 1 Cor., V. 4).

Jésus a reçu de son Père une Puissance universelle, souveraine, indestructible, sur toute créature.

S. Matth. XXVIII. 18. « *Data est mihi omnis potestas in cœlo et « in terrâ* : Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. » (Et XI. 27). « Mon Père m'a mis toutes choses entre les mains. » (Et S. Jean. III. 24 : et XIII. 3 ; et XVII. 2). Cette puissance souveraine apparaîtra particulièrement au jour du Jugement dernier : « Ils « verront alors le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées du ciel

« avec une grande puissance, ***cum virtute multâ***, et une grande ma-
« jesté. » (S. Matth. XXIV. 3 ; S Marc. XIII. 26 ; S. Luc, XXI. 27 ; et 2 Thess., I. 7, et suiv.).

C'est pourquoi S. Paul appelle « Jésus crucifié la Puis-
« sance et la Sagesse de Dieu, ***Christum Dei Virtutem, et***
« ***Dei Sapientiam.*** (1 Cor., I. 23, et suiv.).

1 *Cor. XV.* 24. Cet Apôtre dit plus loin :

« Au jour de la consommation de toutes choses, lorsqu'il aura
« remis son Royaume à Dieu son Père, et qu'il aura détruit tout
« empire, toute domination et toute puissance.

25. « Car Jésus-Christ doit régner jusqu'à ce que son Père lui ait
« mis tous ses ennemis sous ses pieds.

36. « Or la mort sera le dernier ennemi qui sera détruit ; car l'Ecri-
« ture dit que Dieu lui a mis tout sous ses pieds et lui a tout assu-
« jéti. Et quand elle dit :

27. « Que tout lui est assujéti, il est indubitable qu'il faut excepter
« Celui qui lui a assujéti toutes choses.

28. « Lors donc que toutes choses auront été assujéties au Fils,
« alors le Fils sera lui-même assujéti à Celui qui lui aura assujéti
« toutes choses, afin que Dièu soit tout en tous. » ***(Et Hébr., I, 3, et II, 6 et suiv.)***.

Et ailleurs :

(*Eph. I. 20 et suiv.*). « Dieu l'a fait asseoir à sa droite dans le ciel,
« au-dessus de toutes les Principautés et de toutes les Puissances, de
« toutes les Vertus, de toutes les Dominations, et de tous les titres
« qui peuvent être non-seulement dans le siècle présent, mais encore
« dans Celui qui est à venir. Il a mis toutes choses sous ses pieds, et
« il l'a donné pour Chef à toute l'Eglise.

2 Thess. II. 8. « C'est le Seigneur Jésus qui par le souffle de sa
« bouche doit tuer l'Impie dont parle le Prophète, et le perdre par
« l'éclat de sa présence.

2 Petr. I. 3. « La puissance divine nous a donné toutes les choses
« qui regardent la vie et la piété, en nous faisant connaître Celui qui
« nous a appelés par sa propre gloire et par sa propre vertu : ***pro-priâ gloriâ et virtute.*** »

Dans l'Apocalypse, V. 12, 13, et XII, 10, S. Jean vit Jésus élevé en gloire : ***la vertu, la divinité, la force, l'honneur et la***

puissance éternelle lui a été donnée au milieu *des acclamations de toutes les créatures* intelligentes, qui sont dans les cieux, sur la terre, et dans les lieux souterrains.

III. — Splendeur et Gloire de Jésus.

S. Matth. XVII, 1 et suiv. Notre Seigneur a voulu que, dès cette vie temporelle, ses Apôtres fussent témoins de la gloire éclatante que devaient lui valoir les douleurs et les mérites de sa Passion. Il les mena sur une haute montagne, et il se transfigura devant eux. Son visage devint brillant comme le soleil et ses vêtements blancs comme la neige.... Une nuée lumineuse les couvrit et il en sortit une voix qui dit : *C'est ici mon Fils Bien-Aimé, en qui j'ai mis toute mon affection ; écoutez-le.* (S. Marc. IX. 2, etc. ; S. Luc, IX, 28),

La suite du texte montre que le Christ ne doit entrer dans cette gloire qu'après avoir passé par les souffrances du Calvaire.

S. Pierre, racontant cette glorieuse circonstance dont il fut un des témoins, en parle ainsi :

2 Petr. I. 16, 17. « Ce n'est point en suivant des fables artificieu« sement inventées que nous vous avons fait connaître la puissance « et l'avènement de N. S. J.-C., mais c'est après avoir été nous« mêmes les spectateurs de sa Majesté, *sed speculatores facti illius « magnitudinis.* Car il reçut de Dieu un témoignage d'honneur et de « gloire, lorsque de cette nuée où la gloire de Dieu paraissait avec « tant d'éclat on entendit cette voix : Voici mon Fils Bien-Aimé, en qui « j'ai mis toute mon affection ; écoutez-le *! Accipiens enim a Patre « honorem et gloriam, voce delapsâ... a magnificâ gloriâ...* »

S. Jean, I, 14, rappelle sans doute la gloire de cette circonstance et celle de ses miracles, quand il dit de Jésus :

« Le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous, plein de « grâce et de vérité, et nous avons vu sa gloire, gloire telle que le « Fils Unique devait la recevoir de son Père : *Et vidimus gloriam « ejus, gloriam quasi Unigeniti a Patre.* »

Jésus a manifesté sa gloire par les grands et innombrables prodiges qu'il opéra en présence de ses Disciples et de tout le Peuple. (S. Jean. II. 11). Par ces prodiges il a été glorifié comme Fils de Dieu. (S. Jean, XI. 4).

Sa mort doit être la cause de sa plus grande glorification, (S. Jean. XII. 23), ainsi que de la glorification de Dieu, son Père. (*S. Jean, XIII, 31, et XIV*).

La descente du S. Esprit sur les Apôtres, au jour de la Pentecôte, a procuré la gloire de Jésus. (*S. Jean, VII. 39 ; et XVI, 14; Act. III.* 13).

La gloire de Jésus se manifestera avec sa puissance au jour du jugement dernier. « Le Fils de l'homme viendra « accompagné de ses Anges, dans la gloire de son Père, *in « gloria Patris sui cum Angelis suis*, et alors il rendra à cha- « cun selon ses œuvres. » Et XIX, 28 ; XXIV. 30 ; et XXVI, 69 ; *S. Marc, VIII.* 38 ; *S. Luc, IX.* 26 ; *et XXI.* 27.

Les miracles que les Apôtres opéraient au nom de Jésus, rendaient témoignage à la gloire dont N. S. jouissait dans le ciel, depuis le jour de son Ascension :

« Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, je le « ferai, *leur avait dit Jésus*, afin que le Père soit glorifié dans le « Fils, » (*S. Jean. XIV. 13*).

Aussi, S. Pierre. après l'Ascension, ayant guéri plusieurs infirmes et fait plusieurs prodiges, que le peuple admirait avec étonnement, cet Apôtre annonçait aux Juifs, que l'auteur de ces prodiges était Jésus de Nazareth, crucifié dernièrement, aujourd'hui glorifié à la droite de Dieu. (Act. III. 13, et V. 31). De tels prodiges étaient en effet d'excellentes preuves de la vérité de son assertion, c'est-à-dire de la réalité de la glorification de Jésus. « C'est lui, *disait-il fondé « sur cette démonstration*, c'est Lui que la Droite de Dieu a « élevé comme étant le Prince et le Sauveur, pour donner « à Israël la grâce de la pénitence et la rémission des pé- « chés. *Hunc... Deus exaltavit dexterâ suâ... glorificavit « filium suum Jesum...* »

Les Apôtres et leurs Disciples étaient loin de rougir du crucifiement et des opprobres de Jésus, qu'au contraire ils les rappelaient fréquemment, comme étant la cause de la gloire de leur Maître.

1 S. Pierre I. 11 :

« L'Esprit de Jésus-Christ qui était en eux (dans les Prophètes) le
« instruisait de l'avenir, leur marquait le temps où devaient arriver
« les souffrances de J.-C. et la gloire qui devait les suivre : *prœnun-*
« *tians passiones... et posteriores glorias.*

Hebr. II. 5. et suiv. :

« Dieu n'a point soumis aux Anges le monde futur dont nous par-
« lons ; or un Ecrivain sacré a dit dans un endroit que vous savez :
« qu'est-ce que l'homme pour mériter votre souvenir ? Et qu'est-ce que
« le Fils de l'homme pour que vous le visitiez ? Vous l'avez rendu
« pour un peu de temps inférieur aux Anges. mais vous l'avez cou-
« ronné de gloire et d'honneur, et vous lui avez donné l'empire sur
« les ouvrages de vos mains. Vous lui avez assujéti toutes choses, et
« les avez mises sous ses pieds : dès que Dieu lui a assujéti toutes
« choses, il n'a rien laissé qui ne lui soit assujéti ; et cependant nous
« ne voyons pas que tout lui soit assujéti ; mais nous voyons que ce
« Jésus qui avait été rendu pour un peu de temps inférieur aux
« Anges, a été couronné de gloire et d'honneur, à cause de la mort
« qu'il a soufferte, *videmus Jesum, propter passionem mortis, glo-*
« *riâ et honore coronatum.* » (Voir 1 col. III. 1°).

Philip. II. 8, 9. « Il s'est rabaissé lui-même, se rendant obéissant
« jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix. 9. C'est pourquoi
« Dieu l'a élevé par dessus toutes choses, et lui a donné un nom qui
« est au-dessus de tout nom ; 10. Afin qu'au nom de Jésus tout ge-
« nou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les Enfers ; 11. Et
« que toute langue confesse que le Seigneur Jésus est dans la gloire
« de Dieu son Père. *Propter quod et Deus exaltavit illum et do-*
« *navit illi nomen quod est super omne nomen, ut in nomine Je-*
« *su omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium et infernorum,*
« *et omnis lingua confiteatur, quia Dominus Jesus Christus in*
« *gloria est Dei Patris.* »

S. Paul appelle Jésus, « le Seigneur de gloire, *1 cor. II. 8* ; que
« Dieu a fait asseoir avec honneur à sa droite, dans le ciel, au-dessus
« de tout ce qu'il y a de plus grand, » *Eph., 19.*

« Qu'il a établi Chef de toute principauté et de toute puissance, »
(Coloss. II. 10) ;

« Qui est adoré de tous les Anges de Dieu, (Hebr. I. 3) ;

« Qui est glorifié dans ses Saints, et qui paraît admirable dans ses
« Elus, » (2 Thess. I. 9. 10) ;

« Qui est l'auteur de l'Evangile de gloire et de lumière, » (2 Cors
IV. 4).

S. Jean l'Apôtre a été le témoin de la gloire de Jésus dans le ciel.

Apoc. V. 12. 13. « Des milliers de milliers d'Anges et d'Elus di-
« saient à haute voix :

« L'Agneau qui a été égorgé est digne de recevoir puissance, divi-
« nité, sagesse, force, honneur, gloire et bénédiction !

« Et j'entendis toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la
« terre, sous la terre, et dans la mer et tout ce qui est dans ces lieux,
« qui disaient :

« A Celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau, bénédiction,
« honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles ! »

C'est ainsi qu'à cause de ses opprobres, de sa Passion et de sa Mort, le Christ Jésus a été comblé de gloire et de tout honneur. La gloire et la félicité à venir puisent leurs principes et leurs racines dans les souffrances et dans les affronts temporels, endurés pour la cause de Dieu et de son Evangile. Quel motif de patience ! Quelle consolante espérance !

Traditions postérieures à J.-C.

Tous les Pères et les Docteurs de l'Eglise publient à l'envi la puissance et la gloire de Jésus. Ecoutons quelques unes de leurs paroles.

S. Polycarpe : « *Dieu a ressuscité* J.-C. N. S. d'entre les morts, il
« lui a donné la gloire et une place à sa droite. Tout, en effet, est
« soumis à J.-C., au ciel et sur la terre ; tous les Esprits lui obéis-
« sent ; il s'avance comme juge des vivants et des morts ; Dieu rede-
« mandera son sang à tout homme qui n'aura pas cru en lui. »
(*Epit. aux Philipp.*).

S. Irénée : « Le Père a tout donné à son Fils, sans rien excepter. Il
« l'a constitué Juge des vivants et des morts... Il a donné toute puis-
« sance au Verbe sur la terre, quand il s'est fait chair ; afin qu'il eut
« la souveraine puissance sur les choses de la terre, comme il l'avait
« sur les choses du ciel... Il devait avoir également la toute puissance
« sur les régions inférieures, s'étant fait le premier-né des morts.
« C'est ainsi que tous les êtres qui lui sont soumis auront ressenti sa
« présence ; la lumière divine du Père, incorporée dans la chair du
« Christ, rayonne ensuite jusque sur nous ; c'est de cette manière que

« nous parvenons à l'incorruptibilité, préservés que nous sommes de « la corruption par les rayons de la flamme divine. » (S. Irén., l. IV. 20). « Le nom de N. S. J.-C. est glorifié par toute la terre : il est lui- « même la glorification de Dieu le Père et de l'humanité. » (Ibid., c. 17).

S. Clément appelle Jésus « le Verbe Eternel, le Fils, le Bras du « Seigneur, la Puissance Universelle et Suprême, la Volonté du Père, « l'Idée et l'Harmonie du Père, la véritable Lumière, la Beauté éle- « vée au-dessus de toute la nature humaine, la seule véritable « Beauté. » (*Strom.*, *Disc.*).

CHAPITRE V

Idée du CHRIST, le SAINT par excellence, d'après les Traditions primitives de la Chine, — et de tout l'Orient.

Pour suppléer aux traditions prophétiques de l'antiquité païenne, qui n'ont pas été citées à l'appui de chacun des titres glorieux de Notre Rédempteur, nous produirons ici sommairement ce que les Livres théologiques de l'Orient le plus lointain contenaient traditionnellement au sujet de notre Messie ; lequel, connu, à l'avance des Patriarches par révélation divine, et annoncé par les Prophètes, non-seulement fut attendu et cru par les Hébreux comme devant venir, mais fut encore sous la Loi de nature elle-même, dans presque toutes les Provinces du monde, connu, célébré et adoré, sous divers Noms, sous différentes images, figures et énigmes.

Voici donc les choses admirables que nous lisons notamment dans les Livres *King*, qui tous ont rapport au *Saint*, de l'aveu de tous les Chinois sans exception, et conformément aux traditions et interprétations des savants Orientalistes, le P. de Prémare et M. de Paravey :

« Qu'est-ce que l'Y, disent Plusieurs ?

« — C'est le Saint n'apparaissant pas encore visiblement ;

« Et qu'est-ce que le *Saint ?*

« — C'est l'Y déjà visible et tombant sous nos sens. Le Saint est Celui que l'*Y-King* appelle Grand (*Ta-gin*), le *Chou-king*, l'Unique (*Y-gin*) ; le *Chi-king*, le Beau (*Maui-gin*) ; le *Tchong-yong*, le Saint (*Ching-gin*) ; le *Tchun-tsicou*, le Roi du Ciel (*Tien-chu*).

« C'est de lui que parle l'*Y-king* dans tous ses symboles ; le *Chou-king* le désigne sous plusieurs types ; le *Chi-king* chante souvent ses louanges. Lui seul peut établir les rits et la musique. Le

Tchun-tsicou[1] se rapporte tout à lui, comme dit *Mong-tsée*, » Mencius, mort vers l'an 314 avant J.-C.)

Mais voyons ce qu'en disent les divers Savants de la Chine.

Kong-fou-tseu (Confucius) disait :

« Si vous m'interrogez sur *le Saint*, je n'ai pu le voir de mes yeux. »

Sur quoi *Tchu-hi* dit :

« Le *Saint* est le nom de l'Esprit intelligent et inscrutable. »

Van-king-kong ajoute :

« Le nom de *Saint* est le comble de la raison et le point le plus élevé de la vertu.

« Avant la naissance du *Saint*, dit *Tching-ki-ting*,[2] le Ciel est le Seigneur ; après que le Saint est né, le Saint est le Seigneur.

« Si le mal n'est pes arrivé à l'extrême, dit *Li-tcho-ou*,[3] le *Saint* ne naît pas.

« Le *Saint*, dit *Kouei-hou-tsée*,[4], est l'ambassadeur du ciel et de la terre.

« L'ordre du Ciel, dit *Tong-tsée*, s'appelle précepte ; mais sans le Saint, on ne peut l'accomplir.

« Le Ciel, dit *Kong-yu*, produit le Saint, pour qu'il soit utile à tous les peuples.

« Le nom du Saint, dit *Hou-chi*, désigne celui qui pénètre tout, qui entend tout, qui voit tout ; et qui, lorsqu'il pense, arrive toujours à ses fins ; lorsqu'il agit, ne se trompe jamais ; dont les paroles sont la règle, les actions des exemples, qui contient en lui trois ordres d'êtres et possède tout bien ; enfin, éminemment spirituel et tout admirable, il agit conjointement avec le Ciel. »

Le Livre *Tchao-sin-tou-hoei* dit :

« Le Saint est si élevé et si profond, qu'il ne peut être atteint par les hommes. Seul, il comprend l'esprit et convertit l'Univers ; il connaît l'avenir avec certitude ; il embrasse tout le monde de sa

1. Ce sont là tous les Anciens Livres Sacrés de la Chine, sur le *Tchun-tsicou* ou *le Saint*. Voir *Annales de Philosoph. chr.*, *t. XV*, *p.* 114 ; *t. XVI*, *p.* 356 ; *t.* X*VIII*, *n.* 106, *p.* 288.

2. Il vivait longtemps après J.-C.

3. Inconnu.

4. Il vivait sous les *Han*, 5e dynastie (202 avant J.-C.). ce Philosophe conserva de belles maximes sur le *Saint*, dont il affirme la préexistence à toutes les choses de ce monde. (*Note manuscrite* de l'Evêque d'Eleutéropolis, le P. Fouquet.)

charité ; et il réchauffe tout, comme la nourrissante chaleur du printemps. Ses paroles ne peuvent errer ; mais elles produisent toujours avec certitude leur effet. Enfin il est de la même nature que le Ciel. »

« Le *Saint*, dit *Tchao-pe-ven*[1], est composé du ciel et de la terre ; toutes choses forment corps avec lui ; il aime à sauver les malheureux, et il ne rejette personne ; il fait tout ce qu'il veut, et il tient toujours le milieu. »

— Il est certain, continue le P. Prémare, que tous ces témoignages que les Lettrés Chinois appliquent au Saint sont tirés des *King*. Aussi, quoiqu'en écrivant ces choses ils ne pensent pas à l'Homme-Dieu, mais les attribuent à je ne sais quel Philosophe ou à quel Roi (qu'ils divinisent), il ne s'en suit pas que les sources où ils ont puisé ces choses fussent infectées de la même boue. On doit seulement en conclure, que lorsqu'ils veulent expliquer les *King*, ils disent bien des choses qu'ils ne comprennent pas.

Continuons.

Le *Tchong-Yong*[2] est presque tout consacré au *Saint* qu doit venir. Il l'appelle *Ching-gin, Tchi-Ching, Tchi tching. Kiun-tsée :*

« Il tient, dit-il, le milieu entre le ciel et la terre, ou il est le Médiateur du ciel et des hommes ; il est le seul qui puisse convertir les cœurs ; il est la fin et le Principe des choses ; il n'aura point de fin. »

L'*Y-king* dit :

« Lorsque le chef du genre humain viendra, tous les royaumes seront en paix. »

Le *Li-ki* s'exprime ainsi :

« Les choses matérielles assiégent l'homme de tous côtés, et la cupidité ne sait garder aucune mesure. C'est pourquoi ces choses prévalent, et l'homme est converti pour ainsi dire en elles. Or, il devient ainsi matériel, parce qu'il a éteint l'esprit céleste et a lâché la bride à ses passions. »

Kouei-kou-tsée dit :

1. Ce nom et les précédents sont inconnus aux Traducteurs.
2. Ouvrage de *Tsée-tsée*, disciple de *Confucius*. *Voir Annales, t. XV. p. 144.*

« En nous attachant fidèlement aux traditions antiques, nous savons que, bien que le *Saint* soit en la terre, il existe cependant avant toutes les choses qui ont été produites. »

Le Livre *Lun-hong* dit :

« Le cœur du ciel élevé est dans la poitrine du *Saint*. Les avertissements et les remontrances du ciel sont dans la bouche du *Saint*. Si le Saint n'est présent, le ciel ne peut être connu.

« Le *Saint*, dit *Lie-tsée*, Philosophe très-ancien, qui demeura 40 ans dans le Désert à méditer, (vers l'an 585 avant J.-C.) — Le *Saint* connaît tout, pénètre ou fait pénétrer tout.

« Le *Saint*, dit *Tchouan-tsée*, autre Philosophe très-ancien d'une époque inconnue, contient en soi le ciel et la terre ; il comble l'Univers de bienfaits, et on ignore d'où il est.

« Le *Saint*, dit *Ho-kouang-tsée*, ancien Ermite, dont il reste quelques fragments, naît après le ciel et la terre, et il connaît le commencement du ciel et de la terre ; le Saint meurt avant le ciel et la terre, et il connaît la fin du ciel et de la terre. »

Les Livres Sacrés de la Chine renferment encore plusieurs autres choses très dignes d'attention sur le *Saint*. Nous aurons occasion de les voir ailleurs, en traitant des principaux dogmes chrétiens, de plusieurs faits évangéliques, et surtout de ce qui regarde le *Ching-gin*, ou le *Saint-Homme*.

Observons que ces Traditions, clairement exprimées dans les Livres Sacrés de l'Empire de la Chine, étaient des traditions communes à tout l'Orient. La Doctrine des Prophètes Hébreux, inspirés de Dieu, avait comme une brillante Lumière spirituelle, illuminé toutes les immenses Régions où se lève le Soleil matériel.

CHAPITRE VI

JÉSUS-CHRIST, NOTRE MODÈLE

NOTRE GLOIRE ET NOTRE JOIE

I. — Je vous ai donné l'exemple, *dit J.-C. à ses Disciples*, afin que vous fassiez comme j'ai fait moi-même. Celui qui parle ainsi, est la Sagesse Eternelle, faite Homme, le Verbe Divin, créateur de toutes choses, la Gloire des Cieux et la Splendeur vivante du Père. Il est descendu du Ciel pour venir s'incarner, et nous montrer dans sa propre Personne Divine le modèle que nous devons suivre pour parvenir à la perfection et par là même à la félicité. Quel homme aura la pensée de dédaigner un tel modèle ? Qui osera mépriser un tel exemple ? C'est donc un insigne honneur pour nous que d'avoir un Dieu pour nous montrer le chemin, pour nous tracer le sentier que nous avons à suivre, et pour nous inviter à l'imitation de ses propres vertus divines : *Soyez parfaits*, disait-il, *comme votre Père Céleste est parfait.* Dieu a infiniment honoré l'humanité en lui donnant ainsi la Divinité même pour modèle.

II. — De nous mêmes nous n'avons aucun sujet de nous glorifier, par ce que nous ne sommes rien, nous n'avons rien, nous ne savons rien, nous ne pouvons rien. *Pro me nihil gloriabor* (2 cor. 12. 5), dit le grand Apôtre : *Pour moi je ne me glorifierai de rien.* — Mais Jésus-Christ, comme un soleil radieux, nous couvre des rayons de sa gloire ; autant nous avons sujet de nous humilier par rapport à nous-mêmes, autant devons-nous nous glorifier en J.-C. ; *gloriamur in Christo Jesu* ; (Philipp. III. 3) par ce que c'est Lui qui nous a faits tout ce que nous sommes, et de qui nous avons tout reçu ; qu'il est notre Dieu, et nous son Peuple ;

notre Chef, et nous ses Membres ; notre Souverain Prêtre, et nous ses Ministres ; qu'il est infiniment grand, adoré par toute la terre ; que les rois se prosternent à ses pieds... Oui, Seigneur, c'est vous seul qui faites toute notre gloire : *tu, Domine, gloria mea !* (Ps. III. 4) je ne trouve partout ailleurs que des sujets d'humiliation. Quel honneur pour moi de m'approcher de votre Personne Divine !

III. — Le Christ Jésus n'est pas seulement notre Gloire dans les splendeurs de sa Divinité, dans ses vertus éclatantes, dans ses miracles, dans la défaite de ses ennemis, dans ses Mystères glorieux ; mais il l'est également dans les anéantissements de son Incarnation, dans la pauvreté, dans les misères auxquelles il s'est assujéti, dans les affronts qu'il a reçus, dans ses souffrances, dans la mort de la croix qu'il a endurée pour nous. Car pour avoir bu dans ce torrent d'afflictions, il élèvera sa tête en gloire, et il appellera les siens à la participation de son Règne de gloire.

Disons-le donc avec autant de zèle que S. Paul :

Mihi absit gloriari, nisi in Cruce Domini nostri Jesu Christi ! (Gal., VI. 14). A Dieu ne plaise que je mette ma gloire en autre chose que dans la Croix de Notre Seigneur Jésus-Christ !

En effet, ses humiliations sont la source de sa gloire et de la nôtre. Oui, à l'exemple de ce Grand Apôtre, que toute notre gloire soit de souffrir les mépris, les contradictions, la pauvreté et tous les autres maux de la vie pour Jésus-Christ ! Car toutes ces tribulations, chrétiennement supportées, doivent tourner a notre gloire et à notre félicité, comme elles ont procuré celles de Notre Chef, Jésus-Christ.

« Armés de la patience, courrons donc, *continue l'Apôtre*, (*Hébr.* « *XII. 1, 2*), dans la lutte ouverte devant nous ; jetons les yeux sur « Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi, qui, dans la vue de la « joie éternelle qui lui était proposée, *proposito sibi gaudio*, a souf- « fert la Croix, en méprisant la honte, et qui est maintenant glorieu- « sement assis à la droite du trône de Dieu. Pensez à Celui qui a « souffert une telle opposition de la part des pécheurs, afin que vous « ne vous découragiez pas, en combattant contre le péché. »

Quel motif pourrait, en effet, nous mieux encourager que la pensée d'un tel Chef, qui combat à votre tête? Quelle chose au monde pourrait nous faire plus d'honneur et de joie, que la présence du Fils de Dieu, qui s'est fait notre associé, notre père et notre ami, notre guide et notre compagnon dans les luttes de la vie chrétienne, en attendant le jour où il nous associera, suivant sa promesse, à son Règne Eternel, à ses joies, à ses triomphes, à sa gloire?

CHAPITRE VII

I. — Quelles furent les causes de l'inconstance des Juifs à l'égard de Jésus ? — Nous avons aujourd'hui les plus sérieux motifs de nous prémunir contre les mêmes causes.

Jésus avait donné les plus nombreuses et les plus éclatantes preuves de son origine et de sa filiation divine. Par ses bienfaits il avait acquis les droits les plus sacrés à la reconnaissance des peuples. Il avait réalisé en sa personne les oracles des Anciens Prophètes. Aussi, le Peuple, comme il le fit voir au jour des *Palmes* et en diverses circonstances, avait-il reconnu hautement que Jésus était le Roi-Messie, objet de l'attente générale, le Fils de Dieu descendu du ciel sur la terre pour sauver les hommes : il lui avait témoigné avec expansion son dévouement et son admiration.

Néanmoins, ce même Peuple devint bientôt infidèle à son Roi. Cette inconstance et cette infidélité du peuple étonnent d'abord, quand on se rappelle combien le Juif devait être préparé à la mission du Sauveur ; mais l'étonnement diminue quand on s'arrête aux faits suivants[1] :

1° La masse comprenait d'une manière sensible et charnelle l'élection et la destinée d'Israël ; elle ne comprenait guère l'action mystérieuse de Dieu sur les âmes pour leur vraie sanctification ; elle ne comprenait pas mieux la part de l'homme dans cette œuvre de régénération ; les sacrifices qu'elle offrait avec une bruyante pompe au Seigneur étaient vides ; car il y manquait l'esprit d'obéissance et d'amour, et le Juif était souvent assez présomptueux pour croire que Dieu n'avait de miséricorde que pour les Juifs ;

2° Le Messie que le peuple attendait, devait être un héros, un conquérant, apparaissant avec gloire et magnificence, répondant partout le sang de ses ennemis, élevant

1. Hirscher, *vie de Jésus*, p. 88-112 ; Alzog, *hist. univ.*, *t. I. p.* 128, développent amplement ces causes.

politiquement le peuple Juif au-dessus de tous les peuples de la terre ;

3° A peine chez les Juifs faisait-on mention des Prophètes qui représentaient le Messie souffrant et mourant pour les péchés du monde ; ou les avait entièrement oubliées... Et le même oubli ne se fit-il pas douloureusement sentir à Jésus jusque dans le cercle étroit de ses Douze Apôtres et de ses 72 Disciples ?

4° C'était surtout aux Pharisiens hypocrites, tout occupés d'œuvres extérieures et jaloux de dominer le peuple que s'adressaient les reproches menaçants du Sauveur. Ils en étaient d'autant plus irrités qu'ils étaient incertains si Jésus ne se déclarerait point le Messie dans leur sens charnel[1]. Aussi cherchaient-ils à éloigner le Peuple de la foi en J.-C., comme Messie. Ils y réussirent facilement ; car, sous tous les rapports, l'esprit et la doctrine de Jésus étaient opposés à l'esprit et aux maximes du monde, et se prêtaient peu aux penchants, aux désirs charnels, aux espérances terrestres des hommes en général, et des Juifs en particulier.

Après trois années de travaux, Jésus, prévoyant qu'il serait méconnu de son peuple, prédit que l'accomplissement des desseins de Dieu sur cette nation était proche. Sans craindre ni rechercher la mort, il se rendit à Jérusalem avec ses Apôtres pour la fête de Pâques, et là il déclara ouvertement que, selon les Ecritures Prophétiques, il devait mourir prochainement, et que, après trois jours, il sortirait triomphant du tombeau ; et en même temps il pleurait en dévoilant à ses Disciples les futures calamités qui devaient fondre sur Sa nation infidèle.

Aujourd'hui même, comme dans ces temps anciens, cet amour terrestre qui porte l'homme à s'attacher aux choses charnelles et matérielles, n'a plus la force de s'élever vers la pensée de Dieu, vers le monde spirituel, vers les espérances des biens futurs, promis par Dieu à l'homme fidèle. L'âme se contente des faux biens de la vie présente : elle

1. S. Jean, X. 24.

préfère lâchement ces biens caducs et fragiles aux biens véritables et permanents dont Dieu lui promet la possession, si elle consent à faire de nobles efforts pour aller à Lui, en triomphant des tentations passagères du temps et des attraits séducteurs des choses corruptibles.

Sans se laisser instruire par l'exemple des Juifs charnels qui se sont criminellement privés des plus grands avantages qu'était venu leur offrir leur Messie, les Hommes de notre époque, qui néanmoins se croient et se disent clairvoyants, méconnaissent pareillement leur Sauveur, plein de bonté, descendu des cieux pour leur salut : ils sont aussi grossièrement collés au sensualisme, aux biens matériels de la terre, et ils refusent de faire aucune démarche qui leur fasse mériter l'objet des Promesses Divines ; par un aveugle et semblable amour des biens sensibles, ils renoncent volontairement à l'avenir immortel et glorieux, que dans sa miséricorde Dieu voulait leur préparer.

Que c'était donc à bon droit que le Fils de Dieu versait des larmes amères de compassion sur cette volontaire et coupable cécité, intellectuelle et morale, des Hébreux, ses contemporains, de même que sur celle des Gentils des derniers temps ; en un mot, en considérant la décadence religieuse de l'Ancien Peuple et celle du Nouveau Peuple de Dieu, en contemplant la monstrueuse ingratitude de l'un et de l'autre, quel motif n'avait-il pas de pleurer sur la ruine temporelle et sur la catastrophe éternelle de l'un et de l'autre !

Puisse la terrible leçon infligée aux Juifs, devenus incrédules et pervers, à cette nation qui était l'Ancien Peuple de Dieu, nous servir d'avertissement salutaire, et nous tenir en éveil, nous autres nations de la Gentilité, qui composons le Nouveau Peuple de Dieu, mais qui aujourd'hui glissons manifestement sur la même pente où a péri l'ancien Israël d'une manière si lamentable ! Puissions-nous par de généreux efforts de vertu résister à la grande tentation du jour qui nous entraîne comme fatalement vers l'infidélité et vers les abîmes !

Les accents miséricordieux de la voix de Jésus-Christ invitent, et pressent du moins les Ames bien intentionnées à ne point consentir à l'iniquité de notre temps, mais à surmonter le torrent par des efforts héroïques, à rompre la force de cet entraînement si périlleux, qui menace les destinées temporelles de la génération contemporaine, aussi bien que ses destinées immortelles. La possibilité d'un tel succès, si avantageux et si désirable à tous les points de vue, doit exciter le zèle des Chrétiens fidèles, et encourager leur dévouement. Car nous sommes aujourd'hui témoins que, si, d'une part, ce que l'on appelle les *idées modernes*, c'est-à-dire les idées d'apostasie et de révolte contre toute la Révélation chrétienne et contre toutes les Institutions Divines, ont matérialisé et corrompu la Société actuelle, il existe, d'autre part, des âmes courageuses, nobles, héroïques, qui, loin d'avoir consenti aux tristes défaillances de notre siècle, font de généreux efforts pour y résister, pour préserver l'Eglise, pour régénérer le corps social. — Si, d'un côté, des pensées désolantes affligent notre âme, nous nous réjouissons, d'un autre côté, à la vue de la belle espérance qui se présente à nos regards.

TABLE DES CHAPITRES

TITRE VII

IIIe SECTION.

DES VERTUS DU CHRIST.

FIN DU TOME VI[e].

Arcis-sur-Aube. — Imprimerie Léon Frémont.